This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06823614 4

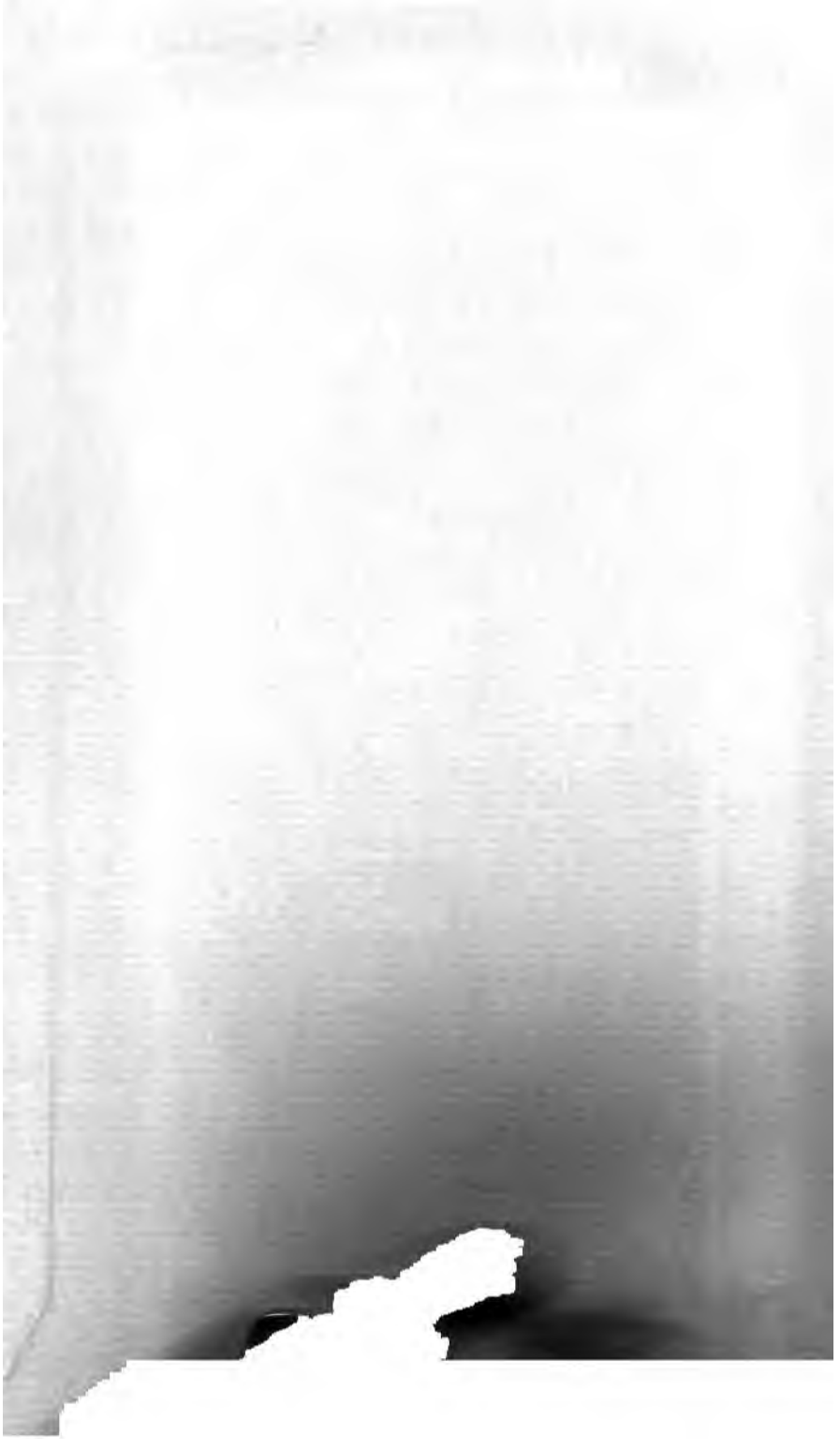

Paris. — Typ. de P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine, 30.

DES RAPPORTS

DE

L'HOMME

AVEC

LE DÉMON

ESSAI HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE

PAR

JOSEPH BIZOUARD

AVOCAT

TOME CINQUIÈME

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4

1864

36

Doc. No. 7 9 4 5 '09

DES

RAPPORTS DE L'HOMME

AVEC

LE DÉMON

LIVRE VINGT-QUATRIÈME

CHAPITRE I

Multiplication de phénomènes propres à détruire l'incrédulité concernant le merveilleux dans le dix-neuvième siècle. — Magnétisme au dix-neuvième siècle. — Qu'est-ce que le magnétisme, divers procédés magnétiques. — Puissance de l'agent magnétique. — Sommeil magnétique. — Sommeil somnambulique. — Extase magnétique, effets du magnétisme. — Insensibilité. — Puissance du magnétiseur sur son sujet. Le magnétisme s'attache aux diverses substances. — Cures magnétiques, instinct des remèdes. — Le magnétisme guérit des maux incurables. — Guérison d'une maladie fort extraordinaire. — De simples gestes opèrent des cures merveilleuses. — Les somnambules ressentent les mêmes douleurs que les malades pour lesquels on les consulte; la maladie peut quitter ceux-ci et se transporter chez les somnambules. — Remèdes fort bizarres. — Vue intérieure, vue de maladies. — Le rapport entre le somnambule et le malade s'établit aussi par des objets que ce dernier a touchés.

Multiplication des phénomènes propres à détruire l'incrédulité concernant le merveilleux dans le dix-neuvième siècle.

Si l'esprit des masses, lorsqu'il s'agit du merveilleux, est toujours fourvoyé dans les négations et dans les accusations d'imposture et de jonglerie, les faits ex-

traordinaires qui se sont multipliés sous les yeux des savants ne permettront plus bientôt à un grand nombre d'entre eux d'accepter une explication aussi niaise qu'elle est injuste; les phénomènes du magnétisme, et beaucoup d'autres qu'on exposera dans leur temps, vont opérer peu à peu une révolution complète dans les esprits sérieux, laquelle finira par entraîner un jour les masses elles-mêmes. Rien n'était plus propre effectivement que les faits transcendants du magnétisme pour produire ce résultat.

Magnétisme au dix-neuvième siècle.

L'inventeur du mesmérisme n'ignorait pas tout ce que cette prétendue science offrait de merveilleux; mais il avait plusieurs raisons pour le cacher même aux adeptes; il s'agissait pour lui simplement de faire des cures extraordinaires au moyen d'un agent inconnu. Ceux qui se livrèrent aux pratiques du magnétisme par pure philanthropie ayant reconnu ce merveilleux, furent insensiblement amenés à le révéler : c'était alors sans danger pour une invention dont les avantages avaient été constatés par une foule de guérisons bien réelles.

Si on avait pu soupçonner Mesmer d'être un charlatan, on ne pouvait raisonnablement flétrir de ce titre MM. d'Eslon, de Puységur et tant d'autres qu'on aura occasion de nommer. D'Eslon, médecin du comte d'Artois, reçoit de la Faculté de médecine de Paris, qui l'avait attaqué de la manière la plus injurieuse, l'injonction de désavouer son ouvrage sur le magnétisme, sinon il sera rayé du tableau. D'Eslon, sans cesser d'être respectueux pour la Compagnie, brave son mépris et ses sarcasmes pour soutenir ce qu'il re-

garde comme la vérité, c'est-à-dire une découverte qui va permettre à chacun de soulager l'humanité.

Pouvait-on soupçonner MM. de Puységur? — Laissons parler M. Cloquet, qui avait vu pendant un mois ce qui se passait au château de Busancy : « Pendant que j'observais ce spectacle, dit-il, j'ai entendu prononcer le mot *charlatanisme*. — Il est possible, me suis-je dit, que deux jeunes gens légers, inconséquents, arrangent pour une seule fois une scène convenue d'illusions, de tours d'adresse et fassent des dupes dont ils riront; mais on ne me persuadera jamais que deux hommes de la cour, élevés avec le plus grand soin, qui viennent dans l'âge des jouissances se délasser à leurs terres, abandonnent leurs affaires pour se livrer à l'ennui de dire et de faire toute la journée des inutilités, des faussetés; cette continuité de mensonges et de fatigues répugne trop à leur nature et à leur caractère. — Interrogez les malheureux qui sont venus implorer les secours du seigneur de Busancy, tous diront : Il nous a guéris, consolés; c'est notre père, notre ami. »

Après cette réflexion, qui peut être appliquée à une foule d'autres magnétiseurs, nous ajouterons qu'à la suite d'une longue détention durant la fureur révolutionnaire, on retrouve de 1807 à 1811 cet ancien officier général d'artillerie non moins zélé qu'en 1784; ses écrits magnétiques, fruit de longues observations, prouvent même qu'il avait fait de grands progrès. — Dans une lettre écrite le 4 juillet 1811 à la Faculté de médecine de Paris, Puységur dit « que, tout en payant à Mesmer son tribut de justice, il n'a point dissimulé ses fautes. » Mesmer s'occupait de magnétisme sous son seul point de vue curatif; « ayant cherché à l'expliquer, il avait négligé dans cette mine si riche en

phénomènes tous ceux dont il ne pouvait rendre raison. Il prisait si peu le somnambulisme, ajoute Puységur, que lorsqu'il lui présenta Victor, le premier et le plus étonnant somnambule qu'il ait vu, Mesmer l'examina froidement et ne lui sut nul gré de sa déférence. »

La plupart de nos magnétiseurs les plus fameux en ont fait autant et semblent plus contrariés que frappés des merveilles du magnétisme. — « Laissons ce merveilleux inexplicable, disent-ils, et attachons-nous à ce que le magnétisme présente de réellement utile. »

C'est précisément ce côté merveilleux qui les embarrasse qui appartient au présent ouvrage. Nous avons donc à peine commencé notre tâche; quoique forcé de marcher dans ce pays de féerie avec des bottes de sept lieues, nous essayerons pourtant de le décrire, et, quelque vaste qu'il soit, de planter quelques jalons pour guider le voyageur. Si plusieurs points de cet exposé qui restera certainement fort incomplet sont niés par quelques individus opérant des cures par le magnétisme mais étrangers à ses autres prodiges, ils ne seront point niés par ceux qui ont lu les ouvrages de tant d'auteurs qui ont rapporté leurs nombreuses observations, et dont la science et la loyauté sont inattaquables.

Qu'est-ce que le magnétisme, divers procédés magnétiques.

Magnétiser, dans son acception la plus vulgaire, c'est le moyen, par certains gestes, de guérir ou du moins de soulager un malade; enfin de causer chez certains individus le sommeil magnétique, et même le somnambulisme, qui conduit à l'extase. Il ne s'agit pas dans cet ouvrage d'apprendre à magnétiser; nous dirons seulement qu'il existe plusieurs théories qui

emploient des pratiques différentes. La plupart supposent qu'il y a transmission d'un fluide; mais, quoique les procédés varient selon les écoles, tous produisent les mêmes effets. A Mesmer, par exemple, qui trouvait des pôles, qui reconnaissait l'influence des planètes, etc., il fallait des baguettes de fer, un baquet; — à Puységur il ne fallait que l'attouchement et la volonté. — L'abbé Faria disait : « Je le veux ! » et il était obéi. — Plusieurs magnétiseurs enseignent qu'il suffit de vouloir et de croire; la curiosité, le seul désir de produire des effets singuliers, n'obtiennent rien ou fort peu de chose. La foi nécessaire au magnétiseur n'est pas de rigueur dans celui qu'on magnétise, l'incrédulité absolue peut être cependant un obstacle. — Tardy de Montravel dit qu'il faut une volonté forte, point d'hésitation. — Dupotet prétend même que la foi n'est nécessaire ni chez le magnétiseur ni chez le magnétisé, etc. — Il paraît néanmoins bien constant, d'après la plupart des expérimentateurs, que l'incrédulité du magnétiseur et même des spectateurs a souvent fait manquer les opérations. L'incrédulité du sujet magnétisé peut lui causer des convulsions qui dureraient plusieurs jours. Dans une réunion bien intentionnée, le magnétisme réussit à souhait. Deleuze, en magnétisant une femme qui éprouvait depuis sept ans des douleurs affreuses, recommandait à dix ou douze personnes présentes de réciter le chapelet, non qu'il accordât ce succès au chapelet, mais l'union d'intention produit les meilleurs effets, car rien alors ne contrarie le fluide. — Aubin Gauthier (*Rev. magnét.*, p. 515-531) pense de même et va plus loin; — il s'agit d'un miracle opéré en 1844 à l'église dans une communauté où plus de soixante frères priaient, et le supérieur avec eux, pour une pauvre malade. Au

moment où l'on chantait le *Monstra te esse matrem*, la guérison s'opère; quoiqu'il n'y eût là ni magnétiseur ni foi au magnétisme. Aubin Gauthier lui attribue pourtant cette cure; « c'est le fluide, ce sont les esprits vitaux, dit-il, de tous ces religieux, qui, étant dirigés sur la malade, l'ont guérie. — Rien, comme on le voit, de si capricieux et de si bizarre que le magnétisme[1].

Les signes visibles de l'opération magnétique peuvent consister dans l'imposition des mains, dans des gestes ou passes, dans l'insufflation, dans le regard, etc. On peut magnétiser par les mêmes moyens : de l'eau, des anneaux, des plaques de verre, etc. — Ces différentes substances, imprégnées de fluide, produisent les mêmes effets; de sorte que plusieurs magnétiseurs sont d'avis que les exorcismes n'étaient qu'une magnétisation.

L'école spiritualiste, qui avait beaucoup de partisans surtout en Prusse et en Allemagne, regardait l'action physique comme étant à peu près inutile. (V. Deleuze, *Hist. critiq. du magnétisme*, t. Ier, p. 99-100.) Les uns pensaient que l'âme produit tous ces phénomènes extraordinaires; d'autres associaient des doc-

1. Comment se fait-il qu'une épouse, une mère ne magnétise pas l'objet de son affection, un époux, son enfant en leur projetant instinctivement son précieux fluide, qui doit tout naturellement se diriger sur les êtres chéris qu'elle soigne? — « Sans doute elle désire vivement leur guérison, dira-t-on, mais pour envoyer son fluide, il faut le vouloir, et pour le vouloir il faut le savoir. » — On répondra : Si, d'après M. Aubin Gauthier, des religieux ont pu opérer une cure aussi prodigieuse sans le savoir, cette mère, ou cette épouse pourrait obtenir à son insu le même succès. — Cela prouve que M. Gauthier se trompe ici ou que l'agent magnétique n'étant pas dirigé par l'instinct, il a fallu qu'une révélation le fît connaître au premier qui s'en est [illegible]vi.

trines mystiques et faisaient intervenir les anges, etc.

La société exégétique de Stockholm pensait « que ce qu'il y a de physique est secondaire; le principal est de l'ordre spirituel et moral. Il y a deux manières de magnétiser : l'une physique, et le principe qui lui donne de l'activité, c'est le désir et la confiance; l'autre est surnaturelle, et le succès dérive aussi du désir soumis à la volonté de Dieu, dont le magnétiseur implore la bénédiction : ici les anges, quelquefois même les démons, dirigent le fluide. Quand le malade est tombé en extase, les esprits se succèdent et lui révèlent des vérités sublimes; on est assuré que ce sont les âmes des morts, en les interrogeant sur le nom qu'ils ont porté de leur vivant. » (V. Deleuze, *Ibid.*, t. II, p. 295-297.) — Cet aperçu est trop court, l'occasion viendra d'être plus complet.

Puissance de l'agent magnétique.

On éprouve de l'embarras à faire un exposé des phénomènes magnétiques, tant ils sont variés, bizarres, extraordinaires; d'autre part, chaque chef d'école admet ce qu'il a vu et nie d'ordinaire ce qu'il n'a pas vu, parce que sa théorie ne l'explique pas. Il est suivi par ceux qui ont adopté cette théorie; de sorte que certains faits attestés par les uns sont niés par d'autres : les premiers sont-ils moins bons observateurs, ont-ils moins de loyauté? On ne les en accusera pas. Les disciples de chaque école sont nombreux, tous rapportent ce qu'ils ont vu. L'autorité du témoignage est aussi imposante chez les uns que chez les autres; on ne saurait donc rejeter les faits, sous le prétexte qu'ils sont trop merveilleux; d'ailleurs, ceux qui sont le plus universellement admis n'étant pas moins incom-

prédisposables, on n'a aucune raison de faire un triage.

Les magnétiseurs les plus instruits conviennent que le magnétisme n'est pas une science; les uns d'une manière, les autres d'une autre, opèrent les choses les plus extraordinaires quand l'agent magnétique veut bien ne pas être rétif.

Si nous procédons à un classement, on ne peut mieux faire que d'adopter celui des démonologues pour la magie : ainsi on retrouvera le sommeil magnétique, qui correspond à la magie somnifère; le sommeil somnambulique, extatique, aux possessions, à l'extase des sorciers; à côté du pouvoir de guérir, on voit celui de maléficier, c'est-à-dire de causer la surdité, le mutisme, la cécité, la paralysie, etc., etc.,; enfin on retrouve le cortége ordinaire de la magie, la divination, les prévisions, la vue des choses cachées, la communication de pensées, les évocations de la nécromancie, le don des langues, les apparitions d'esprits, l'obsession, etc.

Sommeil magnétique.

Si l'on peut soulager et guérir un malade avec certains gestes, il est moins aisé de l'endormir; il faut, d'après les magnétiseurs, certaines conditions physiologiques qu'on ne trouve pas chez tout le monde; — certains tempéraments, comme on l'a vu, favorisaient aussi la possession. — Les uns disent qu'on trouve disposé environ un sujet sur dix, tandis que d'autres soutiennent qu'on peut endormir les plus rétifs; c'est une question de temps. — On en a vu qui ont été agités par différentes convulsions pour avoir voulu témérairement résister à l'agent magnétique.

Les signes qui se manifestent sont ordinairement

le globe oculaire convulsé, des mucosités qui s'échappent des lèvres, des pandiculations ou bâillements, etc., etc.

Quelquefois les pulsations, de 65 par minute, s'élèvent jusqu'à 120. Les paupières du sujet s'agitent convulsivement; il dort, et pourtant il entend son magnétiseur. On peut l'endormir même à distance et à son insu. — Le docteur Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu, désire qu'une de ses malades, magnétisée par M. Dupotet, s'endorme. — Ce dernier s'était caché dans un cabinet. — Le sommeil survint au bout de trois minutes. — Le docteur Récamier, assistant à une semblable expérience, employa toutes les précautions voulues. Le magnétiseur était séparé de la salle par une épaisse cloison; le sommeil survint; M. Récamier toucha le sujet, le pinça, et fut convaincu. Ces expériences ont été souvent répétées. On a changé les heures, les circonstances; le jour est choisi par les médecins; il ne peut donc y avoir de doute. (V. Dupotet, *Cours de magnétisme,* p. 106 et suiv.)

On ne saurait entrer dans tous ces détails; mais souvent le sommeil magnétique s'opère à de longues distances. M. l'abbé Loubert, convaincu de ce fait, voulut en faire l'expérience; le sujet prévenu était dans sa maison, et lui se trouvait, à midi, devant l'horloge du Louvre... Il se représente cette personne par la pensée et l'endort à midi. Ce fait fut vérifié. (V. Loubert, *Magnét. et somnamb.*, p. 232.)

L'auteur des *Entretiens sur le magnétisme* affirme que souvent la volonté agit à de grandes distances et qu'il y a perception de l'idée du magnétiseur. Il cite des faits curieux. Le fluide parcourt l'espace, nul obstacle ne peut l'arrêter; ce magnétiste semble cependant craindre que chemin faisant il ne s'attache à un sujet

d'une grande susceptibilité magnétique (V. *Entret. sur le magnét.*, par A.-L.-J. D***, p. 60, 146, 154); mais cette crainte paraît fort chimérique, car ce fluide s'acquitte de son message d'une manière fort intelligente.

Sommeil somnambulique.

Le sommeil devient quelquefois somnambulique, ce qui conduit à l'extase, état auquel, dit-on, tous les somnambules ne sont point appelés, mais un dixième seulement de ceux qui tombent dans le sommeil magnétique. — D'autres ne partagent pas cette opinion. — Il en est qui prétendent que les malades seuls deviennent somnambules et que cette faculté se perd par la guérison; d'autres prouvent par des faits qu'on est somnambule sans être malade. — Nous verrons plus loin ce que cet état présente de merveilleux; qu'il suffise maintenant de dire que la voix a un timbre particulier; la parole est brève, accentuée comme dans les possessions; « les somnambules s'expriment comme si un être étranger parlait dans le creux de leur estomac, » dit le docteur Bertrand (V. *Du somnambulisme*, p. 233), ou « qu'il y eût deux interlocuteurs. » (V. Deleuze, *Hist. critique*, t. Ier, p. 188.) — « Il y a sentiment de dualité, ajoute Ségouin. (V. *Myst. de la magie*, p. 206.) — Ensuite tout est oublié, à moins que le magnétiseur ne veuille que les somnambules en conservent le souvenir. Cet état surprit vivement le marquis de Puységur en l'observant dans son jardinier. C'est près de ce jeune homme simple, affaibli par la maladie et les chagrins, et par cela même plus propre à être remué par l'agent de la nature, qu'il s'instruisit... (V. *Mém. pour servir à l'hist. du magnét.*, Londres, 1786, p. 28.)

Le somnambulisme n'est pas un sommeil, c'est une autre vie, qui peut subsister durant des mois et des années, qui peut même être ignorée de ceux qui s'entretiennent avec le somnambule; il est soumis à son magnétiseur, et ne peut que ce que celui-ci veut; on peut le rendre étranger à tout ce qui l'entoure, l'empêcher de percevoir les plus grands bruits, de sentir les douleurs les plus vives, l'envoyer où l'on veut; il voit ce que connaît son magnétiseur.

Ces divers phénomènes vont être exposés avec plus de détails dans les paragraphes suivants, mais on prévient le lecteur qu'il est à peu près impossible de les réduire à une classification rigoureuse.

Extase magnétique; les effets du magnétisme.

C'est le degré le plus élevé du somnambulisme, et très-rare d'après M. le docteur Charpignon; à peine sur vingt somnambules lucides trouve-t-on un extatique. « On a pris souvent, dit-il, une haute lucidité pour l'extase : c'est le dernier degré d'expansion que puisse atteindre le système nerveux; l'on y entre en rapport avec les habitants du monde invisible. L'extatique n'entend plus son magnétiseur, il peut se transporter dans des lieux inconnus de ceux qui l'entourent, voir ce qui s'y passe, etc. L'âme est sur la limite du monde physique et près de perdre ses rapports avec son corps, elle le méprise et désire la mort; consultée sur des événements importants, elle cède rarement à vos sollicitations, elle veut jouir de sa félicité. »

Ce phénomène magnétique, qui commence par le sommeil et qui peut aller jusqu'à l'extase, constitue un état analogue à celui des possessions, où le démon, comme on l'a vu, est le maître de l'organisme et en

quelque sorte de la volonté de l'individu. — Un fait singulier parmi toutes ces étrangetés, c'est que les somnambules peuvent causer du mal à autrui et même à leurs magnétiseurs. (V. Charpignon, *Physiol. du magnét.*, c. IV.)

Le docteur Ricard en a rencontré qu'il a forcés de s'arrêter et de se repentir de leurs perfides desseins en les foudroyant pour ainsi dire quand ils résistaient et en leur laissant les souffrances qu'ils destinaient aux autres. — « Les gens connus sous le nom de sorciers, dit-il, exerçaient la même influence, c'était une action magnétique réelle; sans se douter du magnétisme, ils en avaient la puissance terrible. »

La multiplicité de choses prodigieuses que l'on aurait à exposer après avoir compulsé environ trente ouvrages sur le magnétisme, cause un certain embarras; car on n'en peut donner ici qu'un assez faible échantillon, et pourtant c'est précisément cette multiplicité partout qui prouve les faits magnétiques.

Insensibilité.

Le sujet en somnambulisme n'entend et ne sent qu'autant que son magnétiseur le veut. — « En présence de vingt personnes, dit M. Bouillet, on a tiré un coup de pistolet à l'oreille d'une somnambule, les spectateurs en tressaillaient; celle-ci ne se douta de rien et continua de parler. — Devant une commission convoquée le 29 décembre 1826, la demoiselle Samson fut magnétisée par Dupotet. Le rapporteur renversa une table sur le parquet, avec une bûche qui était placée dessus. Ce bruit improvisé qui effraya les assistants ne fut pas entendu de cette demoiselle.

L'insensibilité a été très-souvent constatée chez les

sujets endormis par l'agent magnétique, nul n'en doute aujourd'hui : l'organisme est modifié de manière à ne sentir ni les caustiques, ni le fer des bistouris, ni l'action des gaz les plus délétères. Le docteur Bertrand a vu un somnambule entouré de spectateurs nombreux qui enfoncèrent dans sa chair peut-être cinquante épingles ; il chantait, et rien n'annonça dans sa voix le plus léger trouble.

En 1828, M. Fouquier, médecin à la Charité, sous le prétexte d'aider un somnambule à marcher, lui prit la main, et lui enfonça de toute sa longueur une épingle entre le pouce et l'index ; il lui traversa de part en part l'oreille gauche, le somnambule ne sentit absolument rien.

A Caen, en présence de vingt médecins, M. Lafontaine soumit son sujet à l'action d'une pile des plus fortes. M. de La Foy, professeur de physique, dirigeait les expériences. M. le docteur Lebidoie, dans son incrédulité, prétendit qu'il soutiendrait le choc électrique comme le somnambule, mais il fut renversé et resta quelque temps sans se remettre. — Le sujet fut impassible. (V. Lafontaine, *Art de magnétiser*, pag. 99.)

M. Foissac magnétisait Cazot devant une commission académique : on mit sous le nez de celui-ci de l'ammoniaque ; on lui enfonça des épingles ; on le pinça horriblement, etc. — Rien ne put l'éveiller.

En 1829, le docteur J. Cloquet fit l'ablation d'un sein à la dame Plantain, magnétisée par le docteur Chapelain. L'opération dura douze minutes, pendant lesquelles cette dame causa tranquillement, et ignorait à son réveil que l'opération eût été faite. (Voir *les différents traités de magnét.*)

Ce pouvoir donné au magnétiseur de neutraliser la

douleur, rend fort croyable ce qu'on a dit des sorciers, qui pouvaient empêcher celles de la torture.

Un somnambule n'entend que son magnétiseur, — à moins que celui-ci ne veuille autrement. Outre ce privilége, il peut s'en faire entendre à des distances où nul, dans l'état ordinaire, n'entendrait rien.

Puissance du magnétiseur sur son sujet. Le magnétisme s'attache aux diverses substances.

Un magnétiseur se fait suivre où il veut. Deleuze magnétisait souvent un jeune homme; et revenant un jour de la campagne, il lui impose les mains et lui dit : « *Dormez* et *marchez.* » A l'instant il soupire et marche... Quand il rencontrait quelqu'un, il disait : « Voilà un fluide qui passe. » — Le magnétiseur envoie ses somnambules où il lui plaît. « Je puis fixer la durée de leur sommeil, les faire venir chez moi à heure fixe, quelque temps qu'il fasse, sans qu'elles sachent qu'elles obéissent à ma volonté, » dit l'auteur des *Entretiens sur le magnétisme* (p. 176).

M. de Puységur, parlant de son jardinier, dit: « Je n'ai pas besoin de lui parler, je pense devant lui, il m'entend et me répond. Vient-il quelqu'un dans sa chambre, il le voit si *je veux*, il lui parle, dit les choses que *je veux* qu'il lui dise... Quand il veut dire plus que je crois prudent qu'on n'en entende, alors *j'arrête ses idées, ses phrases* au milieu d'un mot, et *je change* son idée totalement. » (V. *Mém. pour servir à l'hist. du magnét.*, p. 29.)

« Le maître (M. de Puységur), dit M. Cloquet dans le *Détail des cures opérées à Busancy*, a le pouvoir, non-seulement de se faire entendre de ses somnambules en crise, mais je l'ai vu plusieurs fois présentant le

doigt à un de ces êtres dans un état de sommeil spasmodique, se faire suivre partout où il a voulu, ou les envoyer loin de lui, soit dans leurs maisons, soit à différentes places qu'il désignait sans leur dire; retenez bien que le somnambule a toujours les yeux exactement fermés. »

On a dit que le somnambule oubliait tout à son réveil, il peut même oublier ce qui s'est passé dans sa vie normale. — Il avait été fait un vol considérable à ce même auteur des *Entretiens*, sa somnambule en connaissait l'auteur, mais comme elle devait de la considération à cette personne qui demeurait avec elle chez A.-L.-J. D***, elle pria celui-ci de lui en ôter le souvenir; ce qui eut lieu. (*Ibid.*, p. 180.)

Le somnambulisme peut subsister durant de longs mois. « Le comte de B***, dit M. le conseiller Chardel, avait une femme qui éprouvait une répugnance insurmontable pour s'embarquer; il la mit en somnambulisme et ne l'éveilla qu'en Amérique. » M. Chardel a mis lui-même en somnambulisme, durant plusieurs mois, deux somnambules. (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 242 et 243.)

Le somnambulisme lucide peut exister pendant l'état de veille. — Deleuze a observé cet état chez deux demoiselles qui étaient parfaitement éveillées.

On peut endormir quelqu'un à distance, sans qu'il le veuille. — C'est le magnétisme rayonnant d'après Ricard. (V. *Journ. du Magnét.*, sept. 1841.)—En janvier 1841, la séance étant terminée, le sujet causait auprès d'une braisière, avec deux gardes de ville, et M. Lafontaine était entouré de personnes qui, discutant avec lui, demandèrent, si, de sa place il pourrait endormir son sujet. Il répondit affirmativement, et le phénomène eut lieu. On lui propose d'endormir, de-

puis la maison du docteur Renant, son sujet, qui était dans la même salle de la mairie, c'est-à-dire à un demi-kilomètre; toutes précautions furent prises, on se rendit à cette salle, où on trouva ce dernier, dormant du sommeil magnétique[1].

Une foule d'expériences prouvent que le magnétisme s'incorpore dans les corps, etc., alors aucune force physique ou chimique ne peut le détruire. On a lavé des objets magnétisés, avec de l'eau, de l'alcali, de l'ammoniaque, de l'acide nitrique, sulfurique..., ils ont continué de produire le sommeil magnétique. La cire, le soufre, l'étain magnétisés, n'ont point perdu leur vertu par la fusion; il en est de même d'une baguette de fer rougie au feu.

Le docteur Lœwenthal avait fait ces expériences à Moscou, répétées par M. Dupotet avec toutes les précautions possibles; aussi le célèbre Eschenmayer disait « qu'il y a là un principe actif, lequel résiste à toutes les forces mécaniques, physiques et chimiques, et s'attache aux corps comme un être spirituel, et triomphe même de l'action du feu. » (V. Dupotet, *Cours de magnét.*, pag. 114-119.)

On vient de voir ici que rien ne saurait détruire l'agent magnétique; on voit le contraire dans les *En-*

1. Ce pouvoir d'agir à distance sur quelqu'un serait terrible. Heureusement dans le magnétisme comme dans la sorcellerie, un magnétiseur est loin de pouvoir toujours en user. — M. Dupotet, après avoir dit que c'est une propriété physique résultant de l'organisation, que l'on a beau alléguer pour la nier des essais infructueux, poursuit ainsi : « Il est trop heureux que nous ne puissions faire usage de ce pouvoir toutes les fois que l'envie nous en prendrait. Nous devons désirer qu'il en soit toujours ainsi; car, je vous le demande, dans quel état de perturbation serait la société si nous pouvions à chaque instant troubler chacun de ses membres? C'est déjà beaucoup trop que nous le puissions dans certains cas. » (V. *Cours de magnét.*, p. 113.)

tretiens sur le magnétisme, où la chaleur, selon l'auteur, le brûle et le dissipe.—Quelle bizarrerie! (V. p. 261.)

Le lecteur en est averti, nous marchons à pas de géant, sans pouvoir nous étayer toujours de preuves, de pièces justificatives, etc.; — qu'il veuille bien comme nous parcourir les revues, les journaux des magnétiseurs et leurs nombreux traités, en voyant mille autres merveilles, il ne doutera plus de celles-ci. En continuant cet exposé nous espérons d'ailleurs nous compléter; car, en traitant un sujet, on sera conduit à parler de plusieurs autres.

Cures magnétiques, instinct des remèdes.

Inconstance, singularité, contradiction, bizarrerie en tout et partout, c'est ce qui est constant ici.—C'est une merveille qui étonne, qui stupéfie le lecteur, mais qui ne permet pas d'espérer que le magnétisme puisse jamais être une science. On croit disposer de l'agent au moyen de tels ou de tels procédés, mais rien de si fantasque; prenez-le tel qu'il est, acceptez ce qu'il vous donne; résignez-vous à subir ses caprices. Quelquefois cet agent occulte, soit qu'il veuille tromper, soit même parfois qu'il se trompe ou qu'il soit impuissant, semble se jouer d'un pauvre magnétiseur, mais il n'en est pas moins très-constant qu'il a produit souvent des milliers de cures surprenantes sur des malades abandonnés des médecins; que des passes magnétiques en ont soulagé d'autres; que des somnambules ont vu leurs propres maladies et celles des personnes qui les consultaient; qu'ils les ont guéries en prescrivant des remèdes qui devaient naturellement tuer parfois les malades. — On doit donc cesser d'être surpris que l'antiquité ait cru que les dieux révélaient

la vertu de certaines substances; ces dieux étaient peut-être l'agent magnétique.

On a vu précédemment un vrai philanthrope, dont la calomnie n'a pas osé noircir la biographie : — le comte de Puységur, entouré dans son château de Buzancy de deux cents malades qu'il traitait magnétiquement. Il a composé divers ouvrages sur le magnétisme, où il expose avec candeur tout ce qu'il a vu. Les nombreuses expériences de cet homme de bien vont nous révéler des choses aussi indubitables que merveilleuses.

On va citer, en les abrégeant, quelques faits pris au hasard dans ses livres. Transportons-nous au 29 décembre 1810. — Aubry, âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, était allé au château pour faire solder son mémoire. Quand il se disposait à s'en aller, M. de Puységur s'aperçut qu'il était souffrant, et l'interrogea : — Les reins avaient été rudement froissés, il y avait quinze jours, par une lourde échelle, et depuis ce temps, fièvre, insomnie, élancements dans la tête, etc. M. de Puységur lui proposa de le toucher, il accepta. Le somnambulisme survient, il l'interroge; le malade explique son mal et se prescrit des remèdes; il prédit la marche de sa maladie, et le bien qu'il attend de ces remèdes; non-seulement il indique les simples, mais il voit le lieu où ils croissent; ce qu'il ignorait complétement dans l'état de veille. — Oubli de tout au réveil.

On regrette de ne pouvoir suivre le journal du traitement. — Aubry donne des consultations, voit l'indisposition de François, domestique de M. de Puységur, prescrit un traitement, et fixe le jour de sa guérison; éveillé, il s'étonnait de tous ces prodiges. — M. de Puységur lui dit un jour, qu'il peut le faire mar-

cher en dormant : Aubry ne peut le croire. — « Quoi ! disait-il, quand mon pied donnera contre les mottes qui sont si dures (il gelait très-fort), je m'en apercevrai peut-être bien. » M. de Puységur l'endort, lui fait traverser les cours, le parc, marcher sur un terrain raboteux, en s'entretenant ensemble du temps et des chemins; arrivés chez le maréchal ferrant, dont la femme était malade, on y fait venir celle d'Aubry; celle-ci le voyant causer tranquillement assis au coin du feu, le croit éveillé et veut rire avec lui de son aventure, mais il ne l'entend pas. — M. de Puységur les met en rapport, ils causent ensemble, et Aubry dit à sa femme : « Que telle nuit il sera parfaitement guéri, qu'il a échappé à une maladie bien longue et bien sérieuse, etc. » M. de Puységur lui ouvre enfin les yeux, et il fut fort surpris d'avoir fait une si longue promenade sans s'en douter.

Cet exposé est trop bref pour pouvoir en détailler le merveilleux. Les malades prédisent l'arrivée de leurs crises pour tel jour, leur durée pendant tant de minutes; ils s'ordonnent tel breuvage, tel cataplasme composé de tant de simples; ils voient l'organe affecté, annoncent l'effet que doivent produire les diverses substances; puis au réveil, oubli et ignorance grossière comme avant. C'est ce que l'on observe dans les malades de Puységur, et qu'on retrouvera ailleurs.

M. de Puységur cite une demoiselle L..., qui, questionnée sur son état de somnambulisme, répondit constamment que c'était un bienfait du Tout-Puissant. — Pressée de questions, celle-ci disait : — « Celui qui permet que je voie telle chose, ou que je fasse telle réponse, ne me permet pas de porter la vue plus loin. Il faut s'humilier et se soumettre. » — « Elle a toujours préconisé, continue-t-il, le bon effet des arbres

magnétisés, etc. » (V. Puységur, *Recherches physiologiques*, p. 196.)

Le chevalier D... demandait un jour à cette somnambule, si dans cet état les femmes étaient encore coquettes? Elle répondit : « Que si l'on concevait à quelle distance les hommes se trouvent de tout vrai somnambule, M. le chevalier ne serait pas tenté de penser qu'une femme en cet état puisse conserver de la coquetterie. — Quelle différence, disait-elle une autre fois, après une crise où elle avait eu du délire, entre cet état d'imbécillité et la clairvoyance somnambulique ! »

« La vision de leurs maux et de ceux de leurs semblables est inconcevable chez les somnambules, dit M. de Puységur. Le fait est pourtant réel, il y en a peu de bons qui ne jouissent de la faculté de connaître les remèdes, de pressentir les événements. » — Quand on les interroge, il y faut de la simplicité d'esprit, ne point douter, renoncer à ses préjugés, ne pas vouloir nier systématiquement, etc. « Je ne sais, ni ne comprends pas plus aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans, ajoute le même auteur, comment en touchant un malade je le rends somnambule; mais puisque ce phénomène se renouvelle sans cesse sous ma main, il faut bien que mon esprit s'habitue à l'admettre. » (*Ibid.*, p. 204.)

Après avoir longuement exposé la maladie d'Agnès Burguet, femme du maréchal, maladie qui lui fit prolonger son séjour à Buzancy, M. de Puységur nous apprend que, forcé par la mort de son frère de retourner à Paris, il tomba dans une maladie de langueur, qui l'empêcha de revenir à Buzancy; il se fit remplacer par Ribault, son valet de chambre, auprès d'Agnès Burguet. — Dès que celui-ci l'eut mise en som-

nambulisme, elle lui dit : « M. de Puységur pense à moi, et ne songe pas à lui-même, il faut donc que nous y pensions, car il est malade. » Elle charge Ribault de lui prescrire tout de suite cinq bains de rivière, des bouillons rafraîchissants, deux gros de follicules, un gros de sel d'Epsom, etç.

Ce traitement aggravant la maladie de M. de Puységur, celui-ci, malgré sa foi à la somnambule, n'osait continuer; il fallut que madame de Puységur l'y poussât. — Bref, ces remèdes l'ont guéri. — Puységur fut lui-même fort contrarié de l'indocilité d'Agnès; en somnambulisme, elle s'était ordonné trois bains et quinze sangsues; étant éveillée, elle envoyait promener Ribault. — De sorte que Puységur fit repartir sur-le-champ ce dernier pour Buzancy, où il arriva à temps.

On voit ensuite M. de Puységur faire venir à Paris Agnès Burguet, pour la traiter et la consulter sur sa propre maladie. — Celle-ci lui répond en somnambulisme, « que, s'il fait ce qu'elle va dire, il se portera à merveille le 23 août. » Elle refusa constamment, comme elle avait refusé à Ribault, de lui dire quelle était la maladie grave dont il était menacé, s'il ne suivait pas son traitement; puis elle finit par lui déclarer : « qu'il eût été d'abord paralysé, et qu'il serait mort le 22 août; mais de ne pas s'inquiéter, qu'en faisant *telle* chose, il se verrait reverdir comme un houblon. » — Ce qui eut lieu.

M. de Puységur a cité, entre autres faits concernant cette femme, celui qu'on va lire.—Un élève de la Faculté d'Édimbourg entendant dire à cette somnambule, que tel jour, à telle heure, elle rendrait son dépôt d'humeur, manifestait quelque doute; on l'engagea à rester pour en être témoin, et bientôt son doute cessa.

Ce récit, quoique fort incomplet, doit prouver l'importance que M. de Puységur attachait au somnambulisme et sa bonne foi; on le voit parfois douter, mais d'ordinaire plein de confiance, il ne craint ni voyages, ni frais pour aller provoquer cet état. Il rapporte une foule de maladies prédites et guéries. — Comme lui, on est surpris de voir dans les faits de somnambulisme deux individus entièrement étrangers l'un à l'autre, dont l'un connaît la maladie de l'autre, quoiqu'il en soit éloigné de cent lieues. Ces faits rares alors ont été souvent constatés depuis par les plus fameux médecins. Ce qui les étonnait davantage, ce n'est pas de voir un ignorant préciser des remèdes aussi bien que les médecins, mais en ordonner que la science condamne, et qui pourtant guérissent. Serons-nous surpris que plusieurs aient pensé qu'ils étaient dus au même agent qui ordonnait aussi dans les temples des faux dieux des remèdes contraires, qui rendaient la santé à tant de malades?

Quoi de plus étrange, en effet, que de voir la nommée Pétronille, devenue épileptique par suite de la frayeur qu'elle eut en tombant dans le canal de l'Ourcq, demander, pour être guérie, qu'on la jette dans l'eau à l'époque de ses menstrues, et qu'on l'y retienne durant un certain temps. — Hors de l'état somnambulique, ces malheureuses se récriaient contre leurs propres prescriptions. Pétronille résistait : on la lança dans l'eau, on l'y tint plongée si longtemps, que, presque asphyxiée, on fut obligé d'employer les moyens propres à rappeler les noyés à la vie. Ce traitement extraordinaire la guérit.

Dans la longue maladie de la dame Comet, rapportée par le docteur Teste (V. *Manuel prat. de magnét.*, p. 340 et suiv.), celle-ci prédit qu'elle aura le 7 dé-

cembre 1839 un point de côté. Sans avoir nul égard à ses règles, elle prescrivit une saignée de vingt onces. — Le 7, en effet, vive douleur au côté gauche. Le soir on reconnaît que ce n'est point une simple fluxion de poitrine, mais un état fort extraordinaire du système nerveux, une maladie étrange qu'on ne peut décrire. — Elle se prescrit une dose énorme d'opium et la saignée de vingt onces, qui fut suivie d'extase et de catalepsie. Durant cet état elle paraît être en rapport avec un être que nul autre qu'elle ne voit et n'entend; elle prédit enfin la marche de sa maladie et en indique le traitement. « Il faut encore une saignée d'une livre pour le surlendemain, » dit-elle. — Mais on hésite, on discute... — En définitive, la malade est si mal, qu'on suit ses ordonnances à la lettre. On lui tire dix-sept onces. — « Tout va bien, » fait observer la malade; mais le 12 elle ordonne une autre saignée pour le 15. — Le docteur Frapart dit : « Cela nous mit aux champs. » Il était prêt à résister, mais il avait tant de foi aux somnambules, qu'il y consentit. D'ailleurs on ne savait plus que faire.

La veille de cette saignée, madame Comet dit « qu'il faudra lui tirer encore vingt-quatre onces très-fortes, car il faut une syncope. » — Son mari hésite..., tout cela lui semble impossible. Mais le docteur Frapart a pris son parti : « Jamais somnambule, selon lui, ne s'est suicidée. » — On tire près de vingt-cinq onces et la syncope ne vient pas. Des accidents surviennent, la famille se désole; le docteur a tant de confiance en l'étoile qui les guide qu'il n'en craint que la disparition. Précisément l'extase fait défaut, l'étoile ne brille plus. On est entièrement désorienté, le docteur Frapart seul ne perd pas courage; — il avait raison; — en effet, l'extase survient : « Tout s'est bien passé,

dit l'oracle, la saignée n'est pas trop forte, donnez la dose d'opium. » — Les extases, la catalepsie, la marche de la fluxion, tout est annoncé, et la délivrance, prédite pour le mercredi 18 décembre, eut lieu le jour dit.

La maladie nerveuse continuait; nouvel accès tous les jours. — Le 30 décembre, elle en prédit un pour le 15 janvier; le 15 janvier un autre pour le 31, et tout se réalise. Enfin les accès s'éloignent; la convalescence arrive peu à peu et son génie tutélaire n'a cessé de la diriger.

« Cette histoire pathologique, dit M. le docteur Teste d'après M. Comet, fait naître de sérieuses réflexions et une invincible défiance de la médecine ordinaire. — La malade, tout à coup inspirée, a vu toutes les alternatives de son mal. Ce mystérieux pilote qui lui montre l'écueil lui trace aussi sa route. Mais entre les besoins actuels de son organisation souffrante et la médication qu'elle se prescrit, quel œil humain en découvrirait la liaison? — La médecine des extatitiques, comme l'expérience l'apprend, est à peu près la seule qui leur convienne; quel est le médecin philanthrope qui ne désirera, dans des cas difficiles, la survenance des extases? » (V. Teste, *Ibid.*, p. 355; et Comet, *la Vérité aux médecins.*)

Le magnétisme guérit les maux incurables.

« La guérison de madame Périer est une de celles qui ont fait le plus d'honneur au magnétisme, dit M. Teste. » (*Ibid.*, p. 362. — V. aussi *Annal. du magnét.*, nos 11-14.)

Cette dame, malade depuis onze ans, était abandonnée des médecins; on n'en retracera pas ici les

causes, telles que fistules, ulcères au rectum, etc. Il suffit de dire qu'en désespoir de cause, son mari, quoique prévenu depuis longtemps contre le magnétisme, consentit à en essayer; mais la tête lui tourne quand il voit sa femme décrire son mal, s'ordonner des remèdes, annoncer la marche de sa maladie, ses crises, etc. Puis lorsqu'il la croit guérie, celle-ci voit de nouvelles poches d'humeur se former et prédit leur évacuation, et elle lui enseigne à bien diriger son *fluide*. — « C'est ce qui rendra la vie, dit-elle, à ce sang mort et pourri. — Ta volonté est trop forte, lui disait-elle ensuite, et point en rapport avec lui... » — Elle prévoit tous les accidents qui peuvent lui arriver jour par jour, car elle en aperçoit la cause dans son corps et connaît les moyens de les détourner. — Sa science était si vaste sur ce sujet qu'elle ajoutait : « Il y aurait de quoi remplir des volumes. » — Elle voit aussi ce qu'elle doit faire après sa guérison. Malgré ses prévisions, son mari faisait parfois des bévues. — Le 11 janvier 1814, magnétisant de l'eau, comme celle-ci tenait la carafe, elle reçut l'influence destinée au liquide : aussitôt survint un rire convulsif. Elle conjure son mari de reprendre cette carafe, qui devient si lourde qu'elle ne peut plus la soutenir. Celui-ci veut lui faire goûter de l'eau magnétisée, ce qu'elle fait avec répugnance; mais il survient alors des douleurs d'oreilles, des nausées, avec fièvre, etc. — La malade expose la cause de ces accidents : « Elle avait défendu qu'on la magnétisât. Le fluide, au lieu d'aller dans la carafe, est allé sur elle avec abondance; enfin le verre lui-même lui est contraire. Si elle eût bu davantage, ses convulsions auraient tenu de la folie, etc. »

On ne peut citer toutes les choses extraordinaires

arrivées dans ce traitement; bornons-nous à dire que, comme elle l'avait prédit, cette maladie, jugée incurable, fut parfaitement guérie.

Guérison d'une maladie fort extraordinaire.

Au mois d'août 1819, le sieur Crooswijck, de Rotterdam, âgé de vingt ans, fut atteint d'épilepsie; les accès furent si graves, que, au mois d'octobre suivant, survinrent des paroxysmes de frénésie, durant lesquels quatre hommes pouvaient à peine le tenir. Il brisait tout, démolissait tout. Le savant docteur Sander, que l'on consulta le dernier, — après avoir reconnu l'insuccès de toute médication, décida le malade à se faire magnétiser dans un moment de calme. Le docteur Meijer, qui fut appelé, fut frappé d'étonnement et d'effroi en voyant cette fureur, et faillit reculer d'abord, craignant pour sa propre vie. Cependant, plein de foi en sa puissance magnétique, il brave tout danger personnel et commence son œuvre. Le malade se calme; il éprouve des convulsions; sa langue sort hors de la bouche; il a perdu la parole et conserve cependant toute sa raison; il est endormi enfin du sommeil magnétique. — Ce traitement est continué de deux jours l'un, puis surviennent des accès terribles de rage, que le docteur interrompt en lui soufflant dessus de toute sa force magnétique. Les spectateurs se réjouissent de voir le calme succéder aux accès; mais la fureur devient bientôt si alarmante que l'entreprise est des plus périlleuses. Pourtant on fait tomber le malade en somnambulisme, et dans cet état il déclare qu'il ne peut être guéri que par le magnétisme; il prédit ses accès, le danger que court le magnétiseur, et donne les moyens de l'éviter. « Cette rage sera si

violente un jour, dit-il, que je ne saurais répondre du péril... — Sa fureur sera excessive, il faudra la laisser aller pendant vingt minutes. Après avoir enfoncé les portes, on se jettera sur lui. Il n'ose assurer que cela réussira; cependant, si on ne l'entreprend pas, c'en est fait, il périra. — Mais songez-y, ajoute-t-il, dans aucun cas vous n'en sortirez *sans casser des œufs*. » Le pauvre somnambule pleurait. — Oubli complet au réveil.

Le jour redouté arrive, le docteur Meijer est accompagné du chirurgien Van Wagening. Il ôte sa cravate, qu'il remplace par une bande de carton; il se prépare pour le terrible moment prédit. — Un hurlement affreux commence l'accès; le patient déchire sa chemise et ses draps; on ôte les solives qui barricadaient la porte; chacun fuit, excepté le docteur, qui contemple, mais de loin, cette figure effrayante, cette langue pendant hors de la bouche, ces mains tendues vers lui comme des griffes. Cet aspect était épouvantable. Le combat va commencer, la lutte s'engage... — On n'essayera pas de la décrire. Les cheveux se dressent sur la tête du docteur; il souffle son fluide sur le furieux avec toute l'intensité possible. Ce souffle, si impuissant aux yeux de ceux qui ignorent sa vertu, terrasse au bout de six minutes le frénétique, qui tombe comme roide mort; son magnétiseur tombe à ses côtés, épuisé, ses habits en lambeaux. « Reposez-vous un peu, dit alors le somnambule, deux accès plus violents vont suivre. »

C'est encore par son souffle que le docteur paralyse sa rage... Il allait succomber, quand le calme survint; on s'en réjouissait. On n'avait encore rien fait; l'affligé prédit « que durant trois jours consécutifs il sera atteint de rage et d'hydrophobie; le troisième jour, le

mal sera à son comble ; si avant quatre heures de relevée il n'a pas bu de l'eau trois fois, sa perte sera inévitable. » — Le fou enragé brise de ses mains les meubles les plus solides, démolit les cheminées, les croisées sans se blesser les mains. La terreur le troisième jour est au-dessus de toute conception ; le frénétique a demandé une troisième fois à boire. — « Je prends la coupe, dit M. Meijer, mais il la renverse en tombant sur moi pour me déchirer à belles dents. L'heure fatale allait sonner, tout était perdu, le malheureux continuait ses démolitions, il allait briser la porte. Nous allions tous fuir, dans la persuasion d'avoir fait pour le sauver tout ce qui était humainement possible. Quatre heures allaient sonner, quand d'une voix tonnante il crie : « *A boire! à boire! à boire!* — Je cours vers lui, je lui présente la coupe, il hésite, il refuse ; j'épuise sur lui toute ma force magnétique, et il boit. » — Mais rien n'était fait encore... Il prédit dans le cours des magnétisations ultérieures trois autres accès plus terribles encore, qui eurent effectivement lieu dans une progression effrayante. — On avait pris la précaution de lui mettre une forte ceinture, à laquelle on avait scellé une chaîne de fer, attachée à un pieu par de forts crampons. Dans la première crise, il démolit tout ce que la longueur de sa chaîne lui permettait d'atteindre. Avant la deuxième, avec le consentement de la régence, on le plaça dans une maison en démolition ; rien ne put lui résister. Deux cents personnes furent témoins de ce délire épouvantable.

La veille du jour de la troisième crise, on le transporta à Schiedam, dans un château inhabité ; on l'attacha à une longue chaîne fixée à un pilotage solide. Là, il put assouvir sa rage contre des murs épais en

pierre de taille. Tout le monde y était en émoi. « Ici comme à Rotterdam la police fut mise à ma disposition, dit le docteur, et j'en avais grand besoin pour maintenir les curieux accourus de toutes parts. » Ces trois crises furent aussi surmontées. Les accès calmés par le magnétisme sont allés en diminuant et n'ont plus reparu, la santé du malade est parfaite, ainsi que ses facultés intellectuelles. Tout Rotterdam et Schiedam ont été mis en émoi par cette maladie extraordinaire guérie par le magnétisme. On peut lire dans l'ouvrage du docteur Teste les noms des fonctionnaires publics qui ont signé le rapport du docteur Meijer. (V. *Manuel prat.*, p. 318 et suiv.) — Admirons donc la puissance du souffle humain, et taisons-nous!

De simples gestes opèrent des cures merveilleuses.

On l'a dit; il n'est pas toujours nécessaire pour guérir de faire tomber en somnambulisme ni d'attendre les oracles d'un lucide, de simples passes guérissent, ou du moins soulagent. — Au théâtre des Variétés, à Paris, une dame tombe en léthargie, sans que les ressources de la médecine en puissent triompher. Le magnétiseur Marcillet lui fit des passes magnétiques, et cette dame revint à la vie.

Au jardin des Tuileries, un monsieur décoré est frappé d'une congestion cérébrale; on l'emporte chez un pharmacien de la rue Castiglione. Le même magnétiseur, par les mêmes moyens, le rappelle aussi à la vie.

En 1838, M. Aubin Gauthier se rendant à l'Observatoire, vit devant lui un chien tomber d'épilepsie. Une dame âgée, assise à quelques pas, accourt en gémissant, il la questionne :— « Son chien, dit-elle, a un accès qui dure de cinq à dix minutes, suivi d'une demi-

heure de fatigue. » — M. Gauthier magnétise l'animal; dès les premières passes, la crise cesse, et au bout de cinq minutes, ce chien se promenait gaillardement. (V. Ségouin, *Myst. de la magie,* p. 50.)

Les somnambules ressentent les mêmes douleurs que les malades pour lesquels on les consulte; la maladie peut quitter ceux-ci et se transporter chez les somnambules.

Le docteur Georget dit que les somnambules mis en communication avec un malade éprouvent un malaise dans les membres et surtout une vive douleur dans l'organe correspondant à celui qui souffre chez ce malade; il cite plusieurs exemples. — Le docteur Teste a vu mademoiselle Caria, consultée par un malade en danger de mort, avoir elle-même une agonie. (V. *Man. prat.*, p. 449.) — Quoique ces faits ne puissent être généralisés, il est certain que les magnétiseurs les ont souvent observés [1].

1. Puységur dit que, par imprudence, ou plutôt par ignorance, il fit toucher à Agnès Burguet une malade qui tombait d'épilepsie et presque entièrement paralytique. Au bout de sept ou huit minutes la somnambule fit un cri d'effroi, s'écriant « qu'elle était perdue, que l'humeur de paralysie et d'épilepsie lui avait *sauté dessus le corps!* » De quart d'heure en quart d'heure des convulsions se manifestaient; Puységur ne la quitta pas de toute la nuit. « Ribault et Clément me secondaient, dit-il; — à quatre heures du matin la somnambule, au lieu de le tranquilliser, lui dit en sanglotant qu'il n'y avait pas pour elle de guérison possible, qu'il faudrait qu'il la magnétisât pendant deux mois et demi, et qu'il était pourtant obligé de partir, qu'elle resterait épileptique, que son côté gauche se paralyserait et qu'elle périrait misérablement. » Par le dévouement bien connu de M. de Puységur, elle recouvra la santé. » (V. *Mém. pour servir à l'hist. du magnét.*, p. 327 et suiv.)

Ces faits de communication de maladie sont nombreux. Le docteur Bertrand, voulant s'en assurer, mit une somnambule, qui avait cette funeste faculté, en rapport avec une demoiselle affligée d'accès

Il y a quelquefois aussi transposition de la maladie; — c'est-à-dire, une somnambule lucide peut soutirer volontairement le principe morbide d'une personne malade, alors celle-ci ne souffre plus. Si l'on réitère le rapport, la guérison du malade est complète; c'est l'extatique alors qui est atteinte de la maladie. — On a vu des faits analogues, chez les convulsionnaires de Saint-Médard, lorsqu'il n'était pas encore question du magnétisme.

On a vu aussi au tome deuxième de cet ouvrage, des guérisseurs, mourants de la maladie qu'ils n'avaient pu transmettre à d'autres, après l'avoir enlevée à la personne qui en souffrait. — On peut consulter sur ce sujet le docteur Charpignon et autres auteurs sur le magnétisme.

Remèdes fort bizarres.

Les cures magnétiques sont aujourd'hui très-connues : on doit donc s'arrêter ici, avec d'autant plus de raison, que les circonstances les plus merveilleuses ne pourraient être citées dans un exposé aussi succinct que celui-ci. — Parmi tant de prodiges capables de stupéfier le lecteur, on vient de remarquer ce qu'on appelle l'instinct des remèdes; quelque bizarres, quelque opposés qu'ils soient à la doctrine médicale, et même (on peut le dire) à la raison, le médecin

d'asthme; quand celle-ci vint, la somnambule était endormie, il était sûr qu'elle ne pouvait la connaître. Après quelques minutes de contact, la somnambule éprouva si fortement tous les symptômes de l'asthme, qu'elle put à peine en dire la cause. — Elle découvrit aussi, ce qu'ils ignoraient, que la demoiselle malade avait une affection dartreuse aux parties génitales. — Bertrand cite plusieurs autres exemples. (V. *Traité du somnambulisme*, p. 229 et 230.)

magnétiseur ne doit modifier en rien les prescriptions du somnambule. Le docteur Charpignon, après avoir rapporté la longue maladie de Louise P***, ajoute que celle-ci, au mois de mai 1840, déclara que sa guérison ne pouvait être achevée qu'en la plongeant dans un bain d'eau glacée où on la maintiendrait forcément pendant douze minutes. — Une sorte de tétanos s'empare de la malade, son visage se décompose, ses yeux s'enfoncent dans leur orbite, elle pousse des cris aigus; c'était presque un cadavre. — On l'avait bien pressenti; les médecins avaient lutté durant huit jours avec la somnambule contre une telle médication; elle-même, étant éveillée, opposait la résistance la plus énergique; mais son instinct de somnambule eut raison; — hors des bains elle éprouva un grand bien-être, et jouit bientôt de la plus brillante santé.

Le docteur Teste fit plonger dans un bain, avec quarante livres de glace, la jeune somnambule qui l'avait ordonné, et cependant dans un état qui semblait le défendre.

Un armurier, dont les journaux de magnétisme ont rapporté la cure, se présente à la Société philanthropique de Strasbourg, avec toutes les articulations des pieds et des mains ankylosées; devenu très-bon lucide, il commande qu'on lui ouvre la veine du pied pour lui tirer trois livres et demie de sang. Les médecins s'effrayent, mais il continue ses prescriptions, et dit que le neuvième jour il faudra en tirer encore trois livres, et autant dix jours après; puis il ordonne quatorze purgatifs de suite; dicte la composition qu'il devra prendre étant endormi, il n'en aurait pas le courage étant éveillé, et annonce sa guérison au bout de six semaines.

Les neuf livres et demie de sang tiré dans l'espace de

trois semaines, et les quatorze purgatifs, loin de le débiliter, lui rendirent une si bonne santé, qu'il put faire une poignée d'épée à son magnétiseur, etc.

Que dire de ces moyens de guérisons et de tant d'autres merveilles? De cette faculté de ressentir en touchant un malade la maladie qu'il éprouve, et ce qui est plus prodigieux, d'ôter cette maladie, de la transporter en soi, comme un objet qu'on change de place? Au lieu d'être une lutte dans l'organisme, la maladie serait-elle un être qu'on déplace, que l'on chasse à condition qu'il élira domicile dans un autre corps? On se rappelle involontairement ce système absurde de la transplantation des maladies, cette croyance qu'elles étaient souvent causées par une intelligence maligne, et ces remèdes, capables de tuer les malades, ordonnés en songe dans les temples par Esculape, etc.

Dans les nombreuses guérisons constatées par tant de certificats, rapportées dans les revues magnétiques, dans les annales, journaux, archives du magnétisme, et traités divers, le tout formant une bibliothèque aussi curieuse qu'elle est immense, à chaque page on est stupéfait; c'est un merveilleux qui nous fait croire que nous rêvons; ce merveilleux nous attriste, il semble, non-seulement n'être pas de ce monde, mais d'un monde qui nous effraye et nous cause le frisson. Il n'a pas même été possible ici d'effleurer la matière; nous aurons à parler de tant d'autres genres de prodiges magnétiques, que l'on a cru pouvoir négliger celui-ci, mais nous serons toujours au-dessous du sujet.

Vue intérieure, vue des maladies.

On sait déjà que la faculté de la vue intérieure existe chez les somnambules; elle mérite que l'on

entre dans quelques détails, car il y a peu de traités sur le magnétisme qui n'en fasse mention.

Il est constant qu'un somnambule voit par une sorte d'intuition ses organes les plus cachés et peut faire la description de son corps. « Je pourrais, dit M. le conseiller Chardel, citer des milliers d'exemples de vues intérieures; il n'y a pas de traitements magnétiques qui n'en rapportent plusieurs; mais il m'a paru superflu de revenir sans cesse sur l'existence de phénomènes si bien constatés. » (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 284.)

« L'intuition, d'après le docteur Teste, est un nouveau sens, un instinct sublime qui initie tout à coup l'intelligence de l'individu aux plus obscurs mystères de sa nature intime. » Il ajoute « qu'on n'imaginerait jamais avec quel tact, quelle précision les somnambules se rendent compte de ce qui se passe en eux. Ils assistent littéralement à l'accomplissement de toutes leurs fonctions organiques, ils y découvrent les plus imperceptibles désordres; le somnambule s'en fait une idée nette, rigoureuse, mathématique; il dirait, par exemple, combien il y a de cuillerées de sang dans son cœur; il mesure, il calcule, il apprécie tout. Une femme connaît sa grossesse dès la première heure; elle ne sera pas enceinte de huit jours qu'elle désignera, *sans jamais se tromper,* le sexe de son enfant, etc. » (V. *Man. prat.*, p. 128 et suiv.)

Madame Périer, déjà citée, voyait les plaies qui allaient se fermer, celles qui se formeraient de tel et tel côté; elle voyait les vaisseaux sanguins se gonfler, sa fistule se guérir, une nouvelle poche d'humeurs se former, montrait la place qu'elle occupait, etc.—Ce sont ces merveilles qui gagnèrent irrésistiblement son mari au magnétisme. (V. *Annales*

du magnét., nos 11-14; et Teste, *Ibid.*, p. 362 et suiv.)

Mademoiselle Clary D***, âgée de onze ans et demi, voit ses intestins le 15 mai 1840; elle y aperçoit des taches rouges, d'autres noirâtres, et, dans une place longue comme la main, une multitude de petits boutons rouges. « Ses poumons, dit-elle, sont comme desséchés. » — Elle mourut phthisique le 4 juin suivant. (V. Teste, *Ibid.*, p. 135.)

M. Cloquet voulut voir les somnambules de Puységur, et il était bien décidé à se tenir en garde contre toute illusion; mais il déclare qu'ils sentaient, seulement en touchant un malade, le viscère affecté. — Une femme somnambule, qui n'était pas instruite de ce qu'il pouvait éprouver, lui fit l'exposé de son état. Un jeune incrédule voulut aussi la consulter; elle lui dit qu'il souffrait de l'estomac, qu'il avait des engorgements dans le bas-ventre depuis une certaine maladie, ce qui était vrai. (V. *Détail des cures opérées à Busancy.*)

Le comte de Redern, et M. le docteur Husson, avec tous les magnétiseurs, assurent aussi que les somnambules voient non-seulement l'organisation de leur propre corps, mais encore celle de leur magnétiseur et de tous ceux avec lesquels on les met en rapport. Ils distinguent les formes, la structure, les couleurs des différentes parties de l'organisme. — Il y a identification entre le somnambule et celui qui le consulte, et le premier éprouve une réaction douloureuse de la maladie de celui-ci. Le fait suivant prouve deux choses : cette vue intérieure, et, comme on l'a dit, le danger de mettre en rapport deux somnambules sans connaître préalablement leurs maladies respectives.

M. T... annonça au docteur Charles de Résimont, à Metz, que mademoiselle V..., sa fille, dont ce médecin

avait entrepris le traitement, devait être mise en rapport avec une somnambule, — ce qui eut lieu. — Voici la consultation de cette dernière : — « Tout est nerf dans cette demoiselle; la menstruation va très-mal, le foie a la couleur noirâtre de la congestion; elle vomit presque tout, l'estomac est très-malade; il est taché de rouge; l'ouverture inférieure (le pylore) est gonflée, rétrécie, l'intérieur des intestins très-échauffé... Beaucoup de sang partout; la matrice, les vaisseaux sont engorgés, d'un bleu presque noir; le cerveau n'est point attaqué, mais gêné par trop de sang; la moelle épinière est un peu tachée. Échauffement du sang et irritation nerveuse. La maladie, qui date de plusieurs années, est allée toujours en augmentant. C'est très-sérieux, etc. » — Le tout était réel.

Mais qui assure, dira-t-on, que l'organisme fût tel qu'elle l'a décrit? — D'abord les symptômes portent à le penser; mais on a mille faits très-curieux, qu'on ne peut citer ici, où les réponses d'un somnambule ont été trouvées justes non-seulement quant au diagnostic, mais où l'autopsie du cadavre a prouvé en tout point la clairvoyance des somnambules; ce qui n'empêche pas que ceux-ci, par cette bizarrerie déjà signalée, ne se trompent aussi quelquefois. — Quant aux dangers résultant du rapport, ce même fait en offre un exemple. La demoiselle V... fut paralysée du côté droit, parce que la somnambule consultée était frappée d'hémiplégie. — « Ma paralysie m'a été communiquée ce matin, disait-elle; M. de Résimont va venir, il la fera cesser. » (Extr. de l'ouvrage publié en 1844 par M. Ch. de Résimont. V. Aubin Gauthier, *Rev. magnét.*, p. 321 et suiv.)

Dans un rapport du 28 juin 1831 à l'Académie de médecine, il est dit : « Le rapporteur alla chercher

M. Foissac et mademoiselle Céline, et les conduisit dans une maison sans leur dire ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne à examiner. La somnambule étant endormie, la malade fut introduite. La première, après avoir mis une des mains de cette malade dans les siennes pendant huit minutes, l'examina non, comme ferait un médecin, en percutant, pressant, scrutant, mais en appliquant légèrement sa main sur le ventre, le dos, la poitrine, etc. — Étant interrogée, elle répondit « qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate ; que les intestins étaient très-gonflés; qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés; des grosseurs du volume d'un œuf, contenant des matières puriformes, etc.; au bas de l'estomac une glande engorgée, de la grosseur de ses trois doigts; que la maladie était ancienne, etc. » (V. Charpignon, *Physiol. du magnét.*, p. 246.)

Les magnétiseurs qui attestent des faits semblables à celui-ci n'ignorent pas que les somnambules voient parfois aussi ce qui n'existe pas. (Consulter, entre autres, Lafontaine, *Art de magnétiser.*)

Le rapport entre le somnambule et le malade s'établit aussi par des objets que ce dernier a touchés.

Lorsqu'un malade ne peut se présenter, il suffit d'apporter au somnambule un objet que ce premier aura touché. — Ces expériences se renouvellent tous les jours. — Le docteur Foissac présenta à la demoiselle Céline en somnambulisme une boucle de cheveux; quoiqu'elle ne connût point la personne, elle répondit qu'ils devaient venir d'une certaine dame qu'elle nomma, puis elle donna des détails de la plus

grande vérité sur son âge et sur les symptômes de sa maladie, etc. — Souvent un somnambule, avant même d'ouvrir le papier qui contient les cheveux, dit s'ils viennent d'un homme ou d'une femme, où se trouve cette personne, et ce qu'elle fait. — Souvent les émanations en sont si morbides, qu'elle prie de les enlever, ou les rejette avec horreur.

On remit un jour au somnambule Alexis un petit paquet; sans le regarder, il déclara qu'il contenait les cheveux de deux enfants; l'ayant ouvert, il en fit deux parts : « l'un dit-il, vient d'un petit garçon, et l'autre d'une petite fille. Le premier doit être encore au maillot; quant à la seconde, je ne vois pas bien..., — elle peut avoir quatre ans, elle court dans un jardin. »

Ce fait eut lieu dans une réunion d'amis et de gens de lettres qui voulaient s'assurer de la réalité du magnétisme. (V. journal *la Presse* du 17 octobre 1847.)

M. Lafontaine dit avoir examiné des somnambules qui, au moyen de cheveux, voyaient positivement les organes affectés, la cause de leur désorganisation, et indiquaient les remèdes. (V. *Art de magnétiser*, p. 117.)

Ces faits sont si communs et si connus en magnétisme, qu'il serait inutile d'en parler davantage.

CHAPITRE II

Vision à distance. — Vision à travers les corps opaques. — Transposition des sens. — Vision d'un fluide lumineux. — Identification du somnambule avec le magnétiseur, connaissance des pensées, pouvoir du magnétisme. — Prévision, divination, prédictions. —Développement de l'intelligence.— Appréciation du temps, intelligence et don des langues.

Vision à distance.

Ce qui excite le plus l'admiration de ceux qui ont vu, et les négations de ceux qui s'obstinent à nier ce qu'ils n'ont pas vu ou ne comprennent pas, c'est cette faculté de percevoir ce qui se passe dans des lieux éloignés, ou de voir à travers les corps les plus opaques avec ou sans les yeux. — Pour nier, il faudrait accuser de fausseté les témoignages les plus imposants, et de supercherie les hommes les plus loyaux, et ce, dans l'Europe entière. — On objecte avec raison l'impossibilité où se sont trouvés les somnambules d'exercer ces facultés singulières devant une commission ; mais cela surprendra peu ceux qui ont lu les premiers volumes de cet ouvrage, surtout ceux qui savent que le magnétisme n'offre que bizarreries et caprices aux curieux, et qu'il refuse de se manifester aux incrédules.

« Ces faits, dit M. le conseiller Chardel, ne se produisent qu'inopinément. » — Ce magistrat éminent cite l'histoire de madame Plantain comme exemple de vue

à distance. Madame Lagandré, sa fille, lucide très-remarquable, fut consultée pour sa mère. Magnétisée le dimanche 26 avril 1829 par le docteur Chapelain, madame Lagandré décrivit l'état des organes de sa mère et fixa l'époque de son décès. — La famille ayant consenti à laisser faire l'autopsie du cadavre, les déclarations de la somnambule furent justifiées. Les témoins étaient M. Moreau, secrétaire de la section de chirurgie de l'Académie de médecine, et M. le docteur Dronsart, et les opérateurs les docteurs Cloquet et Pailloux, assistés du docteur Chapelain.

Durant cette opération, qui se faisait dans une pièce séparée, la somnambule, étant au salon, suivait des yeux le bistouri dans les mains de l'opérateur, et disait aux personnes restées auprès d'elle : — « Pourquoi fait-on l'incision à gauche, puisque l'épanchement est à droite ? » — Elle suivait ainsi l'opération, comme si elle eût été présente, et ses indications étaient exactes. (Suit la teneur du procès-verbal.) — (V. Chardel, *Essai de psychol. physiol.*, p. 277 et suiv.)

Le même magistrat connaissait la femme d'un colonel de cavalerie qui vit en somnambulisme, à une lieue d'elle, un officier qui voulait se suicider. — « Courez vite, disait-elle, je le vois ; il est à ... ; il veut se tuer... » — Quand on arriva, le suicide était consommé. (V. *Ibid.*, p. 292.)

Mademoiselle Claris, du salon du docteur Chapelain, voyait sa mère qui habitait Arcis-sur-Aube, et disait ce que celle-ci faisait, décrivant son attitude et entrant dans les plus petits détails. Comme toutes les précautions avaient été prises, que des lettres régulièrement écrites d'Arcis annonçaient ce que cette dame avait fait à cette heure, c'est encore un des faits les mieux constatés.

A Bordeaux, M. Ricard avait une somnambule qui vit son frère malade, à Libourne, d'une fluxion de poitrine, et annonça qu'une lettre allait arriver; ce qui eut lieu.

Deleuze cite des faits semblables. — Des somnambules ont vu, depuis la France, ce qui se passait à la Martinique et dans la Guadeloupe. Les journaux l'ont confirmé un peu après. (V. Deleuze, *Correspondance avec le docteur Billot,* t. II, p. 23.)

« Une fois, dit Charpignon, une de nos somnambules désira voir sa sœur, qui était à Blois, et elle suivait mentalement la route. — Tiens, s'écria-t-elle, où va donc M. Jouanneau? »

Où êtes-vous donc?

« Je suis à Meung, vers les Mauves, et je rencontre M. Jouanneau tout endimanché, qui va sans doute dîner à quelque château. » — Elle continua sa route. — On écrivit à cette personne, dont la réponse confirma minutieusement ce qu'avait dit mademoiselle Céline.

« Que de réflexions, que d'études psychologiques, dans ce fait si fortuitement produit! » ajoute le docteur Charpignon. (V. *Physiol. du magnét.*, p. 89 et 90.)

Michel, somnambule du docteur Garcin, à Draguignan, consulté sur le sort d'une corvette dont on n'avait plus entendu parler depuis 1833, la suit de Cherbourg en Islande, la voit faire relâche sur une côte, puis repartir... Il la perd de vue, la retrouve dans le nord en mai, quatre ans plus tard; ignore le nom du pays, où le froid est excessif et dont les habitants ne se montrent pas. La corvette part de nouveau; il la suit en décembre 1837 dans un pays plus glacial encore. Le somnambule tremblait de tous ses membres, et était si mal à son aise qu'il ne put détailler l'événe-

ment; mais il vit le navire avec tous ses hommes s'engloutir. (V. *Ibid.*, p. 92.)

Dans cette vision rétrospective, le somnambule a pu, dira-t-on peut-être, se livrer à son imagination. Voici un fait constant, non moins surprenant que le premier : il s'agit d'une dentelle perdue par mademoiselle A... La somnambule consultée suit toutes les aventures de cette dentelle, entre dans des détails connus et dans d'autres qui ne l'étaient pas. D'après ceux-ci, que les premiers rendent très-vraisemblables, la laitière est entrée dans le magasin avec deux femmes, — une voisine et une autre qui vient chercher le journal; celle-ci, avec des sabots pleins de neige, marche sur la dentelle, qui se colle à ses sabots, passe dans telle rue, et perd la dentelle dans la neige, qui la garde durant quelques heures. — On l'entraîne... — Elle ne la voit plus. (V. *Ibid.*, p. 91.) Le docteur Charpignon cite nombre de faits semblables.

Des faits de vue à distance sont rapportés par tous les magnétiseurs. — Charpignon dit qu'il avait chez lui deux somnambules qui, malgré l'isolement où les met cet état, entendirent la musique du bal d'une maison voisine. — Voulez-vous le voir? leur dit le docteur. — « Certainement. » — Aussitôt ces deux jeunes filles de critiquer les poses et les costumes des danseurs. — « Voyez donc, disaient-elles, ces demoiselles avec leurs robes bleues, comme elles dansent drôlement... et cette dame sans gêne, qui se plaint que son eau n'est pas assez sucrée... — Oh ! ce petit bonhomme en habit rouge ! etc. » De leur place elles voyaient tout. — « Cette vision, dit Charpignon, avait été spontanée, et provoquée par un son, etc. » (V. *Ibid.*, p. 88.)—Ainsi donc, voilà de ces faits que l'on constate quand on les voit, mais qu'on est loin de reproduire à volonté.—

« Ils se manifestent rarement devant les incrédules qui les cherchent, » remarque Charpignon.

Il y en aurait ainsi des milliers, et nous en omettons de plus singuliers. Ici même, pour vouloir être bref, on a été forcé de négliger des détails très-propres à confirmer les faits. — Rien de si étonnant que cette faculté de se transporter au loin par la pensée, et de mieux voir qu'on ne verrait par les yeux.

Le docteur Pigeaire dit que le professeur Pelletan lui raconta le fait suivant en présence du vicomte de Mérignan et du docteur Baldou. Il fit transporter mentalement une somnambule très-lucide au ministère de la guerre, en lui recommandant de voir si on s'était occupé de son affaire. — Celle-ci voit dans les papiers du ministère le dossier de son magnétiseur, et remarque même que la note par laquelle cette affaire a été recommandée est mal écrite, et qu'on y avait mis du tabac dessus; ce qui était vrai. (V. Pigeaire, *Puissance de l'électr. anim.*, p. 291.)

Les somnambules voient quelquefois ce dont on ne les charge pas de s'occuper. — « Le 9 juillet, dit Pigeaire, notre somnambule, étant plongée dans une profonde méditation, se mit à dire *ex abrupto* : « *Mahmoud est mort, le sérail est en deuil.* »

« Une jeune personne de la Haute-Saône, que je magnétise actuellement, dit le docteur Teste, s'écria le jour de sa lucidité : *Oh! je vois! je vois loin, bien loin, je vois partout! Voilà votre pays, voilà le mien...* » — Et ses mains indiquaient fort exactement la direction. — « *Voilà ma mère qui épluche des herbes pour son souper; Oh! que c'est drôle! que c'est drôle!...* » (V. *Man. prat.*, p. 97.)

Vision à travers les corps opaques.

Voir à travers les corps opaques, jouer aux cartes les yeux bandés, lire dans un livre fermé ou lire une lettre pliée dans la poche, etc., sont des faits si connus que bientôt les plus ignorants en magnétisme ne les nieront plus. — En présence de soixante personnes, le docteur Ricard met Calixte en somnambulisme chez M. Frapart. Calixte étant endormi, les sceptiques de la société lui placent sur les yeux un de ces bandeaux qui ne laissent pas d'espoir à la supercherie. Mais Calixte fait plusieurs parties de cartes avec tous ceux qui se présentent; ces cartes avaient été achetées et apportées par les assistants, cependant le somnambule qui joue avec une rapidité incroyable, gagne constamment, parce qu'il connaît le jeu de son adversaire. (V. *Ibid.*, p. 161 et suiv.)

M. Dupotet magnétisa un jeune homme en présence d'un grand nombre de médecins pris dans le sein de l'Académie de médecine. Celui-ci lut dans cet état plusieurs mots, mais avec difficulté, et contempla avec plaisir un portrait que lui présenta M. Adelon. Il connaissait les cartes sans les retourner, voyait l'heure à la montre de M. Ampère, quoiqu'on eût dérangé les aiguilles et qu'il ne vît que la boîte. — A une seconde séance, les expériences eurent lieu, en présentant des bougies allumées, à deux pouces de ses yeux : en lui ouvrant les paupières, on ne put remarquer dans son œil, qui était convulsé, le moindre mouvement[1]. (V. *Cours de magnét.*, VIIe leçon.)

1. Dans cette même leçon, M. Dupotet rapporte nombre d'expériences curieuses de la vue à travers les corps opaques, faites par des

Deleuze, dont nous verrons proclamer la loyauté, rapporte dans un mémoire sur la *Clairvoyance des somnambules*, que sa jeune somnambule lui avait lu couramment sept à huit lignes, quoiqu'elle ne pût se servir de ses yeux. — Voulant, quelques jours après, convaincre des incrédules, il lui présenta une boîte de carton où furent placés ces trois mots : *Amitié, santé, bonheur*. Elle parut très-fatiguée et ne put lire que le mot amitié. (V. M. Dupotet, *Ibid.*)

M. le conseiller Chardel cite des expériences analogues qui lui sont personnelles. (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 273 et suiv.)

Les rédacteurs de la *Gazette de santé* ont été longtemps opposés au magnétisme. — En citant un fait de lucidité, ils disent : « que sans se ranger parmi les amis du merveilleux, ils doivent tenir compte des faits, quand ils sont authentiques ; » — or, il résulte d'un article de septembre 1829, que le médecin de Pétronille Leclerc eut l'idée de la magnétiser ; dès la première séance, elle fut lucide ; on lui présenta plusieurs objets qu'elle caractérisa parfaitement, quoiqu'elle eût les yeux bandés ; son magnétiseur ayant devancé l'heure de son arrivée, l'attribua à une lettre qu'il venait de recevoir. — Elle dit : « C'est vrai, elle est dans votre portefeuille, entre une carte bleue et une carte jaune. »

M. Ségouin, après avoir rapporté de la somnambule de M. Fortier des faits qui prouvent une clairvoyance extraordinaire, ajoute, d'après le *Journal de Bruges* du 18 août 1850, « que cette somnambule, en prenant par

médecins de Paris ou par des hommes justement considérés, soit pour leur loyauté ou pour les places éminentes qu'ils occupent. Mais c'est un phénomène si connu maintenant, qu'il serait inutile d'en parler davantage.

la main une personne de l'assemblée, devinait son caractère; elle indiquait combien il fallait monter de marches pour entrer chez elle ; de quel côté se trouvait la sonnette; décrivait avec vérité l'intérieur de l'appartement, etc. » Tous les journaux belges ont proclamé sa lucidité. (V. *Myst. de la magie,* p. 86.)

Le docteur Bertrand cite un fait personnel fort curieux : — Pour s'éclairer, il prit un jour à une somnambule son anneau, qu'il mit au doigt d'une personne de la société. Un instant après, il lui demanda si elle pouvait lui dire où se trouvait sa bague. Voyant qu'elle ne l'avait plus, elle dit : « *C'est M. R... qui l'a.* » — Comme ce n'était pas à M. R... que le docteur Bertrand l'avait remise, il réitéra sa question. Mais elle persista. « C'est M. R..., dit-elle, qui l'a mise dans sa poche. » (V. *Du somnamb.*, p. 43.)

D'après mille expériences, les somnambules peuvent voir l'intérieur des appartements et en décrire les meubles; voyager en esprit dans une contrée; dans une ville inconnue, en voir les curiosités.

Ferdinand Barreau dit que le premier sujet qu'il mit en somnambulisme était un petit malheureux aux yeux chassieux et couverts de croûtes... Il fit divers essais sur lui. Mais nous omettons les prodiges de vision à travers les corps opaques pour arriver à ce qu'on va lire. Il le fait voyager par la pensée, et parcourir les boulevards, la rue Richelieu, la place du Carrousel jusqu'au Pont-Royal; là, il lui demande où il est? — « Avec vous sur le Pont-Royal. » — Changeant mentalement de direction, il lui demande le nom de la rue où ils se trouvent. — L'enfant se redresse, cherche à lire et répond : — « Rue de Beaune... » — D'après ce qui suit, on ne peut dire qu'il y eut communication de pensées; car le faisant toujours voyager menta-

lement, il s'arrête rue Jacob, devant le n° 43, qu'il ne connaissait pas. L'enfant demande : « Est-ce chez le droguiste? » Comme F. Barreau l'ignorait, une lingère qui venait d'apporter du linge lui dit tout bas : « Il y a bien là un pharmacien. » — Le magnétiseur ne peut plus fixer le sujet qui, après quelques tâtonnements, s'écrie : — « Ah! on vend du bouillon ici? » — Les spectateurs dirent : « En effet, il y a là une Compagnie hollandaise. » — Eh bien! entrez, dit F. Barreau, parlez-leur, voyez ce qu'on y fait? — « Il n'y a pas de garçon, je ne vois qu'une dame âgée assise au comptoir, elle raccommode des bas, elle est coiffée en cheveux avec des papillotes de papier jaune. »

L'exactitude de ces détails fut confirmée par la lingère qui habitait le n° 43, et était précisément la fille de la dame en papillotes jaunes. (V. F. Barreau, *Magnét. humain,* p. 165 et suiv.)

Ce fait, pris au hasard pour montrer qu'il n'y a pas toujours communication de pensées, n'est pas un des plus curieux, plusieurs du même genre se sont représentés souvent. — On pressent les objections du lecteur; s'il y voit la possibilité d'une supercherie, on lui répétera ce qu'on a déjà dit : Qu'on ne saurait aborder ici tous les détails des faits exposés pour prouver le contraire; mais ailleurs on espère, sans être moins concis, détruire tous les soupçons de supercherie et de connivence.

Nous renvoyons aux ouvrages spéciaux pour connaître avec plus de détail ces faits vraiment prodigieux considérés par tous les rituels comme signes certains de possession; — la vue à distance et à travers les corps opaques, — on verra dans tous les traités de magnétisme que les magnétiseurs les attestent unanimement.

Deleuze connaissait un médecin qui magnétisait deux

ou trois fois la semaine une dame, à soixante lieues de distance. Non-seulement alors elle le voyait à ses côtés, mais elle lisait ses lettres sans les ouvrir, etc. (V. *Correspondance* t. Ier, p. 142.)

M. l'abbé Loubert (*Magnét. et somnamb.*, p. 374), montre que les commissaires de l'Académie de médecine ont cité dans leur rapport, en 1831, des faits de vision à travers les corps opaques.

Le pseudonyme A. d'Orient dit : « Tandis que le docteur Broussais tenait avec la main les paupières de Paul Villagrand exactement fermées, ce dernier lut sans hésitation trois lignes d'une écriture assez fine. (V. *Accompl. des prophét.*, t. II, p. 150 [1].)

Transposition des sens.

Quelque extraordinaire que soit ce phénomène, il est un des moins propres à exciter le doute, puisque nous le verrons dans les observations des médecins étrangers au magnétisme. — On sait qu'il consiste dans la faculté de voir les objets, d'entendre les sons, de

1. Quoiqu'un certain incrédule en magnétisme avouât que ce qu'il voyait dans madame Belisson fût inexplicable, il témoigna le désir de lui adresser quelques questions et lui présenta une lettre en lui ordonnant d'entrer en rapport avec la personne qui l'avait écrite. — Madame Belisson, qui n'était alors qu'en somnambulisme, demanda d'être mise en extase. — On lui en demanda la raison. — « C'est, dit-elle, parce que Monsieur veut que j'entre en communication avec la personne dont voici la lettre, et je ne le puis qu'en entrant en extase..., car elle est morte. » — Le consulteur affirme au magnétiseur que c'est faux ; car cette lettre vient de sa tante qui se porte à merveille...—Interrogée de nouveau, madame Belisson annonce que depuis deux jours cette personne est morte d'une attaque d'apoplexie en se mettant au lit. Quatre jours après, l'incrédule, converti au magnétisme, venait lui-même annoncer cette mort. (V. Ségouin, *Myst. de la magie*, p. 80 et suiv.)

percevoir les odeurs par un organe que la nature n'avait pas destiné à la vision, à l'audition, etc.

M. l'abbé Loubert avait un somnambule qui fut consulté par un malade fort incrédule, lequel voulant tenter une expérience qu'il regardait comme décisive, tira sa montre, qui n'indiquait pas l'heure véritable, la mit sur la nuque du somnambule, en lui demandant l'heure qu'elle indiquait. — Réponse exacte. — N'étant pas encore satisfait, il dérange les aiguilles, tourne le fond de la montre qu'il place derrière le dos, et obtient le même résultat, qui ne lui permet plus de douter. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 223.)

Le docteur Rostan a fait insérer dans le *Dictionnaire des sciences médicales* la même observation faite par lui, en présence de son collègue M. Ferrus. — Ici les aiguilles furent dérangées dans la montre sans les regarder, et la somnambule indiqua l'heure exactement; ce qui fait encore rejeter *la communication de pensée* comme explication du phénomène.

Le docteur Foissac obtint de son somnambule Villagrand le même résultat : par la nuque, le dos, l'épigastre, les pieds, etc.

Le docteur Ricard, dans un cours public à Niort, avait pour somnambule Calixte Renaud enfant alors, à qui il appliqua, un jour, sur l'épigastre, une carte que l'enfant dit, sans hésiter, être l'as de trèfle.

Daubas, de Rochefort, lisait dans un livre placé derrière son dos; un médecin de marine, assez incrédule, écrivit un billet qu'il posa sous le pied du somnambule, qui en lut très-couramment le contenu. (V. A. d'Orient, *Accompl. des proph.*, p. 227 et suiv.)

Marguerite, de Niort, voit l'heure à une montre qu'on lui met sur l'épigastre. — Le comte de Beaumont-Brivazac met en somnambulisme, dans une dili-

gence, une demoiselle sujette à des maux de nerfs auxquels les médecins ne comprenaient rien. Celle-ci lut sa messe tout entière lorsqu'on eut placé son livre d'heures sur l'épigastre.

Tardy de Montravel dit que sa somnambule avait les yeux si fermés qu'on était obligé de les lui ouvrir après le sommeil magnétique, et cependant il affirme qu'elle voyait très-distinctement, traversait la ville, cousait, etc. Un jour il lui donna à examiner une drogue en poudre; elle en fit deux portions qu'elle mit dans chaque main, puis elle en approcha une de son épigastre. — Voyant qu'elle les examinait au moyen de cet organe, il lui en témoigna sa surprise. — En montrant son estomac, celle-ci répondit : « C'est par là que je vois. » — Il raconte comment il s'aperçut qu'elle entendait par le même organe. (V. *Essai sur la théor. du somnamb.*, p. 58.)

Puységur avait remarqué dans la demoiselle L... des preuves d'une grande clairvoyance par le plexus solaire; il ajoute que cette malade convint qu'elle avait dissimulé cette faculté, redoutant les expériences et les questions indiscrètes des curieux. (V. *Recherches physiol.*, p. 190.)

M. Lafontaine magnétisait, chez le duc de Luxembourg, la chanoinesse de Loyauté. Cinq personnes changent les aiguilles de leurs montres sans les regarder, et les présentent au-dessus de la tête de celle-ci; à chaque expérience, la chanoinesse indique l'heure exactement. —La marquise de X... la prie de se transporter chez elle. — Elle y vit un apprêt de départ qui surprit tellement la marquise, qu'elle dit en s'écriant: « *Cela n'est pas possible!* » Cependant le fait était réel. (V. *Art de magnétiser*, p. 104.)

Les journaux du 24 septembre 1842 citent un fait de

clairvoyance obtenu par M. Lafontaine sur madame de V.... Il s'agit encore ici d'expériences par des montres placées sur la tête... — « Parmi les spectateurs, disent-ils, se trouvaient des incrédules qui furent d'autant plus convaincus qu'ils savent que, chez M. Lafontaine, la bonne foi égale le mérite. »

Dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, 17 avril 1840, on lisait : « Les incrédules se taisent aujourd'hui devant les faits, et n'osent en parler qu'avec une extrême réserve. »

Dans une séance du 26 juillet 1841, on endormit pour la première fois en public un enfant de treize ans, qui, deux ou trois jours avant, à la suite du cours théorique, avait manifesté aux élèves de l'*affectibilité* au magnétisme. L'un d'eux l'ayant endormi, M. Villemin s'empara de cette conquête et reconnut, dit-il, en le magnétisant rien que du regard, des preuves non équivoques de vision occipitale. Pour développer ces précieuses qualités, il fut convenu qu'il serait désormais magnétisé par M. Gion. Le lendemain, ce puissant magnétiseur l'endormit ; mais ce jour-là l'enfant se refusa à rien voir, se disant fatigué, il annonça seulement que le soir même, le 26, il verrait par le talon. — « *Par le talon!* nous tombions de prodige en prodige, continue M. Villemin. A cette nouvelle, dit-il, je laissai échapper un *Ah bah!* si bruyamment articulé que tout le monde partit d'un éclat de rire. » Le soir, réunion brillante ; — Charles s'endort ; mais, malgré mille précautions, ses membres sont frappés de catalepsie, et on a peine à le dégager. Bref, le voici sur son séant, et chacun se demande la cause de sa manière de marcher toute bizarre, toute étrange. A chaque pas il lève la jambe droite, la contourne, et semble explorer la terre avec son talon... Veut-il s'as-

voir, il lève la jambe aussi haut qu'il peut pour examiner son siége avec cet œil improvisé. Ce n'est plus un mystère... *il voit par le talon!...* On lui donne un verre d'eau ; il demande beaucoup de sucre, et saisit d'une main le bout de son pied, et de l'autre main lui présente le verre pour s'assurer si l'on s'est rendu à son désir. Puis enfin une suggestion intuitive lui dit qu'il faut magnétiser son verre, et cette suggestion lui apprend, à lui qui n'a jamais entendu parler de magnétisme, les meilleurs procédés de magnétisation. — « Le cœur, poursuit M. Villemin, nous battait de surprise. »

Tout à coup l'enfant est saisi d'un rire immodéré.

« Pourquoi? » se disait-on. — Il va vous l'apprendre. — « Tiens, tiens, que c'est joli ! des étincelles qui sortent de mes doigts sur mon verre !... » — L'expérience continue. On lui place une carte derrière le talon, et l'enfant, promenant son talon sur la carte avec d'incroyables efforts et des mugissements gutturaux, s'écrie : « *Je l'ai vue, c'est un roi de cœur!* » Après ce, il retombe brisé de fatigue. On le dégage, et le voilà courant comme s'il n'avait pas dormi une seconde. (V. Ricard, *Journ. du magnét.*, août 1841.)

Le témoignage des savants professeurs en médecine Georget et Rostan, concernant le transport des sens, devrait seul suffire. Ils n'ont jamais hésité, dit M. Dupotet (*Cours de magnét.*, p. 415), à avouer ces phénomènes, quoiqu'ils n'eussent à attendre que le mépris, si le magnétisme ne triomphait pas. » On pourrait y ajouter une foule d'autres témoignages, tant en France qu'à l'étranger.

Vision d'un fluide lumineux.

Les théurgistes, dans leurs mystères, voyaient les dieux tantôt sous l'apparence du feu, tantôt sous forme humaine. L'agent magnétique, dans ses actes aussi puissant que les dieux, se manifeste de même aux somnambules, mais diversement, selon les théories. — Les somnambules des fluidistes assurent voir un fluide lumineux, et ceux des spiritualistes voient des anges. Il en est résulté que plusieurs magnétiseurs ont pensé que tout ce que racontent les somnambules est l'effet des idées qu'ils ont en s'endormant, ou d'une transmission de pensée du magnétiseur. — Nous aurons à examiner ces opinions, que les faits rendent très-controversables. — En attendant, disons qu'il est constant que la plupart des somnambules assurent qu'ils voient s'échapper des doigts de leur magnétiseur un fluide qui établit entre eux et lui une sorte d'identification de leurs systèmes nerveux respectifs, ce qui produit l'imitation. — Paul Villagrand, magnétisé par le docteur Foissac, en voyait les doigts multiples et lumineux s'allongeant quelquefois de manière à lui crever les yeux. (V. A. d'Orient, *Accompl. des proph.*, t. II, p. 284.)

Tardy de Montravel dit que la demoiselle N..., dans ses crises, voyait très-distinctement son fluide. — « Je vois, lui disait-elle, votre fluide sortir du bout de votre baguette comme un gros fil d'or d'un jaune brillant semé d'étincelles; en traversant l'eau, il y laisse une trace lumineuse très-remarquable. (V. *Essai sur la théor. du somnamb.*, p. 50.)

L'auteur des *Entretiens sur le magnétisme* (pages 56 et 57), voulant faire une expérience sur le fluide, pria

la femme d'un de ses amis à laquelle il avait donné le pouvoir de se mettre elle-même en somnambulisme, de sortir de la chambre avec les lumières, et de n'y rentrer que dans l'obscurité. Quand elle rentra, il lui dit de le regarder... Celle-ci s'écrie qu'il est tout en feu depuis la tête jusqu'à la ceinture, que sa tête surtout est entourée comme d'une auréole. — « Ayant fait, dit-il, agir ma main devant elle, elle me pria de cesser, parce que les étincelles qui en sortaient lui faisaient mal aux yeux. » — Une autre fois, il réitèra l'expérience avec une simple paysanne, et obtint les mêmes effets.

On pourrait citer les témoignages les plus imposants sur l'existence d'un fluide. — M. le conseiller Chardel pense que le fluide lumineux est la vie spiritualisée, et qu'il sert aux somnambules à éclairer les objets dans l'obscurité. — M. Lafontaine dit aussi qu'elles voient sortir des mains un fluide : c'est un feu légèrement bleu.

Quelques magnétiseurs ont vu parfois eux-mêmes ce fluide. — M. l'abbé Loubert assure avoir aperçu dans un appartement médiocrement éclairé des rayons lumineux sortir de ses doigts, et plusieurs personnes qui n'en soupçonnaient pas l'existence l'ont vu comme lui. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 229.)

D'autres magnétiseurs qui ne l'ont point aperçu affirment qu'ils l'ont senti. — J.-E. Gilibert, médecin ordinaire du roi de Pologne et professeur de médecine, en rendant compte des observations qu'il avait faites à Lyon, rapporte, entre autres faits curieux, qu'il *sentait*, en magnétisant, comme des gerbes de feu au bout de ses doigts.

Identification du somnambule avec le magnétiseur, connaissance des pensées, pouvoir du magnétiseur.

On a déjà parlé de l'identification; mais l'ordre d'exposition des phénomènes nous conduit à être ici plus complet. — De cet état dérivent, dit-on, les faits curieux cités par les magnétiseurs. En effet, ce qui frappait davantage M. de Puységur, c'était son pouvoir de maîtriser les actes et les pensées de son sujet, de le forcer, par exemple, à se donner beaucoup de mouvement sur une chaise. De nombreux exemples prouvent qu'un magnétiseur, par la simple pensée, peut faire lever un somnambule de son siége, marcher, reculer, avancer, danser, chanter, l'arrêter au milieu de son chant, etc. La supercherie est impossible, car les spectateurs peuvent écrire sur des cartes les divers mouvements qu'ils souhaitent voir exécuter par le somnambule. On remet cette note au magnétiseur. Celui-ci, entouré des expérimentateurs, ordonne mentalement d'exécuter tout ce qui est écrit sur la carte, et le somnambule obéit aussitôt à sa pensée. — Deux personnes le soutenant, on veut qu'il fasse quatre pas, qu'il recule de trois; il obéit. — « Toutes les observations magnétiques, dit Bertrand, en offrent des exemples. » Ce médecin, qui a pris tant de précautions pour ne pas se tromper, cite un fait personnel, et qui est loin d'être unique, pour prouver que la volonté non exprimée agissait sur sa malade endormie. Un jour, s'étant caché dans un coin de la chambre, il réitéra un geste jusqu'à sept fois, et sept fois elle éprouva une secousse[1]. (V. *Du somnamb.*, p. 251.)

1. Il dit qu'il est des somnambules, même dans l'état de veille ordinaire, qui sont soumis constamment à leur magnétiseur.

Fournel (*Essai sur les probabilités du somnamb. magnét.*, p. 48) dit qu'il lui suffisait de faire un seul geste pour que son somnambule, dont les yeux étaient bandés, allât prendre dans un cabinet, sur une table, un chapeau qu'il posait, d'après un ordre mental, sur la tête de la personne indiquée.

Le comte de Lutzelbourg, cherchant à s'éclairer sur ces faits, dit à l'oreille d'un témoin ce qu'il voulait que la somnambule exécutât. — L'ayant interrogée, elle répondit : « J'ai obéi ; vous avez voulu que je me misse sur mon séant. » (V. Bertrand, *Ibid.*, p. 282.)

On aurait mille autres faits non moins curieux à citer : — On peut faire ressouvenir les somnambules d'un événement ou d'un fait, ou le leur faire oublier. — On sait qu'ils ne perçoivent en somnambulisme que ce que le magnétiseur a voulu, et qu'ils oublient tout au réveil. Le docteur Bertrand veut que sa somnambule entende une romance chantée par une dame de la société, et qu'elle s'en souvienne ; ce qui eut lieu ; mais elle crut l'avoir rêvé. Ce médecin s'en repentant par des motifs qu'on ne peut rapporter, il voulut qu'elle l'oubliât ; et l'oubli eut lieu.

La somnambule d'un homme de lettres fort connu ayant fait un rêve effrayant dont le souvenir la tourmentait, il le lui fit oublier. — Quand les somnambules se prescrivent ce dont ils ne veulent plus étant éveillés[1], la volonté du magnétiseur suffit pour leur

1. On ne finirait pas si on voulait rapporter tout ce qui prouve l'influence des magnétiseurs sur les déterminations de leurs somnambules. — Une somnambule se prescrivait des bains, elle avait pour eux une répugnance excessive étant éveillée ; le docteur Bertrand veut qu'elle *désire* se baigner, même pendant l'état de veille. — En effet, quelques heures après son réveil, celle-ci disait : « C'est singulier, le temps est très-mauvais, et pourtant j'ai envie de prendre un bain. »

en inspirer le désir. (*Biblioth. du magnét.*, 22e cahier.)

Ce qu'on vient d'exposer prouve que les somnambules connaissent les pensées; le fait est si constant que plusieurs magnétiseurs ont exprimé le désir qu'on utilisât cette faculté pour découvrir les coupables. « Si l'autorité pouvait, selon Aubin Gauthier, lire les pensées des individus, alors plus puissante, elle serait aussi souvent moins obligée de sévir. — Il ne doute pas que le magnétisme ne puisse venir en aide aux magistrats comme il a aidé les médecins; mais il avoue qu'ils peuvent être trompés. Le sujet est donc très-grave, et si nouveau qu'il faut y apporter toute la circonspection nécessaire pour ne point s'exposer à des critiques insensées qui retarderaient l'application de cette découverte, il invite ceux que cette idée n'effaroucherait pas à porter leurs regards vers l'antiquité, ils y verraient que, indépendamment des moyens ordinaires d'investigation, on soumettait les prévenus à d'autres épreuves; il veut parler des oracles et des devins, et demande comment un moyen aussi précieux a pu se perdre. — Il a vu un somnambule

Dans le n° 33 des *Annales du magnét.*, l'auteur de l'article dit qu'il détermina une femme en somnambulisme à se réconcilier avec sa mère. Ce qu'elle refusait eut lieu après cette détermination prise en somnambulisme.

M. Mouillesaux, dans ses Observations, raconte qu'il inspira à une jeune personne en somnambulisme la volonté d'aller trouver son magnétiseur dans une maison où elle avait quelque répugnance d'aller. Au moment indiqué, elle se sentit *possédée* du désir de s'y rendre, quoiqu'elle n'eût aucun motif qui l'y appelât.—« De tels faits, ajoute Bertrand, sont extrêmement communs... Si on dit à un somnambule,—venez me trouver tel jour, à telle heure, et qu'il consente, il ne sera pas nécessaire de l'en faire ressouvenir. A l'instant désigné, il naîtra spontanément en lui le désir de faire ce qu'il aura voulu en somnambulisme, sans qu'il puisse s'en rendre compte. » (V. *Du somnamb.*, p. 298 et suiv.)

s'éloigner avec effroi d'un homme qu'il ne connaissait aucunement, mais qui, ayant été impliqué dans un procès criminel, avait été acquitté. — A peine mis en rapport avec ce dernier, il parut effrayé et demanda de sortir en s'écriant : *C'est un assassin!* » (V. *Rev. magnét.*, p. 18 et suiv.)

On n'examinera pas ici quel serait l'avantage de recourir aux somnambules pour connaître la moralité d'un prévenu ; mais on rappellera que, dans l'antiquité, les devins et les oracles souvent mentaient. Avant de consulter les somnambules dans une matière aussi grave, il serait donc bon de savoir quel est l'agent qui les rend si clairvoyants[1].

On insistera d'autant moins à citer ici des faits propres à prouver que les somnambules lisent les secrets du cœur, qu'on a vu déjà qu'ils lisent les pensées et connaissent l'organisme. Pour la plupart des pensées, il leur suffit sans doute de quelques signes intérieurs ou extérieurs qui nous échappent. Celui qui connaît le tempérament et le caractère, qui voit les rameaux les plus déliés des veines et des artères, les mouvements qui ont lieu dans certaines circonstances dans les nerfs, peut découvrir des sentiments très-cachés aux hommes.

Prévision, divination, prédictions.

Le docteur Teste, avec tous les magnétiseurs, dit que les somnambules lucides ont non-seulement la

1. N'avait-on pas les devins autrefois? pourrait-on dire à M. A. Gauthier. Pourquoi la magistrature, loin de les consulter, les punissait-elle? Ils en savaient autant que les somnambules et n'étaient pas plus menteurs. Cette magistrature tant calomniée connaissait mieux qu'on ne le fait aujourd'hui l'agent qui instruisait les oracles.

conscience de leur état physiologique et pathologique actuel, mais, par une sorte de prescience, ils annoncent toutes les modifications qui surviendront dans leur organisme; « il n'est pas d'auteur, ajoute-t-il, qui n'en cite un grand nombre. » Ce médecin en rapporte plusieurs.

Deleuze avoue qu'il n'a gardé le silence sur la prévision, dans son premier ouvrage, que pour se concilier les naturalistes et les physiciens... Cette réserve lui ayant peu servi, il sera moins timide. — « Depuis plus de cinquante ans que l'on connaît le magnétisme, dit-il, le phénomène de la prévision s'est montré si souvent, qu'il n'est plus possible de le nier. » (V. *Mém. sur la faculté de prévis.*, p. 7.)

Puységur cite plusieurs observations faites par lui, qui prouvent chez les somnambules la faculté de voir ce qui peut survenir en elles. (V. *Recherches physiol.*, c. X.) On a eu déjà l'occasion d'exposer ce phénomène.

Bertrand déclare qu'il était totalement étranger aux phénomènes du somnambulisme, n'ayant vu qu'une seule malade dans cet état, lorsqu'on lui proposa de donner des soins à une jeune fille de quinze ans, la demoiselle P. R..., orpheline, demeurant chez sa tante, rue de la Poissonnerie, à Rennes. — Le 6 octobre était le vingt et unième jour du traitement magnétique. — Il consentit à remplacer son magnétiseur, qui avait été forcé de s'absenter, et observa chez celle-ci la prévision.

Après avoir ensuite rapporté divers autres faits de prévision, Bertrand dit qu'il trouve sur son journal plus de quatre-vingts prédictions d'accès convulsifs présentant tous des caractères que le malade n'aurait su feindre. Tels sont : 1° dans une somnambule qu'il cite, la fixité des yeux, sur lesquels rien ne pouvait faire

impression; 2° un déploiement de forces musculaires tel, que trois ou quatre hommes suffisaient à peine pour la contenir; 3° sommeil léthargique plusieurs fois annoncé, qui devait durer tant de minutes, etc, Il rapporte les moyens par lui mis en usage pour se prouver qu'elle était dans l'état d'insensibilité; il ajoute qu'il est arrivé qu'elle lui a annoncé huit jours d'avance que pendant telle nuit sa tête enflerait, que ses paupières seraient infiltrées, qu'on verrait sur sa joue plusieurs égratignures..., etc. — Oubli au réveil et réalisation parfaite des prévisions. (V. *Du somnamb.*, p. 162-177.)

Tous ces faits, — qu'on n'a pu détailler ici, — répétés journellement durant plusieurs mois, « ont produit sur son esprit une conviction, dit-il, que rien ne saurait ébranler. »

La même somnambule lui annonça que sa maladie se terminerait par un délire furieux qui durerait quarante-deux heures... Il était presque constamment auprès d'elle, et assure n'avoir jamais rien vu de pareil à ce qu'elle présenta pendant ces deux jours. Elle sortit enfin à l'heure indiquée de cette aliénation complète, qui, étant survenue brusquement, cessa de même. (V. *Ibid.*, p. 179.)

Il y a quelquefois des erreurs assez bizarres dans ces prévisions. « La femme Chevalier, dit Bertrand (*Ibid.*, p. 189 et suiv.), demeurant à Rennes, rue Basse-Baudrairie, magnétisée le 5 novembre 1817, annonça des accès convulsifs et prédit que son magnétiseur la débarrasserait de sa paralysie et de ses autres maux à telle époque; que deux mois après il lui surviendrait une paralysie sur la langue. — Bertrand s'étant rendu à Rennes, la trouva atteinte d'une phthisie pulmonaire qu'elle n'avait pas annoncée. Ce fait le frappa; il apprit que les procédés magnétiques avaient cessé de produire

le somnambulisme à l'instant où la phthisie s'était déclarée; et comme elle abandonna le magnétisme, il ne s'occupait plus de vérifier ses prévisions, quand on vint lui annoncer qu'elle était muette. — Il décrit les phases de ce mutisme, qui parut guéri au bout de sept jours, quoiqu'elle eût annoncé qu'il en durerait huit; il s'étonne de cette inexactitude et comment surtout elle a pu prédire quatre mois à l'avance son mutisme et n'a point vu, ce qui était plus facile, la lésion de son poumon. Il a trouvé encore depuis deux autres somnambules en défaut. Ces cas sont assez rares; mais comment expliquer cette bizarrerie? — Il pense que la prévision n'a peut-être pas lieu quand les maladies sont incurables. — Il rapporte que cette femme avait rêvé que quelqu'un, venant lui faire des sollicitations auxquelles elle refusait de se rendre, lui annonçait qu'elle serait muette pendant huit jours.

Quoi qu'il en soit de ces défauts de clairvoyance, il n'en est pas moins constant, d'après tous ceux qui ont vu ce phénomène, que les somnambules prédisent plus ou moins de temps d'avance le jour, l'heure et la minute où telle maladie surviendra ou guérira, et tout s'accomplit exactement.

M. le conseiller Chardel assure aussi que les somnambules prévoient les maladies et en indiquent le terme avec une étonnante précision; il cite des faits. (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 295.)

Les somnambules annoncent non-seulement ce qui doit leur survenir, mais ce qui surviendra aux autres. — « Mademoiselle L..., dit Puységur, vint à notre traitement le 18 février 1786. Mise en rapport avec Thérèse, cette dernière lui annonça qu'elle serait somnambule dans un mois, etc. » Le 8 mai, en effet, mademoiselle L... pressent son état, prédit la durée d'un

accès de fièvre, annonce des toux convulsives, etc. « Elle sent là, dit-elle, en montrant son plexus solaire, que tout cela arrivera. » Le 9 mai, elle prédit une crise violente pour le 23. « A neuf heures du matin, elle dormira tranquillement pendant vingt minutes ; à la vingt et unième, la crise commencera par une douleur affreuse d'estomac qui ne la quittera qu'à une heure et demie après midi, puis viendra un violent mal de tête pendant un quart d'heure, auquel succéderont des douleurs de matrice qui dureront un quart d'heure, etc. »

Il suffit ici de dire que mademoiselle L... a prédit longtemps d'avance tout ce qui devait lui survenir, précisant le jour, l'heure et même la minute, et que tout s'est effectué comme elle l'annonçait. (V. Puységur, *Recherches physiol.*, p. 160 et suiv.)

On voit des somnambules qui, dans la veille, sont averties par certains signes, des substances qu'elles se sont prescrites durant leur sommeil.

Une somnambule annonce à Puységur qu'elle aura besoin de se fumiger la tête avec la décoction d'une plante qu'elle ne peut nommer. « Menez-moi à la campagne; dès que je verrai cette plante, je la cueillerai. » — Il lui fait observer qu'elle ignorera, étant éveillée, qu'elle peut lui faire du bien. — « A l'instant où je la trouverai, dit-elle, j'éprouverai une grande douleur dans ma cuisse malade. » — Puységur proposa à sa malade, éveillée, une promenade; celle-ci monte en voiture, n'ayant nulle idée de ce qu'elle a dit en somnambulisme. Elle descend de voiture, marchant au hasard ; puis, tout à coup, pousse un cri en se plaignant de sa cuisse et se baisse pour cueillir une petite fleur jaune ; même douleur, même cri, même mouvement machinal trois ou quatre autres fois, pour

cueillir cette même plante. Interrogée pourquoi ? elle répond « qu'elle l'ignore, etc. » — C'était, on l'a deviné, la plante qui devait servir à la fumigation.

Le docteur Bertrand dit : « Qu'une somnambule qui avait fait une fausse couche, annonça qu'elle aurait encore trois fausses couches ; ce qui eut lieu. » — Ce médecin les attribue à l'idée qu'elle en avait eue en somnambulisme.

Si les faits de prévisions précédents peuvent être attribués à la faculté que posséderait un somnambule de voir dans son organisme l'enchaînement de ce qui doit y survenir, et à l'*instinct* qui sait ce qui lui convient, les prévisions suivantes sont plus difficiles encore à expliquer, et cette théorie moins admissible.

Le docteur Georget magnétisait une femme à la Salpêtrière, laquelle lui déclare, en somnambulisme, qu'elle voit l'heure de sa mort prochaine, et annonce tout ce qui lui arrivera jusqu'au moment fatal... — « Le dimanche je sortirai, dit-elle, pour aller dîner chez mes parents; vers le soir, je me sentirai incommodée, on me ramènera en voiture dans l'établissement; ma maladie, d'abord peu sérieuse, se compliquera de jour en jour... » Elle en expose minutieusement tous les symptômes et énumère les accidents. « A la fièvre se joindra le délire, dont elle précise l'époque. La vessie s'attaquera et sera frappée de paralysie. » Elle fixe enfin le jour et l'heure où elle rendra le dernier soupir. — Le docteur, comme frappé de la foudre, réveille sa somnambule, qui ignore tout ce qu'elle vient de lui dire, mais tout s'accomplit de point en point : la voiture, la fièvre, le délire, la paralysie de la vessie, la mort. — Il semble qu'il y a là plus que de la prévision. (V. A. d'Orient, *Accompl. des proph.*, p. 130.)

Madame de S..., dit Puységur, voit avant sa grossesse que son premier enfant mourra, voilà pourquoi cet unique moyen de guérison indiqué lui répugne. — Devenue enceinte, elle voit et prédit un malheur après ses couches, etc.

Puységur en prend occasion de montrer combien celui qui dirige des somnambules doit fixer sur ces objets leur attention, car ils ne s'y appliqueraient pas. (V. *Recherches physiol.*, p. 421.)

Voici d'autres faits qui appartiennent plus évidemment peut-être aux divinations : — Que l'âme humaine, selon quelques-uns, puisse savoir d'avance tout ce qu'elle voudra faire dans un temps donné; voir les actions de son corps, le genre des maladies, leur développement, comme des suites nécessaires de ce qui existe actuellement, on veut bien le supposer, mais peut-elle prévoir ce qui dépend de la libre volonté d'autrui, les événements enfin du futur contingent? La négative est évidente; aussi les magnétistes, dans leur embarras, éludent la question. — M. Chardel écrit : « Je ne dirai rien des prévisions d'un autre genre, auxquelles quelques personnes ont confiance, parce que je ne me suis proposé que l'examen des relations des facultés de l'âme avec les organes du corps, et qu'elles me semblent étrangères aux prédictions de l'avenir. » (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 295.)

Cet éminent magistrat, comme Tardy de Montravel et autres, expliquait ainsi par les facultés de l'âme les prévisions précédentes.

« Ces opinions pouvaient séduire, comme le remarque Théodore Bouys, avant que l'on fût plus instruit des phénomènes du somnambulisme. Mais les faits rapportés par Tardy de Montravel lui-même prouvent que les somnambules peuvent prédire des

événements dépendant uniquement du libre arbitre humain. » (V. *Nouv. considérat. sur les oracles*, p. 240.)

Mademoiselle N... dit : « Je prévois un dérangement causé par un voyage..., cette cause ne paraît pas être en moi. Je serais fort en peine de dire comment je prévois cet accident, mais je sais que le 10 juillet, je voudrai aller à la campagne, à cheval, et que si j'y monte, je ferai une chute dont les suites me seront funestes. » — Tardy de Montravel, lui demande si elle n'est pas maîtresse de prévenir l'accident en ne montant point à cheval? — « Sans doute, si étant éveillée je le voyais comme je le vois maintenant. »

Le 9 juillet, une parente vint prier mademoiselle N... d'aller passer quelques moments à la campagne. — Mademoiselle N... oublie toutes les promesses qu'elle a faites à son magnétiseur, et accepte. Les personnes qui veillaient sur elle, sachant dans la journée du 10, qu'un paysan vient d'arriver avec un cheval, retiennent le paysan, et on empêcha ainsi l'accident d'avoir lieu, s'il est vrai que l'on parvint de cette manière à faire manquer une partie de la prédiction. Tardy de Montravel, fut d'autant plus convaincu et douta d'autant moins de sa réalisation entière, que, le 29 septembre, elle avait prédit que le 22 janvier suivant elle voudrait courir après quelqu'un qu'elle aurait manqué; qu'ayant chaud et froid, il lui surviendrait une fausse pleurésie. — Comme elle ignorait cette prédiction, Tardy de Montravel prit à cet égard toutes les précautions imaginables, ce qui n'empêcha point que le 22 janvier, mademoiselle N... apprenant qu'un de ses parents de la campagne, à qui elle voulait parler, étant venu à la ville, venait d'en sortir, et qu'il devait avoir à peine passé la rivière; espérant le rejoindre, elle n'hésita pas elle-même à la traverser, courut, sui-

vit ses pas, mais inutilement, et revint accablée de fatigue chez elle, où tout ce qu'elle avait prédit dans sa crise magnétique s'accomplit; car il en résulta une fausse pleurésie, en caractérisée. (V. Tardy de Montravel, *Journ. du traitem. magnét. de la demoiselle N...*)

Tardy de Montravel, réfléchissant sur ces prédictions, remarque qu'elles sont très-différentes des *pressensations,* qu'on peut expliquer par le mécanisme humain opérant sur l'état physique à venir d'après la sensation actuelle; mais prévoir une invitation pour tel jour, une course..., une fausse pleurésie..., plusieurs mois d'avance, etc., on ne voit ici aucune cause actuelle et physique chez la malade. — « Ces sortes de prédictions dépendent absolument, dit-il, de la volonté future et libre des autres hommes; aussi, ajoute-t-il que l'on conçoit combien il dut être étonné et épouvanté, etc. »

Théodore Bouys, qui a rapporté ceci, fait observer qu'il y a mille autres faits de ce genre. (V. *Nouv. considérat. sur les oracles,* p. 247.)

Mademoiselle Céline, mise en somnambulisme en février 1830, par le docteur Foissac, prédit que, le 17, à minuit, elle aurait un vomissement de sang occasionné par un accident qui lui surviendrait entre neuf et dix heures du soir.—Le 17, sa famille étant fort inquiète, s'était réunie autour d'elle, et quand neuf heures et demie sonnèrent, on se félicitait intérieurement que la prévision fût en défaut. Mais mademoiselle Céline (qui ignorait sa prédiction), ayant besoin de prendre un objet sur la cheminée, glissa, tomba sur l'angle d'un poêle, et réalisa ainsi cette prédiction. Il en résulta un vomissement de sang

Quelques jours après elle prédit qu'elle serait empoisonnée le 11 mars, sans pouvoir en faire connaître

les circonstances. La veille, elle vit que ce serait à onze heures du soir. — « Endormez-moi à dix, recommande-t-elle. » — Dans ce sommeil, elle voit que le poison est dans une tasse de lait. — Elle prenait tous les soirs une pillule de sulfate de quinine; on savait qu'il n'en restait qu'une; mais sa mère versa par erreur le contenu d'une boîte du mois précédent, qui renfermait douze pilules d'acétate de morphine, dans la tasse de lait. — Le docteur Foissac, après la révélation de la somnambule, ayant visité cette tasse, y trouva les douze pilules à moitié dissoutes, qui auraient infailliblement causé la mort. « On doit convenir, dit Charpignon (*Physiol. du magnét.*, p. 340), que ces deux prévisions se rapportent à des événements dont la cause nous est inconnue. »

Le docteur Bertrand cite aussi d'Adélaïde Lef..., d'après le rapport fait à la Société des sciences physiques d'Orléans, les observations très-curieuses de son somnambulisme, où l'on remarque encore plus que de la prévision. — On en parlera ailleurs.

Le docteur Teste, le 8 mai, avait magnétisé madame Hortense***, somnambule d'une admirable lucidité. « Je suis enceinte de quinze jours, lui dit-elle, mais je n'accoucherai pas à terme, et j'en ressens un cuisant chagrin. Mardi prochain, 12 courant, j'aurai peur de quelque chose; je ferai une chute, d'où résultera une fausse couche. » — Peur de quoi? — Elle l'ignore... — Y a-t-il moyen d'éviter cet accident? — « Non. » — On restera toujours auprès d'elle. — « Cela n'y fera rien... » — Dieu seul pourrait le prévenir, il ne le fera pas... Elle sera très-malade durant trois jours. Le mardi à trois heures et demie, aussitôt après sa peur, elle aura une faiblesse qui durera huit minutes; puis maux de reins très-violents, perte de

sang très-abondante. Le jeudi, étant beaucoup mieux, elle pourra quitter le lit; mais le soir, à cinq heures et demie, nouvelle perte suivie de délire... La nuit sera bonne. — Le vendredi soir, elle aura perdu la raison... « Mais ne t'inquiète pas, dit-elle à son mari, je ne resterai pas folle, va, je souffrirai, voilà tout. » — On l'éveille, oubli complet; elle ignore tout, et on garde le secret... Le jour fatal, le mardi, 12, arrive; elle répète en somnambulisme ce qu'elle avait prédit : — Si ce que vous dites arrive, il y a donc une fatalité dans les événements? — « Oui, répond-elle, et nul moyen de s'y soustraire... » M. Teste et son mari ne la quittent pas d'une seconde. Elle s'en étonne. — «Pensez-vous que j'aie des projets de suicide? » leur disait-elle. — Elle se lève du fauteuil où ils l'ont fait asseoir. — Ils lui demandent où elle veut aller. — Comme il y a des raisons plausibles pour être quelquefois seule, elle sort..., mais son mari l'accompagne à la porte du lieu où elle se rendait, tandis qu'elle leur disait en riant : « Messieurs, c'est donc une gageure?... » La voilà seule, enfin..., mais tout à coup un cri perçant se fait entendre..., — M*** tient dans ses bras sa femme mourante..., — qu'est-il arrivé? — Celle-ci a vu dans cet endroit un gros rat, où depuis vingt ans, peut-être, on n'en avait pas vu un seul; ces animaux lui causent toujours une vive frayeur...; et tout ce qu'elle a prédit se réalise. (V. Teste, *Man. prat.*, p. 140 et suiv.)

Charpignon garantit l'authenticité du fait suivant : Une somnambule, à quelqu'un qui lui demandait s'il aurait une fille ou un garçon, venait de répondre que ce serait une fille. — Un jeune homme se met en rapport avec elle, et lui demande s'il se mariera : — « Sans doute, répond celle-ci... » — Puis, après quel-

que temps de silence, elle dit : « C'est singulier, c'est avec la demoiselle dont j'ai tenu le mouchoir dans la dernière séance publique. » — Il est vrai, fit observer le jeune homme, que je pense à cette demoiselle, mais cela me paraît peu probable. — « Oui, si vous changez d'idées, mais je ne vous vois pas en changer. Ce qui recule dans votre esprit ce mariage, ce sont des papiers, mais je vous vois marié avant de les avoir obtenus. » — Je n'attends aucun papier. — « Je n'en sais rien, mais il y a des papiers, et ce mariage s'accomplira malgré ces papiers... » Le jeune homme, un an plus tard, comprit qu'il s'agissait de papiers relatifs à son doctorat; il ne devait être reçu docteur que dans deux ans, et ne voyait pas le mariage possible sans cela. Il avait oublié la prédiction de la somnambule, quand, l'année suivante, des circonstances particulières changèrent ses dispositions; il se maria sans avoir besoin de son diplôme, ayant changé de direction. (V. Charpignon, *Physiologie du magnét.*, p. 344-345.)

On terminera par un exemple de prédictions infiniment plus rares : c'est de voir quels numéros sortiront de la loterie ou du tirage. — Alphonse Esquiros, magnétisant sa mère, lui demande si elle pourrait prévoir un avenir reposant tout entier sur le hasard. — « Je ne crois pas, ce serait difficile. » — Essayez. — Elle se fait violence, et ses efforts amènent une réponse lente et pénible : — « Je vois un numéro... » — Lequel? — « 89... il va sortir. » — En voyez-vous d'autres? — « Non. » — Pourquoi? — « *Dieu ne veut pas.* » — Le n° 89 sortit au tirage suivant[1]. (V. Delaage, *Le monde occulte*, p. 101.)

1. De telles divinations sont infiniment rares; en effet, Dieu ne les

Développement de l'intelligence.

On a observé ce phénomène dans les possessions; on le retrouve chez les somnambules. — « Pendant le sommeil des sens extérieurs, l'âme plane comme l'aigle, dit Tardy de Montravel, domine sur les opérations de la matière, embrasse d'un coup d'œil toutes les possibilités physiques... » — Mademoiselle N..., qui ne savait pas même lire, lui a fourni les renseignements les plus précieux sur l'action magnétique, sur les moyens de la diriger, sur le fluide, etc. Madame B..., moins surprenante à cause de son éducation, se montre encore plus instruite. — Les deux malades, qui ignoraient le magnétisme, en ont donné en somnambulisme un traité « que les magnétiseurs, dit Deleuze, doivent lire en entier. » (V. *Hist. crit. du magnét.*, t. II, p. 167.)

A Lyon, M. C... fit paraître le *Journal magnétique du traitement* de madame N... et de mademoiselle D... — Celle-ci rendait compte des phénomènes physiques du magnétisme, de l'action du fluide, etc., avec quelques différences sur ce qui avait été dit auparavant par les somnambules de Tardy de Montravel. — Madame N... dissertait en somnambulisme sur des sujets de métaphysique, de morale et de religion; ses idées alors différaient totalement de celles de l'état de veille, ce qui étonnait infiniment M. C...

Le *Journal de la cure* d'une fille illettrée, à Rastadt, présente aussi ce développement merveilleux d'in-

permet pas. On en a toutefois plusieurs exemples. Elles ne deviennent possibles, même pour les malins esprits, qu'en faisant sortir eux-mêmes, comme dans le cas présent, le numéro prédit, ce qui n'est plus une prédiction.

telligence. Cette pauvre fille a dicté un traité de magnétisme en quatre parties. — « Comment se fait-il, dit Deleuze, qu'une jeune fille sans instruction dicte un écrit sur les plus hautes questions de la physique, de la théologie, de la morale; que, ces idées soient bien liées; qu'il y ait des opinions ingénieuses sur la physiologie, des comparaisons empruntées de la physique et des arts, que cela forme un tout qui annonce un esprit accoutumé à généraliser[1]?... »

M. Ségouin, en parlant de madame Belisson, dit « qu'elle est vraiment sublime dans cet état; ses facultés intellectuelles se développent alors à un degré supérieur; elle raisonne sur des matières qui lui sont étrangères avec toute la sagacité d'un savant; elle aborde les questions les plus difficiles de la métaphysique, et les traite avec une clarté qui ne le cède en rien aux plus belles intelligences. Dans un salon de Paris, un médecin qui est, dit-il, une de nos sommités scientifiques, la pria de lui expliquer la nature de l'âme. Absorbée quelques minutes dans des pensées profondes, tout à coup elle se lève, tombe en extase et fait une peinture si ravissante et si vraie de l'âme, qu'un matérialiste fort connu s'écria : Si mes convictions pouvaient être ébranlées, ce ne seraient ni les philosophes ni les chrétiens que je redouterais, mais je me mettrais en garde contre cette femme. » (V. *Myst. de la magie*, p. 81.)

1. « On dira peut-être, poursuit Deleuze, que c'est l'ouvrage de son magnétiseur? — Si on le lit, on ne pourra faire cette supposition. Un homme sensé n'aurait jamais imaginé le premier chapitre. » — (V. Deleuze, *Ibid.*, p. 177.) — On peut ajouter que d'autres somnambules ont présenté des phénomènes non moins prodigieux, qu'on a vus et qu'on retrouvera dans les inspirations de certains personnages extraordinaires.

Le docteur Teste le déclare aussi : — « Les facultés de l'âme présentent une exaltation des plus remarquables[1], la mémoire devient prodigieuse, la sensibilité exquise, etc. » — Mais un autre point de ressemblance avec ce qui se manifeste dans les possessions, c'est que « la vanité, l'amour-propre, la ruse, etc., se mettent en jeu. » (V. Teste, *Man. prat.*, p. 75.)

Toutes les observations des magnétiseurs le prouvent comme celles de M. Teste; mais ce qui mérite d'être particulièrement signalé, c'est que la somnambule la plus ignorante, la plus étrangère aux discussions philosophiques, la chrétienne la plus croyante dans son état naturel, développera souvent des doctrines toutes païennes. Les somnambules enseignent la métempsycose, la fatalité, les doctrines de l'école d'Alexandrie. Ils disent que l'agent magnétique, le fluide universel qui établit dans l'univers l'harmonie, a été connu de tout temps; qu'on l'a employé pour faire valoir des superstitions; qu'il ne faut pas presser la personne en crise de parler, mais attendre qu'elle le fasse de son propre mouvement.

On sait que des convulsions mettent en danger les jours d'un somnambule consulté trop précipitamment. — Comme autrefois la pythie, ici celui qui l'inspire veut quelquefois rester muet. — Les somnambules se montrent parfois très-véridiques : quelques-uns déclarent « qu'il est téméraire de les interroger sur l'avenir; que l'homme voit l'enchaînement des événements, mais qu'il ignore si les décrets de la Providence n'en changeront pas le cours, etc., ce qui est incon-

1. Madame Hortense ***, dit Teste, raisonnait sur les sujets métaphysiques les plus délicats, et l'embarrassait souvent par la subtilité de sa conversation.

testable. Mais ce qui l'est moins, ils attribuent à l'âme le développement de l'intelligence; n'étant plus maîtrisée par le corps, ses parties les plus nobles se concentrent vers le plexus solaire; c'est là que se trouve la translation des sens. » — Ils avertissent, comme le faisaient les dieux qui recommandaient de chasser les profanes, qu'il faut éloigner des expériences les curieux et les railleurs, car leur présence pourrait y mettre obstacle. « Rien de surnaturel, disent-ils, dans le somnambulisme; on a grand tort de penser qu'il soit étranger à la nature humaine, celle-ci renferme bien d'autres secrets! C'est une erreur de croire que les somnambules parlent par l'inspiration des esprits, etc. » — D'autres somnambules font de l'éclectisme, comme d'autres font des discours pleins d'orthodoxie. Est-ce par l'effet d'une communication de pensées? — Non, puisque leurs pensées souvent sont en désaccord complet avec celles de leur magnétiseur. — L'âme serait-elle ramenée à l'état divin? — Encore non, puisqu'il y a entre les doctrines des divers somnambules tant de diversités, et qu'on observe même chez tous tant de contradictions. — « Les somnambules mystiques, dit Charpignon, présentent les contradictions les plus évidentes sur des points de doctrine qui ne peuvent recevoir deux interprétations. »

Ce qui est constant, c'est une intelligence si étrangement supérieure, que dans cet état ils sont initiés souvent à des sciences qu'ils ignorent, qu'ils ne pourraient même cultiver, ou du moins il se développe chez eux des facultés étonnantes. — « Une actrice en somnambulisme, dit M. Lafontaine, répétait parfaitement son rôle; hors de cet état, tout était oublié. » — Ce qui est constant, encore, c'est que la plupart ressuscitent les antiques doctrines religieuses qu'ils ne con-

laissent pas, comme Deleuze l'avait remarqué; c'est qu'en vain on observe ces contradictions, ces bizarreries signalées par les démonologues, dans l'exposé de faits analogues à ceux que citent maintenant les magnétiseurs.

Appréciation du temps, intelligence et don des langues.

La lucidité n'est pas nécessaire à un somnambule pour indiquer l'heure; le docteur Teste l'a constaté cent fois. Ayant magnétisé une jeune dame de la rue Saint-Dominique, il lui demanda l'heure. — « Quatre heures trois quarts, » répondit-elle; en observant qu'elle n'a pas vu, mais *senti* l'heure.

L'expression *don des langues* n'a pas la même signification pour tous les magnétiseurs; les uns avouent qu'ils ont vu des somnambules comprendre et *parler* des langues inconnues, telles que le latin, le grec, l'allemand, etc. D'autres le nient, et disent que lorsqu'ils les entendent, ce n'est que par communication de pensées.— Bertrand, voulant s'assurer si une somnambule comprendrait des mots dont il était sûr qu'elle ignorait la signification, lui demanda ce que signifiait *encéphale*. — Il fut fort surpris quand il la vit porter la main à son front et tracer avec le doigt une ligne circulaire autour de sa tête, mais « ce pouvait n'être là, dit-il, qu'une communication de pensées, » et, personnellement, il n'a rien vu de plus concluant. (V. *Du somnambulisme*, p. 279 et 280.)

Le docteur Ricard est de cet avis. Il interrogea le jeune Daubas en anglais, en espagnol, en latin, langues que ce dernier ignorait; il y répondit avec beaucoup de justesse en français; mais lui ayant cité, sans y porter attention, un passage de Virgile, Daubas ne

put rien répondre, disant qu'il ne pouvait comprendre ce à quoi le docteur ne pensait pas.

Le docteur Teste regarde comme double superstition de croire que les somnambules comprennent et parlent toutes les langues. C'est, d'après lui, une pénétration de pensées, une réminiscence de mots oubliés durant la veille, appris autrefois. (V. *Man. prat.*, p. 175.)

M. Ségouin dit « qu'il peut arriver à l'inspiré de parler des langues étrangères qu'il ne connaît pas; selon les théologiens peu familiarisés avec les phénomènes magnétiques, ajoute-t-il, c'est une possession démoniaque. Dans les siècles à demi barbares, où l'Église avait observé ces faits qu'elle ne connaissait pas, il était naturel que pour étouffer une science dont elle craignait les conséquences, elle lançât contre elle toutes ses foudres. Mais, d'après M. Ségouin, il n'y a qu'une transmission de pensées. Néanmoins il peut se faire que le somnambule parle lui-même une langue qu'aucun des assistants ne connaît, le latin, par exemple; mais si l'on y fait attention, on verra qu'il est plein de fautes. Il en est de même pour toutes les langues, ce sont quelques mots que le somnambule aura entendus; des phrases oubliées dans l'état ordinaire, qu'il se rappellera dans ce moment. » (V. *Myst. de la magie*, p. 178 et 179.)

Il est donc reconnu que les somnambules comprennent et parlent même des langues étrangères; mais ce n'est, d'après les magnétiseurs, que communication de pensées ou le souvenir de mots oubliés. — Selon d'autres cependant, les somnambules en auraient la connaissance intuitive.

M. Morin (*Journ. du magnét.*, n° 199, 1854) cite, entre des milliers de faits analogues, celui-ci d'un simple ouvrier tanneur ne parlant que l'anglais, qui,

à peine magnétisé, parle et chante en allemand, et si un médium survenant parle anglais, cet ouvrier, quoique très-borné, traduit cette prose anglaise en beaux vers allemands. — A quoi sert ici l'explication par la communication de pensées, par le souvenir? L'agent magnétique fait plus encore, il transforme en pythonisses les oiseaux qui deviennent bacheliers ou docteurs. —Témoin les oiseaux merveilleux de M. Tréfeu. (V. M. des Mousseaux, *Magie au dix-neuvième siècle*, p. 310 et suiv.)

CHAPITRE III

Maléfices produits par le magnétisme. — Auxiliaires magnétiques, amulettes, anneaux. — Le rond magnétique, les miroirs de M. Dupotet. — Sympathie, antipathie, courants magnétiques, etc. — Apparitions, invisibilité, prestiges. — Attractions, suspensions, transport par l'air, folie causée par le magnétisme.

Maléfices produits par le magnétisme.

Le même agent, qui a une puissance si grande sur l'organisme pour faire le bien, en a une non moins grande pour produire des effets malfaisants. Comme on l'a vu, des médecins au seizième siècle avaient déjà reconnu dans l'agent magnétique, qu'un si grand nombre de magnétiseurs constatent de nos jours, un pouvoir malfaisant ou curatif, au gré de celui qui l'emploie.—Aujourd'hui, le docteur Bertrand, dont le témoignage suffirait seul pour prouver cette double vertu, dit : « J'ai vu une somnambule dont j'ai longtemps suivi le traitement, sur laquelle celui qui la magnétisait avait un pouvoir extraordinaire, pouvant à volonté la priver d'un ou de plusieurs sens : la rendre aveugle, muette, sourde, paralyser tout ou partie de son corps, la jeter en léthargie, la faire revenir au moyen d'un geste particulier, etc. » — D'après le même auteur, comme on l'a vu plus haut, on peut exercer aussi pendant la veille le même pouvoir sur les som-

nambules; il a eu souvent occasion de le remarquer. (V. *Du somnambulisme*, p. 248 et 254, et *Du magnétisme*, p. 270.)

M. le conseiller Chardel dit qu'on peut arrêter la circulation nerveuse, produire la paralysie, le mutisme, la surdité. (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 260.) Il cite une circonstance où ayant ordonné à la somnambule de fermer ses deux mains, elle reconnut avec effroi en s'éveillant qu'il lui était impossible de les ouvrir. Depuis, il a lu, on lui a raconté et il a même observé grand nombre de faits analogues.

Le docteur Charpignon dit aussi que la paralysie des membres, quelque effort qu'on fasse pour les mouvoir, est facile à produire. (V. *Physiol. du magnét.*, p. 72.)

L'auteur des *Entretiens sur le magnétisme*, lequel croit comme la plupart des magnétiseurs à l'émission d'un fluide, avoue qu'il peut être bienfaisant ou malfaisant. Il sut de sa somnambule qu'en tirant par la pensée des cheveux de celle-ci, quoique absente, elle éprouverait la même sensation que si on lui tirait ses propres cheveux sur sa tête et qu'elle obéirait à sa volonté. Il en fit l'épreuve, et elle crut devoir le prier de ne pas tirer si fort... Ayant réitéré l'expérience après son réveil, l'effet fut le même. — Il se donna un léger soufflet avec la volonté qu'elle le reçût; et le même jour s'étant rendu chez elle, il sut qu'il avait produit cet effet. — « Que de réflexions ce phénomène doit faire naître! dit l'auteur, combien est grand le pouvoir magnétique! Ne semble-t-il pas que je viens de faire un conte de fées, et cependant je n'ai dit que la simple vérité. » (V. *Entret. sur le magnét.*, p. 307 et 308.)

A quinze pas de distance, assure le baron Dupotet

(V. *Cours de magnét.*, p. 101 et suiv.), sans que le sujet le sût et toutes précautions prises pour ne pas se tromper, il le faisait tomber en convulsions. — On peut donner, d'après lui, sur la demande de quelqu'un, des mouvements convulsifs à tel membre qu'on désignera. Il suffira de diriger un doigt sur telle partie, — le cerveau, le cuir chevelu, les oreilles..., — cette partie sera agitée de mouvements convulsifs; — dans les muscles de la face, dans le pouls, on apercevra un changement sensible[1]. Il dit qu'ayant magnétisé, le 27 octobre 1827, M. Itard, membre de la commission chargée de l'examen du magnétisme, il y eut des mouvements convulsifs dans les ailes du nez, dans les muscles de la face..., etc.

C'est ce même pouvoir qui démontrait à M. Lafontaine l'existence d'un fluide. « La preuve, dit celui-ci, c'est qu'on peut agir sur un seul membre qu'on frappera d'insensibilité. On peut déterminer des tremblements, des convulsions comme on peut faire marcher, sauter de vrais paralytiques. (V. *Art de magnétiser*, c. VI.) — Entre autres expériences faites par lui sur plusieurs individus qu'il nomme, on citera celle qu'il fit au Mans en juin 1840. — Il était accompagné du docteur Fisson, lorsqu'ils rencontrèrent sur la place un ancien commandant ami du docteur et fort incrédule en magnétisme, qui le défia. M. Lafontaine raconte assez longuement cette petite scène; mais pour nous il suffit de dire qu'il jeta cet incrédule dans un état complet d'immobilité : voyant, entendant, « mais immobile, poursuit M. Lafontaine, — comme les Chinois du *Cheval de bronze.* » — Lui ayant rendu la parole,

1. On n'a pu rapporter ici les expériences qu'il cite; toutes sont aussi convaincantes que curieuses.

il disait : « Je crois en vérité que le J.-F... m'a magnétisé; je ne puis remuer, et tout à l'heure je ne pouvais parler... » — On le plaisanta beaucoup, et il s'avoua vaincu. On le dégagea pour boire un verre de vin de Madère, mais à l'instant où il le portait à sa bouche, paralysé derechef, ce verre resta immobile près des lèvres, etc.

A Caen, dans le salon de M. Lherwil, madame Price fut mise dans le même état, ce qui effraya beaucoup sa fille.

« A Birmingham, le docteur Levison consentit, continue M. Lafontaine, à risquer une de ses jambes... »

On ne peut citer toutes les expériences curieuses qu'il a faites. Il indique les moyens de causer la transpiration, les spasmes, les convulsions, l'insensibilité entière ou partielle, la paralysie, la catalepsie, etc., à distance. (V. *Art de magnétiser,* c. IV.)

Un somnambule, selon le docteur Charpignon, peut troubler l'équilibre nerveux de celui qu'il a pris en haine, causer des vertiges, etc. « Si le magnétiseur a cette puissance, dit-il, à plus forte raison le somnambule, qui connaît les lois de l'organisme, qu'il observe. » (V. *Physiol. du magnét.*, p. 103.)

De quelle puissance terrible est donc doué l'agent magnétique, et comment l'éviter? Comment ne pas s'en effrayer? — Le docteur Charpignon, M. Ségouin, etc., disent que la distance à laquelle il peut agir n'a pas de limites; plus d'obstacles à interposer. Le docteur Foissac assure qu'on peut magnétiser à cent lieues de distance. — Un sujet et son magnétiseur peuvent se tenir dans des appartements différents, rien n'empêchera l'agent magnétique d'être lancé dans l'organisme par la volonté d'un magnétiseur, qui, pour réussir, n'a qu'à se représenter fortement la per-

sonne. — Il peut faire des gestes afin de mieux fixer sa volonté. — On a signalé comme résultat de ces expériences de très-graves inconvénients. Une pauvre domestique fut ainsi obligée de retourner dans son village, où elle passait pour pythonisse, voyant à distance, consultant les maladies, et jouissant aussi de plusieurs facultés somnambuliques dont nul ne put la délivrer. — Elle annonça un jour qu'elle se jetterait dans la Loire, et accomplit son funeste dessein. Ce serait donc un fluide bien redoutable, puisque, selon M. Ségouin, « *une volonté seule* est nécessaire ; c'est celle du magnétiseur, et rien ne peut l'arrêter. » (V. *Myst. de la magie,* p. 34.)

Lorsqu'on parcourt les traités du magnétisme, cet agent, quel qu'il soit, nous épouvante. — « C'est une puissance si terrible, qu'on se demande aujourd'hui, dit M. Ségouin, où en arriverait la société si cette science et ce pouvoir que Dieu a donnés à l'homme pour faire le bien, n'étaient connus que de ceux qui peuvent en abuser ! Quelles armes pour combattre un mal dont l'origine serait ignorée? »

Toutes substances quelconques entre les mains des sorciers pouvaient devenir des agents propres à causer des maladies, la mort, la possession. Il en est de même dans le magnétisme, on peut donner à une substance telle vertu que l'on voudra. M. Ségouin dit : « Cette qualité dont la volonté l'aura revêtu, — il parle ici d'un liquide, — n'est pas imaginaire, il jouira de toutes les propriétés bienfaisantes ou malfaisantes de la liqueur à laquelle on aura songé. Il ajoute même que la volonté peut en faire un poison mortel ou un médicament. (*Ibid.*, p. 52 et 53.)—Les sorciers avaient aussi ce pouvoir; comme on l'a vu, la même substance guérissait ou maléficiait.

Auxiliaires magnétiques, amulettes, anneaux.

On voit encore ici un autre point de ressemblance entre le magnétisme et la magie. On a dit précédemment que l'agent magnétique s'incorpore dans les corps; nous retrouverons donc les amulettes, les anneaux et autres objets qui, étant magnétisés, produiront les effets les plus merveilleux.

L'intensité de l'action magnétique dans les êtres animés est toujours en rapport avec la sensibilité du sujet, c'est du moins l'opinion de plusieurs fluidistes; quand il s'agit des corps inertes, comme on ignorera leur degré de saturation, tout devra se borner à examiner l'effet qu'il produira. Tant que le corps magnétisé conserve sa vertu, il exercera son action. Voilà comment grand nombre de somnambules qui s'endorment somnambuliquement peuvent également s'éveiller elles-mêmes; elles obtiennent ces résultats au moyen d'un anneau, d'une fleur, etc., préalablement magnétisés. Plusieurs pensent que certains métaux ont une vertu antimagnétique; on a obvié à cet inconvénient en les magnétisant. On a pensé aussi qu'il y a des tissus, des couleurs qui possèdent cette vertu antimagnétique.

Ce sujet fournirait des récits incroyables sur lesquels on est forcé de garder le silence. Nous dirons cependant qu'avec un anneau magnétisé dans les cheveux, un somnambule naturel cessera de se lever et de parler pendant la nuit; avec ce même anneau un magnétiseur peut faire venir chez lui à heure fixe son somnambule; avec cet anneau, on peut donner à l'eau toutes les saveurs et toutes les vertus qu'on désire; par ce moyen, on peut se faire une tisane, un cataplasme, du vin ou des liqueurs, on pourrait même sucrer son café.

L'auteur des *Entretiens sur le magnétisme* sentit à neuf heures et demie du soir, à plusieurs reprises, une odeur de vulnéraire : sa femme et sa fille, à cette époque, étaient ordinairement à la campagne, mais ce jour-là le hasard voulut qu'elles fussent à Paris. Il se rendit de suite à leur appartement pour connaître l'accident qui avait donné lieu à l'emploi du vulnéraire; mais les trouvant fort tranquilles, il se dit : « Je suis certain qu'il sera survenu un accident à l'une de mes somnambules, qui se sert en ce moment de vulnéraire. » Il y vit une communication magnétique, sans trop s'expliquer le comment, et remit au lendemain d'aller visiter celle qu'il magnétisait le plus fréquemment. — Celle-ci lui raconta le lendemain, qu'à cette même heure, après une chute, elle avait fait du vulnéraire avec son anneau magnétisé.

Cet événement parut à l'auteur avoir une grande importance, et il le rapporte en treize pages de son journal des 11, 12, 21 et 27 septembre 1822 qu'on ne peut analyser ici. — Disons seulement que, l'ayant interrogée sur la cause qui lui avait fait sentir de si loin le vulnéraire ; elle répondit qu'après sa chute elle pensa à son magnétiseur, et désirait qu'il fût auprès d'elle; alors le fluide de l'anneau qui est en sa possession se mit en communication avec celui qui est chez son magnétiseur, et elle indique même le temps qu'il a mis à faire ce trajet. Pour que cela arrive ainsi, il faut la volonté et une grande confiance; alors s'il survenait un accident, serait-ce à cent lieues, si l'on possède un anneau magnétisé on en serait averti. (V. *Entret. sur le magnét.*, p. 190 et suiv.)

L'eau magnétisée est le plus grand bienfait que la divinité ait pu accorder, car elle fournit des secours à l'homme isolé. C'est le magnétisme de tous les lieux,

de tous les temps, une ressource pour tous, car l'eau magnétisée peut subir toutes les métamorphoses : on peut faire des pommades, des fumigations de plantes, des liquides spiritueux, tels que l'éther, les gouttes d'Hoffmann, etc., comme les vins les plus délicieux. « Jamais phénomène, ajoute le même auteur, ne m'a été démontré d'une manière plus convaincante. » (V. *Ibid.*, p. 243 et suiv.) — Il est si connu qu'il est fort inutile d'en dire davantage à ceux qui auraient les moindres notions des phénomènes magnétiques.

Deleuze avait pensé que l'eau magnétisée ne produisait d'effet que sur les magnétisés, mais, dans une note de son *Instruction pratique sur le magnétisme* (p. 380), il déclare « qu'il lui est prouvé qu'il s'était trompé, l'eau magnétisée peut agir très-efficacement sur tout le monde.

Le magnétisme donne le moyen d'expliquer la *dactyliomancie*, où un anneau suspendu dans un vase à moitié plein d'eau frappe le point indiqué par la personne qui le tient en suspension. — M. Lafontaine l'ayant attaché à un corps inerte, n'obtenait rien, mais l'ayant remis entre les mains d'un tiers, il désignait par écrit où il voulait que l'anneau frappât, sans le dire à celui-ci ; sa volonté dirigeait alors le fluide, et l'anneau frappait le point indiqué, parce que le fluide donné à l'eau le faisait agir contrairement au désir de la personne qui soutenait cet anneau. — M. Lafontaine affirme aussi que l'eau magnétisée prend diverses qualités : purgatives, émollientes, et diverses saveurs, d'huile, de vin, de lait, de vinaigre, etc. (V. *Art de magnétiser*, p. 250.)

Le rond magnétique, les miroirs de M. Dupotet.

M. Dupotet a été obscur à dessein dans sa *Magie dévoilée*, on le comprend et on approuve ses craintes : le magnétisme a ses dangers ; ce qu'on pourrait désapprouver peut-être, c'est d'avoir trop dévoilé cependant ce qu'il a trouvé périlleux. — Il fabrique deux sortes de miroirs magiques : l'un, c'est le *rond magnétique*, lequel consiste dans un cercle tracé avec du charbon dans certaines dispositions d'esprit. « On n'aura pas, dit-il, l'intention d'agir par soi-même, cela nuirait à l'expérience ; et l'on se préparera aux éventualités d'accidents nombreux, dont plusieurs sont fort à redouter... Alors on se munira d'un couvercle opaque pour couvrir instantanément le signe en cas de besoin, car les émotions sont si grandes, les frayeurs si terribles, que si l'on ne dérobait à la vue l'endroit où apparaissent les images, il serait impossible de conserver de l'empire sur le sujet. — Toutes les précautions étant prises, on laisse aller les choses... — Le voyant perd la conscience de son être. Le regard tourné vers le centre magique, il tourbillonne, emporté, soulevé par des forces inconnues ; la lumière des immortels pénètre son âme, il sent de rudes secousses. C'est l'union intime, parfaite..., etc. » — Cependant sur quel être opère ici M. Dupotet? Est-ce sur un enfant, sur une femme? C'est sur un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans. Certain de l'impuissance de l'opération, celui-ci considère d'abord le cercle avec un regard assuré, son œil le fixe, puis il reporte ses regards en bas, puis, devenu inquiet, il tourne autour de ce cercle, se penche, se relève, recule..., avance de nouveau, devient sombre, respire avec violence ; à n'en

pas douter, l'expérimentateur voit des images qui vont se peindre dans le miroir; son trouble, son émotion, ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, son désespoir, sa fureur, etc., tout prouve le trouble de son âme. — Ce n'est point un rêve, les apparitions sont réelles. — Devant lui se déroule une série d'événements, car les esprits qui sont en lui et ceux qui sont fixés sur le *rond magnétique* se mettent en rapport. — C'est l'extase.

Le *miroir magique* se fait avec un disque de bois sur lequel on étend de la limaille de fer mêlée de charbon magnétisé séparément avec l'intention d'y faire pénétrer un fluide qui porte le germe de tous les vices auxquels l'homme est sujet, tandis que l'agent déposé sur la limaille sera doué d'une propriété contraire.

Qu'il s'agisse d'une scène de carnage à faire percevoir; le fluide provenant du cerveau du magnétiseur se combine avec celui qu'il a déjà déposé sur le miroir, et qui doit donner naissance aux mauvais penchants; par leur rapprochement, ces fluides émis avec des intentions diverses, agiront fortement sur le sujet qui verra le tableau que l'opérateur veut lui faire voir, etc. — Tout cela doit intéresser vivement le lecteur; mais c'est dans la *Magie dévoilée* de M. Dupotet ou au moins dans l'ouvrage de M. Ségouin, qui a pour titre *Mystères de la magie* (p. 127 et suiv.), qu'on trouverait des détails plus complets.

Les élèves de M. Dupotet fabriquent cent sortes de divers miroirs avec lesquels ils obtiennent les mêmes résultats; on ne se charge pas ici d'en donner la recette.

Sympathie, antipathie, courants magnétiques, etc.

Les phénomènes de sympathie et d'antipathie ma-

gnétique ne permettraient pas de nier le charme *amatoire* ou celui de haine dont il a été parlé en traitant de la magie, lors même qu'on n'aurait pas signalé dans le magnétisme le pouvoir d'influencer les sentiments et les pensées. Ainsi il suffira de tracer deux lignes sur lesquelles on fera placer d'une certaine manière deux personnes, pour leur inspirer, selon M. Ségouin, une colère qui croîtra en intensité jusqu'à les porter à se jeter l'une sur l'autre avec rage. — Tracez deux lignes A——B, C——D; le fluide magnétique déposé sur ces lignes causera cette terrible rixe. Ce serait le contraire si on changeait les positions. « Ainsi, dit M. Ségouin, sans recourir à la poudre de Paracelse ou de Digby, on produit la sympathie ou l'antipathie. » (V. *Ibid.*, p. 196 et suiv.) — Laissons M. Ségouin placer comme il l'entend ces personnes, disons seulement après lui « qu'il est important de les entraîner hors de la ligne avant qu'elles ne se soient attaquées. »

« L'existence de courants magnétiques, dit-il ailleurs (*Ibid.*, p. 152), est admise aujourd'hui. » Ils s'établissent à volonté, en traçant un cercle magnétique avec du charbon ou de la craie. — Au centre, sans le prévenir, on place un sujet. Pendant cinq minutes il n'éprouve rien, mais quand il veut regagner sa place, une puissance occulte, qu'il ne soupçonnait point, engourdit ses pas et les fixe au parquet; il veut sortir du cercle, cette force le domine, s'empare de lui de plus en plus, sa tête se porte de côté, tout son corps décrit un cercle de gauche à droite, dans la direction suivant laquelle le cercle a été tracé. Bientôt le mouvement augmente, c'est une valse forcée qui l'étourdit... Privé de l'usage de ses sens, il s'affaisse enfin sur lui-même... On le sort du cercle; le mouvement rotatoire

continue en diminuant d'intensité[1]. Cette situation pouvant causer des accidents graves, on le sort de l'appartement, etc.

Le *Journal du magnétisme*, 1846-1848, rapporte aussi diverses expériences faites par M. Dupotet, et que d'autres magnétiseurs, tel que M. Ségouin, ont tentées avec succès. — Cette expérience, faite de nos jours, atteste ainsi la vérité de la prétention des sorciers d'autrefois, de faire danser quelqu'un malgré lui. Il leur suffisait de tracer un cercle invisible, d'y faire entrer le sujet, et le charme opérait. — Mais c'est une surabondance de moyens, puisqu'un magnétiseur a assez de pouvoir sur l'organisme pour paralyser ou faire marcher par sa volonté seule, on sent qu'il pourrait également faire danser.

M. Dupotet explique avec détails une expérience fort curieuse, répétée plusieurs fois par M. Ségouin et d'autres sans doute ; il s'agit des deux chemins de la vie. Il suffira ici de dire qu'ayant tiré deux lignes parallèles, l'une à la craie blanche, l'autre au charbon, la première ayant à son extrémité un niveau et l'autre un serpent, on a constaté que, plaçant entre ces deux lignes un homme robuste et décidé, il a presque toujours été emporté dans la voie du mal, à l'extrémité de laquelle est le serpent. — Il est d'abord immobile entre les deux lignes, puis il s'approche de la blanche, puis de la noire. Il hésite..., ses traits sont inquiets, ses yeux semblent lancer des éclairs. Les mouvements sont saccadés, le jeu des muscles de sa face exprime les combats de son âme. Tour à tour se peignent dans ses traits l'ivresse du plaisir, le déses-

1. M. Lafontaine dit aussi qu'on trace un cercle magique d'où le sujet ne saurait sortir. (V. *Art de magnétiser*, p. 245.)

poir d'une grande faute. Mais sa poitrine se gonfle, sa bouche chasse des bouffées d'air..., il se penche enfin vers le serpent symbolique en écartant les mains comme pour le saisir. — On l'arrache de cette situation, il est sans connaissance, inondé de sueur, les yeux immobiles. Il se rappelle ses premiers mouvements; les pas qu'il a faits vers la ligne blanche étaient accompagnés d'un indicible plaisir, mais un sombre désespoir bientôt s'est emparé de lui, et il a entendu une voix intérieure qui lui criait : « *Où vas-tu, retourne sur tes pas...* » — A partir de ce moment, il ignore ce qu'il a fait, ce qu'il est devenu et où son corps a été entraîné. Il assure qu'il ne croyait point à cette influence, et était bien résolu à la repousser.

Apparitions, invisibilité, prestiges.

On a déjà vu une très-grande analogie entre le magnétisme et la sorcellerie. Elle existe surtout dans ce chapitre. — Avec le magnétisme on peut fasciner au point de faire voir ce qui n'est pas et d'empêcher de voir ce qui est; causer des apparitions, rendre invisible, opérer mille prestiges.—Charpignon dit : « Nous avons maintes fois donné à des somnambules la satisfaction de toucher et de sentir des fleurs, de caresser de jolis oiseaux, de boire des sirops agréables, tandis qu'il n'existait rien de ces choses, ou bien c'était de l'eau pure qu'elles buvaient. » — Cette eau les enivre... — Ayant voulu, dans une expérience, que l'eau fût trouvée vin de Champagne, son jeune somnambule prit plaisir à en boire et fut bientôt dans un état analogue à l'ivresse, laquelle se dissipa au réveil. (V. Charpignon, *Physiol. du magnét.*, p. 80 et suiv.)

Ferdinand Barreau faisait boire aussi à un petit

somnambule de l'eau magnétisée qui était pour celui-ci un délicieux nectar. (V. *Magnét. humain*, p. 167.)

« On présente à des somnambules, dit Charpignon, trois oranges, dont l'une est magnétisée avec l'intention qu'elle sera invisible, lorsqu'elles seront rendues à la vie normale. — On leur affirmait en vain que le plateau contenait trois oranges; — elles riaient de nous, dit ce médecin, et nous présentaient les deux qu'elles voyaient; il leur fallut tâtonner pour rencontrer la troisième. »

« On demande à une autre somnambule si elle voit la petite table au milieu du salon, elle répond : *oui*. Alors on commande au fluide d'en envelopper le pied, et cette demoiselle est surprise de voir la table comme suspendue. — On a varié ainsi de mille façons ces expériences (peu connues en 1840), et elles ont toujours réussi. »

On peut créer des objets fictifs. Il vint un jour à l'idée de M. Charpignon de changer une carte en un petit portefeuille fort envié de sa somnambule; il lui donna cette carte avec l'intention que l'illusion persévérât après le réveil. Elle le montrait à ses amies, qui se gardaient bien de la détromper; mais quelqu'un s'étant obstiné à lui prouver son illusion, celle-ci, ne voulant pas y croire, se rendit chez le docteur, et son erreur ne cessa qu'en trouvant chez lui le vrai portefeuille.

Ces phénomènes étaient peu connus autrefois, car les magnétiseurs ne les publiaient pas sur les toits; ils existaient pourtant depuis longtemps, car, cinquante-six ans avant ceci, nous voyons Puységur en faire autant à Victor. — Parlant de lui dans une lettre, il disait : « Vient-il quelqu'un, il *le voit si je veux*. » — Alexandre Hébert, traité par Puységur, voulait, dans

ses transports frénétiques, déchirer un tableau. Il suffit au marquis d'étendre la main avec volonté, et Hébert, saisi d'une horreur subite, jette le tableau, en s'écriant avec effroi : *Oh! le vilain serpent!*

« Les magnétiseurs, dit M. le conseiller Chardel, peuvent donner à leurs somnambules des sensations fantastiques de tout genre. » (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 267.)

L'abbé Faria, dans ses séances à Paris, faisait voir tout ce qu'il voulait. Le docteur Bertrand assure qu'à Rennes, une personne, qui ignorait les expériences de Faria, en faisait autant; ce qui prouve que, quoique anciennes, elles ont été longtemps peu connues. Bertrand ajoute que la volonté imprimée dans le somnambulisme persiste jusque dans la veille. — Ainsi veut-on qu'en s'éveillant les somnambules ne voient aucune des personnes présentes, ou qu'elles croient voir telle personne désignée, qui souvent est absente, elles ne voient pas celles qui y sont, et adressent la parole à ceux qu'elles croient voir. Quelquefois on leur montre des personnes mortes ou absentes depuis longtemps; de sorte qu'en ouvrant les yeux, elles verront un spectre ou un fantôme. Bertrand remarque combien c'est dangereux. — « Les magnétiseurs, dit-il, font ces expériences pour convaincre les incrédules, mais ils manquent leur but, car la croyance ne peut commencer par des faits si étranges. »

Bertrand parle ainsi comme témoin de ces faits. (V. *Du somnambulisme*, p. 257.)

Ce savant, qui pousse la prudence parfois jusqu'au scepticisme, ajoute « que ces expériences auraient été insignifiantes pour lui s'il n'eût pas été sûr de la moralité de ceux qui les faisaient. » — Ricard dit aussi

qu'on peut créer des êtres qui n'ont que l'apparence..., etc.

Bertrand cite plus loin des apparitions d'êtres spirituels, mais seulement pour prouver l'influence des idées des magnétiseurs sur leurs somnambules. M. Lami-Senart pense de même. — Un magnétiseur lui ayant demandé la permission de magnétiser une somnambule que ce premier avait rendue lucide, celle-ci vit dès le second jour un homme noir; le troisième, elle en vit deux avec des cornes; le quatrième, les deux la menaçant, elle s'effraya, et demanda d'être éveillée; le cinquième jour, les voyant venir s'asseoir à côté d'elle, elle s'enfuit à toutes jambes; son magnétiseur court après et l'éveille, etc. « Tout cela vient, d'après M. Lami-Senart, de ce que le magnétiseur croyait au diable... »

« M. Baron, dit le même auteur, eut pendant son traitement une vision de ce genre : un monstre était près de lui; et plus loin, un ange qui voulait s'approcher, mais le monstre en empêchait. » (V. *Biblioth. du magnét.*, 4e cah.)

Charpignon pense que les extatiques peuvent communiquer avec le monde spirituel : c'est extrêmement rare, selon lui, — la plupart des faits n'étant que des hallucinations somnambuliques. — Pourtant des extatiques voient des anges, il n'en doute pas; il a voulu donner acte de la possibilité des communications de l'homme avec le monde spirituel dans l'extase.

On verra bientôt que les magnétiseurs spiritualistes n'attribuent point les apparitions à l'influence des magnétiseurs; ils y voient réellement une intervention fréquente des esprits; ailleurs on exposera leurs motifs de penser ainsi.

Attractions, suspensions, transport par l'air, folie causée par le magnétisme.

Un magnétiseur peut exercer, soit sur un membre, soit sur tout le corps de son sujet, une attraction pareille à celle de l'aimant sur le fer. Alors le sujet suit la direction qu'on lui imprime à distance. — M. Cloquet, parlant de Puységur, disait : « Le maître a non-seulement le pouvoir de se faire entendre, mais de se faire suivre partout. » — Selon Tardy de Montravel, en dirigeant une baguette avec la volonté d'attirer, le sujet vient. « On voit tous les jours, dit-il, des somnambules exécuter avec précision les mouvements que les magnétiseurs font dans des appartements séparés par des murs épais. (V. *Essai sur la théorie du somnamb.*, p. 72-73.)

L'abbé Loubert étant un jour avec une personne qui ne songeait pas au magnétisme ni ne s'en occupait, il l'endormit, et, pour se convaincre que nulle autre cause n'avait produit cet effet, il voulut que la jambe qu'il avait choisie s'agitât d'une commotion électrique, et il réussit complétement. — Il raconte qu'une dame, esprit fort, qui traitait les magnétiseurs et ceux qui y recourent de gens fous et crédules, le provoqua tant à la magnétiser, qu'il y consentit, quoique à regret, — tant on est peu sûr de réussir. — Celle-ci se montrant disposée à faire une résistance énergique, il y mit toute la circonspection[1] que méri-

1. D'après les magnétiseurs, il est très-dangereux d'opposer de la résistance. Un homme robuste et fort incrédule, concernant le magnétisme, dit M. Gentil, se présente chez M. Dupotet, qui le magnétisa sans succès. Cet homme colporta partout que le magnétisme n'avait rien pu sur lui, donc que c'est une chimère. — M. Gentil fait observer que

tait surtout un tel adversaire. Mais bientôt la face pâlit, la pupille se dilate, le globe oculaire reste fixe, etc.; M. Loubert persévère, et voit qu'il va pouvoir exercer l'attraction magnétique. — Alors, la main étendue vers l'épigastre, sans mouvement extérieur, il veut que cette dame se lève..., — elle se lève... ; — qu'elle marche, et la voici qui marche, les jambes roides, l'œil ouvert et fixe. — L'action magnétique semble l'avoir saisie dans l'état organique de résistance où elle s'est mise. Elle opère ainsi tous les mouvements qu'il veut.

On devine que la dame fut convaincue. (V. Loubert, *Défense théol. du magnét.*, p. 67 et suiv.) — Si, dans cette attraction toute physique, on veut que le sujet prenne une direction horizontale, la main, promenée sur le parquet en ligne droite avec intention, suffit; quelle que soit la résistance opposée, il faut céder; un courant invisible entraîne la personne soumise à l'expérience. (V. Ségouin, *Myst. de la Magie*, page 200.)

Le docteur Pigeaire dit qu'on peut se faire suivre dans toutes les directions en tenant à la main soit une pièce de monnaie, soit une bague magnétisée, etc. Le somnambule s'incline à droite, à gauche, se renverse en arrière, tourne, se retourne, pirouette comme un automate, attiré par cet objet tenu à distance et hors de sa vue. (V. *Puissance de l'électr. anim.*, p. 290.)

Le docteur Charpignon atteste le même phénomène. — M. Bourguignon, de Reims, à qui il avait écrit quand

cet homme est un sot, mais de plus fort imprudent; car si M. Dupotet, voyant son honneur engagé, eût déployé toute sa puissance de volonté, il aurait pu le tuer d'une apoplexie foudroyante. (V. Gentil, *Manuel élément. de l'aspirant magnétiseur*, p. 44.)

il composait son ouvrage, lui assure « que *huit* fois sur *dix*, il obtient les mêmes mouvements. » Un jour, il essaya s'il pourrait opérer une ascension complète. Il plaça sa main à quelques pouces de l'épigastre, et vit la somnambule perdre terre. Comme celle-ci avait eu une fluxion de poitrine, il craignit de la fatiguer et cessa de l'enlever horizontalement; mais en plaçant sa main au-dessus de sa tête, il opérait la suspension. — « M. Théron, de Montauban, ajoute M. Bourguignon, en a fait autant sur une somnambule. » (V. Charpignon, *Physiol. du magnét.*, p. 74.)

On lit dans le *Journal du magnétisme* du docteur Ricard, novembre 1840, que l'épouse de M. Pourrat, de Grenoble, ayant été magnétisée par son père, M. Schmidt, médecin à Vienne (Autriche), après quelques passes, au grand étonnement des assistants, elle fut soulevée de son lit de manière à pouvoir passer la main entre le corps et ce lit sans toucher l'un ni l'autre [1]. (V. Charpignon, *Ibid.*, p. 75.)

On cite des faits plus étonnants : des témoins affirment avoir vu des somnambules voler autour des lustres d'un salon. — D'autres, transportées invisiblement par l'air, comme autrefois les sorcières, sont venues tomber en plein midi aux Batignolles devant les initiés. (V. M. de Mirville, *Des esprits et de leurs manifest.*, p. 293 et 308.)

1. Un magnétiseur peut rendre son sujet léger comme une balle de coton, ou lourd à écraser celui qui le porte. — Il devient donc difficile de nier maintenant pareil fait assez souvent cité dans les anciennes relations de possession. Les prétendus esprits forts rient de la suspension du corps en l'air, sans soutien, dont il est fait mention dans les possessions comme dans les extases des saints. Le fait était néanmoins si constant, que l'on a essayé de l'expliquer naturellement par la puissance de l'âme. — Le médecin De la Chambre, au dix-septième siècle, dans son *Système de l'âme* (fin du l. VI), en démontre

Nous voyons se produire ce qu'on a exposé dans les possessions; quand quelqu'un, selon M. le conseiller Chardel, par sa volonté, parvient à impressionner un cerveau étranger, il y produit une sorte de folie. « Je sais, dit ce magistrat, que maintenant encore quelques personnes nient la possibilité de pareils faits, mais quelque étranges qu'ils paraissent, ils n'en existent pas moins, et l'expérience ne laisse aucun doute sur ce pouvoir. Quand on connaîtra bien la cause des phénomènes du magnétisme, ajoute-t-il, peut-être comprendra-t-on la possibilité des possessions dont les Évangiles et les Actes des apôtres offrent de nombreux exemples. » (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 215.)

Dans M. Lafontaine, en parlant de l'attraction, on voit encore qu'il se produit par le magnétisme des faits analogues à ceux des possessions. — A Orléans, M. Lafontaine attirait à une distance de trente mètres une jeune fille qui faisait des efforts surhumains quand on la retenait. — D'un bout du salon à l'autre, il faisait arriver un sujet qui lui demandait ce qu'il voulait. — Une dame vint le trouver sur la tête et les reins sans s'aider des pieds... Ayant agi sur elle avec énergie, elle se releva sur ses pieds aussitôt, comme mue par un ressort, sans s'aider de ses mains. Un jour il lui fit former le cerceau comme ferait un acrobate. — « Ce qu'il y a de curieux, dit ce magnétiseur, c'est que

l'impossibilité. — Nous verrons cependant Görres expliquer la *suspension* du corps par le pouvoir de l'âme.

L'auteur de la *Teratoscopie du fluide vital et de la mensambulance* (1822), dit : « On nie que les possédés se soient élevés et soutenus en l'air. On a pensé que ces faits étaient fabuleux ; on y a vu l'ignorance, la crédulité, la superstition, le charlatanisme, etc. Mieux examinés, ils nous paraîtront des effets de *mensambulance*, c'est-à-dire de *somnambulisme magnétique*. » (V. aussi Cahagnet, *Magie magnét.*, IVe *entretien*.)

cette dame ne dormait pas et faisait tous ses efforts pour résister, mais elle n'éprouvait ni douleur ni fatigue. » (V. *Art de magnétiser*, p. 9.)

On pourrait, en compulsant la bibliothèque immense du magnétisme, grossir le nombre de ces faits, et en exposer d'autres très-propres à compléter leur analogie avec ceux de la sorcellerie et avec les possessions[1]; mais cet échantillon, quelque bref et tronqué qu'il soit, suffira aux lecteurs qui croient à l'attestation d'hommes honorables, lesquels ont été longtemps plutôt portés à cacher qu'à publier des faits aussi étranges. — Une observation doit encore être faite ici, c'est qu'ils émanent souvent des magnétiseurs fluidistes, disposés à taire ce que leur théorie explique mal ou n'explique pas[2]. Mais arrivons à une autre

1. Le célèbre magnétiseur Regazzoni peut inspirer subitement un amour violent, un délire de passion ou une grande aversion pour tel objet, tel meuble ou pour telle personne. Sa volonté peut faire gonfler jusqu'au prodige les deux seins de son sujet. — Au moment indiqué, cet organe s'accroît d'une manière effrayante, incroyable. La peau s'y prête sans déchirure, le sujet pourtant se trouve très-bien, et en un instant la volonté du magnétiseur rétablit l'organe. Mesmer en faisait autant, et M. Dupotet a vu le ventre d'une femme magnétisée étant en contact avec une femme enceinte prendre en quelques minutes un volume énorme. (V. M. des Mousseaux, *Magie au dix-neuvième siècle*, p. 241 et suiv.

On retrouve donc ici le gonflement signalé dans les possessions.

2. M. l'abbé Lecanu (*Hist. de Satan*, p. 439), dit : « Lorsque nous avons vu un magnétisé nommer l'heure à une montre posée sur la nuque, lire une lettre sous plusieurs enveloppes, un livre fermé, à la page et à l'alinéa indiqués; dire l'âge, le nom, les qualités d'une personne en froissant une mèche de ses cheveux; compter l'argent renfermé dans un meuble; lire à cent lieues de distance le nom d'une rue ou le numéro d'une maison; décrire par le menu un appartement dans lequel il n'était jamais entré; reproduire à la plume des caractères grecs enfermés dans la boîte d'une montre que ce magnétisé ne pouvait ni nommer, ni prononcer, n'ayant pas étudié la langue; quand nous l'avons entendu réciter toutes les péripéties d'une

secte de magnétiseurs non moins convaincus, non moins dignes de foi : ce sont les spiritualistes.

histoire de famille accomplies cinquante ans auparavant en un pays lointain, à l'occasion d'un bijou qu'on lui donnait à palper, — nous avons été saisi d'admiration... Nous avons surtout admiré la puissance d'intuition de l'âme s'isolant pour ainsi dire du corps tombé en léthargie. — Mais c'était une vaine admiration, une vaine pensée, tout ceci n'était que du petit magnétisme. »

En effet, ce n'était rien encore. — Nous allons voir des faits qui forcent les magnétiseurs les plus enfoncés dans le matérialisme, d'accepter l'intervention des bons et des mauvais esprits (bien entendu que pour nous il ne s'agit que des derniers.)

CHAPITRE IV

Magnétisme transcendant, magnétiseurs spiritualistes; exposé de faits dignes d'être médités. — Évocations des morts, révélations sur le magnétisme, sur les esprits et leur puissance; preuves du dédoublement, etc. — Suite des révélations faites par les âmes des morts sur différents sujets, sur l'autre vie, sur ce qu'on y fait. — Dédoublement, apparitions de personnes vivantes sur plusieurs lieux à la fois, etc.

Magnétisme transcendant, magnétiseurs spiritualistes; exposé de faits dignes d'être médités.

Nous devons, avant d'entrer en matière, faire une distinction entre les magnétiseurs spiritualistes, qui expliquent les phénomènes par l'action de l'âme, — comme on le verra en examinant les diverses théories, — et les spiritualistes qui admettent l'intervention des esprits. C'est de ces derniers qu'on va discourir. On aurait pu n'en parler qu'en faisant l'exposé de leur théorie, mais quelque merveilleux que soient les faits rapportés par les fluidistes ou les animistes, comme ceux qui suivent abondent en prodiges plus étonnants encore, et que nous allons retrouver la pure sorcellerie, la nécromancie, l'évocation des esprits, etc., etc., ces phénomènes doivent être exposés à part.

Les anges et les âmes des morts manifestent leur présence par des actes matériels, les objets sont transportés par ces êtres de l'autre monde; nous retrouverons aussi les pactes, les possessions, les obsessions

et les apparitions véritables. Mais ici on éprouve encore l'embarras de trop de richesses. Outre les traités spéciaux qui fourmillent de communications d'outre-vie et des rapports avec les intelligences, nous avons aujourd'hui plusieurs revues, comme l'Allemagne n'a jamais cessé d'en rédiger, consacrées entièrement à la magie, à la nécromancie, à toutes les interventions possibles des esprits bons ou mauvais. Ces revues contiennent des relations fort complexes qui embrassent une foule de merveilles de natures diverses, que l'on est forcé de disséquer pour y mettre un peu d'ordre et pour éviter les répétitions. Aussi il en résulte souvent un exposé maigre, mutilé, sans couleur, fort incomplet, écueil où l'on tombe nécessairement en voulant fuir la prolixité. Si le lecteur, comme nous, puisait lui-même aux sources, nous ne doutons pas qu'il ne soit convaincu d'abord de la sincérité de nos magiciens modernes, en attendant qu'il le soit de la réalité des faits par eux attestés, et qu'il reconnaisse l'agent qui les opère.

Les fluidistes pensaient que les visions des somnambules n'étaient qu'une transmission des idées de leur magnétiseur. Mais entre autres raisons qui prouvaient aux spiritualistes la réalité des apparitions, il faut citer l'apport des objets matériels dont il sera parlé; un mouvement intelligent dans les organes des malades; les voix entendues; des conversations suivies au moyen de signes convenus, etc.

Le docteur Billot dit dans sa *Correspondance* avec Deleuze : « La petite Eugénie Ric***, étant magnétisée, vit un ange et dépeignit son costume; il portait une étoile sur le front. — Nous n'attendions pourtant, continue Billot, que l'effet d'un fluide; elle n'a donc pas été influencée par la pensée de son magnétiseur. Cette

enfant, âgée de six à sept ans, le devait-elle à son imagination?... »

Ce qu'on va lire prouve que ces apparitions avaient une autre cause. Les somnambules disaient avoir pour guide un esprit. Celui de Marie-Thérèse Mathieu, somnambule du docteur Billot, lui prescrivait un traitement; et non-seulement elle entendait dans son gosier sa voix qu'elle comparait au tintouin d'un cousin, mais elle avait plusieurs autres genres de manifestations; oubliait-elle un remède prescrit? il le lui rappelait par une apparition toute symbolique. Un jour, ayant oublié la fumigation qu'il lui avait ordonnée, il lui fit voir une épaisse fumée qui semblait sortir d'un encensoir. — Cet esprit lui faisait faire divers exercices pour guérir sa jambe malade, si retirée qu'elle ne pouvait la poser à terre. Un jour, tandis qu'elle manœuvrait sans soutien, elle perdit l'équilibre et allait tomber... Le docteur Billot lui dit en riant : « Soutenez-vous bien, prenez-vous à la corde (il n'y en avait pas). » Soudain, élevant les mains, elle rit à son tour, car deux cordons verts, visibles pour elle seule, la soutiennent.

Dans ses exercices, elle allait d'un pas si rapide qu'elle disait : « On m'emporte, on m'enlève ! je crains qu'on ne me fasse passer par la fenêtre. » — Quelquefois ce médecin invisible lui levait les pieds de manière à lui faire perdre l'équilibre, mais elle ne tombait pas, car elle était soutenue. Il dirigeait sa jambe malgré elle, l'agitait ou la tenait en repos à son gré. C'est dans la *Correspondance* de Deleuze avec Billot qu'il faut lire ces faits plus merveilleux les uns que les autres. Ce dernier dit lui-même que s'il voulait les exposer, il n'en finirait pas. Cette gymnastique était faite, comme celle des convul-

sionnaires de Saint-Médard pour guérir cette jambe malade.

Citons un autre fait : Une dame atteinte d'une cécité incomplète consultait un jour de séance (17 oct. 1820), la somnambule du docteur Billot. Celle-ci répondit : « Je vois une jeune vierge qui me présente une plante ; elle est en fleur ; je ne la connais pas et on ne m'en dit pas le nom ; cependant elle est nécessaire à madame. » — Où la trouver? dit le docteur Billot ; nous n'avons aucune plante en fleur dans la saison où nous sommes.— Comme on désirait le savoir : « Ne vous inquiétez pas, dit la somnambule, on nous la procurera s'il le faut. » — Comme ils insistaient, la dame aveugle tout à coup s'écrie : Mais j'en palpe une sur mon tablier... Voyez donc, est-ce celle qu'on vous présentait? — « Oui, madame, c'est celle-là, dit la somnambule ; que chacun de nous bénisse Dieu ! » La plante est examinée, c'était un arbuscule qui parut au docteur Billot être le thym de Crète. — D'où venait-il? C'est ce qu'on n'a pas su.

Il y a plusieurs faits de ce genre qu'on se dispense de citer. (V. *Correspondance*, t. II, p. 5 et suiv.) On aura occasion d'en parler ailleurs.

Dans une séance du 5 mars 1819, se trouvaient trois somnambules qui, toutes, virent les mêmes objets : — Une colombe qui apportait des reliques ; alors une odeur suave, qui rappelle ce qui se passait quelquefois à l'ouverture du tombeau des saints, se répand, etc. — « Nos éphémérides fourmillent de faits semblables, dit le docteur Billot ; il n'y a ni illusions, ni enthousiasme. Y en a-t-il pour le merveilleux quand il est journalier? Il possède les objets, ils sont matériels, ils subsistent, »

Il ne s'agit pas ici d'un seul enthousiaste, mais de

l'école nombreuse de magnétiseurs intelligents, et souvent fort éloignés par leur éducation des croyances de ce genre [1].

Écoutons maintenant M. Possin : — « Après plusieurs consultations, dit-il, Ferdinand, qui, depuis le vendredi saint, se préparait à recevoir de la Vierge le cadeau qu'elle lui avait promis, me pria de le mettre en extase... — Il lui recommande de prier... — Il prie... Mais comme un doute affreux me torturait, poursuit M. Possin, j'élève les yeux vers le ciel, et je demande mentalement que mon incrédulité n'empêche pas ce bon jeune homme de recevoir ce qui lui a été promis.

1. En présence de faits semblables, sur la réalité desquels nul doute ne saurait raisonnablement s'élever, car les faits anciens et de toutes les époques viennent confirmer les faits modernes, comme ceux-ci confirment les anciens, nous demanderons, non aux esprits forts mais aux magnétiseurs qui ont osé les avouer, ce qu'ils pensent de prodiges analogues dont les Vies des saints offrent tant d'exemples, et que naguère ils eussent repoussés avec tant de dédain?

L'action du monde invisible est aujourd'hui si méconnue, que, parmi les meilleurs chrétiens, il en est peu qui ne repoussent comme autant de contes ou comme des impostures consignées dans les légendes, les *apports* faits à de saints personnages. Par exemple, la sainte Ampoule apportée par une colombe à saint Remi pour sacrer Clovis ; — l'étole apportée par un ange à saint Hubert, dont quelques fragments guérissent la rage ; — le Rosaire apporté à saint Dominique ; — le scapulaire que la sainte Vierge donna à Simon Stock, etc., etc. — Or, le transport des objets et des personnes est bien constant dans la sainte Écriture et dans la démonologie ancienne et moderne; les possessions, les infestations de maisons le prouvent aussi dans tous les temps. Si les esprits malins ont opéré si souvent de tels prodiges, on ne voit pas de raison pour nier les apports dont parlent les magnétiseurs spiritualistes de nos jours, et nul doute aussi que Dieu n'ait pu faire en faveur de ses saints ce que le diable fait pour tromper ceux qu'il a séduits. D'autre part, il est difficile de croire que des hommes hostiles aux miracles chrétiens aient inventé les faits les plus propres à les faire accepter. — Nos libres penseurs sont fort savants, mais ils raisonnent si singulièrement dans leurs réponses, que nous ne les leur demanderons pas.

— Tout à coup, Ferdinand se lève, chante une hymne d'une harmonie divine, puis on entend un bruit, un frôlement de feuilles produisant aussi une harmonie qu'il serait impossible de faire comprendre. — Madame Savin, toute joyeuse, s'écria : — C'est un bouquet ! — Nous voyions, dit M. Possin, Ferdinand qui tenait une couronne de fleurs blanches et de fleurs argentées, resplendissante d'éclat et de lumière. — Voyez comme ma couronne est belle ! s'écriait Ferdinand réveillé ; et mon Saint-Esprit, comme il a un beau brillant ! Mais nul ne voyait le brillant. — M. Chambellan, poursuit M. Possin, nous en donna l'explication : La couronne de votre somnambule, dit-il, a été fabriquée sur terre et apportée par une faveur divine ; pour la rendre plus éclatante, Dieu a voulu lui donner un objet spirituel que nous ne pouvons voir, à moins d'être extatiques. »

M. Possin ne croyait pas, avant d'avoir vu, mais M. Chambellan, homme très-honorable habitant les Batignolles, et qui s'occupe de magnétisme dans le seul but de faire du bien, lui avait dit : — « Votre jeune homme a toutes les dispositions nécessaires pour recevoir ce qui lui a été promis. Je vous affirme, moi qui ai obtenu de semblables phénomènes, que cela est possible. » (V. journal *le Somnambule*, 1845, publié par M. Possin.)

« Une jeune personne était malade depuis longtemps, raconte Ferdinand Barreau ; étant prié de la magnétiser, elle devint somnambule, et, dès la seconde séance, elle assura qu'elle voyait son ange gardien, qui, en témoignage de sa mission, lui indiquait un traitement, et, peu de jours après, la maladie avait disparu. Elle eut la même vision deux autres fois ; l'ange ne se montrait pas uniquement pour guérir le corps,

il désirait par-dessus tout la guérison de l'âme, etc. » Un parent de M. F. Barreau ayant magnétisé un jeune sous-officier dont la lucidité fut lente à se développer; un jour que celui-ci s'attristait sur les suites de sa maladie, il aperçut comme une petite étoile qui brillait dans le lointain; elle se rapprocha, et il reconnut que c'était un ange qui lui montrait diverses figures symboliques, dont l'explication et le but étaient son changement de vie; plusieurs petits événements qu'il lui annonça se réalisèrent à la lettre, etc.

« Je ne ferai point, dit Ferdinand Barreau, en parlant d'une somnambule extatique, l'historique des faits nombreux et authentiques qui prouvent matériellement la réalité, tant de ses communications avec les esprits célestes, que des avis salutaires qu'elle en reçoit. » — Celle-ci lui donnait les moyens de discerner les relations des somnambules avec les anges, de celles qui ont lieu avec les esprits de ténèbres. — « Je proclame hautement, ajoute plus loin M. Ferdinand Barreau, que ces communications célestes ont été et sont encore pour moi une source de faveurs indicibles. L'esprit du monde criera : Quelle déception! quelle folie! Mais je répondrai : J'ai vu, bien vu et vois encore ce que j'annonce. » (V. *Magnét. humain,* p. 269 et suiv.)

M. le docteur Ordinaire, à Mâcon, déclare aussi que l'extase et le magnétisme prouvent l'action des intelligences sur les êtres matériels. — « Nous avons eu, dit-il, trois crisiaques de sexe, d'âge et d'éducation bien différents; tous trois se sont accordés à dire qu'ils avaient pour guides des esprits supérieurs. Des preuves *tangibles* de l'existence et de l'influence de ces esprits, nous ont été maintes fois données. »

Le docteur Billot, écrivant sur ce sujet à M. De-

leuze, lui disait : « Qu'il trouverait peut-être que c'est trop merveilleux pour y croire. Le doute est bien pardonnable quand on a seulement vu; il ne l'est pas quand on a touché et qu'on peut toucher encore. » (V. *Correspondance*, t. Ier, p. 302 et 303.)

M. Cahagnet, dans ses *Arcanes* et autres ouvrages, après avoir cité plusieurs faits de ce genre qui se sont passés dans un cercle cabalistique s'occupant aussi d'alchimie, et qui avait pour directeur un lucide, lequel était lui-même dirigé par un bon esprit, rappelle un fait concernant la dame Pourrat, dont le docteur Ricard avait parlé. — Il nous apprend que dans une extase de celle-ci, la crise ayant redoublé, elle fut *enlevée* en l'air dans un état d'éréthisme, les yeux ouverts, mornes et fixes... — Interrogée par M. Ricard, elle répondit que trois anges l'enlevaient, qu'elle était heureuse, etc. — On dit *enlevée* ici et non *élevée*, fait observer M. Cahagnet. — Ce dernier parlant aussi de la couronne apportée au lucide de M. Possin, dit qu'il s'engagea une polémique à ce sujet entre ce dernier et les magnétiseurs d'une autre école. M. Dupotet fit alors sur cette communication des plaisanteries qui engagèrent M. Possin à être plus discret à l'avenir. Il avoua un jour à M. Cahagnet que son insuccès l'avait empêché de communiquer tout ce qu'il voyait, mais que le fait d'*apport* de cette couronne n'était rien devant tous ceux qui l'avaient suivi; car des objets beaucoup plus volumineux avaient été ainsi apportés, les appartements étant bien fermés. « Mais comment dire cela aux hommes, répétait M. Possin. Pourtant qui d'eux ou de moi est dans le vrai? — Moi je possède ce que j'ai vu et ce que je vois tous les jours; eux nient ce qu'ils n'ont pas vu et ce qu'ils se refusent à voir. Vous serez aussi mal jugé dans

vos propositions, disait-il à M. Cahagnet, que j'ai pu l'être... »

M. Dupotet, qui avait ridiculisé ceux qui croyaient à l'intervention des esprits, a avoué plus tard qu'il était frappé des faits de *suspension*, d'*ascension*, d'objets matériels déplacés, renversés, qu'on disait venir du malin esprit; et lorsque le savant magnétiseur eut retrouvé la magie, il changea de sentiment.

Grâce aux lettres confidentielles et à quelques indiscrétions résultant de la grande multiplicité des faits, on sait maintenant qu'ils sont aussi communs chez les magnétiseurs que chez les illuminés et parmi certains hérétiques.

M. Bachelet s'exprime ainsi : « Il y a bien quinze jours que nous avions fait nos évocations, notre sujet étant en somnambulisme, nous entendîmes d'abord légèrement et distinctement frapper, puis plus fortement, sur les meubles d'une chambre adjacente; les chaises étaient remuées et une main qui nous sembla ouverte se posa avec force et bruit sur le marbre d'une table ronde placée au milieu de nous. » — Ici les évocateurs s'effrayèrent; le bruit augmente dans la pièce voisine; on entre, il cesse; on examine, on ne voit rien; mais au moment d'en sortir, un grand fauteuil à la Voltaire est soulevé et retombe sur le parquet avec un horrible fracas. (V. Bachelet, *Les habitants du monde invis.*)

On pourrait multiplier considérablement ces récits. Ainsi, à Rambouillet, M. Renard, employé aux hypothèques, ayant prié M. Cahagnet de lui faire magnétiser de l'eau par l'esprit de Swédenborg, celui-ci écrivit sur le flacon : *Eau magnétisée*, et vit disparaître trois fois de suite ce dernier mot, parce qu'il fallait écrire *spiritualisée*. — C'est ce même M. Renard qui

se sentit *enlever* et quitter terre à l'instant où M. Cahagnet rassemblait toutes les forces de sa volonté pour le soulever mentalement.

M. Renier, employé au ministère de la guerre, après avoir lu les *Arcanes,* n'y trouvant pas toutes les preuves qu'il désirait, recourut à ses lucides... Les attouchements matériels n'étaient pas douteux pour lui, mais comme il doutait de l'intervention d'un être spirituel, une grande quantité d'objets matériels furent transportés en sa présence et son incrédulité fut ébranlée.

M. Delafond a vu un lucide qui avait conseillé l'emploi d'une plante que l'on croyait introuvable, mais s'étant fait endormir à l'entrée d'un bois, il marcha, marcha, puis s'arrêta au pied d'un monticule sur lequel s'élevaient des rochers à pic. Ce lucide fit alors avec sa main quelques gestes, et aussitôt il s'en détacha une plante qui vint rouler aux pieds des spectateurs étonnés; il en tomba de quoi faire un bon paquet.

M. Chambellant, qui demeure aux Batignolles, affirme avoir été témoin bien des fois de faits de cet ordre, « qu'il ne saurait publier, dit-il, sans enfreindre la défense qui lui a été faite pas les esprits. » (V. Cahagnet, *Magie magnét.,* p. 212 et suiv.)

Dans une lettre écrite à M. Cahagnet par M. Borde, demeurant à Belleville, rue Saint-Laurent, 24, on voit que ce dernier s'était livré avec passion à l'étude de la cabale. — « Rapporter, dit M. Borde, tout ce qui se passait dans une société dont j'étais membre, ce serait entreprendre un ouvrage en trois volumes. » — Il citera un fait entre mille. — Le chef de leur cercle possédait une petite cassette contenant des objets très-précieux, qui lui fut soustraite. Ayant mis un jeune homme en état de catalepsie (il donne les noms de tous ceux qui étaient présents), bientôt on

entendit la voix du lucide ordonner d'ouvrir la fenêtre, ce qui fut fait à l'instant, et aussitôt on vit arriver la précieuse cassette que M. Picolet reçut dans ses mains. — « Nous ne vîmes pas autre chose, poursuit M. Borde, et ne fûmes pas plus surpris de cet apport que nous l'étions de tout ce qui se passait journellement sous nos yeux. — Oui, monsieur, un esprit peut faire des apports... — J'ai 78 ans, je ne voudrais à cet âge ni passer pour un fou, ni en imposer à mes semblables, je l'affirme en face de la puissance divine, que je redouterais d'offenser si je forgeais un tel mensonge. »

M. Cahagnet croit aux apports, quoiqu'il n'en ait lui-même jamais obtenu ; mais un de ses lucides lui en a montré un, et il en cite plusieurs exemples. (V. Cahagnet, *Arcanes de la vie future,* t. II, p. 260 et 261.)

Ces faits, auxquels on pourrait en adjoindre tant d'autres, sont l'objet de la plus ferme conviction des magnétiseurs spiritualistes en France. Ceux des nations voisines ne sont pas moins convaincus. On a vu que le docteur Kerner a publié sur la lucide de Prevorst (madame Hauffe) un ouvrage qui a fait une grande sensation dans toute l'Europe. Ce savant et consciencieux médecin a rapporté nombre de faits qui prouvent la réalité des communications de cette dame avec les esprits et leur action sur la matière. Pendant sa longue maladie, celle-ci fut magnétisée tous les soirs durant sept jours par un esprit qu'elle reconnut être sa grand'mère, qui opérait sur elle avec trois doigts allongés d'où s'échappaient des rayons lumineux. — Que ceux qui n'ont point lu les observations du célèbre docteur n'aillent point s'imaginer qu'il y ait eu hallucination ; entre autres preuves du contraire, pendant tout le temps de sa maladie, tout ce qui nuisait à la malade lui était enlevé par une main

invisible ; chacun voyait les objets traverser lentement l'air et se placer doucement dans l'endroit convenable ; certain guérisseur ayant donné à madame Hauffe une amulette, celle-ci se dégageait sans qu'on la touchât, et courait dessus sa poitrine et ses couvertures comme un petit être vivant; il fallait la poursuivre pour l'attraper. Ici les témoins les plus dignes de foi attestent.

Évocations des morts, révélations sur le magnétisme, sur les esprits et leur puissance; preuves du dédoublement, etc.

Le magnétisme offre un autre point de ressemblance avec la magie, c'est la nécromancie. Avant M. Cahagnet, quelques magnétiseurs disaient déjà que leurs lucides voyaient leurs parents défunts; c'est ce qui l'engagea, dit-il, à étudier cette faculté. Les résultats qu'il obtint ont dépassé toutes ses prévisions; il fit paraître alors son traité de nécromancie intitulé : *Arcanes de la vie future dévoilés*, « ouvrage, dit-il, assez mal accueilli en France, qui trouva un tel écho en Allemagne, en Angleterre et en Amérique, qu'il n'a pas craint d'avancer qu'il donna lieu à ces manifestations spirituelles qui viennent d'occuper l'Europe entière. » M. Cahagnet place sa nécromancie au-dessus de celles que nous ont léguées l'antiquité et le moyen âge.

« Des anathèmes de Brahma aux tortures *christicoles*, il n'est résulté, dit-il, qu'une servitude ignare, une obscurité profonde sur les œuvres de Dieu; il a donc frayé un nouveau chemin à l'humanité en lui enseignant l'entrée du monde spirituel et en foulant aux pieds la *mysticité*. — De son moyen d'évocation (qui est fort simple) résulteront une philosophie et une religion qui seront un jour *universelles*. » (V. *Magie magnét.*, p. 498.)

Après avoir fait ce que prescrit M. Cahagnet dans son livre, le lucide appellera le défunt par ses noms et ses prénoms; on lui demandera s'il le voit, car on pourra agir... — « Alors on prie Dieu de permettre au lucide de devenir un moyen d'instruction sur le monde des esprits, et on pénètre dans le sanctuaire de toute magie, où l'on saura tout ce qu'il est possible de savoir. »

Quand le lucide a appelé le défunt, et quand mentalement le magnétiseur en a fait autant, il priera le lucide de donner son signalement et des renseignements sur le mort, sur ses affections, sur son caractère, ses habitudes, etc. — « Il ne faut pas, poursuit M. Cahagnet, argumenter sur le *possible* ou l'*impossible*, on échouerait. — Il faut *bonne foi*, *croyance*, *pureté d'examen*. — On prendra note des révélations, et ce qui semblerait d'abord inadmissible, les révélations postérieures en prouveront la vérité. Si on n'est pas satisfait, on renverra l'esprit au nom de Dieu, et l'extatique le verra aussitôt s'en aller. — On en demandera un second, et si on n'est pas plus heureux, on ajournera l'évocation en pensant qu'on n'a pas mérité cette faveur, puis on consultera les *Arcanes*, ou les ouvrages de Swédenborg. — Quand on a un bon lucide, on peut se passer de tous les livres de magie. — Il s'agit de procéder de manière à ne compromettre ni la sécurité de l'âme ni la raison, car la route est bordée de précipices. »

L'auteur des *Arcanes* recommande la prudence, l'humilité, le respect envers des manifestations aussi sublimes. « Si l'homme sur la terre est redoutable, dit-il, dans ce nouveau séjour il l'est encore davantage, etc. » (*Ibid*, p. 499 et suiv.)

M. Cahagnet nous apprend que son premier exta-

tique mis en rapport avec des défunts fut le nommé Binet (Bruno). Ce jeune lucide lui servait pour ses expériences médicales[1]; il le magnétisait depuis huit jours, quand il le vit tomber à la renverse comme foudroyé par une vive frayeur. L'ayant interrogé, il lui répond qu'il vient d'entendre à côté de lui une voix qui lui dit que le mal de son magnétiseur est incurable. — Lui ayant ordonné de demander qui lui a parlé, la voix répond qu'elle est celle de son guide : c'est *Gabriel*.

Bruno fut plus de huit jours à s'habituer à cette voix qui doit répondre à une foule de questions qui lui seront adressées sur le monde *matériel* et *spirituel*. — M. Cahagnet nous apprend qu'il n'était alors nullement disposé à s'occuper de spiritualisme. Mais il fut bien forcé de prendre au sérieux ce langage mystique, et le guide de Bruno fut dès lors consulté sur différents sujets auxquels il répondit fort pertinemment. — Consulté sur le magnétisme, sur l'âme, sur l'enfer, etc., il répond « que l'enfer véritable, c'est la terre; le pécheur, après sa mort, reçoit de Dieu une douce réprimande; le coupable habite un lieu d'expiation avec une société qui convient à ses goûts; il s'y purifie sans souffrir... On fait dans l'autre monde exactement ce qu'on fait dans celui-ci. Le ciel est l'*immensité*, les esprits sont d'air, ils ont vécu sur la terre, etc. » (V. *Arcanes*, t. Ier, p. 1 et suiv.)

Bruno fut consulté d'abord sur plusieurs phénomènes magnétiques. Votre voix, lui dit M. Cahagnet,

1. Ce jeune homme, âgé de 27 ans, étranger au magnétisme, entrait en sommeil par un seul regard, subissait l'attraction magnétique, voyait parfaitement l'intérieur des corps, donnait de salutaires conseils, possédait la vue rétrospective d'événements datant même d'un demi-siècle, distinguait parfaitement les objets à distance, etc.

pourrait-elle me dire ce que c'est que le magnétisme? (On omet ici les questions, il doit nous suffire de connaître les réponses.)

« Le magnétisme est une propriété de l'âme; le corps est la machine par laquelle il filtre, l'âme y *est pour tout*. Influencée par d'autres âmes, ce sont celles-ci qui la guident dans le magnétisme comme dans toutes ses actions. Nous avons tous un bon et un mauvais guide. Le bon plane dans le chemin de la vertu. On ne peut se soustraire à l'influence du mauvais; ils sont là pour remplir leur mission, on ne peut guère éviter plus l'un que l'autre. »

Interrogé sur sa lucidité, Bruno indiqua la prière comme moyen de l'augmenter, et ajouta : « Je serais beaucoup plus lucide si vous n'étiez possédé d'un mauvais esprit. Une personne avec laquelle vous n'avez plus de bons rapports est cause que vous êtes obsédé d'un mauvais esprit. »

M. Cahagnet ayant déclaré qu'il ne le redoute nullement, Bruno lui dit: « Sachez que votre puissance est complétement nulle devant l'esprit; ce dernier meut la matière; il possède l'action et la force, et Dieu sait quelle force!... Ne vous souvient-il pas que voilà trois ans vous éprouvâtes une gêne pénible dans votre sommeil, que vous eûtes des visions affreuses, que vous fûtes soulevé dans votre lit, et maintenant encore vous éprouvez de la peine à dormir. »

M. Cahagnet en fait l'aveu à Bruno; mais il attribuait ces accidents à ses nerfs, et rien ne lui prouvait que ce fût un esprit.

« Vous avez connu la puissance des esprits, poursuit Bruno, parce que vous avez désiré en voir et en toucher; vous avez été exaucé. Vous ne me dites pas toute la vérité : mon guide me l'a dite; et si votre

ange de lumière eût été moins puissant, vous en auriez *vu d'autres!* vous auriez été souffleté, jeté en bas de votre lit; vous êtes heureux d'en être quitte pour si peu. »

M. Cahagnet lui fait observer que la personne que l'on accuse ici ne connaît pas la cabale, et qu'il doit se tromper. — Bruno répond que « tout s'est fait par correspondance. Cette personne lui a écrit sous l'empire de la contrariété, avec des humeurs âcres; sa lettre a été le conducteur de ce fluide colérique. Renvoyez-lui ce fluide, vous serez débarrassé, et moi je serai lucide. »

M. Cahagnet prit des informations, se rappela les faits, réfléchit sur tout ce qu'il avait éprouvé et attribué à ses nerfs, et ne put voir dans toutes les communications de son lucide rien qui ressemble à ce qu'on appelle en magnétisme la *communication de pensées*, puisque jusqu'ici il ne soupçonnait nullement l'action d'un mauvais esprit.

Un jour Bruno arrive lui-même souffrant et prie M. Cahagnet de le guérir par le magnétisme comme il l'avait fait déjà plusieurs fois. A peine endormi, Bruno révèle à M. Cahagnet que ce qu'il éprouve « est occasionné par de mauvais esprits logés dans son ventre. »

M. Cahagnet aurait pu croire que Bruno le mystifiait, mais la sincérité de cet excellent ami lui était trop connue; il connaissait sa bonne foi, ne pensait pas, enfin, qu'il s'hallucinât facilement. D'ailleurs, ses propres connaissances en démonologie lui revenant à l'esprit, il laissa Bruno débiter son système et se contenta de le questionner sur les endroits les plus obscurs.

« On dit souvent, répondit Bruno, j'ai une douleur

ici, un mal là, un bouton, etc., et on l'attribue à une cause naturelle; c'est tout simplement un esprit qui s'insinue chez vous pour rompre l'harmonie de la vie et créer mille misères. Le monde traiterait de fou quelqu'un qui dirait qu'un esprit donne des coliques, cause une inflammation; on voit autrement la cause, ou, pour mieux dire, on ne la voit pas, car la pauvre espèce humaine est aveuglée par un sot orgueil qui ne voudrait pas admettre ce que je dis. »

Le lendemain, M. Cahagnet fait des observations à son lucide sur ce qu'il lui a communiqué la veille concernant les esprits; car il ne peut présumer que nous soyons le jouet des esprits selon leur caprice.

« C'est le fruit de mes connaissances dans l'état où je suis, répond Bruno. Je dis ce que je vois de mes yeux, et je défends à aucun somnambule ayant la lumière de me démentir. » — M. Cahagnet insiste, il ne comprend pas. — « C'est parce que nous ne pouvons le comprendre qu'ils le font, poursuit Bruno; s'ils pouvaient se faire du mal entre eux, ils nous laisseraient; ils nous tourmentent par besoin, et l'homme qui se voue à mal faire les appelle à son secours. »

M. Cahagnet demande comment les remèdes peuvent guérir ce bouton que l'on représente comme étant un mauvais esprit?

« Le remède, répond le lucide, c'est l'influence du bon esprit sous la forme du remède. » — Tout ce qui existe est donc composé d'esprits? — « Il n'y a rien de mort dans la nature, et tout ce qui existe est partagé en deux camps, l'un bon, l'autre mauvais. Je vous dirais bien d'autres choses : le bien et le mal sont relatifs. Vous vous cassez une jambe... pour vous c'est un mal, pour le chirurgien c'est un bien. » — C'est fort

ingénieux, répond M. Cahagnet. — « Et c'est vrai, » ajoute Bruno. (*Ibid.*, p. 31.)

Ces révélations, quelque étranges qu'elles fussent pour M. Cahagnet, ne pouvaient longtemps le surprendre; sa qualité de magnétiseur et l'accès qu'il avait auprès des autres magnétiseurs ne le permettaient pas. — Il nous apprend que s'étant rendu dans une société pour y voir une somnambule, un monsieur s'approcha pour la consulter sur certaine indisposition qu'il éprouvait et pour savoir ce qu'il devait penser du somnambulisme.

« Votre mal n'a rien de dangereux, lui dit cette somnambule, c'est une inflammation occasionnée par une malheureuse passion que vous avez. » — Quelle passion?... — « Ne vous formalisez pas si je la cite ici. » — Citez, je n'ai rien à me reprocher. — « Vous avez trop souvent soif. » (Tout le monde rit.) — Je n'ai pas toujours eu ce défaut. — « J'en vois la cause; vous aimiez passionnément une jeune personne, elle ne payait pas de retour, car vous n'étiez pas disposé à l'épouser, et vous quittâtes même le pays : elle en conçut une telle rage, qu'elle vous souhaita tous les maux possibles, et vous devîntes victime de sa mauvaise influence. » — Qu'entendez-vous par là? — « Dès ce temps vous avez été sous l'empire d'un mauvais esprit qui a allumé chez vous un feu que vous crûtes éteindre par la boisson, et qui plus est, ces besoins chez vous sont périodiques. »

Tout était exact en tout point. Le consultant en fit l'aveu, mais il n'admettait pas volontiers la cause. — « Je ne mens pas, poursuivit la somnambule; mais il y a un remède, et hors ce remède il n'y a pas de puissance qui puisse vous rendre votre liberté; le soir agenouillez-vous, priez Dieu du fond de votre cœur

de vous délivrer; rappelez-vous ce que je viens de dire, passez à l'exaltation, figurez-vous cette personne présente devant vous, jetez-lui avec dédain et colère le mauvais fluide en disant : *Mauvais esprit, retourne à ta source*. Priez votre bon ange, et je vous assure que vous ne tarderez pas à être débarrassé. »

Comment ce fluide irait-il à cent cinquante lieues d'ici? — « Figurez-vous que la personne est dans votre chambre près de vous, elle ne sera plus à cent cinquante lieues. »

Le magnétiseur de cette somnambule n'était pas spiritualiste, il ne fit pas attention à ce qui vient d'être dit; mais M. Cahagnet prit note de cette révélation, qui était analogue à celles de Bruno, et fit des réflexions qu'on peut lire dans ses *Arcanes*. (*Ibid.*, p. 33-34.)

« Mon guide est près de moi, dit Bruno dans une autre séance, faites-lui des questions. » — Peut-il voir la matière? Plusieurs esprits disent qu'ils ne le peuvent. — « Ceux-là n'en ont pas le pouvoir, celui-ci peut la voir; comment ferait-il des apports, bouleverserait-il les meubles, frapperait-il des coups sur cette commode, renverserait-il ce vase, etc.? Pour m'apporter une lettre il faut la tenir... C'est l'esprit qui soutient la matière. »

Pourquoi donc alors un amputé a-t-il besoin d'une jambe de bois?

« Un amputé a une jambe spirituelle que nulle puissance ne peut lui ôter; mais n'ayant plus ses organes matériels, elle ne peut pas plus agir qu'un ouvrier ne le pourrait sans outils. La souffrance que l'amputé éprouve vient de son alliance avec cette jambe matérielle. »

Les prodiges des convulsionnaires de Saint-Médard

sont aussi expliqués par Bruno : « L'esprit se retirant de leurs corps, ils devenaient alors insensibles, mais Dieu les soutenait. »

On a, dit M. Cahagnet, des preuves matérielles de *dédoublement* dans le magnétisme. — Il cite un fait observé par M. le docteur Teste. Une somnambule étant entrée dans une pièce s'écrie : « *Quelle jolie petite fille!* » Ce médecin fit observer à la somnambule qu'elle se trompait ; mais celle-ci en vit bientôt six ; une sur chaque chaise. Interrogée sur la manière dont elles étaient vêtues, on reconnut que ces six petites filles n'étaient réellement qu'une seule petite fille exactement semblable à celle qui avait joué sur les six chaises avant que la somnambule entrât dans cette pièce. — « Cette vision seule prouverait le dédoublement, ajoute M. Cahagnet, si nous n'en possédions de semblables tous les jours. »

Il en est de même des meubles. Un voyant aperçoit dans une chambre des meubles qui n'y sont plus et les désigne ; l'image de ces objets y reste très-longtemps, chacun est à même de vérifier cette faculté. Il y a de même une *prévision;* un somnambule peut voir une maison, un jardin qui n'existent pas encore. Ils sont là pour le voyant et existeront un jour dans tous les détails prévus par lui. (*Ibid.*, p. 47 et suiv.)

Il y a des *créations* spirituelles en somnambulisme. M. Cahagnet renvoie aux expériences de M. Dupotet, et ajoute qu'il ne faudrait pas nier qu'un extatique puisse se tenir *matériellement* debout sur un tabouret créé *spirituellement*.

Suivent des révélations sur les possessions, puis d'autres sur la génération de l'homme, sur le pouvoir attribué aux esprits d'engendrer.

Une demoiselle Françoise, étant dans un état alar-

mant de décomposition, se décida, d'après les conseils d'Adèle Maginot, excellente extatique, dont il sera parlé bientôt, à se laisser magnétiser. Après quelques magnétisations, elle s'écrie qu'elle voit devant elle ses père et mère morts depuis longtemps, comme s'ils étaient bien vivants, etc. Dès ce premier jour, elle sut aussi que sa position était désespérée. Après un instant de sommeil, elle dit : « J'entends la voix de Dieu qui m'apprend que ma nièce, qui est en couches, mourra dans trois semaines. »

On omet plusieurs autres apparitions extraordinaires. La voix de Dieu lui dit ensuite que la petite fille dont sa nièce est accouchée mourra peu de temps après sa mère; puis elle ajoute que dans l'état de veille elle n'a aucun de ces pressentiments.

« Cette double prédiction, dit M. Cahagnet, s'est accomplie textuellement. Françoise, ajoute-t-il, était d'une rare lucidité pour les vues à distance et reproduisait (il y en a des preuves sans réplique) les conversations qu'on tenait dans des lieux éloignés. » (*Ibid.*, p. 66 et suiv.)

Nous laissons une foule de révélations et de discussions sur les esprits que le lecteur pourra voir dans les *Arcanes*.

Adèle Maginot était la meilleure extatique de M. Cahagnet, et c'est elle qui lui a *dessillé* les yeux. Elle répondait à toutes les questions de théologie, de métaphysique et de psychologie. Elle obtint de l'âme de sa mère des communications intéressantes. Ainsi, elle lui apprit ce que l'on éprouve en mourant, lui révéla sur l'âme, sur sa forme, sur les habitants de l'autre vie, sur ce qu'on y fait, sur la nature des esprits, sur leur puissance, etc., mille choses extraordinaires que l'on omet ; ici on serait forcé de tronquer,

d'altérer toutes ces révélations, parce qu'elles donneraient trop d'étendue à cet ouvrage. — Nous dirons pourtant que la mère d'Adèle voyait de son séjour ce qui devait arriver sur la terre, et qu'elle a prédit ainsi plusieurs événements à sa fille Adèle. — Ainsi, elle lui annonce qu'une de ses sœurs se mariera dans quelque temps, lui apprend même le nom de celui qu'elle épousera, inconnu alors de cette sœur comme d'Adèle; elle prédit à celle-ci que ce sera son frère qui est au pays qui lui fera part du mariage. — Adèle voyait toute sa famille, qui était assez nombreuse. Son père, aussi décédé, lui apprend qu'une autre de ses sœurs accouchera bientôt d'une petite fille.

La première prédiction se réalisa au bout de deux ans, il en fut de même de la seconde.

A une autre séance, sa nièce décédée lui apprend que son frère est malade, qu'on le guérira, mais qu'il mourra jeune.

« Dans l'extase, disait Adèle, l'âme sort du corps, on ne meurt pas entièrement, parce que l'âme tient au corps par des fils sympathiques; l'extase, dans les vues à distance, n'est plus à comparer à celle-ci. »

M. Cahagnet, voulant s'assurer de ce qu'Adèle lui avait dit plusieurs fois, que son âme était bien près de ne pas rentrer dans son corps, la laissa errer à son gré; mais il prit la précaution d'endormir Bruno pour la suivre aussi loin que possible. — Au bout d'un quart d'heure, l'ayant déjà perdue de vue, Bruno s'écrie : « Réveillez-la, il n'est que temps. » — Le corps d'Adèle était presque glacé, plus de pouls ni de respiration... Il fallut la magnétiser avec force pour rappeler son âme. M. Cahagnet, tant il était troublé, pria les assistants de sortir; resté seul auprès du corps, il se prosterne et demande à Dieu d'y renvoyer cette âme. — Elle y

revint enfin, mais ce ne fut pas sans lui reprocher de l'avoir rappelée à cette vie. — Adèle lui dit « qu'elle en sera punie, qu'elle ne pourra plus monter au ciel... » — En effet, elle fut six mois sans recouvrer ce genre de lucidité. Une main la repoussait quand elle voulait y rentrer. (*Ibid.*, p. 117 et suiv.)

Les extatiques des autres magnétiseurs assurent toutes aussi qu'elles sont prêtes à ne plus ressaisir la vie.

Suite des révélations faites par les âmes des morts sur différents sujets, sur l'autre vie, sur ce qu'on y fait.

Parmi les magnétiseurs c'est vraisemblablement à M. Cahagnet que l'on doit l'exposé le plus circonstancié des communications faites par les trépassés sur le monde invisible, et les réponses les plus détaillées aux consultations qui leur étaient adressées concernant notre monde matériel. Les *Arcanes* nous présentent une foule d'apparitions de défunts inconnus de M. Cahagnet et de ses lucides. Ceux-ci ont cependant admirablement décrit leur costume, leur figure et leurs mœurs; son extatique Adèle a obtenu un grand nombre de révélations, la plupart si absurdes qu'on serait disposé, pour plusieurs d'entre elles, à les attribuer à son imagination ou à la supercherie, si les circonstances qui les accompagnent ne forçaient de chercher une autre cause.

On a vu Adèle Maginot, au moyen de ses rapports avec sa mère et autres défunts, faire des prédictions qui se sont réalisées. A ces preuves de lucidité, le lecteur nous permettra de suivre encore quelques séances et d'en donner un spécimen, sauf à omettre, comme d'habitude, les détails qui allongeraient par trop le sujet.

Dans une de ses séances Adèle a une seconde apparition de son petit filleul, et quand il part, cette extatique le suit jusque dans le ciel. — « Il ne me fut pas facile de l'en retirer, dit M. Cahagnet; étant rappelée elle lui en témoigna son mécontentement, en lui disant comme l'autre fois : « *Pourquoi me forcer à revenir sur ce globe de boue et de misères?* » — Elle décrit les jolies petites ailes blanches de ce petit être, comme Bruno l'avait fait, raconte qu'elle est allée bien haut, après avoir traversé une grande voûte, au bout de laquelle se trouvent de très-beaux jardins. « Beaucoup de personnes, ajoute-t-elle, se promenaient dans les allées; les unes lisaient, d'autres faisaient de la musique, toutes paraissaient très-heureuses et vivre en parfait accord ; la volonté de sa mère et de M. Cahagnet l'ont forcée de descendre. » Tout ce monde était habillé de robes de gaze de toutes couleurs, qui permettaient de distinguer les sexes. « Car leur habillement léger n'en est pas un. Si au ciel c'était comme sur terre, on en serait honteux, mais là on n'y fait nulle attention. » (*Ibid.*, p. 108.)

Adèle voit aussi dans le ciel une nommée *Rosine*, fiancée de son frère Alphonse, décédé en Afrique, morte quatre mois après lui. Cette future belle-sœur d'Adèle étant aussi son ancienne amie, ne pouvait manquer de lui parler. — M. Cahagnet interroge sa lucide sur l'union de ces deux fiancés dans l'autre monde, et demande s'il y eut quelques cérémonies? — « Mon Dieu, non, répond Adèle. Alphonse attendait Rosine, dont il savait que la fin était prochaine; de sorte qu'ils se sont unis sans cérémonie, sans approbation de tiers, mais comme frère et sœur. » — M. Cahagnet désire savoir s'ils couchent ensemble (curiosité de vivant bien naturelle). Adèle répond « qu'on ne se couche

pas au ciel, mais on peut se reposer ensemble sur un divan, sur des coussins, enfin sur ce qui plaît. Comme on n'est pas toujours ensemble, on se rend des visites. » — Ont-ils une chambre pour deux? poursuit M. Cahagnet. — « Non, il n'y a pas de chambre où l'on puisse méditer à l'écart. Ce ne sont pas des maisons comme sur terre, mais des séparations qui en tiennent lieu. Rien ne leur est comparable ici pour la richesse et la beauté; on peut lire une page, une phrase sans fin, car il n'y a pas de temps au ciel, etc. »

On trouvera peut-être qu'il faut un certain courage pour continuer. M. Cahagnet lui-même l'a senti. — « J'ai dû donner cette séance en son entier, dit-il; on en croira ce qu'on voudra. » Il prévoit les objections et répond : « Faites comme moi, et vous verrez... Continuez jusqu'au bout la lecture de cet ouvrage. » (*Ibid.*, p. 111.)

Voyons donc seulement quelques séances qu'on abrégera. Auparavant, rappelons-nous surtout que le très-savant et très-illustre Swédenborg a fait sur le ciel des révélations analogues à celles-ci, et qu'il n'en fut pas moins regardé comme le confident de la divinité, le Christ du *christianisme régénéré ;* s'il nous semble que les fidèles de ce christianisme aient fait des révélations inacceptables, nous sommes forcés souvent aussi de reconnaître, au milieu de ce qui nous paraît absurde, des faits qui ont un caractère vraiment surhumain.

On demande à Adèle pourquoi son filleul lui est apparu sous la forme d'un ange? — « C'est parce qu'il n'avait pas atteint trois ans. » — On lui demande si ces récits ne sont pas des erreurs. — « Comment cela serait-il, dit-elle, quand on sent ce que je sens, que

l'on voit ce que je vois, que l'on traverse des espaces, qu'on arrive au milieu de ses parents qui vous couvrent de caresses? » — M. Cahagnet se montre un peu sceptique ; il parle d'hallucination causée par les narcotiques, etc. — Adèle le réprimande et raisonne à merveille sur l'hallucination, sur ses causes et sur la différence que présente l'extase. « Tout ce que je dis est-il sous l'empire de la folie? Ce qui m'est prédit et qui s'accomplit est-il du domaine de l'erreur? Les vues à distance, les descriptions de lieux, ce qui s'y fait ou s'y dit, sont-ce des erreurs? Les somnambules ne prouvent-ils pas qu'ils ne sont plus dans leurs corps, puisqu'ils reproduisent des faits, des conversations, etc., dont on n'avait jamais entendu parler? — Que peux-tu répondre?... Sois donc raisonnable... Les savants ne pourront rejeter ce que j'ai dit, ce qui s'opère tous les jours; ils seront obligés d'étendre les propriétés du corps s'ils ne veulent pas lui donner une âme; mais alors ces propriétés seront aussi obscures à *résoudre* que celles de l'âme; ou bien ils reconnaîtront que celle-ci peut voyager hors du corps, lire les pensées, voir les actions passées et futures, etc. » (*Ibid.*, p. 113 et suiv.)

M. Cahagnet s'incline et remercie Adèle, en reconnaissant qu'il n'a rien à répondre.

Faut-il que le lecteur admette que l'âme quitte parfois le corps pour monter au ciel, et que le ciel est tel qu'on vient de le décrire? Attendons encore d'autres lucides, et, avant de nous décider, examinons ces *sublimes* révélations.

Adèle fut consultée par un abbé sur une certaine spéculation, quand il sut qu'elle conversait avec les esprits. Alors, pour croire, il la soumit à une épreuve: il désira qu'elle vît son père et qu'elle dépeignît son

physique, ses vêtements. Il fut satisfait, car Adèle lui rappela même des particularités fort exactes sur la vie de son père. Il reconnut sa lucidité et revint quelques jours après pour lui adresser des questions sur l'alchimie.

Nous serons forcé d'abréger beaucoup les séances demandées par M. l'abbé. — Adèle se met en rapport avec l'âme de son frère, qui, n'ayant point de connaissances en alchimie, lui envoie un autre défunt en sa place; Adèle est fort surprise de voir arriver un capucin. — L'apparition portant un capuchon, elle veut la renvoyer. Comme elle reste toujours, Adèle interroge son frère pour savoir quel est cet homme. « C'est, répondit-il en riant, le père *Lauriot* que je viens de t'envoyer. Comme je n'entends rien à l'alchimie, celui-ci pourra vous instruire; il se livre aux opérations hermétiques dans le ciel comme il le faisait sur la terre; c'était un prêtre ami de M. l'abbé, et son vrai nom était *Achille*. » — M. l'abbé croit à une hallucination; car il n'a jamais connu de prêtre de ce nom. L'apparition déclare que *Lauriot* est un sobriquet, et refuse de dire son vrai nom. Le défunt déclare seulement qu'il est mort en 1831, âgé de cinquante-six ans, à l'hospice Sainte-Thérèse, et qu'il est inscrit sous le nom d'Achille. Il est un de ceux avec lesquels M. l'abbé causait le plus volontiers; il refuse de répondre aux autres questions, déclare qu'il ne répondra qu'à ce qui lui conviendra, mais recommande à M. l'abbé de chauffer un peu plus dans ses expériences, ajoutant qu'il travaille depuis quatre ans. L'apparition se remet à genoux pour prier. — Adèle donne son signalement : il porte un capuchon, un chapelet, une médaille de la grandeur d'une pièce de cinq francs sur laquelle elle voit des caractères bizarres, comme des *V* et des *Y*;

il a l'air méditatif. Elle dépeint sa taille, sa figure, etc., rien enfin n'est oublié.

M. l'abbé ne vit toujours dans cette apparition qu'une hallucination ; car, ayant compulsé les registres de décès des prêtres du diocèse de Paris, il n'avait trouvé personne du nom d'Achille.

M. Cahagnet en fut peiné, car Adèle ne l'avait jamais trompé. Il trouva que cela venait à temps pour lui inspirer de la défiance envers les esprits. Deux jours après, à l'insu de M. l'abbé, le père Lauriot est encore appelé. On lui demande pourquoi il a donné de faux renseignements. — « C'est pour taire mon nom, dit le défunt; » mais il est venu de tout cœur pour obliger M. l'abbé par ses conseils; s'il déclinait son nom, il causerait de l'horreur; son nom de baptême est Achille, il n'a point voulu tromper; M. l'abbé se souviendra de lui, etc. — Le frère d'Adèle est appelé pour dire enfin quel est cet homme qui refuse ainsi de se faire connaître. Alphonse répond qu'il est bon, incapable de faire du mal, mais qu'il ne peut dire ce qu'il veut cacher; il sait que dans le ciel, comme autrefois sur la terre, il marche toujours, sans avoir aucun endroit fixe, etc.

On désespérait de connaître ce défunt, quand deux jours après la séance, arrive M. l'abbé, qui dit à M. Cahagnet qu'il connaît maintenant cet homme : « Il était, ajoute-t-il, fort instruit, grand amateur de magnétisme et d'alchimie, il sacrifiait sa fortune à la recherche des secrets de la nature, et courait partout à la recherche des sciences occultes. Ses études le rendirent idiot, et il fut obligé de se retirer à l'hospice Sainte-Thérèse, où, étant tombé en enfance, il s'affubla d'un capuchon, récitant continuellement un gros chapelet, et conversant avec les esprits, etc. Il était

devenu le jouet de tout le monde. Riche autrefois et entouré d'amis, il mourut dans la misère et délaissé; sa médaille était gravée de caractères cabalistiques. Les renseignements qu'il a donnés sur mes travaux, poursuit M. l'abbé, sont exacts. »

M. l'abbé, dans une nouvelle séance, adressa au défunt différentes questions. Il lui demande des preuves de sa présence, et le prie de lui dire si ses travaux vont bien. — « Rappelez-vous donc, dit le personnage évoqué, que j'étais le seul à Sainte-Thérèse à qui vous parliez de l'œuvre, et vous verrez que vous ne vous trompez pas. » — Il lui recommande d'ajouter cinq degrés de chaleur dans ses expériences, etc.

M. l'abbé avait deux travaux en train, l'un était beaucoup plus ancien que l'autre; il désire savoir lequel est le meilleur. — « Le dernier, dit le père Lauriot, celui de droite. » Plusieurs lucides lui avaient fait la même réponse.

Quelques jours après, M. l'abbé conçoit quelques doutes sur l'état moral du père Lauriot, et, pour les éclaircir, il se propose d'adresser à ce dernier quelques questions en latin, pour converser en secret sur l'alchimie. Adèle les reproduisit de son mieux au père Lauriot, lequel fit les réponses en français; mais M. l'abbé fit observer que ces réponses n'étaient point en rapport avec ses demandes. Adèle l'ayant communiqué au père Lauriot, celui-ci parle alors en latin avec une volubilité telle qu'il permet à peine à la lucide de répéter son long discours. On fait observer au père Lauriot que ce ne sont pas les réponses que l'on désire, qu'il commet des erreurs, etc. L'abbé en tire les conséquences que le pauvre homme a des idées aussi désordonnées dans le ciel qu'il les avait sur la terre, et qu'on ne saurait s'y fier. Il est alors question d'en-

voyer à M. l'abbé un autre défunt qui aura travaillé aussi à l'œuvre; c'est Alphonse qui s'y engage.

M. Cahagnet était curieux de connaître ce nouveau personnage. On l'évoque, et on voit avec surprise arriver encore... — Qui? Le père Lauriot. — On lui répète que ses renseignements sont pleins d'erreurs. — « M. l'abbé n'est pas raisonnable, répond l'ombre. Avec une défiance toute particulière, il m'a accablé de questions étrangères à ma mission ; que pouvais-je faire de plus que d'apparaître avec le costume que je portais dans ma folie et de dire les particularités que je lui ai citées? Il a la certitude que j'ai dit vrai, que je suis mort à l'hospice de Sainte-Thérèse; que veut-il de plus? Vous croyez parce que je suis mort fou que je le suis encore? détrompez-vous. Je souhaite que les hommes de la terre ne soient pas plus fous que moi. M. l'abbé voudrait que je visse ses travaux, je ne le peux que dans sa pensée. » — Le défunt disserte alors fort bien sur l'impuissance d'un esprit de voir la matière et sur les causes et les effets de la folie, etc. — On lui demande s'il est heureux au ciel, quelles sont ses occupations? — « La lecture, la prière, l'étude, les promenades, voilà ses occupations, et il y fait enfin et obtient tout ce qu'il peut désirer. »

M. Cahagnet fait remarquer que si cette apparition laisse des doutes sur l'état mental de M. Lauriot, elle n'en peut laisser sur l'identité. « Nous avons eu, dit-il, l'apparition d'un homme totalement inconnu et que nous n'avions pas demandé; il a fallu dix jours à son ami pour le reconnaître; il reste à savoir : 1° comment le frère d'Adèle a pu nous adresser un homme qu'il savait être connu de M. l'abbé, car M. Lauriot et Alphonse ne se sont jamais vus ni connus sur terre : mais, ajoute-t-il, expliquera ce point qui pourra; —

2° pourquoi le défunt s'est rendu si obscur dans certains points et si vrai dans d'autres? Aurait-il réellement encore la manie de cacher son nom? Pourquoi donc enfin tant d'erreurs? » — M. Cahagnet pense qu'il ne convenait pas à M. Lauriot de répondre; il énumère d'autres causes encore qu'il nous est inutile de citer. « Mais ce signalement bizarre, ce chapelet, cette médaille, cette calotte, ce physique, cette taille, ont été, dit-il, reconnus par M. l'abbé; et, si cela ne suffisait point, il resterait leurs conversations, les particularités à l'hospice, la promenade à Saint-Cloud, la recommandation de continuer ce que M. l'abbé a fait le matin même et que lui seul connaissait; la désignation exacte de son travail, etc. Il n'est pas nécessaire d'insister sur tous ces motifs pour faire admettre, poursuit M. Cahagnet, cette apparition comme très-concluante; aussi M. l'abbé l'a acceptée franchement, quoiqu'elle n'eût pas rempli ses vues. « (*Ibid.*, p. 122 et suiv.)

Dans une autre apparition de M. Lauriot, d'après les aveux d'Adèle, plusieurs erreurs venaient de cette lucide.

On se souvient qu'Alphonse avait promis d'envoyer un défunt qui fournirait des renseignements sur l'œuvre de l'abbé. Il apparut, en effet, un inconnu dont la lucide dépeignit les traits et le costume : celui-ci était un Espagnol. L'apparition répondit très-juste et donna des renseignements dont l'abbé fut satisfait. Mais, incrédule, inconstant, doutant encore, cet abbé proposa une expérience décisive, que M. Cahagnet désirait aussi pour son instruction personnelle. « Car j'avais douté, dit-il, et quelquefois je doutais encore; on ne fait pas d'un *extra-matérialiste* un pur spiritualiste en un instant. M. l'abbé avait un doute de plus

que moi, il craignait de ma part du charlatanisme. Je fus heureux de trouver un homme dont les doutes devaient tourner à mon profit. » — M. l'abbé alors prie d'évoquer, à la prochaine séance, M. de Mallet; on lui fera connaître le résultat. M. Cahagnet doutait du succès de l'expérience. Cependant M. de Mallet apparut à Adèle, à laquelle il était aussi inconnu qu'à M. Cahagnet. Cette lucide donna son signalement : « il porte comme les prêtres, dit-elle, une robe noire sans surplis; il a telle taille, une figure noble, un signe sous l'œil gauche, les cheveux gris, et est âgé d'environ soixante ans. » Ayant fait part de cette apparition à M. l'abbé, ce dernier vint, trois jours après, accompagné du portrait de M. de Mallet, et reconnut en effet que la lucide ne s'était pas trompée, comme M. Cahagnet lui-même l'avait craint. M. l'abbé pensait que le signe était sous l'œil droit, mais Adèle l'avait mieux vu qu'il ne s'en était souvenu. L'expérience était donc tout à fait concluante. On endormit Adèle pour adresser des questions, et le défunt répondit avec une justesse qui enthousiasma M. l'abbé.

Il nous est impossible d'exposer ici ces questions et les réponses; toutes celles-ci sont fort intéressantes, très-évasives et surtout très-prudentes. — De terribles événements sont prédits; — on désire savoir quand ils arriveront. — Il est répondu « que ceux qui les précéderont en avertiront assez. » — La fin du monde arrivera-t-elle, comme on l'a dit, dans quatre-vingts ans? — « Vous ne serez plus sur cette terre, à quoi bon vous en occuper? » — Avons-nous une âme? — « Vous le voyez bien, puisque j'en suis une. » — Où va-t-elle? — « Dans des lieux célestes. » — Y mange-t-elle, y boit-elle? — « Elle y satisfait ses principales affections. » — Y a-t-il un enfer, y brûle-t-on, comme le

disent les chrétiens? — « Ils disent ce qu'ils ne croient pas. » — Vous étiez prêtre, vous avez enseigné ces croyances? — « Je n'ai jamais cru ces choses. » — Que fait-on dans ces mauvais lieux, y souffre-t-on? — « On s'y trouve heureux; on y satisfait ses affections, quoique ce soient des lieux de purification. »

Les questions continuant. Il est répondu « qu'on ne reste pas dans ces lieux mauvais; que l'âme des défunts peut visiter ses amis, leur apprendre quelque chose sur leur destinée, mais qu'elle le fait avec prudence. Ce sont d'ordinaire les mauvais esprits qui culbutent les meubles, font des apports matériels, etc. » Ces demandes et ces réponses forment ainsi huit pages qui apportèrent la conviction dans l'esprit des consultants.

M. Renard, de Rambouillet voulait savoir ce qu'un prêtre catholique peut révéler du ciel. — M. de Mallet répondit qu'il « s'y trouve très-bien. » — Dormez-vous, mangez-vous? — « Dort et mange qui veut; ce n'est pas un besoin, mais un plaisir. Il y a des maisons dans le ciel, on y lit, on écrit, on s'y marie comme sur terre, mais pour l'éternité et pas toujours avec la femme que l'on épousa sur la terre. — On peut se promener sur tous les globes par la permission de Dieu... On a enfin tout ce qu'on désire. » (*Ibid.*, p. 143 et suiv.)

Le même M. Renard fit évoquer l'âme de M. Desforges, mort depuis quinze ans. Son signalement fut donné par Adèle avec une exactitude minutieuse. Le consultant voulait apprendre du défunt la manière de composer un miroir magique. — On verra que l'âme de Swédenborg en avait indiqué un excellent à M. Cahagnet; mais le trépassé en dissuada M. Renard. « Cela ne servirait qu'à vous nuire dans l'esprit des sots, lui

dit-il; vous passeriez pour sorcier... Croyez-moi, vous ne tarderez pas d'ailleurs à me rejoindre; là, vous connaîtrez ce que vous désirez savoir. » (*Ibid.*, p. 166 et 167.)

Le 8 juillet 1846, Adèle fut magnétisée pour entrer en rapport avec l'âme d'une jeune femme âgée de vingt-quatre ans, morte le 2 du même mois. — A peine demandée, celle-ci apparaît portant dans ses bras un petit enfant mort en naissant. — « L'apparition de l'enfant nous étonna, dit M. Cahagnet; nous ne nous y attendions pas. » — Adèle, qui éprouve une émotion pénible à l'aspect de cette femme qu'on nommait Élisa, pleure avec abondance et se trouve peu disposée à la questionner. La défunte, qui était vêtue de blanc et portait une couronne sur la tête, se dit très-heureuse et ne comprend plus pourquoi elle avait peur de mourir. Elle rappelle à Adèle le dessein que celle-ci avait eu de mettre un souvenir sur sa tombe, et ajoute qu'elle lui ferait plaisir en l'exécutant. Adèle jure sur les cendres de sa mère qu'Élisa a bien deviné. — C'est un petit médaillon qu'elle n'a pas acheté, etc.

Le mari de la défunte pense que l'imagination d'Adèle a été frappée de cette mort; que de là vient ce qu'elle dit du médaillon. Cet homme, qui ne pouvait croire aux apparitions, demande une autre preuve. Il est convenu qu'il réfléchira bien à la personne dont il voudra l'apparition, qu'il choisira un défunt que M. Cahagnet et Adèle n'auront jamais vu et dont ils n'auront jamais entendu parler. « Prenez toutes les précautions, ajoute M. Cahagnet, je ne vous demanderai que son nom; mais après cette preuve, ne m'en demandez pas d'autres. »

M. Demarest, mari d'Élisa, vint le lendemain : — « J'ai perdu une sœur dont voici le nom; donnez-moi

son signalement. » Adèle, étant magnétisée, dit : « Elle est un peu plus grande que son frère ; elle a les cheveux blonds foncés, la figure longue, les yeux grands, bleus et très-doux. » Demarest lui demande si elle voit bien les yeux de la défunte. Adèle fait approcher celle-ci et voit une sorte de taie sur l'œil droit.— « Sa bouche est petite, continue la lucide, sa peau très-blanche, le teint pâle, les pommettes des joues rouges, comme celles des poitrinaires, son maintien est mélancolique ; elle lui donne environ dix-huit ans ; sa voix a quelque chose de doux et de traînant. — Leur père, qui était mourant à soixante lieues de Paris et âgé de soixante ans, est sauvé. » — Tout était assez exact ; mais la défunte avait vingt et un ans au lieu d'environ dix-huit, et ses cheveux étaient châtains au lieu d'être d'un blond foncé. « Ceci a suffi, dit M. Cahagnet, pour causer des doutes à cet homme soupçonneux. J'étais aussi éloigné que lui de ces croyances ; il m'en avait fallu pourtant moins pour croire. » Et il fait observer qu'Adèle ici n'a pu lire dans la pensée du consultant.

Une autre fois, Adèle redemanda Élisa, qui vint aussitôt avec son petit enfant, qu'elle fit embrasser à Adèle, puis elle-même s'assit sur ses genoux, ce qui ne parut pas trop convenir à cette lucide, qui lui fit cependant les questions suivantes : — Vous avez vu dans ma pensée que je destinais un médaillon pour votre tombe, votre âme suivait donc votre corps ? — « Oui, je sus aussi que ma tante désirait y mettre un bouquet de pensées. »

Cette seconde confidence est très-vraie, dit M. Cahagnet. — Vous trouvez-vous heureuse ? — « Très-heureuse. Je me promène ; je ne me lasse pas d'admirer ce qui m'entoure. » — Adèle s'écrie aussitôt : Tiens,

la gourmande! elle mange une belle pêche; je la reconnais bien là, etc.

Élisa répond ensuite aux questions d'Adèle: — « Je me suis trouvée dans le ciel comme si je sortais de m'éveiller; je vous croyais encore autour de mon lit, quand d'autres personnes me dirent que je venais de mourir; je ne pouvais le croire, etc. »

On voulait faire d'autres questions à la trépassée, mais Adèle fit observer qu'il fallait la laisser se promener un peu; comme elle ne fait que d'entrer au ciel, elle ne peut répondre à tout. — En effet, on lui demanda si elle avait vu Dieu, elle répondit : « Pas encore. » Elle n'avait pas même vu les anges, mais des personnes qui parlaient au nom de Dieu. (*Ibid.*, p. 160-165, 169-170.)

On a essayé, autant qu'il était possible de le faire en quelques pages, de donner une idée de quelques-unes des nombreuses révélations consignées dans les *Arcanes;* en omettant nécessairement mille détails curieux, on peut remarquer avec les puérilités et les bizarreries qu'elles présentent, un côté merveilleux qui étonne. Ce qui est incontestable, c'est la foi robuste de M. Cahagnet à des faits tels, que de matérialiste renforcé, il est devenu un magnétiseur spiritualiste transcendant. S'il a trouvé des sceptiques rétifs à toutes ses démonstrations, il en a amené d'autres, ce qui n'est pas un mince prodige, à s'enrôler sous sa bannière. On peut donc le considérer comme un des grands pontifes du magnétisme spiritualiste.

Grand partisan de la nécromancie, M. Cahagnet s'écrie, dans sa *Magie magnétique* (p. 502-503) : « Oui, la nécromancie existe ; oui, il y a des esprits et des revenants. » Puis il ajoute que l'on sera heureux si on suit les conseils qu'il donne d'entrer en rapport avec

eux. « Il invoquerait, s'il en était besoin, dit-il, le témoignage du baron Dupotet, son premier adversaire, qui doit maintenant se repentir d'avoir nié ses propositions sur le monde invisible. Il n'aurait qu'à citer ce que cet auteur écrit dans sa *Magie dévoilée* (article *Préparations* : Je crois que les êtres qu'on dit bien morts, et dont on ensevelit les cadavres, voient et entendent distinctement ce qui se passe autour d'eux. — Il n'aurait qu'à faire lire encore ces autres paroles de M. Dupotet à l'article des *Cercles et miroirs occultes* : On peut enchaîner l'esprit qu'on a évoqué dans le cristal, et l'y tenir enfermé. C'est de là qu'il va chercher les êtres morts ou vivants que vous lui demandez, et les contraint d'apparaître. »

Un fait qui surprendra sans doute plusieurs théologiens catholiques, c'est qu'un docteur en droit canon, M. l'abbé Almignana, dans une longue lettre sur les apparitions des défunts, adressée à M. Cahagnet, le 14 février 1848, « le félicite de ce que Dieu s'est servi de lui et de sa modeste somnambule comme d'instruments pour confondre les savants et les orgueilleux matérialistes, et l'invite à ne pas s'en glorifier ; les anges bons et mauvais, les âmes des hommes ne peuvent apparaître, lui dit-il, sans la permission divine : vous-même reconnaissez cette vérité, puisque j'ai vu que vos opérations étaient toujours précédées de la prière. » (*Ibid.*, t. II, p. 329 et suiv.)

Cet ecclésiastique, qui cite des faits d'évocation, ignorerait-il que la nécromancie est sévèrement défendue par la loi divine.

Un fait non moins surprenant, ce ne sont pas exclusivement les magnétistes nécromanciens qui admettent les communications avec les défunts. Un magnétiseur fluidiste qui n'est ni visionnaire ni enthousiaste,

le très-loyal et respectable M. Deleuze, ne voit pas de raison pour nier les apparitions de défunts donnant des avis salutaires à ceux qui leur sont chers. — « Je viens d'en avoir un exemple, dit-il, le voici : — Une demoiselle somnambule, qui avait perdu son père, l'a vu deux fois très-distinctement, lui donnant des avis importants... Après des éloges sur sa conduite, il lui apprend qu'il va se présenter pour elle un parti ; qu'il lui paraîtrait convenable et ne lui déplairait point, mais qu'elle ne serait pas heureuse avec lui, et qu'il faudra le refuser ; qu'après ce parti il s'en présenterait bientôt un autre, et que tout serait conclu avant la fin de l'année, etc. — Le premier fut proposé et refusé ; un second arriva de province, fut présenté par des amis, demanda la demoiselle, et le mariage a été arrêté le 30 décembre 1829, et célébré en mars 1830. » (V. *Correspondance*, t. Ier, p. 137-138.)

M. le docteur Charpignon avoue « que les théories naturelles n'expliquent pas les apparitions des morts aux vivants. A moins d'invoquer les hallucinations, ce qui, ajoute-t-il avec beaucoup de raison, n'explique pas tous les cas, il faut dire, avec tous les spiritualistes, la chose est possible. » (V. *Physiol. du magnét.*, p. 412.)

Les *Arcanes* de M. Cahagnet trouvèrent cependant des détracteurs parmi les magnétiseurs fluidistes. Cela devait être, mais il réfuta leurs objections. — On prétendait qu'un lucide ne pouvait voir une âme. — « Le lucide, disait-on, voit les objets matériels parce que ces objets existent ; il n'en peut être de même pour voir l'âme, dont l'existence individualisée après la séparation de la matière est encore un problème. » (V. *Arcanes*, t. II, p. 14.)

« Dans la recherche des objets perdus ou volés, ré-

pond M. Cahagnet, le lucide ne voit pas seulement les objets, il en voit les traces, il rapporte les paroles prononcées par les voleurs, quoique les paroles et les traces n'existent pas matériellement. — Comment les voit-il et les entend-il? Ne voit-il pas tel théâtre, tel champ de bataille et tout ce qui s'y est passé cent ans avant notre naissance? S'il voit ainsi, il n'est pas douteux que c'est dans l'état spirituel, puisque le champ de bataille est remplacé par des constructions, etc. — Maintenant admettez-vous ces faits, ces révélations que vous obtenez tous les jours, que vous mentionnez dans vos livres? — Vous répondrez oui. — Alors je vous demanderai, poursuit M. Cahagnet, si vous admettez que ce théâtre et ce qui s'est passé sur cette scène ont laissé une image assez puissante à la place où ils ont existé, au point que votre lucide en soit impressionné aussi vivement que pourrait le faire une scène semblable présentement, pourquoi ne voudriez-vous pas admettre que les êtres qui ont concouru à la représentation de ces scènes fussent vivants comme elles? »

« Après une telle comparaison, si vous niez l'existence individualisée de l'âme séparée de la matière, vous êtes des *éteignoirs* ou de mauvaise foi. Devant de telles révélations, les apparitions mêmes sont inutiles, et si je continue, dit-il, d'en recueillir, c'est moins pour en démontrer la réalité que pour consoler mes frères sur les misères de cette triste existence terrestre. »

« Je le répète aux détracteurs; le lucide ne voit pas dans votre pensée ce qui ne peut y être... C'est le résultat de nos propres expériences qui le prouve. Rappelez-vous que dans les premières vues à distance que vous avez obtenues de vos lucides, vous vous êtes

écrié : — C'est parce que moi-même j'ai vu les lieux qu'il en voit l'image en moi. — Un lucide prouve le contraire en décrivant des changements opérés en votre absence, en vous rapportant ce que faisaient à l'instant même les personnes que vous lui faisiez visiter à quelques centaines de lieues de vous. »

« Ayant constaté que ces choses ne pouvaient être dans votre pensée, vous avez avoué, continue M. Cahagnet, que le lucide voit à distance; puis aujourd'hui vous reprenez cet argument usé pour combattre les perceptions des âmes. Mais nous sommes arrivés à vous présenter des apparitions qui lèveront tous vos doutes; nous avons perçu des personnes décédées, inconnues du demandeur, de nous et de notre lucide, et nous avons obtenu des renseignements qui ne pouvaient être dans une mémoire humaine. — Où le lucide a-t-il donc trouvé ces personnes et ces renseignements ? — Dans le monde des causes, que nous nommons spirituel, où se retrouve tout ce qui fut, est et sera; sachez donc faire une distinction entre la communication des pensées et la perception des images que l'homme a en lui !... La communication des pensées, c'est la parole mentale, etc. Il n'existe pas une seule personne qui ait obtenu de ces apparitions qui puisse dire que les détails qui lui ont été donnés fussent une communication de pensées. » (*Ibid.*, t. II, p. 14 et suiv.)

M. Cahagnet est un homme fermement convaincu, dira-t-on, ou un fourbe. S'il était convaincu de la vérité de révélations telles que celles que l'on vient de citer, c'est un homme crédule, qui ne pouvait manquer d'être dupe des impostures de ses somnambules. Si c'est un fourbe, on doit mépriser ses récits.

On répondra qu'il est bien vrai que ses somnambules auraient pu débiter des visions fausses ou des inven-

tions sur l'autre vie, qui n'ont pas même le mérite de l'originalité, mais M. Cahagnet avait plusieurs moyens de reconnaître l'existence d'un vrai somnambulisme : outre les moyens physiologiques, il avait ceux qu'il puisait dans des phénomènes évidemment surhumains. — La science des lucides illettrés, qui raisonnaient philosophie, métaphysique, psychologie ; leurs visions à distance, leurs communications de pensées, leurs prédictions réalisées, les descriptions faites par ces lucides du caractère d'un défunt inconnu, mort à cent lieues de là, de sa taille, de ses vêtements, et jusqu'à des particularités qui avaient échappé à plusieurs personnes qui avaient vécu dans son intimité. Voilà les motifs qui ont convaincu M. Cahagnet, lequel n'a pas été lui-même sans éprouver d'abord des doutes à accepter ce que rapportaient ses somnambules ; mais il n'a pas cru avoir le droit d'admettre certains faits prodigieux et d'en rejeter d'autres. Si un lucide ne se trompe ni sur l'accoutrement, ni sur les qualités physiques et morales d'un trépassé dont il n'a jamais entendu parler, pourquoi, s'est-il dit, tromperait-il sur le séjour de ce trépassé, sur ce qu'il y fait et ce qu'il y voit, surtout quand les lucides de différents pays paraissent assez d'accord entre eux sans avoir pu cependant se mettre de connivence pour tromper. Voilà ce que M. Cahagnet a pensé.

Maintenant est-ce un fourbe? il n'aurait pas inventé précisément les révélations les plus propres à exciter le rire et le mépris. — Il faut rendre justice à ce magnétiseur, il a rapporté tout ce qu'il avait vu ; ce qui était favorable à son sentiment comme ce qui lui était contraire, avec une loyauté et un amour de la vérité digne d'une meilleure cause ; il n'a rien dissimulé. C'est aussi un apôtre, d'une religion fausse, il

est vrai, mais dont les prodiges sont pour lui si certains, qu'il affirme avec le même courage l'absurdité, qui peut éloigner les adeptes, et les phénomènes surhumains qui causeront leur admiration.

M. Cahagnet niait lui aussi, comme ses compatriotes, tous les miracles et tous les prodiges; c'était un matérialiste (on peut le dire après lui), mais qui s'est jeté dans un spiritualisme faux, parce que son Dieu à lui, — il ne connaît pas le Dieu des vrais chrétiens, — l'a trompé par ses prodiges. — Qu'en faut-il conclure? Si la foule des mécréants qui nient les miracles divins ou qui rient des prodiges infernaux, étant plus instruits, savaient attribuer les uns et les autres à leurs véritables auteurs, l'incrédulité cesserait. Si M. Cahagnet eût été aussi convaincu des miracles du catholicisme qu'il l'est des prodiges du magnétisme spiritualiste, il eût été peut-être un aussi zélé chrétien qu'il est aujourd'hui ardent nécromancien ou magicien.

Dédoublement, apparitions de personnes vivantes en plusieurs lieux à la fois, etc.

On a déjà dit un mot de ce singulier phénomène; nous allons voir aussi que des vivants apparaissent sans s'en douter à d'autres vivants. — Les fluidistes donnent une explication physiologique de ce phénomène, mais les faits cités par les spiritualistes, les discussions qu'ils font naître, ne permettent pas aisément de l'accepter. Les spiritualistes se sont vus forcés de recourir à l'intervention d'un être surnaturel.

« M. R***, directeur de notre Société théosophique, dit M. Billot (*Correspondance*, t. Ier, p. 325 et suiv.), était à Marseille. Virginie, somnambule de la société, le vit paraître chez elle pendant qu'elle était dans l'état

semi-magnétique. Il ouvrit la porte de la maison et la referma; il s'avança près d'elle et, lui touchant la main, il lui exposa l'état maladif dans lequel il se trouvait, et lui recommanda de s'occuper de lui, la priant, dans sa clairvoyance, de lui faire écrire ce qu'il y avait à pratiquer pour sa guérison. Ces prescriptions lui furent envoyées. »

Le même M. R***, durant les vacances, en 1824, quitta sa belle-sœur et monta à sa chambre vers dix heures du soir. Celle-ci se rendit aussi dans la sienne pour se coucher. A peine dans son lit, son frère entra dans sa chambre portant une lampe à la main, qui lui dit : « De renvoyer sa domestique. » — Pourquoi? — « Renvoyez-la, demain nous causerons de cela. » Et il se retira. Elle l'entendit descendre de sa chambre et y remonter. Le lendemain elle attendait qu'il reprît l'entretien. Sa visite nocturne supposait que la chose était urgente, et cependant il ne disait rien... — L'après-midi, elle le questionne. — Il ignore tout. — « Comment, n'êtes-vous pas venu hier au soir chez moi pour me parler, et vous ne me dites rien maintenant... » — M. R***, surpris, assure qu'il n'a pas bougé. Alors l'un et l'autre reconnurent que c'était une apparition. — Mais l'explication eut lieu et la servante fut renvoyée. — Il y a donc ici un être spirituel qui aura pris la forme du vivant, à moins que l'on ne veuille supposer un *dédoublement*[1].

Trois dames, dit M. Cahagnet, vinrent me demander une vue à distance. N'ayant point de sujets présents, il pria Émile, venu pour lui rendre visite, de se laisser endormir, lequel y consentit après quelques difficultés.

1. On verra que les magnétistes expliquent différemment ce dédoublement.

— L'une d'elles, madame Bimont, dit qu'elle est inquiète de son frère qui est en Icarie. — Émile en donne le signalement, il voit une ferme, un petit étang, un puits qui lui paraît neuf, des chevaux blancs qui lui paraissent méchants, des arbres « qui ont, dit-il, de drôles de feuilles, » etc. Il parle enfin à ce frère de madame Bimont, lui disant que celle-ci se plaint de ne pas recevoir de ses lettres. Mais le premier l'assure qu'il a écrit. — « Tout est conforme, lui fait observer madame Bimont, excepté la lettre; c'est une erreur, car je l'aurais reçue. » — Deux jours après, elle recevait une lettre en date du 25 août, etc.

« L'esprit d'Émile, ajoute M. Cahagnet, a donc réellement conversé avec l'esprit de cet homme sans que ce dernier s'en doutât. »

M. Cahagnet ayant appris à une de ses voisines à magnétiser, celle-ci dirigeait une lucide qui prétendit que M. Cahagnet avait, à neuf heures du soir, pris la place de son bon guide. — « Demandez-lui ce qu'il vous veut, dit la dame? » — « Il s'ensuivit entre mon esprit et cette lucide, poursuit M. Cahagnet, une conversation qu'il est inutile de citer, mais ce que j'affirme devant Dieu, c'est que cette dame m'a rapporté des pensées intimes que je n'avais confiées à personne, et bien moins encore à une lucide dont je n'ai ressenti nullement l'influence[1]. » (V. *Arcanes*, t. II, p. 313 et suiv.)

1. « En ce moment, dit M. Cahagnet, où je faisais une lecture à haute voix, j'avais eu ces pensées pour la première fois dans ladite journée. Quel abîme pour notre raison! »

L'esprit qui prend ici la figure de M. Cahagnet et fait une conversation avec sa lucide, a dû nécessairement lui suggérer les pensées que cet esprit exprimait sous sa forme. Le dédoublement est aussi inutile qu'impossible pour expliquer ce prodige.

Le 23 décembre 1848, M. Rousseau, employé de la poste, au bureau des rebuts, écrivait à M. Cahagnet « que, d'après ses conseils, il s'est assuré par sa propre expérience de la réalité des apparitions, et de la *non-communication* de pensées avec les somnambules, quoique des magnétiseurs paraissent affirmer le contraire. »

M. Blouet, homme de lettres, rue d'Enfer 85, dit « avoir tenté les mêmes expériences, et avoir réussi au delà de ses espérances. »

On lit ce passage remarquable dans une lettre signée Lévi, publicatrice du journal *l'Hermès*... — « On voit bien, dit-on à M. Cahagnet en lui parlant de ses *Arcanes*, que cet ouvrage vous a été inspiré par des somnambules très-lucides, car presque toutes les définitions s'accordent avec les ouvrages des anciens sages...—On le remercie d'avoir été mis en rapport avec sa *bonne lucide*, laquelle a parfaitement vu et décrit la personne que l'on désirait, et toutes les circonstances, etc. — On ne dira pas, continue l'auteur de la lettre, qu'elle les voyait dans mon imagination; Dieu m'est témoin que j'en ignorais plusieurs, qui cependant se trouvent très-réelles. » (*Ibid.*, p. 315 et suiv.)

En continuant de signaler l'analogie dont nous avons parlé entre la magie et les faits magnétiques, citons entre mille une guérison dans laquelle sont intervenus les esprits.

Madame D***, à Aix, parente du docteur Billot, était, par suite d'une fausse couche, atteinte d'une hémorragie utérine. Quand ce dernier fut appelé, le 7 avril 1819, elle était à l'agonie, rien n'avait pu conjurer l'accident : sans mouvement, les yeux fermés, le teint cadavérique, le pouls à peine sensible, etc. — « On ne pouvait, dit Billot, attendre du secours que d'en haut. »

— Il s'abouche à Cadenet, à cinq lieues de là, avec une somnambule qui ne connaissait pas la malade, et lui-même n'avait rien qui lui eût appartenu. Cependant la somnambule découvre tout. Elle voit la malade dans son lit, sait qu'elle a été administrée, que les remèdes ont été inefficaces, etc.— « Retournez, dit-elle à Billot, vous emploierez les mêmes moyens, qui auront du succès entre vos mains. » — Ils consistaient à laver sa main droite dans du vinaigre, à l'appliquer sur le bas-ventre pendant dix minutes, et durant le même temps sur le cœur. Elle recommande la prière mentale, la confiance à Dieu, et le succès sera certain, car Dieu seul guérit. — Quand Billot se présente auprès de la malade, on lui fait observer que de larges compresses de vinaigre couvrent tout l'abdomen, que des tampons imbibés du même liquide ont été introduits dans l'utérus. — Il fait enlever le tout, emploie le moyen ci-dessus prescrit, et invite les assistants à prier. — Après trente minutes l'hémorragie avait cessé et la malade reconnaissait son médecin.

Le 12 avril Billot recourt à sa somnambule, qui ignorait l'état de la malade, et prie son guide de se transporter auprès d'elle. —Celui-ci part, et de retour après quelques minutes, il dit n'être pas assez au fait des maladies pour faire un rapport exact. — « Elle a mal à la tête, dit l'esprit, on la fait trop parler, etc. » On le députe vers l'ange de la malade, qui ne peut venir, car celle-ci est assise et c'est son ange qui la soutient avec des femmes dont l'esprit donne le signalement. — M. Billot voulait partir pour Marseille le 14 avril, mais la somnambule l'avertit qu'il surviendra une nouvelle perte. Cependant la malade allait si bien, qu'il se disposait à se mettre en route quand son mari, qui ne savait rien des prévisions de la somnambule,

lui fait part d'un rêve : il a songé « que M. Billot étant parti, un quart d'heure s'était à peine écoulé, que sa femme nageait dans son sang, et le même songe s'était renouvelé deux fois. » Le docteur Billot cherche alors un prétexte pour rester, « il craint, dit-il, la pluie. » La malade l'en plaisante, mais bientôt l'heure fatale a sonné, et les avant-coureurs d'une hémorragie se manifestent et la désolent... — M. Billot la rassure, il emploie les mêmes moyens et tout a cessé. — Ce mélange de bizarrerie et de burlesque avec le surhumain ne saurait étonner le lecteur après tout ce qu'il a vu.

CHAPITRE V

Possessions. — Obsessions du docteur Roy et de N., architecte. — Obsession du capitaine L... — Obsession de M. Binet. — Actions des esprits sur la matière, transports d'objets, apparitions, cris, rires, sifflements. — Maléfices, envoûtements. — Les pactes exprès.

Possessions.

Les magnétiseurs spiritualistes, convaincus de l'intervention des esprits, citent mille faits qui démontrent que ces esprits s'emparent des organes par une sorte de possession; la bouche de l'individu dont ils se sont emparés prononce des paroles qui manifestent la présence d'un être supérieur. On l'a déjà entrevu dans Marie-Thérèse Mathieu, il faut le montrer ici plus clairement. — Cette fille, née à Cucurron, gros bourg du département de Vaucluse, était depuis longtemps infirme d'une jambe retirée, fléchie; le genou fort enflé, elle ne pouvait porter le pied à terre. Le docteur Billot, en juin 1819, avait essayé le traitement électrique qui lui avait très-bien réussi sur un jeune garçon pour un engorgement scrofuleux. Le mieux survint; mais, en septembre, l'atmosphère ayant perdu son électricité, la jambe de la fille Mathieu revint dans le même état. Depuis six à sept ans il l'avait perdue de vue, lorsqu'il lui vint à l'esprit, en mars 1825, de tenter sur elle le magnétisme. Lorsqu'il parla de ce remède à ses parents, il eut grand

soin d'en taire le nom, et leur dit qu'il ferait des frictions... Pendant huit jours il essaya, mais sans succès, d'endormir Thérèse. Dès qu'elle s'assoupissait, une peur survenait qui l'éveillait en sursaut. Il s'en tint aux frictions et aux passes sur le membre malade; mais en avril, les passes suscitèrent un mouvement singulier qui lui parut électro-magnétique... Il vit qu'il causait à volonté un mouvement ondulatoire semblable aux pulsations du cœur. Ce qu'il produisait ainsi avec ses doigts, il l'obtenait à des distances plus ou moins éloignées avec une clef. Ces mouvements devinrent tels qu'il dut soupçonner un moteur particulier. Il cessa donc de toucher, mais il demandait à haute voix le mouvement, lequel se produisait et cessait à sa demande. — N'en pouvant plus douter, il dit à la malade de résister; mais ce mouvement s'opérait malgré elle. C'est alors qu'il s'établit entre ce membre atrophié et le docteur Billot un dialogue assez singulier : ce médecin, en voyant une jambe si intelligente, ne put s'empêcher de s'écrier : « Qui que tu sois qui fais mouvoir cette jambe, veux-tu répondre à mes questions? » — La jambe fait de suite trois mouvements rectilignes... — Bref, ayant été convenu entre Billot et cette jambe que tel mouvement signifierait l'affirmation et tel autre la négation, il demande au moteur s'il est un esprit, s'il est selon Dieu, s'il est le guide de Thérèse ou le sien. — On ne saurait rapporter, même en les abrégeant beaucoup, ces étranges colloques. Celui-ci répond qu'il est un ange.

Le docteur Billot s'empresse de dire qu'on ne peut voir ici ni hallucination, ni illusion, ni imposture de la part de cette malheureuse fille, qui souffrait affreusement de ces mouvements. — Bientôt il obtint du moteur un autre langage : ce sont des mouvements con-

vulsifs involontaires et une voix qui n'est plus celle de Thérèse. M. Billot ayant reproché au moteur de n'être pas un ange de lumière comme il le lui a dit, la scène change : le mouvement s'établit dans la phalangette du pouce, qui frappe sur la main du docteur Billot à coups répétés.— Thérèse s'épouvante, car elle entend, comme on l'a dit, une voix parler dans son gosier, qu'elle compare au tintouin d'un cousin, et chaque syllabe de cette voix était accompagnée du mouvement de la phalangette ; elle se sent enfin sous la puissance de l'esprit, et forcée d'obéir à ses impulsions. — Le docteur, quoique ce phénomène fût nouveau pour lui, n'en fut point étonné, ajoute-t-il, « attendu qu'il s'était passé sous ses yeux, et ceux de ses co-sociétaires, d'autres choses bien plus extraordinaires. »

Il faut remarquer ici qu'il ne put rendre Thérèse somnambule, que celle-ci resta dans l'état habituel de veille... Mais, comme les somnambules, elle savait se prescrire tout ce qui pouvait combattre son mal. — La pauvre fille s'effrayait de tout ce qui se passait en elle, car elle éprouvait dans ce membre perclus divers mouvements que la gymnastique la plus savante n'eût pas désavouée. Enfin cette fille si simple faisait parfois des réponses que n'auraient pu faire beaucoup d'érudits. — Il serait beaucoup trop long de rapporter ici tout ce que M. le docteur Billot a consigné dans sa longue correspondance confidentielle avec Deleuze, et qui n'était cependant qu'une simple esquisse de ce qu'il avait observé. — « Cent actions plus merveilleuses, dit-il, dont j'ai été témoin, prouveraient aux sceptiques les plus prononcés qu'une puissance supérieure agissait fortement sur les organes de Marie-Thérèse Mathieu. »

Malgré le désir d'être court, nous apporterons un petit complément qui montrera surabondamment dans cette fille, non somnambule, les mêmes phénomènes qu'on a signalés précédemment dans les possessions, c'est-à-dire l'action d'un agent spirituel sur les organes, la manifestation d'une intelligence supérieure, des apparitions non imaginaires ni fantastiques, mais réelles, la vue des choses cachées, secrètes, lointaines, etc.

Le fils de M. Ducros, ancien colonel de gendarmerie, dînait chez le docteur Billot avec le docteur Bernard[1]. Le jeune Ducros, entendant Billot parler des facultés étranges de Thérèse, lui dit que ses parents le pressant de choisir un état, et n'étant encore décidé pour aucun, il désirerait qu'on demandât à celle-ci quel était l'état que la Providence lui destine. — La commission fut faite : Thérèse garde le silence, mais son doigt s'agite, et une voix dans cette fille, qui savait à peine épeler, dit « que le jeune homme n'a qu'à lire les versets 16 et suivants du c. XIX de l'évangile selon saint Matthieu, jusqu'au verset 21, et qu'il y verra ce qu'il doit faire. » — On s'empresse de feuilleter, et on lit ces mots : « *Allez, vendez tout et me suivez*..., etc. » — Avant de répondre, le pouce s'élève comme s'il avait des yeux pour regarder, puis ce pouce intelligent frappe ses coups articulés sur les doigts du consultant.

M. Bernard lui dit à son tour que son avocat étant absent quand il s'est présenté chez lui, il voudrait savoir s'il est de retour. — « Mon ange ne connaît pas votre avocat..., mais le vôtre doit le connaître, dit Thérèse; demandez à Dieu qu'il leur permette de se transporter ensemble chez ce monsieur. » — Quelques

1. Celui qui a présenté à l'Académie des sciences, en 1836, son forceps perfectionné.

minutes s'écoulent, le pouce de Thérèse s'agite, la petite voix parle : — « L'avocat est de retour; il fait telle chose... il est avec telle personne... ils tiennent des papiers, ils ont telle conversation, » etc. — Tout fut vérifié.

Thérèse avait des extases, mais cet abrégé ne permet pas de rapporter ce qui se passa un jour devant un crucifix. M. Billot, ému de cette démonstration où le burlesque se mêlait à une dévotion mystique, courut chercher le curé pour lui faire partager son ivresse; mais celui-ci, meilleur théologien que le bon docteur, fort peu édifié de ce qu'il voyait, se retira au plus vite, en disant d'un ton piqué « qu'il ne lui convenait pas de rester là plus longtemps. » (V. *Correspondance*, t. Ier, p. 41 et suiv., et *lett.* VII.)

On a dit que Thérèse avait des apparitions qui n'étaient pas purement fantastiques; il est très-vrai, puisqu'elles étaient accompagnées de faits matériels. — L'ange de Thérèse lui avait un jour prescrit une tisane; pour la faire, il fallait du feu, et à peine restait-il sous la cendre un globule lumineux gros comme un petit pois. « Ne t'inquiète pas, dit la petite voix, la tisane se fera; place sur ce globule quelques feuilles de chêne vert, mets les bûches par-dessus et sois tranquille. » Elle le fait, et voici qu'un souffle active subitement l'étincelle, le foyer pétille et le feu s'allume... — Thérèse approche le pot de la flamme, et la petite voix dit : « Ne te dérange pas, je surveille la cuisson... Je saurai diminuer l'ardeur du feu et même l'éteindre s'il le faut. » Puis, quand la tisane fut prête, elle avait un goût délicieux; et, chose étrange, chaque fois qu'elle s'en versait, elle faisait remarquer aux personnes présentes trois petites bulles au fond du verre qui ressemblaient à trois perles d'or, etc.

« Dieu m'est témoin, ajoute le docteur Billot, que ce fait, si étonnant qu'il paraisse, est très-positif. Il s'est répété sous mes yeux et d'après ma demande. » (*Ibid.*, *lett.* VII.) — (Il faut bien achever.) — « Cette fille, sans être somnambule dans l'état constant de veille, dit-il, a toutes les facultés des voyants magnétiques : elle voit à distance, connaît la pensée, prévoit un événement ou l'issue d'une maladie quelconque, etc. Cet état est permanent chez elle. M. Billot conclut qu'elle est en communication avec une puissance spirituelle. » (*Ibid.*) — Nous verrons encore ailleurs que le docteur Billot croit que c'est un ange.

Pour terminer, disons qu'après quinze mois de traitement, Marie-Thérèse Mathieu marchait d'un pied ferme, quoiqu'elle boitât légèrement du côté droit.

Les magnétiseurs spiritualistes avaient plusieurs raisons très-plausibles pour adopter la doctrine de l'intervention des esprits. — Le docteur Ordinaire, de Mâcon, outre « les *preuves tangibles* de leur existence, » expose l'opinion d'une extatique. — Celle-ci lui disait « qu'il existe du polype à Dieu une série d'intelligences, êtres éthérés plus ou moins parfaits, ayant des emplois, des fonctions variées. » Puis il rapporte assez longuement comment il a pu constater la vérité d'une telle opinion. — Le sujet magnétisé lui disait avant de répondre : « Je vais consulter l'autre... » Et en effet, les facultés qu'il acquérait en somnambulisme, et qui lui étaient étrangères dans la veille, ne pouvaient appartenir qu'à un être supérieur. — Après six mois de magnétisations répétées, ce sujet annonça qu'il allait changer de génie et arriver à une lucidité supérieure ; qu'il serait fou à lier pendant vingt-quatre heures, etc. — « Je serai fou, ajouta-t-il, parce que mon âme me quittera pour entrer en rapport avec le

nouvel être qui doit me guider. Il est très-versé dans la connaissance des plantes, et il m'initiera à sa science, etc.» — Au jour dit, la folie survint; le crisiaque se frappait contre les meubles au point de les briser sans le sentir. La folie passée, il indiqua la vertu de plus de cent plantes diverses qu'il désignait parfaitement. Éveillé, il n'en connaissait pas dix. — « Jonglerie! diront les sceptiques; c'était un farceur! » — M. Ordinaire apporte beaucoup d'autres exemples scrupuleusement observés : — Une de ses somnambules qui changeait de génie fut également folle et devint poëte, parce que son nouveau guide aimait la poésie. Cette personne, qui, étant éveillée, n'aurait pu joindre les deux rimes les plus pauvres sans hésiter, leur débitait des vers (qu'il cite) riches de pensée et même d'harmonie. — Quelque temps après, le génie poëte fut remplacé par un autre plus prosaïque. Après ce changement accompagné de folie, il lui fut impossible de faire des vers. « Ces faits, dit le docteur Ordinaire, ont été consciencieusement observés, non une ou deux fois, mais cent fois au moins, et découvrent le monde des intelligences. Tout ce qui se manifeste prouve que les extatiques peuvent être en rapport avec des génies, peintres, musiciens, etc. » — Après son exposé, trop long pour le citer ici, il conclut « qu'il existe une série d'intelligences qui se révèlent *tangiblement*, qui ont avec nos âmes des rapports intimes; que c'est à elles que les extatiques doivent leurs facultés; que pour agir sur ces intelligences et se les rendre propices, la vertu et la prière ont une action puissante. »

Les magnétistes spiritualistes préfèrent les révélations des extatiques à la doctrine de l'Église. Contrairement à celle-ci, ils pensent que les intelligences qui inspirent ces extatiques sont ordinairement de bons

anges, car ils font du bien, professent d'excellentes doctrines et enseignent des mystères sublimes. Ces doctrines pourtant sont d'ordinaire, comme on l'a dit, la reproduction des systèmes païens : la migration successive des âmes jusqu'à ce que toutes soient appelées dans le sein de Dieu, la métempsychose, etc. Une somnambule du docteur Wiessecké disait à quelqu'un : « *Vous avez l'âme d'Abraham.* » — D'autres extatiques, au contraire, voient les âmes quel qu'ait été d'ailleurs leur mérite, être de suite en possession de la vie spirituelle. — Un extatique disait : « Après la mort, l'âme monte au ciel comme une bulle d'air qui monte sur l'eau. »

Le docteur Charpignon avoue « qu'il est facile de trouver chez les somnambules extatiques les contradictions les plus évidentes sur des points de doctrine qui ne peuvent recevoir deux interprétations. (V. *Physiol. du magnét.*, p. 422.)

Il est très-constant, comme on l'a fait observer, que ces inspirations ne peuvent émaner des magnétiseurs, la plupart étrangers à des révélations aussi nouvelles pour eux que le mode de manifestation est étrange. De même elles ne peuvent émaner de ces extatiques; personnes souvent illettrées, grossières, qui, hors de leur extase, n'en ont jamais eu la moindre idée.

Une simple jardinière (séance du 14 mars 1818) disait : « Le magnétisme vient d'en haut, il émane de la divinité; il éclaire, il échauffe, c'est l'âme de l'univers. » Celle-ci se disait illuminée par un esprit dont elle décrivait le costume et la figure; sans éducation magnétique, elle en dévoilait les mystères... « Le soleil, disait-elle, est le principal ministre de Dieu sur la terre. » (V. *Correspondance*, t. Ier, p. 119.) — Chez

d'autres extatiques, comme Thérèse Mathieu, l'esprit s'est montré adorateur du Christ.

Le lecteur qui aura lu tout ce qui précède peut déjà décider, s'il reconnaît une intervention, quels sont les esprits qui peuvent intervenir; quant à nous, sans crainte de nous tromper, nous reconnaissons que le merveilleux que présente les extatiques est le même que celui des possessions. On n'ose encore le nommer..., mais c'est bien le même agent; toujours fantasque, toujours bizarre et en contradiction avec lui-même, il n'est ni l'âme humaine ni l'esprit de vérité. Poursuivons, nous sommes loin d'avoir tout dit sur ce sujet.

Obsessions du docteur Roy et de N., architecte.

Les obsessions attribuées au démon consistaient en diverses vexations : le magnétisme nous offre aussi ses obsédés.

Le docteur Émile Roy, ancien chirurgien major, fit paraître en 1840 une brochure, où il expose les vexations que lui font éprouver trois magnétiseurs ligués contre lui. « L'ayant magnétisé à distance, dès le mois de mars, ils ont développé en lui, dit-il, des phénomènes qu'il ne saurait expliquer. Son système nerveux a été dans un état d'irritation anormale : des voix l'insultent, le menacent; il a été obligé de quitter la famille Lavaud qui le comblait de bontés, car il se crut trahi, parce qu'on imitait leurs voix à s'y méprendre... Après son départ, les trois magnétiseurs qui voulaient le placer entièrement sous leur influence, arrivèrent à ce résultat vers la fin de mai. Un soir, ils le magnétisèrent à flots, et, le lendemain, il dépendait complétement de ses persécuteurs; c'est-à-dire, que

trois hommes qu'il n'avait jamais vus, s'étant emparés de sa personne, morale et physique, voyaient par ses yeux, entendaient par ses oreilles, touchaient par ses mains, etc. » — M. Cahagnet y voit un exemple d'obsession magnétique. Le docteur Roy, citait à l'appui de son obsession, les faits relatés précédemment concernant un paysan, qu'un bruit assourdissant de chaudron, à certaine heure de la nuit, éveillait ou empêchait de dormir, et dont l'obsession ne cessa que lorsque M. Récamier eut intimidé par ses menaces le malveillant qui causait son insomnie. On a vu que ce dernier fit des aveux. M. Récamier et M. Cahagnet ont reconnu que ce patient, qui avait cru d'abord à une maladie de l'organe auditif ou du cerveau, était envoûté ou obsédé magnétiquement. (V. Cahagnet, *Magie magnét.*, p. 396 et suiv.)

Après cet exposé par trop succinct, nous arrivons à une autre obsession magnétique examinée par les membres de l'Athénée de Lyon, qui sera exposée ici plus longuement. — Les faits lui furent communiqués par un de ses membres, M. Margery, en juillet 1848; le rapport inséré dans le *Journal du Magnétisme,* fut adressé à M. Dupotet, le 23 août suivant.

L'obsédé est un architecte d'une ville du Midi, âgé de 34 ans, fixé momentanément à Lyon; il n'est ni visionnaire, ni halluciné; il n'y a dans ce dont il se plaint, ni supercherie, ni mensonge. Il s'agit, dit l'auteur du rapport, d'une influence magnétique ou magique, sous laquelle cet individu se trouve depuis plus de dix-neuf mois, sans pouvoir s'y soustraire; il n'est allé à Lyon que pour y chercher quelque adoucissement. Il a des connaissances assez étendues en physique et en chimie, et n'avait aucune notion du magnétisme quand l'obsession commença. — « On ne

peut, écrivait M. Margery à M. Dupotet, dire ni son nom ni sa demeure, car le patient craint d'être pris, par les gens à préjugés, pour un possédé du démon. »

L'auteur décrit assez sommairement en quarante-huit pages cet état aussi singulier que pénible, voici comment il commença : — N. était dans son cabinet, occupé d'un travail de sa profession, quand il entendit une voix faible, mais distincte, articuler ces mots : — « Prends bien ton tire-ligne et ne prends point ton crayon. » Ce qui le fit bondir sur son siége; il se tourne, se retourne, inspecte partout avec une attention minutieuse, cherche au plafond, s'il découvrira la plus petite ouverture, et est arrêté dans ses investigations par cette seconde phrase : — « Cela t'étonne, n'est-ce pas? » Sa première pensée fut qu'on s'était caché pour l'intriguer. Mais comment? par quels moyens physiques? Peu porté au merveilleux, il n'y voit rien de surnaturel. Cela devait, à son avis, provenir du dehors, par une double combinaison d'optique et d'acoustique, qui permettait à l'observateur de le voir et de se faire entendre. — Il essaye de se cacher. La voix lui dit : « Tu as beau te cacher, cela ne m'empêche pas de te voir. » — Elle lui fait des observations très-justes sur son travail; bref, il s'établit entre eux une conversation qui n'était pas d'abord sans un certain charme, mais qui finit par obséder cet architecte.

Sans pouvoir aborder tant de détails, on dira que la conversation devint très-suivie : tantôt amicale et enjouée, elle devenait aussi ironique et mordante; on voit enfin l'emploi d'une tactique savante pour développer les terribles et merveilleux effets qui surviendront... — On flagelle N. à outrance, on cherche à l'irriter; quand il sortait, la voix cessait de parler; mais

bientôt elle s'attache à ses pas, le suit en tous lieux, devient plus sonore, et semble venir d'une maison sise à cinquante mètres de distance; il découvre enfin un courant de fluide, qui, partant d'une croisée d'un troisième étage, aboutissait jusqu'à lui. Parfois il entendait deux voix, l'une semblait venir d'un rustre, l'autre, d'un personnage ayant de l'éducation; c'était la seule qui le poursuivît. Ce personnage mystérieux le persécute enfin, même durant le sommeil. Les rapports devinrent si intimes, si incessants, qu'il s'aperçut que toutes ses sensations étaient connues de son tyran, qui voyait par ses yeux, entendait par ses oreilles, touchait par ses mains : « Il était, dit-il, *comme incarné en moi...* » — N. ne pouvait douter de la réalité des perceptions que son persécuteur recueillait par son organisme, puisqu'il l'en instruisait. — Un jour, la direction du fluide a changé : la voix vient d'un point diamétralement opposé. — Étant sorti de sa chambre, d'après la voix et le sens du courant, N. arrive par les sinuosités de la ville, au lieu central de l'émanation; ayant fait le tour d'un groupe de maisons pour mieux s'en assurer, il voit un jet de lumière sortir du deuxième étage; la maison devient lumineuse, et sur une surface d'environ deux mètres, apparaît une colonne de feu formée d'une multitude d'étincelles qui arrivent jusqu'à lui. — Le rapport avec son personnage occulte était alors si bien établi, qu'il savait quand il était assis, quand il avait les jambes croisées, il sentait jusqu'à la contraction de tel ou tel muscle... — Ayant pris des renseignements sur son personnage, il en apprit le nom et la profession : il lui était totalement inconnu, et il ignore s'il a pu exister antérieurement aucune relation entre eux. Il n'osait ni se présenter à lui, ni lui faire l'aveu de sa position, ni lui demander grâce, ignorant

comment il en serait accueilli; d'ailleurs, avant tout, il tenait à le voir tout à son aise et à se convaincre de plus en plus qu'il était réellement la cause de ses vexations.

On ne peut relater ici toutes les précautions que N. mit en usage. — Le rapport entre lui et son tyran avait pris de telles proportions, qu'il sentait, même à une grande distance, jusqu'au tressaillement de son corps, tellement que ses habitudes lui étaient dévoilées ; il le sentait, par exemple, descendre les marches de l'escalier, sortir, etc. Alors le patient sortait aussi et ne tardait pas à trouver par la direction de la voix et du fluide le lieu où était son tyran. — « Il percevait, dit-il, parfois avec lui la vue des rues qu'il parcourait. » — Bref, ne pouvant le suivre ici dans tous ses moyens d'investigations, disons qu'un jour son dominateur se trouve devant lui face à face; il le voit, il peut lui parler; mais, atterré, pétrifié, il n'ose l'accoster. Son abord était si repoussant, si dur, qu'il fallut plutôt rétrograder; sa voix d'ailleurs, lui arrivant plus saccadée et plus sonore, l'intimidait par des menaces. Plusieurs fois il a renouvelé ses expériences avec le même succès pour le rencontrer, mais toujours sans résultat quant à son but, qui était de faire cesser le mal qu'il endurait.—On ne saurait, dans une aussi brève analyse, donner une idée des tortures qu'on lui faisait subir. — L'inconnu se pinçait, se piquait, pour faire éprouver à N. ce qu'il ressentait. « Ce n'est, au reste, dit-il, qu'une supposition, car il avait peut-être la faculté de me communiquer ces sensations par sa seule pensée sans les subir lui-même. Jugez de ma triste situation, ajoute N.; pouvais-je douter de l'auteur, puisqu'il joignait aux tortures l'insulte ou la raillerie? » — Cependant N. travaillait, il voyageait,

mais tout continuait avec des modifications qu'il est impossible de rapporter ici.

Ce malheureux luttait avec son tyran par des moyens magnétiques; il savait cependant qu'il le contrariait vivement, il paraissait même en ressentir de la douleur, car il cherchait à lui renvoyer ses sensations douloureuses... ; mais il avait affaire à un plus habile, qui se prémunissait et avait la puissance de lui réfléchir instantanément ses souffrances.

Son ennemi ne se borna ni aux pincements ni aux piqûres, il exerça sur son odorat les influences les plus variées : était-ce, par exemple, le tabac, il éternuait... Un jour N. fut appréhendé à la gorge et faillit être étranglé; sa terreur alors fut au comble ; il se demandait quelle serait la solution du problème... Découragé, il cessa de lutter, et se borna au rôle d'esclave suppliant, implorant en vain la clémence de son vainqueur, qui lui disait en le narguant : « Va te plaindre à M. le curé... » — Des idées de suicide s'emparèrent de N.; il est à croire que son bourreau n'y fut pas étranger. Sentant enfin que cet état ne pouvait durer, il s'arma de résignation et fut moins persécuté. Il voyagea, et prit les bains de mer; il y eut une amélioration, mais suivie bientôt du prompt retour de tous ses maux : alors, plus découragé que jamais, obsédé depuis dix-neuf mois, il se rendit à Lyon, à soixante-dix lieues de sa résidence. Il s'adresse aux médecins, qui n'y peuvent rien; l'un d'eux lui communiqua la brochure où le docteur Roy a décrit son état; il y vit une analogie complète avec le sien. — N. déclare n'avoir trouvé un vrai dévouement que chez les magnétiseurs; ceux-ci reconnurent le magnétisme : un seul point leur parut contestable. Comment concilier l'action incessante d'un magnétiseur avec ses occupa-

pations? Convaincus pourtant des faits, il fallait bien en chercher la cause. Ils pensèrent que cet esprit vexateur avait pris ses inspirations dans les pensées de cet homme; mais, dégagées de lui, elles agissaient d'une manière indépendante. — Ceci, selon le patient, n'expliquait pas le phénomène, puisqu'il a toujours reconnu une action immédiate et un rapport constant. Cet agent s'introduit dans son cerveau, dans ses nerfs, et les communications sont si rapides, qu'on ne peut s'en faire une idée.

Ce phénomène impressionna vivement les membres de l'Athénée; « ils aiment à y reconnaître le magnétisme, disent-ils, mais il diffère du somnambulisme au point de bouleverser toutes les idées reçues. Ces résultats, obtenus à l'état de veille, sont bien supérieurs à ceux du coma puységurien; ce qui est remarquable, c'est que les rôles ici sont intervertis, car ce magnétiseur inconnu perçoit à un plus haut degré que son sujet les effets de vue à distance, et possède cette supériorité de perception, qui, dans les procédés habituels, sont l'apanage d'un sujet; d'autre part, ils sont plus limités dans celui dont il s'agit, puisque les somnambules recueillent les sensations d'une personne étrangère, ont des perceptions lointaines, révèlent l'avenir, etc. »

Les membres de l'Athénée crurent donc fermement à la réalité du phénomène; M. Margery, entre autres, qui faisait avec l'obsédé des promenades fréquentes, en obtint des renseignements aussi curieux que précis. Souvent se promenant dans des quartiers inconnus qui ne lui permettaient pas de connaître la position géographique de la ville où résidait son magnétiseur, l'architecte, au moyen de la voix, ne s'est jamais trompé : « Voilà, disait-il, d'où viennent les

émanations... » — Mis en rapport avec trois somnambules qui ne le connaissaient pas, toutes reconnurent chez lui une influence *étrangère;* l'une d'elles alla jusqu'à nommer la ville où résidait cette influence, dépeignit physiquement l'auteur, désigna sa profession, et les indications furent conformes. — La seconde éprouva d'abord une sorte d'embarras, et finit par indiquer la direction de l'influence, reconnut celui d'où elle procédait, en fit un tableau peu flatteur sous le rapport moral, et prétendit qu'il avait obsédé quelqu'un de la même ville qui était infiniment plus souffrant que le plaignant. — On alla prendre des informations sur les lieux; on trouva effectivement un individu qui se plaignait d'une obsession de même nature, mais si exaspéré qu'il ne pouvait plus se maîtriser.

La dernière donna des détails très-circonstanciés sur l'architecte et sur ce qu'il éprouvait, et finit par dire qu'elle en voyait la cause... « C'est, lui dit-elle, une personne lointaine qui vous tient sous sa domination. » Après des explications détaillées sur la nature de l'influence, elle y vit peu de remède, et indiqua pourtant la magnétisation.

« Nous n'avions pas besoin de ces témoignages pour croire à l'obsession, dit l'auteur du rapport. » — Le magnétisme n'a rien produit, ou fort peu; l'influence occulte a repris tout son empire; c'est pourquoi on recourut aux lumières du patriarche du magnétisme, le baron Dupotet. Ce célèbre magnétiseur ordonna des passes magnétiques qui furent, comme ces somnambules l'avaient prédit, sans succès[1].

1. Le 19 septembre 1849 je vis à Lyon M. Margery, qui eut l'obligeance de me donner sa brochure et de la compléter par le récit sui-

Obsession du capitaine L...

« Une magnétisation secrète (c'était un acte de vengeance), dit le capitaine L..., me jeta tout à coup dans l'état le plus terrible : plus d'appétit, plus de sommeil, impossibilité d'écrire, peine extrême à m'acquitter de mon service; des bruits continuels assiégeaient ma porte; de l'autre côté de cette porte je voyais apparaître un homme qui disparaissait aussitôt que j'avançais à sa rencontre. La nuit venue, des voix me parlaient; on me faisait approcher du mur pour sentir, disait-on, le corps d'une femme. On me forçait de commettre de ces actes que rien ne peut excuser chez un homme... Ayant obtenu un congé, je fus moins tourmenté chez mon père. »

De retour au régiment, M. L... fut successivement promu aux grades de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine. Tant que le lieutenant-colonel, M. de

vant que je suis forcé d'abréger : — Les membres de l'Athénée, voyant que la magnétisation avait été impuissante, engagèrent, en désespoir de cause, l'obsédé à s'adresser à Notre-Dame de Fourvières, — car à Lyon, les libres penseurs eux-mêmes ne nient pas toujours les miracles qui s'y opèrent. — Quand on recommanda à l'obsédé de se confesser, de communier, il fut d'abord rétif, mais l'obsession devenant intolérable, il consentit enfin. « Il s'est déjà produit, dit M. Margery, une telle amélioration, que la voix, après une communion, n'ose plus se faire entendre..., ou si elle le fait, on voit que le personnage a perdu sa loquacité et sa hardiesse... Certaines paroles sacramentelles mettent l'ennemi en fuite, ou du moins les rôles sont intervertis. C'est ce dernier qui paraît effrayé; à sa voix entrecoupée, on voit qu'il est aux abois. Sa victime a repris courage et peut exercer sa profession; tout fait espérer qu'il triomphera complétement de son tyran, qui, chaque jour, perd de sa puissance. N., jusque-là indifférent, hostile peut-être à la religion, se félicite d'avoir actuellement la foi; chrétien zélé, il dit qu'il serait encore prêt à subir ces vexations pour l'obtenir à ce prix s'il ne l'avait pas. »

M..., qui s'occupait de magnétisme, resta dans le régiment, on cessa d'obséder magnétiquement le capitaine L..., et sept années de repos s'écoulèrent ainsi. « Mais, vers 1850, ayant adressé des reproches très-mérités à N..., qui servait sous mes ordres, continue le capitaine L..., quelques heures après, je fus de nouveau magnétisé. J'avais défié mon magnétiseur, dont l'action s'exerçait à distance... J'éprouvai des tourments incroyables, on m'appelait, on m'injuriait, etc. » — Des fantômes le poursuivaient; il se ruait contre eux en faisant des chutes qui auraient dû infailliblement causer sa mort s'il eût été dans son état habituel; mais, comme chez les possédés, ces chutes terribles ne le blessaient pas. — « Ma réputation d'homme sobre et raisonnable, dit-il, se perdait auprès de ceux qui me jugeaient par ces actes involontaires, mais on ne cessait de me magnétiser, c'est-à-dire de me martyriser. En rentrant le soir, l'effet du fluide me semblait plus direct; quand il m'envahissait, deux ou trois coups que j'entendais frapper me prévenaient que la séance était ouverte; des secousses électriques me frappaient alors le cerveau, il me semblait tomber du haut d'un escalier. J'étais jugé, condamné, on me coupait les membres; il n'y avait pas assez d'injures dans le vocabulaire contre moi ou les miens. On me chantait des chansons insultantes contre tous les officiers du régiment... On me chargeait de fluide pour me rendre fou; on m'annonçait cet état comme prochain. Les uns me croyaient déjà fou, d'autres me croyaient ivrogne. »

Cependant L... avait toute sa raison et ne buvait pas. — N'était-ce pas, dira-t-on de la démence? Peut-être s'imaginait-il être victime du magnétisme.

Dans cet état, on vient de le dire : 1° il obtint trois grades, ce qui ne s'accorde pas avec la démence;

2° après sept ans de repos, cet état se reproduit quand il a réprimandé son subordonné; 3° il finit par découvrir qu'il y avait dans le régiment une société de magnétiseurs organisée dans un but de curiosité et d'amusement, laquelle devint dangereuse. Les nommés X., X. et X. en étaient les chefs, et le capitaine L... ne fut pas la seule victime de leurs pratiques. — M. Z..., adjudant, vrai militaire, homme enjoué mais un peu sévère, devient tout à coup triste; il ne peut dire ce qu'il souffre, et se brûle la cervelle. — M. T... faisait ombrage à X., il avait froissé son amour-propre : M. T... se tue. — M. V... était d'une activité remarquable; tout à coup il s'arrête, dit qu'il souffre, ne veut plus rien faire, et se voit obligé de quitter le service; 4° enfin le capitaine L..., ayant appris qu'un Italien nommé Regazzoni était un puissant magnétiseur, il le pria de le magnétiser, et l'*Union magnétique* du 10 février 1856 rapporte en effet que le capitaine L... a maintenant la pleine confiance d'être complétement guéri par le magnétisme [1]. (V. *Lettre de M. le cap. L...*, rue de l'Orangerie, 53, à Versailles, insérée dans l'*Union magnét.*)

Obsession de M. Binet.

M. Cahagnet a rapporté l'obsession du sieur Binet, fabricant d'ustensiles de chimie, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Sabin, 5. Ce dernier avait vu un spectre

1. M. des Mousseaux, après avoir lu cette lettre, vit M. Regazzoni qu'il trouva radieux, car il venait d'obtenir un triomphe d'exorcisme magnétique plus concluant encore que celui-ci. — Ce grand magnétiseur, pour opérer, lance d'abord, dit-il, son fluide, puis il invoque des esprits bénins afin de chasser les esprits mauvais. (V. M. des Mousseaux, *Magie au dix-neuvième siècle*, p. 301.)

se disant l'âme d'un trépassé[1], qui lui demandait des prières; mais n'ayant pas obtempéré à la demande du spectre, il fut obsédé et n'osait confier son état à personne. — L'épouse d'un M. Pirlot étant indisposée, la dame Piron, somnambule, fut endormie par le colonel Roger à l'effet de la consulter, et le sieur Binet fut aussi mis en rapport avec celle-ci. A peine était-il établi entre eux que la somnambule poussa un cri d'effroi. « Le sieur Binet est obsédé par un spectre hideux. Il est, dit-elle, pelotonné sous son nez... Les odeurs les plus infectes l'entourent. » — Elle invite les assistants à prier avec les saints anges, et quelques jours après M. Binet était délivré. » (V. *Arcanes,* t. II, p. 267 et suiv.)

Une pareille puissance chez les somnambules ne surprend point. Les magnétiseurs spiritualistes commandant aux esprits peuvent faire cesser une obsession contre laquelle les fluidistes, qui nient leur existence, resteraient impuissants.

Nous avons vu que M. Cahagnet avait été lui-même obsédé. Il était sans sommeil; un esprit le tirait hors du lit, etc.; et c'eût été bien pis encore, disait Bruno, si un ange de lumière ne l'eût protégé. (V. ci-devant la page 114.)

1. Il est bien permis de penser que l'âme de ce défunt, qui apparut à Binet, appartenait à la même classe d'esprit que celui qui posséda Nicole Aubry après qu'il se fut montré à celle-ci sous la forme de son aïeul. — Nombre d'apparitions de défunts viennent de cette source. Il est donc dangereux de désirer des apparitions de défunts et de se promettre que le premier décédé apparaîtra au survivant. Le démon est incessamment disposé à intervenir, et toujours pour tromper ou pour vexer les vivants.

Action des esprits sur la matière, transports d'objets, apparitions, cris, rires, sifflements.

Le colonel Roger, demeurant rue Neuve-de-l'Université n° 4, à Paris, écrivant à M. Cahagnet pour le féliciter du courage qu'il avait eu de publier son travail, lui disait ce qu'il avait vu lui-même depuis qu'il avait établi une longue familiarité avec les esprits. — Il citait les initiales de noms qu'il nous sera facile de connaître, puisque plus loin ils sont écrits en toutes lettres.

M. Rev*** père avait perdu un cachet d'une grande valeur. Ad*** fut endormi et dit « d'appeler tel esprit, de le prier et de lui *ordonner* au besoin d'aller chercher le cachet dans un tas de moellons sur le bord de la mer, à une lieue de là. » — A peine l'ordre était donné que l'esprit remit le cachet à ce lucide, qui dit à M. Rev*** de congédier l'esprit et de le remercier.

Les faits suivants manifestent encore clairement la présence d'esprits disposés à intervenir et à manifester leur action sur les choses matérielles.

De retour à Nantes, poursuit M. Roger, Ad*** endormi dit à Rev*** père : « Le colonel n'est pas entièrement rétabli de sa maladie ; il faut, pour le guérir, « demander pour lui des gouttes de la médecine, préparer un verre d'eau sucrée et découper un morceau « de papier blanc en triangle. Décris un cercle sur le « parquet, place le triangle au milieu du cercle, pose « le verre d'eau sucrée sur le triangle, et que l'angle « du sommet regarde l'Orient. » Après ces dispositions, Ad*** dit à M. Rev*** : « Appelle l'ange du Seigneur, et prie-le de verser dans le verre d'eau sucrée « la quantité de gouttes nécessaire pour la guérison

« du colonel. » Pendant que M. Rev*** commençait l'invocation, Ad*** l'arrêta en lui disant que le triangle était mal orienté. « Comme j'avais en ce moment les yeux portés sur le verre, je ne vis pas sans le plus grand étonnement, dit le colonel, le triangle de papier et le verre se tourner d'eux-mêmes vers l'Orient. Après l'invocation et après avoir bu le verre d'eau sucrée, Dieu et l'ange furent remerciés.—Inutile de dire qu'en moins d'une heure je fus entièrement soulagé. Ceci se passait au mois d'avril 1827. » (V. dans les *Arcanes*, p. 272 et suiv., la *Lettre* signée : Roger, colonel.)

Dans cette lettre confidentielle adressée à M. Cahagnet, le colonel Roger lui fait observer que le cachet avait été apporté par un esprit élémentaire de la terre qui avait nom *Miknas*. — « C'est lui, continue le colonel, qui nous servait, soit pour envoyer, soit pour recevoir des objets matériels. Mais les gouttes de la médecine furent apportées par un esprit d'un ordre élevé. »

Voilà sans doute pourquoi on ordonne au premier tandis que l'on prie le second. Il est juste que les procédés varient selon les rangs.

« L'homme qui craint Dieu, dit le colonel, est toujours servi par de bons esprits; les mauvais ne cherchent qu'à lui nuire. »

Le même colonel cite un autre fait : ils étaient assemblés à Nantes pour une cérémonie relative à des travaux occultes. — Ad*** fut endormi ; chaque membre s'assit dans un grand cercle tracé sur le parquet en ayant à ses pieds une lampe dont la mèche brûlait dans l'alcool. M. Pi*** appelle la bénédiction de Dieu sur les assistants, et la cérémonie commence. A peine avait-elle commencé que des cris aigus, des rires immodérés, des sifflements retentissent; les lampes s'é-

teignent, et ils sont assaillis de projectiles qui, tous, s'arrêtent au bord du cercle. M. Pi***, armé de son talisman, chasse au nom de Dieu les mauvais esprits, et tout rentre dans l'ordre.

« Messeigneurs de la science, s'écrie M. Cahagnet, nous accumulons nos preuves... C'est notre brevet de fou que nous vous présentons à signer... Qu'en pensez-vous?... Nous tombons dans l'absurde, mais ce n'est qu'une ébauche que nous vous offrons... » (V. *Arcanes*, t. II, p. 277-278.)

Maléfices, envoûtements.

Nous poursuivons, en continuant, quoiqu'à regret, de mutiler et de tronquer ces correspondances, qui ne sont devenues publiques que parce que les faits se sont multipliés.

M. Duteil, membre de la Société magnétologique, rue Saint-Denis, 246, écrivait, le 20 octobre 1848, à M. Cahagnet, « qu'après avoir lu son ouvrage, ayant voulu expérimenter, il a obtenu la conviction de la réalité des apparitions, et que des réponses surprenantes lui ont été faites. — Quoique l'apparition que M. Cahagnet lui avait procurée l'eût convaincu, il lui restait des doutes ; il s'est assuré par lui-même.

Un autre phénomène bien digne de fixer l'attention des psychologues, et surtout des spiritualistes, c'est que le nom de baptême seul d'un malade suffit à la lucide pour qu'elle s'inocule sympathiquement le mal que ressent ce malade, à quelque degré et de quelque nature qu'il soit. — « Sachez bien, dit M. Duteil, que ma pensée n'y est pour rien, puisque ni ma somnambule ni moi ne connaissons autre chose que ce nom, etc. » (*Ibid.*, p. 311-312.)

Comment expliquer que ce nom parmi des milliers d'autres puisse inoculer la maladie de celui qui le porte? — On s'en étonnera comme M. Duteil.

MM. Dupotet, Ségouin, etc., dans le magnétisme ont reconnu la magie. Mais c'est chez les spiritualistes surtout que l'on découvre aisément la théurgie et la goétie de l'antiquité, la sorcellerie du moyen âge avec ses pratiques ridicules et infâmes, *pacte* avec les mauvais esprits; *pouvoir* sur les éléments; *envoûtements, enclouage, chevillage, nouement d'aiguillette*, *désensorcellement*, etc., etc. (V. Cahagnet, *Magie magnét.*, 1854.)

Les animaux, d'après M. Cahagnet, étant sensibles à l'action magnétique, ils ne sont pas exempts de son pouvoir malfaisant : les plantes, les arbres eux-mêmes, que dis-je, la terre peut devenir improductive... Ces funestes résultats sont dus à des toxiques, à des venins, à des opérations magnétiques, aux actes de la volonté. — M. Cahagnet trouve non moins facile de donner de la vermine, de multiplier les souris et les vipères, tout cela, selon lui, est naturel, quoique, comme on le sait, les esprits eux mêmes interviennent. Ses lucides ont été souvent consultées par les victimes d'un magnétisme malfaisant; celles de ses amis l'ont été de même. — Une femme des environs de Paris vint un jour consulter sa somnambule Adèle; depuis longtemps cette femme sentait dans son ventre une bête qui lui rongeait les entrailles... Adèle lui rappelle « qu'il y a douze ans elle se disputa avec un petit homme brun, son voisin, qui lui volait ses légumes, et qui lui dit, à la suite d'une dispute, qu'elle *payerait cela*. — Son mauvais désir s'est incarné sous la forme d'un ver rongeur dans les entrailles de cette femme; quoique je le voie, ajoute Adèle, je ne puis pourtant dire s'il est matériel ou spirituel, car une

idée hallucinante peut vous faire éprouver toutes les sensations que produirait l'animal; et s'il est matériel, cet homme a pu le produire comme mille créations de ce genre, qui confondent notre observation. » (*Ibid.*, p. 439 et suiv.)

Voici un autre fait : Une femme vint consulter Adèle, accompagnée d'un sieur Médard, de Saint-Gratien; elle éprouvait une maladie de langueur. Adèle lui dit que son ennemie est une parente avec laquelle elle s'est souvent disputée. — « Elle agit, tandis que vous n'agissez pas... Chaque fois qu'elle passe devant votre porte, elle vous envoie un mauvais fluide en lui montrant le poing... » — Cette femme affirme qu'on ne lui a jamais jeté de fluide et regarde naïvement ses habits... — « Ce qu'elle vous a envoyé est invisible, dit la lucide, et votre ami vous en débarrassera... » — Le sieur Médard, peu habile à magnétiser, fut instruit par Adèle, et à mesure que la maléficiée guérissait, on voyait son envoûteuse tomber peu à peu dans le marasme. Cette femme, alors bien guérie, ayant été atteinte d'une maladie aiguë, son envoûteuse, qui ne connaissait nullement le magnétisme, continua par un ressentiment aveugle de diriger sur celle qui ne pouvait plus se défendre son fluide malfaisant, de sorte que celle-ci succomba et l'envoûteuse récupéra la santé. Le sieur Médard aurait pu la défendre, si l'envoûteuse l'ayant accusé d'être sorcier, on n'eût point ajouté foi à cette calomnie. (*Ibid.*, p. 441 et suiv.)

M. Cahagnet nous apprend qu'il a été lui-même *envoûté*. Son lucide Binet et plusieurs autres lui révélèrent le genre raffiné d'envoûtement que des magnétiseurs qui lui étaient hostiles employaient contre lui. Il les connut. Le comte D... alla lui-même un jour lui révéler par quelles pratiques occultes ils opéraient sur

sa personne; il put voir leurs manœuvres criminelles, leurs moyens puissants. M. Cahagnet allait sans doute se faire justice, si Adèle ne lui eût assuré que des esprits supérieurs avaient paralysé leurs combinaisons. Cependant il continuait de souffrir; il ne prévoyait pas qu'il y avait deux aréopages[1] formés contre lui... Si celui des magnétistes était vaincu, celui *des jésuites*[2] ne l'était pas; mais il fut prévenu par une lucide de Strasbourg qu'il ne connaissait pas, que c'était un dernier essai. Les esprits le protégaient[3], et cette prédiction fut confirmée par sa délivrance. De son côté, on voit ce que fit M. Cahagnet; un soir il évoqua l'âme de Doisnel, qu'il avait autrefois délivré d'une obsession; — à peine eut-il fait son évocation, pour lui demander secours, qu'un trouble inconnu suivi de colère s'empara de lui et crût jusqu'à la fureur; il saisit une forte tige de chanvre, et frappa l'air de toutes ses forces, en se figurant qu'il avait devant lui ses ennemis et sans s'en représenter l'image, crainte d'erreur; il ne cessa que lorsqu'il fut couvert de sueur. La nuit même, il fut éveillé par un inconnu qui lui demanda pardon du mal qu'il lui faisait occultement, et lui dit en pleurant « qu'il n'avait agi ainsi que par l'ordre d'une société de *jésuites* qui avait arrêté sa mort..., qu'il allait passer à une autre victime, etc. » — De-

1. Un aréopage est une réunion d'hommes qui s'assemblent à des heures convenues pour agir ensemble.

2. Si le clergé séculier et régulier a pour ennemis acharnés les impies, il faut reconnaître qu'ils ont pour instigateur de cette malveillance l'antique ennemi de l'homme : l'*adversaire, le calomniateur, Satan* enfin, qui sera constamment hostile à ceux surtout qui marchent sous l'étendard de la croix, et qu'il voudrait crucifier comme leur divin maître.

3. Les esprits l'affectionnent, parce qu'il traite la question de leur existence.

puis ce moment les tortures de M. Cahagnet cessèrent, il prit le signalement de cet homme dont le nom et la résidence lui furent révélés. (*Ibid.*, p. 468 et suiv.)

« Le moyen de se délivrer, dit M. Cahagnet, — c'est de livrer combat à ses ennemis par les mêmes procédés; on ne tarde pas de les vaincre, quand on est sûr de leur individualité; » nous verrons ailleurs ces moyens de délivrance.

Cependant M. Cahagnet nous rassure, en montrant quelles grandes chances a pour soi celui que l'on choisirait pour victime. — « Mais ne suffit-il pas que la chose soit possible, dit-il, pour qu'on l'étudie. » Il nous apprend que sous l'empire de la loi des sympathies, on peut donner à distance des soufflets et des coups de canne; il suffit de se figurer, après avoir exalté son imagination, qu'on a devant soi son adversaire et de frapper ses vêtements; c'est comme si la victime était présente. Il y a peu de magnétistes qui n'aient réussi dans des essais d'un autre genre, qui prouvent la possibilité de ceux-ci.

Si on peut renverser un sujet, le faire agir comme on le désire; si on peut l'attirer à soi, lui imprimer des marques sur le corps, etc., on peut lui donner des coups de bâton ou des soufflets, mais il faut avoir ce que M. Cahagnet nomme : *La sensibilité de réceptibilité* et *la puissance d'agir*. — « Si l'on étudie, dit-il, ce qu'on peut faire en ce genre, on voit se rétablir une à une les croyances *réputées* ridicules des paysans concernant les sorciers. Les personnes assez avancées dans cette science poussent la prudence jusqu'à ne point laisser à la disposition de leurs ennemis, des pains à cacheter enduits de leur salive, etc. — La justice n'a-t-elle pas saisi au domicile de certaines somnambules... certains préparatifs... qui ont fait présumer qu'elles agissaient

par correspondance sur quelques victimes, etc.? » Il expose, mais avec prudence, ces moyens de faire le mal dans lesquels on emploie les aiguilles, les épingles, le feu, etc., etc. (*Ibid.*, p. 455 et suiv.) Il cite à l'appui plusieurs faits. On n'en choisira ici qu'un seul.

M. Cahagnet, en 1840, habitait Rambouillet, alors tous les chevaux de M. Lefebvre directeur de la poste, périssaient; il en avait perdu près d'une centaine ; ne sachant que faire, il alla consulter du côté de Chartres une somnambule. — Celle-ci lui dit : « Vous venez me consulter pour la maladie qui détruit vos chevaux..., les vétérinaires n'y peuvent rien ; le remède n'est pas connu d'eux. A telle époque..., un mendiant se présenta chez vous, on lui refusa l'aumône assez brutalement. En s'en allant, il dit : *Vous vous souviendrez de moi!* — Je vois dans vos écuries un charme qu'il faut détruire. »

— Mes écuries ont été refaites à fond... Si vous me dites le nombre de mes chevaux et m'en donnez le signalement, je croirai à votre histoire, dit le peu crédule M. Lefebvre. — « Cela n'est pas difficile, répondit-elle, et à cette heure même je vois un postillon sortir avec deux chevaux de telle couleur.... Je vois même, dans votre maison, votre demoiselle plier une robe de telle nuance et tel dessin, qu'elle serre dans sa commode, etc. » — Assez, dit M. Lefebvre, je prends acte de tout ceci. — Nous dirons seulement que tout était exact. — On chercha le charme; il fut trouvé, et les chevaux, à dater de ce jour, se sont bien portés. (*Ibid.*, p. 435 et suiv.)

Suivent divers autres maléfices qu'il faut lire dans l'ouvrage de M. Cahagnet, — « arrêter un cheval, empêcher un chien d'aboyer, faire sauter à quelqu'un des fossés..., courir les champs en chemise, etc., etc.,

c'est, dit-il, produire ce que nous opérons magnétiquement. — Une personne qui aurait pour quelqu'un de l'aversion peut être mise dans un tel état de dépendance qu'elle vous aimera passionnément ou vous haïra avec fureur, à volonté. On peut lui implanter une idée hallucinante contraire à son repos, à ses affections, à sa fortune, comme on peut lui procurer le contraire. — Une jeune personne avait un magnétiseur qui l'amena ainsi à lui faire d'abord son testament, puis ensuite il lui donna une idée de suicide qu'elle exécuta. — Un coiffeur, rue Saint-Honoré, était connu pour obséder occultement les femmes... Quand il n'avait pas réussi, il allait jusqu'à les frapper à distance; les malheureuses se levaient toutes noires de coups et les jambes ensanglantées par ses égratignures. En coiffant ses victimes, il s'emparait de leur intelligence. » (*Ibid.*, p. 463, 466, 451 et 457.)

Dans ce long chapitre, M. Cahagnet a montré l'identité du magnétisme et de la magie; mais sa puissance, selon lui, vient de l'homme, qui, par sa propre force, peut rendre objective sa pensée et donner en quelque sorte un corps à ce qu'il imagine; ce qui n'empêche pas que cette puissance magique ne vienne souvent aussi de l'intervention des esprits.

Il serait fort inutile de faire observer au lecteur l'identité du magnétisme avec la magie; on vient de voir un fait qui rappelle celui de Cideville. Dans l'un et l'autre cas, lorsqu'on a frappé, en s'escrimant dans le vide, des ennemis invisibles, ils viennent demander pardon; de même aussi quand on avait torturé un sorcier absent, en faisant bouillir un cœur d'animal percé de clous et d'aiguilles, ce malfaiteur était forcé par la douleur de détruire le charme. Dans ces affreux prodiges, on signalera le danger de s'en rapporter à

un lucide, qui peut, comme les épreuves d'un autre temps, tromper ceux qui le consultent[1].

Les pactes exprès.

On vient de voir que les magnétiseurs spiritualistes attribuent, comme certains philosophes du seizième siècle, beaucoup de faits magnético-magiques à la nature humaine, mais en réservant une bonne part aux esprits; aussi reconnaissent-ils l'existence des pactes, autre point de similitude avec la sorcellerie. — Le pacte est un *appel* fait aux esprits, que les initiés ont grand soin de tenir secret. On s'adresse à celui des esprits qui sera le plus utile, et c'est sans contredit celui qui affectionne ce qu'on lui demande. Les noms baroques que l'on donnait autrefois aux esprits servaient à rendre les invocations plus puissantes; on le croyait alors, mais l'étude du magnétisme a appris, relativement à l'existence du monde des esprits, qu'ils ont conservé leurs affections terrestres; des preuves irrécusables montrent qu'on doit avoir plus de foi à certains personnages décédés connus qu'à des noms d'êtres inconnus.

M. Renard, initiateur de M. Cahagnet, lui permettait de fouiller dans sa bibliothèque magnétique, et ce dernier semble avoir été dans le principe peu croyant; car, en proposant à son maître de faire une conjuration dans la forêt de Rambouillet, « il voulait, lui disait-il, tirer au diable quelques poils de sa barbe. » — M. Renard, poursuit son imprudent disciple, prit une mine si comiquement sérieuse, que le néophyte ne put s'empê-

1. On peut voir dans la *Magie magnétique* une foule de faits non moins curieux, incomplétement analysés ici. Nous devons avertir que les livres de M. Cahagnet sont à l'index.

cher de rire. Mais son maître lui fit entrevoir la gravité de l'acte et le dissuada vivement : «J'ai tenté l'épreuve une seule fois... ; jamais je ne recommencerai, lui dit-il... » Après quelques propos semblables, M. Renard s'obstina à garder le silence; mais M. Cahagnet n'en fut que plus curieux. — C'était en février 1841. Il se décida à faire seul dans son lit l'évocation qu'il désirait faire à deux dans la forêt; il écrivit sa conjuration et se dit : « Si nous avons un bon et un mauvais ange, pourquoi ne se rendraient-ils pas visibles? » Il résolut de commencer par le plus facile et le moins compromettant, c'est-à-dire par un appel fraternel à son ange gardien. Il plaça la conjuration sous son oreiller et attendit. — La première nuit, rien d'extraordinaire; mais la seconde, il y avait à peine quelques minutes qu'il était couché, lorsqu'il sentit tirer son bras et sa jambe hors du lit, au point que le corps suivit; il allait tomber, quand il s'écria : « Oh! mon Dieu, qu'est-ce que *cela veut dire!...* » — Cependant, ne voulant pas reculer, chaque soir il plaçait son papier sous son oreiller. Comme il n'arrivait plus rien d'extraordinaire, il doutait du résultat, quand un soir il pria sa bonne tante défunte de lui apparaître à défaut de son guide. Quand celle-ci vivait, elle avait, mais en vain, recouru à tous les moyens possibles pour lui faire observer ce qu'elle appelait ses devoirs religieux; « car l'intolérance des prêtres l'avait rendu athée. » — Cette même nuit, il fut éveillé par le bruit d'une forte sonnette et vit devant lui le fils de cette tante, aussi décédé, qui, tandis qu'il vivait, s'était montré non moins incrédule que lui; il fut fort surpris de l'entendre parler de la bonté de Dieu, de la nécessité d'une religion, etc. Dans leur longue conversation, comme il disait à ce défunt qu'il avait appelé sa tante, celle-

ci apparut dans une attitude majestueuse et lui dit ces mots : « Eh bien! Alphonse, douteras-tu encore de la puissance divine? » — Il veut parler, mais il reste comme foudroyé et tout disparaît. M. Cahagnet alluma un flambeau et vit qu'il était quatre heures.

Plusieurs jours se passèrent sans qu'il y eût rien de nouveau. Mais une autre fois la même sonnette se fait encore entendre, et M. Cahagnet voit, comme voltiger sur son lit une tête « la plus hideuse qu'on puisse imaginer... »

Nous omettons toutes les apparitions qui se succédèrent les nuits suivantes : il est bon de dire qu'elles furent telles, qu'il se repentit d'avoir été si curieux... Les bruits, les visions, les sensations variées, les prévisions, à l'*infini*, continuèrent durant trois années; il ne pouvait se débarrasser de ces tourments, qui cessaient instantanément en invoquant Dieu, pour recommencer. — Lorsqu'il conta sa triste position à M. Renard, celui-ci lui reprocha de n'avoir pas suivi son conseil. — M. Cahagnet aurait voulu cesser cette pénible étude, tout en désirant la continuer... Il croyait dès lors fermement aux communications spirituelles : entre autres génies, il s'en présentait un qui disait se nommer *Azoor;* pensant qu'il voulait le mystifier, il chercha dans les bouquins de M. Renard, et vit, en effet, qu'il existait un génie de ce nom dans les légendes de l'Inde. — Son journal, pendant ces trois années, contient des choses inexplicables.

« Son premier lucide lui rappela, dit-il, son obsession compliquée d'envoûtement. Cependant il se garda bien de l'interroger pour en savoir davantage, tant il aimait alors à se persuader que sa maladie était purement nerveuse ; mais une maladie qui permet de connaître les actions personnelles et étrangères tout à

fait imprévues, quinze jours, un mois d'avance, serait, ajoute-t-il, bien étrange! » (*Ibid.*, p. 235 et suiv.)

Parmi des centaines de faits qu'il pourrait citer, on rapporte le suivant : — La petite fille de son cousin était morte sur son sein, âgée de sept mois; sa mère étant protestante, la pauvre enfant fut reléguée dans un coin du cimetière avec les suicidés. M. Cahagnet avait fait placer sur sa tombe une croix avec quelques vers. Certaine nuit, les bruits précurseurs qu'entendait celui-ci se reproduisirent, et il vit cette enfant accourir, se *fourrer* entre ses bras, dans la position qu'elle avait en trépassant, se lever ensuite et regarder le ciel avec plaisir. Il lui entendit pousser trois soupirs, puis la vit aussitôt s'élever à travers le plafond, et pour preuve de la réalité de l'apparition, laisser entre ses mains le manteau dans lequel elle était morte... — Le lendemain matin la première personne qui se présenta fut le fossoyeur qui venait dire que la croix posée sur la fosse était tombée et que les vers n'étaient plus lisibles. Ce fut pour M. Cahagnet un avertissement allégorique; il y vit surtout la preuve que l'appel fait à son guide avait été écouté, puisqu'il était en rapport avec le monde des esprits. Sans doute, le *pacte* était fait, mais son incrédulité précédente avait appelé sur lui de bien rudes épreuves à subir.

A propos de ces pactes, il cite le colonel Roger, dont on a déjà parlé. Celui-ci s'était jeté avec plusieurs autres dans des opérations cabalistiques. L'esprit qui dirigeait Adolphe, le lucide de cet officier supérieur, faisait parfois payer cher les ordres qu'on se permettait de lui donner, et la conviction que les membres du cercle avaient, que l'homme peut ainsi commander

aux esprits. M. Cahagnet dit que cela les conduisit à la perte de leur fortune, de leur position sociale, et de leur santé. A la révolution de Juillet, ce cercle, qui comptait plusieurs années d'existence, fut dissous.

Il est interdit à cet abrégé de rapporter tous les genres d'obsessions qu'avaient à subir ces malheureux : « c'étaient des cris aigus, des projectiles de ferrailles lancés de tous les coins de la salle, un souffle ricaneur qui éteignait les lumières, etc., etc. » M. Cahagnet tient tous ces récits du colonel Roger lui-même, « récits, ajoute-t-il, attestés au besoin par MM. Borde, Revole père et fils, qui tous vivent encore aujourd'hui. »

Comment M. Cahagnet expliquera-t-il de semblables vexations infligées par les esprits à leurs bons amis? — « La cause, dit-il, c'est que, avant d'entrer en commerce avec l'homme, à l'instar de certaines corporations, ils lui font subir des épreuves... Si on leur fait un appel, ils regardent comme une insulte si l'on n'y répond pas, enfin si on leur commande avec hauteur, ils s'en vengent. »

M. Cahagnet cite l'histoire d'un négociant de Niort, conduit par un esprit évoqué par une lucide, laquelle fut durant quelques heures dans un état voisin de la mort; et celle d'un habitant de Troyes, qui se rendit à Paris, exprès pour consulter M. Cahagnet. Cette personne, qui remplissait des fonctions honorables près le tribunal de cette ville, avec deux autres notabilités de Troyes, firent une conjuration qui ne leur donna pas l'envie de recommencer... « Il pourrait, dit-il, faire une foule de citations qui prouveraient la possibilité de ces *pactisations*. (*Ibid.*, p. 257.)

M. Cahagnet entre, à propos des évocations, dans des détails qu'on ne saurait exposer ici. — « L'esprit ne se présente pas toujours, ni la première, ni la se-

conde fois. — L'engagement quelquefois est écrit et signé de part et d'autre. Le *pacte*, poursuit l'auteur, est la chose du monde la mieux prouvée par le magnétisme, il n'est plus besoin de carrefours, de forêts, etc. ; par une évocation directe, on peut communiquer avec tel esprit qu'il nous plaît et en obtenir les lumières nécessaires. — Ce que les bons ne peuvent faire à notre égard, les mauvais le pourraient encore moins, ou, s'ils le font, ils feront payer l'escompte. — Si on doutait de cette possibilité, ajoute M. Cahagnet, il faudrait récuser les manifestations spirituelles qui, de nos jours, se passent sur tout le globe..., il faudrait enfin récuser les rapports qu'il a lui-même avec les esprits, depuis dix années, et qu'il entretient au gré de qui voudra s'assurer de leur réalité. » (*Ibid.*, p. 257, et suiv.)

M. Ferdinand Barreau avait aussi affirmé la réalité des communications entre les esprits célestes et les extatiques, « prouvée par des faits, disait-il, *incontestables* et si évidents, qu'il lui serait aussi impossible d'en douter que de nier sa propre existence. » (V. *Magnét. humain*, p. 279.) Mais on vient de voir ici qu'il n'est pas nécessaire d'être en extase pour obtenir les mêmes faveurs.

CHAPITRE VI

Continuation de l'exposé des opérations magnétiques identiques avec la sorcellerie. — Correspondance sympathique. — Pouvoir de l'homme sur les éléments. — Moyens de détruire un maléfice.

Continuation de l'exposé des opérations magnétiques identiques avec la sorcellerie.

On a vu que les sorciers prétendaient traire les vaches à distance et s'approprier ainsi leur lait. M. Cahagnet affirme avoir vu de pareilles soustractions.

« Au moyen de certaines pratiques, on peut établir un rapport direct avec une personne, lequel produira même chez celle-ci les sensations qu'on voudra lui faire éprouver... »

Il a eu la discrétion de ne pas trop s'étendre sur ce sujet. — « Qu'il suffise, dit-il, de savoir que, après avoir attaché une ficelle au vêtement du premier venu vers l'organe qu'on choisira, en promenant avec une intention bien arrêtée les pouces sur cette ficelle, on verra bientôt les effets qu'ils produiront... »

Le lecteur devinera le reste...— M. Cahagnet ajoute : « Qu'il doute fort que l'on puisse soutenir cette soustraction hallucinante sans s'en trouver très-mal. Il y a une manière de promener les pouces sur la ficelle, mais il a eu la prudence de ne pas l'enseigner dans son livre... — S'il est facile de tarir ainsi la source de

la vie, il est certes aussi facile de tarir le lait des vaches. » (V. *Magie magnét.*, p. 395.)

On a dit dans le premier chapitre de ce volume que les somnambules maléficiaient quelquefois comme les sorcières. M. Cahagnet cite à ce propos l'opinion du magnétiseur Ricard.

On a vu ailleurs les talismans dans la magie, et on a parlé déjà des amulettes et anneaux dans le magnétisme. On sait qu'il ne s'agit pas ici de pierres gravées, mais de certains objets magnétiques ; cependant M. Cahagnet ayant évoqué l'ombre de Swédenborg, ce dernier lui a révélé les vertus des pierres précieuses et des métaux, auxquels les anciens en accordaient de si puissantes. Par exemple, le diamant blanc est affectionné des esprits de lumière et éclaire l'intelligence de celui qui le porte ; le rubis, le saphir, l'émeraude, l'or, l'argent, etc., ont aussi de grandes vertus. C'est pourquoi on entend dire aux somnambules que tel métal, par exemple, leur fait du mal.

Adèle conseillait à M. Cahagnet pour son obsession de porter sur la peau certain talisman.

Un savant magnétiseur, le comte Brice de Beauregard, a parlé dans l'*Hermès* des talismans... — Le dix-neuvième siècle osera-t-il maintenant se moquer du moyen âge, puisque ses découvertes en renouvellent toutes les croyances ! Mais poursuivons.

Les anciens composaient différents miroirs magiques. On sait que M. Léon de Laborde a publié dans la *Rev. des Deux Mondes* la recette qu'il tenait d'un Arabe, pour faire un tel miroir. — Par ce procédé, un enfant peut voir ce qui se passe au loin et découvrir beaucoup de choses fort secrètes. M. Dupotet a le sien ; mais le meilleur peut-être, serait celui dont l'ombre de Swédenborg a appris la composition à M. Cahagnet.

(V. *Magie magnét.*, p. 85.) Le lecteur qui peut en lire la composition dans les *Arcanes* (t. Ier, p. 297) verra aussi qu'il faut prier mentalement l'ange du consultant de vouloir bien se joindre à l'ange de celui qui projette son fluide sur le miroir. Alors ce consultant sera illuminé et découvrira des choses non moins surprenantes que tout ce qu'on a dit jusqu'ici... Ayant hâte de finir, nous dirons seulement, d'après M. Cahagnet, que les magnétiseurs, qui croient à un fluide, obtiennent les mêmes résultats que les spiritualistes, qui invoquent l'assistance des esprits.

Correspondance sympathique.

Parmi les merveilles magnétiques, on remarque la correspondance sympathique. — On rappellera à ce sujet les escargots sympathiques dont divers journaux et revues ont fait mention, et qui ont eu leurs analogues dans les cadrans sympathiques dont a parlé le père Le Brun dans son *Histoire des pratiques superstitieuses*. M. Cahagnet, qui comme plusieurs magnétistes croit à l'existence d'une sympathie, questionna par le moyen d'Adèle l'esprit de Swédenborg, qui le confirma dans sa croyance et lui répondit « que l'antiquité l'avait diversement appréciée, mais que lui, Swédenborg, ne voyait pas de meilleur moyen de correspondre sympathiquement à distance que la pensée; qu'il suffisait de procéder, d'accord avec quelqu'un, à des heures convenues; que, entre amis et gens sympathiques, on peut en faire une étude suivie. » Alors M. Cahagnet convint avec M. Lecocq, horloger de la marine, rue de Calais, 9, à Argenteuil, de se livrer ensemble à cette étude. Ce dernier choisit un rôle passif, c'est-à-dire il fut convenu qu'à telle heure M. Lecocq se mettrait à

son bureau, un crayon à la main et le laisserait totalement à la disposition de M. Cahagnet, qui, étant l'agent, conduirait idéalement et magnétiquement ce crayon, et écrirait ainsi à distance sa pensée par la main de M. Lecocq. — Six expériences furent faites, et les résultats les engagèrent à continuer; dans une seule il se trouva une lettre en plus... — M. Cahagnet fait observer que M. Lecocq n'est ni somnambule ni sensitif magnétique. Une seule difficulté, c'est la concordance des heures; on sent qu'il y faudrait une précision mathématique. — Ils continuèrent cette étude de toutes les manières. (V. *Magie magnét.*, p. 492 et suiv.)

Aujourd'hui le phénomène de la plume et du crayon qui écrivent seuls dans la main est venu confirmer la vérité de leurs expériences; ils en seraient donc les premiers inventeurs, mais des faits analogues avaient eu lieu bien longtemps avant eux.

Pouvoir de l'homme sur les éléments.

Nos sorciers faisaient pleuvoir et même grêler; certains magnétiseurs n'ont pas craint de dire qu'ils pouvaient exercer une action sur l'atmosphère, dissiper les nuages, les faire résoudre en pluie, etc. — Le docteur Ricard dit qu'à Montpellier, place du Peyrou, en présence de témoins, il a pu *influencer* le beau temps et la pluie. M. Cahagnet a voulu aussi expérimenter. S'étant rendu dans un petit jardin, il s'est recueilli en regardant le ciel et les nuages qui l'obscurcissaient; sa volonté s'est exaltée, et tendant les mains vers le nuage qu'il voulait arrêter, après quelques minutes il lui semblait que ce nuage prenait la direction qu'il lui avait imposée. Il dit « qu'il lui *semblait*,— car il n'ose

dire plus... — Cependant M. Renard et lui ont essayé, ajoute-t-il, bien des fois. » — Un jour le temps était très-couvert, il tombait une pluie très-fine et fort intense; M. Cahagnet alla dans son jardin avec la conviction qu'il séparerait les nuages et obtiendrait du beau temps. Il entra en action; il était dans un état tel, qu'il lui semblait que la boîte osseuse de son cerveau s'élevait de quelques pouces, et il vit bientôt une fort belle couronne bleue se former au-dessus de lui, qui s'élargissait peu à peu... — A-t-il été halluciné? C'est possible. Toutefois au retour, pour baser sa conviction, il fit toucher ses vêtements, comme pour faire voir combien ils étaient mouillés; mais ne l'étant pas, on refusa de croire qu'il eût été exposé à la pluie durant un quart d'heure.—Il a répété l'expérience plusieurs fois et le succès a été le même. — Au surplus, il ne fait que *proposer*..., et pourtant ne craint pas de dire «qu'il a constamment remarqué qu'à la suite de ses expériences il s'élevait un vent plus ou moins violent...; mais elles sont en apparence si ridicules, qu'il a dû y renoncer. » M. Cahagnet, qui y croit ainsi plus qu'il n'ose l'avouer, ajoute que M. Renard, studieux magnétiste, qui passe dans les bois six heures sur douze, a fait de son côté les mêmes essais, suivis des mêmes résultats; M. Cahagnet ajoute qu'il n'y aurait là rien d'absurde. Après avoir parlé du prétendu pouvoir des sorciers sur l'atmosphère, de diverses expériences physiques tentées dans différents temps, rappelé ce qu'Hoffmann pensait du pouvoir des esprits sur certains fluides nerveux..., la puissance du bruit du canon sur les nuages, etc., « quoique l'homme, dit-il, n'ait pas celle-ci, il demande cependant que l'expérience en soit faite en rase campagne, dans des conditions acceptables. » (*Ibid.*, p. 291 et suiv.)

Si les magnétiseurs disposent des esprits, si par leurs moyens ils exercent une action sur la matière, ce pouvoir sur les éléments, dont ils n'osent parler qu'avec circonspection, serait-il plus étonnant que le reste?

Moyens de détruire un maléfice.

Lorsqu'un aréopage se réunit pendant la nuit pour procéder à un *envoûtement*, à telle heure, ce dont on est averti, dit M. Cahagnet, par un lucide, il faut soi-même réunir son aréopage et répondre énergiquement en attaquant organe pour organe, causer douleur pour douleur, hallucination pour hallucination... Pour cela on s'imagine que les deux organismes n'en font qu'un; qu'un seul mouvement les fait vibrer; alors on repasse avec une ferme volonté sensation pour sensation... « Tout est là, dit-il. Ce que peut produire un des bouts de ce fil sympathique peut être reproduit à l'autre bout... » Il ne parle pas des images sympathiques, du cœur, de l'estomac, du poumon, etc... Il a plus de foi dans l'idée incarnée d'agir sur l'organe de l'envoûteur correspondant à celui de l'envoûté. Il faut savoir vivre et sentir dans cet organe pour être promptement délivré... Il regrette qu'au lieu d'allumer des bûchers pour les sorciers on n'ait pas fait une étude approfondie de cette puissance et formé des groupes d'*aréopagistes justiciers*, qui auraient inspiré cent fois plus de crainte que ces bûchers. Ceux-ci ne seraient pas exposés à frapper l'innocent et à absoudre le coupable; dans un crime aussi secret, ils agiraient occultement sur des êtres qui agissent occultement... Que l'on ne craigne pas qu'il en résulte rien de fâcheux pour les innocents; s'il n'y a pas de rapport occulte entre l'en-

voûté et celui qu'on soupçonne, ce dernier ne pourra être atteint. — M. Cahagnet est loin de rejeter l'intervention des esprits dans ces méfaits; il dit « qu'ils en sont les conseillers et toujours prêts à servir les desseins des pervers..., mais qu'ils n'ont pas la puissance que leur accordent certains auteurs. » (*Ibid.*, p. 474 et suiv.)

On a vu que la doctrine suivie en matière de sortilége était tout à fait opposée à celle de M. Cahagnet; — il veut que l'on se rende justice soi-même, « en exigeant, dit-il, dent pour dent, œil pour œil. » — L'Église, qui attribuait le maléfice à l'action diabolique, défendait expressément qu'on y recourût pour le détruire.

Avec les raisons doctrinales on avait en outre celles des faits. — L'Église recommandait les prières, accordait au maléficié ses suffrages. On a vu, on se le rappelle, dans l'obsession de l'architecte à Lyon, que sa lutte avait été impuissante; dans ce duel étrange, il était doublement battu. Ce sont encore les suffrages de l'Église, comme à une autre époque, qui ont triomphé de son ennemi.

Il serait facile d'ajouter beaucoup d'autres faits prodigieux à ceux qu'on vient d'exposer, qui prouveraient de plus en plus l'analogie du magnétisme avec la magie, qu'on a voulu signaler. — Si les sorciers se transportaient jusqu'en Terre-Neuve, les somnambules se rendaient en esprit en Amérique et même jusque dans la lune. Le général baron d'Hénin de Cuvillers, rédacteur des *Archives du magnétisme*, qui en attribue les phénomènes au pouvoir de l'imagination, nie tout ce qu'il n'a pas vu, et surtout ce que son système n'explique pas; mais il a pu surprendre, dit-il, dans des récits que l'on ne communique pas aux profanes, des merveilles inouïes. — « Dans un cercle très-nom-

breux, j'ai entendu la relation du phénomène suivant : Un enfant au berceau étant magnétisé se leva sur son séant et se mit à parler avec force et énergie. — Plusieurs témoins, et entre autres des prêtres respectables, attestent qu'ils ont vu un crisiaque, en fixant les yeux sur un mur élevé, parvenir à le renverser, etc. » (V. *Arch. du magnét.*) — De tels faits, que se racontaient entre eux avec mystère des magnétiseurs fortement convaincus, ne trouvaient point grâce devant le scepticisme du général. On verra ultérieurement les discussions.

CHAPITRE VII

Opinion du monde sur les magnétiseurs et leurs prodiges. Sont-ce des jongleurs, des imposteurs?

Comment le merveilleux magnétique fut-il reçu? D'abord comme il devait l'être dans un monde tel que le nôtre. Cependant il fut différemment apprécié; cela doit être ainsi : les hommes d'un même siècle envisagent les faits merveilleux d'après leur degré d'intelligence, d'après leur éducation, leur tempérament, etc. : les uns sont sensuels, voluptueux, malheureusement doués d'instincts matériels et vils; d'autres sont plus dégagés de la matière. On peut remarquer enfin dans l'espèce humaine une longue gradation ; elle commence à ceux qui n'ont que les appétits de la brute, et se termine à ceux dont les tendances plus nobles peuvent s'élever jusqu'aux êtres spirituels et à l'idée de l'infini. On trouvera dans ces diverses causes les raisons de chacun pour nier le merveilleux en général, ou en douter ou bien l'admettre. Il y a d'autres raisons qui le font impitoyablement rejeter, que la sagacité du lecteur devinera. — Que l'on nous pardonne cette courte digression. — Concluons que les esprits plus élevés, loin de s'enorgueillir, doivent être très-indulgents à l'égard de ceux que la nature a moins bien traités.

Si l'homme reçoit de sa nature ses tendances, il les

reçoit aussi de l'esprit de son temps. Dans les siècles matérialistes et sensuels, la multitude en subit l'influence, le torrent de l'opinion générale l'emporte, et il en est ainsi surtout quand il y a eu longtemps conformité entre l'idée dominante du siècle et les actes des individus ; il en résulte, s'il se présente des prodiges, et quelle qu'en soit l'origine, qu'ils sont généralement repoussés, énergiquement niés, à moins qu'on ne les ait vus et bien vus ; et, ce qui est plus étrange, et heureusement rare, il s'est trouvé des spectateurs qui sont allés jusqu'à nier même ce que leurs sens avaient perçus. Telle est la puissance de l'opinion chez ceux qui s'en font une sans raisonner ou acceptent les raisons qui ont cours dans le monde. On devine que les prodiges du magnétisme ont dû, dans un siècle comme le nôtre, trouver une foule d'incrédules, mais surtout parmi ceux qui n'avaient pas été témoins de ses phénomènes. Leur raison regimbait contre eux, parce qu'elle ne pouvait s'élever jusqu'à leur cause, ou qu'il lui aurait trop coûté de l'accepter ou de la discuter. De là sont nées ces accusations d'imposture, de jonglerie dirigées contre les magnétiseurs, concernant les phénomènes même les plus ordinaires, tant qu'il y eut quelque possibilité de les nier, et qui persistent encore, en dépit de nombreux témoignages, pour ceux d'un ordre transcendant. Les magnétiseurs, s'est-on dit alors, veulent nous replonger dans le moyen âge ; ce sont des menteurs, des jongleurs, ou des enthousiastes et des hallucinés.

Pour les accuser d'imposture et de mensonge, il faut avoir l'esprit bien prévenu, disons-le, ou fort étroit, surtout lorsqu'on a parcouru divers traités sur le magnétisme, quelques numéros de leurs revues ou quelques lettres de leurs correspondances, car leurs con-

victions s'y montrent de la manière la plus frappante. On y voit que loin de publier les faits merveilleux pour tromper la crédulité, ils les ont longtemps tenus secrets; plusieurs même les cachent encore. Ceux qui ont des parents ou des amis magnétistes ne nous contrediront point. — Les magnétiseurs ne forment pas au milieu de nous une corporation voulant, dans un intérêt privé, nous imposer des croyances absurdes. La plupart sont des médecins distingués, des savants, des magistrats, des agronomes, des négociants, des fonctionnaires publics d'un ordre plus ou moins élevé. Les sociétés magnétiques ayant un but philanthropique, n'admettent que des hommes dont les bonnes intentions sont connues; il y aurait donc témérité, injustice même à flétrir tous les magnétiseurs du titre d'imposteurs; ils n'auraient dû rencontrer leurs détracteurs que parmi les ignorants ou les hommes d'une fort médiocre portée d'esprit. Cependant il n'en fut pas ainsi. Les phénomènes les plus ordinaires ont fait publier partout que les magnétiseurs avaient leurs compères en jonglerie. Ceux-ci ne voulaient pourtant que guérir ou soulager, et le succès a souvent couronné leurs efforts, et quand le merveilleux s'est présenté, il leur a causé autant d'embarras que de surprise. Aussi de Puységur fit-il imprimer son premier ouvrage exclusivement pour les magnétiseurs et sous la condition expresse de ne point le communiquer; il pensait qu'il n'était pas temps de parler, et ne s'y décida qu'après une pratique de vingt-cinq ans. — « Le somnambulisme était tellement contesté, dit-il, qu'il eût été indiscret d'en publier les manifestations. » (V. *Recherches physiol.*, p. 159.)

Tardy de Montravel dit que, « dans les premiers temps, les esprits n'étaient pas faits à ce genre de

merveilles; loin d'y croire, ils en eussent été révoltés. Il y aurait eu de l'imprudence à publier ces nouveautés qui auraient passé pour des visions. » (V. *Essai sur la théorie du somnamb.*, *Av. prop.*, p. VI.)

Deleuze a dit de ce dernier « qu'il ne s'attachait qu'à guérir, et qu'il évitait de parler dans le monde des merveilles qu'il opérait. » (V. Deleuze, *Hist. crit. du magnét.*, t. II, p. 168.)

« Ceux qui ont pu se convaincre par leurs propres yeux, poursuit le même Tardy de Montravel, ont pu craindre de s'exposer au ridicule en les publiant trop tôt; mais après tant de belles expériences répétées à Busancy, à Paris, à Strasbourg, multipliées dans la plupart des villes du royaume; pourquoi les hommes précieux qui les ont faites n'ambitionneraient-ils pas de les vulgariser aujourd'hui? » (V. *Essai*, etc., *Av. prop.*, p. VII-VIII.) — Il était loin de penser que, cinquante ans plus tard, la même réserve serait encore nécessaire. — Cette incrédulité souvent hostile a continué, sinon pour tous ces faits, du moins pour une foule d'autres dont les initiés n'osent parler qu'à demi-voix.

Le respectable Deleuze répète dans cent endroits de ses ouvrages qu'il faut se borner aux cures et taire les faits merveilleux, car il en est dont on n'est pas convaincu lors même qu'on les voit... Il désapprouvait qu'on eût publié en entier les mémoires des membres de la *Société harmonique* de Strasbourg. « Cependant la plupart, dit-il, rapportaient des faits sur lesquels l'illusion est impossible, et le nom du signataire écarte tout soupçon; mais il ne voudrait pas les mettre entre les mains de ceux qui n'ont aucune notion de magnétisme. » (V. *Hist. crit. du magnét.*, t. II, p. 194-195.)

Nous avons déjà vu le docteur Bertrand s'élever

contre les expériences faites par certains magnétiseurs pour convaincre les incrédules : « Ils manquent leur but, dit-il ; la croyance ne peut commencer par des faits si étranges ; on supposera plutôt qu'il y a adresse, connivence, fourberie. » (V. *Du somnambul.*, p. 257.)

Le docteur Georget, que ses ouvrages avaient placé parmi les médecins les plus distingués de la capitale, qu'avait-il à gagner en se déclarant partisan zélé du magnétisme? A-t-il cherché la gloire?... Il a voulu faire triompher une vérité mal accueillie. De physiologiste supérieur il est devenu magnétiseur vulgaire.— « Quel avantage peut-il espérer? fait observer le docteur Bertrand. Si le magnétisme est méprisé, il a tout à perdre, et s'il triomphe, il n'a rien à gagner; mais ce qui, selon lui, est la vérité, lui a fait mépriser toutes ces considérations. » (V. *Du magnét.*, p. 455.) — Ce savant serait-il un jongleur?

« Les ennemis du magnétisme, dit le docteur Ricard, ne nient plus qu'en partie. Ils s'en prennent à certains phénomènes plus merveilleux que les autres. Pour mon compte je l'avoue, j'ai grand regret que les magnétiseurs n'aient pas eu la sagesse de les garder pour les seuls initiés. » (V. *Journal du magnétisme*, 6e *cahier*, avril 1841.)

M. Ricard annonce ailleurs « que lorsque le jour sera venu il publiera des faits qui abîmeront tous les systèmes reçus. » — Donc il n'a pas tout dit.

Le docteur Pigeaire, en parlant d'observations de vues à distance, etc., dit « qu'il fut un temps où l'on n'aurait osé rapporter des faits de ce genré, mais ils sont devenus aujourd'hui si communs qu'on n'en fait plus mystère. » (V. *Puissance de l'électr. animale*, p. 291.)

Il est constant que dans des sociétés magnétiques

les membres s'engageaient par serment à ne faire aucune expérience publique, à s'occuper exclusivement de la santé, à ne rien répéter de ce qui serait dit en somnambulisme, qui devait rester secret.

Le célèbre avocat Fournel, en parlant du somnambulisme, disait il y a déjà bien longtemps : — « A quel propos recourir à un stratagème aussi étrange, aussi bizarre; ils auraient été bien maladroits de s'embarrasser sans nécessité d'une manœuvre aussi étrange... Si c'était jonglerie, pourraient-ils espérer le concours des gens honnêtes! Il eût fallu s'en tenir aux gens dépravés, au risque de se voir trahi le lendemain. » (V. *Essai sur les probabilités du somnamb. magnét.*)

Les magnétiseurs ont des échecs, ils ne réussissent pas toujours, donc ce sont des imposteurs... — « C'est la grande objection, dit le *Journal du magnétisme animal* (10e *cahier*, août 1841). Si les gens étaient doués d'une obole de raison, que verraient-ils autre chose dans une expérience manquée, sinon que les magnétiseurs sont de bonne foi, car si, comme on dit vulgairement, il y avait des ficelles, on ne serait pas assez sot pour les faire jouer tous les jours, afin de s'épargner de pareilles déconvenues. »

« Il n'y a plus aujourd'hui, dit M. l'abbé Loubert, que des hommes à idées arriérées, ou étrangers à la science, ou à toutes réflexions sérieuses, qui osent répéter que tout est charlatanisme et jonglerie dans le magnétisme et la lucidité somnambulique [1]. » (V. *Défense théol. du magnét.*, p. 223.)

1. M. l'abbé Loubert explique pourquoi il devient impossible de faire une physiologie complète du magnétisme et du somnambulisme. C'est parce que les auteurs n'ont pas consigné tous les faits dont ils ont été témoins; les circonstances l'exigeaient, etc. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 682.)

On ferait ainsi des volumes de citations, qui prouveraient que les magnétiseurs, loin de feindre le merveilleux pour tromper, s'efforçaient de le cacher ; mais les spectateurs le divulguaient, et quelques magnétiseurs obscurs, tout fiers de le produire, l'ont publié. Le secret a transpiré enfin peu à peu par diverses autres causes.

La grande conviction des magnétiseurs spiritualistes n'est pas moins évidente ; tout y fait rejeter les soupçons d'imposture. — M. Possin, nous l'avons vu, ose dire qu'il a été témoin d'un apport par un esprit. Les fluidistes le couvrent de ridicule, il s'en plaint confidentiellement à Cahagnet, disant « qu'on ne l'y reprendra plus, que ce fait cependant n'était rien devant ceux qui l'ont suivi. » — M. Ferdinand Barreau, en proclamant sa croyance aux communications célestes, sait ce qui l'attend. « L'esprit du monde criera, dit-il, Quelle déception ! Quelle folie ! — Il répondra : J'ai vu, bien vu et vois encore ce que j'annonce. Cependant, l'incrédulité et la prévention ne lui permettent pas de tout révéler. Il faut user de ménagement pour ne pas détourner de l'étude du magnétisme. » (V. *Magnét. humain*, p. 282-283.) — D'ailleurs l'agent lui-même, on le sait, recommandait le mystère.

Une longue et curieuse correspondance entre le docteur Billot et M. Deleuze, longtemps ignorée, car ces lettres n'étaient point écrites pour être publiées, dévoile bien des secrets. — Deleuze croyait à un fluide, et Billot à des agents spirituels. On voit dans ces con-

M. Lafontaine (*Art de magnétiser*, c. XIII), après avoir dit qu'il faut être prudent, etc., ajoute : « Il n'est pas nécessaire que l'on divulgue les choses les plus merveilleuses du magnétisme. Gardons pour nous quelques secrets... Il sera temps de dire notre dernier mot quand notre cause aura triomphé..., etc. »

fidences écrites, leur ferme croyance à des faits merveilleux, le dessein de les cacher et le chagrin bien naturel qu'ils éprouvent d'être mal jugés. Cette correspondance commença à propos d'une lettre que Deleuze avait fait insérer dans l'*Hermès*, en réponse à M. M... de la Marne.

Nous devons dire, avant de donner un extrait de cette correspondance, que Deleuze jouissait d'une telle estime dans le monde, pour sa loyauté, que magnétiseurs amis ou ennemis le respectaient également. Quant au respectable docteur Billot, voici comment il connut le magnétisme : Un théosophe, ardent magnétiseur, dont la famille était fort liée à la sienne, après avoir été longtemps retenu hors de son pays par une profession honorable, y revint pour raison de santé. Le savant docteur avoue qu'il était alors comme la plupart de ses confrères, fort incrédule en fait de magnétisme et même de religion. — Bref, des séances magnétiques eurent lieu, une société se forma. M. R... chargea M. Billot, curieux de voir les faits, d'y tenir la plume durant les séances; ce qu'il fit d'assez mauvaise grâce, tant il était peu croyant. M. R... lui dit : « Examinez bien, soyez de bonne foi, et dites-nous si ce que vous verrez peut se rattacher aux théories reçues. » — M. Billot fut si émerveillé, si frappé de tout ce qu'il vit, qu'il rentra, dit-il, dans la bonne voie... — M. R... qui devait sa guérison au magnétisme, terrifié enfin par tout ce qu'il avait observé, l'abandonna et entra dans les ordres sacrés, bien convaincu que l'homme ne doit pas s'exposer à avoir des rapports avec les esprits de ténèbres... — M. Billot déclare qu'il respecte les opinions de M. R.[1]... sans les partager. — Nous savons

1. Il est peut-être inutile de dire que ces noms désignés par des

déjà qu'il voit dans le magnétisme l'intervention des anges.—Cependant il avoue qu'il est incontestable que l'*audacieux* peut se présenter et même ne se présente que trop souvent aux somnambules. Après ce préliminaire, nous arrivons à cette correspondance, qui commença en 1829, et qui n'a cessé qu'en 1833, deux ans avant la mort de Deleuze[1], en recommandant vivement au lecteur de lire les deux volumes qui la renferment; car il devient difficile dans ce court exposé d'en donner une idée exacte.

Deleuze (24 mars 1829) se plaint, comme il l'a fait dans tous ses ouvrages, « que certains magnétiseurs fassent des expériences de pure curiosité. » — Billot, le 9 avril suivant, se plaint, de son côté, des humiliations que l'on fait subir aux magnétiseurs, de la jalousie de ses confrères, etc... Il abandonne sa cause à Dieu, qui a fait pour lui de grandes choses... « Oui, dit-il, j'ai vu, j'ai entendu tout ce qu'il est permis à l'homme de voir et d'entendre... »

Dans ces effusions entre deux magnétiseurs devenus amis, quoiqu'ils n'eussent pas la même théorie, Billot écrit à la même date : « Permettez-moi de vous le dire, tous vos écrits me semblent révéler une arrière-pensée... Votre théorie n'est qu'une sainte ruse pour ne pas effaroucher les esprits forts qui ne veulent que du positif, etc... »

Le même (27 février 1830), après avoir assuré « qu'il a déclaré toute la *vérité* concernant les phénomènes

initiales ne sont pas des noms inventés. Je connais la résidence de ces personnes, et j'ai quelquefois obtenu de ceux qui les connaissent des renseignements sur leur caractère, etc.

1. Deleuze, pendant ces deux dernières années, était tombé dans un état de nullité intellectuelle qui ne lui avait plus permis de donner signe de vie à son digne ami le docteur Billot.

extraordinaires manifestés dans sa malade, et qu'il ne s'en écartera jamais dans l'exposé de ses expériences..., révèle à Deleuze des choses qui, peut-être bien, ajoute-t-il, passeront pour des rêveries; il lui dit enfin : Vous n'auriez pas combattu la théorie des esprits pendant quarante ans, si, comme moi, vous aviez eu sous les yeux et sous la main des masses de faits qui m'ont forcé de l'adopter. » — Il cite d'une lucide, à l'état de veille, des faits très-curieux.

Deleuze (15 mai 1830) avoue avoir vu lui-même des lucides, à l'état de veille... « Le docteur Chap***, dit-il, en a vu de semblables... J'ai caché bien des choses dans mes ouvrages, continue Deleuze, parce qu'il n'est pas temps encore de les dire. »

Dans sa réponse (16 juillet 1830) Billot parle de certains points dans le somnambulisme, que Deleuze dans ses écrits avait regardés comme inexplicables. « Dans vos *écrits*, lui dit-il, parce qu'il se peut que nous soyons d'accord *in petto*... » Il cite à ce dernier plusieurs passages dans ses ouvrages, qui prouvent qu'il a, en effet, caché bien des choses... « Entre nous, monsieur, poursuit Billot, est-il besoin de tant de réserve? Malgré vos réticences, je vous ai compris, etc... »

(24 septembre 1830.) Deleuze, après une longue discussion sur la matière, dit que « le seul phénomène qui semble établir la communication avec les intelligences, ce sont les apparitions... » — Il cite un exemple récent, en observant que c'est peut-être un fait de prévision, ce qui cependant, d'après lui, n'infirmerait pas la possibilité des apparitions... « Si sa santé le permet, il fera paraître dans l'*Hermès* un mémoire sur les phénomènes psychiques et dans lequel il s'affranchira de la réserve qu'il s'était imposée jusque-là, et dont M. Billot a deviné la cause... Les faits

sont aujourd'hui si connus et si multipliés qu'il est temps de dire la vérité... »

Billot (24 juin 1831) écrit à Deleuze qu'en lisant ses ouvrages, il a vu « que certains phénomènes lui étaient déjà familiers avant que lui-même entrât dans la carrière, et qu'il n'y a rien de merveilleux dont il n'ait été témoin pendant trente ou quarante ans de sa carrière magnétique. « Si vous n'en avez pas fait mention, ajoute-t-il, vous aviez vos raisons pour les taire... La dissidence entre nous n'est qu'apparente; il nous sera facile de nous rapprocher... »

Deleuze (9 juillet 1831) répète « qu'il a évité à dessein de rapporter des faits merveilleux. Il ne faut jamais les montrer à des incrédules; ce n'est pas ainsi qu'on réussit à les convaincre... Y a-t-il chez vous, demande-t-il, des somnambules qui prédisent l'avenir, cela n'est pas rare à Paris... » — Billot lui répond que « depuis les missions leur société n'existe plus, et que le directeur de cette société est devenu l'antagoniste le plus prononcé du magnétisme. » (18 juillet 1831.)

Billot, après avoir confié des faits stupéfiants qu'il faut lire dans la correspondance, devient encore plus expansif; ce sont déjà de vieux amis : « Le temps est venu, dit Billot, ou je ne dois plus avoir de réticences pour vous... » Il lui répète qu'il a vu et entendu tout ce qu'il est permis à l'homme déchu de voir et d'entendre; il a été témoin d'une extase, non telle que la conçoit le docteur Bertrand, mais il a vu des voyants magnétiques avec des stigmates; il a vu des *obsessions*, des *possessions* qu'il a dissipées d'un seul mot; il a vu ce que beaucoup d'autres ont vu comme lui, mais ce que le siècle ne leur a pas permis de révéler; il était esprit fort, et ce que des prêtres n'ont pu faire pendant trente années, le magnétisme l'a opéré; les vérités de

la religion lui ont été dévoilées. — Il rapporte une partie de ces révélations qui ressemblent beaucoup à la doctrine des anciens philosophes mélangée avec celle du christianisme. — « Des intelligences supérieures se présentent, président aux séances, se manifestent par la bonne odeur qu'elles répandent : l'ambroisie des mythologues n'est plus un mythe pour nous. Les anges de ténèbres se présentent aussi ; mais nos voyants savent les discerner... » (25 juillet 1831.) — On croit lire Jamblique ou Porphyre.

Dans une autre lettre (30 août 1831), en envoyant à Deleuze de nouvelles observations, il lui dit « que ces séances qu'il extrait de leurs éphémérides n'auraient jamais vu le jour, si dans l'intérêt de la *grande science*, il n'avait cru devoir les confier au sein de l'amitié prudente et discrète. »

Dans une lettre du 9 septembre 1831, M. Billot annonce « qu'il va passer à des preuves plus évidentes de l'apparition des esprits, qu'on ne saurait, dit-il, ni contester, ni amoindrir; car elles sont matérielles, puisqu'on les voit, qu'on les touche. — Peut-être M. Deleuze trouvera-t-il que c'est un peu trop merveilleux pour y croire; — le doute n'est plus pardonnable quand on a touché et qu'on peut toucher encore. — Ce qu'il va dire (30 septembre 1831) convaincra les plus sceptiques; il n'y a ni illusion, ni vision : lui et ses co-sociétaires ont vu et touché, il prend Dieu à témoin, etc. »

Le 6 novembre 1831, Deleuze écrit « que sans l'état de sa santé, malgré son grand âge, il voulait demander un congé pour aller trouver le docteur Billot; il est bien contrarié des obstacles qui le retiennent. » — Plus loin, il déclare ne pouvoir renoncer à une opinion adoptée depuis trente ans. — L'immortalité

de l'âme lui est prouvée et la *possibilité* de communiquer avec les esprits; mais personnellement il n'a pas vu de faits pareils à ceux que Billot a cités. Pourtant des personnes dignes de toute confiance lui en ont rapporté : « J'ai vu ce matin, continue-t-il, un médecin fort distingué à qui ayant raconté quelques-uns de vos faits, sans vous nommer, il m'en a cité grand nombre qui sont analogues. Entre autres : sa somnambule faisait arriver devant lui des objets matériels. — Je ne sais que penser de tout cela; je suis sûr de la sincérité de mon médecin, comme de la vôtre. » — Deleuze cependant déclare « qu'il ne peut concevoir que des êtres spirituels puissent transporter des objets matériels. » — Il n'ose pourtant rien nier et revient à l'exposé de sa théorie.

(25 juin 1832.) Billot dit « que dans la doctrine des spiritualistes il ne s'agit pas d'opinion, mais de faits; ce sont eux qui conduisent à la vérité, mais les magnétiseurs, ni les magnétisés, ne peuvent les reproduire à volonté. » Il donne le défi à ceux qui attribuent aux somnambules la faculté de faire faire des apports, de pouvoir les obtenir à volonté, etc.

Le 12 mars 1833, Deleuze, en parlant du docteur Chap***, dit à Billot « qu'il est impossible qu'ils puissent s'entendre; car lors même que M. Chap*** verrait les faits que M. Billot a vus, il ne croirait pas; il les regarderait comme des illusions, etc.

Le docteur Billot répond (14 mai 1833) « qu'il lui devient dès lors bien inutile d'ajouter de nouvelles *rêveries* à celles qu'il a déjà communiquées à ce médecin, etc. »

Deleuze avait engagé Billot à publier sa polémique; ce dernier lui avoua qu'il consentirait volontiers à braver les sarcasmes; mais « parler des esprits en

France, où la majorité des magnétiseurs tient tant à la théorie reçue, c'est leur faire pitié. — Une autre difficulté, c'est l'impuissance de répéter les expériences. Les faits ne convaincront que ceux qui les verront, et, comme l'a dit avec raison Deleuze lui-même, la plupart disparaîtront dès qu'on voudra les montrer, ce qui pour les incrédules deviendra un triomphe, etc. »

Deleuze (14 juin 1833) voudrait toujours que le système de Billot fût connu ; on retrancherait les faits inadmissibles ; il lui réitère « qu'il n'est pas aussi éloigné de son système qu'il le pense. »

Billot, le 2 septembre 1833, en parlant encore de l'incrédulité du docteur Chap***, dit « qu'il défie ce dernier de lui persuader que ce que ses yeux ont vu, ce que ses mains ont palpé, ce que son nez a senti, ce que ses oreilles ont entendu, soit une illusion, etc. »

Deleuze, dans sa lettre du 18 septembre 1833, insistait pour que Billot fît imprimer, avec la précaution de supprimer les faits trop merveilleux, etc.

Ces trop courts extraits de la correspondance en deux volumes de deux hommes honorables qui avaient une théorie différente, prouvent déjà suffisamment que les magnétiseurs étaient fermement convaincus des faits merveilleux dont chacun d'eux avait été témoin, et l'on ne pense pas que nul homme de bon sens ou de bonne foi oserait encore les accuser de jonglerie et d'imposture, s'il avait parcouru leur correspondance, leurs revues, etc.

CHAPITRE VIII

Les magnétiseurs sont-ils des enthousiastes ; eux et leurs somnambules sont-ils hallucinés ?

Les effets les plus vulgaires du magnétisme sont le sommeil, les guérisons ou un soulagement. Ils ont été longtemps niés, et il ne serait pas difficile de trouver des personnes qui les nieraient encore. Faut-il être un enthousiaste quand, après plusieurs expériences, on s'est assuré que l'on cause le sommeil, d'oser le déclarer! et quand on a guéri une cécité, une épilepsie jusque-là rebelle, un squirrhe abandonné des médecins, etc., d'employer le magnétisme et d'en proclamer la vertu? — Est-ce donc un enthousiasme contagieux qui, passant du magnétiseur au magnétisé, aura guéri ce dernier? — Le pouvoir de l'imagination dans les maladies est malheureusement fort restreint; — il est inutile d'examiner ici la possibilité des cures dues à une telle cause; quelle que soit la puissance de l'imagination, il est trop vrai que la généralité des maladies lui résiste. — Mais les magnétiseurs ont-ils commencé par l'enthousiasme?

Une lettre écrite en 1784 par M. le comte Maxime de Puységur à M. l'abbé de Poulouzat, conseiller au Parlement de Bordeaux, nous révèle comment ce grand seigneur, de mestre de camp, devint un grand magnétiseur. — Initié comme beaucoup d'autres à cette pré-

tendue science, il avait résolu de n'en rien dire, lorsqu'un jour, tandis qu'il commandait l'exercice aux officiers, à Bayonne, l'un d'eux tomba frappé d'un coup de sang. Les secours qu'on lui administra étant inutiles, Puységur crut devoir essayer le magnétisme; le succès fut complet; d'autres maladies surviennent, il use des mêmes moyens. On le sollicite d'entreprendre la guérison des malades du régiment; il ne peut s'y refuser. D'autres malades affluent de toutes parts, ses officiers deviennent ses aides, et le voilà devenu magnétiseur. Soixante attestations déposées chez un notaire prouvent l'efficacité du magnétisme et établissent que Puységur n'était pas un enthousiaste.— L'enthousiasme, comme l'entendent nos esprits forts, étant une admiration outrée pour une chose qui ne le mérite pas, ne saurait être durable, et cependant trente années d'expériences n'ont rien enlevé à Puységur de ses convictions, ni de son zèle. — Il est fort inutile de citer d'autres noms concernant ces guérisons. Ce qui a été dit des premiers disciples du mesmérisme prouve que s'ils ont eu de l'enthousiasme pour cette découverte, il était raisonnable, car elle était propre à l'inspirer.

Nous arrivons à une autre cause d'enthousiasme : c'est le merveilleux qui se manifeste dans le somnambulisme, c'est-à-dire les remèdes inouïs et salutaires que se prescrivent les somnambules, leurs vues à distance et tous ces prodiges trop connus pour les rappeler. — Y a-t-il hallucination dans le malade et imagination surexcitée produisant l'enthousiasme dans le magnétiseur, quand celui-ci est médecin ? Si ce malade, — quoique très-ignorant,— sait l'anatomie du corps humain, s'il prédit pour tel jour, telle heure, telle minute, ce qui surviendra, etc., l'enthousiasme ici ou

l'étonnement est d'autant plus raisonnable que l'on sait que le magnétiseur a fait de nombreuses expériences et pris toutes précautions pour n'être point le jouet de fourberies bientôt découvertes; si toutefois on peut supposer qu'un pauvre malade ait eu la volonté et le pouvoir d'en faire. — Quant à la magnétisation à distance consistant dans des coups donnés à distance, dans des idées imprimées aux somnambules, il est difficile d'y voir cette double influence de l'imagination. — Si ces derniers, sans avoir été prévenus, déclarent que tel jour, à telle heure, il s'est produit chez eux tel phénomène, observé en outre par les personnes qui les entourent; si les expériences ont été souvent répétées, si toutes les précautions, comme on le sait, ont été rigoureusement prises, on ne peut supposer ni un fol enthousiasme chez le magnétiseur, ni hallucinations dans son sujet.

Examinons, au surplus, la disposition d'esprit de ces hommes qui ont publié tant de merveilles.

Tardy de Montravel, initié au magnétisme, dit « qu'il regardait tout ce qu'on en racontait de merveilleux comme des exagérations propres à éloigner la confiance. Il eût trouvé téméraire de nier, mais son doute était bien voisin de l'incrédulité. — Les prodiges opérés à Busancy l'eussent révolté sans le nom de leur auteur. Pour être, ajoute-t-il, entièrement convaincu il faut avoir vu des somnambules; il désira examiner, il expérimenta, et vit se renouveler sous ses yeux les scènes intéressantes des Victor, des Viellet, des Joly, etc. » (V. *Essai sur la théor. du somnamb., Av.-prop.*, p. III-IV.)

Gilibert, ancien médecin du roi de Pologne, professeur des sciences médicales à Lyon, loin d'être disciple de Mesmer, méprisait le magnétisme et le tournait en ridicule. Ce savant, depuis vingt-cinq ans,

faisait une étude approfondie de la médecine, il avait toujours été guidé par une logique qui souvent, dit-il, a paru trop rigoureuse, et n'adoptait les faits qu'après les avoir pesés dans la balance du doute le plus sévère; il fut amené cependant à étudier avec ardeur et à louer avec franchise ce qu'il avait méprisé. « A l'âge de quarante-trois ans, continue-t-il, me voilà convaincu, et blâmant à mon tour les détracteurs et les railleurs, et même les enthousiastes, etc. » (V. *Aperçu sur le magnétisme,* 1784.)

Ce n'est qu'après des observations continuées durant trente années, que Deleuze se décide à les mettre au jour. Il pouvait montrer de l'érudition, comparer les merveilles du magnétisme à celles d'une autre époque; il se borne à soulager et se montre si réservé qu'on le blâme de taire des vérités que d'autres ont déjà publiées; Deleuze se borne à dire « qu'il ne nie rien de ce qu'ils affirment, il a eu souvent occasion de reconnaître que dans tout *ce qui n'implique pas contradiction*, il n'est pas donné à l'homme *d'assigner les limites du possible*. Il trouve sage de ne parler qu'avec beaucoup de réserve des faits extraordinaires du magnétisme. » (V. préface de l'*Hist. crit. du magnét.*)

Deleuze raconte ailleurs (*Ibid.*, t. Ier, p. 228 et suiv.), avec sa candeur ordinaire, comment il fut convaincu. Il avait un ami qui résidait à Aix; — homme d'une froide raison et d'un esprit éclairé, qui avait une somnambule. Deleuze essaye lui-même de magnétiser; le doute n'est plus possible, et trente ans d'expériences qui auraient dû diminuer son enthousiasme l'ont rendu plus croyant que jamais; il n'a jamais eu d'autre guide que l'amour de la vérité et la raison. — Ailleurs, en parlant des qualités requises pour magnétiser, il ajoute qu'il faut se garantir de l'enthousiasme comme du

découragement. — Il nous apprend que les sociétés établies pour propager le magnétisme faisaient un choix sévère; avant d'être initié, on devait suivre les traitements publics pendant un mois pour se convaincre; on ne formait une doctrine qu'après avoir expérimenté longtemps, et on se gardait de faire des expériences brillantes pour convaincre les incrédules. On était forcé quelquefois de se communiquer les effets qu'on avait obtenus, mais on n'en parlait qu'à ceux qui en avaient vu de semblables, tant on craignait de s'exposer à de graves inconvénients. « Tout cela, continue Deleuze, est extrêmement difficile. » (*Ibid.*, t. II, p. 198 et suiv.)

Lorsque le docteur Comet eut observé dans sa femme, somnambule naturelle, les mêmes phénomènes que présente le somnambulisme magnétique, c'est-à-dire la divination des pensées, la lecture les yeux fermés ou à travers les corps opaques, etc., il dit « qu'il regrettait d'avoir taxé publiquement le magnétisme de manœuvres frauduleuses, de jongleries intéressées. » — Pour y croire, il fallut à ce médecin le spectacle journalier, dans sa maison même, de pareils faits.

Le général baron d'Hénin de Cuvillers, quoique fort sceptique, comme on le verra, dit « qu'il se défie également des enthousiastes et des détracteurs. Ces derniers, sans examiner, nient les faits les mieux prouvés; cette nouvelle science, ajoute-t-il, est destinée à reproduire sous nos yeux des phénomènes jusqu'ici incompréhensibles. (V. *Archives du magnét.*, t. Ier, p. 6 et 7.)

Le docteur Bertrand fut loin d'être un enthousiaste : « Ma position est singulière, disait-il ; les adversaires du magnétisme me considèrent comme un croyant exagéré, et ses partisans comme une espèce d'héré-

tique en magnétisme... » — Il raconte de même comment il fut convaincu. — Tout aussi savant, tout aussi sûr de son fait que les incrédules qui le regardent aujourd'hui en pitié, quand on lui parlait du magnétisme, il s'écriait : *Erreur, jonglerie, compérage*. Il arriva à Nantes, sa ville natale. Un magnétiseur (celui-ci était un exalté) magnétisait, endormait, somnambulisait ; les prévisions, les prédictions, les miracles de toute espèce, faisaient mille prosélytes. Parmi ceux-ci se trouvait une dame de beaucoup d'esprit, qui voulut faire la conversion du jeune docteur, mais il refusa même de voir. — Bref, devenu moins rétif, il vit des faits, essaya d'en produire, et il fit une somnambule. « Je ne décrirai pas, ajoute-t-il, ce que j'éprouvai à la vue du singulier phénomène que j'avais sous les yeux. Engagé dans la voie de l'observation, je l'ai suivie avec persévérance, disposé sans cesse à modifier une opinion primitivement adoptée, lorsque de nouveaux faits semblaient en exiger le sacrifice. » (V. *Du magnét., Préface,* p. I-VI.)

Ce magnétiseur, qui resta toujours rapproché des incrédules par l'esprit de doute et de méfiance, accepta cependant les merveilles du magnétisme.

Le docteur Teste avoue « que les phénomènes magnétiques sont tellement excentriques que l'on passe pour fou quand on y croit après les avoir vus, et pour imposteur quand on parvient à les faire voir aux autres. » — Ayant lu, en 1830, les ouvrages de MM. Deleuze et Dupotet, ces ouvrages l'avaient *amusé* mais ne l'avaient pas convaincu... Tous les magnétiseurs lui paraissaient des niais ou des fripons ; il se permettait sur leur compte mille plaisanteries. Ayant essayé de magnétiser, il obtint des résultats si risibles, qu'il ne peut s'empêcher d'en rire encore. —

En 1834, il lut entre autres le *Traité du magnétisme*, par Bertrand. « C'est un de ces ouvrages, dit-il, que l'on ne publie qu'après y avoir bien réfléchi, » et qui le détermina à continuer ses expériences. Il eut encore peu de succès, et s'arrêta, croyant avoir atteint les colonnes d'Hercule. L'année suivante, M. Teste disait dans sa thèse inaugurale : « Il y a quelque chose de vrai dans le magnétisme, mais il s'en faut que tout *soit vrai*. » En en jugeant par les effets qu'il avait obtenus, il regardait comme un *merveilleux* ridicule celui de la plupart des recueils encyclopédiques. Voilà où il en était en 1836. « Pour en venir au point où il en est aujourd'hui, il lui a fallu un rare concours de circonstances, un hasard prodigieux et une persévérance qu'il n'aurait jamais eue si des hommes éclairés ne l'eussent dirigé, etc. » (V. *Man. prat.*, p. 39 et suiv.) — Le traité de ce médecin contient des faits fort extraordinaires de somnambulisme.

Le docteur Pigeaire avait été l'ennemi déclaré du magnétisme; il expérimenta sur sa fille, et constata le phènomène de la vision malgré l'occlusion des yeux, etc.

Quand M. l'abbé Loubert étudiait la médecine, il lut, en se promenant un jour avec un de ses amis, les affiches d'un cours de magnétisme, et la conversation tomba sur ce sujet. Son ami disait : « S'il y a du vrai, il y a encore plus de charlatanisme et d'erreur. Les prétentions des magnétiseurs sont si ridicules, si absurdes ! » — Le cours allait commencer, on se décide à entrer... Mais lorsque M. l'abbé Loubert entend parler d'expériences faites en présence de célébrités qu'il était habitué à vénérer, le doute naît dans son esprit. — « Est-il possible, se disait-il, que tous ces savants se soient trompés?... » — Il suit le cours, et

essaye de magnétiser en secret; il étudie, il observe avec défiance et raconte naïvement, au hasard d'exciter le sourire, comment il essaya un jour de magnétiser un chat endormi, et comment il eut la conviction qu'il pouvait, à volonté et à distance, faire agiter spasmodiquement telle oreille, telle patte de l'animal alternativement ou simultanément. — Puis vinrent des expériences plus curieuses qui manifestèrent des phénomènes de somnambulisme fort remarquables. (V. *Magnét. et somnamb.*, *Introd.*)

Le docteur Rostan dit « que la première fois qu'il entendit parler de magnétisme, les faits étaient si peu en rapport avec les phénomènes physiologiques connus, qu'il eut pitié de gens qu'il croyait atteints de folie. Il ne lui vint pas à l'idée qu'on pût ajouter foi à de pareilles chimères. Pendant dix ans il écrivit dans ce sens. Le hasard enfin, et la curiosité le portèrent à essayer le magnétisme sur une personne qui n'en connaissait nullement les effets. Il en produisit de si singuliers, qu'il n'osa en parler de peur d'être ridicule, etc. [1]. »

Le docteur Georget, une de nos plus grandes illustrations médicales, était-ce un enthousiaste? Il avait professé hautement le matérialisme dans sa *Physiologie du système nerveux*, quand de nombreuses expériences, et des plus curieuses, sur le somnambulisme lucide, changèrent ses sentiments. Il allait faire un travail sur ce sujet quand la mort le frappa. — Ce qu'il avait vu lui fit faire de nouvelles méditations, « qui ne lui permirent plus, dit-il dans son testament (1er mars

1. V. *Du magnétisme animal*, dans le XIIIe vol. du *Dictionnaire de médecine* en vingt et un volumes in-8°, désigné par erreur à la page 49 du présent volume, lignes 13-14, sous le titre de *Dictionnaire des sciences médicales*.

1826), de douter de l'existence *en nous et hors de nous d'un principe intelligent* tout à fait différent des existences matérielles; ce sera si l'on veut l'âme et Dieu. « Il y a chez moi, à cet égard, ajoute-t-il, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables. » (V. Dupotet, *Cours de magnét.*, p. 305.)

A ces noms faut-il encore en ajouter d'autres? Cette liste est déjà trop longue pour les esprits droits; il est constant qu'une foule de médecins célèbres, fort sceptiques, que l'on ne saurait taxer d'enthousiasme, ont admis nécessairement les faits les plus prodigieux du somnambulisme, comme les esprits les plus exaltés, parce que les uns comme les autres ont vu et consenti à examiner. Qui donc accuse les premiers d'enthousiasme? — Ceux qui, n'ayant ni vu, ni voulu voir, veulent s'obstiner à nier. — Quel orgueil et quelle déraison de refuser de voir pour continuer le rôle si facile d'esprit fort! — D'autres médecins savants ont donné cependant ce triste spectacle; le docteur Thouret avouait n'avoir rien vu, et pour prévenir l'objection qu'on pouvait lui faire, il prétendait que l'on juge plus sainement les choses quand on les considère de loin. (V. *Rech. sur le magnét.*, *Av. prop.*, p. VIII.)

Le docteur Bouillaud n'a rien vu, et prononce hardiment anathème contre les magnétiseurs qui sont des charlatans.—La passion se montre plus virulente dans Virey; il les traite d'ignorants, d'imposteurs, d'infâmes charlatans, de mystagogues, d'hommes sans probité, de fanatiques, de séducteurs, de sots, d'insensés, de fous dignes des petites-maisons, d'individus ignobles, marqués au front du signe de la bête, etc.

Montègre conseille très-fortement aux gens du monde de ne point voir les scènes du magnétisme. — Hume en avait dit autant pour les miracles. — Montègre en-

tasse dans son livre tout ce que la haine et la sottise avaient débité contre cette découverte. — Est-il donc surprenant qu'elle ait rencontré dans les provinces tant d'hostilité chez les médecins et tant d'incrédulité dans le monde! — Ces dernières citations montreront que si le magnétisme a eu des partisans exaltés, ses détracteurs ne le sont pas moins.

Qu'il se soit trouvé des magnétiseurs exaltés, des fourbes et des gens sans probité, qui soutiendra le contraire? On conviendra volontiers que tous ne sont pas des hommes d'une grande moralité, ni fort savants, ni même très-judicieux, qu'importe? qui rejettera la médecine parce qu'il se rencontre parmi les médecins des ignorants, des charlatans et des hommes dépravés? Les magnétiseurs ont caché longtemps les faits merveilleux, nul n'en doute, tandis que d'autres ont donné des séances entièrement consacrées à l'exposition des phénomènes les plus extraordinaires; — qui assurera même que parmi ces derniers, parcourant les villes et les bourgades, il ne se soit trouvé des imposteurs qui auront simulé par des tours d'adresse ce que des hommes respectables produisaient magnétiquement? que les mêmes fraudes ne se soient opérées aussi dans les salons pour mystifier des sots? — tout cela est possible. — C'est la fausse monnaie qui invite à examiner de plus près la véritable, mais ne la fait point rejeter.

L'ignorance, la passion qui offusque la raison, l'étroitesse d'esprit, l'intérêt froissé, etc., tels sont les ennemis des phénomènes extraordinaires du magnétisme, opérés cependant depuis plus de soixante-dix ans par les hommes les plus recommandables des grandes cités de l'Europe. — Faut-il rejeter parce que l'on ne comprend pas? Nous dirons avec La Place

« qu'il serait peu philosophique de nier l'existence des phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. » — Cuvier, en d'autres termes, en disait autant; répétons-le après Deleuze : « Dans tout ce qui n'implique pas contradiction, il n'est pas donné à l'homme d'alléguer les limites du possible. »

On tenait à l'apprendre aux esprits droits qui l'ignoraient; le magnétisme n'est pas une chimère même dans ses phénomènes les plus surprenants et les plus merveilleux. Patroné dans certains pays par le souverain, il a ses professeurs et ses revues; la cour de Rome s'en est émue, les traités de théologie en font l'objet de leurs discussions; des prélats se sont abonnés à ses journaux; le Souverain Pontife a été plusieurs fois consulté sur la nature de ses prodiges; des avis ont été donnés aux directeurs de conscience par leurs évêques, etc.

Nous abordons un autre ordre de prodiges; il a rencontré des ennemis partout, même chez les magnétiseurs les plus convaincus qui se sont montrés assez disposés à qualifier d'hallucinés les magnétiseurs spiritualistes et leurs lucides. On devine qu'il s'agit ici de ce qui est rapporté précédemment concernant les apparitions d'esprits, leurs révélations et leurs actes. Les hallucinations expliquent-elles ces faits qui ressusciteraient des croyances que l'on pensait à jamais anéanties?—Ce n'est pas admissible.—La question de bonne foi étant bien établie, les lucides seraient-ils simplement hallucinés?—Si ces derniers, dans l'évocation d'un défunt qui leur est inconnu, révèlent ses mœurs, son genre de vie, sa taille, sa figure, ses vêtements, jusqu'aux tics du personnage, s'il n'a pu y avoir ni communication de pensée, ni possibilité d'une connivence, on entre de

plain-pied dans le merveilleux surhumain. Si l'apparition a fait des prédictions qui se sont réalisées, si les coups donnés invisiblement ont laissé des traces, si les objets vus ont été apportés, s'ils sont restés surtout entre les mains des évocateurs, etc., il ne saurait exister ni hallucination, ni folie chez ces derniers. Si l'on examine d'ailleurs leur disposition d'esprit, leurs sentiments précédents, on ne voit rien qui annonce une tendance au mysticisme. Au contraire : c'étaient assez généralement des matérialistes ou des athées; (à parler chrétiennement), ils ont peu gagné à se convertir, puisqu'ils n'ont abandonné l'école d'Épicure que pour tomber dans les extravagances des gentils. — Le respectable docteur Billot fut appelé, nous l'avons vu, à remplir les fonctions de secrétaire dans un cercle de spiritualistes ; il hésita d'abord, car tant de folies, dit-il, excitaient son mépris; cependant ayant satisfait sa curiosité, il put enregistrer des phénomènes qui confondent la raison humaine. Il est devenu croyant, de matérialiste qu'il était. Mais il est convaincu que les esprits qui se manifestent d'une manière si objective, sont le plus ordinairement de bons anges.

MM. Lemoine, Lecocq, Borde, Binet, le colonel Roger, Lemaître, Blouet, Duteil, Barreau, Possin, Cahagnet, le docteur Ordinaire, Rousseau, et tant d'autres, sont convaincus comme M. Billot de l'intervention des esprits, car des preuves matérielles, subsistantes, ne permettent pas de supposer une hallucination.

Que signifient pour nous ces noms, direz-vous?

La plupart sont des hommes savants, judicieux, éclairés ; ce ne sont pas des personnages fictifs : les uns habitent Paris, d'autres, ses environs, d'autres la province. La date des lettres confidentielles qu'ils se sont

adressées nous est connue, leur demeure, le nom de leur rue, jusqu'au numéro, sont cités ; tous rapportent avec la meilleure foi du monde des évocations de défunts, des apparitions, des obsessions, des *apports* d'objets. — Plusieurs d'entre eux n'ont pas craint d'exciter le sourire du mépris et les railleries, en les publiant dans des revues ; si on citait les noms qui y figurent, si on rapportait les faits merveilleux dont elles sont pleines, on composerait de gros volumes de prodiges que l'on n'expliquera jamais par des hallucinations. Leurs convictions sont inébranlables, et, remarquons-le bien, elles ébranlent les sentiments des fluidistes qui écartent et cachent tout ce qui est inexplicable par leurs théories. C'est ce qui a fait dire à Deleuze par Billot : « Il se peut que nous *soyons d'accord* in petto... *La dissidence entre nous n'est qu'apparente.* » Ainsi Deleuze avoue de son côté la « possibilité *des communications avec les esprits*, seulement il ne peut comprendre qu'ils puissent *transporter des objets matériels...*, et il n'ose pourtant *rien nier.* » — Ailleurs on l'a vu avouer à Billot « *qu'il n'est pas aussi éloigné de son système qu'il le pense.* »

Outre la difficulté d'accepter les manifestations spirituelles, sujet toujours si obscur pour les fluidistes, l'attachement de ceux-ci à leur théorie vient surtout de ce qu'elle leur plaît comme plus conforme à l'esprit du siècle, ce qui ne détruit nullement les convictions des spiritualistes qui ont des preuves matérielles, lesquelles manquent aux fluidistes. Plusieurs d'entre eux, éclairés enfin sur la véritable nature des esprits, se sont alors empressés de renoncer au magnétisme. M. R..., magnétiseur ardent, effrayé, disait-il, par tout ce qu'il avait vu, refusa de s'exposer plus longtemps à être en rapport avec les *esprits de ténèbres*, et il en

avertit le docteur Billot qui persista encore à penser que ceux-ci sont de bons anges. — Par le même motif, depuis les missions, la société magnétique d'Avignon avait cessé d'exister, et son directeur était devenu l'antagoniste le plus prononcé du magnétisme. Mais les magnétistes spiritualistes sont loin généralement d'avoir la même confiance que ce dernier aux lumières des théologiens. Le docteur Ordinaire, d'après les révélations des esprits et contrairement à la doctrine chrétienne, croit que l'âme fait plusieurs migrations dans les astres, et le docteur Wiessecké admet la métempsycose; pour ceux-ci l'action des intelligences immatérielles sur des êtres matériels est aussi bonne et aussi louable qu'elle est évidente et que leur doctrine est consolante. C'est à ces intelligences que les somnambules, dont les services sont si importants, attribuent leur lucidité; c'est à ces esprits que les spiritualistes accordent, outre la révélation d'excellents remèdes, l'indicible bonté de les apporter eux-mêmes; ce sont eux qui vont chercher à une lieue de là un cachet perdu, qui rapportent une cassette volée, qui se transportent dans des pays lointains pour donner des nouvelles des personnes qui nous sont chères. La distance, il est vrai, n'est rien pour eux; c'est néanmoins montrer une extrême obligeance. — Quand de mauvais génies lancent sur les initiés des projectiles, ce sont les bons esprits qui les font retomber sans force sur les bords du cercle magique qui devient un rempart puissant. C'est l'un d'eux qui rallume le feu de Marie-Thérèse Mathieu et fait bouillir sa tisane; les anges dans le christianisme ne rendent pas tous ces petits services, ils ne sont pas aux ordres de l'homme comme les esprits des magnétiseurs; ces derniers sont donc meilleurs... — Les âmes des morts

sont de la même nature; elles nous voient, nous entendent, nous aiment; témoin cette petite trépassée qui vint trouver M. Cahagnet dans son lit et lui laissa son petit manteau pour le prévenir que la croix placée sur sa fosse était renversée, que les vers posés sur sa tombe n'étaient plus lisibles.

La doctrine chrétienne fait peur de l'enfer, des peines du purgatoire; les esprits des magnétiseurs affirment qu'il n'y a pas d'enfer, que l'on est heureux dans l'autre monde, qu'on y expie ses fautes en faisant tout ce qu'on a fait ici-bas, en continuant toutes ses habitudes: révélation bien consolante pour ceux qui tiennent à ne pas en changer. Comment ensuite se refuser, disent-ils, à reconnaître des esprits célestes puisqu'ils sont si consolants et font tant de bien! pleins d'indulgence pour les vices des initiés, ils s'empressent d'accourir dès que ceux-ci les appellent. Si leur doctrine s'éloigne autant de celle de l'Église qu'elle se rapproche de celle du paganisme, qu'importe à ces spiritualistes, qui jusque-là n'en professaient aucune! Ils adoptent celle qui leur plaît davantage; n'est-elle pas sanctionnée par des prodiges qui leur inspirent plus de confiance que ceux de Jésus et de ses apôtres? Ceux-ci ont dit que les démons se transforment en anges de lumière, qu'ils cherchent à tromper l'homme... — C'est une vieille doctrine que ces spiritualistes méprisent d'autant plus que le Dieu intolérant du christianisme n'a jamais choisi ses thaumaturges parmi les incrédules et les athées[1].

Le lecteur qui aura lu les volumes précédents sera, nous le pensons, peu surpris de la conversion des ma-

1. Ils ne sauraient se fâcher de l'épithète, car plusieurs avouent leur incrédulité et même leur impiété.

térialistes par les esprits et ne trouvera pas sans doute que le diable ait par là trahi sa cause.

Il ne s'agit pas ici de troubler la quiétude des spiritualistes, mais simplement de démontrer leur bonne foi, et de dire, avec connaissance de cause, que, loin d'être hallucinés ou insensés, ce sont des gens vivant au milieu du monde et remplissant leurs fonctions avec beaucoup de capacité ; plusieurs parmi ceux qui croient à ces communications, sont pourvus de postes élevés, témoin M. Chardel, conseiller à la Cour de cassation. Cet éminent magistrat dit : « L'antiquité croyait aux communications avec l'autre monde ; elle en rapporte de nombreux exemples, que notre siècle range parmi les fables. Cependant de nos jours les apparitions d'esprits ne sont pas plus rares qu'autrefois. » (V. *Essai de Psychol. physiol.*, p. 357.)—M. Chardel, s'appuyant sur les écrits de Swédenborg, sur les révélations des extatiques et sur plusieurs apparitions qui lui sont personnelles, termine en exprimant sa ferme croyance au monde des esprits et à la possibilité de communiquer avec eux.

Trouver des laïques évoquant les esprits et des prêtres même magnétiseurs et guérisseurs, surprendra peu les théologiens ; mais le comble de la surprise n'est-ce pas de voir M. l'abbé Almignana féliciter M. Cahagnet de ce que Dieu s'est servi de lui pour confondre les orgueilleux matérialistes, et lui dire après ces félicitations : « Si vous, monsieur, et votre modeste somnambule, avez un privilége aussi grand, ne vous en glorifiez pas ; c'est de Dieu seul que vous l'avez reçu. » (V. *Arcanes*, t. II, p. 331.)

Les théologiens cependant ne penseront pas que Dieu accorde aux magnétiseurs le privilége d'évoquer les âmes, ni que l'on doive des félicitations à ceux qui

pratiquent la nécromancie et croient aux révélations d'esprits qui établissent de nouveaux dogmes; mais ils n'ignorent pas que souvent Dieu permet le mal et qu'il en sait tirer le bien, car tout lui sert d'instrument pour l'opérer, le démon lui-même; — la pythonisse d'Endor n'usa point d'un privilége divin, mais Dieu se servit de celle qui exerçait un art exécrable, puni de mort par Moïse et en abomination même à plusieurs Gentils, pour prédire à Saül les châtiments dus à sa désobéissance. — Ces théologiens ont-ils tort ou raison? Depuis que toutes les sciences ont fait tant de progrès, c'est un point à discuter encore avant de conclure.

CHAPITRE IX

Suite du même sujet ; l'examen du magnétisme au dix-neuvième siècle par les savants a-t-il démontré, comme on le croit, que c'était une chimère? Il est authentiquement constaté aujourd'hui. — Expériences Pigeaire, etc.

Suite du même sujet ; l'examen du magnétisme au dix-neuvième siècle par les savants a-t-il démontré, comme on le croit, que c'était une chimère? Il est authentiquement constaté aujourd'hui.

Après des expériences privées, faites devant quelques membres de l'Académie des sciences, vint, en 1784, le rapport des commissaires nommés par le roi, signé Bailly, Franklin, etc., qui rejetait le fluide électrique dont rien n'avait démontré l'existence. — Décision fort naturelle puisqu'ils ne le voyaient nulle part. — Les faits furent donc attribués à l'imagination ; mais celle-ci pouvait-elle produire les phénomènes qu'ils avaient reconnus dans leur propre rapport? — « Rien n'est plus étonnant que ce spectacle, y est-il dit, on ne saurait s'en faire une idée sans l'avoir vu ; on ne peut s'empêcher de reconnaître une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire, etc. [1]. »

1. Les mêmes commissaires remirent au roi un Rapport *secret*, où ils examinaient le magnétisme à peu près uniquement au point de vue des dangers qu'il présentait pour les mœurs. Publié d'abord dans le tome Ier du *Conservateur*, on peut le lire dans Bertrand, *Du magnétisme*, p. 511 et suiv.

L'imagination, dans un homme assoupi, ne le serait-il que d'une manière apparente, obéirait-elle à un geste, à un regard qu'il ne voit pas? D'après le rapport de 1784 le magnétisme n'est donc ni une chimère, ni une imposture, mais un agent occulte et puissant.

Que décidèrent les commissaires de la Société royale de médecine?— « Qu'ils n'avaient pas cru devoir fixer leur attention sur des cas rares, insolites, extraordinaires, qui paraissent contredire toutes les lois de la physique, etc. » (V. *Rapp.*, Paris, 1784, p. 25.) — C'était se conformer à la philosophie du dix-huitième siècle, qui défendait d'examiner le merveilleux et d'y croire; rien là ne prouvait encore que le magnétisme fût chimérique, et tout semblait cependant devoir s'arrêter devant cette barrière qui allait entièrement entraver la marche du magnétisme, si le célèbre de Jussieu n'eût refusé de signer le rapport de ses confrères, comme on l'a dit, et surtout si les faits n'eussent triomphé des négations par la continuité de leurs manifestations. Mais s'il est constant d'une part (ainsi qu'on l'a déclaré) que ce n'est ni l'imagination, ni l'électricité qui les causent, si d'autre part ils persistent à se montrer, comment osera-t-on toujours répéter qu'ils sont indignes d'examen, et les nier?

Le somnambulisme magnétique ayant eu pour auxiliaires des phénomènes analogues chez certains cataleptiques, comme on le verra plus loin, on ne pouvait plus se permettre de décider que le magnétisme était indigne d'examen; ainsi on a dit bien à tort que « les faits magnétiques jusqu'en 1820 ont été toujours considérés par les savants comme chimériques ou produits par l'imagination. » Grand nombre d'entre eux pensaient différemment. Les arguments plus ou moins

subtils des docteurs, les lazzi des gens du monde, n'ont pu jamais terrasser le magnétisme.

En 1820 et 1821, il fut soumis à un nouvel examen; diverses expériences furent faites dans les hôpitaux, et particulièrement à l'Hôtel-Dieu, par MM. Dupotet et Robouam, sous la direction des docteurs Bertrand, Husson, Récamier, et devant trente médecins qui signèrent tous les procès-verbaux; — expériences longues et réitérées, isolement des malades, emploi de mille petites ruses pour les surprendre en défaut, tout fut mis en usage, etc. — A la Salpêtrière, à la Charité, sous les yeux des plus grandes célébrités médicales, partout on usa des mêmes moyens; partout aussi on constata les mêmes faits. L'agent traverse les murailles et les cloisons pour les produire; et cependant on ne cessait de publier dans le monde que le magnétisme était une folie rejetée par la science[1].

L'Académie de médecine se décida à faire un nouvel examen, malgré les dénégations de certains médecins, malgré les arrêts de quelques savants et les plaisanteries des salons. L'Académie constata les mêmes faits et un progrès dans le merveilleux; — il n'y a ni imposture, ni folie, mais un agent (bien extraordinaire sans doute), dont il faut « s'emparer pour l'enlever aux charlatans. »

Le 28 février 1826, on nomma une commission composée de onze membres, qui réunissaient l'impartialité, la sagesse et les lumières; une lenteur prudente préside à leurs travaux, et avant de rendre une décision, ils observent durant cinq ans les phénomènes les plus concluants. — Ne pouvant analyser leur

1. On avait raison; mais si ce n'est pas une science, les faits étant certains, voyez donc ce que c'est.

rapport de 1831, il suffira de dire qu'il résulte de leurs observations : que des moyens extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires soit pour produire le somnambulisme, soit pour le faire cesser; la fixité d'un regard du magnétiseur à l'insu du sujet souvent suffit. Le magnétisme ne guérit pas constamment, mais il fait des cures où la science médicale a échoué. La simple volonté, l'action à distance paraît ne pouvoir s'exercer que sur ceux qui ont été déjà soumis à l'action magnétique, laquelle ne trouve d'obstacles ni dans les murs, ni dans les cloisons. C'est une branche très-curieuse de physiologie et de psychologie : la commission a souvent constaté *l'intuition*, *la prévision*, *l'insensibilité*, *la clairvoyance*. Ces phénomènes ne peuvent être attribués à l'imagination, puisqu'on a vu des personnes qui ignoraient le magnétisme, sensibles à son action. Les somnambules sont le plus souvent étrangers à ce qui se passe autour d'eux, ils ne voient et n'entendent que leur magnétiseur, ou ceux avec lesquels il les met en rapport.—Leur mémoire est plus étendue, plus fidèle. Des somnambules distinguent, les yeux fermés, et le globe oculaire convulsé, les objets qu'on a placés devant eux : ils lisent, ils jouent aux cartes, voient des dessins, etc., ce qui a lieu également avec une occlusion complète des yeux par les doigts ou par un bandeau. — La prévision a été constatée; des somnambules ont prévu des actes de l'organisme fort compliqués et plus ou moins éloignés; ils ont annoncé, par exemple, plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute du retour d'un accès, l'époque d'une guérison, etc. Le tout s'est réalisé avec une exactitude remarquable; d'autres ont indiqué les symptômes de la maladie des personnes mises en rapport avec eux, etc.

La commission déclare « n'avoir pas eu l'occasion de vérifier d'autres facultés que les magnétistes disent exister chez les somnambules, et paraît n'avoir point voulu s'occuper de certains faits isolés qu'on ne saurait, dit-elle, rattacher à aucune théorie; il faut des expériences nombreuses et de grandes précautions pour éviter l'illusion. » — Décision fort prudente qui prouve qu'elle a vu d'autres faits plus extraordinaires, que les sciences naturelles ne peuvent encore et ne pourront sans doute jamais expliquer. Après cette constatation authentique de faits merveilleux, la commission déclare avoir scrupuleusement rempli son mandat. — « Avons-nous été des observateurs probes, fidèles, exacts? C'est à vous, qui nous connaissez depuis longues années, dit-elle, de répondre à cette question.... Nous l'attendons de la vieille amitié de quelques-uns d'entre vous et de l'estime de tous. Mais, ajoutent-ils, nous n'osons nous flatter d'opérer la conviction. Ces faits sont si extraordinaires, que peut-être, si, changeant de rôles, vous veniez nous les annoncer, nous oserions vous refuser la nôtre, etc. »

Il est inutile de rapporter l'effet produit par cette lecture. — Improbations, murmures, applaudissements, remercîments, etc.— Les uns demandent l'impression du rapport, d'autres s'y opposent. « Si ces phénomènes, disent ceux-ci, étaient réels, *ils détruiraient la moitié de nos connaissances physiologiques*, etc. » — On prit un terme moyen, ce fut de faire autographier le rapport, qui resta enseveli dans les cartons de l'Académie, ce qui permit aux détracteurs de continuer leurs attaques.

Cette courte analyse prouve 1° que la commission a observé des phénomènes, que la multitude, qui n'a ni vu, ni lu, s'obstine à nier encore aujourd'hui; 2° que

ces observations qui méritent toute confiance, ne permettent plus de rejeter la majeure partie des faits mentionnés dans notre exposé; quant à ceux dont la commission n'a rien dit, ils sont tout aussi possibles que ceux qu'elle cite; pour d'autres, qu'elle n'a voulu ni accepter, ni nier, elle appelait de nouvelles observations qui depuis ont été faites. Enfin, les commissaires n'avaient pas tout vu; mais ceux qui ont étudié le magnétisme savent qu'il y a des faits qui ne se présentent qu'à de rares intervalles; que l'agent magnétique est très-capricieux, qu'il n'aime pas les curieux, et veut dans ceux qui l'emploient, la simplicité, la candeur, et une foi entière. Il agit comme il veut et quand il veut; ce qui rend les expériences longues, très-difficiles, et laisse la matière fort obscure.

« Deux causes principales, dit le docteur Teste, retardent la propagation du magnétisme : 1° l'inconstance des phénomènes, dès qu'il s'agit de les produire devant témoins; 2° le manque de persévérance, etc. » (V. *Man. prat.*, p. 39).

« La présence des personnes de sentiments opposés, empêche un somnambule de devenir clairvoyant ou du moins de se communiquer, » dit Deleuze dans divers endroits de ses ouvrages.

Le rapport des commissaires trouva des censeurs : MM. Burdin, Dubois (d'Amiens), Bouillaud, etc., qui attendaient la condamnation du magnétisme, jetèrent feu et flamme; on ne peut exposer ici toutes ces discussions soulevées par la passion et si bien accueillies par l'ignorance ou la prévention.

Le docteur Berna, qui depuis plusieurs années avait fait des expériences avec beaucoup de succès, fort de ses convictions, crut devoir, en 1837, appeler ses confrères, comme témoins pour les partager... L'Académie

nomma encore une commission, elle était composée de neuf membres; le docteur Roux, « qui voulait disait-il, *en finir avec le magnétisme*, fut nommé pour la présider, et M. Dubois fut choisi pour secrétaire rapporteur; on y remarquait M. Bouillaud et deux autres membres non moins hostiles et non moins disposés à rejeter le témoignage même de leurs propres sens. — Qu'arriva-t-il? — Le jeune docteur fut interpellé, chicané, poussé à bout, vexé de mille manières au milieu d'expériences qui, pour réussir, exigent simplicité de cœur, foi et persévérance.

Il semble que l'agent magnétique soit un être malin et capricieux, qui suscite à ceux qui veulent le faire observer aux incrédules, mille tracasseries pour mieux se cacher. Si les expériences manquent, on s'écrie que le magnétisme est abattu; si elles réussissent on s'écrie plus fort que ce sont des tours de passe-passe.

En vain le docteur Husson réduisit par sa logique M. Dubois à ne faire que des gestes et de bruyantes exclamations, la majorité des membres accepta les conclusions du rapporteur (8 et 16 août 1837); ce ne fut pourtant ni la condamnation ni la mort du magnétisme. Mais le docteur Berna eut un échec complet, et sa défaite fut publiée par les ennemis du magnétisme et répétée sur tous les tons par les mille échos de l'ignorance. M. Berna protesta, se plaignit qu'on eût défiguré certains faits, et gardé le silence sur les plus importants; il dit « que le rapport est un tissu d'insinuations artificieuses, dont la conclusion est qu'il a voulu tromper; il ajoute que les expériences qu'il a faites n'étaient que le prélude de celles qu'il se proposait de faire, et déclare enfin sur l'honneur qu'il a renoncé à continuer parce qu'on a violé l'engagement pris avec lui de se conformer à son programme. » — Le docteur Husson

protesta également, désapprouvant hautement « l'infidélité du rapport et le ridicule versé sur un confrère connu pour être un homme honorable et studieux. » (V. Loubert, *Magnét. et somnamb.*, p. 385 et suiv.; et Charpignon, *Physiol. du magnét.*, p. 437 et suiv.)

Expériences Pigeaire, etc.

Le docteur Pigeaire de Montpellier, d'abord ennemi du magnétisme, puis magnétiseur par conviction, ayant fait devant ses confrères plusieurs expériences pour constater la clairvoyance de sa fille, procès-verbal circonstancié fut signé par eux, et le célèbre physiologiste Lordat dépouilla son incrédulité en présence du phénomène. Tous enfin avaient attesté que cette enfant voyait sans le secours des yeux. Le docteur Pigeaire alors, dans l'intérêt de la science, crut devoir le faire connaître à l'Académie de médecine de Paris. Sûr de ses expériences, il invitait MM. Dubois et Bouillaud à se rendre à Montpellier; si elles n'étaient pas concluantes, on les indemniserait des frais du voyage. — On lui répondit que Burdin, ayant offert un prix de 3,000 francs à qui lirait sans le secours des yeux, il pouvait amener sa demoiselle pour tenter l'épreuve. Il y consentit, et, avant la grande épreuve, en présence de plusieurs célébrités médicales, eurent lieu des expériences couronnées d'un plein succès; des procès-verbaux furent signés par MM. Orfila, Bousquet, par Montègre, Frapart, Pariset, etc., après toutes les précautions voulues. — L'appareil occlusif avait été essayé par des hommes tels que MM. Arago, Gerdy, Orfila, Adelon, etc.; par surabondance de précautions on avait collé sur les bords du bandeau un taffetas qui adhérait tellement qu'il laissa des traces sur la peau. Après avoir bien constaté

qu'on n'y voyait goutte, l'expérience, qui consistait à lire, jouer à l'écarté, etc., avait si bien réussi, que le docteur Adelon s'écria : « Ceci renverse toutes nos idées, » et que Orfila voulait « que l'on proclamât ce phénomène sur les toits. » Le succès de la grande expérience devant la commission semblait donc assuré; mais celle-ci exige un bandeau qui enveloppera toute la figure... — Le docteur Pigeaire fait en vain observer que son bandeau a été essayé par des hommes bien compétents, que lorsque la figure de sa petite fille est entièrement couverte elle ne peut lire et éprouve des convulsions... Ne sachant comment expliquer cette bizarrerie de l'agent magnétique, M. Pigeaire pense que la vision s'exerce peut-être par les nerfs de la cinquième paire qui étant couverts, perdent leur impressionabilité, mais il invite à prendre toutes les autres précautions que l'on voudra : on pourra ajouter au bord inférieur de ce bandeau épais de quatre travers de doigt, formé d'une couche de coton et de trois couches de velours, du taffetas d'Angleterre, et placer le livre hors de la direction des rayons visuels, etc.

La commission persiste à dire que le bandeau ne présente pas les garanties qu'elle exige... — Bref, on ne put jamais s'entendre. Les magnétiseurs savent qu'un somnambule n'est guère traitable, il ne fait que ce qu'il veut, ou mieux, ce que veut l'agent magnétique et avec les conditions qu'il exige. — Le docteur Pigeaire dut se retirer, ne voulant pas causer de convulsions à son enfant, ni l'exposer à la triste fin de ces pythies qui, entraînées malgré la volonté de l'oracle, succombaient dans d'épouvantables agitations; il renonça donc à l'expérience devant toutes ces contrariétés, satisfait des adhésions qu'il avait obtenues à Montpellier et à Paris.—Les docteurs Adelon, Pelletier,

J. Cloquet et Delens furent outrés de ce procédé. — « Vous avez, disaient-ils aux commissaires, manqué à tous les devoirs en mettant le docteur Pigeaire dans l'impossibilité de produire le phénomène; on sait qu'il faut du courage pour parler devant vous de magnétisme, mais vous aurez beau faire, les faits sont inflexibles. » — Le docteur Berna écrivit alors à l'Académie : « On refuse d'accorder le prix de 3,000 francs, sous prétexte d'insuffisance du bandeau; nous en offrons 50,000 à celui de ses membres qui lira avec le même bandeau, et dans le cas où MM. Dubois et Bouillaud prouveraient qu'on y voit à merveille, on ajoutera 20,000 francs. » Mais nul n'accepta. Cette conduite qui faisait suspecter M. le docteur Pigeaire de jonglerie, était aussi fort injurieuse pour les docteurs précités qui avaient été convaincus.

Le docteur Pigeaire avait pressenti cette issue; l'académicien Pelletier, témoin de cette clairvoyance, disait: Nous verrons maintenant ce que les commissaires diront. — « Ah! monsieur, lui répondit Pigeaire, ils feront ce qu'ils ont toujours fait : ils crieront si fort, si fort, que, de guerre lasse, vous vous tairez. » — Tel fut le résultat, lequel fit publier partout que les magnétiseurs trouvaient des dupes dans les salons et qu'en présence des savants ils échouaient constamment. (V. M. de Mirville, *Des esprits et de leurs manifest.*, p. 58 et suiv., et Loubert, *Ibid.*, p. 400 et suiv.)

En 1840, le docteur Dubois fut encore nommé secrétaire d'une commission pour examiner une somnambule du docteur Teste; à l'insu de celle-ci, on plaçait dans une boîte cachetée des mots qu'elle lisait. L'expérience avait été faite plus de cent fois et le docteur Teste se croyait très-sûr de son fait; mais devant

la commission, la somnambule lut précisément ce qui n'y était pas. C'est ainsi qu'en présence des incrédules et des impies les signes les plus propres à manifester une possession souvent faisaient défaut, tant il est vrai, comme le dit Deleuze, qu'il faut, pour voir ces faits, être dans des conditions tout à fait opposées à celles de leurs antagonistes.

Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit l'agent magnétique doué d'intelligence; il lit même les pensées, puisqu'il ne se manifeste qu'à ceux qui recourent à lui avec simplicité et bonne foi, et que ses actes sont conformes à la nature que chacun lui suppose; c'est-à-dire naturels pour les uns, spirituels pour d'autres; ténébreux devant les sceptiques, dont ils entretiennent les doutes, la persévérance de ceux-ci les rend insensiblement moins obscurs, parce qu'elle est un commencement de foi. Devant les incrédules qui veulent voir avec l'intention de rejeter, l'agent se cache ou se montre tantôt rétif, tantôt capricieux, et parfois burlesque. Devant les corps savants on l'a vu, dès le principe, favoriser ainsi l'incrédulité de ceux qui lui étaient hostiles, et cependant se manifester assez devant les hommes de bonne foi, pour qu'ils reconnussent l'action d'une grande puissance; il s'est enfin familiarisé avec les opérateurs isolés, ou réunis en petit comité au point de les rendre témoins des faits les plus surprenants qu'il a multipliés isolément dans les hôpitaux devant nombre de médecins. Puis, dès que ceux-ci se sont assemblés pour former un aréopage décidant scientifiquement, il a disparu ou n'a montré que des actes douteux ou excentriques; il semble avoir redouté les résultats d'une plus claire manifestation, et vouloir entretenir le doute dans les masses. Quoiqu'il paraisse agir avec tant d'intelligence, on n'ose pas décider en-

core que ce soit un être intelligent. L'exposé des théories nous permettra peut-être un jour de donner cette décision.

Si l'agent magnétique sait si admirablement favoriser l'incrédulité opiniâtre de ses adversaires, il ne dépend que d'eux-mêmes pourtant d'obtenir de claires manifestations : ce serait de dépouiller leur prévention et cet orgueil ridicule qui les porte à penser que nul parmi tant de savants célèbres et de médecins fameux, d'abord incrédules, maintenant convaincus, n'a su voir et examiner aussi bien qu'eux ; ce serait enfin de ne pas traiter *à priori* d'absurde ce que des témoignages si graves et si nombreux ont attesté dans l'Europe entière. — Une chose non moins prodigieuse que les faits les plus extraordinaires du magnétisme, c'est donc de voir dans le monde des hommes instruits et éclairés rejeter, uniquement parce qu'ils n'ont pas vu, des phénomènes qui, depuis près de quatre-vingts ans, ont eu pour témoins l'élite des savants, expérimentant soit isolément, soit en petit comité, et si assurés du succès qu'ils appellent autour d'eux, pour le constater, ces mêmes incrédules, dont la présence ne les fit jamais échouer assez pour les autoriser à nier, si leur hostilité n'eût été systématique. Ce qui serait incroyable si on ne le savait certainement, c'est de voir le rapport d'une commission de onze médecins, la plupart amis et tous généralement estimés de leurs confrères, commis par eux pour expérimenter le magnétisme, opérant durant cinq années pour décider plus mûrement, constatant les faits merveilleux observés si souvent par d'autres; c'est, dis-je, de voir cependant ce même rapport rencontrer encore, parmi plusieurs d'entre eux, la même incrédulité systématique et tracassière de leurs antagonistes. On voit ceux-ci demander à grands

cris de nouvelles observations qui seront tout aussi impitoyablement rejetées tant qu'elles certifieront les mêmes faits.

D'où vient donc une telle résistance? La passion peut-elle à ce point offusquer la raison? Faut-il ne plus parler ni de magnétisme, ni de somnambules, ni de lucides, puisqu'ils causent tant d'exaspération? Cependant si les mêmes phénomènes se présentent dans les observations médicales d'hommes étrangers au magnétisme, si nous les voyons chez des malades qui n'eurent jamais aucun rapport avec les magnétiseurs, si enfin ces derniers faits pathologiques ont été observés dans l'Europe entière, est-il logique de déclarer impossible en magnétisme ce qui a été si souvent constaté dans les différentes variétés de la catalepsie? Eh bien! les médecins praticiens les ont rencontrés souvent, comme on va le voir, et cependant on a constamment persisté à nier.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME

CHAPITRE I

Maladies singulières observées par des médecins étrangers au magnétisme, lesquelles ont présenté les mêmes phénomènes que le somnambulisme magnétique, avec d'autres phénomènes prodigieux. — D'après les observations suivantes, les malades voient et entendent par l'épigastre, par l'extrémité des orteils, par le bout des doigts; lucidité magnétique, prédictions, dissertations métaphysiques, seconde vue, vision intérieure à travers les corps opaques, etc., etc. Première observation par le docteur Petetin, à Lyon. — Autre observation par le même médecin sur une jeune demoiselle de quatorze ans. — Autre observation sur une dame de vingt-quatre ans, par Petetin et les docteurs Eynard, Prost, etc. — Autre observation sur une jeune personne qui avait été traitée à Lausanne par Tissot; Petetin reconnaît les mêmes phénomènes extraordinaires et la guérit. — Autre observation sur mademoiselle B... de la Bresse, et sur une jeune Marseillaise. — Observation de phénomènes semblables par le docteur Despine, médecin en chef des eaux d'Aix. — Autres observations par le docteur Delpit et par Dumas. — Mémoire de M. Guéritaut sur la maladie extraordinaire d'Adélaïde Lef*. — Autre observation sur madame Schmitz rapportée par le docteur Charpignon, d'après le docteur Despine. — Maladie de madame Comet observée par le docteur Comet et autres médecins. — Maladie d'une jeune personne crue ensorcelée et possédée, devenue somnambule par l'emploi du magnétisme. — Maladie non moins étrange d'Élisa Durand, à la suite d'un sommeil de cinquante-six heures.**

Maladies singulières observées par des médecins étrangers au magnétisme, lesquelles ont présenté les mêmes phénomènes que le somnambulisme magnétique, avec d'autres phénomènes prodigieux. — D'après les observations suivantes, les malades voient et entendent par l'épigastre, par l'extrémité des orteils, par le bout des doigts; lucidité magnétique, prédictions, dissertations métaphysiques, seconde vue, vision intérieure à travers les corps opaques, etc., etc. Première observation par le docteur Petetin, à Lyon.

Dès 1787, où le magnétisme, peu connu, trouvait tant d'incrédules, le docteur Petetin, à Lyon, qui était

loin d'en être partisan, observa sur plusieurs malades les phénomènes extraordinaires et prodigieux de la nouvelle découverte. Plusieurs autres médecins, comme on le verra, eurent aussi occasion de les constater. Les variétés connues de la catalepsie n'avaient jamais, dans leurs symptômes, présenté des faits si étranges, mais on les avait remarqués dans les possessions. Pourtant celles-ci différaient en divers points, comme on va le voir.

Il semblerait que l'agent magnétique, lors de son apparition, soit intervenu dans ces nouvelles maladies pour faire accepter ses prodiges et dérouter les savants dans leurs théories. Quoi qu'il en soit, le docteur Petetin attribuait ce qu'on va lire à l'électricité. Nous analyserons quelques-unes seulement des curieuses observations faites par ce médecin.

Dans une observation qui contient 126 pages, Petetin dit qu'il fut appelé le 23 décembre.... pour donner ses soins à une dame de dix-neuf ans; on la croyait morte, elle n'était qu'en catalepsie. Ses parents désirent communiquer avec elle; ils n'y peuvent réussir ni par les bruits, ni par les piqûres... Elle n'entend ni ne sent. — Mouvements convulsifs tels que quatre hommes vigoureux ont peine à la tenir, chants qui continuent durant plusieurs heures; vomissements de sang, etc. Son médecin effrayé recourt à divers moyens, mais la malade continue de chanter; tandis qu'il essayait de l'en empêcher, il tomba à moitié penché sur son lit, en disant : Il est bien malheureux que je ne puisse empêcher cette femme de chanter. — « Ne vous fâchez pas, M. le docteur, dit alors celle-ci, je ne chanterai plus. » — Il lui fait des représentations qu'il croit être entendues, mais elle n'entend plus, et reprend son ariette où elle l'avait laissée, sans qu'il

puisse l'interrompre... S'étant replacé dans la même attitude où il était quand elle l'avait entendu, il lui dit : Madame, chanterez-vous toujours? — Comme il avait soulevé les couvertures, celle-ci, en portant les mains à son estomac, s'écrie : « Que vous m'avez fait de mal, parlez plus bas, je vous en conjure. » — Petetin est surpris d'un phénomène « qui n'a jamais été, dit-il, observé dans la catalepsie; » car il reconnaît alors que le sens de l'ouïe est réellement transporté à l'épigastre. Mais cette découverte qui le surprit vivement, lui fut d'un grand secours, « puisqu'il reçut de sa malade des instructions fort utiles, etc. »

On va voir la lucidité magnétique accompagnée des phénomènes extraordinaires du somnambulisme. — Un autre jour on court chercher le docteur Petetin; la malade chantait sans qu'on pût l'en empêcher, et n'entendait plus par l'estomac; ayant essayé de se faire entendre sans y pouvoir réussir, il s'avisa de placer un doigt sur l'épigastre pour s'en servir comme d'un conducteur; ce moyen réussit. Elle lui avoua qu'elle chantait pour se distraire d'un spectacle qui l'épouvantait..., elle voyait tout son intérieur, la forme bizarre de ses organes, leurs mouvements, leur aspect lumineux, etc. — « Un médecin qui verrait ce qu'elle voit, disait-elle, serait heureux; la nature lui dévoilerait tous ses mystères. » — Elle décrit tout parfaitement et avec une présence d'esprit admirable... — Petetin ayant parlé sur les doigts de la malade, découvre que l'estomac n'est pas le seul organe qui perçoit les sons : le bout des doigts a la même faculté.

On ne peut citer ici les expériences du docteur qui, croyait à l'influence de l'électricité et employait des substances électriques, tout se passant de manière à

lui faire accepter cette théorie. — Entre autres expériences, il mettait dans plusieurs enveloppes des aliments qu'il plaçait sur l'estomac de la malade; celle-ci mâchait alors et croyait manger ceux qu'elle désignait, exprimant la répugnance ou le plaisir qu'ils lui causaient; étant enveloppés de soie, elle ne percevait rien. — Il suffisait à ses doigts d'effleurer différentes liqueurs pour les nommer toutes; elle prédisait aussi l'arrivée et la durée de ses accès... — « Je vois si bien mon intérieur, disait-elle, qu'il ne faudra me baigner ni demain, ni tel jour. » Tout s'accomplissait rigoureusement. — « C'était si extraordinaire, écrit Petetin, que cela me brouillait la tête. » — Il glisse un jour une carte sur l'estomac de sa malade; — « c'est la dame de pique, dit celle-ci; puis le dix de cœur, l'as de trèfle, etc. » — Elle voit de même la montre de son mari, et dit « qu'il est dix heures moins sept minutes. » — Tout le monde croyait au surnaturel; Petetin seul refusa d'y croire; mais il avoue qu'il en était *bouleversé*.

On présente à la malade un anneau; elle le voit lumineux dans son estomac.—Un jour elle dit à Petetin « qu'il a la migraine depuis quatre heures, qu'elle ne cessera qu'à six; elle indique le point douloureux, prédit l'heure où il souffrira davantage. » Celui-ci lui demande de lui prouver cette dernière assertion en lui disant ce qu'il tient dans la main; elle répond « qu'il tient une médaille antique. » — Ce qui était vrai.

Une autre fois, dans cette main fermée elle voit une boîte, et dedans une lettre dont elle lit l'adresse. Ne voyant, ni n'entendant, elle connaissait les visiteurs derrière un paravent et décrivait leurs vêtements. — Elle lut un jour une lettre dans la poche de Petetin, en

disant qu'elle ne veut pas être indiscrète, mais pour lui prouver qu'elle l'a lue, elle ajoute « qu'il n'y a que deux lignes et demie *très-minutées.* » — Un assistant cache sa bourse sous les vêtements de Petetin ; elle la décrit, en compte l'argent, etc.

Elle faisait aussi des dissertations métaphysiques, et formait-on une pensée, elle la connaissait aussitôt et exécutait ce qu'on lui ordonnait. On ne continuera point l'analyse de ces phénomènes, ils étaient si merveilleux, que Petetin s'écrie : « Combien cette découverte m'a causé d'insomnies ! »

Le docteur Petetin se borne à conclure que les médecins anciens et modernes n'ont qu'une idée incomplète de la catalepsie hystérique. (V. *Électricité animale*, 1808, p. 1-126.)

Autre observation par le même médecin sur une jeune demoiselle de quatorze ans.

En suivant l'ordre numérique des observations, sans s'occuper de leur degré d'intérêt, on arrive à celle qui fut faite sur une demoiselle âgée de quatorze ans, cataleptique avec transport des sens à l'épigastre, à l'extrémité des doigts et des orteils... Malgré son affection qui dura de longues années, malgré son teint fleuri et un assez bel embonpoint, tantôt la malade ne pouvait marcher, tantôt elle faisait des contorsions qui la forçaient de courir. — Étant assise, elle était tout à coup contrainte de faire des sauts de quatre pieds de haut pour retomber perpendiculairement sur une table ou sur la bande de la cheminée, n'ayant pour appui qu'un de ses gros orteils ; elle avait toute sa raison et n'éprouvait de douleur qu'autant que l'on aurait voulu arrêter ses mouvements.

On ne peut citer ici tous ces phénomènes, ni le traitement...; mais au bout de quatre ans, dans un accès de catalepsie, compliqué d'opisthotonos, dit Petetin, celui-ci ayant porté un doigt à l'épigastre de la malade, en lui adressant une question à voix très-basse, son changement de physionomie prouva qu'elle l'avait entendu. — On ne dira rien de ses postures, dont l'une consistait à n'avoir pour point d'appui que le derrière de sa tête et les talons; ni de l'effroi de ses parents et d'une tante religieuse surtout qui, ayant vu Petetin prononcer tout bas des paroles en touchant du doigt l'épigastre, le crut sorcier. Mais tous furent dans la stupéfaction de remarquer que cette fille chérie avait le sens de l'ouïe à l'estomac.

Nous dirons aussi que cette malade intéressante faisait des prédictions qui se sont toutes accomplies à la lettre; c'est ainsi qu'elle prédit la journée sanglante du 29 septembre à Lyon; — la reddition de la ville le 7 octobre, l'entrée des troupes le lendemain; les proscriptions, les promesses trompeuses, etc., et jusqu'à l'orgie du général et de ses affidés au château de *la Pape;* le feu qui consuma l'arsenal, etc. Tout fut prédit par la cataleptique qui assistait d'avance à tous les événements; ses accès en devenaient plus violents. En faisant ses contorsions elle avalait autant d'épingles qu'elle pouvait en saisir et voulait se suicider. Le docteur Petetin y vit une variété de la catalepsie. (*Ibid.*, p. 127-169.)

Autre observation sur une dame de vingt-quatre ans, par Petetin et les docteurs Reynard, Prost, etc.

Dans l'observation suivante, nous voyons une dame de Saint-P***, âgée de vingt-quatre ans, malade aussi

depuis plusieurs années. Amenée à Lyon, Petetin reconnut encore la même maladie. L'ayant questionnée, — pas de réponse. — Il découvre un des pieds; elle entend, mais ne peut répondre que par signes : — « C'était fâcheux, dit Petetin, car c'eût été un sujet précieux pour procurer de nouvelles ressources à l'art de guérir. » — Sa maladie fut connue de plusieurs jeunes médecins, qui racontèrent les choses extraordinaires qu'ils avaient vues. Les sarcasmes ne furent pas épargnés; ils émanaient, comme d'habitude, de ceux qui n'avaient rien vu et qui refusaient même de voir; ce qui engagea Petetin à faire visiter la malade par plusieurs confrères, à commencer par les plus incrédules. — Ce fut d'abord le docteur Eynard, homme fort instruit, qui le prit au mot et fit des expériences. En touchant le gros orteil, il obtint des réponses par signes. Une chaîne de laiton fut d'abord fixée par Petetin sur l'épigastre; puis le docteur Eynard toucha le pied de la malade pour se mettre en communication avec elle. Celle-ci interrogée répondit encore par signes avec beaucoup de justesse. Cette première observation suffit à ce médecin pour opérer sa conviction, et il continua ses observations durant plus d'un mois. Après ces expériences, qui prouvèrent aux plus sceptiques que les sens étaient transportés à l'épigastre, au bout des doigts et des orteils et que le rapport s'établissait avec des substances métalliques, il fut aussi reconnu que l'on se rendait à volonté visible ou invisible à la malade : il s'agissait, pour obtenir ce dernier résultat, de tenir un chandelier à la main (fait que Petetin explique par une soustraction de fluide électrique). Cependant elle était avertie par une sorte de tact de la présence de celui qui tenait le flambeau.

Le docteur Prost présente à un pied de la malade un mouchoir plié et serré de plusieurs nœuds en lui demandant ce qu'il contient. Elle répond par signes que c'est une boule de cuivre... — Le docteur Coladon, de Genève, ayant lu les lettres plaisantes insérées dans les *Petites Affiches* de Lyon sur cette cataleptique, crut que le docteur Petetin, honteux d'être dupe, s'était retiré; ce dernier, pour le détromper, le conduisit près de la malade. Coladon, dans son scepticisme, souriait d'abord; mais les expériences commencent, la chaîne est fixée; la malade, dans ses réponses tantôt affirmatives, tantôt négatives, prouve qu'elle voit les objets les plus microscopiques.

M. Jacquier, administrateur des hôpitaux, veut qu'on allonge la chaîne de manière à la faire passer dans l'antichambre. On fait alors des questions à la dame, qui continue de répondre à tout, voit tout et décrit tout. Le docteur Coladon établit la chaîne aux orteils de la malade; celle-ci voit que l'objet présenté est un louis et qu'il perd quinze grains... — Il place adroitement sur l'épigastre un billet cacheté; elle voit que c'est une ordonnance, qu'il s'agit d'une once de quinquina, de deux gros de valériane, etc. Tous furent convaincus...; — « ils trouvèrent, poursuit Petetin, ces prodiges tant au-dessus de la raison et des lois de l'économie, que chez le Chevalier de Dolomieu l'impression fut si forte que sa santé en fut altérée au point de garder la chambre pendant un jour. » — Ce n'est pas tout encore, la malade,, dans une certaine posture, tournait comme un derviche avec une vitesse qui augmentait progressivement..., etc. Pendant qu'elle tournait ainsi, ses facultés intellectuelles acquéraient une grande activité. Elle annonçait d'avance ses accès, en disant : « Tout devient transpa-

rent, mes regards se portent à des distances incalculables... »

« Combien de fois, dit Petetin, ne nous a-t-elle pas signalé, sans la moindre erreur, les personnes qui jouaient au Mail et celles qui se promenaient sur les tapis de la Croix-Rousse. »

Le docteur Domenjon adressa, le 7 décembre 1807, à Petetin, quatre observations sur cette maladie : en voici le résumé. — Madame de Saint-P*** voit les objets cachés et les décrit... — Elle voit un jour qu'il tient une bouteille de vin de Condrieu (ce qu'il ignorait), elle nomme l'ami qui le lui a donné, indique sa demeure, avec mille autres circonstances; elle prouve qu'elle connaît les actions du docteur, dit où il a passé la nuit, l'accouchement qu'il a fait..., le sexe de l'enfant, etc. — Il avait conduit, pour être témoin de ses expériences, un sieur P..., négociant de Lyon, qui fut fort surpris. La malade annonça la venue du docteur Eynard, qui était encore loin, et on le vit entrer quelques instants après. (*Ibid.*, p. 170-200.)

Autre observation sur une jeune personne qui avait été traitée à Lausanne par Tissot : Petetin reconnaît les mêmes phénomènes extraordinaires et la guérit.

En continuant de citer, on voit une jeune personne de dix-sept ans, traitée à Lausanne par Tissot, laquelle présente des phénomènes non moins étranges. Elle sautait, comme un oiseau, du dossier de son lit sur des fauteuils, récitait des tirades de vers, chantait, et, s'il lui arrivait de faire un faux ton, se fâchait contre la chanteuse jusqu'à en avoir des convulsions..., elle roulait comme un tourbillon, entraînant avec elle les personnes qui lui plaisaient, sans les blesser. A la suite d'une course rapide elle restait en équilibre sur une

jambe; elle avait aussi des apparitions épouvantables... La médication de Tissot étant infructueuse, le docteur Petetin fut appelé, et reconnut encore une variété de ces étranges catalepsies... — Transport des sens à l'épigastre; elle voit l'heure que marque une montre; prédit ses accès, qui sont terribles. — On se réunissait pour faire la chaîne; celui qui était à l'extrémité obtenait des réponses comme celui qui la touchait immédiatement. La cire, la soie empêchaient cette communication. — La malade guérit. (*Ibid.*, p. 201-211.)

Autre observation sur mademoiselle B..., de la Bresse, et sur une jeune Marseillaise.

L'observation suivante concerne la demoiselle B..., de la Bresse. — Transport des sens à l'épigastre, catalepsie compliquée de somnambulisme. Les membres de celle-ci ne conservaient pas, comme chez les autres, l'attitude qu'on leur donnait... — Petetin lui présentait un barreau d'acier aimanté dont le pôle sud avait pour elle un fluide lumineux très-bienfaisant; elle voyait sortir du pôle nord une flamme très-vive qui lui causait des convulsions affreuses. — La machine électrique la soulageait et la mettait en catalepsie parfaite; elle prédit que ce moyen la guérirait. Petetin avoue que ses confrères furent très-surpris que l'électricité eût produit cet effet et qu'ils lui en demandèrent l'explication.

Cette malade guérit après des sueurs abondantes. — Entre autres phénomènes, Petetin ayant placé un doigt sur l'épigastre de celle-ci tandis qu'il lisait sans articuler une tirade de cinquante vers, quoiqu'elle n'eût qu'une mémoire très-ordinaire, elle les déclama de suite sans hésiter, sans faire une seule faute. (*Ibid.*,

p. 238-257.) Ceci doit suffire; on peut lire dans l'ouvrage du docteur Petetin ses autres observations non moins curieuses.

On ne parlera pas d'une jeune Marseillaise à laquelle il répugna de recommencer à Lyon le traitement qu'elle avait inutilement suivi à Montpellier. Encore ici transport des sens à l'épigastre...; prédictions qui s'accomplissent...; apparitions, etc. (*Ibid.*, p. 258-273.)

Le docteur Petetin mourut en 1808, et son ouvrage sur l'*Électricité animale* parut la même année. On pense bien que l'on y attacha peu d'importance, quoique l'auteur fût un savant distingué et un homme judicieux. Pour ceux qui le lurent, c'étaient autant de visions; il fallut donc, pour réhabiliter l'auteur et faire réfléchir à son œuvre, nombre d'observations ultérieures analogues. Mais, comme l'a dit le docteur Teste, il ne se passe guère d'années sans que l'Académie de médecine ait à s'occuper de questions semblables. Ceux qui auraient osé douter des phénomènes observés par Petetin et ses confrères à Lyon ne le peuvent plus après tant d'autres faits consignés dans les divers traités de pathologie. On remarque dans presque toutes les catalepsies ce qu'on n'avait jamais observé dans les affections de ce nom, c'est-à-dire les phénomènes que présentent les sujets magnétisés : les prévisions, les guérisons, les vues à distance, etc.; et ce que présentaient les possédés : apparitions, sauts périlleux, prédictions, dispositions à dire et faire certaines plaisanteries, et autres signes trop connus pour avoir besoin de les rappeler. (V. entre autres le docteur Teste, *Man. prat.*, c. V; et Bertrand, *Du magnét.*, p. 447.)

Observation de phénomènes semblables faite par le docteur Despine, médecin en chef des eaux d'Aix.

M. Despine, médecin en chef des eaux d'Aix, avait été, durant des mois entiers, témoin des phénomènes si singuliers du déplacement des sens, et M. Francœur, à qui il en avait fait part, s'abstint, dans la crainte d'être ridicule, de les communiquer à la *Société philomathique,* jusqu'à ce qu'il en eût trouvé de semblables dans les ouvrages de médecine.

D'après une première observation on indique que la malade voyait, entendait et odorait par les doigts et les orteils. La seconde observation, plus curieuse encore, fut faite sur mademoiselle A..., fille de M. R..., de Grenoble, homme éclairé, qui cachait cette maladie. — Ici la malade entend par la paume de la main, lit par l'extrémité de ses doigts, qu'elle agite avec rapidité au-dessus de chaque page, voit ainsi l'heure d'une montre sur le cadran, la monte, fait tourner les aiguilles au point voulu, écrit des lettres, les corrige, les copie avec la main droite, tandis qu'elle les lit avec le coude gauche. Un écran de carton épais interceptait tout rayon visuel. — Les mêmes phénomènes se reproduisaient à la plante des pieds, à l'épigastre et sur les diverses parties du corps où la malade semblait éprouver un sentiment de douleur par le simple toucher..., et pourtant elle rapportait ces impressions aux organes chargés de les transmettre. (V. Bertrand, *Du magnét.*, p. 457 et suiv.)

Autres observations par le docteur Delpit et par Dumas.

Le docteur Delpit a rapporté aussi dans un mémoire très-circonstancié deux maladies nerveuses, où l'une

des malades lisait les yeux fermés en promenant ses doigts sur les lettres dans l'obscurité la plus profonde, etc.

Le célèbre Dumas dit qu'une jeune demoiselle de l'Ardèche, venue à Montpellier pour consulter sur une affection hystérique accompagnée de catalepsie, présentait un phénomène étrange. « La sensibilité qu'elle éprouvait, dit-il, lui faisait rapporter à l'estomac les sensations de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, qui ne se produisaient plus dans les organes accoutumés, etc. » (*Ibid.*, p. 462-463.)

Mémoire de M. Guéritaut sur la maladie extraordinaire d'Adélaïde Lef.***

Dans un mémoire de M. Guéritaut, lu à la *Société des sciences physiques* d'Orléans, par M. de La Tour, son secrétaire, et fils du médecin de la malade qui en fait le sujet, on voit encore un exemple curieux de somnambulisme.

La maladie d'Adélaïde Lef*** avait commencé en 1804; en février 1805, elle perdit l'usage de ses jambes et les convulsions qui survinrent déterminèrent la paralysie complète des extrémités. Les sens de l'ouïe et de l'odorat, d'autre part, acquirent une très-grande susceptibilité... — La moindre contrariété lui donnait la puissance de s'élancer d'un bond hors du lit et de parcourir un espace plus ou moins grand pour retomber ensuite épuisée. L'intelligence était entière. D'ordinaire elle ne pouvait remuer les doigts, mais dans ses accès elle enlevait les fardeaux les plus lourds, elle se roulait sur elle-même comme un cylindre, enlaçait et tordait ses membres, imitait les cris de plusieurs animaux, gravissait avec agilité les plus grandes hauteurs, récitait des passages de poésie qu'elle n'a-

vait jamais confiés à la mémoire, etc., le tout suivi d'un oubli complet. — Elle était affligée successivement, ou tout ensemble, de surdité, d'aphonie, de cécité. A l'arrivée des accès, tantôt son front touchait ses pieds, tantôt, renversée en arrière, son front se joignait aux talons; elle sautait et pirouettait sur elle-même avec une telle rapidité qu'elle tombait ensuite anéantie. L'exercice de la pensée restait libre durant ses accès. — Le resserrement de l'œsophage l'a empêchée quelquefois pendant deux jours entiers de prendre de la nourriture.

Au printemps de 1807, lui touchait-on la joue, elle devinait celui qui l'avait touchée; faisait des sauts de six à sept pieds de haut, exécutait sans difficulté, et à l'instant qu'on lui en faisait le défi, divers tissus, tels que futaine, casimir, etc. Elle fit entre autres un ouvrage en paille que l'on a conservé, dont elle ne peut concevoir aujourd'hui l'exécution. Même dextérité pour tous les travaux de son sexe.

A la suite d'un flux hémorrhoïdal tout cessa; mais, dans les commencements de 1808, la maladie reparut plus intéressante et encore plus bizarre. La vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, furent départis à l'organe épigastrique... — Le 25 mars, pendant un accès de manie, on l'amena chez M. Guéritaut, pharmacien de la ville de Mer (Loir-et-Cher); en entrant, mademoiselle Lef***, selon sa coutume, demande « chez qui elle est, ce qu'il est?... » La réponse étant évasive, elle dit « qu'on la trompe, mais qu'elle le saura bientôt, qu'elle a là (en montrant son estomac) *une petite affaire* qui parle, qu'elle va consulter... » En même temps elle courbe son corps, applique son visage sur l'épigastre et répond elle-même à toutes les questions qu'elle avait faites; puis tout va causer la surprise, car elle ira jus-

qu'à dire ce qui se passe dans une maison voisine, et à prédire tout ce qui doit lui arriver jusqu'au temps de l'Assomption 1809, terme qu'elle fixe pour sa guérison.— Comme plusieurs possédés, elle entend parler dans son estomac, y éprouve de vives douleurs, pleure, se fâche contre cet organe, le frappe fortement, le supplie de *se taire*, de *ne plus parler*... — Après avoir fait un geste qui caractérisait une grande exaltation, elle commença ses prédictions, qu'elle répéta cinq à six fois par jour depuis le 25 mars jusqu'au 29 inclusivement [1], et dont voici le sommaire. — (On sait que ceux qui croient avoir un interlocuteur dans l'estomac ne parlent d'eux-mêmes qu'à la troisième personne.)

« Le 30 mars, disait cet interlocuteur, tu cesseras de rendre du sang et tu ne m'entendras plus parler; le 4 avril, tu ne boiras plus de thé ni autre liqueur... La veille de Pâques, tu dormiras; le 17 avril, jour de Pâques, si on ne veille pas bien sur toi, tu courras de grands dangers et pourras succomber; après dix heures, ils seront passés... — Il faudra faire dire une messe dans la semaine...; d'autres messes plus tard, etc. La veille du 1er mai, ta folie se passera. Alors on commencera une neuvaine; et tu pourras prendre des bains de mer et pas d'autres... sinon tu auras vingt fureurs, et à la vingt et unième tu mourras ou ne guériras jamais. La folie te prendra le 1er septembre et te quittera à la Fête-Dieu (*sic*). Sans y manquer, bains à la mi-mai... Malheur si on ne te fait pas ce que j'indique... — Ce qui parle dans ton estomac dépend du pylore; le sang

1. « Tout ce qu'on raconte ici, dit Bertrand (*Du somnamb.*, p. 138), ressemble beaucoup à ce que les anciens ont raconté des pythonisses. »

que tu rends vient du séjour de l'épingle (elle en avalait de temps en temps). Le jour de Pâques tu chercheras à te poignarder; si cela arrive, tu languiras longtemps... Tu dormiras quatre heures la veille de Pâques: si on t'éveille, le réveil sera furieux... Le lendemain de Quasimodo tu craindras moins le bruit des cloches... Bains de mer; les acides ne te conviennent pas, etc. Le 16 mai, tu seras transportable; le 17, ce serait plus difficilement... Si d'ici à ce temps il mourait quelqu'un de ta famille, tu ne guérirais jamais, à moins que tu ne fusses hors du pays... Beaucoup de difficultés à surmonter dans le voyage... etc., etc. » Telles furent à peu près (mais fort abrégées et fort tronquées ici [1]) les prédictions des 25, 26, 27, 28 et 29 mars. — Le 30, jour indiqué, l'estomac ne rend plus de sang, ce qui y parlait s'est tu et pour toujours.

On attendait avec anxiété le jour de Pâques; la veille avant le coucher du soleil, la malade parut fort agitée, et dormit, contre l'ordinaire; puisqu'à l'état comateux succédaient ordinairement des agitations qui avaient obligé de revêtir les murs de matelas.

Le 17 avril au matin, jour de Pâques, la malade fut gaie; comme ce jour pouvait lui être funeste, sa famille et beaucoup de gens distingués des environs étaient accourus. Son calme et sa gaieté continuaient; mais bientôt survinrent des maux affreux d'estomac; sa figure exprima des souffrances inouïes; elle faisait des contorsions horribles. Après une heure d'angoisses pour ses parents, elle recouvre enfin toutes ses forces, écarte ses vêtements, et se donne avec ses poings fer-

1. Le lecteur voit que l'on n'a fait que simplement indiquer ici les principales idées de ce singulier colloque. Les points dont on nous reproche peut-être d'abuser montrent que l'on omet de longues phrases.

més trois coups vigoureux dans l'estomac; puis survient une faiblesse qui simule la mort, enfin la malade revient à la vie. — Le lendemain de *Quasimodo*, elle peut entendre le son des cloches; les accès sont moins fréquents, amélioration marquée. On la conduit aux bains de mer. Ce qu'elle a prédit se réalise : mouvements convulsifs et catalepsie en arrivant au Havre; mais on attendait en vain, selon sa prédiction, le signal qui fixait à jamais la fin de la folie. — Bref, à la fin du quatorzième bain, elle poussa un cri perçant suivi de convulsions, auxquelles succéda un grand affaissement, et les accidents auxquels elle était sujette durant quatre ans ne se reproduisirent plus. « Tout à fait guérie, rapporte le mémoire, elle jouit aujourd'hui de la meilleure santé, et sait assurer le bonheur de tous ceux qui l'entourent par les charmes puissants du cœur et de l'esprit. » (V. Bertrand, *Du Somnamb.*, p. 128 et suiv., et Deleuze, *Hist. crit. du magnét.*, p. 273 et suiv.)

Autre observation sur madame Schmitz, rapportée par le docteur Charpignon, d'après le docteur Despine.

Le docteur Charpignon dit que ces sortes de maladies sont assez communes, et approchent beaucoup du somnambulisme magnétique. Il rapporte l'affection de madame Schmitz d'après le docteur Despine, qui avait reçu, en décembre 1838, une lettre du père de la malade. — Comme ce sont toujours les mêmes merveilles, nous abrégerons beaucoup.

Le docteur Julliard, ne voulant pas y croire, refusait d'en être témoin; un jour il s'y décide, quoiqu'à regret. — C'était la nuit; tout était dans une profonde obscurité; madame Schmitz se lève, déploie

sur le plancher une feuille de papier écrite par M. Julliard, met ses deux pieds dessus et lit à haute voix le contenu. Pourtant le docteur doute encore, il suppose qu'elle a pu lire à l'aide du phosphore. Dans la nuit du 22, MM. Julliard et Chaponnière répétèrent l'expérience et obtinrent les mêmes résultats. Une autre fois à minuit, M. Julliard et les docteurs Coindet et Maunoir veulent s'assurer si la malade entend par la paume de la main et par la plante des pieds; ils commencent leurs essais, et tous furent parfaitement convaincus. — Une autre nuit, madame Schmitz envoie son père chercher MM. Faidy et Martin, qui habitaient la même maison. Comme il était minuit, son père lui objecte qu'ils dorment. — « Faidy est couché, répond la malade, mais M. Martin dessine des petits amours dans un nuage. Va les chercher; je veux leur montrer les phénomènes de ma triste maladie. » — Il s'y décide, et trouve M. Martin qui dessinait de petits amours, etc. Une autre fois elle lut un billet plié en quatre placé sur son ventre, etc., etc. (V. Charpignon, *Physiol. du magnét.*, p. 113 et suiv.)

Maladie de madame Comet observée par le docteur Comet et autres médecins.

On n'a pas oublié les phénomènes extraordinaires produits sans magnétisation chez la dame Comet, attestés aussi par des médecins étrangers au magnétisme et que le docteur Comet a exposés en 1860 dans un ouvrage périodique (*La vérité aux médecins*). Les faits ont été observés pendant plus de seize ans par ce dernier, « qui, pour les publier, a attendu que le temps eût calmé son émotion; ses larmes, dit-il, auraient effacé ces lignes. Il a voulu faire un livre tout de vérité. Ce

qu'il va dire semblera ridicule... Ce n'est pas sans les avoir vérifiés (ces faits), devant un grand nombre de témoins, qu'il s'est décidé à les communiquer... Il y a des sarcasmes à endurer; mais avant ses convictions, lui-même était trop peu endurant pour exiger que l'on soit bienveillant à son égard. Il écrit quatre ans après la mort de sa femme. On ne l'accusera pas, à son âge, dans sa retraite, poursuit-il, d'enthousiasme irréfléchi ou d'intérêt personnel. »

Cette relation si candide, faite par un mari désolé de la perte de sa femme, et si frappé par les communications d'outre-vie de sa chère malade, ne pourra rencontrer de sceptiques raisonnables, et confirmerait, s'il en était besoin, tout ce qui vient d'être dit.

Madame Comet lisait les yeux fermés, devinait les pensées, voyait les objets cachés, prédisait non-seulement ce qui concernait sa maladie et sa mort, mais des événements relatifs à sa famille et à des étrangers. Elle voyait ce qui se passait dans les diverses parties de la maison, qui est très-vaste, dans les lieux éloignés, hors de France, outre-mer; prédisait aussi ce qui était relatif aux affaires publiques, et les événements les plus improbables qui se sont déjà accomplis ou continuent de s'accomplir. — On ne peut entrer ici dans tant de curieux détails; mais un ou deux faits suffiront pour en donner une idée.

Le 30 août 1849 était un jour de crise; elles n'arrivaient plus alors que le 15 et le 30 du mois. Tout à coup le visage de madame Comet est inondé de pleurs, elle suffoque. Que voit-elle? — M. Sed***, son beau-frère, est à Londres, il vient de tomber mort sur l'escalier. — « Il est mort, disait-elle, tout ce qu'on lui

fait, ne sert à rien. » — L'épouse de M. Sed*** était alors à Nantes auprès d'une de ses filles. Plusieurs jours se passent sans nouvelles. Madame Comet avait tout oublié. — On reçut enfin une lettre datée de Nantes écrite par madame Sed***; elle se disait forcée de partir, parce que son mari était malade; mais en arrivant, elle trouva ce dernier mort de la rupture d'un anévrysme et déjà inhumé; il paraît même que madame Comet avait vu l'événement s'accomplir vingt-quatre heures avant qu'il se réalisât.

« Je sais, dit M. Comet, qu'il n'est pas facile de croire à de tels prodiges; cependant il faut bien que je les raconte puisqu'ils sont vrais. »

Le 30 décembre 1853, madame Comet voit sa petite-nièce malade, assistée de deux médecins; mais elle juge mieux que ceux-ci sa maladie; elle indique les remèdes, et l'enfant, dont l'état était désespéré, guérit.

Elle voyait, lors de l'invasion du choléra, les personnes qui en seraient atteintes et se réjouissait de savoir que sa famille n'en serait pas victime. On en a dit assez. — Que pensait M. Comet?

M. Comet, dans ces singuliers phénomènes, ne peut croire comme ses confrères qu'ils soient dus au développement des facultés physiologiques du système nerveux; mais il les rapporte aux inspirations de l'âme, et déplore les croyances des siècles qui les attribuaient à la sorcellerie, aux possessions; il s'étonne que ces préjugés superstitieux soient encore le partage de quelques théologiens.

Il ne sagit pas encore ici de discuter cette question. Cependant, madame Comet présentait, en effet, plusieurs des signes que les rituels considéraient comme signes de possession, et elle avait eu durant onze mois,

jusqu'à l'époque où son état se fut modifié, des visions horribles qui l'effrayaient.

On pourrait d'abord demander à M. Comet comment l'âme de madame Comet pouvait faire tant de prodiges et tant de bévues? Elle qui voyait, d'après les observations, jusqu'à un *scrupule*, la dose d'opium nécessaire à son état, qui souffrait pour le plus ou le moins, qui prédisait si bien les événements, qui voyait tout enfin, comme âme dégagée, sans être à la remorque d'un magnétiseur, elle croyait pourtant, quand elle entendait les airs d'un instrument de musique, assister à un bal, exécutait la pantomime des danseurs, semblait en accepter les invitations, etc. « Elle faisait, dit M. Comet, les politesses d'usage, et quand la musique cessait, allait se reposer, comme si elle eût été fatiguée; elle paraissait accepter les rafraîchissements, croyait monter en voiture, la sentait rouler, en éprouvait les cahots; croyait rentrer chez elle, se déshabiller, ranger ses bijoux, faisait le simulacre de se coucher, etc. » — On demande à M. Comet comment il se fait que cette âme douée par la catalepsie de tant de clairvoyance et d'une intelligence en quelque sorte divine, se trompe aussi lourdement et surtout ne se livre qu'à des préoccupations toutes matérielles et souvent très-frivoles?

Les anciens médecins et les théologiens, selon M. Comet, n'ont pas su reconnaître cet état. — 1° On répondra que la catalepsie ordinaire, avant la découverte du mesmérisme, n'a jamais présenté ce côté merveilleux; 2° les possédés différaient eux-mêmes en plusieurs points des personnes atteintes aujourd'hui de cette sorte de catalepsie. Ce qu'elle présente d'extraordinaire vient sans nul doute de la même cause qui produit les prodiges magnétiques. On essayera

plus loin de la découvrir, mais en attendant on veut bien n'y voir qu'un état psychologique, ou l'action de l'âme[1].

Maladie d'une jeune personne crue ensorcelée et possédée, devenue somnambule par l'emploi du magnétisme.

La *Bibliothèque du magnétisme animal* (XVIe cahier) cite, non pas une catalepsie naturelle, — il est vrai, — mais un fait de somnambulisme magnétique dont le sujet ressemblerait beaucoup aux possédés. — Une jeune fille de douze ans avait des convulsions si fortes et faisait de telles folies que le peuple la croyait possédée. MM. Fournier et Dubreuil l'ayant magnétisée la firent tomber en somnambulisme; alors elle prédisait ses accès, indiquait les remèdes, etc. — Mais il y avait, en outre, d'autres symptômes que les magnétiseurs ont qualifiés d'*imaginaires*. Ayant pris près du curé sur cette malade divers renseignements, il leur répondit qu'ayant eu celle-ci chez lui quelques jours, il avait reconnu plusieurs faits de sorcellerie, tels que bruits de chaînes, meubles brisés ou renversés, assiettes qui se cassaient, chapelets qui se nouaient à ne pouvoir se démêler, etc. — Le maître chez qui elle avait demeuré en qualité de bergère, prétendait que ses vaches, ses veaux, son chien et son chat s'étaient trouvés pelés quelques jours après que la bergère eut été atteinte de son mal, survenu à la suite des menaces que lui fit un mendiant à qui elle avait refusé

1. Il ne s'agit pas encore ici d'examiner cette question : ces maladies singulières ne ressemblent pas en tout point aux possessions; elles peuvent cependant avoir la même source. Mais les explications psychologiques de M. Comet sont trop peu rationnelles pour oser les préférer à ce qu'il appelle les préjugés superstitieux des théologiens.

l'aumône. Ces faits matériels, que l'on observait souvent dans les obsessions, font d'ordinaire défaut dans les catalepsies. Si les magnétiseurs en font peu de cas parce qu'ils contrarient leur système, ils ne sont pas moins avérés que les faits qu'ils avouent et rendent fort difficile l'admission de leurs explications; en en attendant de nouvelles; il faut se borner à constater les faits. (V. Bertrand, *Du somnamb.*, p. 358 et suiv.)

On va terminer cet exposé en France, par le suivant:

Maladie non moins étrange d'Élisa Durand, à la suite d'un sommeil de cinquante-six heures.

Elisa Durand, fille d'un cultivateur de Saint-Cloud, s'éveille après un sommeil de cinquante-six heures à une vie bien étrange. — Active et gaie comme on l'est d'ordinaire à quinze ans, elle reste tout le jour immobile sur sa chaise, ne répond que par monosyllabes; le soir elle devient cataleptique : — rigidité dans les membres, fixité dans le regard; ses facultés et ses sens acquièrent une portée et une sensibilité qui dépassent les limites de la nature. Don de seconde vue et de seconde ouïe, c'est-à-dire outre la perception des sons tout près d'elle, elle perçoit les paroles proférées dans les lieux plus ou moins éloignés vers lesquels elle concentre son attention. Chaque objet lui offre une double image; elle voit distinctement la forme extérieure et la représentation intérieure, c'est-à-dire l'ensemble des propriétés que possède un objet et l'usage auquel il est destiné. Dans une quantité de plantes et d'échantillons de minéraux et de métaux, elle signale des vertus latentes, inexplorées, qui rappellent les opinions des anciens alchimistes; des expériences ont confirmé la

vérité de ses révélations. Mise en contact des mains avec une personne, elle la voit telle qu'elle est et telle qu'elle a été; les ravages du temps, de la maladie, la perte d'un membre, n'ont rien détruit pour elle, malgré les modifications résultant de l'action vitale. La forme corporelle est intégralement reproduite par le fluide nerveux. Ce second homme subsiste toujours, résiste à la destruction et se reconnaît après la mort dans un monde moins matériel. Elle voit dans les tombeaux les dépouilles qu'on leur a confiées; elles conservent toutes les formes qui ont disparu pour nous. Cette vue lui cause des crises nerveuses qu'elle éprouve aussi quand elle approche des lieux où existent, à quelque profondeur que ce soit, de l'eau, des métaux. Le soleil, les astres, exercent sur elle des influences particulières... La création, éclairée pour elle d'une manière nouvelle, lui cause une admiration perpétuelle; quoique illettrée, elle trouve des comparaisons et des images pour exprimer son enthousiasme. — Comme cette surexcitation la fait dépérir; les médecins l'ont fait conduire à Paris pour réclamer les secours de la science et pour soumettre ces phénomènes aux savants. (V. journal *le Pays*, février 1852, et autres journaux.)

CHAPITRE II

Les mêmes maladies ont été observées en Allemagne, en Pologne, etc.; relation présentée par M. le baron de Strombeck à la Société royale des sciences de Gœttingue, sur mademoiselle Julie *. — Frédérica Hauffe, ou la voyante de Prevorst; réflexions. — Autre cas analogue au précédent, quoique moins frappant. — Étrange catalepsie observée à Wilna par les docteurs Frank, Sniadecki, Niszkowski et autres médecins. — Faits de seconde vue : M. Zschokke; mademoiselle W..., état permanent de lucidité. — Divers faits de somnambulisme dit essentiel.**

---

*Les mêmes maladies ont été observées en Allemagne, en Pologne, etc.; relation présentée par M. le baron de Strombeck à la Société royale des sciences de Gœttingue, sur mademoiselle Julie ***.*

Si, quittant la France, nous passons chez nos voisins, nous citerons en Allemagne la relation publiée en 1813 par M. le baron de Strombeck; elle est accompagnée des observations de trois médecins, témoins oculaires. Toute confiance est due à cet ouvrage très-circonstancié et fort curieux.

Le sujet est une demoiselle Julie ***, âgée de dix-neuf ans; on éprouve un certain embarras pour être court, car ilfaudrait suivre la maladie depuis son commencement jusqu'à sa fin.

Ce sont d'abord, dans l'été de 1811, des accès convulsifs qui lui faisaient pousser des cris affreux et la contraignaient de s'arracher les cheveux. Ce qui fut suivi en juin et juillet 1812 de quatre états différents présentant chacun des phénomènes particuliers.

Premier état : sommeil les yeux fermés, durant lequel la malade, en parlant de sujets sérieux, s'exprime en vers ïambiques ; pour les événements ordinaires elle parle en prose. Croyant s'entretenir avec quelqu'un, elle se taisait pendant le temps de la réponse supposée ; elle avait aussi des apparitions, etc.

Dans le deuxième état, elle semblait éveillée entièrement, mais occupée d'une idée fixe.

Dans le troisième état : exaltation ; elle jouit de toute sa raison et se livre à ses occupations ordinaires en montrant des talents qu'elle n'avait pas à l'état normal. Ce troisième état, comme le suivant, présentait des anomalies extraordinaires dans le souvenir des faits.

Dans le quatrième état, comme dans les trois autres, elle ne se rappelait que ce qui s'était passé dans le semblable, chaque état faisant pour elle une vie à part, etc. — Ces divers états continuèrent jusqu'à la fin de l'année ; il lui survint alors des évanouissements fréquents. Une des personnes présentes (1813) s'étant écriée anxieusement : « Quand tout cela finira-t-il ? » la malade dit en déclamant qu'on vient de lui découvrir de quelle manière elle serait guérie, mais qu'elle ne pourra l'indiquer avec certitude que le lendemain. Cependant, commençant déjà quelques révélations, elle dit qu'on voudra lui donner du musc, mais que ce serait sa mort. Elle prédit pendant son sommeil ce qu'elle fera, ce qui lui arrivera, ce qu'il faudra lui faire... « Une voix intérieure me parle dans mon sein, dit-elle, et me dit tout. » — Dois-je écrire tout ce que vous dites? lui demanda un jour M. de Strombeck. — « Tu l'as déjà écrit..., il est dans le secrétaire de ton épouse ;... il contient deux alinéa ; le premier de seize lignes et demie, le second de quinze et demie. » — Je

comptai les lignes, dit M. de Strombeck, et voyant qu'elle avait dit la vérité, je fus saisi d'un frisson comme si j'avais vu un spectre. — D'où savez-vous tout cela? ajouta-t-il. — « Une voix intérieure me le dit là » (en montrant son estomac).

Le vendredi matin, 8 janvier, elle dit en dormant : « Si je ne peux me lever à neuf heures, depuis cette heure jusqu'à onze, j'aurai des crampes et des convulsions effrayantes, et depuis onze heures jusqu'à la demie, je serai comme une furieuse, je battrai, je mordrai, j'égratignerai; à onze heures et demie précises, mais pas avant, il faudra me donner un verre de vin rouge sucré... » — A l'instant où la montre de M. de Strombeck marquait onze heures, elle criait, elle mordait et frappait; il était difficile de la garantir elle-même de ses coups et de les éviter; elle tomba épuisée deux minutes avant onze heures et demie et s'écria : « Dieu soit loué! je n'ai plus que 120 secondes à souffrir. » — Elle n'avait jamais compté par secondes; la seconde minute écoulée, elle redevint très-tranquille, prit le vin, en disant : « Tout est passé; à une heure j'irai me promener. — Elle se promena, en effet, jusqu'à deux heures et dîna de bon appétit.

La clairvoyance de cette malade est établie par des témoignages irrécusables; le docteur Marcard dit qu'elle a indiqué à la minute l'heure que marquait la montre du docteur Schmidt, laquelle ne se trouvait d'accord avec aucune des montres qui étaient dans dans la chambre. — Elle indique que le docteur Marcard a de l'argent sur lui, désigne la couleur de la bourse et sa forme. — Le docteur Schmidt déclare qu'elle aperçut qu'une montre bien cachée dans sa main marquait 3 heures 29 minutes, et qu'elle ne se trompa pas d'une seconde. — Elle vit à l'étage supérieur, sur

le bureau de M. de Strombeck, une épreuve de son imprimeur; il ne savait pas qu'on l'eût apportée.

A quoi servirait de citer davantage dans cette longue et curieuse relation? Ce sont toujours les mêmes faits extraordinaires; rien n'était caché pour cette malade dans la maison : elle vit madame Helmke dans une pièce éloignée, prendre une poudre calmante, elle voyait jusqu'au déplacement des meubles. (V. Strombeck, *Hist. de la guérison d'une jeune personne par le magnét. anim.*, trad. franç., Paris, 1814.)

Frédérica Hauffe, ou la voyante de Prevorst; réflexions.

La voyante de Prevorst, dont on a déjà parlé, vient se placer dans cette liste. Non-seulement elle présente à peu près les mêmes phénomènes cataleptiques que ceux que l'on vient d'exposer, mais des faits matériels les accompagnent et sont perçus par tout le monde. Il serait fort curieux d'entrer dans quelques détails, et de comparer ce qui se passe ici avec tant de choses dites ailleurs.

Frédérica n'ayant jamais été magnétisée éprouvait tout ce qu'on a signalé chez les extatiques magnétiques; dès son enfance elle avait des visions, des apparitions, trouvait des métaux et des sources avec la baguette. Son état de voyante se manifesta de plus en plus, elle entendait les sons très-lointains, avait des rêves prophétiques, et voyait dans les cimetières et dans les vieux châteaux en ruines errer des ombres. Ce fut à la suite d'un rêve horrible qu'elle eut le 13 février 1822 que l'état d'extase se déclara, et que sa vie magnétique, qui dura sept ans, se développa complétement et d'une manière plus extraordinaire que tout ce que l'on a précédemment rapporté.

On a déjà parlé des longues observations qui furent faites alors par des hommes aussi véridiques que capables. C'est dire qu'il serait difficile de rien nier dans le court exposé qui va suivre. — On est surpris de voir madame Hauffe trouver dans les végétaux, les métaux, les pierres précieuses, ces vertus secrètes que l'antiquité païenne leur attribuait, avec Pline, Dioscoride, Avicenne, etc., et les philosophes du seizième siècle; vertus révélées aussi à M. Cahagnet et autres par les esprits qu'ils évoquent. — Le sabot d'un éléphant la rendait épileptique; du sable placé sur l'épigastre lui causait la catalepsie; le diamant dilatait sa pupille, et la lumière lunaire la plongeait dans la mélancolie; si l'on attachait à une longue ficelle des minéraux dans une pièce éloignée de celle qu'elle habitait, en lui en faisant tenir l'extrémité, elle leur attribuait les vertus occultes que les dieux avaient révélées autrefois aux Gentils. — On a dit que l'on était *surpris;* il n'y aurait pas lieu de l'être si l'on pensait que ces mêmes révélations, faites à certains lucides magnétiques, lesquelles sont toutes à peu près la reproduction des erreurs du paganisme, sont connues d'eux par l'histoire; mais ni ceux-ci ni madame Hauffe n'en ont jamais entendu parler.

La musique faisait exprimer celle-ci en rhythme. Prenait-elle un bain, l'eau la repoussait avec force, comme cela avait lieu dans le bain des sorcières. En regardant l'œil droit d'une personne, elle lisait ses plus secrètes pensées; l'œil gauche lui en révélait les organes malades. Elle prescrivait alors des remèdes; c'étaient des amulettes, des talismans, de vaines observances qui guérissaient. — Écrivait-on des nouvelles que l'on plaçait sur son épigastre; elle ne les lisait pas, mais devenait joyeuse ou triste, selon

qu'elles étaient bonnes ou mauvaises. Voyait-elle dans ses rêves quelqu'un dans le cercueil; on était presque sûr qu'il mourrait au plus tard dans six semaines. Elle parlait un langage qu'elle disait être celui que parlait Jacob. En effet, les savants ont remarqué une analogie frappante avec l'hébreu ou autres dialectes sémitiques. Elle prétendait que son âme pouvait quitter son corps et parcourir les sphères.

Les esprits apparaissaient à Frédérica à toute heure sous une forme nuageuse; elle les décrivait et prétendait qu'ils devenaient visibles à l'œil spirituel par l'intermédiaire du fluide nerveux, lequel après la mort sert d'enveloppe à l'âme et l'unit au corps pendant la vie; quand l'âme quitte le cerveau pour se fixer dans l'épigastre, le fluide nerveux devient objectif. Les docteurs Kerner et Eschenmayer et de nombreux témoins croyaient à ces spectres, car avant que Frédérica les vît, ils étaient, comme on l'a vu déjà, avertis de leur arrivée par des bruits caractéristiques, par des coups frappés, des vibrations de verre et de cloche, par des piétinements redoublés; les objets se déplaçaient, les chandeliers se mouvaient, les assiettes s'entre-choquaient, des livres s'ouvraient, une petite table était lancée par un agent invisible d'une chambre dans une autre, etc., etc.

Toutes ces choses, assurent les témoins, ne peuvent venir de la somnambule, mais d'un agent mystérieux. Les esprits d'ailleurs révélaient à Frédérica des faits qu'elle n'aurait pu connaître : elle faisait le portrait de gens qu'elle n'avait jamais vus, révélait des événements accomplis à de grandes distances, etc. Ces bruits étranges se faisaient entendre dans toute la maison; quelquefois les apparitions étaient perçues par les assistants. Un garde forestier, voltairien et sceptique,

se livra à de longues investigations sur une de ces apparitions prenant la forme d'un petit vieillard ridé portant capuchon, lequel disait avoir été meurtrier. — Le magistrat Pfaffen, dont on a parlé, fut forcé de croire aux esprits quand, deux ans après la mort de Frédérica, devenu acquéreur de l'un des lieux hantés par les esprits, il vit disparaître à travers les murailles une femme affublée d'une robe blanche teinte de sang, et portant un enfant entre ses bras.

On a attribué tous ces phénomènes à l'agent magnétique; la *Revue britannique* a dit qu'ils appartiennent à la psychologie et à la physiologie, etc. D'autres les attribueront à l'âme humaine, d'autres à des hallucinations, sans plus de raison... Quoi qu'il en soit, madame Hauffe, par un singulier privilége de la nature et sans magnétiseur, était aussi clairvoyante que les lucides des magnétiseurs spiritualistes.

Le docteur Kerner était-il un imposteur ou un homme incapable d'observer, dénué de l'esprit de critique, un enthousiaste, un halluciné peut-être, et dès lors ne devant inspirer nulle confiance? D'après deux revues qui ne sauraient être suspectes, on a dit au tome IV de cet ouvrage (p. 598 et suiv.), que tout le monde s'incline devant cette belle renommée..., que Kerner est une des gloires de l'Allemagne. Il est d'ailleurs loin d'avoir été seul témoin de ces faits; mais il n'ignore pas que son siècle pousse l'aveuglement (cette expression est fort modérée) jusqu'à nier en pareils cas ce que l'on voit et ce que l'on touche. Aussi ce savant et loyal médecin s'écrie : « J'oubliais que tout ceci n'est qu'illusion, raillerie, mensonge; que Frédérica n'est qu'une aventurière et que je ne suis qu'un imposteur. » Il ajoute « qu'il l'a cependant visitée plus de trois mille fois; cloué à son chevet,

elle a passé sous ses yeux les dernières années de sa malheureuse existence; elle est morte dans ses bras; il a connu tous ses parents, tous ses amis, toutes ses relations; peu importe, dit-il, on va crier à l'imposture. »

Quelles objections feront nos savants? — Ces faits merveilleux semblent constants, diront-ils. Autrefois on les aurait crus tels qu'on les racontait; mais nous portons aujourd'hui plus loin l'esprit de critique, et les sciences physiologiques et psychologiques ont beaucoup gagné. Nul ne peut douter enfin qu'il n'existe des contagions d'hallucination, etc.

« Quelle physiologie, quelle psychologie, répondent des gens pourtant sensés, pourraient expliquer de pareils phénomènes? — Une *hallucination,* oh! la belle découverte! elle s'empare ici non-seulement de la malade, de ses médecins, de tous ceux qui la visitent, mais encore des êtres qui manquent des dispositions *hallucinantes;* car les petits enfants et même les bestiaux entraient dans des agitations extraordinaires autour de la malade. Les meubles étaient eux-mêmes hallucinés; ils étaient transportés, s'échappaient des mains ou étaient enlevés; dans cette frénésie qui atteignait les êtres animés et inanimés, l'enduit même des murs tombait sans qu'on le touchât. Nos prétendus sages, dans leur fureur de vouloir tout matérialiser, semblent quelquefois être devenus fous. L'avenir pourra-t-il jamais les réhabiliter? »

Autre cas analogue au précédent, quoique moins frappant.

M. le docteur Roth a emprunté à un journal allemand la relation d'une maladie accompagnée également de phénomènes assez extraordinaires.

Vers le milieu de janvier 1832, dit le docteur Plath (V. Hecker's *Annalen*, 1834), on entendit dans le voisinage d'une jeune malade, à différents intervalles, une sorte de grattement que l'on attribuait au frottement des pieds de la malade sur la couverture. On dut rejeter cette cause et l'illusion d'acoustique, car le lit ayant été défait et la malade placée dans une chaise, le grattement continua, mais comme sur le bois de la chaise; il en fut de même quand on l'eut changée de lit et de chambre. Ces bruits, qui avaient commencé vers le milieu de janvier, augmentèrent de violence, puis diminuèrent et cessèrent dans la seconde quinzaine de mars. Il suffisait de frapper sur un corps dur pour que l'agent qui causait ces bruits répondît aussitôt; mais il choisissait ses auditeurs, car avec quelques-uns il gardait le silence. Plus tard, pour provoquer ces bruits, il suffisait d'en parler et de fixer le nombre des coups. — Faisait-on de la musique vocale ou instrumentale, il faisait sa partie en marquant la mesure. Ces bruits, qui imitaient celui de la pluie, de la goutte d'eau qui tombe, de la scie, etc., d'où venaient-ils? On l'ignorait; la malade en était vivement préoccupée, et on lui entendit une fois dire que « sans doute on travaillait à son cercueil. » — Vers la fin de février 1832, les spasmes de la malade étant encore dans toute leur intensité, les bruits cessèrent; on n'entendit plus que le grattement contre le bois de lit. On fit différentes expériences que l'on ne peut citer ici. Le bruit augmentait quand on dirigeait les doigts à quelque distance vers l'épigastre. Si la main était couverte de soie, le bruit cessait. — Nul doute ici que l'agent n'ait voulu faire croire à une cause électrique. — La malade avait parfois la seconde vue. Dans un spasme, s'étant écriée avec anxiété :

« *Bernard, Bernard, ne tombe pas!* » peu de temps après, celui-ci revint la figure tout en sang. — Lorsque la malade se croyait seule, on l'a vue, au milieu de ses spasmes, se dresser et sauter avec agilité sur un ciel de lit assez élevé.

Ne pouvant donner qu'une analyse tronquée de ces phénomènes, rapportés plus longuement par M. de Mirville dans son deuxième *Mémoire* (pages 202 et suiv.), nous dirons que la malade guérit, et que l'on attribua ces bruits à la ventriloquie. — On ne dit pas si la jeune ventriloque a continué en bonne santé d'exercer son talent de ventriloquie; elle aurait dû le faire avec plus de succès que dans l'intensité de ses spasmes.

On ne fera pas observer au lecteur que l'explication du docteur Plath n'explique rien. Les bruits étaient plus forts vers le soir; ils répondaient à un appel, ils choisissaient leurs auditeurs, tout cela dans la violence des spasmes; ils imitaient merveilleusement divers bruits assez difficiles à imiter. Le docteur lui-même est convaincu qu'ils ne proviennent ni des articulations des pieds, ni des mains, ni de la bouche : singulier ventriloquisme vraiment; il était rhythmé et accompagné de la seconde vue... — Il faut avouer que la critique a fait d'immenses progrès; il est fâcheux qu'elle n'ait rien élucidé.

Étrange catalepsie observée à Wilna par les docteurs Frank, Sniadecki, Niszkowski et autres médecins.

Nous terminerons ces échantillons par quelques lignes extraites d'une observation de catalepsie faite à Wilna par le docteur Joseph Frank sur Louise Baerkmann; elle est relatée dans le troisième volume de

Pathologie médicale[1]. Frank cite les causes présumées de cette maladie aussi singulière que douloureuse; il indique les jour et heure des accès, le traitement, etc., Cette relation, qui a toute l'authenticité désirable, viendrait confirmer encore les précédentes, s'il en était besoin. Entre autres accidents fort étranges, on entendit un jour la malade, que l'on croyait morte, chanter, dans une sorte de poésie rhythmée, des prières pour demander à Dieu la résignation et un allégement à ses maux, tandis qu'elle ordonnait au démon de se retirer, attendu, disait-elle, qu'il n'avait nul droit sur sa personne. Comme il était impossible de communiquer avec elle durant l'accès de catalepsie, Frank, se rappelant ce que Petetin avait fait en pareil cas, parla très-doucement sur l'épigastre et elle répondit. — La catalepsie et ce malheureux chant continuant, et l'épigastre remplaçant l'organe de l'ouïe, Frank appela, pour constater aussi ces phénomènes, le docteur Sniadecki, professeur de chimie, comme étant fort incrédule; celui-ci fit diverses expériences avec le docteur Niszkowski... On se servait, entre autres, d'une verge de fer, dont on appliquait un des bouts vers l'oreille droite de la malade, et on lui parlait par l'autre extrémité; et quoiqu'elle n'entendît point lorsqu'on parlait sur l'oreiller où reposait sa tête, elle entendait parfaitement de cette manière. Le 16 et le 17 mai 1816, étant en extase, elle prédit en chantant sa guérison, reconnaît et nomme dans cet état tous les assistants... Elle voit de beaux anges, sait que Dieu l'a exaucée et qu'elle va guérir.

Après diverses expériences sur la vue, l'ouïe et le tact, l'état magnétique survient : elle répond à la voix

1. Traduction française de l'ouvrage du célèbre Frank : *Praxeos medicæ præcepta universa.*

du docteur, mais ne peut entendre que la sienne. Elle juge du nombre des assistants par leur haleine, ordonne des remèdes, en indique la préparation, nomme un médecin qui vient d'entrer, sans cependant l'avoir ni vu ni entendu. Quoique sa chambre fût séparée par trois autres de celle où se tenait la société, elle imitait les mouvements et les gestes des personnes qui la composaient; on remarqua qu'elle n'imitait pas les mouvements des mains placées dans un vase de verre... Elle sait que des individus partis depuis plusieurs années sont de retour... — Les expérimentateurs, disposés sans doute, comme l'était Petetin, à voir des effets électriques, continuèrent leurs expériences dont on ne saurait rapporter ici les résultats. — Il paraît constant qu'ils étaient souvent propres à favoriser l'opinion qui attribuait à certains corps des effets que d'ordinaire on ne leur soupçonne pas. La malade ayant un jour achevé quatre dentelures d'une broderie, elle perdit connaissance. Les yeux hagards et fixés sur un autre objet, elle fabriqua très-artistement quatre nouvelles dentelures et crut, à son réveil, que d'autres les avaient faites... — Elle lisait les pensées, voyait en songe un esprit qui lui révélait tout ce qu'elle devait faire. — Ainsi, le 23 mai, elle disait : « Si on ne m'applique de suite les sangsues, je suis perdue. »

Elle fut complétement guérie, comme elle l'avait prédit, au mois d'août 1816. Sa maladie avait commencé le 23 décembre 1815.

Ces singuliers phénomènes, et une foule d'autres qu'on ne peut rapporter, furent observés par les docteurs Franck, Sniadecki, Niszkowski et autres médecins accourus pour les examiner. Les observations faites par les médecins sur ces maladies singulières viennent donc confirmer les assertions des magnétistes

et leur donnent une certitude devant laquelle tout homme sensé doit s'incliner.

Le docteur Bertrand dit « qu'il est convaincu que quiconque entreprendrait dans un ouvrage *ex professo* de réunir tous les témoignages rendus en faveur de la réalité des phénomènes dont il s'agit (le déplacement des sens), en formerait une masse si imposante, que l'incrédulité la plus décidée ne pourrrait s'empêcher d'être subjuguée; qu'il en serait comme de la chute des aérolithes. — Au commencement de ce siècle, il en existait cent quatre-vingts exemples bien constatés, et cependant, à cette époque, c'était avec des risées qu'on recevait à l'Institut ceux qui lisaient des mémoires où l'on reconnaissait la réalité de ce phénomène. » (V. Bertrand, *Du magnét.*, p. 458.)

Comment serait-il possible de rejeter les faits magnétiques en présence de ceux qu'on vient de rappeler? Mais ce n'est pas tout: il existe des *lucides* naturels, bien portants, qui en offrent de non moins propres à troubler les savants. Il est constant, comme on le verra bientôt, que des personnes non-seulement vont, viennent et marchent, lisent et écrivent sans le secours des yeux — les histoires sont pleines de ces faits — mais il en est qui voient l'avenir, et les événements les plus cachés de l'existence se déroulent à leur esprit. Ceux qui nient la clairvoyance magnétique peuvent-ils nier celle des montagnards écossais que l'on observe aussi, quoique moins fréquemment, chez d'autres peuples?

Faits de seconde vue; M. Zschokke; mademoiselle W..., état permanent de lucidité.

Un des romanciers les plus populaires de l'Allemagne, M. Zschokke, inspecteur des forêts, membre

de la législature, juge suppléant à la Cour suprême du canton d'Aarau, en Suisse, offrait, selon la *Revue britannique* (février 1846), un fait curieux de psychologie; quand il fixait ses regards sur un étranger, tout son passé se déroulait en lui : cette force divinatrice était si puissante, qu'il connaissait les plus petits détails de sa vie. — Il décrivait aussi l'ameublement d'une maison, les vêtements des personnes, et révélait les circonstances les plus secrètes. On vérifiait, et l'on reconnaissait avec étonnement qu'il avait le don extraordinaire, que nous avons signalé dans l'antiquité et de nos jours, chez des individus qui, sans recourir à aucune pratique magnétique ou autre, sans être en extase ont vu naturellement (il le semble du moins) l'avenir et les choses éloignées ou cachées. On cite de Zschokke divers faits qui prouvent en lui cette faculté dont il ne pouvait se servir pour réaliser des desseins utiles; ce don de divination s'exerçait très-irrégulièrement, sans désir de sa part, sans efforts, et indépendamment de sa volonté.

Sans parler de la seconde vue des Écossais, on citera un fait rapporté avec beaucoup de détails par le docteur Klein, et cité dans la *Revue britannique* (janvier 1852). Mademoiselle W..., somnambule naturelle, était en visite chez M. de St***, lorsque ce dernier la pria d'exercer sa lucidité sur son fils, qui faisait alors la campagne de Russie avec l'armée française. — Chez mademoiselle W..., la lucidité semblait être un état permanent; car de suite, dirigeant sa pensée vers cet officier, elle le dépeint très-exactement sans l'avoir vu. Elle demandait un jour à la sœur de ce jeune homme si elle ne le voyait pas dans un coin de la chambre? Celle-ci répondit négativement. — « Eh bien, dit mademoiselle W. ., adressez-lui telles questions que

vous voudrez, je vous transmettrai ses réponses. » — Là-dessus on fit une foule de questions relatives à des affaires de famille complétement ignorées de mademoiselle W..., qui répondit à tout avec une telle précision, que l'interlocutrice fut plusieurs fois prête à se trouver mal de frayeur. — Un autre jour, mademoiselle W... voit l'officier blessé à la figure et donne des détails... — M. de St*** se rend au ministère de la guerre, où on le rassure ; mais la lucide persiste, et plus tard on reconnut qu'elle avait bien vu.

« Des faits *naturels* comme ceux-là, dit l'auteur anglais de l'article traduit dans la *Revue britannique*, qui rivalisent avec toutes les prétentions des partisans du magnétisme, devraient servir de leçon à tous ceux qui font trop facilement usage du mot *impossible*. »

Si ces phénomènes qui rappellent le génie de Socrate, Velléda, Apollonius de Tyane, Jeanne d'Arc, etc., comme on l'a vu dans cet ouvrage, sont plus rares en France, il est constant qu'on les a observés quelquefois, surtout chez les mourants[1]. On ne s'étendra pas davantage sur ce sujet, mais on ne doit pas être surpris de trouver dans le magnétisme des clairvoyants parfaitement éveillés, puisque le même phénomène existe dans l'état normal. Nous devons en signaler un autre plus fréquent, et qu'on croit non moins propre à faire naître chez les penseurs de graves réflexions, c'est le somnambulisme essentiel.

1. C'est un fait que j'ai remarqué dans un vieillard qui, jusqu'à sa dernière heure, conserva toute son intelligence. Il voyait à plusieurs kilomètres de distance ceux qui venaient le visiter et lisait, non sans en être étonné lui-même, les articles d'un journal qu'on venait d'apporter dans une pièce voisine.

Divers faits de somnambulisme dit essentiel.

Les ouvrages des savants, les recueils encyclopédiques, les journaux citent des cas très-curieux de ce somnambulisme.

Tout le monde a entendu parler de ce séminariste de Bordeaux qui, se levant durant son sommeil, écrivait ses sermons, relisait ce qu'il avait écrit, biffait, écrivait ses corrections sur les mots biffés, etc. L'archevêque de Bordeaux disait avoir vu un de ces sermons fort correctement écrit et corrigé avec un soin surprenant. Ayant écrit dans un endroit *ce divin enfant*, il crut devoir substituer le mot *adorable*, qu'il plaça exactement sur le mot *divin* qu'il avait effacé. *Ce* ne pouvant aller avec le mot adorable, il ajouta un *t*. On plaçait un carton sous son menton de façon qu'il ne pût voir le papier; sans s'en apercevoir, il continuait son travail; on ôtait le papier, on en substituait successivement plusieurs, il ne s'en apercevait qu'autant qu'ils différaient de grandeur; un papier de même dimension fut substitué, il le prit pour le sien, et écrivit ses corrections aux endroits correspondants à ceux de la feuille qu'on avait enlevée. En copiant de la musique, il traçait ses lignes à distances égales avec une canne qui lui servait de règle, n'oubliant ni la clef, ni dièses, ni bémols; il faisait d'abord toutes les notes blanches, puis il rendait noires celles qui devaient l'être, écrivait les paroles dessous, etc. Une nuit, il s'imagine voir tomber un enfant dans la rivière, il nage sur son lit, croit qu'une partie de la couverture est l'enfant, revient en nageant, dépose son fardeau en grelottant, dit qu'il va mourir de froid, demande de l'eau-de-vie, remarque qu'on ne lui a donné que de l'eau, etc.,

de sorte qu'il présente ce phénomène doublement étrange d'une personne qui voit sans le secours des yeux, touche, entend, et ne s'aperçoit cependant pas des erreurs les plus grossières du sens de la vue. (V. Bertrand, *Du somnamb.*, p. 2 et suiv.)

Entre autres histoires pareilles citées par Gassendi (*Physicæ*, sect. III, l. VIII, c. 6), on voit celle d'un habitant de Digne, qui en dormant, se levait, descendait à la cave, tirait du vin, se promenait dans la rue. Toujours endormi, ne trouvant pas qu'il vît assez clair, il lui arriva d'allumer la chandelle pour s'éclairer. — Un autre somnambule traversait un torrent, monté sur des échasses; ce qu'il n'eût osé faire pendant la veille.

Une nuit le somnambule Negretti se saisit d'une bouteille, qu'il prit pour un chandelier, et s'éclaira ainsi avec ce flambleau imaginaire. Le même portait un jour une planche chargée de carafes en montant des escaliers; arrivé à la partie la plus étroite, il se tourna fort adroitement pour ne rien renverser.

Une autre fois, voulant ôter des toiles d'araignées, il va chercher un balai qu'il attache solidement au bout d'une longue perche. Celle-ci étant trop longue pour passer dans l'escalier, il ouvre une fenêtre pour pouvoir faire monter la perche, puis referme la fenêtre, etc. Il s'imagine un jour qu'il doit éclairer le carrosse de son maître, il prend une torche éteinte, sort dehors, s'arrête à chaque carrefour, pour donner au carrosse le temps d'avancer, croit entendre l'ordre de suivre telle direction, la prend, etc. — Un jour, s'étant endormi sur le banc de la cuisine, il parcourt ensuite les appartements, met le couvert, se place derrière la chaise des maîtres... ôte le couvert, plie les serviettes, les porte dans un meuble, le ferme, se rend à la cui-

sine, y prend du feu, bassine les lits, plie les courtepointes, etc.

Negretti, dans une profonde obscurité, voyait sans le secours des yeux, et était éclairé par une lumière imaginaire. (V. Bertrand, *Ibid.*, et l'abbé Richard, *Théorie des songes*, c. XIX et XX.)

MM. Soave et Porati ont rapporté l'histoire de Castelli, qu'on surprit pendant son sommeil traduisant de l'italien en français; il cherchait dans son dictionnaire et paraissait se servir d'une lumière qu'il aurait eue auprès de lui; si on l'éteignait, il allait en tâtonnant la rallumer, quoique la pièce fût éclairée, mais elle était obscure pour lui,

L'Assemblée nationale du 15 mai 1848 cite un fait non moins curieux : Un enfant de dix ans, en pension à Tarbes chez M. C..., se lève tout endormi, s'habille, ouvre la porte cochère fort difficile à ouvrir... et disparaît. On le retrouva à Bagnères dans l'auberge de M. Lafargue. L'enfant répondit à celui-ci qui le questionnait que son père était arrivé en chaise de poste et était sous la remise, ce qui se trouvait faux. De nouvelles questions étant faites à l'enfant, trouvant de l'incohérence dans ses paroles, on souleva le capuchon de son burnous, et on vit qu'il dormait les yeux fermés. L'ayant porté devant le feu pour le réchauffer, on le déchaussa; il ne se réveilla que quand on lui ôta son pantalon et fut très-surpris de se trouver là... En dormant ainsi il avait fait cinq lieues de poste en deux heures et demie par un temps pluvieux, et croyait être sorti de Tarbes en chaise de poste avec son père; il y voyait parfaitement pour se vêtir, sortir, faire sa route, se rendre à la salle à manger de l'auberge, etc.; mais il ne s'était aperçu ni de la pluie, ni de sa marche, ni que son père ne l'accompagnât point.

L'Indépendant de l'Ouest (4 février 1852) cite aussi le somnambulisme d'un détenu politique à la prison de Laval âgé de vingt-deux ans, tempérament sanguin, taille herculéenne. Son somnambulisme survient la nuit quand il a pris la demi-tasse et le verre de cognac. D'abord il s'agite, se tourne et retourne, se lève enfin, allume du feu, charge sa pipe, fait la cuisine, boit, mange, comme s'il veillait; on l'appelle, on fait du tapage autour de lui, il n'entend pas. Dans cet état, il fait très-adroitement une foule de tours; ainsi il réunit plusieurs chaises qu'il franchit avec beaucoup plus de légèreté qu'étant éveillé... il saute par-dessus la table chargée de verres, de bouteilles et de toutes sortes d'ustensiles; il ne lui arrive jamais d'en renverser un seul. Il fait la roue avec l'adresse du saltimbanque le mieux exercé; une nuit il s'y livra plus de dix fois coup sur coup. — Ce qui est le plus curieux, c'est sa pêche aux grenouilles; il se croit sur les bords d'un étang, il coasse pour les appeler; armé d'un manche à balai au lieu de ligne, il le jette à droite, à gauche, accroche des grenouilles, fait des sauts risibles pour s'en emparer, etc.—L'exercice du manége est non moins amusant à voir : il se croit à cheval (à dix-huit ans il était cuirassier), il simule le saut de la cravache, en avant, en arrière, gourmande sa monture, etc. Il peut lire dans l'obscurité la plus profonde... il lit mieux pourtant avec une lumière, mais il faut qu'il l'ait allumée lui-même; une lumière allumée par des mains étrangères est pour lui comme n'existant pas. Il ne se souvient pas de ses rêves; quelquefois il va se baigner dans cet état, et est fort surpris à son réveil d'avoir les cheveux mouillés.

Nous terminerons par un fait de somnambulisme, dit contagieux; on a prétendu que certaines posses-

sions avaient eu lieu par une sorte de contagion. On en dit autant du somnambulisme, du moins on l'a pensé d'après l'exemple suivant, qui a mis en émoi, en 1833, la ville de Clermont.

Une brochure publiée en 1834 par M. G. Simon, directeur du journal *le Breton*, contient deux lettres de M. de la Pierre, maître d'étude chez MM. d'Auteroche au moment de l'événement [1]. — « Un fait inexplicable, incroyable, dit-il, est arrivé dans la nuit du 17 juillet. Il y a deux dortoirs dans la pension, l'un, celui d'en bas, pour les grands, et celui d'en haut, pour les petits; à trois heures du matin, il entend un élève parler à son voisin qui lui répond. Bientôt la conversation devient générale et il se fait un vacarme épouvantable; les uns crient, d'autres chantent, d'autres récitent leurs leçons; les uns parlent allemand ou anglais, d'autres font des récits. Puis tous se lèvent spontanément en chemise, disant qu'ils vont à la récréation; on leur dit que ce n'est pas l'heure; ils retournent au lit croyant retourner à l'étude... Mais le vacarme continue; ils se fâchent de ce que M. de la Pierre les empêche d'aller à la récréation et l'accablent de coups de poing, ou versent sur lui l'eau de leurs cruches; ils vont jusqu'à lancer sur lui le vase lui-même. Il essaye de les éveiller; pendant que les uns s'éveillent, les autres s'endorment de nouveau. Les uns se lancent des traversins, d'autres font la culbute sur leur lit; d'autres croient nager sur le plancher, récitent leurs leçons, etc. — Ce qui se passa dans la cour quand on les eut fait habiller, n'est pas moins étrange; ils couraient les yeux fermés, faisaient des gambades,

1. V. aussi une lettre de MM. d'Auteroche, reproduite dans le *Journal des Débats*, 23 juillet 1833.

jouaient aux chiques, lançaient des pierres aux maîtres d'étude, etc. M. d'Auteroche de sa fenêtre annonce que sa section en offre autant depuis les dix heures du soir, et qu'on n'a pu les éveiller à coups de bâton, ni de martinet. S'étant tous réunis dans la cour, ils se livrèrent au même dévergondage. Douze qui n'étaient pas somnambules, le devinrent aussi. Le professeur de mathématique, qui arrive pour la leçon, est stupéfait, malgré sa disposition à ne rien croire de tout cela; on appelle le médecin, M. Rigal, qui n'y peut rien. Alors commence une scène d'effroi : ils gravissent sur les toits, se promènent sur le bord des gouttières. A sept heures devenus plus tranquilles, survient un spectacle des plus étranges : ils répondent aux questions de physique, d'histoire et de mathématique mieux qu'à l'ordinaire; ils tracent des figures de géométrie sur le sable; ceux auxquels on donne du papier et des crayons dessinent parfaitement des têtes et des paysages. Ce qui est plus extraordinaire, enfin, on leur présente un livre : ils lisent non-seulement les yeux fermés, mais derrière eux les passages indiqués. M. l'abbé d'Auteroche qui avait quelques notions du magnétisme, les fait voyager à Paris par la pensée; ils n'y étaient jamais allés, et cependant ils voient le numéro d'un appartement, décrivent les meubles, les cours, les tableaux d'une chapelle où ce prêtre confessait, etc. M. de la Pierre leur fait plusieurs questions sur sa famille, sur l'époque de la mort de ses parents, etc.; ils ont répondu à tout quoiqu'ils ne les connussent point. D'autres improvisaient des vers. A neuf heures cet état continuait. Le médecin pensa qu'un surcroît de travail en était la cause; il ordonna les bains, les récréations... Ils s'en allèrent chez leurs parents les yeux fermés, et s'éveillèrent dans les rues, fort étonnés de s'y trouver.

Nous pensons que la cause signalée par le médecin n'est pas admissible; les habitants de Clermont, étrangers au magnétisme, y virent d'abord un stratagème; mais l'erreur ne put durer avec les éclaircissements que l'on donna, et surtout quand une seconde lettre de M. de la Pierre eut répondu aux questions qui lui étaient adressées.

Sur vingt-huit élèves seize furent frappés successivement de somnambulisme et comme par contact; ce furent ceux de huit à neuf ans surtout; les plus âgés n'éprouvèrent rien. — Cette grande scène avait eu des actes antécédents; on avait vu précédemment deux ou trois élèves sortir du lit les yeux bien fermés, s'habiller et descendre avec leurs camarades; l'impression de l'air les éveillait. D'autres fois, pour les réveiller, on était obligé de leur jeter de l'eau à la figure; mais ils entraient alors dans une exaspération qu'on désirait éviter. — Suivent d'autres questions, entre autres sur la cause du phénomène.— On répond qu'elle est inconnue. L'auteur des lettres espère que la question sera agitée au congrès scientifique de Poitiers.— Nous ne doutons pas que plusieurs magnétistes y verront une influence magnétique, ce qu'il ne s'agit pas encore d'examiner.

CHAPITRE III

Les discussions concernant les faits somnambuliques continuent. Quoique leur possibilité doive être admise, on trompe si adroitement, dit-on, qu'il est presque impossible de discerner l'erreur de la vérité. Disputes sur les expériences de la vision avec un masque ou des bandeaux.

Nous pensons, d'après tout ce qui vient d'être dit, qu'il serait impossible désormais d'accuser les magnétiseurs de charlatanisme, de mensonge et d'enthousiasme. On a cité des faits de toute sorte, et ce n'est encore qu'un bien faible échantillon. — Mais, objectera-t-on, si les magnétiseurs n'ont pas été trompeurs, ils avouent qu'ils ont été trompés. Qui donc saura discerner? — « Il est incontestable, avoue le docteur Charpignon, que très-souvent on croit avoir formé un somnambule, quand on n'a fait que servir de dupe à un habile patient... Nous connaissons de très-savants magnétiseurs qui se sont laissé tromper pendant longtemps. » (V. *Physiol. du magnét.*, p. 311.)

Nul doute qu'il n'y ait eu parfois supercherie de la part de quelques prétendus somnambules, — on dira plus, — de la part même de quelques faux magnétiseurs. En tout il y a le faux précisément parce qu'il y a le vrai; en effet, il s'agit de savoir bien discerner, ce qui n'est pas aussi difficile qu'on pourrait l'imaginer, surtout quand il est question des faits de clairvoyance. On sent qu'avec des questions adroitement posées, il

est aisé de déjouer les manœuvres d'un faux lucide et d'un simple somnambule.

L'expérience des bandeaux, poursuit-on, n'empêche pas la vision, car on applique un bandeau qui n'opère pas une occlusion complète. MM. Peisse et Dechambre avaient préparé un appareil qui, selon eux, offrait la même garantie que celui de mademoiselle Prudence, mais après sept expériences, ils déclarèrent qu'au bout de huit à dix minutes, ils y voyaient très-bien. Ils en conclurent que pour expliquer la vision de mademoiselle Prudence, il n'était pas nécessaire d'admettre un état anormal; car, quelque exacte que paraisse au dehors l'application de l'appareil, la vision pourra s'opérer à travers un emplâtre de taffetas ou un masque d'argile, etc.

Le 17 septembre 1841, le docteur Frapart écrivit à M. Dechambre qu'il avait répété lui-même les expériences, et avait reconnu qu'au bout d'un quart d'heure il avait pu voir, parce qu'il suffit d'imprimer aux globes oculaires un mouvement qui, écartant l'argile, permet à l'œil de s'ouvrir, mais que c'était seulement moitié de la besogne, car il fallait attendre que la chaleur fît crevasser la glaise, ou que quelques contractions de la face eussent opéré cet effet. « L'argile, effectivement, n'a pas manqué, dit le docteur Frapart, de laisser les yeux libres; il conclut qu'un masque d'argile ne vaut rien, car il faut le réparer à chaque instant. Mais ces expériences, ajoute-t-il, ne prouvent rien, parce qu'il a vu mademoiselle Prudence lire avec un masque de plomb, qui s'adaptait parfaitement à la face. Du reste, quoiqu'il sache qu'éveillé on peut lire à travers un masque qui paraît offrir toutes les conditions désirables, il n'en conclut nullement que Prudence ne fût pas endormie, ni que son masque fût mal appliqué. »

Malgré ces réserves dans le compte rendu des expériences ci-dessus, on proclama que la vérité commençait à luire aux yeux de M. Frapart comme à ceux de tout le monde, et que les magnétiseurs par métier n'auraient bientôt pour eux que la honte et les sifflets des gens sensés. (V. *Journal du magnétisme*, novembre 1841, p. 9 et suiv.)

« On a prouvé qu'on pouvait y voir, malgré les bandelettes de taffetas gommé et les couches d'argile, dit le docteur Villemin. Que répondre à cela? Absolument rien, poursuit-il, si le somnambulisme artificiel n'existe pas et s'il n'y a nulle différence entre un somnambule et un homme éveillé... — Mais ce médecin invite MM. Peisse et Dechambre à magnétiser, et quand ils auront constaté un à un tous les phénomènes de ce nouvel état, et auront vu que l'œil du somnambule est dans des dispositions physiologiques diamétralement opposées à celles de l'état de veille, ils auront fait un assez grand pas dans la magnétologie pour en parler en connaissance de cause. »

Ces premiers répondirent que pour eux il ne s'agit pas de la disposition de l'œil des somnambules en général, mais de celui de Prudence qui fonctionnait de la manière la plus normale... Que c'est tout ce qu'ils ont voulu prouver.

Le docteur Villemin fait observer « qu'ils ont établi la possibilité du fait, mais non qu'il fût positif, car rien ne prouve que les fissures se soient faites pour la demoiselle Prudence comme pour eux, surtout si on tient compte de la précaution prise par le docteur Frapart d'enduire le masque d'une nouvelle couche d'argile à chaque expérience. »

On dit que l'œil fonctionnait très-normalement; l'a-t-on vu? A-t-on constaté d'une façon directe la con-

tractilité de la pupille, la sensibilité de la conjonctive, que trahit un frémissement involontaire? Ou bien est-ce simplement une supposition? — Dans le premier cas, Prudence serait une jongleuse; dans le second, c'est un fait qu'il faut expérimenter. — Ces messieurs objectent qu'ils ont magnétisé souvent sans succès. — Mais on n'en finirait pas s'il fallait énumérer toutes les conditions voulues pour réussir, et qui leur ont peut-être manqué. — Qui vous dit que vous savez magnétiser? en avez-vous la patience? demande le docteur Villemin. Les personnes étaient-elles affectibles? »

On ne saurait citer tout ce qui a été fait pour élucider la question. Mais M. Villemin a dit avec raison « que, s'il avait la prétention de combattre une doctrine, il commencerait par l'étudier à fond. — Telle n'est pas, ajoute-t-il, la réserve des individus, savants ou non, qui veulent raisonner magnétisme. Il résulte de cette manie absurde de vouloir juger certains phénomènes, qu'on attache beaucoup trop d'importance à des choses qui n'en ont guère, et qu'on laisse inaperçu ce qui a le plus de valeur aux yeux de gens experts... Le phénomène de la vision, malgré l'occlusion des yeux, est peu important eu égard à mille autres, et cependant c'est le cheval de bataille de tous ceux qui veulent renverser le magnétisme. — Supposons qu'un magnétiseur soit la dupe de quelques jongleurs concernant l'occlusion, est-ce que cela infirmerait la réalité de mille autres faits qui se renouvellent tous les jours? Les magnétiseurs, continue M. Villemin, ont consenti à bander les yeux de leurs somnambules, pour prouver la vision les yeux étant fermés : c'est une faute, car il s'agit beaucoup moins de prouver l'existence de la vision à travers les corps opaques que de la prouver avec un organe placé dans des conditions

où cette faculté semble être entièrement abolie. Le point capital est de bien constater, quand les somnambules lisent *sans bandeau*, que leurs pupilles sont complétement insensibles à la lumière; tandis qu'à l'état de veille, les moindres variations dans l'intensité du jour les font entrer dans des oscillations continuelles; de montrer que les paupières, qu'un instinct invincible pousse à se contracter devant un corps étranger, restent fixes et comme paralysées; que la prunelle est presque toujours convulsée en haut, etc. Donc, en mettant un bandeau, on se prive des renseignements les plus positifs, ceux tirés de l'état du globe oculaire. — Examinons donc si les personnes qui peuvent lire avec un bandeau quelconque supportent l'approche presque immédiate d'une bougie sans cligner et sans que la paupière se resserre spasmodiquement. »

Bah, dira-t-on, avec de l'exercice on opère bien des miracles!... — « Supposons, réplique M. Villemin, qu'avec une effroyable dose d'énergie morale on puisse enchaîner ses paupières, nous portons le défi à qui que ce soit de tenir la pupille un quart de seconde béante, comme le font les somnambules, au moment où la lumière entre dans la cavité du globe oculaire. Le symptôme d'une cécité complète, c'est l'immobilité de la pupille; elle seule est plus probante que la superposition de tous les masques et de mille bandeaux, etc. »

On pourrait ajouter beaucoup d'autres raisons. — Ainsi le docteur Villemin dit « que mademoiselle Virginie P... lui donnait en termes vulgaires et en comparaisons presque triviales des descriptions si justes, si précises d'organes qu'étant élève il avait tant de peine à suivre le scalpel à la main, qu'il a bien fallu se rendre à l'évidence et croire que l'œil de cette somnambule

traversait la barrière mise par la nature entre cet organe et les différents viscères. Ceux qui veulent étudier ce phénomène doivent donc moins examiner le bandeau que l'état presque cataleptique des parties qui composent l'organe de la vue; c'est là réellement, ajoute-t-il, le nœud de la question. » (*Ibid.*, août 1841, p. 473 et suiv.)

Ce qui vient d'être dit et tant de choses que l'on pourrait y ajouter démontrent qu'un médecin magnétiseur a une foule de moyens de discerner la supercherie de la réalité dans les faits extraordinaires de somnambulisme[1].

1. Mademoiselle Prudence étant venue à Dijon avec M. Laurent, son magnétiseur, j'ai vu dans la salle des expériences des personnes qui refusèrent de les examiner, et qui pourtant publièrent que tout était jonglerie. — Prudence, entre autres phénomènes, décrivait l'intérieur des appartements. — Pouvait-on l'attribuer à son bandeau mal appliqué? J'ai entendu M. B..., savant géomètre, dire qu'il s'était présenté chez lui une marchande de plumes, et qu'il était convaincu que celle-ci servait de compère à M. Laurent en visitant les maisons. Cette assertion, dont l'absurdité saute aux yeux, fit fortune et chacun la répéta. — On l'abandonne aux réflexions des gens doués du plus vulgaire bon sens.

J'ai vu M. Laurent éloigné de Prudence, et entouré d'un groupe de curieux, qui, selon les caprices de chacun d'eux demandaient à voix basse, par écrit ou par signe, que Prudence chantât, s'arrêtât, qu'elle marchât, s'assît, etc., etc. Il ne pouvait y avoir là nulle connivence; le magnétiseur était cependant ponctuellement obéi. — Prudence visitait les chambres, décrivait les meubles, voyait jusqu'aux animaux qui, changeant de place, n'avaient pu être désignés d'avance. — Que dire des bandeaux et des jongleries des somnambules, après tous ces faits et tant d'autres? Que peut-on objecter contre la bonne foi d'une somnambule, quand elle se transporte chez vos parents, à dix ou vingt lieues, et compte les personnes, décrit leurs vêtements, etc.? On a des milliers de faits semblables et de plus étonnants encore. Il est permis d'être fort sceptique concernant certains faits, mais peut-on accuser ici d'imposture? — On ne peut que nier, mais bientôt qui l'osera?

LIVRE VINGT-SIXIÈME

CHAPITRE I

Explications des phénomènes exposés précédemment, données par les magnétiseurs fluidistes. Qu'est-ce que le fluide? — Preuves physiques de l'existence du fluide.—Les théories fluidistes expliquent les phénomènes magnétiques.— Théorie de Tardy de Montravel sur l'effet du fluide. — Théorie de Galart de Montjoye. — Théorie de M. Lafontaine. — Théorie de Deleuze sur la puissance du fluide, sur les facultés des somnambules, sur leurs prévisions, leurs discours, sur le pouvoir du magnétiseur. — Théorie du docteur Charpignon sur le fluide, sur le somnambulisme, l'extase, le don des langues, la prévision, les apparitions des morts ou des vivants (dédoublement) aux somnambules, sur les prestiges magnétiques, l'invisibilité. — MM. Rogers et Delaage, théorie sur l'apparition des morts, le dédoublement des vivants; comment une mèche de cheveux, etc., remplace le consultant auprès d'un somnambule. — Théorie de M. l'abbé Loubert sur l'action du fluide à distance, sur l'attraction, les médications, la vue intérieure; sur la prévision, la communication de pensées, le don des langues, la vue à distance à travers les corps opaques.

Explications des phénomènes exposés précédemment, données par les magnétiseurs fluidistes. Qu'est-ce que le fluide?

La réalité des phénomènes magnétiques ainsi établie, il nous reste une grande tâche à remplir : c'est d'exposer les systèmes inventés ou adoptés par les magnétistes pour expliquer chacun d'eux; le lecteur sent qu'on ne pourrait entrer ici dans toutes les pro-

fondeurs de cet immense sujet, chaque partisan pouvant faire subir quelques modifications à chaque système particulier; il faut donc se borner à une exposition sommaire des trois principaux, c'est-à-dire de l'opinion qui attribue les faits à un fluide, de celle qui les attribue à l'imagination, et enfin de celle des spiritualistes qui fait intervenir l'âme humaine ou les esprits. Ces diverses opinions, qui n'ont été qu'entrevues précédemment, vont recevoir ici quelques développements; mais l'obscurité, la complexité du sujet ne permettent pas d'être aussi complet ni même aussi exact qu'on le désire.

Le seizième siècle ressuscita, comme on l'a vu. la doctrine de l'éther des stoïciens ou du fluide universel, système ridicule qui tomba dans l'oubli, et que Mesmer fit revivre en proclamant qu'un fluide universel, principe de vie, animait la nature; universellement répandu, infiniment subtil et vivifiant tous les corps, ils peuvent par son influence réagir les uns sur les autres; il en résulte des effets alternatifs que l'on peut considérer comme un flux et reflux; le corps animal les éprouve. Cet agent s'insinue dans les nerfs qu'il affecte; sa vertu peut être communiquée aux corps inanimés, et s'exercer à des distances éloignées sans le secours d'aucun corps intermédiaire; on peut l'accumuler, le concentrer, etc.

Ce système fut adopté, sauf quelques modifications, par les adeptes du magnétisme.

Tardy de Montravel pense « que ce fluide est le feu élémentaire, substance qui pénètre tous les corps, dont l'essence est le mouvement qu'il communique à toute la nature; fluide nerveux dans les animaux, fluide minéral dans les minéraux, fluide igné, phlogistique, etc., etc. Il est la chaîne qui unit les trois

règnes, il se modifie suivant les corps qu'il traverse et auxquels il donne la vie. L'homme le reçoit par ses pores, l'arbre par ses feuilles; si la circulation n'en est point libre, c'est la maladie. Les philosophes qui en avaient soupçonné l'existence, dit-il, l'ont nommé les uns, âme de la nature, d'autres, esprit universel. Quelques-uns en firent un Dieu, etc. » (V. *Essai sur la théor. du somnamb.*)

Selon le docteur Ricard, l'agent magnétogène n'est autre que le fluide nerveux qui entretient en nous la vie..., une forme de calorique, vrai et unique principe de tous les impondérables diversement nommés.

Selon M. Chardel, le fluide magnétique vital est dans l'homme cette dernière modification de la lumière qu'il appelle *vie spiritualisée* : elle sert d'agent à l'âme pour exécuter tous ses actes. L'impulsion que nous lui donnons s'arrête aux limites de l'organisation; mais dans la magnétisation, la volonté la projette au dehors... Le soleil est la source de la vie des êtres; en s'emparant de ses rayons, chacun les élabore selon sa nature. (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 216-217.)

Le docteur Charpignon pense « qu'on découvrira un jour que tous les impondérables appartiennent à un impondérable primordial, qui est le fluide luminescible des physiciens, le *lux* de la Genèse... » Il montre l'analogie du fluide magnétique avec les fluides électriques, galvaniques, etc. « Il eût été toujours invisible, dit-il, si les somnambules ne l'eussent vu sortir de leurs magnétiseurs sous la forme de jets lumineux qui les pénétraient, les modifiaient, etc. » (V. *Physiol. du magnét.*, Ire *part.*, c. I.)

« C'est le fluide universel découvert par Mesmer, qui préside à tous les phénomènes vitaux, dit M. Lafontaine ; les savants ont reconnu que l'homme

possède une atmosphère particulière qui prend son principe dans ce fluide... Il paraît qu'il opère dans le cerveau un travail analogue à celui des poumons sur l'air inspiré. Le fluide s'y transforme, etc... Et cette transformation propre aux nerfs est analogue à ce qui se passe dans la sanguification. On a reconnu dans les corps vivants une électricité intra-capillaire, à laquelle on doit attribuer les mouvements des fluides. » (V. *Art de magnétiser.*)

Selon M. Gentil, « il existe une substance universelle qui est lumière, chaleur, intelligence ; Dieu est cette substance, qui, ne pouvant faire le néant ni s'abstraire, ne peut cesser d'être. » Ce qui porte M. Gentil à proclamer que le monde est éternel... — « La lumière et la chaleur portant en elles l'intelligence ne peuvent émaner que du soleil ; donc le soleil est Dieu, dit-il, ou un objectif perméable aux rayons divins. Alors ce serait le représentant de Dieu, et c'est vers lui que nous devrions tourner nos hommages... Tout par lui, rien sans lui, s'écrie M. Gentil [1]. » (V. *Initiation aux myst. du magnét.*, p. 55 et suiv.)

Preuves physiques de l'existence du fluide.

« Ce sont des somnambules, dit Tardy de Montravel, qui ont pu saisir le fluide magnétique, donner des notions de sa nature et de ses effets; avant eux, nul ne l'avait vu... Il s'est assuré par toutes sortes d'épreuves qu'ils le voyaient. » (V. *Essai,* etc.)

Une série d'expériences trop longues pour être rap-

1. Cette opinion a du moins le mérite de la franchise; plusieurs magnétistes, dont les sentiments religieux sont les mêmes, ne diffèrent de M. Gentil que par plus de réserve.

portées ici ont été faites par des médecins. — Le docteur Charpignon prenait quatre fioles de verre blanc, il en magnétisait une à l'insu du somnambule, lequel ne manquait jamais de l'indiquer comme étant remplie d'un fluide lumineux. Diverses expériences ont constamment donné les mêmes résultats. — Le fluide électrique ressemble au fluide magnétique; car le même docteur ayant mis en jeu une machine électrique, le somnambule vit le cylindre se couvrir d'une vapeur brillante. Ayant chargé une bouteille de Leyde, le somnambule la vit pleine aussi d'un feu brillant qu'il distinguait du fluide magnétique.... — Les somnambules, qui tous ignoraient complétement les effets qui peuvent naître des divers métaux, ont toujours observé qu'étant en contact, ils étaient couverts d'un fluide plus lumineux que celui de la machine électrique. Ils ont constamment vu le fluide des aimants. Leur ayant présenté quatre barreaux de fer, dont l'un était aimanté, ils ont distingué la vapeur qui brillait à ses extrémités, et jamais le docteur Charpignon n'a pu les mettre en défaut, etc.

On leur a présenté divers métaux, qu'ils distinguaient ainsi par leur fluide, l'or, l'argent, le zinc, etc., étant tous couverts chacun d'un fluide qui leur est propre.

Des expériences ont été faites aussi pour comparer le fluide magnétique avec la lumière. Des somnambules qui ne pouvaient supporter la moindre lumière naturelle ou artificielle malgré l'occlusion des yeux, ne voyaient que dans une obscurité complète, et se trouvaient éclairés par le fluide magnétique. — De ces diverses expériences M. Charpignon conclut qu'il existe réellement un fluide de la nature des impondérables, circulant dans notre système nerveux, et que

cet impondérable est une modification du principe éthéré universel.

Plusieurs personnes magnétisaient chacune un flacon, et les somnambules voyaient le fluide plus ou moins lumineux, selon les forces nerveuses des magnétiseurs. — Ceux-ci chargeaient-ils ce flacon de fluide, l'un après l'autre, les somnambules voyaient celui de chacun superposé par couches. — On répéta ces expériences à l'insu des somnambules, ils ne furent jamais en désaccord.

Le docteur Charpignon rapporte longuement des expériences faites sur les animaux, les végétaux, les substances inorganiques, et toutes lui prouvent l'existence du fluide magnétique. (V. *Physiol. du magnét.*, 1re *part.*, c. I et II.)

M. Lafontaine donne pour preuve du fluide cette puissance d'agir sur un seul membre, de le rendre insensible, d'y déterminer des tremblements, des convulsions ; pour les faire cesser, il suffit de le dégager.

Autres preuves. — Une tierce personne, placée à côté de celle que l'on magnétise, attire quelquefois ce fluide et se trouve magnétisée. — Pendant le somnambulisme, un paralytique qui marche, danse, saute..., au réveil se trouve impotent; car dès que le fluide est dégagé, le premier état revient. — Voulez-vous une autre preuve? Magnétisez un objet remettez-le à une personne que l'on magnétise souvent et qui ignore que l'objet est magnétisé, elle sera mise par lui en somnambulisme. M. Lafontaine réfute par là ceux qui prétendent que la volonté seule peut produire la magnétisation; — « car celle-ci, poursuit-il, agit matériellement. » (V. *Art de magnétiser*, c. III.)

M. le chevalier de Reichenbach dans ses expériences prouve aussi le fluide.

Ce magnétiseur, dans ses *Lettres odiques-magnétiques*, publiées par M. Cahagnet, rapporte des expériences fort curieuses qui échappent à notre analyse. — « Il y a des sensitifs, dit-il, et plus qu'on ne pense, qui perçoivent ce que d'autres ne perçoivent pas. » Il cite pour exemple que l'un d'eux, devant du cristal de roche, éprouvait diverses sensations, ou de chaleur ou de fraîcheur; dans l'obscurité, un autre voyait une flamme bleue de la grandeur d'une main, ayant un mouvement onduleux, s'échapper de la pointe de ce minéral en fine vapeur; en retournant le cristal, le sensitif voyait s'élever du côté obtus une fumée moite, rouge-jaune. — Il a fait des milliers d'observations avec d'innombrables variations. Qu'est-ce que cela? Où caser ces apparitions? Ce n'est ni le calorique, ni l'électricité, ni le magnétisme, ni la lumière ordinaire... « Que sont donc ces apparitions? demande l'auteur. Vous me forcez d'avouer, répond-il, que je ne le sais pas moi-même. Si je ne me trompe, c'est le milieu entre le magnétisme, l'électricité et le calorique, mais cela ne peut être identifié avec aucun des trois; en attendant, je le nomme *Od.* » (*Ibid.*, 2e *lettre.*)

Ce qu'on appelle magnétisme animal produit sur le corps humain une influence *odique*... La chimie est une impétueuse source d'*od*... — Si dans l'obscurité on ôte le bouchon d'une bouteille d'alcool, d'éther, etc., il en sort une colonne lumineuse... — Que l'on suive l'auteur dans les cimetières, ce sera bien autre chose; les morts, sous l'apparence de feu, se promènent sur leur tombe, les sensitifs les voient. « Ainsi réparation d'honneur aux vieilles femmes. Les esprits ignés existent, leur présence ne peut plus être niée. » C'est encore à l'influence de l'*od* que les sensitifs doivent la découverte des sources, etc. (*Ibid.*, 8e et 9e *lett.*)

Nous renvoyons aux *Lettres odiques*. — L'ami de M. Cahagnet, qui les a traduites, sans se nommer, dit « que M. de Reichenbach a prouvé qu'il y a une force universelle qui pénètre tout dans l'univers; il a trouvé son nom dans le sanscrit. *Od* signifie force universelle, etc. » (*Ibid.*, p. 6.) — Ainsi l'*od* a toujours existé sous les noms d'esprit divin, esprit universel, fluide de vie [1]..., etc. Les magnétistes l'ont nommé fluide nerveux, magnétique, etc. « Plus de doute, poursuit M. Cahagnet, l'âme substantielle du monde est rendue sensible à l'œil nu, et ne peut être niée aujourd'hui. L'homme, étant parvenu à la voir, ne peut plus douter des individualités corpusculaires dont elle est composée. L'âme, l'esprit s'explique... Ce fluide, vanté par nos lucides et nié par nos adversaires, vient d'être scientifiquement prouvé. » (*Ibid.*, p. 101-102.)

Il reste maintenant à examiner avec les partisans du fluide comment ils ont expliqué par lui le merveilleux du magnétisme; tâche pénible, avons-nous dit, car non-seulement il faudrait examiner chaque prodige expliqué dans chaque système, mais encore exposer les opinions individuelles des partisans d'un même système; travail que notre plan rend impossible. Ce qui suit va montrer la divergence de sentiments des magnétistes sur la question, leur opposition entre eux, leur embarras même, d'où résulte que très-souvent leurs systèmes s'entre-détruisent et qu'ils sont loin d'avoir trouvé la vérité.

1. C'est la même substance qu'Éliphas Lévi appelle *lumière astrale*. — Le juge Edmonds, dans son *Spiritualism*, émet la même idée partagée par beaucoup d'autres, comme on le verra quand il sera question du spiritualisme américain.

Les théories fluidistes expliquent les phénomènes magnétiques.

L'exposé substantiel mais fort incomplet que l'on va donner ici ne saurait faire connaître complétement toutes les théories plus ou moins ingénieuses et les solutions plus ou moins erronées des magnétistes. On espère seulement qu'il suffira pour en montrer le vide, ce dont, au surplus, ils se chargent eux-mêmes. — On va essayer de les dégager, autant que possible, de leur long verbiage magnético-scientifique, de leurs expressions parfois néologiques, capables d'effaroucher les lecteurs; on tâchera de les donner plus claires tout en les donnant plus concises. — Seront-elles plus intelligibles? — Une analyse de quelque étendue nous devenait ici impossible; s'il nous arrive, par trop de concision, d'altérer un peu quelquefois ces savantes et nébuleuses théories, que leurs auteurs veuillent bien nous le pardonner.

Théorie de Tardy de Montravel sur l'effet du fluide.

« Si un homme, s'étant chargé d'une surabondance de fluide universel, le dirige sur un malade qu'il aura mis auparavant à son unisson, dit Tardy de Montravel, il est certain que les nerfs du premier mettront en mouvement ceux du second; il se produira des actions et des réactions qui seront toujours salutaires. La plus étonnante et la plus intéressante, poursuit l'auteur, est sans contredit le *somnambulisme,* espèce de catalepsie; il a son siége dans le cerveau, c'est pourquoi l'homme parfaitement sain ne peut tomber en somnambulisme; cet état produit une foule de phénomènes

qui sembleraient fabuleux si la multiplicité et l'authenticité des expériences n'y avaient accoutumé. »

Le somnambulisme nous découvre dans l'homme un sixième sens, inconnu jusqu'ici : c'est une sorte d'instinct, comme chez les animaux; dans l'homme seul il agit tantôt comme instinct physique et animal, tantôt comme instinct moral; et il paraît qu'il ne se trompe jamais. L'homme est composé de trois parties distinctes : il est *intellectuel, immatériel* et enfin *intérieur*. L'*instinct* (sens *intérieur*) peut, sans l'intervention des sens extérieurs, recevoir les impressions du dehors et les rendre à l'âme. — Un somnambule magnétique ne voit pas par les yeux, ni n'entend par les oreilles, c'est par ce sixième sens, qui a son siége principal dans l'estomac, c'est un *toucher intérieur*. Ainsi le somnambule qui dit qu'il voit son intérieur ne le voit pas, mais il le touche[1]. Tout ce qui est en bon état ne fait sur son âme aucune impression, c'est ce qui est en désaccord qui le blesse. — Comme un horloger habile qui connaît parfaitement l'arrangement de son horloge et sait annoncer ce qui peut y survenir, il *prévoit* quand et comment s'opérera la guérison. — Il voit les yeux fermés, car l'impression des objets se fait sur la partie du nerf optique qui aboutit à l'estomac, et de là se communique à l'œil par prolongement; il voit réellement par l'estomac et croit cependant voir par les yeux.

Cet instinct qui agit dans le somnambule, qui sent et qui touche les parties de la machine, en s'aidant des facultés de l'âme, a la *prévision* de son état futur,

1. C'est ainsi que les somnambules devinent la pensée et y répondent. La volonté du magnétiseur cause un ébranlement dans le sens intérieur du somnambule, qui la sent comme si elle était exprimée par des paroles.

déjà marqué dans l'état actuel. — Comment ce sixième sens se développe-t-il dans le magnétisme, pourquoi n'existe-t-il pas constamment dans l'homme? « C'est, dit Tardy de Montravel, ce qu'on ne parviendra, je crois, jamais à expliquer parfaitement. »

Ce qui surprend, c'est que le somnambule voit non-seulement son intérieur, mais encore celui des personnes mises en communication avec lui.

Toutes les fois que le fluide circule indifféremment dans les nerfs de deux hommes qui communiquent ensemble, ces nerfs sont alors comme les cordes de deux instruments montés à l'unisson.

Il n'est donc pas étonnant qu'un somnambule sente et touche intérieurement le mal de celui qui est en rapport avec lui et indique des remèdes.

Pour magnétiser, il faut une volonté forte et décidée : maxime que bien des gens ridiculisent et traitent de charlatanisme. — Il ne faut pas confondre la volonté avec le *vouloir*. L'une est un agent physique provenant de l'opération de l'âme, l'autre n'en est que la fantaisie. — Je veux jeter une pierre et je la jette : voilà la *volonté;* je le veux et ne la jette pas : voilà le *vouloir*. C'est la volonté ferme qui augmente l'énergie du magnétiseur; on conçoit dès lors le peu de succès de plusieurs d'entre eux, car il faut encore *savoir* vouloir. Si on magnétise pour voir des merveilles, cette curiosité n'opérera aucun effet sur le malade. « Croyez et veuillez guérir pour réussir, » dit aussi Puységur. (V. *Essai sur la théor. du somnamb.*, p. 12 et suiv.)

Théorie de Galart de Montjoye.

« C'est par un acte de sa volonté que l'âme frappe et chasse devant elle le fluide qui vivifie nos organes, »

dit Galart de Monjoye, lequel demande s'il n'est pas naturel de penser que, dans un milieu aussi perméable que l'air, notre volonté puisse le porter à des distances plus ou moins éloignées, dont les bornes sont inconnues et atteindre l'objet même que l'on ne voit pas, en le visant intellectuellement; « que l'on réfléchisse, dit-il, à la force incommensurable de la volonté et à l'excessive activité du fluide nerveux, » qu'il compare à celle de la lumière. Il avait dit que l'âme se transporte par la pensée au bout de l'univers, et que l'on ignore comment cela se fait. Nous ignorons de même comment l'âme peut transporter ce fluide au loin; mais enfin cela est, et « cette portion de fluide, poursuit Galart, rencontrant celui de la personne qu'on cherche à affecter, ils communiquent nécessairement ensemble comme tous les fluides, etc... » (V. *Lettre sur le magnét.*, p. 121-122.)

Théorie de M. Lafontaine.

Cette explication d'une magnétisation à distance laisse beaucoup encore à désirer.

« On a prétendu qu'il fallait le fluide, et surtout la *volonté,* » dit M. Lafontaine; mais il est convaincu que c'est le fluide seul qui opère... La volonté du magnétiseur provoque l'émission de son fluide nerveux, qui se communique au système nerveux du magnétisé, l'envahit, l'engourdit et développe les effets que l'on connaît; mais cette volonté ne sert qu'à produire une sécrétion plus active de ce fluide, qui est la cause unique.

« Le magnétiseur le plus puissant n'est pas celui qui est doué de plus de force musculaire; souvent celui-ci ne peut rien, tandis que des personnes faibles agissent avec efficacité. » (V. *Art de magnétiser.*)

Théorie de Deleuze sur la puissance du fluide, sur les facultés des somnambules, sur leurs prévisions, leurs discours, sur le pouvoir des magnétiseurs.

Puissance du fluide. — Deleuze croit à une émanation de lui-même, « parce que les effets se produisent sans qu'il touche le malade; il ignore jusqu'où elle peut s'étendre, si elle est matérielle ou spirituelle; mais il sait que sa volonté la dirige. » (V. *Défense du magnétisme,* aphor. IX.) Il dit aussi qu'un arbre magnétisé devient un réservoir magnétique... (*Ibid.*, aphor. VI.) — Cette question est pleine d'obscurité et de contradiction, dans plusieurs endroits il en fait l'aveu. On voit dans les aphor. I et II que l'âme du magnétiseur peut se faire obéir par l'âme du magnétisé; que le premier peut, par un acte mental, agir sur la matière inerte et la mouvoir... — On demande comment un arbre pourrait devenir un réservoir magnétique si cette substance était spirituelle....

« On ne peut nier l'existence d'un fluide, assure Deleuze. Il remplit l'espace et pénètre les corps; est-il identique avec la lumière, modifié par les filières qu'il traverse..., peut-il être accumulé, condensé, etc.? Nous l'ignorons et ne le saurons peut-être jamais. — Quoi qu'il en soit, les somnambules le voient et même le sentent. Il peut agir d'un appartement à un autre... Deleuze ne balance pas à employer le mot *fluide;* mais tout cela lui paraît inconcevable, et il en ignore la nature. » (V. *Hist. crit. du magnét.*, t. Ier, p. 85 et suiv.)

« Les phénomènes du somnambulisme sont incompréhensibles; — j'en conviens, dit-il ailleurs. Mais de ce qu'une chose est incompréhensible, s'ensuit-il qu'elle soit fausse? » (*Ibid.*, p. 179.) Il montre des

faits semblables dans les traités de physiologie et de médecine.

Facultés des somnambules. — Deleuze se propose néanmoins d'essayer une explication des phénomènes somnambuliques, et dit « que si elle n'est pas exacte, elle n'a pas l'inconvénient d'être opposée aux lois de la physiologie. » (*Ibid.*, p. 189 et suiv.)

Pour expliquer la vision, il compare l'action du fluide sur le cerveau à celle de la lumière frappant la rétine; ce fluide, qui est d'une ténuité extrême, « pénètre tous les corps quand il est poussé par une force suffisante; il n'a pas besoin de passer par le canal des nerfs pour parvenir au cerveau. » — Ainsi le somnambule, au lieu de voir par l'action de la lumière sur les yeux, voit par le *fluide* qui agit immédiatement sur l'organe interne de la vision... — Même explication pour l'audition; puis Deleuze passe aux autres phénomènes.

Les somnambules paraissent savoir beaucoup de choses qu'ils ignorent dans l'état de veille. — Il est possible que ce phénomène s'explique par l'instinct qui existe réellement dans plusieurs animaux. Cependant, comme c'est une qualité occulte, Deleuze voudrait bien que l'on s'en passât... — Il ne voit pas que le somnambule acquière des connaissances nouvelles; seulement, ses sensations sont plus délicates et le souvenir de ce qu'il a vu est plus distinct.

Un somnambule *lit les pensées,* saisit la volonté, parce qu'il est comme un aimant infiniment mobile. Il ne se fait pas un seul mouvement dans le cerveau du magnétiseur, qu'il ne se répète chez lui, qu'il ne le sente, car ce sont deux cordes à l'unisson, etc.

Prévision. — Un somnambule prévoit l'époque précise où surviendra telle maladie, parce qu'il voit l'effet

dans sa cause, juge la marche de ses organes et la suite de son état actuel... — « Des enthousiastes ont poussé trop loin les conséquences du phénomène de la prévision, » dit Deleuze (*Ibid.*, p. 181 et suiv.). Si un somnambule peut prédire un événement prochain, il n'en peut être de même pour les événements éloignés qui lui sont étrangers; il ne faut pas croire qu'il soit infaillible, ce serait absurde en physique, dangereux en morale, et jetterait dans le fatalisme. Lors même qu'on attribuerait ce phénomène à l'âme, on ne pourrait encore s'y fier, car si elle voit une des causes, elle ne les voit pas toutes. — Ceux qui l'attribuent à l'âme dégagée doivent convenir, si on leur passe cette hypothèse incompréhensible, que l'on peut se tromper par les yeux de l'âme comme par les yeux du corps, et que ses prédictions ne seraient pas exemptes d'erreur. Deleuze finit par conclure que, la faculté de prédire n'étant pas probable, on ne peut admettre que la *pressensation* physique qui dérive de la délicatesse des organes, mais qui n'a rien de commun avec la prévision métaphysique.

Deleuze, qui, dans son *Histoire critique du magnétisme*, n'avait voulu reconnaître dans la *prévision* des somnambules qu'une simple *pressensation*, avoua plusieurs années après, dans un mémoire sur ce sujet, qu'il n'avait été si prudent auparavant « que pour se concilier les naturalistes et les physiciens. » Comme il n'était plus possible de nier cette faculté, il composa sur elle un traité spécial.

Des faits innombrables, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nous, dit Deleuze, prouvent que l'âme humaine possède une faculté de *prévision* qui ne s'exerce que quand les autres facultés sont assoupies ou inertes; comme la mémoire, elle a besoin d'être excitée. Forcé

d'en reconnaître la réalité, il pense « qu'il serait plus sage de ne pas chercher à l'expliquer... Pourtant le danger disparaît, ajoute-t-il, si on ne considère pas les explications comme des vérités, mais comme des hypothèses. Le point essentiel, selon lui, celui sur lequel il insiste, c'est de rejeter les opinions qui tendraient au fatalisme ou qui font intervenir les esprits infernaux. » — Voici maintenant ses conjectures :

« On ne peut voir l'avenir, dit-on, parce qu'il n'existe pas. » — On pourrait nier de même la mémoire du passé, car si l'avenir n'existe pas, le passé n'existe plus. Si ce dernier laisse des traces de son passage, il est vrai de dire aussi que l'avenir est en germe dans le présent. Mais pour la *prévision* comme pour la mémoire, il faut que l'âme soit disposée et qu'un agent vienne l'exciter : c'est le *somnambulisme*. On dit que tout est présent pour Dieu; pourquoi pour l'âme, qui en est une émanation, en serait-il autrement?

L'antiquité l'a pensé. — Plutarque attribuait aux exhalaisons ce qu'on attribue au magnétisme...— Kant ne dit-il pas que le temps et l'espace n'existent pas par eux-mêmes et hors de nous. — Si ce système est vrai, il n'y a plus pour l'âme dégagée ni temps ni espace. — Supposons que l'on puisse examiner avec le télescope ce qui arrive dans une planète, comme sa lumière met plusieurs mois à parvenir jusqu'à nous, le présent pour nous sera le passé pour ses habitants.

Supposons maintenant un homme organisé de manière à voir instantanément ce qui s'y passe. Comme il le racontera avant qu'on ne l'aperçoive, il semblera avoir vu l'avenir...— Supposons enfin un monde idéal, archétype du nôtre; ce qui arrive chez nous en sera comme l'écho, et l'on comprend que l'âme dégagée peut le contempler, etc.

Deleuze avoue cependant qu'il faut laisser ces hypothèses, quelque brillantes qu'elles soient, parce qu'elles ne sont ni claires ni satisfaisantes pour la raison; on doit reconnaître que la prévision est certaine et avouer de bonne foi qu'on ne saurait l'expliquer. Ce qui nous importe, c'est d'en fixer les limites et d'établir des principes qui empêchent le retour des superstitions... Si la connaissance illimitée de l'avenir est si contraire à la sagesse de la Providence qu'on peut affirmer qu'elle n'existe pas; la prévision d'un événement particulier est si utile à l'homme, qu'on peut penser que Dieu la lui a donnée, mais fort limitée. — Ceci montre pourquoi l'on n'en jouit pas habituellement, et qu'on ne doit y croire qu'avec beaucoup de réserve, car cette faculté ne se développe que pour être utile.

Quant à son étendue, Deleuze montre que l'on ne peut prévoir ce qui dépend de l'action libre des autres... Celui qui serait seul libre sur le globe, et qui connaîtrait la marche de la nature, le jeu des éléments, leur ressort que rien ne dérangerait, verrait dans un gland l'arbre, son tronc, ses branches, les arbres qui naîtraient de lui dans la suite des temps. Il connaîtrait les lois atmosphériques qui favoriseraient son développement, prédirait leurs changements successifs, verrait les oiseaux qui feront leur nid sur ses branches, ceux qui se nourriront de ses fruits, la foudre qui doit un jour le renverser, etc. Ce serait aussi facile que de prédire une éclipse, quoique plus compliqué. Mais si on suppose cet homme au milieu d'êtres libres, alors tout change... — La prévision a donc des bornes. Et, après examen, Deleuze pense qu'elle ne peut s'exercer sur un grand nombre d'objets; comme nos yeux, l'âme ne verrait qu'avec certaines conditions... Elle voit en

somnambulisme ce qui s'offre à elle, mais si, l'occupant d'un objet qui ne se présente pas de lui-même, on la force d'user de facultés étrangères à la faculté divinatrice, les illusions de l'imagination peuvent s'y mêler et l'erreur survenir, sans qu'on ait le droit de nier les autres prédictions. S'il s'agit d'un avenir éloigné, le temps multipliant les accidents qui peuvent rompre le fil qui lie la cause à l'effet, il deviendra difficile alors de fixer les limites de la prévision...

On a dit que celle-ci pouvait être attribuée à une intelligence qui fait à l'âme des révélations parce qu'elle ne voit que certains faits. Deleuze répond que quand cette faculté se réveille, l'âme ne voit qu'un seul objet à la fois, car elle opère comme nous dans la vie normale; dès qu'elle exerce la prévision sur un objet, comme elle y met toute son activité, elle ne peut s'occuper d'un autre. Quoiqu'on la suppose simple, elle a des puissances distinctes qui ne peuvent s'exercer ensemble qu'au détriment les unes des autres. — « Quelque hypothèse qu'on adopte, poursuit Deleuze, la prévision sera d'autant moins sûre que les événements seront plus éloignés et plus compliqués. Le somnambule le plus clairvoyant ne doit donc pas être consulté sur des objets qu'il n'aborde pas naturellement. »

Deleuze, après avoir montré que ces hypothèses n'infirment en rien la divinité des prophéties sacrées, ajoute « que si la connaissance de l'avenir était accordée au démon de préférence à l'âme, ce serait établir une lutte entre Dieu et Satan, supposition injurieuse à la Divinité. La divination, considérée comme art, est donc une chimère, et comme moyen de gouverner elle est abrutissante. Le moyen âge, qui, en l'attribuant au diable, punissait les devins et les sor-

ciers, avait fait une loi atroce. On doit donc tenir un milieu entre les deux extrêmes..., etc. » (V. *Mém. sur la faculté de prév.*, passim.)

Discours des somnambules. — Selon Deleuze, les somnambules débitent les rêveries les plus étranges, parce que leur magnétiseur les a jetés dans un monde illusoire. (V. *Hist. crit. du magnét.*, t. Ier, p. 192-193.)

Pouvoir du magnétiseur. — On a vu quelque *chose de magique* dans le pouvoir du magnétiseur de causer de vives sensations à un somnambule, de calmer ses douleurs, d'imprimer un mouvement particulier au fluide qui circule en lui, de changer l'ordre de ses idées, de diriger son attention sur tel ou tel objet, etc. Deleuze n'est pas étonné que quelques-uns aient eu cette opinion. « Cependant, dit-il, quand on a reconnu que notre volonté peut agir sur une autre par le fluide magnétique, tout s'explique. Ce fluide étant d'une ténuité extrême, une simple molécule peut communiquer son mouvement à une masse de fluide... — C'est un fait journalier : ainsi l'ambre conserve et répand son odeur sans diminuer sensiblement de poids durant des siècles; le barbet trouve dans l'eau la pierre qu'on y a lancée, etc., etc. (*Ibid.*, p. 194 et suiv.)

On essayera de montrer ultérieurement combien la raison accepte difficilement de pareilles théories, mais poursuivons.

Théorie du docteur Charpignon sur le fluide, sur le somnambulisme, l'extase, le don des langues, la prévision, les apparitions des morts ou des vivants (dédoublement) aux somnambules, sur les prestiges magnétiques, l'invisibilité.

Le fluide. — Maxwel avait regardé l'esprit universel comme vie de tout ce qui existe. Cette doctrine, d'a-

bord adoptée par Mesmer, fut modifiée avec raison, et le docteur Charpignon dit « que, quoique les progrès de la science aient conduit à opérer entre les puissances impondérables qui président à la vie de la matière une synthèse qui semble les faire sortir toutes d'un seul fluide, il ne reste pas moins une profonde démarcation entre les deux doctrines. Ainsi, on ne pense pas que l'homme soit vivifié par le même fluide que les végétaux et les corps célestes, par exemple; car, s'il en était ainsi, l'action de l'homme sur tous les êtres de la création serait très-possible, et on sent quel désordre en naîtrait; on pourrait agir même sur les nuages, sentiment qu'il ne partage pas. — L'homme est donc vivifié par un impondérable particulier qui est, il est vrai, une modification du fluide éthéré, comme la lumière, l'électricité, etc... » — M. Charpignon pense que l'homme, par ses forces psychiques, fait rayonner autour de lui l'impondérable qui le fait mouvoir. Ce qui lui permet d'expliquer alors beaucoup de mystères, entre autres le mode physiologique de l'imitation et de l'imagination, auxquels les premiers commissaires avaient attribué les phénomènes surprenants que l'on observait auprès des baquets de Mesmer, quoique tous ne pussent être ainsi expliqués. — Les commissaires, en admettant cette double cause, avaient rejeté le fluide; mais M. Charpignon fait observer que l'influence de ces deux agents ne saurait être admise sans l'intermédiaire de ce fluide, parce que deux cordes qui vibrent à l'*unisson* ne pourraient vibrer dans le vide. (V. *Physiol. du magnét.*, p. 34, 167, 172 et 173.)

Le somnambulisme. — « Suivant nous, dit M. Charpignon, le somnambulisme se manifeste quand un même fluide (celui du magnétiseur) circule dans les appareils

du système nerveux de la vie de relation et dans celui de la vie organique du magnétisé. L'organisme en étant saturé, un nouveau mode de sensations et de perceptions va se développer. » (*Ibid.*, p. 67.)

Après avoir parlé des divers signes qui manifestent le *somnambulisme* et de la répétition des magnétisations, si nécessaire souvent pour l'obtenir, il montre l'analogie et la différence qui existent entre le somnambulisme naturel et le somnambulisme magnétique; dans ce dernier, le sujet s'occupe de ce qu'on veut qu'il examine, et ce n'est que peu à peu qu'il perçoit quelques parties de son intérieur ou de celui des autres. Ce n'est qu'à un degré plus élevé qu'il en voit toute l'anatomie. Les deux systèmes nerveux du somnambule et du magnétiseur s'identifient tellement, que le premier imite quelquefois le second dans tous ses actes; à un degré plus élevé encore, il voit dans l'obscurité ou à travers les corps opaques, etc.; enfin déplacement des sens et leur perversion, la vue, l'ouïe, etc., ne sont plus localisés, ils s'exercent partout. — D'où vient ce phénomène? — De ce que la crise somnambulique tend à relâcher les liens qui enchaînent l'âme aux lois organiques du corps. Chaque point de l'organisme peut recevoir la sensation aussi bien que l'appareil lui-même qui y présidait dans l'état ordinaire; le fluide impondérable qui établit les rapports entre l'âme et l'organisme n'étant plus ni concentré ni modifié dans les organes, il circule partout, de sorte que l'âme peut être affectée par l'objet dont elle s'occupe, sans qu'il soit besoin des conditions physiologiques ordinaires. On conçoit alors comment le somnambule peut connaître les qualités des corps sans l'intermédiaire des sens. Le cerveau étant le centre où aboutissent toutes les sensations, sup-

posez que la partie nerveuse de l'organe de la vision soit prolongée au dehors par des ramifications à travers chaque point du corps, la perception aura lieu aussi partout, et il en sera de même pour les autres sens. Cette supposition se réalise quand le fluide nerveux a rompu ses foyers par la crise somnambulique. —Pourquoi tel son, par exemple, n'est-il pas entendu? C'est parce que l'attention n'a pas été appelée... Ceci même ne suffirait pas toujours; il faut que l'air soit magnétiquement saturé. (*Ibid.*, p. 67-78.)

L'extase. — Dans l'extase, plus rare que le somnambulisme, le surcroît de fluide ayant rompu les centres de circulation nerveuse, l'âme inondée de lumière est sur le point de perdre ses rapports avec le corps. Quelquefois le sujet parle seul et très-bas; il semble converser avec un être qui n'est pas de ce monde, car il oublie la terre, et même il la méprise. La plupart des extatiques disent voir un ange qui les conseille. C'est dans l'extase que l'on observe les *vues à distance* sans qu'il ait existé antérieurement aucun rapport entre les lieux et le sujet, et que celui-ci comprend une langue étrangère. « Les théologiens, dit M. Charpignon, ont regardé ce phénomène comme signe de possession, non chez les extatiques magnétiques, car il n'y avait pas alors de magnétisation réfléchie, mais chez les extatiques spontanés avec convulsions. » (*Ibid.*, p. 96 et suiv.)

Don des langues. — M. Charpignon ne nie pas que ces extatiques n'aient communiqué avec des esprits, mais il pense qu'il en est autrement pour les sujets magnétisés. Quand on leur parle une langue étrangère, ils perçoivent la pensée; et quand l'extatique lui-même parle aussi une langue étrangère, sans qu'on le questionne, on verra, si l'on y fait attention, qu'il

fait beaucoup de fautes, ou que ce sont d'anciens souvenirs de ses lectures. (*Ibid.*, p. 99.)

La prévision. — Quant à la prévision des somnambules qui annoncent longtemps d'avance leurs accès pour tel jour, telle heure, telle minute et leur guérison, tout se réduit à connaître les modifications qui se préparent en eux. — Les épileptiques ont des symptômes précurseurs de leurs accès; il n'est pas surprenant que les somnambules prévoient aussi par quelques symptômes intérieurs ce qui doit leur survenir. — Cazot avait prédit qu'il aurait un accès de folie qui durerait trois jours; mais il n'avait pas prévu qu'il rencontrerait un cheval fougueux qui le tuerait; il prédit juste, excepté ce dernier événement. C'est la même prévision qui sait que l'aiguille d'une montre parcourra le cadran, et qui se trompe parce qu'un accident l'a brisée. (*Ibid.*, p. 83 et suiv.) Deleuze avait mis des bornes à la prévision, et dit qu'il arrive des événements que l'âme et nulle intelligence ne sauraient prédire. Le docteur Charpignon avoue cependant (les faits l'y forcent) « qu'il y a des prévisions en dehors de l'organisme, rares il est vrai, mais très-réelles » (*Ibid.*, p. 88); il a cité, dans sa métaphysique du magnétisme, des cas qui dépendent du libre arbitre humain, mais il fait observer qu'alors le lucide se trompe souvent. (*Ibid.*, p. 315 et suiv.)

Mademoiselle Emée voit la cause de sa mort occasionnée par un accident. — Madame Hortense prédit sa fausse couche causée par une frayeur. — Une autre annonce que tel mariage s'accomplira, contre toute probabilité. Comment expliquer ces prévisions extraordinaires, qui sont tout à fait en dehors de l'organisme? Le docteur Charpignon éprouve de l'embarras... « L'action de la Providence, dit-il, est incessante;

est-ce de la fatalité? Non, car l'action providentielle n'infirme en rien la liberté de l'homme; la prescience divine a tout prévu. L'âme d'Emée en extase voit l'affreux désordre qui dans un mois frappera son corps de mort; cependant elle ne meurt pas. » — Mais comment a-t-elle pu prédire un événement tout à fait en dehors de sa maladie? Voilà la difficulté dont M. Charpignon n'a pas donné la solution; il dit : « L'extatique n'est pas morte, elle n'avait connu que ce qu'il fallait révéler pour exciter le développement des causes qui devaient remplir sa destinée; sa vision était bornée, l'avenir n'avait soulevé de son voile que ce qui était nécessaire... La Providence avait arrêté qu'une foi brûlante ranimerait ses forces épuisées, etc. »

Serait-on tenté de faire rentrer cette prévision parmi celles qui intéressent l'organisme? — M. Charpignon déclare « ne pouvoir accepter cette opinion. » — Après avoir cité d'autres prévisions du même genre, il dit « que l'intelligence humaine peut prévoir ce qui n'existe pas encore, mais seulement ce qui naîtra nécessairement de l'évolution successive des lois génératrices posées par la Providence...; » puis, après une longue discussion du sujet, il termine en disant « que l'intelligence humaine ne saurait prévoir ce qui dépend du libre arbitre, la prévision ici étant fort incertaine et trompeuse. Ainsi il y a abus de vouloir faire prédire l'avenir aux somnambules, il ne faut les interroger que sur leurs maladies. »

De tout ceci, trop long pour le rapporter même en l'abrégeant beaucoup, que conclure? — Écoutons encore le docteur Charpignon : — « Il est hors de doute pour nous que l'âme humaine peut être éclairée directement soit par Dieu, soit par une autre intelligence... Beaucoup de magnétiseurs ont tout natura-

lisé et sont ainsi tombés dans une erreur profonde...» — Puis il revient à dire « que la prévision naturelle est limitée, et ne saurait être aussi précise et aussi constante que les prévisions des prophètes sacrés ou des hommes inspirés par une intelligence supérieure à l'âme. »

Mesmer et Tardy de Montravel expliquaient la *prévision* par la loi qui préside au développement de l'instinct.— « Quel est, demande M. Charpignon, ce sixième sens qui produit cet instinct qui jouit de tant de facultés? n'est-ce qu'un centre nerveux à propriétés latentes dans l'état ordinaire? Pourquoi le Créateur aurait-il doué l'homme d'un sens dont il ne jouirait pas? car c'est une bien rare exception que la manifestation des facultés extatiques. » M. Charpignon est surpris, si la *pressensation* de l'avenir est une faculté inhérente au somnambulisme comme l'instinct médical, qu'elle se manifeste chez si peu de sujets et si rarement, et il déclare ne pouvoir trouver de cause à la manifestation des facultés instinctives éclairées de l'intelligence chez l'homme, que dans un être particulier qui n'a d'autre nature que ces facultés mêmes, dont l'incompatibilité avec l'organisme nous paraît si manifeste.

« La théorie de Mesmer, modifiée par les idées spiritualistes, expliquera parfaitement, poursuit le docteur Charpignon, les faits de prévision que nous avons cités; elle rendra raison des pressentiments qui ont embarrassé les savants, et fera disparaître le mot *hasard,* avec lequel on expliquait si facilement les prévisions de certains rêves.»

Le docteur Charpignon pense enfin « que la prévision n'est pas un résultat nécessaire de l'état lucide : une force intelligente semble en disposer et ne la lais-

ser briller que dans certaines circonstances. » (*Ibid.*, p. 338-354.)

Apparitions des morts ou des vivants (dédoublement) aux somnambules. — Le docteur Charpignon essaye d'expliquer comment les somnambules voient leur magnétiseur, l'entendent, lui parlent, etc. — « Ce phénomène a lieu, dit-il, parmi les organisations douées d'une disposition extatique, que mille causes peuvent développer. La centralisation vitale, qui fait l'individualité, se brise; tout l'être n'est plus qu'un foyer de sensibilité exquise; il est probable que le premier mobile d'une apparition est la pensée que forme l'un des deux individus à l'égard de l'autre. Aucune pensée ne peut s'élever sans un dégagement de fluide; il rayonne autour du foyer qui l'engendre, etc. L'état du fluide est en rapport avec le genre de l'idée. Plus l'expansion sensitive sera grande, moins les distances auront d'empire sur l'affaiblissement de l'effet sympathique; en sorte qu'il se trouve des êtres qui ont une telle expansion vitale, que la pensée d'une personne sympathique produit sur eux l'effet dont nous parlons. Si à ce moment leur pensée s'occupe de rapports qui tendent à favoriser la réceptivité magnétique qui rayonne vers eux, la contiguïté se trouve établie en principe, et la faculté créatrice de leur esprit achève la forme, dont les éléments se trouvent en eux-mêmes. »

D'après ceci, M. Charpignon pense que les apparitions entre personnes vivantes peuvent s'expliquer physiologiquement sans recourir, comme le docteur Billot, à l'intervention d'un être surnaturel; il avoue « que, pour les apparitions de morts à vivants, il en est autrement, et, à moins d'invoquer les hallucinations, — ce qui n'explique pas tous les cas, — il faut penser comme les spiritualistes. (*Ibid.*, p. 409-411.)

Prestiges magnétiques, l'invisibilité.—On observe des phénomènes curieux qui prouvent que la réalité de la substance est inutile au somnambule pour percevoir la sensation. La qualité de la substance peut être pervertie, se changer en une qui est toute factice par la volonté du magnétiseur. — Un somnambule peut croire qu'il touche des fleurs, qu'il caresse des oiseaux, qu'il déguste des liqueurs, etc., quoiqu'il n'en soit rien... — Comment l'expliquer? — « Le magnétiseur crée et tient formée dans sa pensée cette qualité substantielle, et c'est là que l'âme du somnambule trouve cette fiction et s'en impressionne comme d'une réalité. » (*Ibid.*, p. 80.)

Par cette même volonté, l'illusion peut persister durant l'état de veille; l'objet qui a été entouré d'une couche épaisse de fluide reste invisible pour le somnambule rendu à l'état normal. On sait qu'un magnétiseur peut lui faire croire qu'un homme est sans tête, et même le rendre invisible tout entier. C'est le fluide qui opérera ces prodiges. — C'est ce même fluide qui change une carte en portefeuille, une bûche de bois en livre, et un homme en bélier, etc., etc.

La *Physiologie,* la *Médecine* et la *Psychologie du magnétisme* du docteur Charpignon, ne pourraient être analysées en quelques pages. Mais il ressort de la lecture de cet ouvrage intéressant, que cet auteur éprouve le plus grand embarras pour expliquer tous les phénomènes magnétiques; il recourt tour à tour au fluide et à l'action de l'âme, il est loin dans d'autres cas, comme on voit, de nier l'intervention des esprits.

La part que prend l'âme dans certains phénomènes lui paraît « immense. Si le fluide y est pour quelque chose, l'action psychique domine... » (*Ibid.*, p. 359.)

— Il essaye d'expliquer physiquement comment les deux somnambules dont on a parlé (page 42 de ce volume) virent les poses des danseurs d'un bal voisin. « Cette vision spontanée, dit-il, fut provoquée par un son qui avait établi un rapport physique entre ces somnambules et ce bal... Le fluide du somnambule se dirige vers le point où il est attiré et conduit, etc. [1]. » (*Ibid.*, p. 89.)

« Si ces facultés extraordinaires font partie de la nature humaine, remarque M. Charpignon, pourquoi restent-elles enfouies? pourquoi est-il si difficile de les faire surgir? pourquoi si rares, si incomplètes, si vacillantes? » Il se récuse pour répondre à ces questions de haute philosophie et se borne à montrer « que pour combattre la puissance croissante du matérialisme, qui s'appuie sur la science dépouillée de la vie, il semble que Dieu ait permis à l'homme de soulever quelque chose de la ténébreuse enveloppe qui, depuis tant de siècles, est prise pour l'œuvre même du créateur; afin de laisser briller un peu de cette lumière qui donne une idée de ce qu'il a dit être fait à son

1. « Luminescible pour les somnambules, interposé entre tous les atomes moléculaires des corps, le fluide magnétique, dit M. Charpignon, rend possible leur transparence à celui qui le perçoit..., etc. » Ainsi, on verrait à travers les corps opaques... Il faut joindre à cette théorie celle qui explique ce mode de vision par l'action immédiate de l'âme affranchie par le somnambulisme... La vue à distance dans le sujet qui n'est point impressionné par le magnétiseur, ne peut être expliquée que par une faculté de l'âme. Se sépare-t-elle du corps, comme quelques-uns le pensent, tandis qu'il continue d'être vivifié par l'impondérable, l'un des éléments de la vie? M. Charpignon ne le pense pas. « L'homme ne peut se décomposer sans qu'il y ait mort... Les visions à distance, les communications spirituelles des extatiques, ne sont que des extensions des puissances de l'âme. L'organisme subit une telle modification dynamique que l'âme voit directement. » (*Ibid.*, p. 323.)

image ! — Nobles débris, ajoute-t-il, qu'on tenterait vainement de rassembler... Le voile se soulève et retombe bientôt. — Ainsi s'expliquerait comment la lucidité se trouve incomplète, limitée, inconstante... » (*Ibid.*, p. 318-319.)

MM. Rogers et Delaage, théorie sur les apparitions des morts, le dédoublement des vivants; comment une mèche de cheveux, etc., remplace le consultant auprès d'un somnambule.

On a vu précédemment comment on expliquait l'apparition des vivants (le dédoublement), et les apparitions des morts aux somnambules. D'autres magnétistes les expliquent différemment.

Un vivant, quoique absent, peut apparaître. Certains cataleptiques voient, malgré les ravages du temps ou des maladies, les personnes telles qu'elles étaient auparavant; eussent-elles perdu un membre, sa forme se retrouve dans le fluide nerveux. C'est un simulacre du premier individu qui résiste à la destruction; il en est qui voient, même dans les tombeaux, les cadavres avec leurs formes premières.

L'explication est très-simple pour les vivants, elle a lieu par le moyen des germes humains dont le corps est rempli, ils y sont par myriades, s'échappent des pores et errent dans l'espace; chacun de ces germes est la représentation parfaite, mais en infiniment petit, de tout l'individu. — L'homme est composé de l'âme, de l'esprit et du corps; l'âme est unie au corps par un fluide très-subtil, ou impondérable, qui circule dans tous les membres, quoiqu'on ne le voie pas; il a, dit-on, la couleur du feu [1].

1. C'est sans doute cet impondérable que les somnambules croient voir s'échapper de leur magnétiseur.

Quand l'homme est mort, l'âme emporte ce fluide lumineux, ce germe quintessencié de la vie, de la chair et du sang, dont les plus imperceptibles parcelles contiennent réellement l'homme qu'elle individualise. L'homme physique, moral, intellectuel, est contenu réellement dans la moindre parcelle de cette quintessence vitale, qui s'attache non-seulement à tous les objets touchés par un individu, mais à tous ceux qui ont été dans sa sphère de rayonnement.

Selon M. Delaage, cette vérité est une des lois fondamentales de la science magnétique; ainsi on sait qu'une mèche de cheveux, une lettre, un vêtement, etc., remplacent pour un somnambule celui qui le consulte, et qu'il le voit dans les particules qui sont sorties de lui.

D'après M. Rogers, le fantôme de l'homme est dans les parcelles du corps et de l'esprit vital; chacune d'elles contient réellement la personne tout entière; ces parcelles s'échappent sans cesse de nos corps par les pores, par les sueurs, les émanations, etc., et voguent à l'aventure; mais quand la volonté magnétique les dirige, elles sont transportées à des milliers de lieues en une seconde, et arrivent sans déviation auprès de l'individu à qui elles sont adressées; l'œil de celui-ci reconnaît la personne d'où sont sorties ces particules microscopiques qui la contiennent en vérité; alors il croit la voir elle-même. — Ainsi s'expliquent les apparitions des vivants, et celles des morts dans les évocations. (V. Rogers, *Philosophy of mysterious agents*, 1853, et Delaage, l'*Éternité dévoilée*, 1854.)

Théorie de M. l'abbé Loubert sur l'action du fluide à distance, sur l'attraction, les médications, la vue intérieure; sur la prévision, la communication de pensées, le don des langues, la vue à distance et à travers les corps opaques.

Action du fluide à distance. — M. l'abbé Loubert dit que la magnétisation s'exerce à distance, par les gestes, le regard, le souffle, etc.; il ne trouve pas étonnant que le magnétisme, qui est si soumis à notre volonté, s'élance autour de nous,... car l'éther dans l'espace lui sert de véhicule. Il prétend s'appuyer du sentiment de saint Thomas, qui, admettant une fascination naturelle, a dit que, par l'action d'une vive imagination dont l'âme est la cause,... l'air est modifié jusqu'à certaines limites. M. Loubert demande pourquoi la volonté n'agirait pas à distance, puisque c'est l'âme qui est le moteur...

On demande comment le fluide envahit le système nerveux au lieu de se dissiper?... Il demande à son tour comment les poissons électriques peuvent diriger dans l'eau l'agent qui frappe leur proie à distance, comment l'électricité ne se perd pas dans l'eau, etc.? (V. *Défense théol. du magnét.*, c. IV-V.)

Il expose longuement la doctrine des magnétistes du seizième siècle et celle des philosophes avant et après Pline; — après avoir parlé d'Avicenne, qui soutient que l'âme peut agir sur des corps très-éloignés, il cite les sentiments de Pomponace, de Wirdig, de Van Helmont, de Marsile Ficin, etc., qui tous pensaient que l'âme peut envoyer au loin des émanations bienfaisantes ou malfaisantes, ce qui prouverait aussi que ce que l'on attribuait à la magie était naturel. — « Ce qu'on nommait *émanation*, poursuit M. Loubert, nous l'appelons *fluide*. » (V. *Magnét. et somnamb.*, c. XVIII et XXI.)

Après avoir cité cette longue liste de philosophes où le jésuite Kircher est à côté de Levinus Lemnius, de Paracelse, etc., M. Loubert arrive à Thomas Fyens, « qui soutint, dit-il, à tort (car de tout temps le contraire a été positif), que l'imagination ne pourrait agir sur le corps d'autrui » (*Ibid.*, p. 417), expression impropre. Ce n'est pas celle-ci, mais sa vive excitation qui dispose de l'élément psycho-magnétique. M. Loubert croit à l'action à distance, comme à la vue à distance, et aux autres phénomènes : « l'âme a cette puissance, car, pour être unie au corps, elle n'y est point enfermée. Le corps et sa surface, dit-il, ne sont point les limites de la sphère d'action de l'âme. La peau ne circonscrit pas cette action; les âmes, quoique unies à des corps, ne cessent pas d'être des esprits. » (V. *Défense théol. du magnét.*, p. 145-146.)

L'*attraction magnétique* « s'explique de même, dit-il; elle n'est pas plus surnaturelle que celle qui fait incliner la tête, lever le bras, etc. Au lieu de Mahomet mort placé dans un cercueil de fer, si on entourait un homme vivant d'une enveloppe de tôle et qu'on l'enlevât par l'attraction d'un aimant puissant, devrait-on crier au surnaturel?... L'âme est pour quelque chose dans l'application de cette force psycho-physique de l'homme, etc. » (*Ibid.*, p. 144.)

Les médications.— M. l'abbé Loubert est tenté de croire que le principe qui dirige les somnambules dans le choix des remèdes est le même que l'instinct des animaux, mais plus étendu, en raison de l'organisation plus parfaite; si ces derniers connaissent obscurément leurs maladies et leurs remèdes, il n'y faut voir « que la puissance souveraine et conservatrice qui opère en eux. »

Les divers exemples qu'il cite lui servent à expliquer comment un somnambule peut voir la maladie et le re-

mède.— « L'homme, ici comme ailleurs, doit se montrer supérieur aux animaux... — Ce qui paraît le plus difficile à comprendre, ajoute-t-il, ce sont ces sensations perçues, ces indications de plantes salutaires, inconnues pendant la veille... On crie à l'absurdité, on oublie que tous les jours l'instinct des animaux résout ce problème, que la raison ne peut résoudre. »

Après plusieurs citations, M. Loubert demande encore « pourquoi l'on refuse à l'instinct magnétique si supérieur de l'homme des effets qu'on ne peut contester à l'instinct des bêtes? » — Il avait déjà essayé d'aplanir la difficulté d'expliquer l'instinct des remèdes (lequel n'existe que dans le somnambulisme), en disant « que l'impressionnabilité organique ne permet pas durant la veille la même réaction sensible. » — Puis il démontre que les guérisons qui s'opéraient dans les temples païens et chez les Hébreux étaient dues à l'instinct médical. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 460 et suiv.)

Ailleurs M. Loubert prétend avec le docteur Rostan « que ceux qui nient les effets thérapeutiques du magnétisme sont aussi peu médecins que philosophes...; dès qu'il est constant qu'il produit un changement dans l'économie animale, il faut reconnaître son action. » (*Ibid.*, p. 164.)

Vue intérieure. — M. l'abbé Loubert explique la *vue intérieure,* par laquelle un somnambule perçoit les différentes parties de son corps ou des corps de ceux avec lesquels il est en rapport, au moyen du fluide vital qui lui tient lieu de lumière et éclaire chaque organe interne successivement et à mesure qu'il y porte attention... Alors il en distingue la forme, la couleur, etc.[1]. (*Ibid.*, p. 180.)

1. « Cette vue a lieu sans le secours du globe de l'œil, par l'inter-

La prévision. — Après avoir dit que l'on ne peut nier *les pressentiments, la prévision,* l'auteur demande s'il est possible de mépriser les sentiments de tant de savants docteurs qui ont pensé que l'âme, dans une sorte de dégagement, voit l'avenir... — On trouve plus commode « de recourir aux démons, aux anges même, dit-il, et l'on oublie que l'âme est aussi un esprit... » Il demande « si on ne confond pas *toujours* trop facilement la faculté de prévision des actes organiques, dont la cause existe déjà, avec la prévision des futurs libres contingents... ; trop facilement enfin ceux qui appartiennent à la volonté humaine et ceux qui dépendent de la volonté divine. — Dans ceux qui appartiennent à la première, distingue-t-on assez ceux qui n'ont aucune cause actuelle d'avec ceux qui ont une cause qui fait incliner l'homme librement dans tel ou tel sens? » Si l'homme ici peut déjà conjecturer probablement, l'âme du somnambule, dans son sympathisme lucide, peut mieux encore prévoir l'issue probable d'un événement. On ne dira pas alors que le démon seul a pu donner cette prévision. « Si l'on accorde aux esprits certaine prévision limitée, pourquoi décider si vite que l'âme ne peut naturellement, quoique *extraordinairement,* manifester quelque chose de ce que manifestent les esprits, elle qui est esprit? » (V. *Défense théol. du magnét.*, p. 111-117.)

« Un catholique ne saurait nier, dit-il, que les pythonisses n'aient été souvent sous l'action spéciale du démon; mais elles paraissent n'avoir été souvent aussi que des hystériques, des cataleptiques, des somnam-

médiaire des filets nerveux qui suppléent le nerf optique, et par l'action et la réaction ordinaire entre le fluide lumineux et le fluide vital par lequel l'âme perçoit. Celui-ci ayant une grande analogie avec la lumière, il en tient lieu. » (*Ibid.*)

bules qu'on savait faire entrer en crise par certains procédés, effluves ou action magnétique. Le démon a pu agir même concurremment et produire des effets complexes. »

« L'avénement du Sauveur ayant paralysé une partie des forces de Satan, il y a moins de danger aujourd'hui à provoquer la nature humaine à lancer quelques brillants éclairs[1]... »

Rien ne prouve à M. Loubert que le magnétisme et le somnambulisme aient été autrefois vulgaires : c'était le secret des initiés dans les temples. Si plus tard on ne sut point les étudier, vers le seizième siècle on eut cependant les Paracelse, les Wirdig, les Maxwel, etc., qui, « malgré les railleries de ceux qui n'ont su les comprendre, se sont montrés aussi profonds psychologistes que physiologistes. » (*Ibid.*, p. 127-130.)

Dans son autre ouvrage (*Magnétisme et somnambulisme*), M. Loubert avait déjà rappelé les sentiments de Plutarque, de Pline, d'Aristote, de Platon, de Xénophon, et de quelques Pères, tels qu'Athénagore, Origène, Tertullien, etc., qui tous ont pensé que l'âme, durant le sommeil, a quelque connaissance de l'avenir. —D'après Jamblique, il peut être annoncé par le concours de quatre dons réunis (citons-en un seul) : c'est « par la sympathie qui existe entre les parties du grand tout comme entre les membres d'un seul animal. » (*Ibid.*, p. 470-471.)

Après avoir établi que l'action magnétique a sa source dans l'âme, M. Loubert ne dit pas « qu'elle ne puisse revêtir les caractères des rapports qu'elle peut

1. M. Loubert dit que l'on confond trop facilement la faculté de prévision avec la divination, et les divers moyens superstitieux employés pour la pratiquer. (*Ibid.*, p. 112.)

contracter avec le monde surnaturel... Chez les prêtres païens, le démon a pu intervenir et étouffer l'innocence de la nature. » (*Ibid.*, p. 476.)

La communication de pensées. — M. Loubert explique la *communication de pensées* par la réaction de l'âme du magnétiseur sur son propre corps, et par son influence psycho-magnétique sur le magnétisé, qui reçoit un fluide modifié, lequel affecte son corps, puis son âme. — Quant *au don des langues*, les somnambules ne font que saisir la pensée du magnétiseur [1].... etc. (V. *Défense théol.*, p. 145, et *Magnét. et somnamb.*, p. 83-84.)

Vue à distance et à travers les corps opaques. — « Rejetez, cela est commode et plus vite fait pour l'homme superficiel, dit M. Loubert, rejetez la vue à distance, la vue à travers les corps opaques, la perception visuelle par des filets nerveux autres que ceux qui s'épanouissent pour former la rétine...; rejetez tout cela comme absurde; mais, de grâce, dites-nous quel lieu occupe l'âme, quels rapports il y a entre le temps, l'espace et un esprit. L'âme est-elle dans le corps un gaz circonscrit?... pour vous n'est-elle plus un esprit? Parlez-nous des relations des esprits avec les corps, avec l'espace, le lieu; parlez-nous de l'opacité, de la transparence des corps, de la différence qu'il y a pour l'âme entre voir et toucher, percevoir par la sensibilité ner-

1. L'âme imprime au fluide nerveux la tristesse ou la joie, qui, agissant sur les muscles de la face, permettent de lire ce qui se passe en nous. Quand elle réagit sur les organes d'autrui, unis aussi à une âme, celle-ci percevra la modification qu'on lui transmettra, et les deux âmes seront en communication. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 161-16 .) M. Loubert dit ailleurs « que le fluide, quelque subtil qu'il soit, ne pouvant expliquer les phénomènes psychologiques du somnambulisme, c'est ce qui a engagé des matérialistes à devenir spiritualistes, déistes, etc. » On est forcé de reconnaître l'action de l'âme. (V. *Défense théol.*, p. 117.)

veuse de la rétine, ou par celle de la peau. — Avant de se récrier, dit-il plus loin, il faut résoudre les questions du mode d'union de l'âme et du corps, de l'opacité et de la transparence relative ou absolue des corps. Puis si l'on accorde aux esprits, anges ou démons, une action à distance, pourquoi, on le répète, déciderait-on si vite que l'âme ne peut, dans certaines circonstances, manifester naturellement quelque chose de ce que les esprits manifestent, elle qui est esprit? » (V. *Défense théol.*, p. 113-117.)

Il dit plus loin : « La vue à distance s'explique par la nature de l'âme, par la subtilité du fluide dont elle se sert..., le corps et sa surface ne limitent pas la sphère d'action de l'âme, etc.; » mais il avoue que, « pour les choses situées à de grandes distances, pour la prévision, la recherche des sources et des trésors, la découverte des secrets, et pour les questions de pure curiosité, les somnambules se trompent fréquemment, et il en accuse la légèreté des magnétiseurs. » (*Ibid.*, p. 144, 172 et 173.)

« Ce n'est que dans l'extase, dit M. Loubert, qu'on observe de ces vues à distance subites, et sans autre intermédiaire que le fluide répandu dans l'espace pour établir un rapport entre les lieux et le sujet, et que l'on rencontre les communications intimes de pensées, à tel point que l'extatique comprend des langues étrangères et les parle ; » mais il attribue ce dernier phénomène à des souvenirs, ou bien il prétend que ce sont des mots insignifiants.

L'extase peut être produite par l'action d'une volonté étrangère, par l'âme de l'extatique ou par une cause extérieure fortuite, indéterminée. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 193-194.)

CHAPITRE II

Théorie explicative de M. Chardel sur le fluide vital. — La veille, le sommeil, songes, etc. — Influence du magnétisme vital. — Oubli, mémoire, déplacement des sensations. — Clairvoyance. — Vue à distance. — Endormir ou éveiller à distance, etc. Exaltation magnétique. — Sentiment de M. Lafontaine sur la cause des phénomènes magnétiques, sur la faculté de rendre invisible. — Théorie de M. Gentil sur le fluide magnétique, sur le somnambulisme, l'intelligence des langues. — Limites de perception des somnambules, etc. — La vision à distance.

Théorie explicative de M. Chardel sur le fluide vital.

Pour exposer cette théorie, on a essayé de l'analyser en quelques pages, et de la présenter, s'il se peut, plus claire en la rendant plus concise : on ne se flatte pas d'avoir réussi, ni d'avoir toujours bien compris l'auteur.

Le savant magnétiseur et conseiller à la Cour de cassation, Chardel, pour établir sa thèse, s'est vu forcé, dit-il, de faire une nouvelle physique; il a consulté uniquement le sens commun que les savants dédaignent, il s'est assuré que la physique et la physiologie n'offraient que des hypothèses sans véritable théorie. Quant à la psychologie, elle ne pourra en avoir une que quand on saura ce que c'est que la vie. Depuis longtemps on cherche l'union de l'âme et du corps; ce mystère lui ayant été dévoilé, c'est pour lui un devoir de le publier.

La cause du mouvement et de la chaleur semble être le principe de vie. — La lumière entre comme élément dans tous les composés. — La chaleur est inséparable du mouvement; la lumière est une création particulière qui a précédé le soleil, principe universel de vie communiquant à tous les astres un mouvement qui ne pouvait appartenir à un seul astre. La lumière est fixée dans un foyer unique, le soleil; c'est de là qu'elle communique à tout le mouvement et la vie. — Une vérité méconnue, que d'anciennes traditions indiquent et que nos sensations attestent, c'est que la lumière est une substance. Unie à la matière, elle forme pour premier composé le fluide électro-magnétique...

La vie de l'homme se forme avec les rayons solaires. La terre, qui n'est pas un soleil encroûté, s'empare de l'élément lumineux, elle l'élabore, en fait sa vie, il devient son moteur; toute vie produisant de la chaleur, voilà la cause de sa chaleur intérieure. (V. *Essai de psychol. physiol.*, Ire part.)

Après avoir prouvé contre les matérialistes l'existence de l'âme, M. Chardel expose comment la lumière agissant sur la matière forme à l'âme un intermédiaire qui la met en rapport avec l'organisme. — Cet intermédiaire (la vie) se partage en deux modifications. Dans la première, le fluide nerveux met la sensibilité sensuelle en rapport avec l'affectibilité organique; dans la seconde, il obéit à la volonté, c'est la sensibilité morale. — La vie n'étant que la portion du mouvement élémentaire dont chaque être s'est emparé pour en faire le moteur de son mécanisme organique; ce mouvement, qui a lieu en modifiant la substance lumineuse, n'est point dû à l'âme, il est produit par la vie (intermédiaire obligé). (*Ibid.*, p. 90-134.)

M. Chardel distingue enfin une troisième modifica-

tion, qu'il nomme *spiritualisée;* celle-ci est une élaboration toute spirituelle qui entraîne la vie hors du mouvement organique; obéissant à une circulation toute spirituelle, elle fait mouvoir le corps, sans lui appartenir, tandis que le fluide nerveux se répand par une circulation organique. Une portion du fluide nerveux s'étant séparée du sang, se spiritualise en s'échappant vers l'âme, et cette vie ainsi spiritualisée ne rentre jamais dans la circulation nerveuse. (*Ibid.*, p. 144-146.)

Si nous avons bien compris, voici comment se produit le fluide nerveux : le principe de vie qu'on a puisé dans l'air circule dans le sang, celui-ci le porte au cerveau; cet organe l'en sépare et produit le fluide nerveux, qui devient vie spiritualisée, quand il a abandonné la circulation organique pour entrer au service de l'âme et en devenir l'agent. Ces trois modifications sont ainsi produites les unes par les autres; l'âme attire la vie, se l'approprie par une sorte d'aspiration spirituelle, et devient la cause principale du mouvement de la circulation nerveuse. La dernière modification vitale est tellement spiritualisée, selon M. Chardel, qu'elle reprend sa propriété lumineuse.

La vie spiritualisée, devenue l'agent de l'âme, a deux attaches : l'une au cerveau, au point où le fluide nerveux se spiritualise, et l'autre aux plexus. Le fluide nerveux communique à l'âme les impressions du corps, et celle-ci renvoie à l'organisme, par l'intermédiaire de la vie spiritualisée, la sensibilité transformée en mouvements physiques, etc. (*Ibid.*, p. 148-162.)

Dans les temps d'ignorance, poursuit M. Chardel, on voyait partout l'action de Dieu ou du démon, puis on leur a substitué l'imagination. En faisant connaître la formation de la vie, il a montré comment l'être spiri-

tuel fait mouvoir le corps... — « Quand l'énergie morale devient extrême, elle dispose, dit-il, si puissamment de la modification vitale soumise à son empire, qu'elle produit des résultats qui semblent dépasser les bornes du possible. — Bertrand a rapproché l'extase, la catalepsie, le somnambulisme, des phénomènes attribués à l'imagination, et a conclu que le fluide vital n'existe pas, tandis qu'il est l'agent de l'âme. — Il ignorait (pense M. Chardel) ce que c'est que la vie, et paraît avoir supposé que la volonté agit sans intermédiaire sur les organes. » (*Ibid.*, p. 169-175.)

La veille, le sommeil, songes, etc.

D'après les rapports que certains songes ont avec l'avenir, on dirait qu'ils viennent de l'influence d'un monde supérieur. C'est l'origine d'une foule de superstitions, accueillies autrefois avec trop de confiance, et rejetées aujourd'hui « avec plus d'assurance que de lumières, » remarque M. Chardel. On a beaucoup discuté sur le sommeil sans rien donner de satisfaisant..., car on ignorait ce que c'est que la vie. — Dans le sommeil, la vie spiritualisée s'éloigne du centre de l'affectibilité en se rapprochant de l'être spirituel, pour éviter les sensations qu'apporterait le fluide nerveux.

« Pendant la veille, l'âme, à l'aide de la vie spiritualisée, possède le corps... De son côté, le corps possède l'âme en lui donnant des sensations, et le fluide nerveux qui lui sert à cet usage est l'objet d'une circulation dont le cerveau est le principal organe : une partie de la vie s'en échappe vers l'âme en se spiritualisant, et c'est là que les sensations se produisent, etc.; c'est là aussi que le sommeil se forme, car il consiste

dans la suspension momentanée des relations du corps avec l'être spirituel..., la volonté abandonne le corps..., l'âme éloigne sa sensibilité de la présence immédiate des impressions cérébrales...; puis, le sommeil étant devenu plus léger, on éprouve des demi-sensations qui excitent la mémoire; l'intelligence fait des efforts et les rêves surviennent... Mais si dans la veille nous avons conscience de nos actes, dans le sommeil, l'âme, éloignée de l'affectibilité cérébrale, reçoit comme une œuvre étrangère les tableaux qu'elle trace elle-même...; elle n'est pas cependant complétement trompée par ses songes, parfois elle reconnaît son erreur... Ces rêves ont quelquefois une telle vivacité, que la vie spiritualisée ordonne des mouvements au corps sans l'éveiller : c'est le somnambulisme naturel. » (*Ibid.*, p. 176-196.)

Certains songes, que l'antiquité crut et que l'incrédulité moderne rejette, ont une autre origine. « Cette incrédulité n'a peut-être d'autre base, dit M. Chardel, qu'un sentiment vague de matérialisme généralement répandu; car, pour quiconque admet une autre existence, la possibilité des *communications*, soit dans le sommeil, soit dans la veille, rentre dans l'ordre des probabilités. » (*Ibid.*, p. 197.)

Le chapitre X traite des *aliénations mentales*. — M. Chardel dit que les observations sur les rêves s'appliquent aux aliénations mentales; en effet, quand quelqu'un parvient à impressionner un cerveau étranger, il y produit une sorte de folie.

Influence du magnétisme vital.

Le fluide magnétique vital, dernière modification de la lumière, vie spiritualisée, agent de l'âme, par

l'impulsion ordinaire s'arrête aux limites de l'organisation; mais, en magnétisant, la volonté le projette au dehors. — Comment cela se fait-il? — M. Chardel répond : « La volonté est une puissance spirituelle, qui ne trouve nul obstacle dans les limites de l'organisation, et il en est de même de la modification vitale qui lui obéit... Pendant longtemps les magnétiseurs ont supposé que le fluide était universellement répandu et que leur volonté s'en emparait. Cette singulière opinion les a longtemps empêchés de reconnaître la voix de la nature qui leur dit que c'est leur vie dont ils disposent... L'*action magnétique* s'opérant intérieurement comme tous les travaux de l'intelligence, le mouvement que la volonté imprime à la vie doit continuer tant que l'on magnétise, sinon l'émission s'arrêterait. Pour magnétiser utilement, il suffit du désir de soulager; ici le sentiment plus puissant que l'esprit verse à flot le fluide; pour réussir enfin, il faut vouloir constamment. Les sentiments religieux dans un magnétiseur sont très-utiles; croyant à une intervention divine, son erreur augmentera sa puissance. » (*Ibid.*, p. 216–223.)

La vie spiritualisée étant l'agent de l'âme, si elle envahit la circulation nerveuse du magnétisé, elle modifiera son existence en changeant l'affectibilité et en introduisant dans son système nerveux l'action de la volonté; alors on pourra suspendre la circulation nerveuse, paralyser, dénaturer les sensations, former dans le cerveau des images de fantaisie, etc., etc. — Il peut arriver dans la magnétisation que la modification vitale soit telle, que le fluide, étant assimilé à l'action de l'âme, produira la lucidité et une foule de perceptions nouvelles...

Oubli, mémoire, déplacement des sensations.

Le changement d'affectibilité produit l'oubli en sortant du somnambulisme ; en y entrant, au contraire, à mesure que la vie spiritualisée envahit la circulation nerveuse, la mémoire se développe.

On a cru que le siége des sensations se déplaçait, que les somnambules voyaient et entendaient par les plexus solaire et cardiaque : c'est une erreur. La translation de la sensibilité ne peut créer des organes. Dans l'état lucide on voit par les yeux, et on entend par les oreilles; que l'on ouvre les paupières du somnambule, on verra le globe de l'œil renversé de manière à recevoir plus aisément la lumière que la vie spiritualisée lui rapporte du dedans.

Si l'on est d'accord que la vie est un composé de la lumière, les merveilles du somnambulisme s'expliqueront facilement; le fluide magnétique vital étant lumineux, l'âme s'en sert pour éclairer les objets. Les rayons du soleil formant la vie, il ne sera plus incroyable que la volonté qui l'emploie puisse s'en servir pour éclairer l'intérieur du corps, dans certaines conditions d'affectibilité organique. (*Ibid.*, p. 238-249.)

La vie spiritualisée du magnétiseur ne produit pas seule le changement d'affectibilité ; les personnes habituées au somnambulisme y rentrent d'elles-mêmes; il en est qui deviennent lucides en tournant sur elles-mêmes. Ceci explique le somnambulisme spontané, la catalepsie, etc. (*Ibid.*, p. 253-255.)

Quand on connaît la vie d'après la théorie de M. Chardel, tout le merveilleux, selon lui, que l'ignorance des modifications qui s'opèrent en nous a de surprenant disparaît, car il est très-naturel que l'agent

de notre volonté opère sur les sensations d'un autre, quand sa circulation nerveuse est envahie, et qu'on puisse, en agissant sur son cerveau, y causer des sensations fantastiques. Les magnétiseurs emploient la vie spiritualisée sur autrui, comme nous le faisons pour nous-mêmes dans le travail des souvenirs...; c'est en traçant fortement en eux-mêmes ce qu'ils veulent reproduire chez les autres, et dès que la volonté d'un magnétiseur impressionne le cerveau d'un somnambule, elle peut agir aussi sur ses muscles; l'expérience démontre que l'âme du magnétiseur possède ainsi deux corps, « ce qui ressemble beaucoup aux possessions, qui ont, ajoute M. Chardel, fait accuser nos pères de crédulité. » (*Ibid.*, p. 266-272.)

Clairvoyance.

Rappelons-nous que le corps appartient à la matière, et que la vie le met en rapport avec l'âme. Cette vie étant un composé de rayons solaires, elle éprouve diverses modifications : 1° fluide nerveux, d'où naît l'affectibilité des organes; 2° vie spiritualisée, agent de la volonté. Lorsque celle-ci envahit la circulation nerveuse, il en résulte un nouveau mode d'existence. La vie spiritualisée qui, dans l'état normal, ne fait aucune impression sur l'affectibilité des organes, impressionne au contraire dans l'état magnétique, et comme cette vie spiritualisée est un fluide lumineux, il sert aux somnambules pour éclairer les objets et en rapporter l'image dans leurs yeux. — Un somnambule qui veut voir l'intérieur de son corps le magnétise d'abord, et porte successivement la lumière de sa vie sur les organes qu'il veut examiner. Le succès dépend de ses soins et de son affectibilité magnétique. Cette opéra-

ration passive dans la vie ordinaire ici est tout active. Si les somnambules se trompent, c'est qu'examinant successivement les détails, ils n'en saisissent pas toujours tous les rapports; d'ailleurs la lucidité est rarement complète.

L'auteur insiste sur la nécessité de recommencer la physique. (*Ibid.*, p. 274-284.)

Vue à distance.

Le lucide[1] ne cherche plus la situation matérielle des personnes, il les éclaire là où sa pensée les saisit; la lumière de sa vie suit sa volonté et illumine tout ce qui fixe son attention : on conçoit qu'ici distance, obstacle, tout a disparu; l'âme a recouvré un genre d'action qui lui est propre, que le relâchement des liens de la vie lui a rendu. Le somnambule voit parce qu'il veut voir... On conçoit alors qu'apercevant l'état de ses organes, il puisse prévoir la durée et l'issue des maladies; l'auteur ne dira rien « des prévisions d'un autre genre. » (*Ibid.*, p. 286-295.)

Endormir ou éveiller à distance, etc. Exaltation magnétique.

L'espace n'existe que pour les corps. Ce qui rapproche ou éloigne les âmes, c'est la conformité ou l'opposition de sentiments; quand un magnétiseur éveille ou endort à distance, sa pensée cherche celui qu'il veut pénétrer de son fluide, etc.

1. « Dans la vie ordinaire, dit M. Chardel, on reçoit des rayons solaires l'image des objets, et on voit passivement. — Dans l'état magnétique on voit *activement*. Par sa volonté, le somnambule dispose de la lumière de sa vie pour aller chercher des images qu'il rapporte à ses yeux; sa volonté envoie le fluide et le rappelle avec l'activité de la pensée, etc. »

Tout en proclamant l'utilité du magnétisme naturel, M. Chardel voit les dangers du magnétisme spirituel.... Un magnétiseur pouvant tracer des images dans le cerveau des somnambules, on conçoit alors quel serait le résultat des communications avec les esprits. On n'y parviendrait « qu'en livrant l'affectibilité cérébrale aux caprices d'intelligences qui en useraient suivant leur fantaisie. » (*Ibid.*, p. 296-297.)

Une curiosité indiscrète peut avoir les résultats les plus funestes... M. Chardel cite la triste fin de cette somnambule que des magnétiseurs pressaient de voir ce qui se passait en enfer; celle-ci refusa d'abord, puis, ayant à peine commencé ses explorations, elle fut saisie, comme autrefois la pythie, de telles convulsions, qu'elle mourut. (*Ibid.*, p. 302.)

La vie spiritualisée pouvant se séparer de l'organisme, c'est ce que M. Chardel nomme *exaltation magnétique;* ce spectacle l'a épouvanté... Il avait devant lui un cadavre dont la vie spiritualisée retenait à peine l'âme vacillante comme la flamme au-dessus de la lampe qui s'éteint. — Il cite ce qu'avait dit une somnambule, témoin de la mort d'une vieille femme. — Cette somnambule vit la vie spiritualisée quitter les plexus, se réunir au cerveau..., puis bientôt l'âme l'entraîner comme un voile lumineux dont elle s'enveloppa, etc. (*Ibid.*, p. 304-307.)

Sentiment de M. Lafontaine sur la cause des phénomènes magnétiques, sur la faculté de rendre invisible.

Quoique M. Lafontaine ait déclaré que le merveilleux du magnétisme n'était pas l'objet de ses recherches, il a cru devoir en constater l'existence... Il ne nie point que les somnambules ne voient les objets à

cent lieues comme s'ils étaient présents ; mais recourir au somnambulisme lui paraîtra blâmable tant qu'on n'aura pas trouvé moyen de fixer la lucidité... On n'a jamais su faire trouver un trésor ni gagner à la loterie ; car on n'a jamais pu parvenir à diriger un lucide ; le temps où on le fera, il l'espère, n'est peut-être pas éloigné.

Quoiqu'il ne veuille point s'occuper des causes du merveilleux, il l'attribue cependant à l'âme : l'âme vit de sa vie propre, celle du corps est annihilée. Les facultés de la première sont d'autant plus brillantes qu'elle est plus dégagée... — Plus d'espace, plus d'obstacles, elle voit tout, elle pénètre tout... — Dans l'extase, degré plus élevé encore, elle a entièrement quitté le corps. — Rien de plus saisissant. — Elle prie devant Dieu lui-même, goûte une joie inexprimable, voit des flots de lumière qui l'inondent, entend de célestes harmonies... La Divinité lui apparaît. Si cet état se prolongeait, bientôt le corps ne serait plus qu'un cadavre, etc.

Des magnétiseurs croient rendre, dit-il, les objets invisibles ; ils magnétisent le corps d'un somnambule, et s'abstiennent, par exemple, de projeter du fluide sur sa tête ; en sortant du somnambulisme, cette personne voit une tête sans corps..., etc. Ils ont pensé que c'était une des propriétés du fluide. M. Lafontaine ne le pense pas : c'est parce que le somnambule est mal dégagé. La prétendue invisibilité tient à un réveil incomplet. (V. *Art de magnétiser*, c. XIII.)

M. Lafontaine n'aurait-il pas fait les expériences dont a parlé le docteur Charpignon ? — C'est possible ; mais il semble qu'il ait voulu, par prudence sans doute, rejeter certains phénomènes extraordinaires. [illegible] parlant des instructions que les somnambules pui-

sent auprès des esprits, il dit que cela ressemble trop au sabbat des sorciers, cause du tort au magnétisme et le fait repousser des savants; que c'est par là qu'il se perd... « Soyons, ajoute-t-il, rationnels, sages et prudents; il n'est pas nécessaire que nous divulguions les choses les plus merveilleuses. »

Théorie de M. Gentil sur le fluide magnétique, sur le somnambulisme, l'intelligence des langues.

Le fluide magnétique, qui est lumineux, est surtout intelligent lorsqu'il est sécrété par les organes cérébraux; sa puissance d'expansibilité est incommensurable sans doute, mais n'est point infinie. (V. *Man. élément. de l'aspirant magnét.*, c. Ier.)

Tout fluide est pourvu d'un calorique qui emporte avec lui un arome ou émanation : le magnétisé, que pénètre notre arome, reçoit une part de nos mobiles *intentionnels*. (*Ibid.*, c. II.) Le fluide magnétique est l'air ambiant que nous respirons. L'émission volontaire du magnétiseur augmente non-seulement les forces du sujet, mais sa puissance d'élocution et son intelligence... Que devient ensuite ce fluide, est-il à jamais perdu? — Il ne se perd pas, il retourne enrichi d'idées à la masse vivifiante où l'homme l'a puisé; tandis que son intelligence se réunit en Dieu à la masse des intelligences déjà épanouies... C'est là qu'il faut voir le progrès incessant de l'esprit humain, et ce qui explique pourquoi une terre vierge est moins susceptible d'épuration intellectuelle que les grands centres de population, où l'air qu'on respire est imprégné d'idées préexistantes. (*Ibid.*, c. III.)

M. Chardel a distingué la vie de l'âme; pour M. Gentil, — vie, âme, intelligence sont identiques; c'est en

même temps la substance universelle, l'air vivifiant que nous respirons, principal élément de la force de vie et de la toute-puissance génératrice animale et végétale... (*Ibid.*, c. IV.)

« La mort, dit-il ailleurs, peut-elle être autre chose que le retour à l'état précurseur de la naissance (la rentrée dans le fluide universel)? Nous nous mêlons à l'immensité. L'auteur en demande pardon, ajoute-t-il, à ceux dont il pourrait heurter les croyances; mais il n'a jamais cru et n'a jamais eu besoin de croire à un Dieu rédempteur et rémunérateur. » (*Ibid.*, p. 103, 86 et 93.)

En voyant certains cas de somnambulisme, on pourrait croire que l'âme et la vie sont deux choses distinctes, il n'en est rien; ils sont dus à l'expansion des facultés intelligentes de la vie, d'autant plus étendue que le corps est réduit à une plus grande inertie.

L'intelligence dans le somnambulisme *s'expand*, l'âme s'est presque fluidifiée à l'unisson de la substance universelle qui l'a produite; le somnambule vit dans l'éther, tend à se fusionner « dans cette *substance-Dieu...* » Alors toutes les merveilles du monde vont lui être dévoilées, la nature n'aura plus de secrets... — C'est le vrai, le beau du somnambulisme... — De là l'excessive *acuïté* de perception des somnambules, qui voient tous nos désordres organiques et lisent nos pensées, etc.

Pour M. Gentil, le don des langues chez les somnambules n'est qu'une assimilation de pensée. (*Ibid.*, p. 110, 170-171, 239.)

Limites de perception des somnambules, etc.

Un savant magnétiseur a dit qu'il n'y avait pas de limites pour les perceptions des somnambules. Il

croyait sans doute que Dieu étant la substance universelle, il suffisait de se fusionner en lui par la fluidification de la matière pour jouir de l'*omnivoyance* et de l'*omniscience*. M. Gentil pense qu'il s'en faut de beaucoup qu'on puisse se fluidifier ainsi; tant que l'on reste homme, on ne peut parvenir à l'éthérisation subtile de Dieu, car l'homme serait un Dieu. Quoique l'horizon du somnambule soit fort étendu, il a ses limites... — L'*opacité* des corps n'existe plus pour lui, il voit au loin un point déterminé avec la vitesse de l'électricité...; mais il existe pour lui des limites qui ne cesseront qu'après sa mort. (*Ibid.*, c. XII.)

M. Gentil, en parlant de Dieu, s'exprime ainsi : « Je dis que tout est matière, et je mets Dieu en première ligne. Car il est lumière, chaleur, mouvement, il remplit l'univers... » (*Ibid.*, p. 243.) C'est de la condensation de la substance universelle que sort la matière dont se forme notre corps, et de la spiritualisation de la matière tourmentée par le mouvement que naît l'intelligence que nous appelons âme, etc. (*Ibid.*, p. 253.)

Toute lumière dégageant de la chaleur et tout fluide calorique étant lumineux, il y a donc de la lumière partout où il y a du calorique : c'est ce qui explique la perception des somnambules à travers les corps les plus opaques, car tous sont pénétrables par le fluide calorique. On conçoit que durant la veille on ne voie pas la lumière dans les corps opaques, mais nos organes sont en rapport avec nos besoins; il y a des animaux qui voient parfaitement où il n'y a que ténèbres pour nous. — Pourquoi la lumière est-elle visible aux somnambules? — Chacun sait que l'œil, par exemple, n'est pas le siége de la vision; il est l'instrument d'une faculté dont le siége est au cerveau; faculté qui peut être surexcitée, développée à l'infini par

la volonté du magnétiseur et par l'émission du fluide dont il pénètre son sujet; celui-ci, pour percevoir, peut se passer des instruments spéciaux; il peut voir par tous les pores de son corps, parce que sa matière, étant spiritualisée, *s'expand fluidifiée*. La lumière existe partout sans être vue, comme la chaleur est partout sans qu'on la sente; elles pénètrent tous les corps, le froid est de la chaleur en moins; il en est de même de l'obscurité et de l'opacité. — Ces impressions à l'état de veille n'existent plus à l'état lucide, durant lequel se fluidifie la matière déjà spiritualisée dans le cerveau. — Les corps les plus denses sont formés d'agrégats moléculaires qui, quelle que soit leur cohésion, n'en sont pas moins séparés; leur division, quoique imperceptible durant la veille, n'en existe pas moins, et ces corps, étant perméables par le calorique, sont réellement transparents pour le somnambule, etc.

Le fluide humain mêlé à l'élément calorique, et injecté par la volonté, est empreint de la plus grande somme d'intelligence que puisse comporter l'individu, etc. (V. Gentil, *Initiation aux myst. du magnét.*, p. 57 et suiv.)

La vision à distance.

Si dans la veille notre vue se porte jusqu'aux étoiles, à plus forte raison, malgré tous les obstacles, le somnambule pourra-t-il voir à d'énormes distances, puisque tous les corps sont perméables à la lumière, et puisque notre vie, qui s'échappe de nous en fluide, se mêle à l'élasticité infinie du fluide universel, qui la constitue elle-même.

On peut même voir *les objets qui ne sont plus*, car l'homme laisse où il passe une ligne de type... C'est

par là que les somnambules voient comme présents ceux qui ont séjourné dans un lieu..., etc. (V. Gentil, *Man. élément. de l'aspirant magnét.*, c. XI.)

Nous terminons ici l'exposé des théories des magnétiseurs fluidistes, en avouant que, pour faire bien connaître des systèmes aussi ingénieux, il faudrait, au lieu de pages, des volumes. — Nous laisserons donc les systèmes des fluidistes concernant certains phénomènes merveilleux, pour dire encore quelques mots des cures magnétiques.

CHAPITRE III

Supplément à la théorie des cures magnétiques. — Instinct des somnambules pour deviner les remèdes, etc. — Comment les somnambules ressentent les douleurs des malades. — Comment les somnambules soutirent le principe morbide. — Avenir du magnétisme comme moyen curatif.

Supplément à la théorie des cures magnétiques.

Les résultats magnétiques les plus importants, les plus universellement admis, qui ont soutenu le magnétisme contre ses ennemis les plus acharnés, sont, comme on l'a dit, surtout ceux relatifs aux maladies et à leur cure. Les personnes les plus étrangères à cette prétendue science ont pu nier la clairvoyance, la communication de pensées, etc., et les magnétiseurs ont pu fermer les yeux sur ces négations, parce qu'elles ne portent aucune atteinte à leur principal but, qui est de guérir, et parce qu'il devient enfin plus difficile d'attaquer la réalité d'une guérison que de nier ces prodiges inconstants qui bouleversent tous les principes des philosophes. On va donc faire au chapitre des guérisons magnétiques quelques additions.

Instinct des somnambules pour deviner les remèdes, etc.

Que fait un magnétiseur pour guérir? Il augmente l'intensité et la vitesse du fluide pour triompher d'un obstacle, dit Tardy de Montravel. Les connaissances ana-

tomiques sont inutiles, il ne faut que des vues droites; on abandonne le fluide à son cours général, qui produira les crises. Les simples passes souvent suffisent pour détruire l'obstacle; quand il en est autrement, ces crises se manifestent par des convulsions, le rire et les pleurs; le somnambulisme alors, sorte de maladie dont la nature a fait un remède, survient; son siége est dans le cerveau, c'est une sorte de catalepsie accidentelle; en effet, le fluide du magnétiseur rencontrant un obstacle pour circuler, est envoyé au cerveau et produit le somnambulisme, qui découvre le sixième sens dont il a été parlé; alors le magnétisé voit le remède à la maladie, que ni les passes ni les crises n'avaient pu guérir.

Le docteur Charpignon, qui nous a fait connaître la puissance du fluide, nous apprend comment il agit: — D'abord thérapeutique, il produit une modification chez le magnétisé; ce sera le sommeil simple, puis le somnambulisme, et plus rarement l'extase... — Que la maladie soit aiguë ou chronique, le magnétiseur doit avoir des connaissances précises sur le mode d'agir du fluide. On ne les exposera pas ici, on dira seulement, d'après le même auteur, que le fluide est dynamique ou vital, qu'en l'accumulant dans le système nerveux on augmente la puissance de vitalité, que cette opération étant faite sans discernement, on pourrait irriter un organe qui n'est déjà que trop surexcité; si au contraire, ayant reconnu l'organe malade, on établit convenablement les courants magnétiques, le danger est évité et le soulagement obtenu... — On doit, avec les passes, ramener l'équilibre dans tous les centres nerveux, puis dans tout l'organisme; alors l'élément vital du magnétiseur vient opérer la santé. (V. Charpignon, *Physiol. du magnét.*, p. 173 et suiv.)

Le somnambule devine les remèdes qui conviennent à lui ou à ceux avec lesquels on l'a mis en rapport. « C'est, dit M. Ferdinand Barreau, ce qu'on appelle voir par *sensations;* on croirait qu'il y a fusion entre les deux individus; — par quelle loi? — Il l'ignore..., et il faut remonter aux prérogatives de l'âme. » (V. *Magnét. humain*, p. 262-263.)

Le docteur Ricard cite une somnambule qui, consultée par une dame malade, dit qu'elle voyait, à une demi-lieue de la ville, la plante qui la guérirait; en effet, conduite sur les lieux en somnambulisme, elle la cueillit.

Comment les somnambules peuvent-ils connaître les remèdes? — « C'est, dit Mesmer, par la faculté de sentir dans l'harmonie universelle le rapport que les êtres et les événements ont avec la conservation de chaque individu; c'est l'*instinct*..., dont tous les animaux sont doués. » (V. *Aphor.*, CXC-CXCI.) Ce que l'on sent pour soi-même, on le sent aussi pour les autres en vertu de la fusion dont on vient de parler. Cette harmonie de l'univers n'existe pas à l'état normal.

« L'homme, dit M. Charpignon, ne l'obtient que temporairement par le somnambulisme. » (V. *Physiol. du magnét.*, p. 324.)

Le somnambule, dit M. Loubert, d'après M. le comte de Rédern, éprouve une douloureuse réaction des maux de ceux avec lesquels il est en rapport par le fluide ou par des objets qui en sont imprégnés, ce fluide étant modifié par l'état morbide; il voit leurs organes par la vue intérieure; il prévoit leurs crises... Il a la sensation des remèdes, il en connaît les propriétés qui réagissent sur lui, par les rapports de leur électricité et de l'électricité humaine. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 181 et suiv.)

Le magnétisme, selon M. le docteur Desbois de Rochefort, est un principe inconnu, mais très-évident, dans ses effets étonnants..., relativement au diagnostic et au traitement des maladies. (V. *Cours élément. de matière médic.*)

Ces effets étant constants, il faut donc avoir la patience de les étudier, dit M. Loubert.

Le somnambule, d'après lui, commence à être lucide pour lui-même; son âme perçoit la réaction de destruction qui s'établit dans ses organes; dans sa sollicitude pour la chair qu'elle anime, elle énonce les désordres qu'elle voit et qu'elle sent, prévoit les phénomènes morbides dans leur germe..., etc. Faite pour informer le corps, pour veiller au choix des matériaux qu'il doit s'assimiler, ou exhaler et expulser, sa sollicitude devait chercher à en neutraliser les désordres... — N'a-t-elle pas appris dans la vie ordinaire mille moyens simples et naturels de guérison? De ce que l'on ne se les rappelle pas durant la veille, en faut-il conclure que l'âme ne les connaît pas; des hommes sérieux n'oublieront pas que sa source est divine et ne seront point surpris qu'environnée de médicaments divers, elle soit, au milieu de ses douleurs, attirée par une influence qui réagit sur l'organisme qu'elle anime, et choisisse celui dont la vertu salutaire se révèle par de subtiles émanations... — Peut-on lui refuser l'instinct des animaux dans leurs souffrances? peut-on refuser à l'abeille le savoir dont elle fait preuve en choisissant les fleurs, etc.?

L'âme ignore le nom des remèdes. — L'homme grave n'en sera point surpris; il suffit qu'elle dise : cela est bon pour ma maladie; elle le nommerait par son nom technique, qu'il n'en faudrait pas être surpris davantage, car elle peut l'avoir entendu, le lire dans la pen-

sée, etc. Est-il certain d'ailleurs que le langage soit tout de convention? L'homme a été dépouillé des dons surnaturels par le péché, mais il n'est que blessé dans ses puissances naturelles; qui pourrait dire qu'il a perdu la puissance d'*appellation adamique*, la faculté de nommer les choses par leur nom?

Dès cette vie périssable, quand Dieu le permet, l'homme peut, quand il y correspond par le magnétisme, envoyer un sommeil extatique et bienfaisant, durant lequel on fait sans douleur l'amputation d'un membre. Est-il contraire à la nature de l'homme que, dans son impressionnabilité sympathique, il souffre avec ses frères, excite son âme à manifester son instinct médicateur? Et est-il donc si étonnant que l'âme humaine, par un mouvement sympathique, perçoive la réaction produite sur le fluide de son organisme? Ce sympathisme lucide peut-il être méconnu parce qu'il s'exerce parfois, en l'absence du malade, par l'intermédiaire d'une mèche de ses cheveux[1]? (V. l'abbé Loubert, *Défense théol. du magnét.*, p. 100-115.)

Comment les somnambules ressentent les douleurs des malades.

« Les somnambules, dit M. le docteur Teste, ont le triste privilége de ressentir momentanément les douleurs qu'éprouvent les malades avec lesquels on les

1. Tardy de Montravel, après avoir dit qu'il est inutile de chercher à expliquer comment le malade peut être remplacé par un objet qu'il a touché, hasarde cependant une explication. — Chaque individu, d'après cet auteur, est le centre d'une sphère d'activité qui s'étend indéfiniment... Il est donc toujours et partout en relation avec tous les êtres compris dans cette sphère d'activité. Ce dont il ne s'aperçoit pas dans la veille, le sens intérieur en est averti dans le somnambulisme. (V. *Suite du traitem. magnét. de la demois. N...*, Londres, 1786, p. 172-178.)

met en rapport et de présenter les symptômes de leur affection. — Ceci, continue-t-il, n'est pas difficile à expliquer... Certaines névroses se transmettent promptement d'un individu à un autre; il en est ainsi, par exemple, de l'épilepsie, du bâillement, etc. Si cela a lieu durant l'état de veille, que l'on juge des effets de l'imitation pendant le somnambulisme. » (V. *Man. prat.*, p. 448.)

Comment les somnambules soutirent le principe morbide.

« Parmi les extatiques, on en observe, dit M. Charpignon, qui se font un bonheur de soutirer le principe morbide qui entretient une maladie dans la personne qu'ils aiment... Alors celle-ci est soulagée; si le rapport est souvent répété, la guérison a lieu. L'extatique aspire volontairement le mal qui vous détruit... » (V. *Physiol. du magnét.*, p. 101-102.)

Avenir du magnétisme comme moyen curatif.

On ne saurait citer ici tous les éloges que M. Gentil donne au magnétisme comme moyen curatif. Il nous suffit de dire que, selon lui, on peut dès à présent prédire avec certitude « que les disciples de Mesmer bâtiront leur temple où s'écroulera celui des fils inintelligents d'Hippocrate. » — Parlant de la foi nécessaire pour guérir, selon plusieurs, il dit « que c'est une grave erreur... — C'est se montrer par trop ingénu que d'exiger la foi concernant des faits qui semblent plutôt tenir du sortilége que de la réalité, etc... Qu'on cesse donc d'en faire un article de foi, elle n'est pas nécessaire, la volonté suffit. » (V. *Manuel élément. de l'aspirant magnét.*, p. 155, 165 et suiv.)

En parlant du magnétisme thérapeutique, il n'est

pas hors de propos de mentionner la vertu qu'a le fluide d'emporter avec lui les qualités médicinales ou vénéneuses des substances qu'il traverse. — Le docteur Viancin, en lui faisant traverser le mercure, pouvait causer le tremblement mercuriel. — M. Léonidas Guyot faillit un jour empoisonner un médecin réfractaire en le magnétisant à travers la noix vomique. M. Toupiolle corrigea ainsi un vieux employé incrédule en le magnétisant avec l'aloès, qui lui causa une diarrhée de plusieurs jours. — Un enfant a été guéri par le docteur Viancin d'une méningite chronique en le magnétisant à travers le laudanum Rousseau. M. J... s'est guéri d'une hydrocèle en se magnétisant à travers l'iode par insufflation.

M. le docteur Viancin donne à ce genre de médication le nom de pharmaco-magnétisme. (V. *Lett. du docteur Viancin* à M. Charpignon, *Physiol. du magnét.*, p. 59.)

M. Lafontaine (*Art de magnétiser*, c. XIII), « pense, au contraire, que le fluide magnétique ne peut se charger des effluves des corps qu'il traverse; c'est en vain, selon lui, qu'il traverserait de l'émétique, il ne saurait faire vomir. » — C'est le cas de dire que chacun obtient selon sa foi.

On a parlé précédemment du transport de la maladie d'un infirme dans le somnambule (fait que l'on a dû remarquer chez les sorciers guérisseurs et chez les convulsionnaires), cette faculté peut aussi être tournée vers le mal. — « On a vu des somnambules, dit M. Charpignon, qui se plaisaient à troubler l'équilibre nerveux de ceux qu'ils haïssaient; » mais il excepte le véritable extatique : quel qu'il soit dans la vie ordinaire, dans l'extase, il est trop moral pour agir ainsi. (V. *Physiol. du magnét.*, p. 102.)

On sait effectivement que le même fluide qui calme un organe peut le surexciter; que celui qui ramène l'équilibre peut le détruire; que, au lieu d'envoyer un fluide curatif, on peut en transmettre un qui soit morbide. Nous retrouvons ici les effluves malfaisantes des sorcières.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME

CHAPITRE I

Magnétistes qui expliquent les phénomènes par l'imagination. — Selon le général baron d'Hénin de Cuvillers, secrétaire de la Société du magnétisme animal, le bon sens repousse le fluide : ces phénomènes sont dus à l'imagination.

La théorie explicative des phénomènes magnétitiques par un fluide répugnait trop à la raison d'une foule de magnétiseurs pour qu'ils pussent l'agréer; ils durent donc en inventer une autre. Nous verrons bientôt si elle était plus acceptable.

Parmi ceux-ci, on citera d'abord le général baron d'Hénin de Cuvillers; ce savant, qui fut contemporain des convulsionnaires et de Mesmer, ayant été le témoin des prodiges qui s'opéraient à Paris dans le jansénisme, « contracta le goût, dit-il, de lire les ouvrages de magie, de sorcellerie, de divination, de fascination... » Ces lectures ne le rendirent pas superstitieux, ni ne lui firent croire à l'intervention du démon; enfant de son siècle, il fut convaincu que les faits les plus extraordinaires s'expliquaient physiquement; et quand cela lui paraît trop évidemment impossible, il les nie, car

pour lui le surnaturel n'existe pas. Dès qu'on sort du naturel, on tombe dans l'absurde. C'est avec cette disposition d'esprit que le baron d'Hénin étudia le magnétisme. Membre de la Société magnétique de Paris et longtemps son secrétaire, nous lui devons huit volumes d'un journal ayant pour titre : *Archives du magnétisme*. — Dans une introduction de plus de 250 pages, il expose son but et émet ses opinions sur le sujet qu'il va traiter.

Il commence par dire que les phénomènes magnétiques sont incontestables, soit qu'ils dérivent de l'imagination ou d'un *aimant* animal; il répète souvent en différents termes, dans cette longue introduction, que les enthousiastes de l'aimant animal ont été séduits par les illusions de leur imagination ; qu'ils ont renoncé à la raison; que leur système repose sur des idées vagues, des analogies trompeuses, des chimères... Il se croit en droit de porter un jugement d'après les observations que des phénomènes psychologiques lui ont fournies. — Fort jeune, il a vu les convulsionnaires. L'excellent ouvrage de Hecquet l'a éclairé. — En vain ses maîtres lui ont brûlé cet ouvrage, il se le rappelle toujours, et les phénomènes analogues, dont les hommes peu instruits ne peuvent comprendre le naturalisme, se trouvent expliqués quand on les a dégagés de toute exagération. Membre de la Société magnétique, il a vu que les partisans du fluide s'égaraient dans de vaines théories ; c'est pour détruire leur illusion, pour qu'ils ne s'abandonnent plus à l'enthousiasme que leur causent des phénomènes que des récits exagérés rendent inexplicables, qu'il écrit. Il est avéré pour les savants que la physiologie et la psychologie en présentent de non moins étonnants que le magnétisme, mais ils sont naturels et dérivent de l'*imagination*... Penser autre-

ment, c'est recourir à des systèmes non démontrés, qui ne peuvent enfanter que des erreurs et des absurdités. (V. *Archives du magnét. animal,* t. Ier, p. 13-63.)

Les partisans du fluide présentent de nombreux témoins; mais les faits de physiologie et de psychologie ne se démontrent que par des expériences. Les témoignages sont respectables, imposants, dérivent d'une foule de personnages de grand mérite, d'une probité reconnue, qui ont des connaissances scientifiques, qui sont incapables de tromper, qui ont vu les faits, les ont produits, et qui en sont si persuadés qu'ils blâment sévèrement celui qui oserait en douter; mais la vérité doit l'emporter sur la courtoisie. — Ils ne veulent pas comprendre que les procédés magnétiques excitent l'imagination, dont le pouvoir est immense, ce qu'il prouve par les écrits des savants. — Ce n'est donc pas le fluide qui s'échappe de leurs doigts, c'est leur regard fixe, leurs procédés, qui causent le sommeil magnétique; ils prétendent par ce fluide faire mouvoir, marcher, agir un somnambule; on n'a pu l'obtenir devant des hommes sans préjugés; toutes les expériences qu'il a vues lui ont laissé un souvenir de pitié... Il faut avoir, dit-on, la foi pour voir et pour opérer...; mais quel est le nombre des croyants, auprès de cette majorité d'incrédules, philosophes, médecins et savants? Combien le système non prouvé d'un fluide se rapetisse devant celui qui explique tout par l'imagination!... Les magnétiseurs sensés ne veulent pas être appelés thaumaturges; les fluidistes veulent imposer la foi; faut-il les croire aveuglément? Nous demandons des preuves; nous voulons que l'on opère devant nous; — on s'y refuse, parce que notre incrédulité, dit-on, nos doutes, une simple hésitation, font manquer les miracles magnétiques. — On nous

répond : « Pratiquez vous-mêmes, et vous serez convaincus; c'est par la pratique simple, accompagnée de la foi, que vous pourrez réussir... » — Si nous insistons, on s'indigne : Peut-on voir, dit le baron d'Hénin, tant de superstition ! (*Ibid.*, p. 66-85.)

Il répète que l'incrédulité ne porte pas sur les phénomènes extraordinaires de physiologie et de psychologie : « On admet, dit-il, les guérisons éclatantes, on convient des effets de communication par enthousiasme, par imitation, qui sont produits par l'imagination ; on ne nie que les miracles magnétiques... » — Il fait remarquer que ces faits attribués à l'imagination sont de tous les temps, que, si elle les explique, il est inutile de recourir à un fluide dont rien ne manifeste la présence. (*Ibid.*, 85-90.)

Les procédés d'un magnétiseur s'emparent de l'imagination d'un malade, l'endorment, lui donnent des crises; dans cet état, on présente une lettre à son épigastre, on lui demande le contenu... Les questions réveillent chez les crisiaques des circonstances et des antécédents connus concernant celui qui a écrit la lettre. S'il arrive, — mais rarement, — que le somnambule découvre jusqu'à un certain point et vaguement le sens de la lettre, on crie miracle! pourtant ce n'est que l'imagination. S'il lit dans un livre, c'est qu'il entr'ouvre un peu les yeux... — D'autres phénomènes sont l'effet de communications par le moyen de l'atmosphère...; certaines émanations éveillent l'odorat, comme la chaleur, le froid éveillent le toucher, comme le bruit éveille l'ouïe. M. le baron d'Hénin a vu des somnambules deviner à peu près le nombre des spectateurs et même leur nom. Est-ce un miracle provenant du fluide sorti du bout des doigts? Des aveugles en font autant. — Absurdités, méprises... — Il le ré-

pète souvent, il n'attaque que la théorie et les faits exagérés qui exigeraient un agent surnaturel qui les rend absurdes. (*Ibid.*, p. 97-103.)

Il avoue plus loin que la persistance des fluidistes a forcé les savants d'admettre des phénomènes étonnants, qui, d'abord méconnus, rebutés, ne sont plus rejetés, mais on sait les dégager de toute exagération... Si la belle théorie du fluide universel élève l'âme, elle ne justifie pas celle d'un fluide particulier repoussé par tous les savants. (*Ibid.*, p. 103-110.)

M. le baron d'Hénin ne nie pas que certaines substances ne permettent à un somnambule de deviner une maladie, mais le fluide y est étranger; les rapports qui ont dû exister nécessairement entre le somnambule et le malade suffisent pour révéler sa maladie.

Quant aux remèdes, la plupart ne guérissent pas par leur propre vertu, c'est en excitant l'imagination... (*Ibid.*, p. 125-126.)

S'agit-il des phénomènes produits à distance et sans contact, le baron d'Hénin pense qu'un magnétiseur musqué peut annoncer de loin son arrivée... — On ignore jusqu'où peut s'étendre l'émanation des odeurs. Les assistants crient miracle! tandis que la réflexion prouve que ce fait très-naturel est le produit d'une émanation.

Il explique de même l'influence des gestes devant la figure du somnambule; c'est la perception de la chaleur animale. — On peut, dit-il, se figurer une foule d'hypothèses qui semblent incompréhensibles et que l'imagination, les émanations et la chaleur animale expliquent parfaitement.

Les magnétiseurs, il le sait, peuvent lui soumettre des phénomènes plus difficiles à résoudre; — avec

Cicéron, il répondra : « Quoi que ce soit qui se présente, la cause en est naturelle... » — Voudrait-on continuer les objections, il garderait le silence, ou répondrait avec Locke : « Qui sait si Dieu n'a pas su rendre la matière pensante ! » — Sait-on, dit-il plus loin, jusqu'où s'étend la sphère d'activité des émanations? — Le chien qui retrouve les objets, les colombes messagères, etc., etc., lui font demander si les émanations ne guident pas les animaux, et dire qu'il est probable que l'homme vivant dans l'état de nature jouirait des mêmes facultés. Certain état nerveux peut rendre sensible à des émanations, dont on ne se doute pas dans l'état ordinaire. (*Ibid.*, p. 160-178.)

Le magnétisme, beaucoup plus important qu'on ne pense, aura donc fait faire un pas de plus à la science quand on l'aura dégagé des erreurs et des idées superstitieuses. « Les doctrines absurdes de certains magnétiseurs nous ramèneraient aux croyances des sorciers et des revenants... Le temps est proche où la science du magnétisme reposera sur les lois de la nature; la société magnétique de Paris a adopté trop légèrement un système... » Elle a admis tous les faits sans critique ; au lieu de les discuter publiquement, ses membres se bornent à raconter, dans des conversations intimes, les prodiges qui causent leur admiration; le baron d'Hénin voudrait qu'un parti d'opposition les discutât dans le sein de la société. — Après avoir proclamé l'influence de l'imagination, il dit qu'il n'est pas éloigné d'admettre, en certains cas, une harmonie physique et morale entre deux individus qui auraient une grande conformité de tempérament et de caractère, telle que l'un pourrait pressentir, prévoir jusqu'à certain point, ce qui arrive à l'autre, fussent-ils séparés par de grandes distances. (*Ibid.*, p. 181-204.)

Les physiologistes russes et allemands rejettent aussi le fluide. Partout, poursuit d'Hénin, le bon sens le repousse; si le magnétisme est couvert de ridicule, à qui s'en prendre, si ce n'est aux fluidistes? — Tôt ou tard pourtant cette science jouera un grand rôle... Une fois délivrés d'un système qui n'explique rien, on pourra méditer sur les parties les plus importantes d'une science qu'il est si difficile d'éclairer : tels que les pressentiments, les prévisions, les prédictions. C'est dans les ouvrages des physiologistes et des philosophes les plus profonds qu'on trouvera quelques lumières; tandis que les magnétistes n'offrent qu'un mélange incohérent d'opinions religieuses et philosophiques qui obscurcit la matière. (*Ibid.*, p. 209-214.)

Dans l'origine de l'établissement de toutes les religions, on voit que leurs fondateurs ont justifié leur mission par des guérisons et des prodiges, la plupart opérés par des moyens qu'il appellera *magnétiques*, faute d'autres dénominations. — Par respect pour le christianisme, il veut bien l'excepter..., et cependant « pour les guérisons, dit-il, faites par des hommes pieux non canonisés, le champ des opinions reste libre. Un anonyme du temps de Mesmer et un auteur plus moderne ont même établi que certains miracles opérés par Jésus-Christ étaient de la nature de ceux qu'on peut produire par les procédés du magnétisme, et selon M. d'Hénin, la magie prétendue surnaturelle n'était autre que le magnétisme. » (*Ibid.*, p. 224-225.)

On renvoie le lecteur aux huit volumes des *Archives*, il y verra les attaques incessantes que le baron d'Hénin livre aux fluidistes; système absurde, selon lui, s'il en fut jamais, auquel il substitue celui de l'imagination. Les magnétistes fluidistes la rejettent, dit-il, parce que les animaux, les plantes, les sub-

stances inertes même, subissent l'influence de l'agent magnétique, et que l'on ne saurait admettre ici celle de l'imagination. — Le baron d'Hénin commence par établir que les faits n'ont été obtenus que par des enthousiastes devant des témoins dépourvus des connaissances physiologiques. — Il ne faut croire que ce que la raison démontre; les faits invraisemblables, fussent-ils attestés par des milliers de témoins, sont inadmissibles; ce sont des visionnaires, comme Goclenius, Paracelse, Van Helmont, etc., qui furent les premiers à imaginer le fluide magnétique; mais on ne le reconnut jamais en physique, et les philosophes l'ont toujours nié. (*Ibid.*, t. II, p. 227-235.)

Relativement à l'influence sur les animaux, le baron d'Hénin répond que, dans certains cas, l'homme peut en imposer à l'imagination des animaux.

« Mais, dit-on, le magnétisme agit sur les plantes. On peut activer par le fluide leur végétation, comme on peut les faire périr... On prétend aussi donner avec le fluide une vertu curative ou nuisible aux substances purement matérielles. » — Tout cela est absurde, répète le baron d'Hénin, — ridicule, dénué de preuves, etc. (*Ibid.*, t. III, p. 55-173.)

Le système du fluide mystique obéissant à la volonté ne saurait entretenir ceux qui l'adoptent que dans les plus grandes extravagances. Il résulte de leur théorie que la pensée, la volonté agissent directement sur la matière, et que cette pensée et cette volonté sont réellement un fluide, tantôt spirituel, tantôt matériel; ce fluide agissant d'après un acte mental, faisant mouvoir la matière, est un être idéal; c'est confondre les idées physiologiques et métaphysiques, et assimiler ce fluide immatériel aux fluides reconnus par la science. (*Ibid.*, 78-89.)

Les magnétistes ont pris à la lettre ce passage de Virgile, *Mens agitat molem*, etc., et lui ont prêté à tort ce sentiment, que l'âme, sans l'intervention des organes, pouvait remuer la matière. — Mais, dit le baron d'Hénin, quoi qu'il en soit des opinions attribuées à ce poëte, on ne peut lui savoir mauvais gré d'avoir pensé qu'il existât une âme universelle... — Cela, poursuit-il, ne démontre en rien l'existence du fluide magnétique.

Après avoir essayé de prouver, par divers faits cités par les anciens, que l'imagination produit des phénomènes étonnants, le baron d'Hénin ajoute « que se servir du mot *magnétisme* pour exprimer son pouvoir, c'est employer une expression vague qui ne laisse que des idées confuses et erronées. » (*Ibid.*, p. 191.)

Virgile, dit-il plus loin, a pensé que l'âme des hommes et celle des bêtes sont des portions de l'âme universelle; qu'elles font partie de la Divinité..., et vont après la mort se réunir au grand *tout*. M. le baron d'Hénin, en y réfléchissant, voit clairement aussi un fluide répandu partout, doué d'un principe de mouvement en rapport intime avec tous les corps, et d'une ténuité infinie; de sorte que l'inertie, même dans les minéraux, n'est véritablement qu'apparente. Alors de réflexion en réflexion, il en fait une assez lugubre; c'est que la matière qui constitue notre globe pourrait bien, un jour, être de nouveau fluidifiée par le feu; — « ce serait la fin du monde. » — Heureusement il nous rassure en nous faisant espérer que cette catastrophe peut n'arriver que dans des milliards d'années. — Selon lui, c'est une grande idée que cette opinion matérialiste d'un fluide universel qui anime tout et donne le mouvement à tout... La volonté d'agir dont la matière est évidemment douée, surtout quand elle est

parvenue à une ténuité infinie, étant ce qu'on nomme mouvement universel, il s'ensuit que fluide et mouvement sont identiques; mais d'après ces opinions mal combinées par des esprits systématiques, ceux-ci veulent que les substances matérielles qui composent les trois règnes puissent à volonté communiquer entre elles sans l'intervention des sens, d'où il résulterait que l'esprit peut commander à la matière, « ce qui nous ramènerait à la croyance aux sorciers, aux revenants, et à toutes les absurdités dont les prêtres des fausses religions ont bercé le stupide vulgaire. » (*Ibid.*, p. 194-221.)

Vainement les magnétistes prétendent tirer avantage des systèmes des philosophes anciens et modernes sur le fluide, le mouvement universel, ou une âme universelle, d'après lesquels l'esprit et la matière seraient dans un tel rapport qu'ils pourraient agir alternativement l'un sur l'autre; car il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, que la matière fût parvenue à cette ténuité infinie dont il a parlé, laquelle ferait disparaître toutes les formes, toutes les modifications possibles; qu'elle fût réduite enfin à l'état de fluide universel. Mais auparavant, il faudrait bien prouver son existence; et serait-elle prouvée, il n'y aurait qu'un rapport bien vague avec les phénomènes du somnambulisme, lesquels n'ont lieu que dans des corps vivants, fort éloignés de « l'état fluidique universel, condition absolument requise. L'âme est dans une telle dépendance du corps tant qu'il est animé, qu'il n'y a pas d'exemple qu'un esprit ait pu agir et penser, qu'autant qu'il serait uni à un corps; tout ce qu'en ont dit les prêtres et les théologiens des fausses religions n'a servi qu'à mettre en évidence leur mauvaise foi et leurs jongleries. » (*Ibid.*, p. 222-223.)

L'opinion, qui veut que l'esprit puisse agir sur la matière et celle-ci sur l'esprit sans l'intervention des sens, favorise le matérialisme.

C'est donc une fausse idée de prétendre que le fluide universel est soumis à la pensée de l'homme, et de croire qu'un acte mental étant dirigé sur la matière, celle-ci aurait la faculté de se communiquer à d'autres substances de règnes différents.

Les magnétistes ont donc mal interprété Virgile, qui refuserait certainement aujourd'hui de croire au fluide magnétique de la pensée agissant tantôt matériellement, tantôt spirituellement; ils n'ont pas fait attention que l'esprit, agissant ainsi, n'était plus que de la matière subdivisée à l'infini et que c'était le matérialisme. (*Ibid.*, p. 224-237.)

Le baron d'Hénin a pu suffisamment montrer l'impossibilité d'attribuer à un fluide les divers phénomènes du magnétisme, mais il n'a nullement réussi à les expliquer par l'imagination. Que l'on consulte cependant les huit volumes des *Archives;* quoiqu'ils ne dévoilent pas la cause réelle du magnétisme, ils n'en contiennent pas moins des choses très-curieuses et très-intéressantes.

CHAPITRE II

Le docteur Bertrand attribue la plupart des faits magnétiques à l'imagination. — La vue du fluide est due à l'imagination. — Expériences sur le somnambulisme. — Vue intérieure, etc. — Prévision. — Communication sympathique des symptômes des maladies. — Communication de pensées. Influence de la volonté. — Influence des somnambules sur leur organisation ; leur mémoire. — Développement de l'intelligence. — Appréciation du temps par les somnambules. — Somnambulisme extatique. — Instinct des remèdes.

Le docteur Bertrand attribue la plupart des faits magnétiques à l'imagination.

Ce savant, dont le nom figure avec les éloges les plus mérités dans nos bibliographies, n'admit pas sans critique les phénomènes magnétiques ; observateur éclairé et défiant, il n'a cessé de les examiner avec autant de persévérance que de loyauté. Il admet tout ce qu'il a vu, c'est-à-dire la plupart des faits qui ont été exposés ci-devant. Son grand bon sens et ses connaissances physiologiques ne lui ont pas permis d'être partisan du fluide ni de tout nier, comme plusieurs de ses confrères. Il a exhumé de la poussière des bibliothèques des ouvrages trop dédaignés, et a reconnu que la physiologie et la psychologie offraient des phénomènes non moins extraordinaires que ceux du magnétisme.

Il fallait être fluidiste ou spiritualiste, ou attribuer les phénomènes du magnétisme à l'imagination ; il a pris ce dernier parti. Il n'a pas été témoin des faits

les plus merveilleux, quoiqu'il en ait vu de fort étonnants; mais il s'arrête précisément au point où son système est devenu plus qu'insuffisant : c'est là que son scepticisme commence. N'ayant rien trouvé de concluant relativement à l'existence de l'agent magnétique, comme ses recherches ont eu lieu avec des précautions infinies, il pense pouvoir attribuer à cette circonstance sa différence d'opinion.

On pourrait dire ici, avec les autres sectes magnétistes, que l'on ne doute pas que le docteur Bertrand n'ait pris les précautions les plus minutieuses; mais, ayant agi souvent avec une défiance outrée, est-il en droit, en rejetant tout ce qu'il n'a pas vu, de bâtir son système seulement sur ce qu'il a vu, et de pousser même la défiance jusqu'à douter de ce qu'il voyait? Il en savait assez pour rejeter le système des fluidistes; mais, en admettant par hypothèse que l'imagination puisse rendre raison de ce qu'il a observé, expliquerait-elle tant d'autres faits plus extraordinaires, dont il fait trop bon marché parce qu'il n'en a pas été témoin, ou plutôt parce que son système ne les explique pas?

Si Bertrand se montre, en fait de témoignages, le disciple du dix-huitième siècle, on doit avouer aussi qu'il est cependant l'homme de transition et de progrès; car s'il fait peu de cas du témoignage quand il s'agit de certains faits merveilleux du magnétisme, il en admet une foule d'autres non moins extraordinaires que le siècle dernier aurait niés, et qui pour lui ne sont ni des jongleries, ni des fables. — Ainsi les possessions de Loudun, les merveilles des Cévenols et des convulsionnaires, que le dix-huitième siècle avait rejetées sans autre motif que la prétendue absurdité des faits, sont par lui admises. Cependant, pour certains faits, il ne voit pas de certitude absolue, il n'y a que

probabilité. — « Je crois le témoin d'un fait, dit-il, si ce qu'il raconte n'a rien qui sorte des lois de la nature. » (V. Bertrand, *Du somnamb.*, p. 48.)

Son témoignage offrirait-il, dans le cas contraire, tout ce qu'une saine logique exige, Bertrand n'y verrait qu'une simple probabilité, qui, devenant de plus en plus grande par le nombre des témoins, serait un motif pour examiner plus soigneusement ce qu'ils rapportent; mais, y en aurait-il des milliers, la certitude ne serait jamais entière, il n'y aurait toujours qu'une grande probabilité, laquelle « n'emporte pas la nécessité de l'événement, mais subordonne la croyance à la possibilité de son existence. » (*Ibid.*, p. 49.)

Comme le somnambulisme semble, au premier aspect, sortir de l'observation de la nature, on doit donc être d'autant plus difficile sur ses preuves; cependant il ne faut rien exagérer : si la réalité de plusieurs phénomènes somnambuliques ne peut être établie que par la preuve testimoniale, « une foule de faits physiques se prouvent ainsi, continue Bertrand, et une multitude de raisons portent à les admettre; il est vrai que ce n'est qu'une simple adhésion qui n'entraîne pas ici l'idée de la nécessité de l'événement, tandis que la conviction est entière, et la conclusion est forcée quand il s'agit d'une démonstration rigoureuse qu'on ne trouve que dans les mathématiques; ainsi, pour tout le reste, les preuves sont imparfaites. » —Après avoir dit qu'elles sont propres aux sciences physiques, que le plus haut degré de vraisemblance est acquis quand on est soi-même témoin des faits et qu'on peut les répéter à volonté, il conclut, relativement aux facultés somnambuliques, qu'on ne doit pas accorder une confiance illimitée au témoignage.

Mais ici l'homme de transition vient modifier les principes d'une autre époque. — « Ces témoignages (concernant le somnambulisme) pris isolément, ayant, dit-il, tous les caractères qui inspirent de la confiance, on ne peut non plus nier les faits qu'ils établissent, mais il est d'un esprit sage d'attendre que de nouvelles expériences viennent les confirmer. » (*Ibid.*, p. 50-53.)

Donc on ne doit plus simplement nier : — décision plus sage que celle des philosophes du dix-huitième siècle, qui défendaient, malgré la masse des témoignages, d'examiner un fait parce qu'il leur semblait absurde.

Cela n'empêche pas Bertrand de s'exprimer avec peu de ménagement sur certains phénomènes attestés par les magnétiseurs de tous les pays. — Il va examiner maintenant successivement le fluide, le somnambulisme et toutes ses merveilles.

La vue du fluide est due à l'imagination.

Le témoignage des somnambules qui disent avoir vu le fluide est sans valeur : une imagination vive fait voir comme réel tout ce qu'on se persuade devoir exister. La couleur du fluide, qui varie selon les individus, les étincelles éblouissantes, etc., ne sauraient démontrer son existence. L'idée du magnétiseur a pu agir sur les sujets, etc. — Bertrand rapporte que M. Lami-Senart priait M. de Puységur de lui expliquer pourquoi les métaux produisaient des effets désagréables sur ses somnambules; Puységur lui répondit que cela tenait à l'idée qu'il en avait. — Dès qu'il sut que c'était l'effet d'une communication de pensées, voyant son somnambule agiter avec impatience ses souliers ferrés, il lui en demanda la cause. — « Je suis contrarié, ces clous

me tourmentent, » répond le somnambule. — N'y pensez pas, lui dit Lami-Senart. — Dès ce jour il ne craignit plus ni clous ni aucuns métaux. — « Je n'éprouve plus rien, dit le somnambule, il faut que j'en cherche la cause... Ah! je l'ai trouvée, s'écria-t-il peu de temps après, c'est que vous aviez peur que les métaux ne me fissent du mal, et vous ne les craignez plus à présent. » (*Ibid.*, p. 320 et suiv.)

Expériences sur le somnambulisme.

Pour Bertrand, le somnambulisme est un fait incontestable; il combat l'opinion de ceux qui prétendent que c'est une feinte, et il accumule ses preuves. (*Ibid.*, p. 222 et suiv.)

Pour les fluidistes, l'existence du fluide était démontrée, comme on sait, par une magnétisation faite à l'insu du sujet; si celui-ci tombait en somnambulisme, ils ne pensaient pas qu'on pût l'attribuer à l'imagination.

Bertrand, entre autres expériences, raconte celles dont il fut témoin en 1820 à l'Hôtel-Dieu. Le docteur Husson dirigeait un jeune magnétiseur, la somnambule s'endormit par les moyens ordinaires, et plusieurs médecins présents firent leurs observations. M. Husson voulut alors éprouver quelle serait l'efficacité d'une magnétisation faite à l'insu du sujet : — c'était un moyen de s'assurer si l'imagination y avait part. — On fit entrer le magnétiseur dans une espèce d'armoire, et, à un signal convenu, il devait endormir la malade. L'expérience fut réitérée plusieurs fois et le sommeil magnétique eut toujours lieu. « Aucun des estimables médecins présents, dit Bertrand, ne songea à chercher rien de plus concluant; » mais lui ne jugea pas comme

eux, et il raconte avec quelles précautions scrupuleuses il procéda.—Il pensa que la malade étant chaque matin endormie sur le même siége, elle pouvait tomber en somnambulisme sans magnétisation, et que dès lors on ne pouvait rien conclure en faveur de l'agent magnétique. — M. Husson accueillit l'objection, et, pour contre-épreuve, on fit venir la malade à la même heure, on la fit asseoir sur le même siége, on simula un signal, on se comporta enfin en l'absence du magnétiseur comme on avait coutume de le faire en sa présence. — « Tout cela fut fait, dit Bertrand, et, contre ce qu'il avait présumé, la malade ne s'endormit point. » — Le magnétiseur alors survint et la fit tomber comme d'habitude en somnambulisme.

Bertrand proposa une autre expérience, c'était de diriger l'action magnétique non-seulement à *son insu,* mais à l'instant où naturellement elle ne pouvait s'y attendre, on s'introduirait dans sa chambre à une heure où tout le monde serait couché, et, après s'être assuré qu'elle ne dormait pas, on la magnétiserait de loin à son insu; ce qui fut ponctuellement exécuté, et le somnambulisme survint encore. Pourtant il restait toujours des scrupules à Bertrand. Une lampe éclairait la salle; pour peu que le magnétiseur se soit dressé, il a pu être aperçu de la somnambule. M. Husson a été forcé de lui parler pour s'assurer qu'elle ne dormait pas...; elle a pu concevoir des doutes, etc., etc.

Le succès dans l'esprit de tous avait été complet, et Bertrand, quoiqu'il doutât encore, signa cependant le procès-verbal en faisant quelques difficultés. On prétendit par là qu'il admettait l'agent fluidique; mais il déclare, « que c'est faire abus de sa signature, car la réalité de l'agent ne se trouve point par là, selon lui, démontrée; il avoue volontiers que ces expériences lui

ont paru assez dignes d'attention pour en parler à ses cours comme de ce qu'il connaissait de plus propre à militer en faveur d'un agent indépendant de l'imagination, mais pour lui elles ne sont pas encore assez concluantes. » (V. *Du magnét.*, p. 259-264.)

Des expériences faites à la Salpêtrière et dans d'autres hôpitaux entraînèrent la conviction des docteurs Georget, Rostan, etc.; mais Bertrand ne les avait point vues, et nous savons combien la certitude par le témoignage d'autrui est faible à ses yeux.

« *Toutes les expériences concluantes qu'il a faites*, dit-il, *ont eu un résultat négatif; celles qu'il vient d'exposer feraient seules exception si elles étaient vraiment concluantes; mais dans ce cas même, isolées comme elles le sont, elles ne changeraient pas son opinion, car il resterait encore la chance d'un hasard.* » (*Ibid.*, p. 265.)

A ceux qui trouveraient que Bertrand se montre ici un peu trop sceptique, on dira que l'agent fluidique, selon lui, ne pouvant produire les prodiges magnétiques, il devait persister à les attribuer à l'imagination. Ses expériences, loin de l'éclairer, accrurent ses doutes; il garda donc son opinion.

On lit dans une note, qu'ayant confié sa somnambule, pour cause d'absence, à un ami, il magnétisa une substance pour savoir si elle en ressentirait l'effet, quoique à cent lieues de distance. — Il envoya en conséquence un billet magnétisé, qu'on plaça sur l'épigastre. — L'expérience réussit, le sommeil survint avec ses phénomènes ordinaires; mais comme l'imagination avait pu remplacer l'agent, un second billet non magnétisé fut envoyé, en assurant la malade qu'il devait la faire tomber en sommeil, le même état se présenta encore.

Les magnétiseurs, ne pouvant se résoudre à recon-

naitre le pouvoir de l'imagination, parurent bien surpris, et prétendirent qu'en écrivant ce billet, Bertrand, sans le vouloir, l'avait imprégné de son fluide ; il le fit alors écrire par quelqu'un qui imita son écriture. Le stratagème réussit et le sommeil survint : plus de doute pour lui, c'était l'imagination. — Dans une autre expérience, il voulut savoir ce que le magnétisme produirait sans l'imagination. Des objets magnétisés furent placés sur la malade éveillée et ne produisirent aucun effet ; ces mêmes objets furent placés sur son lit pendant qu'elle dormait, et l'expérience alors réussissait, le somnambulisme survenait... Il restait à tenter une dernière expérience, c'était de placer sur le lit durant son sommeil un objet non magnétisé, et la malade tomba en somnambulisme. (*Ibid.*, p. 265-269.)

La suite de cette longue note prouve et l'embarras de l'expérimentateur qui n'y voyait que l'imagination, et le même embarras chez les fluidistes. Cependant, que répondre à ceux-ci qui magnétisaient les animaux, qui savaient qu'ils causaient le somnambulisme par l'émission de leur fluide à distance, sans que le sujet pût s'en douter. — Ne semble-t-il pas que l'agent magnétique, étranger à l'imagination, se manifeste moins comme un impondérable que comme un être intelligent, railleur et capricieux qui se joue des magnétiseurs !

Vue intérieure, etc.

Bertrand dit ici que les témoignages des magnétiseurs, quelque concordants qu'ils soient, ne prouvent rien puisqu'ils émanent d'individus presque tous étrangers à la médecine et à l'anatomie. — En examinant les descriptions faites par les somnambules, on ne

tarde pas à reconnaître qu'elles n'ont aucun rapport avec ce que l'anatomie nous enseigne, elles sont donc inadmissibles, absurdes même, pour quiconque en possède les moindres notions. Il le prouve par les *Mémoires* de M. de Puységur : celui-ci ayant rapporté avec simplicité, sans y rien changer, ce que ses somnambules ont dit, on n'y voit que dépôts à la tête, poches remplies de sang, etc. Ayant cité plusieurs erreurs de ce genre, Bertrand ajoute « que ce n'est pas à ceux qui nient cette faculté à prouver leur opinion, mais à ceux qui prétendent qu'elle existe. (V. *Du somnamb.*, p. 64-70.)

Les phénomènes de la vue à distance, ou seconde vue, quoiqu'on en cite une foule d'exemples étrangers même au magnétisme, lui semblent tous, attendu la nature des faits, loin de pouvoir entraîner la conviction. (*Ibid* p. 59.)

Quant à la vue des choses cachées, dont on a cité tant d'exemples, il est évident que Bertrand serait fort embarrassé de l'expliquer par l'imagination : pourtant les expériences de Petetin, il l'a dit franchement « ne peuvent laisser le moindre doute. » — Après en avoir rapporté d'autres, il dit « qu'il n'en citera pas un plus grand nombre, car il lui serait impossible de choisir des faits plus concluants ; » presque tous émanent d'hommes étrangers au magnétisme. — Lui-même rapporte un fait semblable qui lui est personnel. « Mais les preuves qui seraient suffisantes, dit-il, pour convaincre de la réalité d'un phénomène ordinaire, doivent-elles encore suffire quand il s'agit de faits qui sortent de l'ordre de ceux qu'on observe tous les jours? » C'est alors qu'il examine la question de *certitude*. « Cette question traitée dans le *Dictionnaire encyclopédique* est résolue, dit-il, d'une manière con-

forme aux prétentions des partisans des miracles, et on s'est moqué d'une pareille proposition... Mais on aurait mieux fait de la réfuter. » — Il la discute et on sait déjà que Bertrand ne trouve de conviction entière que dans les sciences mathématiques. (*Ibid.*, p. 32-52.)

Prévision.

« De toutes les facultés du somnambulisme, dit Bertrand, la prévision est la plus étonnante, et par cette raison celle qui doit inspirer le plus de défiance aux esprits qui accueillent difficilement le merveilleux. » Celles qu'il a observées (le nombre en est grand) consistaient seulement à annoncer d'avance le moment d'invasion et la durée des accès; il sait que d'autres pensent différemment, mais il y voit le penchant au merveilleux, l'activité d'imagination des somnambules, le hasard, la prévention des spectateurs, l'amour-propre des malades. Pour lui, n'ayant observé que ce qu'il cite, « c'est bien assez admirable, dit-il, pour faire faire de sérieuses réflexions. »

Après avoir longuement parlé de la prévision de certains animaux et particulièrement des insectes, et de celles qu'ont observées les anciens médecins, il dit que les exemples récents ne manquent pas. Il cite Cabanis, Guéritaut, et ce qu'on a rapporté plus haut en traitant des *catalepsies*, ces maladies singulières où tout a été indiqué quelquefois plusieurs mois d'avance, pour tel jour, telle heure, telle minute... Son journal contient plus de quatre-vingts prédictions, presque toutes relatives à des accès convulsifs qui n'ont pu être feints. — C'est cette jeune fille que quatre hommes robustes retenaient à peine, qui, outre certaines pré-

dictions, annonce huit jours d'avance que telle nuit sa tête enflera, que ses paupières seront infiltrées, et ses joues sillonnées d'égratignures... — C'est cette autre somnambule qui annonce quatre mois d'avance une paralysie sur sa langue, etc., etc. Ces prévisions s'étant accomplies, Bertrand, dont on connaît le scepticisme, les admettant toutes, comment les expliquera-t-il? (*Ibid.*, p. 123-192.)

La prédiction, dit-il, n'est-elle pas elle-même la cause de l'événement? L'imagination ne peut-elle produire ces merveilles qui causent tant d'étonnement?

Cette supposition paraîtrait jusqu'à un certain point fondée, ajoute-t-il, si la malade eût conservé le souvenir de ce qu'elle avait dit pendant son sommeil, mais il a mille preuves qu'elle oubliait ce qu'il lui importait le plus de se rappeler. (*Ibid.*, p. 176.)

Le docteur Bertrand réfléchissant à la somnambule qui, quinze jours d'avance, annonça un délire furieux qui commencerait le vendredi 20 octobre, à deux heures après midi, et ne cesserait que le dimanche 22, à huit heures du matin, avoue que la seule crainte de sa propre prédiction n'aurait pu produire sur la malade un effet aussi durable; qu'ayant d'ailleurs perdu la raison, elle la recouvra à l'heure indiquée; qu'il est constant qu'elle ne se souvenait pas des prédictions faites en somnambulisme; que les accidents prédits ne pouvaient donc être produits par son imagination. Mais ses prédictions n'eurent-elles aucune espèce d'influence sur ces accidents? Il est loin de le penser, et il a même de « fortes raisons pour croire le contraire. » (*Ibid.*, p. 179-181.)

Reste la difficulté d'expliquer les époques et la durée des accès... — Des expériences ont fait connaître que la perte totale du souvenir ne suffit pas pour détruire

entièrement l'influence d'une prédiction sur son accomplissement ; si un somnambule veut faire telle chose à un instant déterminé, cela suffira pour qu'il s'y sente porté à ce moment fixé par lui, sans s'en rendre compte. Si les idées du somnambule endormi ont une telle influence sur ses actions durant la veille, on peut supposer qu'elles en ont une sur les crises dont son imagination a été frappée pendant le sommeil. Les convulsionnaires de Saint-Médard en offraient des exemples : quand ils s'imaginaient devoir rester plusieurs jours sans manger, ils ne pouvaient rien avaler ; donc l'extrême précision, si incompréhensible dans les prédictions de la malade, s'explique. Comme celle-ci entendait sonner les horloges de la ville, il lui suffisait, en somnambulisme, de lier la pensée de ses accès avec telle heure déterminée pour qu'ils survinssent. — Et pourtant Bertrand admet, d'après une foule d'observations bien constatées, une véritable prévision ; il ne discute pas l'opinion de ceux qui admettent la prévision absolue expliquée par les idées de Kant sur la nature du temps, car il attend des documents plus positifs. Mais ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est la prévision qui révèle les accidents.— Il rapporte une prédiction faite quatre mois avant l'événement, et qui s'accomplit malgré une autre maladie qui aurait dû entraver sa marche. — Mais alors il signale des contradictions : ainsi la malade avait prédit une paralysie et ne vit pas ses poumons altérés par la phthisie. — Il en a trouvé d'autres en défaut sur des symptômes qui semblaient d'abord beaucoup plus faciles à prévoir. C'étaient, il est vrai, des maladies incurables. (*Ibid.*, p. 183-194.)

Parmi toutes les hypothèses proposées pour expliquer ce phénomène, celle de Tardy de Montravel, au premier

abord, lui semble « la plus satisfaisante, » dit-il. Le somnambule qui connaît son organisation peut calculer avec précision l'arrivée d'une crise, comme l'horloger prévoit le mouvement de l'aiguille sur le cadran. Cette comparaison, quoique assez juste, n'est pourtant pas admissible, car le somnambule ne connaît pas son intérieur comme l'horloger connaît le mécanisme d'une montre. En l'admettant, serait-on plus avancé ? Des somnambules, qui jouissent au plus haut degré de la prévision, ne connaissent nullement leur intérieur. Si l'explication de Tardy de Montravel mérite d'être discutée, il en est autrement de celles qui sont répétées dans plusieurs ouvrages et qui supposent un sixième sens ; Bertrand ne voit pas sur quoi on a pu baser cette prétention. « Si on eût réfléchi, ajoute-t-il, on en eût senti l'absurdité ; c'est un mot avec lequel on se fait illusion sur l'obscurité des phénomènes. » (*Ibid.*, p. 195-199.)

On a dit, poursuit Bertrand, que la connaissance des remèdes et la prévision étaient l'effet de l'instinct qui, d'après les uns, se développe chez les malades, et que d'autres nient. — Pour comprendre ce sujet il fait une supposition : Un voyageur qui n'a jamais vu d'oiseaux aborde dans une île. Il y voit ces oiseaux longtemps avant la ponte construire un nid ; ceux-ci savent le nombre d'œufs, leur grosseur. Le nid est construit en proportion convenable ; la ponte faite, ils savent qu'il éclora des petits dont la faiblesse réclamera des soins. Ce n'est ni l'éducation, ni l'habitude qui leur apprend ces choses, c'est l'instinct. Que ce voyageur le raconte à ses compatriotes, ils ne le croiront pas. On supposera plutôt qu'il y a erreur, mensonge. Enfin on vérifie le fait, et on voit que ce n'est pas une seule espèce qui est douée de la faculté de prévoir l'avenir, ce sont

même tous les animaux de l'île... — Des guêpes fabriquent trois sortes de loges, parce qu'elles ont la prévision qu'il naîtra trois espèces de guêpes. La femelle, sans se tromper, pondra l'œuf qui convient à chaque loge, etc.

Bertrand entre dans les plus curieux détails sur ce sujet intéressant, et demande si, à la vue de ces merveilles, on osera parler de hasard, d'arrangement fortuit, etc. S'il se trouve des personnes, ajoute-t-il, qui croiront le narrateur de ces merveilles, le grand nombre cependant restera incrédule; les uns riront, les autres se fâcheront...., et on discutera. — Quoi! dans cette île, tout y est animé d'un esprit de divination, les hommes seuls en sont privés... Quelle déraison! On aura insisté sur la faculté qu'ont les animaux de choisir leurs remèdes, et l'homme, la plus précieuse des créatures, se trouve encore le plus mal partagé. — « Laissons là toute supposition, poursuit Bertrand, je n'ai pas besoin de dire que cette île enchantée est la terre que nous habitons, que les phénomènes auxquels nous ne croirions pas, si on nous les racontait, sont ceux que nous avons continuellement sous les yeux. Si l'habitude ne nous eût si fort accoutumés à ces merveilles, que nous les voyons sans réfléchir, loin de trouver le phénomène de la prévision inadmissible dans l'homme, nous serions étonnés de voir pourquoi il ne se manifeste pas toujours. Si on compare, sous le rapport psychologique, ce qui a lieu chez l'homme à ce qui doit se passer chez les animaux, on trouvera une différence réelle; c'est que l'homme a la faculté d'apercevoir ce qui se passe en lui, tandis que les animaux sont incapables de rien connaître. » (*Ibid.*, p. 199-213.)

Communication sympathique des symptômes des maladies.

Ce phénomène constant pour tous les magnétiseurs a été observé par Bertrand. — On prétend que sans contact direct la communication peut s'établir aussi au moyen d'un objet touché par le malade; comme il n'a obtenu lui-même que des résultats négatifs, il suspend son jugement jusqu'à ce que de nouveaux faits fixent son opinion, et il signale une cause fréquente d'erreurs.—L'objet qu'on présente au somnambule excite son imagination; il éprouve une foule de sensations qui n'ont nul rapport avec les symptômes de la maladie pour laquelle on le consulte, et si, par hasard, on trouve quelque ressemblance, on crie *miracle!* — Il faut se rappeler encore combien les somnambules sont sensibles aux impressions communiquées par celui qui les a endormis. Le somnambule s'endort en pensant à son magnétiseur, et c'est pourquoi dans cet état il n'entend que lui...; insensible à toutes les autres impressions, il est susceptible de recevoir celles qui sont en rapport avec l'idée qui l'occupe, et quoique en général il n'entende rien de ce qui se passe autour de lui, il saisit une phrase qu'il n'aurait pas entendue si elle n'eût été en rapport avec son idée. — Bertrand a fait toucher à des somnambules des objets appartenant à des personnes bien portantes, et de suite ces somnambules éprouvaient divers symptômes produits uniquement par leur imagination. (*Ibid.*, p. 228-245.)

Communication de pensées. Influence de la volonté.

La communication de pensées se produit dans un degré élevé de somnambulisme; le cerveau est la corde

tendue qui vibre, quand on fait rendre des sons à celle qui est à l'unisson. Bertrand ayant dit un jour à une somnambule de s'éveiller, tandis qu'il voulait fortement qu'elle dormît, la malade entra en convulsions; il lui en demanda la raison : — « Vous me dites de m'éveiller, et vous ne voulez pas que je m'éveille! » Elle avait senti sa volonté, ajoute-t-il, ce qui ne veut pas dire que sa volonté ait agi directement sur elle. (*Ibid.*, p. 246-248.)

Il cite divers exemples où, par un geste, on rendait une somnambule paralytique, aveugle, sourde, muette, etc. Rien cependant ne pouvait avertir celle-ci du moment où le geste avait été fait. — Était-ce l'effet de la volonté? apercevait-elle ce mouvement?... Si la volonté seule agissait, le signe était inutile. D'autre part, comment dans sa défaillance pouvait-elle le voir? Il y a là mille difficultés. Par un acte de sa volonté, il n'a pu faire perdre connaissance à sa malade éveillée; et sans le vouloir le signe produisait cet effet. — En somnambulisme, sa volonté seule suffisait pour la faire revenir, etc. (*Ibid.*, p. 248-250.)

Il cite des expériences faites par d'autres qui prouvent l'influence de la volonté; celles de Puységur, par exemple. La volonté du docteur Bertrand non exprimée avait une véritable action dans le sommeil et aucune qui fût sensible dans la veille. Il avoue cependant, pour l'avoir observé souvent, que certains magnétisés semblent soumis à la volonté pendant l'état de veille. — Il cite des expériences où un seul geste a produit la paralysie, le mutisme, la surdité, etc. On pouvait faire voir, entendre, goûter au magnétisé ce qu'on voulait... C'était toujours infaillible quand le sujet savait ce qu'on voulait produire, et très-incertain quand il l'ignorait, de sorte que, dans ce dernier cas, l'effet

répondait rarement à la volonté; ainsi, par exemple, le sujet devenait aveugle quand on voulait le rendre muet, et *vice versâ*. Si on n'employait ni geste ni parole, on n'obtenait rien. — Est-ce la volonté du magnétiseur qui agit sur le magnétisé? sa pensée est-elle réfléchie dans le cerveau de ce dernier?... Bertrand adopte cette opinion. Le somnambule reste libre; c'est une simple communication de pensée. Le somnambule connaît toujours la volonté du magnétiseur avant d'exécuter ce qu'on lui commande; il n'obéit pas à l'instant; il fait diverses choses plus ou moins éloignées de celles qu'on lui prescrit, jusqu'à ce qu'il fasse ce qu'on exige, etc. Donc si la volonté du magnétiseur agissait directement, le somnambule obéirait de suite et ne saurait même ce qu'on veut de lui qu'après l'avoir exécuté.

Bertrand cite chez les possédées de Loudun, chez les camisards, etc., des exemples de cette communication de pensées. — Ces crisiaques, d'après lui, étaient dans un état d'exaltation morale qui augmentait considérablement la sensibilité du cerveau, laquelle favorise la communication sympathique. Il conclut « qu'il est absurde de supposer qu'une volonté étrangère agisse directement sur les organes d'un somnambule et sur ses déterminations; mais il n'est pas rare que celui-ci connaisse la volonté et les pensées de celui avec lequel il est en rapport et qu'il soit alors déterminé à agir... » — Il est naturel enfin que le geste agitant les fibres cérébrales favorise la communication. L'opinion de ceux qui proclament cette influence directe qui fait d'un somnambule un automate est blâmable, et on devrait être « effrayé des conséquences, » car la volonté d'autrui pourrait armer un somnambule pour frapper celui qu'elle aurait choisi

pour victime; mais il n'en peut être ainsi, etc. (*Ibid.*, p. 252-283.)

Influence des somnambules sur leur organisation; leur mémoire.

Bertrand attribue à cette influence les faits nombreux qui semblent prouver que ce qui est fait par le somnambule, soit durant le sommeil, soit pendant la veille, est l'effet de la volonté du magnétiseur. Celui-ci veut qu'il se ressouvienne, il se ressouvient; qu'il oublie, il perd la mémoire. Selon Bertrand, ce n'est pas le pouvoir du magnétiseur, mais celui du somnambule lui-même. — Il cite plusieurs faits. — Un magnétiseur veut faire oublier une idée fatigante; il veut qu'on aille dans telle maison, que l'on prenne un bain, etc., etc. — Ce n'est pas la volonté du magnétiseur qui opère, c'est celle du somnambule qui exécute ce qu'il a décidé dans l'état somnambulique.

Sans vouloir faire un système sur l'explication de ces faits, Bertrand indique un rapprochement qui lui paraît naturel et propre à montrer que l'homme éveillé jouit d'une faculté analogue. (*Ibid.*, p. 284-300.)

Développement de l'intelligence.

Les magnétiseurs parlent du somnambulisme comme d'un état où les somnambules sont des génies supérieurs; « l'esprit est dans toute sa pureté, car il est, dit-on, dégagé de ses entraves, etc... » — L'expérience a prouvé au docteur Bertrand que les somnambules sont bien loin de cet état d'élévation. On ne peut nier que quelques-uns ne se soient montrés supérieurs sous quelques rapports à ce qu'ils étaient dans l'état de veille, mais « ce développement (que je sache, dit-il,)

n'a jamais porté que sur quelques facultés : la mémoire, l'imagination sont plus vives, l'élocution est plus facile, l'imagination donne au discours plus d'énergie, de couleur; des hommes bornés, sans instruction, se changent tout à coup en orateurs féconds.... Les auditeurs y voient du merveilleux, mais le sujet des discours est constamment analogue aux causes qui ont produit cette espèce de délire. Ainsi les possédés ne parlent que du diable, les somnambules, les fluidistes que de fluide, etc. — Cela ne mérite pas d'être discuté. » — Il cite en preuve les discours des possédés, des convulsionnaires et des camisards. (*Ibid.*, p. 301-313.)

Appréciation du temps par les somnambules.

Cette faculté remarquable avait toujours frappé le docteur Bertrand. — Comment l'expliquer? — Il pense que l'exactitude avec laquelle les somnambules mesurent le temps qui s'écoule tient à ce que, loin de le connaître par les sensations extérieures, ils jugent par les sensations intérieures, dont l'uniformité leur en donne une mesure plus exacte. (*Ibid.*, p. 313-316.)

Somnambulisme extatique.

Bertrand compare les phénomènes du somnambulisme extatique aux crises des Cévenols, des possédées de Loudun, etc. Tout ce qui s'y est passé montre l'effet d'imaginations blessées par la crainte des diables, et prouve le peu de confiance que mérite le témoignage de ces crisiaques; lorsqu'ils déterminent la cause de [illegible]r état, c'est le résultat des idées dominantes durant

la veille. Les magnétiseurs ont donc tort d'apporter comme preuve de l'existence du fluide le témoignage des somnambules. Dans ces épidémies, ces crisiaques, non moins nombreux que les somnambules et plus concordants, disaient qu'ils sentaient l'influence surnaturelle à laquelle ils attribuaient tout ce qui se passait en eux; — une autre raison, c'est que chez les somnambules endormis par des magnétiseurs qui ne croient pas au fluide, tout s'y passe autrement : « c'est donc aux idées qui leur sont transmises qu'il faut attribuer tout ce qu'ils disent. » (*Ibid.*, p. 416-419.)

Si, pour abréger cet exposé, nous omettons de parler de l'*oubli au réveil*, du *perfectionnement de la mémoire*, etc., on ne doit pas néanmoins omettre ici ce que Bertrand pense de l'*instinct des remèdes*.

Instinct des remèdes.

Les ouvrages de médecine présentent de nombreux exemples de l'instinct des remèdes. « Il existe chez les animaux, dit Bertrand, et sans nos habitudes, qui nous écartent de la nature, il est raisonnable de présumer que nous n'en serions dépourvus dans aucune maladie. » Il y a une liaison entre les goûts, les penchants et les besoins. L'âge modifie les goûts, une maladie interrompant l'ordre habituel, il s'en manifeste de nouveaux en harmonie avec les nouveaux besoins. — Après avoir démontré ces vérités physiologiques par des faits, il ajoute « que l'instinct des remèdes peut être regardé comme le résultat des vestiges d'une faculté qui existait sans doute primitivement dans l'homme : beaucoup plus développée alors, elle peut reparaître maintenant chaque fois que des causes quelconques donnent à notre organisation un degré d'é-

nergie supérieur. Cette faculté des somnambules, loin de paraître étonnante, semble tout à fait conforme à ce qui se produit journellement en nous, etc. De quelque manière, poursuit Bertrand, qu'on veuille expliquer les faits d'instinct curatif, ils existent incontestablement en santé comme dans la maladie. » (*Ibid.*, p. 109-119.)

Le docteur Bertrand, après avoir exposé les phénomènes magnétiques et avoir essayé de les expliquer, consacre près de cent pages aux possessions. Les Cévenols, les convulsionnaires ne sont pas oubliés; il fait sur ce sujet ses réflexions et reconnaît qu'il y a évidemment identité entre les extatiques, les crisiaques et les somnambules magnétiques; pour lui, on l'a dit déjà, leur état résulte des idées qui les dominent dans l'état de veille [1].

1. Nous retrouverons plus loin le docteur Bertrand, en examinant les opinions des aliénistes.

CHAPITRE III

Suite de l'explication des phénomènes magnétiques par Bertrand. — Exaltation de la vie intérieure. — Surexcitation du cerveau. — Communication des symptômes des maladies, etc. — Transport des organes, etc.

Suite de l'explication des phénomènes magnétiques par Bertrand.

Bertrand, dans son *Traité du somnambulisme*, revient à l'examen des faits merveilleux que cet état présente; nous l'y suivrons encore, ce sera un complément de ce sujet intéressant.

Le chapitre V de ce *Traité* contient l'explication de l'état somnambulique, de l'exaltation de la vie intérieure, de la surexcitation du cerveau, etc. L'auteur y considère le corps humain sous trois aspects; comme substance matérielle, comme doué de la vie organique ou de nutrition qui lui est propre avec les végétaux, enfin comme doué de la vie extérieure ou de relation; c'est-à-dire il examine l'homme à l'état de cadavre, l'homme enseveli dans un profond sommeil, et l'homme éveillé ayant conscience de ses sensations; il rattache les facultés somnambuliques soit à l'excitation du cerveau, soit à l'exaltation de la vie intérieure, qui de latente ou organique qu'elle est dans la veille, devient perceptible en somnambulisme.

Dans le sommeil ordinaire il se produit dans les

fibres cérébrales des mouvements qui produisent des impressions d'où résulte le songe. Le sommeil se rapproche du somnambulisme, et il en a tout à fait l'apparence, quand les mouvements musculaires sont possibles comme cela se voit chez les somnambules naturels. — État rare dans le sommeil ordinaire où les mouvements du cerveau ne peuvent déterminer ceux du corps, sans que le réveil s'ensuive. (*Ibid.*, p. 462-469.)

Exaltation de la vie intérieure.

On remarque ici la prévision, l'instinct des remèdes, etc., etc. La sensibilité s'étant portée sur les organes de la vie intérieure, ceux de la vie extérieure en sont plus complétement privés ; de là le *sommeil*, l'*insensibilité*... Ce qui rend le somnambule plus susceptible d'entendre et de répondre sans pouvoir s'éveiller, et d'éprouver des perceptions nouvelles fournies par les organes intérieurs ; ce qui constitue aussi une nouvelle vie dans laquelle vont se manifester de nouvelles facultés.

Si les calculs de l'intelligence, l'expérience peuvent faire connaître avec précision l'instant où se produisent les phénomènes du monde extérieur, si l'astronome peut prédire le jour et l'heure où tel astre occupera tel point du ciel, pourquoi le somnambule qui a le sentiment des lois de son organisation et des fonctions auxquelles elles président ne pourrait-il prédire le moment précis où se produira tel phénomène physiologique?

La connaissance, dans le premier cas, il est vrai, résulte d'une suite de raisonnements, tandis que dans le second, le somnambule n'en fait aucun. Mais la dif-

férence vient de ce que les notions de celui-ci sont le résultat immédiat des impressions internes qu'il perçoit; la prévision appartient donc aux facultés instinctives. — Que l'on ne dise point qu'il est impossible de concevoir comment telle ou telle connaissance peut résulter de la perception de certaines impressions, car la même impossibilité subsiste pour toutes nos connaissances. — Comment expliquer que la conclusion d'un syllogisme résulte dans l'esprit de la perception des deux prémisses?... — On est averti en somnambulisme qu'il s'opérera une révolution à un moment précis, comme on sait que la faim survenant, il faudra prendre des aliments. Mais le somnambule ne sachant comment il acquiert telle connaissance, il est naturel qu'il l'attribue à la révélation d'un génie, et qu'il imagine toutes les conceptions explicatives qui naissent dans l'esprit de l'homme qui rêve, à l'occasion d'une sensation qu'il éprouve ou de la pensée qui lui vient. De là les variations dans la manière dont les somnambules paraissent acquérir la prévision.

Ordinairement il semble à celui qui rêve qu'un interlocuteur lui communique ses pensées; il semble de même au somnambule qu'il entend une voix dans son estomac... — Connaître d'avance les révolutions qui dépendent de l'organisation intérieure, les crises, leurs symptômes, est donc un résultat naturel.

L'état des fonctions internes étant perceptible, l'*instinct des remèdes* doit acquérir un degré supérieur à celui de la veille, où l'instinct indique toujours ce que réclament nos besoins : les aliments pour la faim, la boisson pour la soif, etc. Dans le somnambulisme, tous les besoins causent des impressions sensibles que le somnambule est porté à satisfaire.

L'*appréciation du temps* est aussi un résultat de la perception des impressions intérieures. Les sensations extérieures étant irrégulières ne peuvent servir à mesurer le temps; celles qui sont intérieures, au contraire, sont uniformes, continues; celui qui se livre d'habitude à la même occupation apprécie approximativement le temps qu'il y passe et ne se trompe que de quelques minutes, s'il en juge par son travail; quelle exactitude donc quand il juge d'après le travail des organes intérieurs..., quand il a conscience des mouvements les plus réguliers de son organisme!

Rapporter à l'estomac au lieu de la tête ses connaissances, est une nouvelle preuve de l'exaltation de la vie intérieure; le plexus solaire communiquant avec les organes de la vie intérieure remplit, relativement à ceux-ci, les mêmes fonctions que le cerveau relativement à la vie extérieure; l'âme, dans le somnambulisme, y puise ce qui lui est nécessaire pour les jugements instinctifs, de là vient que le somnambule rapporte à cet organe les connaissances qu'il acquiert. — Si on lui demande comment il peut *prédire*, quelquefois il répondra qu'il l'ignore; souvent il soutient qu'une voix dans son estomac lui dicte ce qu'il annonce. Cet organe étant le point de réunion de tous les nerfs de la vie intérieure, le phénomène reçoit donc une explication satisfaisante... — On est tenté de croire que l'âme change de siége et qu'abandonnant le cerveau elle se fixe au plexus pour connaître de là tous les mouvements de la vie..., ce qui expliquerait l'*oubli au réveil,* car tout ce qui a fait une impression dans le cerveau y laisse des traces qui le rappellent. Si les impressions des somnambules y avaient leur siége, pourraient-ils les oublier subitement, puisqu'elles sont sou-

vent plus vives que dans la veille. Le retour du somnambulisme en rappelle la mémoire, parce que l'âme revenant dans le plexus y retrouve les traces qu'elle y avait laissées.

Après avoir dit que ce n'est que figurativement qu'il faut entendre ce transport du siége de l'âme à la région de l'estomac, Bertrand reconnaît aussi que cette hypothèse même est pourtant inadmissible, et il en donne les motifs. — « Si ce transport avait lieu, il faudrait que le somnambule ne se souvînt pas plus endormi de ce qu'il a fait éveillé, qu'il ne se souvient éveillé de ce qu'il a fait étant endormi. »

La difficulté augmente quand on considère « que non-seulement on se ressouvient en somnambulisme de tout ce qui s'est passé dans la veille, mais que la mémoire est même prodigieusement perfectionnée; en outre les somnambules distinguent fort bien les raisonnements qu'ils font. Telle idée, disent-ils, vient de la tête, telle notion vient de l'estomac... Ce qui vient de la tête leur appartient, tandis qu'ils attribuent communément à un autre être les notions instinctives qui viennent de l'estomac. » (*Ibid.*, p. 459-481.)

Surexcitation du cerveau.

La surexcitation du cerveau explique l'*oubli au réveil;* le retour subit de cet organe à l'état ordinaire suffit pour faire oublier les impressions reçues durant son excitation; c'est ce qu'on observe dans la fièvre et le délire. — Il faut reconnaître dans plusieurs faits somnambuliques la surexcitation unie à l'exaltation de sensibilité interne pour en avoir une explication à peu près complète. — On peut remarquer que l'exaltation de la vie intérieure et la surexcitation du cer-

veau ne sont presque jamais ensemble à un degré très-élevé; communément quand le cerveau est très-surexcité, comme chez les possédés et les différents crisiaques, les facultés intellectuelles sont très-prononcées et les notions instinctives très-faibles; au contraire, si celles-ci sont étonnantes, les premières sont faibles. (*Ibid.*, p. 482-485.)

Communication des symptômes des maladies, etc.

Elle résulte de cette faculté sympathique qui se remarque même chez l'homme éveillé, dans la manière dont se communiquent le bâillement, le rire et plusieurs affections convulsives contagieuses par imitation.

La communication des symptômes des maladies n'étonne personne quand on sait que les corps se modifient par une action réciproque, quand on réfléchit à l'extrême mobilité des lois vitales, quand on sait la facilité qu'ont les corps vivants d'être modifiés par les plus légères causes; l'exaltation de la vie intérieure a aussi sans doute une grande influence sur les divers degrés de cette faculté.

Quant à la *communication de pensées*, de *volonté*, etc., c'est de la susceptibilité du cerveau que dépend la facilité de ces communications; les crisiaques ayant le cerveau très-surexcité devinent très-bien la pensée. Le développement des facultés intellectuelles, la communication de pensées, l'influence subie de la volonté sont presque toujours réunis, parce qu'ils dépendent d'une même cause, l'*excitation cérébrale*, tandis que la communication des facultés sympathiques coïncide avec le développement des facultés instinctives.

Bertrand[1], examinant l'influence exercée sur les somnambules, demande si elle dépend de celui qui commande ou de celui qui la subit. On conçoit difficilement, dit-il, que la volonté d'un homme produise sur un autre des effets qu'il est incapable de produire sur lui-même... — Est-ce de la volonté des crisiaques? Non, — ils méconnaissent leur propre action et l'attribuent à une volonté étrangère. Si un somnambule pouvait modifier à volonté son organisation, il pourrait accélérer ou suspendre les mouvements de la circulation, de la digestion, guérir ses maladies, etc., etc. Évidemment, ce n'est pas la volonté du crisiaque qui agit sur lui-même. — Faut-il donc recourir à une cause extérieure? — C'est inutile, grand nombre de phénomènes qui se passent en nous sont dus à une influence différente de celle qui résulte de notre volonté. Ainsi, qui pourrait à volonté pâlir, se donner une sueur froide, une diarrhée subite? Une simple frayeur pourtant peut le produire. Ce que la volonté ne peut faire résulte de l'imagination. L'idée que les somnambules ont de la puissance de leur magnétiseur peut causer sur eux des effets semblables à ceux qui résultent chez les extatiques de leur persuasion de l'action d'un agent surnaturel. — La volonté du magnétiseur est par elle-même insignifiante et n'agit qu'autant qu'elle est connue; il faut qu'elle soit sentie, et, dès qu'on la sent, elle produit son effet. (*Ibid.*, p. 486-491.)

Transport des organes, etc.

Quant au *transport des organes*, Bertrand avoue qu'il ne peut expliquer ce phénomène... Il pourrait imagi-

1. Il examine encore ici l'influence de la volonté; il a voulu donner sans doute un complément à ce qu'il avait dit précédemment.

ner un fluide dont les vibrations avertiraient le somnambule de la présence des corps extérieurs : hypothèse que l'exaltation de la vie intérieure permet; car les extrémités des nerfs du plexus peuvent être doués d'une sensibilité qui les disposerait à être affectés par ces vibrations; mais ces hypothèses « sont sans fondement, » quoiqu'on puisse invoquer l'analogie de plusieurs insectes qui, paraissant privés de la vue, savent éviter très-bien les obstacles qui leur nuisent.

L'explication que Bertrand donne du somnambulisme lui semble confirmée par diverses observations. — Des somnambules paraissent éveillés, ils se livrent à toutes les fonctions et occupations de l'état normal, jouissent dans ce somnambulisme imparfait de l'instinct des remèdes, etc., à un degré très-restreint; puis, rentrés dans l'état ordinaire, tout est oublié. — Entre autres exemples, il cite une enfant de treize ans, qui présentait, outre des symptômes d'hystérie, un état singulier qui participait de celui de la veille et d'un somnambulisme incomplet.

« Rien de si facile que d'expliquer cet état, dit Bertrand; il y avait une exaltation de la vie intérieure moindre que dans le somnambulisme parfait, mais suffisante pour produire certaines facultés instinctives. Ordinairement cette exaltation n'a lieu que pendant l'inertie des sens et semble être le résultat du transport de la sensibilité de l'extérieur à l'intérieur; ce transport ici n'existait pas, mais la sensibilité était partagée entre les deux vies. » — Il cite divers exemples qui prouvent que la simple pensée de se soumettre au magnétisme cause une demi-crise due alors à l'imagination; les procédés magnétiques en l'exaltant achèveraient de faire tomber en somnambulisme. Tous les raisonnements des partisans de l'ima-

gination comme cause des phénomènes magnétiques montrent, comme ceux des partisans du fluide, de grands efforts et peu de succès. — Ces extraits des deux ouvrages de Bertrand, sur le *Magnétisme* et le *Somnambulisme,* présentent des idées assez ingénieuses; mais est-ce autre chose que des mots?... *Voces et inania verba*. Nous verrons.

LIVRE VINGT-HUITIÈME

CHAPITRE I

Théorie des spiritualistes. Ceux-ci expliquent les phénomènes du magnétisme par l'intervention des âmes des morts, des anges et des démons. Ils montrent que les faits observés ne peuvent être expliqués ni par un fluide, ni par l'imagination. Une preuve à la portée de tout le monde, c'est que la matière est mue, transportée par un agent intelligent invisible, qui se rend quelquefois visible.

On sait que les spiritualistes expliquent les phénomènes du magnétisme par l'intervention des âmes des morts, des anges et des démons; ils ont plusieurs raisons pour adopter ce sentiment. Les systèmes qu'on vient d'exposer, étant incomplets, absurdes ou simplement ingénieux, ne satisfont nullement l'homme judicieux. Le baquet, exigé d'abord, est devenu inutile; la foi, la volonté ne le sont pas moins; l'agent se montre quand il veut, comme il veut. Les faits extraordinaires qui se sont manifestés ont donc dû amener bon nombre d'observateurs à penser que ni le fluide ni l'imagination n'entraient pour rien dans la production des phénomènes magnétiques. L'abbé Faria, qui dès le principe méprisa toutes les théories, obtenait les effets les plus prodigieux; Greatrakes,

Gassner, qui ne connaissaient aucun procédé magnétique ni magnétisme, n'en opéraient pas moins des merveilles. Ceci seul, malgré l'hostilité du siècle contre les esprits, devait suffire pour rétablir chez plusieurs cette vieille croyance. — Il y avait des raisons plus puissantes encore; les illuminés, les théosophes avaient déjà cru communiquer avec les esprits; Swédenborg, mort dix ans avant le mesmérisme, avait prédit sa venue... Ils n'attribuaient point à un fluide leurs prodiges, mais à des anges, aux âmes des trépassés. Ces théosophes guérissaient, opéraient les prodiges les plus surprenants comme les magnétiseurs de l'ordre le plus transcendant. Les illuminés de la Suède, de l'Allemagne, de la Société de Stockholm, en correspondance avec celle de Strasbourg, se mettaient en prières pour recevoir des influences divines; il n'était pas question de fluide, et l'imagination eût été en effet impuissante pour opérer ce qu'ils obtenaient; toutes les maladies, disait-on, viennent de l'enfer.—Leur but, en conséquence, était d'écarter les maladies causées par les démons. Tant que le magnétisé souffre, l'esprit de maladie est encore présent; quand il devient *somniloque*, c'est qu'un bon esprit a chassé l'esprit de maladie; c'est lui qui parle quand ce dernier est expulsé.

Les esprits de divers ordres se succédaient et donnaient des conseils; les âmes des morts apparaissaient. Il fallait beaucoup de prudence dans les évocations, car les démons se glissaient dans les cercles des théosophes, et leurs opérations tournaient alors fort mal : il fallait un esprit de charité et de foi et une dose d'énergie peu commune, sinon le magnétiseur théosophe courait de graves dangers; heureusement les esprits tutélaires étaient toujours prêts à secourir ceux qui imploraient leur assistance.

Ces continuateurs de la théurgie antique et des mystiques du seizième siècle eurent pour successeurs plusieurs disciples du mesmérisme, lesquels, ne croyant d'abord qu'à un fluide, furent forcés de reconnaître aussi l'intervention des esprits. — Moins exclusifs que les illuminés, ils admettaient souvent encore, comme on l'a vu, le fluide et l'action de l'âme humaine. — Comment des libres penseurs, des esprits forts, qui ignoraient le mysticisme païen, la doctrine catholique sur les esprits et les rêveries des théosophes, hostiles même à toutes ces croyances et aux religions, matérialistes fieffés, furent-ils amenés à accepter une croyance aussi honnie que celle des esprits, aussi propre à faire mépriser ceux qui l'admettaient? — On l'a déjà fait voir, et la suite de cet ouvrage le montrera si amplement, que nous n'entrerons pas ici dans toutes les preuves de fait qu'on pourrait fournir.

Il est certain, disent les magnétiseurs spiritualistes, que les somnambules sont inspirés, car ils acquièrent des connaissances étrangères à eux-mêmes comme à leurs magnétiseurs. — Un des sujets du docteur Ordinaire annonce qu'il va changer de génie et sera fou durant vingt-quatre heures; puis il entrera en rapport avec un nouveau génie versé dans la connaissance des plantes, qui l'initiera à cette science, et tout se réalise. Il est atteint de folie, et il indique, lorsqu'elle est passée, la vertu de plus de cent plantes.—Un autre, après sa folie, devient poëte; puis survient une seconde folie, après laquelle ce *génie-poëte* est remplacé par un autre plus prosaïque... —Est-il possible de voir dans leur propre organisme le développement successif de tant d'états ou facultés extraordinaires auxquels ces sujets étaient totalement étrangers? Les spiritualistes ne le pensent pas; « tous attribuent leur luci-

dité à des génies, disent-ils, et ne répondent qu'après les avoir consultés. » Le somnambule voit à distance, la matière la plus épaisse devient pour lui diaphane, et il prédit des événements qui appartiennent souvent au libre arbitre humain. — Est-ce un fluide, est-ce l'imagination ou l'âme qui les lui révèlent? — On conçoit qu'un esprit qui saurait la part d'influence qu'il exerce sur la plupart des événements puisse les prédire; mais un fluide, mais l'imagination, jamais!... — « Laissez de côté ces arguments et tant d'autres preuves dont nos observations sont pleines, disent les spiritualistes... Nous avons un autre genre de preuves de l'intervention des esprits, c'est qu'ils se révèlent tangiblement : on les voit, on les entend, et par eux les corps inertes sont mis en mouvement. »

Pour établir la thèse des spiritualistes parcourons de nouveau la correspondance du docteur Billot avec Deleuze. Le premier admet aussi avec les esprits un fluide spécial, qu'il nomme *magnatique* [1], « fluide vierge, dit-il, qui jaillit du trône de la Divinité. La création tout entière nage dans cet océan de vie et de lumière; le soleil, qui le réfléchit sur nous, est le principal ministre de Dieu pour notre planète. Cette lumière, créée dans l'origine des temps, se modifie dans cet astre et devient sensible à nos organes matériels; quand elle éclaire le voyant magnétique elle n'a pas cessé d'être vierge; il la reçoit dans toute sa pureté primitive : aussi bien devrons-nous au magnétisme le progrès des sciences physiques et métaphysiques... » — Mais ce fluide magnétique, auquel Billot attribue tant de choses, n'est pourtant pas, selon lui, la cause

[1] Du latin *magnates*, dérivé de *magnus*, grand, grandiose, su-[illegible] dit Billot. (V. *Correspondance*, t. Ier, p. 204.)

principale des phénomènes somnambuliques ; « ils sont l'œuvre d'un *auxiliaire* ami de l'homme ou son ennemi, qui, communiquant avec l'âme, lui suscite tout ce qu'elle voit, tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle dit ; » (V. *Correspondance*, t. Ier, *Introd.*) et quand on ouvre les séances avec des intentions pures, et que l'on commence ses opérations par la prière, on ne doit pas redouter beaucoup l'esprit de ténèbres, etc.

Tout ce qui suit établit la doctrine des esprits et met à néant le système des simples fluidistes. Selon Billot, les phénomènes magnétiques sont inexplicables par les théories qu'un siècle, livré exclusivement à l'étude des sciences matérielles, a choisies. — « Ce n'est pas moi, écrit-il à Deleuze, qui combats votre théorie, mais l'agent mystérieux qui m'a guidé. Vous n'auriez pas attaqué cette doctrine (de l'intervention des génies) si vous aviez eu comme moi une masse de faits qui vous eût forcé de l'adopter. Un phénomène constatant l'existence des esprits, qui, selon les esprits forts, ne peuvent, en aucune manière, tomber sous nos sens, serait bien propre à fixer l'attention des savants. Eh bien ! ce phénomène existe. » (*Ibid.*, p. 23, 26 et 37.)

On sait que Billot a cité des faits nombreux, entre autres, le moteur intelligent de la jambe malade de Marie-Thérèse Mathieu. — Invoquera-t-on l'illusion, les hallucinations, l'imposture, — tout cela s'évanouit. Le dialogue qui eut lieu entre Billot et ce moteur ; cette voix qui n'est plus celle de la pauvre infirme ; ce changement de scène quand Billot exprime la pensée qui le préoccupe, que ce qui se passe ne vient pas d'un ange de lumière ; l'effroi de la malheureuse estropiée quand elle entend la petite voix qui accompagne le mouvement de la phalangette de son pouce ; cet agent

occulte qui opère sur son esprit, maîtrise ses mouvements, etc., etc., tout révèle la présence d'une intelligence. Marie n'est pas somnambule, et elle en a cependant toute la clairvoyance; toutes les explications du somnambulisme, fussent-elles admissibles, n'expliqueraient donc point son état... Mais ce phénomène est loin d'être unique; « si tous ceux, dit Billot, qui en ont vu de semblables eussent été libres de les publier, on aurait une masse de faits contre lesquels viendraient se briser les plates plaisanteries, qui décèlent la faiblesse ou la mauvaise foi de ceux qui les emploient. D'ailleurs Deleuze ne doit pas s'en étonner, puisque lui-même avoue qu'il s'est passé chez la duchesse de Bourbon des choses non moins extraordinaires qu'il n'a pas voulu divulguer. » (*Ibid.*, p. 68-69.)

Comment expliquer le traitement ordonné par le guide de Thérèse Mathieu, les apparitions symboliques, pour lui rappeler les remèdes prescrits, et l'enlèvement par ce même guide des aliments qu'il lui avait interdits? — Comment expliquer ces deux cordons verts, visibles seulement pour la malade, qui lui servent de soutiens, et tout ce qui se passait dans les exercices gymnastiques qu'on faisait subir à cette pauvre estropiée, qui allait et venait d'un pas si rapide, qu'elle s'écriait : « On m'enlève, on m'emporte! je crains qu'on ne me fasse passer par la fenêtre? » — Comment expliquer l'exercice du pied, qui durant un quart d'heure imitait le jeu d'une bascule, puis tout à coup cessait? — Que dire de cet être invisible qui lui levait le pied de manière à lui faire perdre l'équilibre? Toutefois elle ne tombait pas, car il la soutenait. — Que répondre au sujet de tant d'autres prodiges plus étonnants les uns que les autres? — Comment la théorie des fluidistes expliquera-t-elle ces phénomènes? Est-ce

l'influence d'un fluide, une faculté de l'âme dégagée du corps? — Tout ce qui s'est passé ici est évidemment l'œuvre d'une intelligence étrangère.

« Que Deleuze veuille bien expliquer par sa théorie ce globule de feu qui, sous l'action d'un souffle invisible, alluma les bûches qui firent bouillir la tisane de Thérèse Mathieu; la petite voix qui lui recommande de ne pas s'inquiéter, qu'elle se charge de surveiller la cuisson, etc... »

Le docteur Billot répond ensuite à différentes objections : Les somnambules voient des esprits parce qu'ils sont influencés, dit-on, par leurs magnétiseurs.

« Ce ne sont pas ceux-ci qui donnent la doctrine, répond Billot, ce sont les voyants; on les laisse toujours parler, on n'a jamais rien provoqué... » — Une simple jardinière, expliquant le magnétisme, disait « qu'il émane de la Divinité, qu'il est l'âme de l'univers, que le soleil est le ministre de Dieu sur la terre, etc. »

La dame qui la magnétisait ne lui transmit pas cette théorie, car elle n'en avait point. — Interrogée sur la cause des phénomènes, la somnambule répondit que c'étaient les esprits; et quand cette dame lui objecte qu'elle ne le lui avait pas encore révélé, que répond la voyante? « Qu'elle a vu constamment un esprit venir l'éclairer; si jamais elle n'en a parlé, c'est parce qu'on ne le lui demandait pas. » (*Ibid.*, p. 119-120.) — Billot cite un autre fait qui prouve que le magnétiseur n'est pas maître de choisir sa théorie et surtout de l'imposer à son sujet.

La petite Eugénie Ric*** vit un ange qui portait une étoile au front, et elle en décrivit le costume; elle n'était point influencée par son magnétiseur, car celui-ci n'attendait que l'effet d'un fluide. Faut-il l'attribuer à l'imagination de cette enfant de six à sept ans? — L'ap-

parition des esprits est en première ligne dans les séances. Les voyants distinguent les anges de lumière des anges de ténèbres, etc.

Ces apparitions ne sont que de pures illusions, assure-t-on. — Ce qui a été dit précédemment suffit pour établir le contraire; Billot expose des preuves plus évidentes encore, qu'on ne saurait, selon lui, « *ni contester, ni amoindrir;* » car elles sont matérielles, on les voit, on les touche. — Qu'on se rappelle en effet ce qui arriva, dans la séance du 17 octobre 1820, à une dame aveugle, qui trouva tout à coup une plante sur son tablier! Outre que de tels faits se présentent souvent dans les séances, Billot savait qu'aucun des assistants n'aurait ni pu ni voulu faire une jonglerie; ce prodige s'est manifesté pour tous comme pour lui. — La théorie fluidiste explique-t-elle cet apport? explique-t-elle ce qui était arrivé le 5 mars 1819, alors qu'une colombe apporta des reliques en son bec?

Billot prévoit toutes les objections qu'on peut lui faire : « Ces faits sont vrais ou faux; si on les croit faux, toute polémique doit cesser, il n'est plus qu'un imposteur; mais, s'ils sont vrais, à quelle théorie doit-on les rattacher? — Est-ce à l'énergie de la volonté du magnétiseur, à quelque faculté latente de l'âme?... J'entends le philosophe crier : Répétez l'expérience, et j'y croirai. » (*Ibid.*, t. II, p. 10-11.)

D'après les antagonistes de ces faits, qu'ils considèrent comme impossibles, on ne saurait les leur prouver qu'en les reproduisant devant eux à volonté... « Il ne s'agit pas ici, répond Billot, d'un effet obtenu par une machine électrique, par exemple; aussi il ose donner le défi à ce médecin dont les somnambules fai[illegible]t venir des objets matériels sans communiquer, [illegible]-il, avec des esprits, de reproduire à son gré ce

phénomène, et il l'en félicite, car, s'il en était ainsi, malheur au magnétiseur et surtout au magnétisé, ils seraient influencés par un mauvais génie dont tôt ou tard ils seraient les dupes. » (*Ibid.*, p. 54-57.)

« Il ne faut pas confondre le magnétisme avec le somnambulisme, réplique Deleuze; — le premier est une émanation de nous-même que notre volonté dirige, qui peut être portée à de très-grandes distances plus rapidement que la lumière; cette émanation participe du corps et de l'âme; — le somnambulisme est l'exaltation des facultés intellectuelles, le développement de la sensibilité des organes intérieurs; dans cet état l'âme se dégage en quelque sorte et agit par ses propres forces. Il n'est pas prouvé que les inspirations des somnambules soient dues à des êtres supérieurs, ou, si cela est, c'est du moins fort rare. » (*Ibid.*, t. Ier, p. 134 et suiv.)

L'âme a des facultés latentes. On peut agir magnétiquement à des distances très-éloignées sans avoir prévenu le sujet: « Quand on agit ainsi, poursuit Deleuze, il y a nécessairement quelque chose qui ne peut être qu'une émanation; car il n'a rien vu qui fasse supposer un être spirituel autre que l'âme humaine; il ne nie pas cependant qu'en certains cas l'intervention d'un esprit ne puisse avoir lieu; — elle lui paraît même démontrée; mais alors elle est étrangère au magnétisme; ce qui la lui fait rejeter ici et croire à l'action de l'âme, c'est 1° que des magnétistes sans religion ont été ramenés par des faits à la croyance de l'immortalité de l'âme, tandis que d'autres fort puissants n'ont aucune croyance religieuse; 2° que certains somnambules sont des impies, et d'autres sont très-religieux; que la société de Stockholm, qui était spiritualiste, était hérétique. (*Ibid.*, p. 188-189.) Voilà

ce qui le porte à décider que les anges ne sont pas de la partie. Deleuze cite des faits et répète qu'il n'y peut voir aucune communication avec des intelligences. L'ensemble de ces faits en prouve la possibilité, mais étant fort rares, ils ne sont point la cause de la clairvoyance. — Les facultés latentes de l'âme produisent des effets merveilleux chez les somnambules et sont très-diverses; les uns voient à distance, d'autres guérissent, sont en extase; les uns sont très-purs, les autres pleins de défauts... On ne peut donc admettre une seule et même cause, —la communication avec les esprits, — leur influence, ne lui est donc point prouvée; il est possible qu'ils se montrent, mais ils ne sont ni la cause ni les premiers agents du magnétisme. C'est l'imagination des somnambules qui leur donne une forme... Ils ont des ailes, ils ressemblent à des enfants, à des vieillards; ils représentent des vertus personnifiées... Tout cela ne se conçoit pas, et Deleuze ne comprend pas que le directeur de leur société, après avoir vu tous ces phénomènes, se soit déclaré l'antagoniste du magnétisme. » (*Ibid.*, t. II, p. 23-30.)

« Les phénomènes du somnambulisme, étant très-variés, inexplicables, incompréhensibles, prouvent l'immortalité de l'âme..., et rendent très-probable la communication des esprits dégagés de la matière, c'est-à-dire des défunts, mais il n'en résulte nullement que les anges ou les démons soient les agents du magnétisme, car il n'est pas vraisemblable que les anges apparaissent avec les costumes et la figure qu'on leur suppose. » (*Ibid.*, p. 73-74.)

Deleuze se montre persuadé cependant qu'on peut être en rapport avec des êtres purement spirituels, mais ce ne sont point des anges. Il fait même ici une réflexion très-sensée, — c'est que le magnétisme étant

pratiqué avec le même succès par des hommes qui diffèrent d'opinion réligieuse, comment pourraient-ils être tous en rapport avec des anges? (*Ibid.*, p. 132-133.)

Dans une autre lettre, il dit « que les guérisons magnétiques sont indépendantes des anges ou des esprits, parce qu'il se produit des effets salutaires et même miraculeux chez des hommes sans religion. — Deleuze avoue que le magnétisme doit changer toute la philosophie... Depuis qu'il l'a étudié, il n'oserait plus nier les choses les plus incompréhensibles. » (*Ibid.*, p. 160.)

Que répond Billot à tous ces arguments? — Deleuze a distingué le magnétisme du somnambulisme, le premier étant une émanation de nous-mêmes que la volonté porte à de très-grandes distances, et le second une exaltation des facultés intellectuelles, une sorte de dégagement de l'âme, etc. Mais est-il bien vrai que le magnétisme soit une émanation de nous-mêmes qu'on puisse envoyer au loin, et une émanation *mixte*, puisque nous sommes âme et matière?

Billot essaye d'expliquer par cette théorie certains faits de vue à distance, où le magnétiseur et sa somnambule ne connaissaient ni le malade ni l'endroit qu'il habitait, et il demande d'où sortait cette émanation, et qui l'a dirigée? — Elle ne s'échappait point du magnétiseur, qui n'a pas touché la somnambule, et celle-ci n'était ni influencée ni prévenue, etc. « D'après votre théorie, dit Billot à Deleuze, ce serait cependant l'émanation mixte du magnétiseur qui aurait tout fait, et il est, dans le cas cité, resté étranger à l'opération... »

Il est prouvé, d'après ce qui s'est passé dans une autre circonstance, que l'émanation a agi avec intelligence et discernement... C'est donc à sa partie spirituelle qu'il faut attacher cette faculté... Mais trans-

porte-t-elle au loin le fluide vital qui forme son autre moitié? Il le faut bien, — car ce fluide matériel ne pourrait se mouvoir par sa propre vertu... — Pourtant il y a une difficulté, c'est que l'âme ne saurait rien emporter [ni diriger au delà des limites assignées à sa puissance d'agir pendant la vie; elle n'a de pouvoir que par ses organes, l'expansion de matière vitale n'agit que comme une sorte d'atmosphère autour du corps. (*Ibid.*, t. Ier, p. 153-163.)

« Vous avez senti vous-même cette difficulté, ajoute Billot en s'adressant à son ami; car, à cette émanation vitale matérialisée, vous en avez associé une autre qui serait émanée de l'âme du magnétiseur. — D'où sort cet effluve spirituel? — De l'âme, direz-vous; il est intelligent comme elle, il lui obéit, elle le dirige... Parvenu à sa destination, revient-il pour retourner, s'il le faut, et établir ainsi la transmission des pensées du magnétiseur au magnétisé? L'opération finie, que deviendront alors les effluves spirituels, retournent-ils à l'âme, ou doivent-ils errer éternellement dans l'espace? — L'action de votre émanation, devenue un vrai commissionnaire, est-elle mieux prouvée que celle d'un esprit? Est-il possible qu'il s'échappe de l'âme des effluves *spirituels* comme il en sort du corps de *matériels?* L'âme a donc les propriétés de la matière...; alors, quelle perte de substance pour elle, et comment la réparer! »

« Cette *aura spiritualis* pourra donc aussi quelquefois prendre une forme; car sans cela comment expliquer les apparitions? Vous expliquez celle de vivant à vivant par un rapport parfait existant entre deux individus dont l'un serait somnambule. Si votre émanation mixte peut prendre la forme du magnétiseur, ce ne serait pas un millionième de l'âme qui s'échapperait, mais

l'âme tout entière puisque l'âme est une, et cependant il est constant que l'âme ne peut quitter le corps tant qu'il vit, et que sa puissance n'excède pas les bornes assignées à l'organisme; donc il faut chercher la cause ailleurs... — Pour expliquer le phénomène d'une émanation spirituelle qui remplit le rôle de messager, serait-il absurde d'y voir l'action d'un esprit pur? Votre théorie serait conforme alors au témoignage des voyants magnétiques, et la raison ne saurait la rejeter. »

« Vous citez, poursuit Billot, le cas où un défunt a prédit l'avenir à un vivant; (il dit avoir vu beaucoup de faits semblables, qu'il tient pour très-certains...) N'est-il pas plus rationnel de reconnaître ici l'intervention d'un guide spirituel? Quoi qu'il en soit, d'après votre propre théorie, le magnétisme ne peut y être pour rien. » (*Ibid.*, p. 163-175.)

Le somnambulisme n'est pas dû constamment au magnétisme, disait Deleuze : l'exaltation des facultés intellectuelles, le développement de la sensibilité intérieure se retrouvent même dans certaines maladies; le somnambulisme a lieu lorsque l'affaiblissement des organes laisse à l'âme sa prédominance. On le remarque aussi chez les extatiques de toutes les religions, etc.

S'il n'est pas l'effet du magnétisme, c'est avouer, répond Billot, que l'influence des esprits, bons ou mauvais, serait possible. — Thérèse Mathieu n'était pas somnambule... Quel nom donner à son état, d'après ce qu'il a observé chez celle-ci et sur d'autres sujets durant une douzaine d'années? « Si vous eussiez été témoin des faits, écrit-il à Deleuze, vous insisteriez moins sur votre théorie. » (*Ibid.*, p. 177-181.)

Deleuze avouait que les phénomènes somnambuliques sont *variés*, *inexplicables*, *incompréhensibles;* il

les attribuait à l'âme cependant, reconnaissait la probabilité d'une communication avec l'âme des défunts, et niait celle des anges pour diverses raisons. — Mais ce qui, d'après Billot, nous prouve que ces derniers président aux séances, ce sont les bonnes pensées qu'ils inspirent. « Indépendamment des anges, des intelligences supérieures se présentent : — c'est très-positif, car une odeur suave les annonce... » Loin d'obéir à un esprit de Python, comme le soutient M. M... de la Marne, les somnambules obéissent à un bon ange..., à moins que l'on ne suppose que Lucifer ne se fasse moraliste. Billot avoue pourtant que l'ange de ténèbres se transforme et qu'il emprunte quelquefois l'éclat de l'ange de lumière, mais on les distingue parfaitement... (*Ibid.*, p. 238-239, 235, 245.) Les faits nombreux qui annoncent l'intervention des bons anges, ce sont les actes mystiques des somnambules, entre autres la pantomime de Thérèse Mathieu devant le crucifix, fait précédemment cité.

« Répondez, dit ailleurs Billot; quand une société ouvre ses séances en invoquant le Saint-Esprit et en récitant le psaume *Exsurgat Deus et dissipentur inimici ejus*, etc., est-ce le moyen d'invoquer l'esprit de Python? Et quand il apparaît sous la forme d'une colombe qui porte en son bec les reliques d'un saint martyr pour ranimer la foi..., si c'est le démon, il faut avouer qu'il a bien changé de métier. » (*Ibid.*, t. II, p. 12.)

En parlant de la prédiction qu'un défunt aurait faite, Billot rappelle que Deleuze y voyait un phénomène de *prévision*, laquelle ne s'expliquerait pas mieux par l'intervention des esprits que par les facultés de l'âme, puisque, selon Deleuze, l'âme est de la même nature que les esprits... Mais, s'il en est ainsi, il faudrait

d'abord prouver la possibilité de son dégagement; car, tant qu'elle est unie au corps, c'est une intelligence purement humaine; et si la prévision s'explique par l'âme, elle s'expliquerait aussi bien par les purs esprits... Mais Billot pense que la prévision n'émane ni des esprits, ni de l'âme; elle n'appartient qu'à Dieu; on conçoit alors que les anges seront ici ses messagers. (*Ibid.*, t. Ier, p. 175-176.)

« C'est bien gratuitement, poursuit-il, que l'on attribue à l'âme la prévision, la vue lointaine, la faculté de quitter son corps pour apparaître à des personnes éloignées; dans ce dernier cas, quelle enveloppe prend-elle pour apparaître? Comment se créera-t-elle soudain un corps fantastique?... La seule faculté latente que le magnétisme puisse éveiller chez l'homme est celle de voir les esprits purs, et qu'il avait avant sa chute... — Quand un somnambule fait des descriptions fausses ou bizarres, elles viennent de l'esprit de mensonge. Si de l'invisibilité des esprits on conclut leur non-existence, on pourrait aussi nier Dieu lui-même. » (*Ibid.*, t. II, p. 102-107.)

Deleuze s'étonnait que le directeur de la Société dont Billot était membre fût devenu depuis une mission l'antagoniste du magnétisme; ce dernier lui répond que ce directeur fut pleinement convaincu que les phénomènes étaient dus souvent à une puissance spirituelle illégitime; il avait acquis la triste expérience que magnétiseurs et somnambules étaient trompés s'ils n'étaient pas en garde suffisamment contre les ruses de Satan, qui les induit en erreur en contrefaisant l'ange de lumière. Quand les somnambules mentent et font des prédictions fausses, quand ils sont vaniteux, ils subissent l'influence des malins esprits. (*Ibid.*, p. 82-85.)

Relativement au costume des anges et même des défunts, Billot répond encore à Deleuze « que ce que l'on ne comprend point n'est pas toujours une illusion. » — Il faut bien, pour apparaître, que les esprits prennent une forme; leurs ailes sont un attribut allégorique, c'est une apparition fantasmagorique, si l'on veut. Comment reconnaître les défunts, s'ils ne prennent la figure et le costume sous lesquels on les a connus autrefois. — Billot sait très-bien que le démon peut se présenter avec les anges, mais maintes fois il a observé que les voyants le démasquaient... Il avoue cependant « que la science du magnétisme est très-scabreuse et un océan rempli d'écueils... » (*Ibid.*, p. 91-100.)

Inutile de répéter ici ce qui a été dit ailleurs concernant les faits qui ont prouvé au docteur Billot l'intervention des esprits : l'hémorragie de madame D..., à Aix, tout ce qui s'est passé dans la maladie de Marie-Thérèse Mathieu, etc., etc. Dans une longue lettre (la dix-septième), qui contient plus de cent pages, il fait l'exposé des preuves promises à Deleuze; il s'agit d'une dame Laure ***, par exemple, qui, dès le début de sa magnétisation, eut des apparitions; ce fut d'abord un cierge allumé, puis la main qui le tient... Des stigmates en forme de croix paraissaient sur le bras droit de Laure sans qu'on la touchât; Billot l'ayant endormie, le même phénomène se reproduisit sous ses yeux. Bientôt l'intervention de l'ange de cette malade rend inutiles les soins du médecin; c'est évidemment cet ange qui fait tout.—Billot, rapportant ce qui s'est passé à chaque séance, fait remarquer que celle du 20 mars (la vingt-deuxième) prouve les dangers d'une science qui peut, entre les mains du premier venu, avoir les suites les plus funestes. « Une puissance inconnue,

dit-il, poussait Laure. Une voix lui disait de se jeter contre les murailles ; une force supérieure la renversait violemment, et si elle n'eût été secourue elle allait se précipiter dans un grand réservoir... ; elle n'entendait plus la voix de son bon ange, mais une multitude de voix qui la trompaient... Une prière adressée à saint Michel, qui lui apparut, fit tout disparaître. » (*Ibid.*, p. 239-240.) Le phénomène suivant serait fort surprenant s'il ne s'était manifesté souvent ailleurs. — Un jour, étant en extase, Laure s'ordonne une saignée. Le chirurgien demande combien on doit lui tirer de sang? — « Il ne faut pas s'en mettre en peine, dit-elle, le sang s'arrêtera de lui-même quand il faudra. » — Elle refusa même de laisser bander l'ouverture, et rit beaucoup de l'étonnement du chirurgien, qui n'était pas initié à ces mystères. — Un jour Laure étant absente, sa mère désirait qu'elle rentrât. Billot prie mentalement son ange et Laure revient... « Force, dit-elle, lui a été de revenir. On la secouait d'une si belle manière, qu'on lui a demandé si elle se trouvait mal. » De même une autre fois, étant rappelée de la même façon par le docteur Billot, on la secoua si fortement, à plusieurs reprises, que ses pieds en furent enflés ; en revenant, ses jambes se dégourdirent. — Consultée pendant son sommeil, elle dit que « l'ange du docteur et le sien avaient fait cela... » Elle était avertie de la présence de ce dernier, elle le voyait, conversait même avec lui, et se rappelait ce qu'il avait dit pour l'instruire, etc.

On ne peut entrer ici dans aucun détail ; mais son mari lui-même put converser avec cet esprit, qui se manifestait par des mouvements ondulatoires dans les muscles de Laure [1], et durant cet interrogatoire,

1. C'était particulièrement par le *gonflement* du sein, et par les se-

celle-ci était dans l'état magnétique. (*Ibid.*, p. 242-260.)

Y a-t-il là un fluide? demande Billot. La clarté du cierge que voit Laure vient-elle du magnétisme? — Bientôt elle aperçoit la main qui le tient, puis des personnages, enfin des anges qui lui font un tableau allégorique de ce qui lui est nécessaire : est-ce une saignée, elle voit la bande, etc. Un autre tableau lui annonce sa guérison; Laure apparaît à Laure aussi fraîche et aussi grasse qu'elle le sera après son traitement. — Est-ce illusion? — Billot ne peut voir là l'effet de l'imagination. Tout est dû à des auxiliaires invisibles; mais, il le répète, le magnétisme est semé d'écueils, et il est justement effrayé de la responsabilité qu'un magnétiseur fluidiste assume sur sa tête. « Comment, dit-il, lutter par de simples moyens médicinaux contre la puissance qui a juré la perte d'une personne? La prière seule et saint Michel triomphent de l'adversaire, qui est forcé de fuir. » (*Ibid.*, p. 265-283.)

Les stigmates ne venaient pas de l'action du docteur sur Laure. C'était une faveur du Ciel qui faisait rugir Satan de rage... — Laure était avertie de ne pas manger tels aliments; si elle n'en tenait compte, ils lui étaient enlevés des mains... — Malheur aux magnétiseurs, poursuit Billot, qui traiteraient tout ceci d'illusion; car c'est un sujet profond de méditation... Que feraient-ils en présence de tels dangers, avec leur ignorance des moyens de les combattre? — Le guide de Laure faisait

cousses répétées de cet organe, que le mari de Laure conversait avec l'esprit, dit Billot. On a parlé plus haut (p. 97 de cet ouvrage, note 1), du célèbre magnétiseur Regazzoni, qui faisait gonfler aussi à volonté les seins de son sujet. Faut-il ajouter ici que, dans des expériences fort récentes, et fort indécentes, pour ne rien dire de plus, on a fait gonfler tout le corps d'une pauvre fille de la plus grande maigreur?

tout; une heure était fixée pour l'endormir; si l'ayant oublié elle s'en allait, elle était forcée de revenir. — Qui donc la contraignait? demande Billot; — ce n'était pas sa volonté, elle avait tout oublié; ce n'était pas lui, Billot; c'était son ange, qui « la secouait d'importance. » — Laure se marie, le rôle de Billot est fini; cependant une influence étrangère se manifesta trop bien, même à son mari, aux époques de la gestation, de l'allaitement et du sevrage, pour qu'on pût s'y tromper ou la nier. — Est-ce hystérie, névrose de l'utérus?... mais il n'y a point ici de symptôme d'hystérie et une névrose ne se produirait point à la demande du mari. — Parfois Laure est *influencée* quand personne n'y songe, et ne l'est pas quand son magnétiseur y met toute sa volonté; elle l'est quand elle n'y songe pas..., et c'est la nuit, et c'est le jour, au milieu de ses occupations, etc. (*Ibid.*, p. 284-293.)

C'est la longue lettre du docteur Billot qu'il faut consulter pour connaître cet état singulier.

On engage de nouveau le lecteur à se procurer la curieuse *Correspondance* entre Billot et Deleuze, et on désire que les quelques pages qu'on vient de lire l'invitent à la parcourir; on y verra la profonde conviction pour les spiritualistes d'une intervention des esprits dans le magnétisme, conviction qui ne vient ni de l'imagination, ni d'un parti pris, mais qui résulte forcément de ce qui s'est passé sous leurs yeux, de ce qu'ils ont vu et touché dans mille circonstances. On les entendra avouer que les malins esprits se mêlent dans le magnétisme, et il n'est peut-être pas aussi facile qu'ils le pensent de les discerner de ceux qu'ils croient être de bons anges. On y verra enfin que les fluidistes, tels que M. Deleuze, n'étaient pas éloignés de penser comme les spiritualistes. — Il y avait donc,

celle-ci était dans l'état [illegible] parti pris de re-
260.) [illegible] volontaire.

Y a-t-il l[illegible] quelles bonnes rai-
cierge que [illegible] vous le savons déjà, « il
Bientôt ell[illegible] manière de voir qu'il a adoptée
sonnage[illegible] pas vu de faits semblables;
gorique [illegible] des personnes dignes de toute
gnée, [illegible] raconté de pareils; un médecin,
anne[illegible] lui en a cité grand nombre qui
frat[illegible] qu'en penser; pourtant il est
m[illegible] de la sincérité de ce médecin, et il y voit la possibi-
[illegible] lité de communiquer avec les intelligences, etc.— Mais
ce qui embarrasse Deleuze, c'est qu'il ne peut conce-
voir que des êtres spirituels puissent mouvoir et trans-
porter des objets matériels, car il faut des organes;
tout l'ordre de la nature serait donc renversé; cepen-
dant il n'ose rien nier; eût-il vu des faits, il aurait
encore des doutes sur leur cause; il est persuadé qu'en
somnambulisme on peut être en rapport avec des
êtres purement spirituels; mais il ne croit pas que ce
soient des anges. Puis il dit ailleurs : Je ne suis pas
aussi éloigné que vous le pensez de votre système. »
(V. *Lettres* du 6 novembre 1831 et du 14 juin 1832.)

Dès le 26 février 1831, Deleuze, écrivait à Billot : « que les faits qu'il lui a communiqués ont produit sur lui une vive impression, et, à certains égards, modifié ses opinions, que peut-être ils se rapprocheront davantage par la suite. »

Il y a donc, on le répète, préjugé enraciné plutôt que raisonnement chez les fluidistes; car, en parlant du docteur Chapelain, Deleuze disait à Billot que ce médecin était émerveillé de sa doctrine, qu'il la trouvait très-logique, et pourtant il y restait fort opposé. Son opposition était même telle qu'ils ne pourraient

entrer en discussion; le docteur Chapelain est convaincu des faits, mais ne peut les attribuer aux esprits; il préfère croire que la somnambule de Billot a pu lui causer une illusion... Il ne peut comprendre que des esprits transportent des objets matériels, ce serait en opposition avec toutes les lois physiques...; il le verrait, qu'il ne le croirait pas..., car il penserait qu'il est dupe d'une illusion. (V. *Lettres* du 14 novembre 1832 et du 12 mars 1833.)

Cette doctrine magnético-spiritualiste, qui, comme on le verra, n'est pas exempte de plusieurs graves erreurs, était, à quelques modifications près, celle de MM. Ferdinand Barreau, Ordinaire, Chambellan, Possin, Cahagnet, Passavant, Regazzoni, etc., etc.

Que pourrait-on répondre, en effet, à MM. Renard, Borde, Lecocq, Revole, Roger, Wiessecké, etc., à tant d'initiés convaincus de faits qu'ils voient tous les jours, faits qui rappellent la magie antique aves ses effroyables prodiges et ses maléfices?— qu'ils sont hallucinés?— L'hallucination n'a lieu que dans le cerveau; or il y a ici des preuves matérielles;— dire que ce sont des imposteurs? ils n'en ont pas le ton, et quel intérêt auraient-ils à l'être? L'avenir, d'ailleurs, va tellement grossir leur nombre, que cette dernière objection ne pourra se faire sans une sorte de niaiserie ou d'impudence. Il faut donc attendre du temps une autre explication.

CHAPITRE II

Résumé des théories des magnétiseurs ; tous se réfutent mutuellement. Leurs théories ne présentent que d'épaisses ténèbres. — Les imaginativistes prouvent que le fluide est une absurdité. — Les fluidistes prouvent que le fluide existe et que la théorie de l'imagination est une extravagance. — Les spiritualistes attaquent victorieusement les deux théories précédentes, et démontrent que le spiritualisme seul explique les faits. — On réfute également les autres théories. — Les spiritualistes qui admettent comme cause des phénomènes les anges et les âmes des morts sont à leur tour réfutés.

Résumé des théories des magnétiseurs ; tous se réfutent mutuellement. Leurs théories ne présentent que d'épaisses ténèbres.

Le lecteur a pu voir que de toutes ces théories aucune n'est vraiment satisfaisante ; les fluidistes ne sont pas complétement d'accord entre eux ; ceux qui attribuent les faits à l'imagination laissent percer tout leur embarras ; le baron d'Hénin n'est pas d'accord avec Bertrand. Ainsi donc, s'il était permis de s'étendre davantage, nous verrions que les partisans de l'imagination ne s'entendent pas mieux que les fluidistes ; c'est un chaos, une vraie Babel. Les spiritualistes eux-mêmes se divisent en deux camps, les animistes et ceux qui croient aux esprits purs ; si ces derniers sont du même avis sur l'intervention d'intelligences apparaissant, agissant sur les corps, etc., etc., ils diffèrent aussi sur leur nature ; les uns croient que ce sont les âmes des morts ; d'autres croient aux anges et même à des esprits malins qui se mêlent aux premiers et les

contrecarrent, de sorte qu'il devient très-difficile de distinguer les uns des autres, puisque l'esprit de ténèbres peut imiter à s'y méprendre ceux de lumière. Les partisans des trois doctrines principales en hostilité ouverte entre elles se disputent et même s'injurient. Celui qui aura parcouru un certain nombre de traités de l'immense bibliothèque magnétique marche dans un dédale d'où il lui est impossible de se tirer; dans l'obscurité de ses détours, il voit des fantômes et d'horribles réalités qui lui font subir un affreux cauchemar. Où donc est le fil qui le fera sortir de ce labyrinthe? Quel est le fanal qui pourra l'éclairer? La philosophie, la physiologie, la pathologie, la théologie, etc., se présentent toutes ensemble pour le guider; quel choix fera-t-il?

Les uns veulent que l'on puisse s'emparer du fluide universel; d'autres le nient; Bergasse, qui l'admet, ne le prouve pas. Plusieurs magnétistes reconnaissent des pôles. Doppet dit qu'on obtient des effets sans s'en occuper, que cette pratique est ridicule.

La théorie de Ch. de Villers n'est ni celle de Mesmer, ni celle de Puységur. Deleuze ne sait si elle est vraie, mais il reconnaît qu'on peut avec elle magnétiser avec le plus grand succès. — Mesmer voulait un baquet, d'autres veulent seulement la volonté.

L'auteur de l'*Examen sérieux et impartial du magnétisme* croit, comme beaucoup de fluidistes, qu'il s'échappe des doigts un fluide; — L'abbé Faria, célèbre magnétiseur, dit « qu'il ne peut concevoir comment l'espèce humaine est assez bizarre pour chercher la cause du somnambulisme dans un baquet, dans une volonté externe, dans un fluide et dans mille autres extravagances, car il endort, lui, qu'on le veuille ou non, sans gestes, sans fluide... »

Les imaginativistes prouvent que le fluide est une absurdité.

Si les fluidistes croient avoir d'excellentes raisons pour admettre le fluide, les partisans de l'imagination comme cause des phénomènes magnétiques pensent en avoir de non moins bonnes à l'appui de leur système; ceux-ci prouvent que le fluide est une absurdité, car l'imagination explique tout ou à peu près tout, le surplus est exagération, illusion. « Comment croire, disent-ils, que la volonté rende le fluide bienfaisant ou vénéneux? L'intention de celui qui produit de l'électricité avec une machine en change-t-elle la nature? »

On a vu le baron d'Hénin et Bertrand rejetant le fluide. « On agit sur l'imagination, disent-ils, on produit des crises; ce qui se passait dans la sorcellerie, dans les possessions, etc., vient le prouver. Dans une rixe, le plus grand scélérat fait en vain une émission de son fluide le plus délétère, il n'y a rien de vénéneux pour son adversaire; mais supposez, ajoutent-ils, dans ce dernier des craintes chimériques, son imagination se frappe, il pâlit et tombe malade. En vain cette mère penchée sur le berceau de son enfant malade verse des torrents de fluide, il n'en est point soulagé; il a fallu que le magnétisme en révélât l'existence... Qui ne connaît l'effet des promesses de guérison à un malade, celui d'un discours sur les masses? »

« Qui donc ignore, d'après la science et l'histoire des faits, le pouvoir de l'imagination sur l'organisme?»

Les fluidistes prouvent que le fluide existe et que la théorie de l'imagination est une extravagance.

Les fluidistes répliquent facilement, sans que leur cause en soit meilleure : — « On a vu le fluide, répon-

dent-ils; il agit sur des enfants qui l'ignorent et sur des animaux, etc. Vous attribuez les phénomènes à l'imagination, qu'est-elle donc? sinon une persuasion assez forte pour causer une révolution de laquelle résulte l'effet attendu... Mais cette persuasion peut-elle résoudre une tumeur, guérir une hydropisie? Si cela était, les médecins pourraient guérir leurs malades en leur administrant, sous un nom inconnu, les remèdes les plus insignifiants. Ceux-ci ont la plus grande confiance en leurs médecins, et pourtant ces remèdes trop souvent ne leur procurent nul soulagement, tandis qu'un magnétiseur, qui se borne à faire quelques gestes et à poser la main sur l'épigastre, produit sur des malades, qui auraient beaucoup de confiance au médecin et fort peu au magnétisme, des effets salutaires. Il faut donc en chercher la cause dans un agent étranger à l'imagination (V. Deleuze, *Hist. crit. du magnét.*, p. 286-287); nombre de faits enfin prouvent que les petits enfants, les sourds-muets, etc., les animaux endormis ou éveillés sont sensibles à l'action magnétique. — Les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance, et ceux que présentent les animaux, ne permettent guère, dit Cuvier, de douter d'un effet réel indépendant de l'imagination... » (V. *Leçons d'anat. comp.*, syst. nerveux, *leçon* 9e, art. II.)

Dès l'an 1784 l'auteur des *Réflexions impartiales sur le magnétisme* citait déjà des faits qui excluent la puissance de l'imagination. D'après une expérience faite à l'école vétérinaire de Lyon le 22 juillet, et en présence du prince Henri de Prusse le 9 août suivant, un cheval magnétisé, sans attouchement, éprouva une sensation très-forte; l'action magnétique, dirigée sur le larynx, excitait la toux. (V. p. 9.) Le même auteur cite du chevalier de Barbarin d'autres faits qui prouvent que pour

cette action il n'y a point de bornes connues : le chevalier et ses disciples magnétisaient des personnes à plusieurs lieues sans les prévenir, sans communiquer avec elles. Il y a donc une action, poursuit cet auteur, qui n'est due ni à l'attouchement, ni à l'imagination, ni à l'imitation. (*Ibid.*, p. 12-13.)

On a vu M. l'abbé Loubert avouer en 1844 qu'il avait pu agir ainsi sur un chat. — M. Ségouin dit aussi que certains animaux ressentent l'influence magnétique. Nous avons raconté comment Aubin Gauthier, en 1848, avait fait cesser ainsi les crises épileptiques d'un chien.

M. Lafontaine non-seulement endort un sujet à des distances considérables sans qu'il le sache, mais il a fait tomber les animaux d'une ménagerie dans une insensibilité telle, qu'on pouvait leur piquer les naseaux. L'influence magnétique se fait aussi remarquer sur les plantes, sur les corps inertes, dit M. Ségouin. (*Myst. de la magie*, p. 52.)

Ces témoignages, qui ne sont point contestés dans le magnétisme, démontrent que ses effets ne dérivent nullement de l'imagination : donc les partisans de cette théorie sont dans l'erreur[1]. — « Vous parlez de la puissance des paroles, du discours, etc., ajoutent les fluidistes. — La parole n'est qu'un vain son quand on n'y attache aucun sens; un discours agit intellec-

1. Ceux qui attribuaient les effets magnétiques à l'imagination disaient une balourdise qui ne pourrait être excusée qu'en pensant à l'impossibilité d'admettre un fluide; car il est constant que la magnétisation produit les plus grands effets sur les animaux, qui ignorent sa puissance. — « Le chien, le chat, le singe, l'écureuil, le serpent, l'araignée, le cheval, le lion, la hyène ont été magnétisés et ont ressenti la puissance de l'homme à des degrés extraordinaires, » dit aussi le docteur Charpignon. (V. *Physiol. du magnét.*, p. 51.)

tuellement, tandis que votre impondérable est un agent matériel. — Il n'y a donc nulle analogie, etc. »

On ne saurait donc soutenir, d'après tout ce qui vient d'être exposé, que l'imagination soit affectée.

Les spiritualistes attaquent victorieusement les deux théories précédentes, et prouvent très-bien que le spiritualisme seul explique les faits.

Mais, entre autres objections faites aux fluidistes par leurs adversaires, ceux-ci demandent : « Comment leur fluide peut endormir au loin ; comment le désir d'un magnétiseur peut faire franchir l'espace à son émanation, mettre la matière en mouvement, donner la prévision, etc.? — Peut-on supposer un corps, quelque délié qu'il soit, doué d'intelligence? S'il émane du magnétiseur, pourquoi celui-ci ne jouit-il pas lui-même des facultés qu'il communique? »

Vous ne le repoussez, répond l'abbé Loubert, que parce qu'il ressemble trop à l'âme; c'est celle-ci qui le modifie et qui le dirige, voilà pourquoi les matérialistes n'en veulent pas.

« Le fluide, et l'âme qui l'envoie, dit à son tour le docteur Billot, sont des erreurs. » (On vient de voir comment il l'a prouvé à Deleuze.)

Ce fluide vital, dit-on, c'est l'âme qui le transporte; il ne pourrait se transporter lui-même.

Mais l'âme ne saurait transporter un fluide; elle n'a d'action que sur ses organes. Est-ce une portion de l'âme qui s'échappe? A-t-elle donc les propriétés de la matière?... Alors quelle perte de substance! Que deviendront ces effluves spirituels? Comment expliquer tous les phénomènes attribués à l'âme? — Deleuze a lui-même avoué que c'était incompréhensible.

On réfute également les autres théories.

La théorie de M. Chardel est-elle plus admissible? Ses confrères en magnétisme le contestent. — Est-il constant que ce fluide nerveux, vital, se sépare du sang par une élaboration spirituelle, et se spiritualise en s'échappant vers l'âme pour produire les phénomènes du somnambulisme? La volonté peut-elle le projeter au dehors, de sorte que ce fluide lui-même ne rencontrera ni obstacles ni limites, à l'instar de la volonté, qui est une puissance spirituelle? Au moyen de la modification que celle-ci lui fera subir, éclairera-t-il les objets partout où la pensée les saisit? Alors l'opacité des corps disparaîtra ainsi que leur distance, car l'âme a recouvré son action propre. — Est-ce bien la théorie de ce magistrat?... Pure hypothèse alors, et qui n'explique pas les faits.

L'âme ne se transporte par la pensée que figurativement; liée au corps qui la retient captive, elle ne peut rien projeter au dehors ni percevoir sans les sens, et il n'y a point de fluide qui puisse l'éclairer. Si pour agir matériellement elle a besoin d'un fluide comme intermédiaire obligé, quelque grande qu'en soit l'*éthérisation,* il ne sera jamais spiritualisé complétement; cette substance subtile restant matérielle, quelque ténue qu'elle soit, a besoin qu'on la transporte; il est vrai, d'après la théorie, qu'elle est douée de mouvement; mais, pour se diriger, il faut toujours que l'âme exerce sur elle une action directrice. Si le mouvement naturel du fluide est circulaire et s'il est nécessaire pour opérer les phénomènes en question qu'il soit rectiligne, c'est la puissance de l'âme qui doit opérer cette déviation; mais la force de l'âme

s'arrêtant aux limites du corps auquel elle reste liée, ce fluide, quelque léger qu'il soit, demeure comme fixé à son corps, et sur l'aile de la pensée ne franchira ni les obstacles ni les distances. Si par impossible il devient esprit de la même nature que l'âme, assimilé à celle-ci, il reste encore aussi impuissant qu'elle-même pour agir sur les corps extérieurs.

Mille autres difficultés surgissent de ce système, sans doute très-ingénieux, que les magnétistes repoussent. — Une lumière vitale éclaire les objets et en rapporte l'image à l'âme, etc., est-ce bien vrai?... Existe-t-il pour l'âme ce que nous nommons obscurité et lumière?... — Ce sont là de grands mystères que la physique reçue n'a su découvrir, et que la nouvelle physique de M. Chardel n'explique pas mieux.

Un plus grand mystère encore est celui de l'union de l'âme et du corps; il paraît constant que les purs esprits agissent sur la matière sans l'intermédiaire d'un fluide comme sans organes. L'âme humaine agit aussi sur la matière, mais sur celle seulement qui lui est intimement unie, et non au delà. — Nul ne niera sans doute que Dieu, qui par sa puissance remue les corps et dont la volonté n'a pas besoin de fluide, n'ait pu donner cette faculté à l'âme, mais il ne l'a voulu que par l'intermédiaire des sens.

Si l'âme du somnambule voit les choses cachées et éloignées, ce ne peut être par les sens, dont les bornes sont connues, ni par elle-même, puisqu'elle n'est pas dégagée des entraves du corps et que nul ne sait même si après son dégagement par la mort il lui sera donné de percevoir ce qui frappe actuellement les sens.

On ne voit pas que M. Chardel ait été plus heureux

dans l'explication des autres phénomènes; il a rejeté la théorie de l'imagination comme toutes les autres, et l'on repousse la sienne.

M. Gentil lui-même n'accepte pas la théorie de M. Chardel sans la modifier; ce dernier distinguait l'âme de la vie. M. Gentil dit que « la vie, l'intelligence, l'âme sont la même chose... La *substance-Dieu* est répandue partout : ainsi tout atome, selon lui, toute particule de matière est saturée d'intelligence... Le fluide vital étant dans l'air comme partout, il peut s'accumuler dans un meuble et le mettre en mouvement en s'en dégageant. C'est au fluide électrique, principe de vie, que sont dues la répulsion et l'attraction exercées sur les somnambules... » (V. *Man. élément. de l'aspirant magnét.*, p. 282.)

Ces opinions panthéistes, qui ont été tant de fois et si savamment réfutées, ne sont point acceptées par d'autres magnétistes; on verra, dans les théories des esprits frappeurs, ce sujet plus amplement discuté. — Enfin M. Chardel voulait que l'on se servît d'un fluide lumineux pour éclairer les objets, et M. Gentil prétend qu'il n'y a de ténèbres nulle part. Les fluidistes, les imaginativistes, les animistes et les panthéistes s'étant mutuellement réfutés, passons aux spiritualistes.

Les spiritualistes qui admettent comme cause des phénomènes les anges et les âmes des morts sont à leur tour réfutés.

M. l'abbé Loubert, en sa qualité de théologien, demande ce qu'on doit penser d'un système qui considère les anges comme cause des phénomènes somnambuliques? « Il ne s'agit pas, dit-il, dans ce système, d'étudier les manifestations du moi, ni les facultés

latentes, ni l'instinct médicateur de l'âme, principe de vie, substance active, vivificatrice, conservatrice, automotrice. Ce sont les anges qui dirigent sur une personne un magnétisme vital distinct de celui de l'homme..., non rarement et par exception, mais habituellement et comme cause principale. S'ils ne sont point disposés à intervenir, les magnétiseurs n'opéreront rien, et les somnambules resteront sans lucidité. Dans ce système, ce sont les esprits qui les éclairent, qui leur apparaissent, leur apportent des objets matériels, impriment certains mouvements aux membres, etc., etc. » — M. Loubert fait observer que ces doctrines ont trop d'analogie avec celles du Nord et des contrées peu catholiques pour n'être point suspectes. Le *magnatisme* diffère entièrement du magnétisme humain tel qu'il l'a exposé, et doit être jugé différemment : c'est un spiritualisme « outré, trop exclusif de l'action de l'âme expliquant celle de la volonté par l'intermédiaire du fluide électro-magnétique humain..., trop exclusif des facultés latentes de l'âme expliquant la lucidité sans le secours des anges. »

« Les partisans du *magnatisme*, continue M. Loubert, ont beau dire qu'ils admettent aussi un fluide, ni Mesmer ni Puységur ne se mettaient en rapport avec les anges pour diriger un fluide divin... Les spiritualistes ont passé sans réflexion du matérialisme à un spiritualisme exagéré et sans règle pour discerner les esprits. C'est dans les livres de ces spiritualistes que les ennemis du magnétisme ont puisé leurs objections contre le naturalisme des phénomènes magnétiques. — Pour les spiritualistes exagérés, un somnambule n'a qu'une capacité passive; il est obsédé, possédé même... Mais de quelle nature est cette possession? Ils la croient

angélique. — M. Loubert en doute beaucoup, et redoute des expériences où l'on veut uniquement mettre en jeu des causes surnaturelles. »

« Les magnétiseurs qui cherchent seulement à mettre en action des causes naturelles, peuvent bien ne pas nier que, sans sortir des lois ordinaires, l'ange gardien du magnétiseur et du somnambule continue de les assister comme dans l'ordre habituel, et même d'une manière plus spéciale. Mais ici c'est par extraordinaire; Dieu, en effet, a commandé à ses anges de nous garder; mais de là à des visions, à des apparitions provoquées, quelle distance! — Sur quoi est fondée la volonté expresse des spiritualistes exagérés, d'invoquer une cause surnaturelle, d'obtenir des effets? — Y a-t-il quelque part promesse, permission divine? — La volonté expresse d'agir ne neutralise-t-elle point des prières faites dans le but d'échapper à un danger auquel on s'est imprudemment exposé? Qui a interdit à l'esprit de mensonge, qui peut se transformer en ange de lumière, de se montrer sous la forme d'une colombe, etc.? »

« Ce spiritualisme est sujet à des illusions fréquentes; il y a des dangers..., il y a au moins imprudence pour quiconque s'y engage sans avoir fait une étude approfondie de la philosophie et de la théologie de ces voies. » (V. *Défense théol. du magnét.*, c. XIII.)

En rapprochant ainsi les divers systèmes des magnétistes, on peut voir, comme on vient de le dire, qu'ils n'ont jamais su s'entendre pour un système unique, puisqu'ils se contredisent tous. La véritable doctrine est ignorée des magnétistes.

Le lecteur étranger aux études magnétiques trouvera sans doute que l'on devrait s'arrêter ici, que la matière est épuisée : mais les ténèbres sont-elles en-

tièrement dissipées pour lui? Conçoit-il bien maintenant le véritable agent? A-t-il entrevu surtout les résultats du magnétisme? Quant à la plupart des magnétiseurs, on n'en doute nullement, ils persisteront, quoi que l'on dise, dans leur sentiment; il y a deux causes pour qu'il en soit ainsi : l'amour-propre d'abord, et l'inertie de l'esprit, qui, après avoir adopté un système et s'y être complu, ne veut pas prendre la peine de quitter la voie où il s'est engagé.

On pourrait sans doute abandonner aux réflexions du lecteur judicieux un sujet dont on a déjà longuement parlé, et on en est vivement tenté; cependant nous ferons encore les nôtres. Lorsqu'on a compulsé un grand nombre d'ouvrages sur le magnétisme, on voit que la matière est si vaste et contient tant de choses à examiner sous plusieurs aspects, que, quoiqu'elle ait ici donné lieu à de longues pages, le sujet est à peine effleuré... Les principales doctrines sont touchées, mais les opinions individuelles des magnétistes sur chaque phénomène sont loin d'être toutes abordées. Il faudrait des volumes pour les analyser; et pour exposer les réflexions qu'elles font naître, il faudrait peut-être un nombre de volumes égal à celui des traités de magnétisme. — On ne tentera pas l'impossible, mais on essayera de donner un complément à ces discussions, en faisant probablemnt quelques omissions et en tombant aussi sans doute dans quelques redites.

Ce sujet, aussi important que profond, fournirait donc matière à de grandes méditations. Il renferme une foule de questions intéressantes : l'âme universelle, pour les panthéistes; la physiologie, la pathologie, les névropathies, pour les médecins; la psychologie, pour les philosophes et pour les animistes;

enfin la démonologie, pour les théologiens. Les magnétistes ont étudié un peu ces sciences, mais chacun à leur point de vue; le lecteur impartial, à nos quelques réflexions, joindra les siennes, et la lumière se fera : il découvrira le véritable agent du magnétisme, il verra si on doit cultiver cette prétendue science ou la rejeter.

CHAPITRE III

Réflexions sur les théories des magnétiseurs et sur les opinions individuelles qu'ils ont émises sur quelques phénomènes.—Sur leurs divergences concernant le fluide.— Réflexions sur le système du docteur Bertrand relativement à la prévision. — Réflexions sur la prévision d'après Deleuze. — Réflexions sur la prévision d'après le docteur Charpignon. — Réflexions sur la prévision d'après M. l'abbé Loubert. — Réflexions sur le système du même auteur concernant les guérisons magnétiques, l'instinct des remèdes. — Réflexions sur le transport des maladies de l'homme malade à l'homme sain, d'après le docteur Charpignon. — Réflexions sur la vue à travers les corps opaques et sur la vue à distance, d'après M. Loubert. — Même sujet d'après plusieurs magnétistes. — Réflexions sur l'action à distance, la suspension, l'attraction magnétique, d'après M. Loubert. — Réflexions sur la communication de pensées, de sensations, d'après plusieurs magnétistes. — Réflexions sur la transposition, le déplacement des sens. — Réflexions sur la cause des objets mus, déplacés, transportés. — Réflexions sur les théories des spiritualistes qui font intervenir les âmes des défunts, ou de bons anges.

Réflexions sur la divergence d'opinion concernant le fluide.

D'après les discussions agitées en famille par les magnétiseurs sur le fluide, on a peu de chose à ajouter à ce qui a été dit. Les uns sont convaincus qu'il existe un impondérable, lequel opère sur les êtres intelligents, sur les animaux, sur les substances inertes.

Il est envoyé au loin, et il agit également, quoique l'on ne puisse comprendre comment on le dirige. — Bertrand a envoyé à cent lieues un billet magnétisé, qui produit son effet; il en envoie un qui ne l'est pas, et le même effet s'ensuit; puis des objets sont magné-

tisés et nul effet ne s'ensuit; on en dépose un autre non magnétisé, il cause le somnambulisme. — Les fluidistes sont stupéfaits; ceux qui ne veulent y voir que l'imagination ne le sont pas moins. Les uns et les autres se sont prouvé mutuellement qu'ils avaient tous échoué. — Vous croyez à l'imagination, elle ne peut rien sur celui qui ignore vos expériences, et pourtant le phénomène a lieu.—Vous parlez d'effluves, ils n'agissent pas quand ils devraient agir, et agissent quand votre théorie ne le veut pas; vous les envoyez à une grande distance, il faut qu'une volonté puissante les transporte, et il est prouvé et on le prouvera encore, que l'âme ne le peut : donc, il faut reconnaître une intelligence autre que l'âme..., intelligence qui se moque des pauvres magnétiseurs, et joue indifféremment tous les rôles pourvu qu'elle parvienne à les tromper. Les fluidistes ont pourtant persisté à croire au fluide; cela se conçoit; il eût fallu décréter le surnaturel et ressusciter la doctrine méprisée d'une autre époque; deux catégories de magnétiseurs s'y sont refusés; une troisième seule croit aux génies ou à un esprit universel, et n'a contenté personne.

Réflexions sur le système du docteur Bertrand relativement à la prévision.

Tout ce que le docteur Bertrand a écrit sur ce sujet n'explique rien; aussi dit-il que c'est la faculté la plus étonnante, la plus susceptible de troubler l'observateur; il n'a pas vu les faits les plus surprenants, et il avoue que ceux qu'il a observés le sont assez pour faire naître de sérieuses réflexions; il avoue aussi qu'il y a des prévisions qu'on ne peut attribuer à l'influence des idées..., et qui se réalisent; mais on voit

des contradictions; des faits sont prévus, d'autres ne le sont pas; que faut-il conclure?

L'explication de Tardy de Montravel ne satisfait point le docteur Bertrand; les comparaisons ingénieuses faites par ce dernier sur l'instinct des oiseaux qui préparent un nid, et sur celui des guêpes, etc., etc., n'offrent rien de plus concluant, car la variété des accidents prédits par les somnambules, la série des accès réalisés à la minute, sont bien plus merveilleux que l'instinct des bêtes.

Réflexions sur la prévision d'après Deleuze.

Deleuze pense qu'il y a dans l'âme une faculté de prévision, mais il trouve sage de ne pas essayer de l'expliquer, et il essaye pourtant d'exposer différentes hypothèses, qu'il est bien loin de présenter comme des vérités; ce qu'il trouve essentiel, c'est de ne pas faire intervenir les esprits infernaux. Le lecteur se rappelle ce qui a été dit par ce magnétiseur; tout y est plus ingénieux que solide; il tenait surtout à fixer des limites à la prévision, tant il craignait le retour des anciennes superstitions, et de raviver la croyance à l'intervention diabolique, mais la prévision des somnambules a souvent dépassé ces limites.

Réflexions sur la prévision d'après le docteur Charpignon.

Le docteur Charpignon, devant la masse extraordinaire de faits de prévision qu'il connaît, n'a pu garder le silence; les hypothèses faites avant lui sont rappelées; il cite divers faits dont la cause est en dehors de l'organisme. — « L'âme, dit-il, peut prévoir ce qui dé-

rive nécessairement de l'évolution des lois génératrices posées par la Providence; mais la prévision s'exerçant quelquefois au delà, l'âme alors ne voit que parce qu'elle est éclairée soit par Dieu, soit par tout autre être intelligent. »

Voilà un aveu. — M. Charpignon signale aussi l'erreur profonde dans laquelle sont tombés nombre de magnétiseurs qui ont tout naturalisé, et montre combien est ridicule l'opinion des physiologistes qui ont expliqué la prévision par le hasard.

M. Charpignon croit devoir dégager la théorie du sympathisme universel de Mesmer de son matérialisme. — « Modifiée par les idées spiritualistes, elle explique, dit-il, parfaitement les faits de prévision qu'il a cités, et fait comprendre les pressentiments dont l'authenticité et la réalisation ont embarrassé les physiologistes et les psychologues. Il cite le pressentiment de la nièce du prince de Radziwill..., et avoue que la théorie de l'harmonie et du sympathisme universels, étendue à la prévision, semble parfois recevoir un démenti formel... Si cette faculté est inhérente à la lucidité comme l'instinct médical, pourquoi, dit-il encore, se manifeste-t-elle chez si peu de sujets, si rarement? etc. »

On voit donc que le docteur Charpignon éprouve le même embarras que ses confrères en magnétisme pour expliquer naturellement plusieurs faits, même de simple prévision, et qu'il est forcé pour d'autres de faire intervenir une intelligence étrangère; aussi a-t-il dit: « Ce n'est pas à nous à traiter ces questions de haute philosophie. » (V. *Physiol. du magnét.*, p. 319.) A l'époque où il écrivait (avant 1848), les faits s'étaient déjà tellement multipliés qu'on ne les cachait plus; il y en avait de si admirables, qu'il attribue les uns à

la nature, d'autres à l'âme et d'autres plus rares, à l'intervention d'un être intelligent.

L'opinion des fluidistes, des imaginativistes et des animistes, qui attribuent les phénomènes somnambuliques à la physiologie et à la psychologie, ne s'appuyant que sur de vaines hypothèses, de l'aveu même souvent de ceux qui l'ont formée, on peut penser que l'action d'une intelligence étrangère, admise forcément dans les cas rares, devrait être admise même pour les expliquer tous.

Réflexions sur la prévision d'après M. l'abbé Loubert.

L'examen de la théorie de M. l'abbé Loubert sur la prévision permettra d'approfondir davantage ce sujet intéressant, et de montrer peut-être, — quoique M. Loubert se soit appuyé sur la physiologie, la psychologie et la science théologique, — qu'il est lui-même dans l'erreur. Nul n'était plus capable que lui, cependant, d'éclairer la matière, il a étudié la médecine et les sciences physiques avant d'aborder la théologie; mais la science est loin d'empêcher toujours l'esprit de se fourvoyer.

M. l'abbé Loubert ne croit pas « qu'il soit possible de mépriser l'opinion de tant de philosophes qui ont pensé que l'âme, dans une sorte de dégagement, voit l'avenir, elle-même étant un esprit. — Certaines prévisions ne doivent être attribuées ni aux anges ni aux malins esprits; quoique nul catholique, dit-il, ne saurait nier que le démon n'ait inspiré les pythonisses, le progrès des lumières lui permet de faire une distinction; c'était d'ordinaire des cataleptiques, des somnambules naturelles, etc., que les prêtres savaient rendre crisiaques au moyen d'exhalaisons... — Les autorités qu'il in-

voque, comme on sait, ce sont : Pomponace, Paracelse, Wirdig, etc., philosophes, dit-il, incompris, méconnus. »

Ces physiologistes, ces psychologues qu'il vénère, étaient, vers le seizième siècle, les successeurs de Platon, d'Aristote, de Pline, de Plutarque, de Jamblique, d'Avicenne, etc.; pour leur donner plus d'autorité, M. Loubert y joint les Pères, Tertullien, Origène, Athénagore et saint Thomas. — Il cite des faits : les songes obtenus dans le temple d'Esculape, de Sérapis, d'Isis et d'Osiris; les nombreux exemples de prévision chez les Hébreux, l'oracle de Faunus en Italie, etc. — « Ici le prêtre, dit-il, ou le consultant s'entretenait en songe avec les dieux, etc.; aussi voit-on Athénagore regarder l'âme comme capable par elle-même de prédire l'avenir et de guérir. Tertullien, parmi les qualités naturelles de l'âme, désigne aussi la divination. Origène confirme les guérisons opérées en songe par Esculape... D'accord avec Platon et Aristote, Xénophon a dit que c'est principalement pendant le sommeil que l'esprit déclare sa divinité, et aperçoit ce qui doit arriver, car il est moins appesanti par ses chaînes. Pline recommande d'examiner si l'âme, durant le sommeil, a quelque connaissance de l'avenir..., ou si les prévisions sont l'effet du hasrd? Jamblique convient que l'avenir peut être annoncé par le concours de quatre dons réunis, d'abord par une certaine nature de l'homme qui le porte à prévoir l'avenir, etc. Plutarque demande si les âmes ne peuvent pas prédire comme les démons? N'étant pas vraisembable que les âmes acquièrent cette puissance après la mort, elles la possédent, même étant liées au corps, mais obscurcie...; enfin, elles la manifestent dans les songes ou quand elles ont été purifiées par les sacrifices; cer-

taines exhalaisons les disposent, etc. » — M. Loubert, terminera, dit-il, « par les paroles remarquables du sage Deleuze : Tout étant présent pour Dieu, pourquoi l'âme humaine, qui émane de lui, n'aurait-elle pas la même faculté? Ne supposons pas (sans cesse) que la prévision soit la suite d'une communication avec des esprits...; elle n'est pas, d'ailleurs, plus explicable par des esprits que par l'âme humaine, etc. Que l'on constate les faits, et on sera assuré que l'âme est douée de la faculté de prévision, etc. »

M. Loubert croit avoir suffisamment montré « qu'il n'entendait point nier que le démon, au milieu des prêtres dépravés du paganisme, ne fût intervenu; mais il demande s'il est dans l'erreur en pensant que le surnaturel a été souvent enté sur le naturel, et en regardant plusieurs de ces songes, de ces oracles d'Esculape, de Sérapis, d'Isis, d'Osiris et leurs guérisons, comme les résultats d'un magnétisme déguisé par les prêtres. » (V. *Magnét. et somnamb.*, c. XXI.)

Précédemment M. Loubert avait dit « que l'instinct des animaux n'est pas sans prévision. — Les bœufs, par exemple, mangent de deux cent soixante-quinze sortes de plantes, et en laissent deux cent dix-huit. Qu'est-ce qui leur fait distinguer ce qui leur convient de ce qui leur est contraire? — Pourquoi refuser alors à l'instinct magnétique de l'homme, qui est si au-dessus d'eux, ce qu'on leur accorde? Les animaux quittent nos climats avant l'hiver, etc., etc. » (*Ibid.*)

On ne peut aborder que très-superficiellement ce sujet; mais on pourrait répondre d'abord que l'instinct de tel genre d'alimentation n'est pas la prévision. Les animaux jugent de la qualité des plantes par leur effet sur l'organe du goût; n'ayant ni raison ni science, il le fallait ainsi; ils sont ici peu supérieurs

aux plantes elles-mêmes, dont les racines ne choisissent que les sucs nourriciers qui conviennent à leur espèce. — Quant à la prévision des animaux voyageurs, ils sentent avant nous, mieux que nous, l'arrivée du mauvais temps; ils obéissent à un mouvement intérieur purement machinal; mais rien de tout cela ne ressemble à ces remèdes bizarres que se prescrivent les somnambules; à ces saignées, ces bains froids, que la raison et l'expérience font rejeter avec horreur comme naturellement capables de tuer le malade. La prévision des animaux n'a donc aucun rapport avec les prévisions des somnambules, telles qu'on les a rapportées.

Est-il vrai que les philosophes étaient convaincus que l'âme a la prévision de l'avenir? Si cela est, ils ont dû en apporter les raisons, mais l'opinion de M. Loubert paraît ici très-contestable.

Platon a dit que l'âme a une puissance prophétique; la partie qui est auprès du foie, devenue tranquille pendant le sommeil, reçoit des avertissements.— Est-ce une puissance prophétique ou seulement l'aptitude à recevoir l'*influx* divin? — Il dit ailleurs que Dieu ne se manifeste pas immédiatement à l'homme, mais par l'intermédiaire des démons, pendant que l'intelligence est suspendue... Prophètes et devins ne savent rien, dit-il, de ce dont ils parlent. A propos des corybantes, il ajoute que leurs agitations sont dues à la présence des dieux; Socrate et Platon reconnaissent enfin une inspiration. Comme on l'a vu, le premier entendait une voix.

On cite Aristote; ce philosophe matérialiste ne pense pas, il est vrai, que les songes prophétiques viennent des dieux : « Ce sont des pronostics naturels... Ceux qu'on nomme inspirés sont dans cet état

par l'effet du tempérament ou de la maladie. On songe la nuit à ce qui a préoccupé durant le jour; cela peut déterminer des actions pendant la veille... Aristote recourt aussi à certains mouvements qui, en se propageant jusqu'à l'âme, viennent annoncer les événements... L'extatique prévoit l'avenir, parce que rien ne le trouble; il perçoit mieux les mouvements étrangers; pendant le sommeil les sensations agissent sur l'âme avec plus d'énergie, et c'est ainsi qu'elle peut prévoir les maladies latentes prêtes à se déclarer, etc. »

Que des magnétiseurs matérialistes acceptent ces raisons d'Aristote comme propres à expliquer tout ce qui se passe dans la prévision des somnambules, cela ne saurait étonner; il en doit être autrement pour M. l'abbé Loubert. Mais, on le demande à tous, quelle distance de ce pouvoir dont parlait Aristote à celui des somnambules qui annonçaient, plusieurs mois d'avance, l'invasion d'un accès pour tel jour, telle minute, et faisaient tant de prédictions merveilleuses!

On cite Pline; l'époque d'épicurisme où il vivait rejetant l'intervention des dieux, on leur substitua les causes physiques, etc. La superstition régnait, comme on l'a vu, malgré ce matérialisme : si Pline a pensé qu'il existe dans l'homme une faculté divinatrice, il a rapporté que l'œil de la tortue indienne faisait prédire l'avenir. — C'en est assez pour rappeler quel degré de confiance peuvent inspirer Pline et les philosophes matérialistes.

On parle de Jamblique; il est vrai qu'il s'exprime ainsi : — « Quelqu'un dira qu'on peut annoncer l'avenir par quatre dons réunis : — 1° Par une certaine nature de l'homme; 2° par l'art qu'on y ajoute; 3° par la sympathie qui unit toutes choses comme les membres d'un

même animal; 4° par la disposition des corps qui se fournissent réciproquement des indices. *Dicet aliquis posse prænuntiari futurum, ex quatuor donis,* etc. » (V. *De mysteriis Ægyptiorum,* c. *De somn. divin.*) — Lorsque le concours de toutes ces choses fournit des indices manifestes, il reconnaît une perception qui a *quelque chose* de la prédiction; mais elle n'est pas claire, *non clara.* — « Le présage naturel, dit-il plus loin, est restreint et obscur, *angustum est et obscurum.* » — Comme tous les philosophes, Jamblique expose qu'il y a une autre divination qui est bien supérieure, c'est celle qui vient des dieux. « Celle-ci est étendue et certaine : *Vaticinium divinum amplissimum est, et certum.* » (*Ibid.*)

Au chapitre *De vaticinio*, Jamblique avoue « que la vaticination ne vient ni de l'art ni de la nature. *Tout* pouvoir de prédire doit être rapporté aux dieux, *tota potestas præsaga refertur ad deos.* Il ajoute « qu'il ne convient pas d'assigner des causes vaines à la prédiction; il faut la faire dériver des dieux qui connaissent toutes choses... » — Parlant des *songes :* — « Les songes naturels, dit-il, nous trompent le plus souvent, il n'en est pas ainsi de ceux envoyés par les dieux. (*Ibid.*, c. *De somniis.*) — La faculté de prédire ne vient pas du tempérament. Les dons des dieux ne sont pas accordés à la différence de complexion... Ce privilége supérieur à la nature ne vient ni de l'air, ni de l'eau, ni de rien de corporel; on l'obtient par les purifications, il procède de la faveur divine... La source de la prédiction est divine, partout et toujours entière, laquelle ne vient ni du corps ni de l'esprit, mais de Dieu... Les prédictions sont données par les dieux et les démons; on ne peut rien sans eux. » (*Ibid.*, c. *Inspiratus deum habet pro anima.*)

« L'âme humaine ne peut rien de divin; si quelquefois elle paraît pouvoir quelque chose de semblable, ce n'est que par illumination divine... Si les œuvres divines s'opéraient par la propre nature de l'âme, toute âme en serait capable, et cependant c'est ce qui n'a pas lieu... La plus parfaite est très-imparfaite pour les choses divines. Ce n'est donc point l'âme, dit Jamblique, mais la divinité qui agit ainsi, *non igitur anima, sed divinitas ipsa causa est operum divinorum*. Autrement les pratiques religieuses seraient inutiles; l'âme opérerait par sa propre vertu, ou du moins toute âme pourrait y parvenir. » (*Ibid.*, c. *Opera miraculorum fiunt potestate Dei.*)

Il serait aisé de multiplier ces citations : il est évident que Jamblique n'a entendu parler que des conjectures de la raison et de celles que permettent de faire certains mouvements intérieurs du corps; mais tout le surplus vient des dieux.

Passons à Plutarque : on sait que certains philosophes voulaient tout matérialiser. — Dans le traité *De oraculorum defectu*, Plutarque introduit plusieurs interlocuteurs pour examiner la cause de la prédiction. « Il faut reconnaître Dieu, dit-il, comme en étant la cause première, mais il faut rechercher les propriétés de la nature, car il serait ridicule que Dieu lui-même parlât dans le ventre des pythonisses. — Cléombrote avoue que la matière est difficile, mais que ceux qui ont supposé des démons comme médiateurs entre les dieux et les hommes ont résolu une grande difficulté et trouvé le lien de communication qui les unit. Il ne pense pas qu'il y ait ni oracles ni divination sans divinité... N'écoutons pas, poursuit-il, ceux qui disent que les dieux ne font nulle attention aux sacrifices; ce soin est laissé aux démons. Quand les démons pré-

posés aux oracles et divinations viennent à manquer, l'oracle cesse; il en est de même quand ils passent ailleurs. Un des interlocuteurs avait demandé comment les démons donnent la divination aux devins. Plutarque demande à son tour « pourquoi priver les âmes de cette même puissance, par laquelle les démons prédisent l'avenir? — Il n'est pas vraisemblable qu'en quittant leur corps elles acquièrent une nouvelle puissance. L'âme a celle de prévoir les choses futures, mais elle est aveuglée par son union avec le corps. Par la faculté de la mémoire on peut bien comprendre qu'elle a la puissance de deviner; d'ailleurs l'âme peut la manifester dans certaines dispositions du corps; certaines exhalaisons qui sortent de la terre la transportent hors d'elle-même... — Que le souffle prophétique vienne de l'air ou de quelque vapeur humide, il est très-divin; mêlé au corps il y met une disposition prophétique, etc. »

Mais ce sentiment était si loin d'être admis comme étant la vérité, qu'un autre interlocuteur dit : « Nous avons ôté la divination aux dieux pour la donner aux démons, puis nous l'ôtons aux démons pour l'attribuer aux exhalaisons. — A quoi bon prier alors pour obtenir des oracles, si l'âme prophétise, si la cause vient d'une vapeur? à quoi bon instituer des vierges, pourquoi une victime, pourquoi demander aux dieux des signes? Cette vapeur disposerait l'âme du premier venu, etc. »

On demande à Lamprias (Plutarque) son avis... — « Il invoquera, dit-il, l'autorité de Platon, qui blâme Anaxagore de s'être trop attaché aux causes naturelles, et d'avoir omis la cause efficiente; il faut attribuer à Dieu le principe d'action, sans oublier que la matière est nécessaire... Les plus anciens théologiens ne voyaient

que l'action divine sans s'occuper des choses naturelles, et les plus modernes attribuent tout à la matière; celui qui réunit l'intelligence qui meut à la matière qui est mue, répond à tout... L'âme humaine est le sujet; l'instrument, c'est l'inspiration. La terre engendre des vapeurs; le soleil, qui lui donne sa puissance, est un Dieu suivant la tradition. Les démons sont préposés à la garde de la température, qui favorise et gradue cette exhalaison. Pour ne pas tourmenter l'âme on demande des signes, afin de savoir si la divinité répondra; l'exhalaison n'est pas toujours favorable. La pythonisse est souvent mal disposée, son âme est plus ou moins sous l'empire du corps, etc. »

De cette analyse fort incomplète, il résulte qu'on était peu d'avis que l'âme devinât par une puissance qui lui fût propre, mais que l'on admettait l'inspiration. — Jamblique et la plupart des philosophes pensaient de même. — « On voit, dit-il, descendre l'esprit, celui qui le reçoit est instruit mystiquement, il voit une apparence de feu qui n'est pas toujours visible pour tous les assistants, l'inspiré est entièrement conduit par l'esprit divin... »

Si l'on consulte Porphyre, par exemple, on voit que les oracles sont attribués aux dieux, qui se jouent même souvent de ceux qui les consultent.

Dans une lettre à l'Égyptien Anebon, Porphyre demande si ceux qui prédisent l'avenir ont une âme plus puissante, ou s'ils reçoivent ce pouvoir d'un esprit étranger; et il se range à cette dernière opinion... C'est pourquoi, d'après lui, quelques-uns croient qu'il y a des esprits naturellement fourbes, qui se changent tantôt en dieux, tantôt en démons, en âmes de trépassés. (V. Eusèbe, *Prép. évang.*, et saint Augustin, *Cité de Dieu*, l. X, c. XI.)

Apulée était convaincu que l'âme d'un enfant avec des parfums qui l'extasient peut être débarrassée des entraves du corps, ramenée à sa nature immortelle, et dans une sorte de sommeil prédire l'avenir. — Est-ce l'âme elle-même, est-ce une inspiration ?... Ceux qui tenaient à une doctrine constante chez les Gentils, étaient forcés d'admettre que les démons transmettaient les révélations des dieux. Apulée, en parlant du génie de Socrate, dit « qu'il ne faudrait pas s'imaginer que ses prévisions vinssent de sa propre intelligence, mais bien du génie qui lui parlait. » Apulée semble même penser que ce génie se manifestait quelquefois visiblement.

L'opinion que l'âme prédisait par une inspiration était donc généralement admise. Si quelques-uns supposaient dans l'homme cette faculté, c'étaient des matérialistes, des épicuriens, secte, disait Cicéron, « qui ne fait que balbutier. » — Que l'on consulte toute l'antiquité, on y verra l'intervention des dieux dans les prédictions; les stoïciens eux-mêmes, sorte de panthéistes, disaient que l'âme est excitée par les dieux dont l'intelligence remplit l'univers. (V. Cicéron, *De la divination.*)

La théorie de ceux qui attribuaient la divination à l'âme était donc la plus dénuée d'autorité chez les anciens; elle laissait, d'ailleurs, subsister grand nombre de prédictions qu'il était impossible d'attribuer à cette dernière; et dans ce cas il fallait nécessairement, ou reconnaître une intervention étrangère ou nier tout court ces prédictions.

M. l'abbé Loubert a invoqué sur la divination l'autorité de quelques Pères, de Tertullien, d'Athénagore et d'Origène. Le premier, eût-il adopté l'opinion de quelques philosophes de son temps sur la faculté sup-

posée dans l'âme de prédire, ce ne serait point une autorité pour un prêtre catholique. Tertullien croit que l'âme est matérielle; il établit longuement *sa corporéité*. Il croit, avec Sénèque, qu'elle a en germe tous les arts et toutes les sciences, que les âmes n'iront au ciel que lorsque la trompette de l'ange sonnera..., etc. Tertullien, devenu montaniste, cite une femme de cette secte qui ressemblait beaucoup à nos somnambules... — « Elle est douée, dit-il, du pouvoir des révélations; en extase, elle converse avec les anges, connaît les secrets des cœurs, indique des remèdes... » (V. Tertullien, *De anima*.) — Il est surprenant que l'on invoque l'autorité d'un hérétique illudé par les prodiges des montanistes.

M. Loubert invoque celle d'Athénagore; ce philosophe païen, devenu chrétien, a pu dire que l'âme peut prédire et guérir, sans tirer à conséquence, puisque c'était l'opinion de quelques matérialistes païens, mais non des principaux philosophes ni surtout de l'Église.

Origène a confirmé les guérisons faites par Esculape en songe, et dit « que tous attestaient avoir vu le dieu, non en apparence, mais en réalité..., » etc.

M. Loubert sait qu'Origène répond à Celse : « Quand j'accorderais qu'un certain démon nommé Esculape ou Apollon a guéri, fait des prédictions, guérir et prédire étant de l'ordre des choses indifférentes, il ne s'ensuit pas que les qualités morales du sujet soient bonnes; rien ne prouve qu'il y ait ici quelque chose de divin. » (V. Origène, cont. Celse, l. III, 24-25.)

Origène s'exprime ici comme il le doit. En disant qu'il n'y a rien de *divin* dans tout cela, il n'a pas voulu dire qu'il n'y eût rien que de *naturel*. Les saints faisaient des guérisons et prédisaient par la puissance

divine; mais on voyait l'un et l'autre opéré par le démon. Ces expressions ne prouvent donc rien en faveur de la thèse de M. Loubert, et lui seraient-elles favorables, l'Église n'adopta jamais plusieurs erreurs dans lesquelles Origène était tombé.

Quand on veut citer des autorités chrétiennes, il ne faut pas les choisir parmi les personnages entachés d'hérésie.

M. l'abbé Loubert s'autorise de Paracelse, de Pomponace, de Van Helmont, etc., « philosophes méconnus, qui se sont montrés, dit-il, aussi savants physiologistes et psychologistes que catholiques intelligents, le dernier surtout... »

Le lecteur, qui se rappelle le bref exposé qu'on a fait de leur doctrine, nous dispensera de la reproduire. Ces philosophes, malgré tout leur mérite, s'infatuèrent des erreurs des païens de l'époque matérialiste; s'ils avaient eu plus de logique, ils auraient senti que les théories absurdes qu'ils admettaient ne pouvaient s'allier avec les dogmes chrétiens dont, au contraire, ils préparaient le renversement. Van Helmont fut même incarcéré et sa science suspectée de magie; si on nie aujourd'hui celle-ci, on n'osera dire pourtant que la science de Van Helmont ait servi beaucoup au progrès de nos connaissances.

Croira-t-on que Paracelse fut un savant physiologiste et surtout un bon chrétien? Lorsqu'on se rappellera l'onguent magique, les talismans, les idées cabalistiques, son démon enfermé dans le pommeau de son épée, sa croyance païenne au sujet des gnomes, le pouvoir par lui attribué à l'imagination de changer les objets de place, de faire grêler, etc. — Était-ce un chrétien [illegible]n orthodoxe, celui qui attribuait les miracles des [illegible]maturges à leur foi dans le pouvoir de la nature?

N'aura-t-on pas quelque défiance de l'orthodoxie de Pomponace, qui disait que la vertu des reliques vient de l'imagination, que les os d'un chien produiraient le même effet si on avait la même confiance; qu'on peut guérir les possédés avec l'ellébore, que l'âme d'un enfant peut découvrir les criminels, car la puissance de l'âme de celui qui le dirige s'attache à celle de cet enfant comme l'aimant s'attache au fer, etc.; qui croit que l'âme peut transporter les objets matériels? etc.

Que penser de la foi de Van Helmont quoiqu'il se soit déclaré catholique? — Sa science fourmille d'erreurs. Le pouvoir attribué à l'âme d'agir sans les organes, la puissance de l'homme, endormie depuis la prévarication d'Adam, laquelle se manifeste dans les songes...; la science cabalistique dans le sommeil, la vertu occulte de l'aimant, le transport des maladies, la puissance extatique du sang, qui transporte au loin les esprits de l'homme extérieur; la force magique, qui va au dehors chercher une victime; les esprits des morts qui restent sur le champ de bataille, pleins d'une vertu maligne, car ils sont remplis de vengeance, etc., sont de vieilles rêveries. — Van Helmont attribue à l'homme les effets que l'Église et les philosophes attribuaient au démon. La doctrine du magnétisme sur le fluide, sur le pouvoir de l'âme, se retrouve dans ses œuvres; donc sa science, sur certains points, comme son orthodoxie, sont loin de mériter des éloges. — Aussi les systèmes panthéistes et matérialistes de l'antiquité, que les philosophes avaient adoptés, n'eurent pour partisans que les esprits singuliers et novateurs, ou qui, étant hostiles au surnaturel, s'infatuaient des folies de l'astrologie, de la magie dite *naturelle*, et des superstitions les plus condamnées par l'Église, parce qu'ils les expliquaient naturellement.

M. l'abbé Loubert, comme théologien et homme judicieux, ne saurait être leur disciple, car il lui suffit de comparer la saine doctrine à ces systèmes absurdes que les païens eux-mêmes ont méprisés, parce que la nature des faits les rejetait. Comme théologien, il ne trouvera ni dans l'Écriture, ni dans la doctrine constante des théologiens, la théorie de la prévision de l'âme. Ne pouvant nier le démon, il lui a laissé, il est vrai, sa part d'influence; mais si la découverte des choses cachées et certaines prédictions dérivent d'une faculté naturelle, comment saint Paul ne l'a-t-il point reconnue dans la fille qu'il crut inspirée par un esprit de Python. Si c'était une faculté de l'âme de cette fille, comment a-t-il pu l'en priver en ordonnant à l'esprit de sortir? Dépend-il du premier venu d'enlever à l'âme ses facultés? Si la divination est naturelle, pourquoi l'Ancien et le Nouveau Testament l'ont-ils condamnée si sévèrement?

M. Loubert trouve chez les Hébreux de nombreux exemples de la faculté naturelle de vue à distance, de l'instinct médical et de la prévision : « Il n'entend pas les confondre, dit-il, avec les faits d'un ordre plus relevé. » (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 463.)

Il aurait dû nous apprendre à les distinguer; si les vues à distance du magnétisme sont naturelles, ainsi que certaines prévisions, rien ne s'oppose à ce que, le bon vouloir aidant, on ne les explique toutes. Mais ni l'Écriture, ni les théologiens n'ont fait ces distinctions. Les montanistes prédisaient, guérissaient, etc. Les Pères y virent un autre agent que l'âme dégagée.

Le cardinal Bona reconnaît trois sortes d'extase : *divine*, *diabolique* et *naturelle*. Dans les deux premières il y a suspension des sens et révélation, dans la troisième il n'y a que suspension sans révélation. — Saint

Augustin, saint Thomas avec tous les théologiens, n'ont jamais fait mention dans les extases naturelles de ces facultés de voir ce qui se passe au loin, ni des prévisions de l'ordre le plus inférieur. Les exorcistes ont constamment considéré comme signes de possession certaines prédictions qui, ne pouvant venir de Dieu, dérivaient du démon.

On vient de nommer saint Thomas, — l'une des grandes autorités invoquées par M. l'abbé Loubert. — Ce docteur aurait dit « que l'âme, par la subtilité de sa nature spirituelle, dégagée de l'oppression du corps, au moment de la mort voit l'avenir. » (V. *Défense théol. du magnét.*, p. 111.)

Saint Thomas, après avoir dit que l'âme ne peut prédire l'avenir que par révélation, ajoute « que l'homme peut cependant connaître, d'une connaissance naturelle, les choses futures dans leurs causes, comme le médecin connaît à l'avance la guérison ou la mort de son malade... Plus l'âme s'abstrait, plus elle est apte à percevoir les mouvements subtils que les impressions des causes naturelles laissent dans l'imagination, etc. » (V. 2ᵉ 2ᵉ, q. XCV, et q. CLXXII, *art.* 1.)

On ne niera point cette faculté de l'âme. On l'éprouve dans les songes quelquefois, ou aux approches de la mort[1]; mais rien de prophétique dans ces impressions, qui annoncent à l'homme une maladie grave ou une mort prochaine. Le mal à l'état latent peut se manifester, il existe déjà dans ses causes; mais un somnambule peut-il le sentir chez les autres? — « Sans doute, dit-on, car il y a unité dans l'organisme des

1. Il ne faut pas confondre ces sortes de pressentiments avec les prédictions des mourants ou certains songes. Ces prédictions viennent d'une inspiration divine, et le plus ordinairement diabolique.

M. l'abbé Loubert, comme th[illegible] encore à proudicieux, ne saurait être le[illegible] naturellement à comparer la saine [illegible]ents subtils de l'orles païens eux- [illegible] époque, d'un accès de des faits les r[illegible]rage, une surdité, le muni dans l'É[illegible] une colique affreuse ? — Ces théologien[illegible] peuvent-elles annoncer les crises pouvant [illegible] un mois, pour telle heure, telle part d'i[illegible] est évident : et pourquoi ? Parce chées [illegible] étrangères aux impressions subnatu[illegible] faire mentir la prévision, nu[illegible] les agents météorologiques, l'influence de l'ali- P[illegible] mentation, celle exercée sur le moral de l'individu par les gens qui l'entourent, par une foule de causes enfin appartenant au futur contingent, qui doivent retarder, accélérer ou empêcher les accidents annoncés pour telle heure, telle minute, dans tel temps préfix. — Sinon il faudrait que l'âme perçût non-seulement par les impressions présentes l'ordre fixe de tous les accidents morbifiques futurs, ce qui est très-contestable, mais qu'elle sût que rien ne pourra les troubler, ou connût enfin ce qui les troublera, ce qui serait une prédiction ou la divination, lesquelles, d'après tous les docteurs, n'appartiennent point à l'âme humaine. On ne parle pas des prédictions somnambuliques d'un ordre encore plus élevé, que M. Loubert n'a sans doute jamais pensé devoir attribuer à l'âme.

On ne dira rien ici d'une objection prévue. — « Si l'âme ne peut rien prédire, le démon en est tout aussi incapable que celle-ci. Les futurs contingents lui sont inconnus, etc. [1]. » On a déjà répondu à cette objection

1. Ces sortes de prédictions magnétiques seraient même supérieures à la puissance divinatrice de Satan, aussi sont-elles quelquefois en

en parlant des possessions; le démon est souvent acteur dans les événements; Dieu même peut, dans sa sagesse insondable, les lui révéler, etc.

On demandera enfin, si l'âme prédit, pourquoi donc assigne-t-elle la prédiction aux révélations d'une intelligence étrangère dont elle décrit la forme et le costume? Pourquoi s'occupe-t-elle de puérilités ou de sujets indignes d'elle? Pourquoi ment-elle? Nous sommes tentés de nous écrier avec Tertullien : « O âme, âme, si tu es éternelle, parais devant notre tribunal, tu ne peux mentir! » (V. Tertullien, *Témoign. de l'âme*, c. I.)

Pourquoi, dans notre siècle, quelques magnétiseurs veulent-ils attribuer à l'âme les prévisions? — Disons-le, c'est parce qu'on refuse de croire aux esprits. On fait alors revivre l'opinion de quelques philosophes païens. Si les âmes ont cette puissance après la mort, a-t-on dit, pourquoi ne l'auraient-elles pas dès cette vie?

Les païens, qui croyaient que l'âme humaine devient démon après le trépas, pouvaient se faire cette question; mais M. l'abbé Loubert, à qui l'enseignement catholique a appris que l'âme séparée ne peut ni remuer les corps ni prédire, attendu qu'elle est d'une autre nature que les démons[1], ne pouvait l'accueillir. — Les magnétiseurs, il est vrai, peuvent faire peu de cas de cette doctrine, mais quelle raison auraient-ils

défaut. Quand elles réussissent, on doit y voir une nouvelle preuve de l'action diabolique dans la plupart des événements qui s'accomplissent dans ce monde.

1. Il suffit de rappeler au lecteur sur cette question les noms de quelques-uns des savants auteurs qui l'ont traitée, tels que saint Thomas; Delrio, *Disquis. mag.*, l. IV; Le Loyer, *Des spectres*, l. II, c. VIII; Th. Fyens, *De viribus imaginationis*, etc.

de préférer la leur? On a vu combien ce système était douteux, incomplet, ridicule dans l'application, du temps même de quelques païens qui l'invoquaient.

« Les pratiques magnétiques, dit-on, peuvent restituer à l'homme une partie des dons que le péché d'Adam lui a fait perdre. » —Qui vous assure que l'âme de notre premier père était douée de ces facultés merveilleuses? — Si cela est, qui donc osera dire qu'un magnétiseur, souvent immoral ou impie, peut restituer à l'homme ces facultés divines dont le péché originel l'a privé?... Qu'on laisse donc les anciens théurgistes et les philosophes du seizième siècle croire récupérer ces dons perdus au moyen de leurs pratiques superstitieuses; pour nous, contentons-nous de savoir d'abord que les sciences naturelles n'y gagneront rien, et que la vérité et le sens commun y perdent tout. Cette théorie est si peu soutenable, redisons-le, et si absurde, que les magnétiseurs, avec le loyal M. Deleuze, avouent ingénument qu'elle ne signifie rien. Il fallait cependant y recourir, car il était encore trop tôt pour rétablir l'intervention diabolique que les savants avaient bafouée. On donna la première pour ce qu'elle vaut, et on a voulu ainsi expliquer naturellement certains pressentiments.

La nièce du prince de Radziwill éprouvait une répugnance insurmontable à passer par telle porte... Ce pressentiment, les uns l'expliquent par ses facultés instinctives, par la prévision de l'âme, et d'autres par l'intervention de la Providence, etc.

Y a-t-il dans cet instinct quelque chose d'analogue à celui des animaux? Son âme pouvait-elle voir douze ans d'avance la chute du tableau qui devait un jour l'écraser? — La négative est évidente; à moins qu'il n'y ait eu *fatalité*, quelle intelligence pouvait donc ainsi

prévoir un accident aussi fortuit? — Ici grand embarras pour les magnétiseurs de toutes les classes. — La prévision devient-elle naturelle à mesure que l'harmonie universelle s'établit? Le sens intime se serait-il affecté, la Providence est-elle intervenue, etc., etc.?

On ne voit ici que des mots : *Inania verba.* — Il faut nier la fatalité, le sens intime, et même dans ce cas particulier l'action providentielle, car l'âme ne peut voir ce qui appartient aux futurs contingents, et si Dieu eût voulu, par sa Providence, prévenir un tel accident, il n'eût pas effrayé vainement la jeune victime durant douze années, pour faire survenir l'événement le jour même où l'on triomphera de ses craintes. Il est vrai que le démon ignore aussi les futurs contingents, mais il n'ignore pas ce qu'il a le dessein de faire lui-même. Enfin, si l'on admet avec saint Augustin que Dieu lui permet d'opérer souvent ce qu'une crainte superstitieuse a redouté, tout s'expliquerait. Nous ignorons si la jeune comtesse méritait ce châtiment, et son entourage cet aveuglement. Disons seulement que cette explication d'un fait aussi embarrassant est la seule qui semble raisonnable. Il serait trop long de vouloir le démontrer, mais non impossible d'y réussir.

Quoi qu'il en soit de ces faits qui paraissent insondables, les magnétistes en ont cité d'autres encore qui dépendent d'un libre arbitre étranger ou de causes contingentes. — Que décider? — Nier, ils ne l'osent pas... — Aussi le docteur Charpignon, qui accueille favorablement les opinions les plus insoutenables sur les prévisions ordinaires, déclare, pour les autres, « que l'âme peut être éclairée directement, soit par Dieu, soit par une autre intelligence, et que ceux qui ont tout naturalisé sont tombés dans une erreur profonde. »

Que tous les magnétistes aient donc le courage d'a-

vouer que leur théorie, même pour les prévisions moins élevées, étant inadmissible, il faut attendre, — vainement peut-être, — une autre explication naturelle. Ils assimilent à leurs sujets magnétisés les pythonisses : — « C'étaient, disent-ils, des cataleptiques, des somnambules naturelles mises en crise par les prêtres... » — En effet, nous pensons que la ressemblance est aussi vraie que leur explication naturelle est fausse.

Réflexions sur le système de M. l'abbé Loubert concernant les guérisons magnétiques, l'instinct des remèdes.

M. l'abbé Loubert ne pouvait, comme ses confrères en magnétisme, rejeter toute intervention diabolique; quoique les pythonisses soient, à ses yeux, des crisiaques naturelles, il avoue qu'elles étaient parfois aussi sous l'action spéciale du démon. « Voilà, dit-il, ce qu'un catholique ne saurait nier. — Il écrivait en terminant sa *Défense théologique du magnétisme* : « Ce n'est pas ici le lieu d'établir la certitude de la magie, de l'alliance possible entre l'homme et les esprits mauvais pour produire des effets surnaturels (surnaturels à l'homme). L'autorité de l'Église, etc., parle assez clairement... » (V. c. XXII.) — M. Loubert réfute ceux qui nient ces vérités qui sont de foi, et l'erreur de ces spiritualistes, qui pensent que l'âme se sépare du corps dans le somnambulisme, etc.; mais il se montre grand partisan des philosophes du seizième siècle et de Maxwel, qui croyait qu'on peut, avec l'esprit universel, guérir toutes les maladies. On sait que presque tous accordent à l'homme le pouvoir d'agir sur les corps éloignés, ce qui expliquerait beaucoup de prétendus prodiges... — Après avoir exposé les doctrines de leur

médecine occulte, M. l'abbé Loubert cite un grand nombre de cures opérées par ces guérisseurs jusqu'à Greatrakes... « C'était là, ajoute-t-il, du magnétisme pratique, bien qu'il n'y ait ni théorie ni principes, etc. » (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 423.) — Il signale les erreurs du moyen âge, en disant « que le moment n'est pas encore venu de dégager le magnétisme de ce qui ne lui appartient pas, et de discuter à fond si les sortiléges, la magie (qu'il admet comme tout catholique), si la puissance du regard, de l'attouchement, etc., n'ont pas été confondus avec des faits magnétiques.—L'âme, selon lui, modifie le fluide tantôt en bien, tantôt en mal; si elle est dans l'état naturel, les modifications le seront aussi; il en sera de même si elle est dans des rapports surnaturels. Pour traiter cette question, il faut, continue-t-il, être théologien et physiologiste; en ne l'envisageant que sous le premier point de vue, on tombe dans l'erreur, on condamne le magnétisme... Ceux qui n'y voient que du surnaturel se trompent, car rien de plus naturel que l'action magnétique du geste, du regard et du souffle : des auteurs fort recommandables sont tombés dans de grandes contradictions; car pour quelques-uns tout est miracle et sortilége... Mais, l'Église exceptée, on peut s'y tromper et oublier une troisième division : — les guérisons naturelles propres à l'âme. — Ces vérités de haute physiologie n'ont été comprises que par quelques hommes éclairés. — Il signale une quatrième division : celle où le surnaturel est mêlé au naturel. » (*Ibid.*, c. XIX.)

Après avoir cité des prêtres, des moines et des évêques qui ont guéri des malades, chassé les démons et ressuscité des morts, M. Loubert n'accordera pas aux magnétiseurs autant de pouvoir... « Mais ce n'est pas

tant par le signe extérieur que par la cause intérieure, dit-il, qu'il faut discerner les faits de ce genre. » — Après avoir nié que le caractère sacerdotal du prêtre rentré dans la vie privée ait une influence surnaturelle, M. Loubert est d'avis que l'âme peut exercer sur le fluide du cerveau une action naturelle, de sorte qu'il est porté à penser, sans toutefois rien affirmer, que les guérisons opérées par certains ecclésiastiques et de saints personnages doivent être rangées parmi les cures magnétiques, parce qu'ils avaient tout ce qu'il faut pour bien magnétiser; Dieu a pu, en outre, reculer les limites de la faculté magnétique en faveur de leur piété, et « leur restituer la *puissance magnétique originelle.* — Était-elle surnaturelle? poursuit M. l'abbé Loubert; il ne décide pas... — S'ensuit-il que tous les magnétiseurs doivent se croire leurs égaux? non sans doute; » mais il laisse entrevoir aussi « que parmi ce grand nombre de faits, il en est peut-être plusieurs qui ne sont pas hors la portée de la puissance humaine. » (*Ibid.*)

« Une cause surnaturelle opérant par l'organe des causes secondes naturelles élevées et ennoblies doit se présenter, d'après M. Loubert, quand il s'agit surtout de saints canonisés. » — Il cite les guérisons de saint Martin, de saint Bernard, de saint Grégoire le thaumaturge, etc. — Tout cela ressemble si fort au magnétisme, que ce prêtre magnétiseur confesse son embarras... « Il faut l'avouer, dit-il, ma position est tout à fait singulière, placé entre l'abus de la science qui veut tout réduire, et la crainte qui la fait repousser comme criminelle et hostile à Dieu... Les magnétiseurs reconnaissent que les procédés employés par les saints ressemblent, au dehors au moins, à ceux qu'ils employoient eux-mêmes, etc. » (*Ibid.*, p. 439.)

On reviendra plus loin sur cette analogie entre les miracles des saints et les cures magnétiques.

M. l'abbé Loubert croit donc, d'après les philosophes cités précédemment, à un fluide que l'âme dirige, et nous avons vu déjà que, à son avis, Th. Fyens n'aurait écrit contre cette doctrine « que par esprit de controverse, car de tout temps le contraire a été positivement démontré. » Certaines guérisons chez les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs, etc., montrent toujours à M. Loubert le magnétisme; les passages de l'Écriture où il est parlé de l'action divine doivent, il est vrai, être entendus dans leur sens rigoureux; mais il trouve à propos d'en citer quelques-uns pour montrer « que cette puissance surnaturelle était exprimée par des termes qui rappellent aussi comment l'homme exerce une puissance spirituelle, mais naturelle. » L'imposition des mains, si souvent citée dans la sainte Écriture, « n'était pas seulement figurative, elle opérait, dit-il, un effet très-réel. Quelque chose de la vie des sacrificateurs se mêlait à la vie de la victime, l'ennoblissait... Les monuments qui constatent l'action curative de la main (dans l'antiquité) sont très-nombreux. » (*Ibid.*, c. XX.)

M. l'abbé Loubert entre ensuite dans un grand développement, qu'on ne peut analyser, où il veut toujours prouver la réalité du fluide et ses vertus.

Quant à l'instinct des remèdes chez les somnambules, et que l'on remarque chez les animaux, comme on l'a dit ci-devant, M. Loubert en retrouve aussi des exemples chez les Hébreux, et il le voit admis par Tertullien : « Pendant le sommeil, dit ce Père de l'Église, il nous est révélé ce qui tient aux remèdes et à la guérison. » (*Ibid.*, p. 465.) — Les guérisons dans les temples, les remèdes indiqués, etc., sont cités.

« Sommes-nous dans l'erreur, demande M. Loubert, quand nous regardons ces songes, ces guérisons comme des résultats du magnétisme plus ou moins déguisé des prêtres? » Il paraît bien d'avis, comme on sait, « que l'âme humaine est faite pour veiller au choix des matériaux que le corps s'assimile, car l'expérience lui a appris mille moyens de guérison qu'elle oublie pendant la veille. Elle est avertie de l'influence curative des substances qui se révèlent à son organisme par de subtiles émanations. Peut-on refuser à l'âme l'instinct qu'il faut reconnaître chez les insectes, etc., etc.? »

Impossible d'aborder ici tant de détails qu'il faut lire dans les deux ouvrages de M. Loubert, et surtout de répondre à tout.

On fera observer d'abord que les animaux ne sont pourvus d'instinct que parce qu'ils ne sont pas doués de raison, on l'a déjà dit. — Ceux qui ont le plus d'instinct sont précisément ceux qui appartiennent à la série zoologique la plus inférieure. Ce n'est donc pas faire injure à l'âme humaine que de lui refuser l'instinct des bêtes; c'est quand la raison fait défaut que l'instinct y supplée. Le nouveau-né qui tette sa nourrice sait le moyen d'opérer le vide par la succion, sans être physicien; et pour prévenir une chute, par un mouvement instinctif, nous conservons souvent notre centre de gravité sans avoir appris la statique. On voit aussi quelquefois, il est vrai, dans les maladies, l'instinct demander ce que la science refuse. Mais quelle différence toujours avec l'instinct des somnambules!

Qu'est-ce donc que l'inspiration instinctive de ces derniers, donnée si rarement, par exception? Si c'était un instinct naturel, fallait-il que la science magnétique le révélât dans un état si étrange et si rare, qu'on

est tenté d'y voir un prodige; l'instinct naturel n'opère pas ainsi; il est constamment au service de l'homme, et les phénomènes des somnambules ne se sont manifestés que dans les pratiques superstitieuses de l'antiquité païenne, expliquées par les rêveries de quelques philosophes des temps modernes. Le sympathisme universel pourrait-il révéler les subtiles émanations d'une plante qui croît à plusieurs kilomètres du malade?...

On le sait, mille questions restent à discuter; mais, on le répétera toujours : — quel est donc cet instinct qui ordonne une thérapeutique qui épouvante les médecins et qui tuerait infailliblement le malade, si l'agent qui la révèle ne se chargeait de la double fonction de guérir le mal et de neutraliser les effets funestes du remède? Donc le merveilleux subsiste avec ses bizarreries, ses contradictions... — On ne dira plus rien de cet instinct des remèdes, regardé par Mesmer comme un résultat de l'harmonie universelle, ni de ce fluide que l'âme, selon quelques-uns, transporte au loin, etc. Plusieurs magnétistes eux-mêmes ont senti l'absurdité de ces systèmes; la sainte Écriture et tous les docteurs ont condamné les guérisons opérées dans les temples, et on a vu précédemment, en discutant les raisons de quelques philosophes matérialistes qui pensaient que l'homme peut diriger sur un autre un fluide bienfaisant ou malfaisant, les arguments qui prouvaient que nos sorciers n'ont pu ni maléficier ni guérir par ce moyen.

Réflexions sur le transport des maladies de l'homme malade à l'homme sain, d'après le docteur Charpignon.

Le docteur Charpignon n'explique pas le phénomène qui consiste à transporter une maladie, soit sur

un autre, soit sur sa propre personne; en effet, quelle bizarrerie! une maladie n'est pas un agent que l'on transporte, c'est l'état de lutte de la vie contre la destruction[1]; c'est l'effort que fait la nature pour récupérer son état normal, d'où résulte la souffrance; pour que ce prétendu transport ait lieu, il faudrait guérir le malade et maléficier l'homme sain, ou supposer que la maladie résulte d'un agent intelligent et méchant, auquel il suffira de se retirer, et pour opérer le transport, il agira sur une autre victime; autrement, ce qu'on appelait la transplantation, dont il a été déjà parlé, n'est qu'une extravagance.

Réflexions sur la vue à travers les corps opaques, sur la vue à distance, d'après M. Loubert.

Le temps, l'espace et même la volonté nous manquent pour faire une étude approfondie des systèmes qui expliquent la vue à travers les corps opaques. — Que dire d'un fluide *luminescible*, qui pénètre entre les atomes moléculaires des corps; du fluide du somnambule qui se combine avec ce premier fluide, et pour lequel les corps les plus denses deviennent alors transparents comme le cristal? Que dire de l'âme qui, étant dégagée, voit tout, pénètre tout? — D'après certains systèmes, l'opacité absolue n'existant pas plus que le froid absolu et l'obscurité absolue, rien ne s'oppose à la vision. — Il y aurait une foule d'observations à faire sur tous ces systèmes, surtout sur le

1. On se plaint de la maladie; c'est un combat livré à un cruel ennemi qui est la mort. Celui qui se laisserait tuer d'un seul coup par un assassin ne souffrirait pas. Mais celui qui lutte corps à corps avec lui souffre de ses efforts; souvent aussi il sort triomphant de la lutte, la maladie n'est donc pas un ennemi, mais le combat contre un ennemi.

prétendu pouvoir attribué à un lucide de fluidifier la matière, de la spiritualiser, de la mélanger au calorique qui est hors de lui, de sorte que ce fluide intelligent pénétrerait les corps les plus opaques. Mais toutes ces théories et tant d'autres sont loin d'être sérieuses, peut-être même pour les magnétiseurs qui les ont inventées [1].

M. l'abbé Loubert a dit que « l'âme n'est pas circonscrite comme un gaz ; » l'âme étant esprit, il demande si l'opacité existe pour les esprits? Il donne à résoudre la question de l'union de l'âme avec le corps, de ses rapports avec l'opacité et la transparence, etc. — « Si les esprits voient, dit-il, pourquoi l'âme serait-elle moins privilégiée? »

Pour ce fluide, intelligent ou non, dont on n'a que trop parlé, il faudrait d'abord prouver qu'il existe, et les magnétistes sont deux contre un pour le priver de tout ou partie de son intelligence et de sa puissance, ou pour nier son existence. — Quant à la perception de l'âme, unie au corps, elle ne perçoit que par ses organes [2]; séparée du corps, perçoit-elle la matière comme nous? La séparation durant la vie est-elle possible? — Quoi qu'il en puisse coûter à notre orgueil,

1. Bertrand parlant de la faculté de voir l'intérieur du corps, la nie ou à peu près. Quoique attestée par presque tous les magnétiseurs, il suppose qu'ils étaient presque tous étrangers à la science. Et pourtant que dira-t-il, quand l'autopsie du corps venait prouver que le somnambule avait parfaitement vu?

2. On est ici entièrement d'accord avec M. Alfred Maury. Dans son chapitre *Du somnambulisme naturel*, il nie que l'âme seule sente et perçoive (dans ce qu'on appelle le merveilleux du somnambulisme) indépendamment de toute assistance organique. « Ce sont là les chimères d'une psychologie hyperspiritualiste, dit-il, qui oublie que dans notre mode d'existence terrestre l'âme ne peut pas plus percevoir sans le corps, que le corps ne peut digérer sans estomac et sentir sans nerfs. » (V. *Le sommeil et les rêves*, c. IX.)

on pense 1° que l'âme humaine est fort inférieure aux esprits bons ou mauvais; — faite pour percevoir la matière par les sens, elle ne perçoit rien sans eux, et comme notre œil ne pénétrera jamais à travers une planche et surtout à travers les murailles, il en résulte, quoique l'opacité ne soit jamais absolue, qu'un somnambule ne voit rien par ce moyen. 2° L'âme se sépare-t-elle du corps? Cette opinion, païenne et hérétique, est trop absurde pour qu'on la discute. — Admettrait-on, enfin, un mode de vision de l'âme sans l'intermédiaire des sens, qu'il faudrait admettre également, si elle voit l'intérieur du corps d'un malade, qu'elle verra non moins facilement tout autre objet dont elle s'occupe; ainsi elle pénétrera dans les entrailles du globe, découvrira les mines, les métaux précieux, les sources, les trésors, etc.—Les somnambules, comme les sorciers, ne peuvent pourtant enrichir ni eux ni personne; ne serait-ce point par la même cause que ceux-ci? « L'âme est une substance divine, dira-t-on, — elle peut s'occuper de votre maladie, mais de vos intérêts matériels et grossiers et de pure curiosité, c'est indigne d'elle, il lui faut des sujets plus graves. »

Vous n'y pensez pas, répondrons-nous; quoi! plus graves, elle qui ne dédaigne pas de pénétrer dans une boîte bien fermée pour y voir une carte, ou un vil scarabée!

« C'est vrai, — on en conviendra, — c'est un grand tort de l'occuper d'objets aussi futiles. »

Mais alors pourquoi ne se laisse-t-elle pas diriger pour en examiner de plus importants? En accuserez-vous ceux qui la dirigent? vous oublieriez qu'elle est souvent fort rétive, qu'elle s'émancipe pour se livrer à des puérilités, qu'elle se montre capricieuse, mé-

chante, fantasque, menteuse... Que l'on ne dise pas que c'est particulier à l'âme d'un scélérat; par une bizarrerie inexplicable, ce sera souvent celle d'une vierge timide, tandis que l'âme d'une libertine manifeste la sainteté, fait des révélations sur l'autre vie et débite de beaux sermons.

Il y aurait vraiment trop à dire; on ne peut qu'ébaucher ici en quelque pages un sujet qui, comme on l'a dit, exigerait des volumes.

Même sujet d'après plusieurs magnétistes; réflexions.

Quoique M. Lafontaine ait trouvé aussi périlleux qu'embarrassant de s'occuper de ce phénomène, il revient à l'âme qui aurait quitté entièrement le corps.

Cette séparation ne pouvant avoir lieu sans que mort s'ensuive, il devient inutile de montrer l'absurdité de ce système; sur ce point comme sur d'autres, ce ne serait qu'une répétition.

Le docteur Charpignon pense que le magnétiseur conduit mentalement son somnambule; la lumière magnétique dont l'âme de celui-ci dispose ne saurait, selon M. Charpignon, rayonner dans une direction certaine, si elle n'a point un guide qui dirige son expansion nerveuse, etc. — Il avoue que c'est inexplicable... — « Que de réflexions, que d'études psychologiques! » s'écrie-t-il. — Entre autres questions qu'il s'adresse sans pouvoir les résoudre, il dit que Dieu, pour combattre le rationalisme, a pu permettre que quelques rayons de lumière obscurcie par la déchéance d'Adam perçassent leur enveloppe, etc.

M. l'abbé Loubert se fonde sur la spiritualité de l'âme, qui dispose d'un fluide subtil... Celle-ci étant esprit, il n'y a nul espace pour elle, etc.

Selon M. Gentil, l'âme est la substance universelle, qui est l'éther; en fluidifiant la matière qui se mêle à cet air ou éther intelligent, elle voit à la plus grande distance.

M. Chardel distingue l'âme de cette substance universelle; le lucide ne va pas chercher un lieu, sa pensée le saisit et la lumière de sa vie l'éclaire, etc.

Deleuze trouve ce phénomène incompréhensible, quoiqu'il cherche cependant à l'expliquer.

Que conclure de tout ceci? Ame à demi dégagée, pérégrination de l'âme séparée, âme portion de l'éther, qui est Dieu, âme distincte de l'éther, etc. Toutes ces opinions nous semblent également aussi fausses que puériles. On est forcé d'avouer que la doctrine de l'Église est infiniment préférable; à quoi bon supposer des demi-dégagements, des voyages d'âme séparée du corps, etc.? Si, avec ses docteurs, on consent à admettre un état particulier, dans lequel une intelligence étrangère fait des révélations, tout s'explique. « Les pérégrinations de l'âme, dit le cardinal Bona, sont des fables ou des impostures des démons. *Hæc ad fabulas, vel ad ludibria dæmonum referenda sunt.* » —(V. *De discret. spirit.*)

Or, les magnétiseurs ne consentiront jamais à déclarer que les faits qu'ils citent soient des fables, et très-difficilement à penser que ce sont des impostures diaboliques; néanmoins qui croira que Dieu choisisse, pour détruire le matérialisme, un magnétiseur quelquefois athée, et lui accorde exclusivement le pouvoir de dégager une âme ou de la séparer du corps, pour qu'elle se transporte à plusieurs lieues, à l'effet de voir des personnes danser ou jouer dans un salon, ou compter la volaille d'une basse-cour; visiter la loge d'un chien de garde pour en décrire la taille et le pe-

lage, ou enfin entrer dans un jardin situé à cent lieues pour voir planter des oignons? comme le rapporte le docteur Bertrand. (V. *Du Somnamb.*, p. 54.)

S'il s'agit d'un lieu inconnu du magnétiseur et de son sujet, comme ce dernier a besoin d'être conduit mentalement, quel est donc l'agent qui dirige son expansion nerveuse?

Laissons donc toutes ces opinions païennes ou panthéistes pour ce qu'elles valent; il était fort inutile de ressusciter l'éther du panthéisme et les vieilles absurdités des Gentils ou de quelques hérétiques pour dire tant d'inepties.

Les esprits forts ont souvent demandé pourquoi les sorciers, qui savaient tant de choses, ne pouvaient disposer des trésors cachés pour s'enrichir. — On ne s'occupera pas de cette question pour les somnambules, la réponse faite ailleurs pour les sorciers leur devient fort applicable; mais on demandera toujours pourquoi dans cet état, cru divin, l'âme ne s'occupe point des grands intérêts de la vie future?

« Elle le fait, dit-on, mais rarement, parce qu'on la dirige ordinairement sur des sujets d'un intérêt tout matériel. »

Pourquoi rétablit-elle, quand il s'agit de la vie future, les systèmes éclectiques de certains philosophes et les doctrines impies ou païennes sans qu'on le lui demande? Pourquoi tant de systèmes divers, puisque la vérité n'est qu'une?

« Peut-être lit-elle la pensée des magnétiseurs. »

Que répondrez-vous quand ces systèmes ou doctrines sont inconnus de ces derniers? Il est constant que souvent les extatiques, quoique très-ignorants, s'occupent d'un sujet qu'ils ont choisi : le ciel, la religion, la philosophie, la métaphysique, etc. Comme

ils diffèrent d'opinions, qu'en faut-il conclure? Que toutes ces âmes, qu'on prétend rendues à l'état divin, se trompent, ou mieux sont trompées.

« Pourquoi, objectera-t-on peut-être, préféreraient-elles la doctrine catholique, qui fait intervenir le démon, n'est-ce pas aussi un simple système? Ses auteurs n'ont-ils pu eux-mêmes se tromper? »

Tout ce qui a été dit dans cet ouvrage est une réponse à l'objection; ajoutons seulement que si les magnétiseurs sont des hommes d'expérience et de science qui ont vu beaucoup de faits somnambuliques inexplicables, il faut avouer que l'enseignement de l'Église est basé aussi sur des faits certains, miraculeux ou surhumains, observés par des hommes véridiques, expérimentés et savants, et qu'ils ont été examinés, non durant une période de cinquante à soixante ans, mais pendant une longue suite de siècles dans l'univers entier. S'il est *possible* à la science de montrer un jour que cette doctrine n'est pas vraie, il n'est pas moins très-constant que jusqu'à ce jour elle peut satisfaire la raison et que l'on ne saurait en dire autant des systèmes des magnétiseurs, puisqu'il est souvent reconnu et avoué même par eux que les faits appartenant au magnétisme sont incompréhensibles et que leurs théories sont très-défectueuses. — Aveu naïf, bien préférable à toutes leurs prétendues explications.

Réflexions sur l'action à distance, la suspension, l'attraction magnétique, d'après M. Loubert.

La volonté envoie l'agent magnétique, et l'âme le dirige; que l'on ne demande pas *le comment* à M. l'abbé Loubert, il demanderait à son tour comment les poissons électriques dirigent leur fluide, etc. Les philoso-

phes du seizième siècle ont dit qu'une foi vive, une imagination forte pouvaient lancer au loin une émanation curative ou malfaisante, agir à distance, etc.

Les partisans de cette philosophie n'ont rien prouvé; leur grand argument, ce sont les faits; ont-ils expliqué la cause, en disant « qu'une émission a lieu par l'action modificatrice de l'âme agissante (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 553), que l'on peut tout aussi bien diriger le fluide magnétique au dehors que l'on dirige le fluide vital pour mouvoir les bras? » Rien n'est expliqué; aussi M. Loubert avoue « qu'on sait beaucoup de choses comme faits, mais peu de *causes* et de *comment*. » (V. *Défense théol. du magnét.*, p. 47.)

Deleuze, qui invoque l'autorité des mêmes philosophes, avoue que Th. Fyens est celui qui a le plus logiquement combattu leur doctrine; Fyens, admettant les faits, fut forcé de les attribuer à la magie; mais Deleuze a trouvé la conclusion de Pomponace plus philosophique. (V. *Hist. crit. du magnét.*, t. II, p. 245.)

Que dire dans une matière pareille? Que peut-on ajouter aux excellentes raisons apportées par M. Billot contre cette théorie d'émission des fluidistes, qui ne l'acceptent eux-mêmes que parce qu'elle leur permet de rejeter l'intervention des esprits? Chacun doit sentir combien elle est étrange et insoutenable.

L'attraction magnétique n'offre rien de plus surnaturel, dit-on, que la cause qui fait incliner la tête et lever les bras. M. Loubert trouve curieux que l'on veuille discuter sur les lois de la pesanteur : si, au lieu de Mahomet placé dans un cercueil de fer, on enveloppait, dit-il, un homme avec la tôle et qu'on l'enlevât avec un aimant, serait-ce donc surnaturel? Le fluide magnétique produit le même effet.

En admettant comme une vérité le conte du tombeau du prophète suspendu à la voûte par un aimant, en acceptant aussi toutes les inepties dites au seizième siècle sur les vertus de l'aimant, l'attraction et la suspension par le fluide magnétique ne seraient pas expliquées. C'est fâcheux, car on expliquerait ainsi un des signes les plus certains des possessions, et les matérialistes qui l'ont rejeté n'auraient plus besoin de le nier. Mais l'aimant, comme tout agent physique, produit constamment les mêmes effets sans intervention de la volonté; et le prétendu fluide magnétique opère d'une manière si étrange, que plusieurs magnétiseurs le rejettent. Avec ce fluide, on fait le chaud et le froid, on rend un corps à volonté lourd ou léger. Cet agent *électro-magnétique* peut-il donner à un poids de cent kilogrammes la légèreté d'une plume, et *vice versâ?* Comment opère-t-il? est-ce en pénétrant dans les pores, en formant une colonne solide qui les supporte? etc.

« L'âme intervient, dit-on, l'oubliez-vous? La volonté donne aux bras le pouvoir de soulever tel fardeau, en envoyant dans les muscles telle quantité d'esprits, de fluide. »

C'est vrai, mais ici tout se passe dans les membres, et, sans eux, l'âme ne pourrait soulever une feuille d'arbre, un brin de paille. Ces grands mots de vie spiritualisée, d'envahissement par le fluide des corps étrangers, d'action de l'âme, etc., sont un galimatias scientifique pour ceux même qui les emploient; l'expérience, le bon sens le proclament ensemble. Admettons un instant l'action du fluide hors de nous, expliquerait-on par ce moyen les apports d'objets qui ont forcé les magnétiseurs à reconnaître l'intervention d'une force étrangère et intelligente? Est-ce l'âme du

somnambule ou l'âme du magnétiseur qui fait ces apports? L'un et l'autre l'ignorent, ou du moins leur volonté y reste étrangère. Les fluidistes qui nieraient ces apports assurent que par leur volonté ils forcent avec leur fluide leur somnambule d'accourir. — Qui donc porte leur fluide, et qui le dirige?

Ceux qui font intervenir l'imagination, parce qu'ils ne peuvent accepter le fluide, ont-ils mieux réussi? Un somnambule sent de très-loin, absolument comme les possédés, l'arrivée de son magnétiseur. — Le général baron d'Hénin ne recourt pas à un fluide, mais à l'imagination, à la surexcitation. Selon lui, l'arrivée d'un magnétiseur musqué peut être annoncée de très-loin à son sujet.

C'est tout simplement ridicule, et cela n'explique nullement ce qui se passe; il y a bien d'autres phénomènes que les imaginativistes sont alors forcés de rejeter. — M. le baron d'Hénin et consorts sont libres de nier ce qu'ils n'ont pas vu ou ce qui contrarie leur système; mais que peuvent-ils répondre à ceux qui ont vu, bien vu et souvent?

On conviendra avec les partisans de l'imagination que le somnambule est dans un état d'autant plus impressionnable que son imagination est plus surexcitée... Mais l'odeur du musc peut-elle se faire sentir à plusieurs kilomètres? — « On ignore, disent-ils, jusqu'où s'étendent les émanations. » — Admettons encore; mais dans un grand espace à parcourir il existe une foule d'émanations diverses, comment les distinguer? à moins que, en vertu de certaine sympathie, l'âme du somnambule n'aille chercher les corpuscules émanés de son magnétiseur pour les rapporter à la membrane pituitaire de son propre corps, ce que les imaginativistes sans doute n'admettront pas; faudra-

t-il, faute de mieux, s'en tenir à la comparaison du flair des barbets? Ceux-ci sentent-ils l'arrivée de leur maître à plusieurs kilomètres? Les possédés sentaient autrefois à plus de deux milles l'arrivée de saint Martin. Admettons que l'organisme des somnambules soit modifié par des passes ou sans passes, par la seule volonté ou sans volonté, de telle sorte qu'ils perçoivent des odeurs à plusieurs lieues, des sons à cinquante ou soixante kilomètres, que pensera-t-on de tant d'autres phénomènes merveilleux? Tout ce que l'on pourrait dire des surexcitations nerveuses et des ondulations n'explique rien.

On peut faire des hypothèses fort ingénieuses, — on n'en disconvient pas, — mais ce sont des tours bâties en l'air. L'école des magnétiseurs qui attribuent les faits somnambuliques à l'imagination donne une preuve de bon sens en rejetant le fluide; ils devraient la compléter en rejetant l'imagination : elle n'explique également rien, à moins qu'ils n'admettent, comme les philosophes du seizième siècle, qu'elle peut faire pousser des cornes au front, terrasser un taureau, tuer l'oiseau qui vole dans la nue. — Laissons donc là tous ces systèmes saugrenus; nous préférons entendre le baron d'Hénin dire nettement avec Cicéron, sans rien expliquer : « Quoi que ce soit qui se présente (verrait-on marcher une cathédrale), la cause en est naturelle. » — C'est plus court, cela satisfera les matérialistes à toutes les époques, mais il est vrai aussi que cela ne nous instruit guère.

A quoi bon continuer? ces discussions sont bien longues, dira-t-on, n'aurait-on pu les abréger? — Celui qui aurait eu la patience de parcourir la dixième partie des écrits de l'immense bibliothèque magnétique, celui qui aurait vu la masse des faits surpre-

nants qu'elle renferme et les théories non moins surprenantes par leur absurdité qu'ils ont enfantées, trouverait que nous sommes court, et penserait peut-être qu'on n'a pas encore su mettre ici assez en évidence les systèmes extravagants que le matérialisme a substitués à la doctrine de l'intervention des esprits.

Le docteur Bertrand, ce savant mort si jeune, qui donnait tant d'espérances, et partisan cependant de la puissance imaginative, a-t-il expliqué mieux la magnétisation à distance, etc.? — « La volonté du magnétiseur, dit-il, doit être sentie; dès que son sujet la sent, elle produit son effet. »

Très-bien, mais comment la sent-il à un kilomètre, à cent lieues? Il faut ici de toute nécessité envoyer un fluide ou admettre un sympathisme universel; et un partisan de l'imagination, le baron d'Hénin, a osé dire avec raison que ce serait une extravagance... Donc attendons encore; mais serons-nous mieux éclairés plus tard?

Réflexions sur la communication de pensées, de sensations, d'après plusieurs magnétistes.

« Les somnambules, dit Tardy de Montravel, ne devinent pas la pensée, ils la touchent, ils perçoivent l'effet que la volonté du magnétiseur a produit sur le sens intérieur. C'est ainsi qu'on sent, qu'on touche toutes les parties de la machine. »

C'est beaucoup de percevoir une sensation, mais il y a loin de là à percevoir une idée. — Charpignon l'explique par le sympathisme universel (l'éther); la pensée du magnétiseur est d'autant mieux perçue qu'il l'aura mieux concentrée... Une idée, une image, se répète dans un être parfaitement passif et sympathique, mais il faut que l'âme intervienne.

Voilà le fait; sa cause est-elle expliquée?

On sait que, pour M. Gentil, Dieu est l'éther; et pour expliquer le phénomène, il dit « qu'un magnétiseur déverse son fluide, spiritualisé et éthérisé à l'excès, sur son sujet; il le force à fluidifier sa propre substance... Alors s'établit le rapport entre le somnambule et celui dont il veut connaître la pensée, et se mêlant à lui en vertu de la faculté calorique et pénétrative de son fluide, il arrive à le saisir aussi jusque dans sa pensée, car la pensée de celui avec lequel le somnambule entre en rapport ne naît qu'en vertu de la fluidification de sa propre substance... Alors il y a pénétration de l'individu et aussitôt soustraction et assimilation facile de sa pensée, etc. » (V. *Initiation aux myst. du magnét.*, p. 62.)

M. Loubert explique le phénomène par la réaction de l'âme du magnétiseur sur son propre corps, et par son influence psycho-magnétique sur le sujet qui reçoit son fluide modifié; les deux corps et les deux âmes affectées sympathiquement sont comme deux cordes qui vibrent à l'unisson, etc.

Faut-il déclarer que tout cela est si profond et surtout si nébuleux qu'on n'y comprend rien? ou dire, avec le savant oratorien Le Brun, parlant des opinions extravagantes de certains philosophes : d'abord ils refusent de croire aux faits surnaturels; puis, quand ils ne peuvent plus les nier, au moyen de certain galimatias de paroles, ils prétendent les expliquer?

Nos magnétiseurs en font autant en ressuscitant le sympathisme universel, l'éther, le pouvoir de l'âme, de l'imagination, etc., pour expliquer les phénomènes merveilleux du magnétisme.

Depuis les atomes de Démocrite jusqu'aux théories

des magnétiseurs, on aurait à faire un recueil très-bizarre; les théories de ces derniers pourraient figurer dignement avec celles de Porta, de Paracelse, de Pomponace, de Cardan, de Digby, de Van Helmont, et avec toutes les folies débitées sur l'onguent et la poudre de sympathie, sur l'aimant, les cadrans sympathiques[1], les tombeaux suspendus, les nez greffés et l'éther intelligent, lequel, chez les gentils, dirigeait le vol des oiseaux et modifiait les entrailles des victimes; tous ces systèmes, jugés et méprisés depuis longtemps, ont été consultés, adoptés, modifiés, pour expliquer naturellement les faits merveilleux d'une autre époque, que le dix-huitième siècle avait niés effrontément, et pour expliquer ceux dont nous sommes témoins.

S'il existe une substance-Dieu répandue partout, qui fasse tant de prodiges, est-il nécessaire de fluidifier magnétiquement et d'éthériser la substance humaine? Dieu-Éther chez les gentils agissait seul sur les animaux et même sur la matière inerte; les prodiges de divination et autres avaient lieu sans recourir aux pratiques du magnétisme... Qui donc les a révélées aux modernes? Peut-il exister dans l'homme, au moyen du fluide magnétique, une modification qui révèle un nom, un chiffre, une pensée; quelle fluidification de substance, quel dégagement d'âme? Celle-ci n'étant pas circonscrite comme la matière, fait-elle partie de l'âme universelle, de l'éther divin? Quoi qu'il en soit, si notre âme agissait sur la matière inerte, *à fortiori* agirait-elle sur son propre corps paralysé? Si le magnétiseur et le somnambule ne sont qu'un, comment se fait-il qu'il n'y ait pas réciprocité dans la faculté de percevoir les pensées?

1. On s'est moqué de nos jours des escargots sympathiques qui rappellent parfaitement les cadrans sympathiques.

On veut attribuer à une communication de pensées la faculté de comprendre des langues inconnues; il est permis de croire que celui qui les parle n'attache pas toujours une idée nette à chaque phrase, à chaque mot, et qu'il les exprime même souvent sans penser. Comment le somnambule traduirait-il cette langue, si l'interlocuteur, n'ayant qu'une idée générale, n'en attache aucune aux termes? S'il lui arrive, quand il parle, de n'avoir pas l'idée nette de la chose exprimée? — La soustraction de pensées, il faut l'avouer, est tout aussi incompréhensible que le reste.

« Le cerveau s'exalte, disent les partisans du pouvoir de l'imagination, et recoit par sympathie les impressions que peuvent éprouver ceux avec lesquels il est en rapport. » — Cette exaltation peut-elle faire connaître quelque chose qui soit aussi fugitif qu'une idée?

Les imaginativistes attribuent à l'imagination le pouvoir de magnétiser, de causer le mutisme, la cécité, une paralysie, etc. — Mais, quand le sujet n'a pas été prévenu, l'imagination exaltée peut-elle deviner le dessein du magnétiseur?

Il a semblé aux uns que leur volonté agissait directement sur l'organisme; d'autres ont pensé qu'elle était simplement réfléchie dans le cerveau du sujet, qui s'empresse d'obéir, et ils repoussent l'influence directe. — Cependant il y a des circonstances où l'obéissance est si prompte, qu'on ne peut y voir qu'une influence directe; dans tous les cas, le phénomène est fort surprenant. Mais si on peut rendre quelqu'un muet, perclus, insensé, lui donner des convulsions, etc., il doit y avoir là une action directe sur l'organisme; car celui qui en dispose à son gré pouvant opérer les mouvements qu'il voudra, le sujet est un automate qu'il meut, qu'il agite, et qui vainement

voudrait résister. — Lorsque ce sujet à de longues distances est battu, fouetté, pincé, renversé, qu'on lui tire le nez, les cheveux, qu'on lui fait des blessures, etc., etc., est-ce l'effet d'une imagination exaltée? — Non sans doute. — L'âme, qui, sans le secours des membres, ne peut soulever un brin de paille, l'explique-t-elle mieux? — Encore non. — Le fluide en rendra-t-il raison? — Non, cent fois non. — Nul ne comprendra qu'on puisse l'envoyer, le diriger, le guider; d'ailleurs, un fluide qui ferait toutes ces malices ou ces cruautés ressemblerait aux follets des traditions populaires. — Est-ce la substance-Dieu répandue partout qu'il faut en accuser? Le même Dieu juste, injuste, bon, méchant, bienfaisant, cruel, agissant en moi, hors de moi, intelligent, espiègle, stupide, fini, infini, couronnerait ces systèmes extravagants; la fraction de Dieu qui est dans le corps du magnétiseur va-t-elle souffleter la fraction de Dieu qui est dans le sujet, lui pincer le nez, lui tirer les cheveux, etc.? C'est à en devenir fou!... si on ne l'est déjà quand on dit tant de sottises.

L'intelligence des personnes étrangères au magnétisme ne pouvant s'élever à des conceptions aussi bizarrement sublimes, les uns nient les faits tout court; d'autres disent : Il faut qu'ils soient vrais, jamais les initiés de la science magnétique n'auraient fabriqué un tel tissu de folies et d'impiété. On peut par des espièglerie consentir à être traités de farceurs, c'est déjà fort étrange de la part d'hommes graves; mais nul ne croira qu'ils aient voulu mériter la qualification d'insensés; tout y est véritable. Mais le progrès des lumières ayant mis à néant les esprits infernaux, à l'aide de ces mêmes lumières, ils ont dû leur substituer d'autres agents. — C'est bien à tort, disent d'au-

tres encore ; car les diables de nos vieilles légendes expliquaient parfaitement ces monstrueuses merveilles.

C'est ainsi que tous les magnétiseurs ressusciteront malgré eux peu à peu dans le monde des croyances qu'ils avaient honnies eux-mêmes.

Réflexions sur la transposition, le déplacement des sens.

M. Chardel dit que « c'est une erreur de croire que le siége des sensations se déplace chez les somnambules qui voient et entendent par les plexus. La translation de la sensibilité ne peut créer des organes ; ceux-ci sont nécessaires pour voir et pour entendre. Si on convient que la vie est un composé de la lumière, tout s'explique ; l'âme se sert du fluide lumineux pour éclairer les objets ; le globe de l'œil se convulse pour recevoir la lumière qui lui vient du dedans, etc. »

S'il est vrai que la lumière intérieure présente les objets à l'œil convulsé, on demande pourquoi les uns ne voient que par l'épigastre, et d'autres par le bout des doigts ? Si c'est l'œil qui perçoit, il ne sera jamais nécessaire de consulter ni les doigts, ni l'estomac.

Le comte de Rédern et M. Loubert prétendent que l'âme, dans le somnambulisme, ne perçoit que les sons venus des corps avec lesquels le sujet est en communication de fluide vital, parce que celui-ci et son magnétiseur les ont touchés ; qu'un somnambule ne voit plus par les yeux, mais par une vue intérieure, sans le secours du globe oculaire, et par l'intermédiaire de filets nerveux, qui, d'insensibles à la lumière qu'ils étaient, acquièrent par la magnétisation une sensibilité qui les rend propres à suppléer le nerf [illegible]tique.

[illegible]i les filets nerveux peuvent remplacer les nerfs op-

tiques et acoustiques, on demande pourquoi souvent on ne peut s'adresser qu'à l'épigastre. Et pourquoi, enfin, — pour qu'un objet soit vu, — il faut le présenter quelquefois au bout des doigts ou au talon? Par quel prodige les filets nerveux de ces organes sont-ils devenus tout à coup plus aptes à la vision et à l'audition que ceux des appareils que la nature y avait destinés, et qui doivent jouir par le magnétisme d'une égale surexcitation? Si c'est l'effet d'une vue intérieure, tous les filets nerveux du corps devraient pouvoir remplir cette fonction.

Selon M. Gentil, la matière s'étant spiritualisée dans un somnambule, ses organes deviennent inutiles, il perçoit par tous les pores de son être.

On demande si les pores peuvent remplacer des organes spéciaux, pourquoi la vision, l'audition, l'olfaction, etc., ne s'opèrent pas indifféremment par tous les points de la périphérie du corps, puisqu'il y a partout des pores.

Tardy de Montravel dit avec raison que ceux qui soutiennent que le genre nerveux saturé de fluide forme le sens intérieur, créent de nouvelles difficultés ; « cela étant, ajoute-t-il, un somnambule verrait, entendrait par toutes les parties du corps, et il est démontré qu'il ne voit et n'entend que par l'estomac; — il y trouve la preuve d'un sixième sens... L'impression des objets a lieu par l'extrémité du nerf qui aboutit à l'estomac, poursuit-il, et de là se communique à l'œil par prolongement, etc. » (V. *Essai sur la théor. du somnamb.*, p. 29 et 25.)

L'expérience a démontré que Tardy de Montravel se trompait; car les somnambules perçoivent par la nuque, par le coude, par le talon, etc. Que devient alors le sixième sens placé dans l'épigastre?

D'après Charpignon, le même fluide circulant dans les appareils du système organique et de la vie de relation, les liens qui attachent l'âme au corps se relâchent, les sens perdent leur *localisation* en vertu de cette circulation universelle; l'âme alors perçoit sans recourir aux conditions physiologiques ordinaires, et tout s'opère aux endroits où les nerfs ont leurs foyers d'action... C'est toujours au cerveau que se fait la perception.

On conçoit que les nerfs optiques et acoustiques, les papilles nerveuses de la langue, etc., transmettent au cerveau les fonctions propres à chaque organe; ce que l'on conçoit moins, c'est que le fluide circulant partout, les appareils naturels en soient privés, tandis que les organes qui y sont étrangers seraient chargés de cette transmission.

Bertrand n'a rien dit du transport des organes; il a craint « de faire des hypothèses sans fondement. »

Réflexions sur la cause des objets mus, déplacés, transportés.

On a vu, d'après les faits cités par les magnétiseurs, que des objets sont apportés, mis en mouvement par un agent invisible. Comme tous attribuent au magnétiseur la puissance d'attirer, de soulever, de tenir même suspendu le corps d'un magnétisé, la même puissance peut expliquer comment les objets purement matériels sont aussi agités et transportés. L'action à distance sur une personne explique ce dernier prodige aussi bien que le premier.

M. Loubert dit « qu'avant de se récrier contre ces faits, il faut résoudre quelques petites questions relatives à l'âme... Si l'on accorde aux esprits, anges ou démons, une certaine action *à distance, quidquid sit de*

modo, pourquoi déciderait-on que l'âme humaine, qui est esprit, ne pourrait manifester naturellement quelque chose de ce que les esprits manifestent? (V. *Défense théol. du magnét.*, p. 116-117.)

Pour M. l'abbé Loubert, l'autorité de saint Thomas doit être puissante, et la décision des théologiens devrait même l'être aussi pour tous les magnétistes, car ils ont étudié et constaté ces sortes de faits dans les infestations de maisons, quand les esprits forts les niaient, et bien des siècles avant que les magnétiseurs en eussent parlé.

Que décide saint Thomas sur la cause invisible qui meut les corps? Serait-ce l'âme, d'après lui? « L'âme, dit-il, ne peut mouvoir d'autre corps que celui qu'elle vivifie; c'est pourquoi, un membre mort n'obéit plus à l'âme : telles sont les limites de la puissance naturelle; mais Dieu peut lui faire la grâce d'une vertu surnaturelle qui s'étende au delà. »

Répondant à d'autres arguments, saint Thomas dit encore qu'il y a des substances spirituelles dont la puissance ne se rapporte pas à certains corps en particulier; tels sont les anges. Ceux-ci, n'ayant rien de matériel, ont la puissance de mouvoir tous les corps : c'est même une de leurs attributions[1]. Il ajoute que les démons feignent d'être les âmes des morts, pour confirmer dans leur erreur ceux qui le croient. La

1. On l'a rapporté précédemment. Il a été dit des anges qu'ils font mouvoir les astres : nierait-on cette fonction, il est constant qu'ils ont le pouvoir, comme ministres du Très-Haut, de mouvoir les corps. L'Écriture est pleine de faits qui le prouvent, indépendamment de ceux qu'on peut observer tous les jours. Nul doute que l'on ne doive attribuer à ces gardiens de l'homme les bons offices qui le préservent de plusieurs dangers, comme il faut attribuer aux démons, d'après ce même pouvoir, certains châtiments que Dieu permet.

L'âme humaine n'a pas le ministère angélique après le trépas;

conclusion de saint Thomas est celle-ci : *Anima separata nullum corpus potest naturali sua virtute localiter movere.* (1ᵉ *q.* CXVII, 4.) L'âme séparée du corps ne peut mouvoir aucun corps.

Après ce qui vient d'être dit, il est donc prouvé, d'après certains faits extraordinaires, que la matière est mue quelquefois par un être intelligent, invisible. Alors deux opinions se présentent : 1° l'une suppose comme moteur l'âme des vivants, ou celle des défunts; mais l'âme des vivants, on l'a dit, ne peut rien sans ses organes, et l'âme des défunts ne saurait, quoique séparée, ni mouvoir, ni transporter les objets. —Un autre système attribue cette puissance aux esprits bons ou mauvais. — D'après les faits et une doctrine répandue partout, les bons anges sont revêtus du pouvoir moteur, et les esprits malins qui ne l'ont point perdu en usant assez fréquemment, il devient souvent difficile de distinguer si ce sont de bons ou de mauvais anges qui exercent cette faculté, parce qu'il faut avoir le don de discernement des esprits, ou des connaissances spéciales. Or les magnétistes sont forcés d'avouer que leur science est très-mince sur ce sujet scabreux. — Ils ont fait chacun leur théorie; mais, la vérité n'étant qu'une, il ne saurait y avoir qu'une seule théorie véritable, et ils se sont tous admirablement démontré que leurs théories ne valaient rien : la vraie pour eux reste donc à trouver. Mais plusieurs parmi les magnétistes hostiles à la saine doctrine des esprits ayant pourtant avoué qu'elle est logique, il en résulte qu'à leurs propres yeux, elle de-

nulle part l'Écriture ne l'a dit. Dans le purgatoire l'âme expie ses fautes, dans le ciel elle voit Dieu, elle le loue, elle le prie. — Dans le séjour des châtiments éternels, elle n'est étrangère au néant que par ses remords et ses souffrances.

vrait l'emporter et être accueillie jusqu'à ce qu'on en trouve une meilleure. — Quelques mots encore sur ce sujet.

Réflexions sur les théories des spiritualistes qui font intervenir les âmes des défunts, ou de bons anges.

Les arguments des *spiritualistes* ont prouvé aux *fluidistes* et aux *imaginativistes* que le fluide, l'éther, etc., sont étrangers aux merveilles du magnétisme, attendu qu'une force aveugle manque d'intelligence. Les spiritualistes, qui admettent les esprits, prouvent aux *animistes* que cette force ne saurait être transportée par l'âme, et que cette dernière ne peut se diviser ni agir sans organes; que même ce système étant admis, il entraînerait des conséquences qui répugnent à la raison, car il faudrait supposer que l'âme des magnétiseurs agit souvent à son insu dans les somnambules; que les âmes des morts leur causent des convulsions, que ces âmes leur inspirent des pensées, les possèdent, etc. — Ce pouvoir leur étant accordé, nous retrouverions les larves, âmes des méchants, transformées en mauvais démons; ou les mânes, bonnes âmes, devenues dieux pénates, vieille croyance païenne que l'on ne saurait accepter sans retomber dans les superstitions des Gentils. Cette théorie ne pouvant se soutenir, on est donc amené à reconnaître la doctrine de l'intervention des bons et des mauvais esprits.

Les adversaires de cette doctrine font à ses partisans une grave objection : « Comment croire, disent-ils, que des anges viennent communiquer avec des magnétiseurs mécréants, hérétiques ou impies? » En effet, de pieux magnétiseurs voient intervenir les mauvais esprits, tandis que des magnétiseurs sans moralité font accourir les bons anges.

« C'est, disent les magnétiseurs, une opération remplie d'écueils, mais nous savons discerner les bons esprits des mauvais : par les bonnes pensées que les premiers nous inspirent, par les conversions qu'ils opèrent, par une odeur très-suave qui les annonce... — Enfin, quand on ouvre les séances par une prière adressée au Saint-Esprit à l'effet de chasser les esprits de ténèbres, on n'invoque pas l'esprit de Python, etc. »

Que résulte-t-il de ces explications? que les mauvais anges doivent se présenter dans les évocations faites par des magnétiseurs irréligieux? — Ce serait avouer que les interventions des esprits malins sont les plus ordinaires, car le simple bon sens ne permet point de penser qu'un magnétiseur immoral ou mécréant puisse à son gré faire venir des anges pour inspirer le premier somnambule venu et opérer des miracles.

Maintenant les magnétiseurs vertueux ne peuvent-ils errer sur la nature des esprits qu'ils évoquent? Eux-mêmes avouent que les esprits de ténèbres se transforment souvent en anges de lumière; on peut donc s'y tromper; suffit-il de réciter une prière pour les chasser ou les démasquer et faire accourir les bons? Les théologiens, plus instruits qu'eux sur ce sujet, ne le pensent pas. Les magnétiseurs même tels que MM. Deleuze, Aubin Gauthier, l'ont senti.

« Ils veulent absolument avoir des communications avec les saints, dit ce dernier; ils croient qu'ils le peuvent en faisant du *premier venu* un somnambule, comme si de tout temps les saints qui ont eu des visions célestes n'avaient pas longuement cherché par une pureté continuelle de corps et d'âme à mériter cette faveur. Nous leur apprendrons, en rendant compte de leurs folies, que ceux qui ont reçu au ciel la ré-

compense de leurs vertus n'ont rien de commun avec leurs pratiques extravagantes, etc. Si l'on n'arrêtait ces déréglements qui augmentent tous les jours, continue M. Aubin Gauthier, on verrait bientôt de prétendus extatiques dans les carrefours, puisqu'il y a à Paris des cerveaux troublés au point de croire que Jésus-Christ, la sainte Vierge et les anges leur apportent des couronnes, etc. » (V. *Revue magnét.*, t. Ier, p. 4.)

Ainsi s'exprime M. Gauthier, qui n'est pas seul à penser que les magnétiseurs et leurs somnambules ne peuvent avoir des anges et des saints à leurs ordres.

Celui qui montre ici tant de bon sens s'est-il moins fourvoyé que ceux qu'il attaque, lui qui croit que les guérisons miraculeuses des saints sont produites par le fluide de ceux qui les invoquent?

Est-il donc décidé que fluidistes, animistes, partisans de l'intervention des anges, se tromperont toujours et s'opiniâtreront dans leurs erreurs! Si un démonologue du dix-septième siècle ressuscitait aujourd'hui, il leur dirait : — « La seule théorie capable d'expliquer les prodiges qui mettent votre esprit à la torture, c'est la doctrine chrétienne. Quoi! magnétiseurs religieux ou impies, vous êtes aveugles au point d'imaginer qu'en vous livrant à des pratiques dont l'origine est toute païenne, vous disposerez des anges qui vous obéiront comme des serviteurs, qui donneront à vos lucides d'affreuses convulsions, parleront par leur bouche, disposeront de leurs organes, vous apporteront des simples, allumeront votre feu, feront bouillir votre tisane, etc.! Vit-on jamais les plus grands saints obtenir des miracles si peu dignes et avec tant de profusion? Vos séances s'ouvrent par la prière; les sectes hérétiques, quoique dissidentes entre

elles, et les illuminés, en faisaient autant. Une simple invocation suffit-elle pour opérer subitement des miracles si rarement accordés aux plus grands saints? Sachez que le démon seul en est prodigue; il arrive, vous le chassez; vous le croyez parti, il n'a fait que se transformer : il vous a, dites-vous, convertis; dites plutôt que hier matérialistes ou esprits forts, vous ne croyez aujourd'hui aux esprits que pour vous jeter dans l'illuminisme, dans l'hérésie, ou dans les croyances païennes, que vous rétablissez d'après vos somnambules. — Tout ce que vous citez dans vos réunions se manifestait dans les mystères des Gentils; il se lit dans Porphyre, dans Jamblique; tout, jusqu'aux mauvais démons qui chassent ou contrefont les bons, et jusqu'à l'odeur d'ambroisie qui annonçait à Delphes l'arrivée du dieu... Il n'a pas été permis au démon de mieux se cacher. Si le mysticisme divin est la récompense d'une vie sainte poussée jusqu'à l'héroïsme, le mysticisme diabolique s'obtient sans peine; le pacte se consomme en se livrant à vos pratiques, et il n'est besoin ni de macérations, ni de longues prières, ni de sainteté. Le démon semble parfois exiger la moralité chez ses ministres, certaines formules de piété, des prosternements devant le crucifix, etc. — Que lui coûte-t-il de le faire, si pour la plupart d'entre vous le Christ n'était qu'un simple réformateur dont il faut continuer l'œuvre?... — Que lui importe, à Satan, si ses disciples, méconnaissant le vrai christianisme, sont amenés à lui substituer un nouveau culte qui, sauf quelques modifications, sera l'établissement complet d'un paganisme nouveau? »

Nous avouons, répondront nos modernes théurgistes, que plusieurs d'entre nous sont matérialistes, assez impies, très-mondains, ou plutôt nous l'étions,

car tout ce que nous avons vu en a converti plusieurs d'entre nous qui croient en Dieu, à l'immortalité de l'âme; mais nous avons confiance à des esprits qui guérissent nos maladies; ils nous révèlent des dogmes sur plusieurs points, en opposition à ceux du christianisme, mais plus admissibles pour notre raison; qu'importe s'ils ressuscitent le néoplatonisme, si celui-ci mérite la préférence?

La tâche de notre démonologue devient ici plus difficile; il ne lui suffit plus de dire : « Vos anges sont trop philosophes, trop mondains; vos inspirés sont parfois des scélérats, vos lucides des femmes de mauvaise vie, » cela toucherait peu leurs magnétiseurs, surtout s'ils appartiennent à l'école d'un certain philosophisme. Il faudrait qu'il développât une science ignorée de nos jours..., le surnaturel divin dans les miracles, comparés aux affreux prodiges de Satan armé d'un pouvoir qui glacerait d'épouvante si heureusement il n'était visible qu'une puissance supérieure le subjugue et l'enchaîne. Ces révélations admirablement profondes, jointes à des inepties, ces prédictions surprenantes, ces impudents mensonges, ces guérisons qui étonnent les hommes de la science, cette impuissance parfois de guérir la plus légère indisposition, ces cures lentes ou incomplètes; enfin ces prodiges multipliés presque au gré d'un thaumaturge immoral ou impie, rien, dans toutes ces merveilles ténébreuses pour l'homme divinement éclairé, ne ressemble aux miracles divins. — Dans ceux-ci, instantanéité dans les guérisons, vérité dans les prédictions, sublimité dans de rares prodiges et piété profonde dans le thaumaturge. — Là, ce sont des convulsions qui frappent d'épouvante, des sauts périlleux, chez les sujets qui marchent la nuque collée aux talons; bref, des actes

effrayants ou bizarres, fantasques ou terribles. Dieu, qui dompte son esclave, tantôt le force à manifester sa redoutable puissance, ou tantôt il l'étreint. — Notre démonologue leur montrerait l'esprit de ténèbres dans les possessions, les obsessions et la magie opérant à peu près comme dans le magnétisme, se substituant à la nature; singe de Dieu, contrefaisant ses miracles au point quelquefois de tromper les plus instruits, jusqu'au moment où Dieu, le dépouillant de son auréole d'emprunt, fait voir à ceux qui veulent bien ouvrir les yeux la forme hideuse de l'antique serpent... « Vous reconnaissez déjà, leur dirait-il, qu'il intervient souvent; sachez qu'il intervient constamment. »

C'est à peu près ainsi que s'exprimerait ce démonologue, qui aurait tant de choses encore à ajouter.

Plusieurs magnétiseurs, entraînés par des vues pures, aimant la vérité par-dessus tout, frappés de ce qu'ils avaient vu, ont abjuré le magnétisme... On sait que M. R..., non-seulement y renonça, ne voulant plus être le jouet de l'adversaire, mais qu'il est prêtre aujourd'hui; et M. le docteur Billot nous a appris aussi que cet ancien directeur de leur Société magnétique, convaincu que les faits étaient dus à une puissance mauvaise, devint l'antagoniste du magnétisme. — Ce n'est pas le seul qui se soit retiré frappé d'épouvante. Cependant le grand nombre est resté aveuglé; le docteur Billot, toujours convaincu qu'il est en commerce avec des anges, hésite encore, il attend, dit-il, la décision du souverain Pontife. — Ignore-t-il que l'évocation des esprits est sévèrement condamnée par l'Église, qu'une foule de faits publiés par les fluidistes sont classés par la Sacrée Pénitencerie dans les opérations magiques et dans la sorcellerie?

Il est vrai que venir parler des esprits aux magnétiseurs vulgaires, guérisseurs empiriques, se bornant à soulager par des passes et ignorant les faits transcendants du magnétisme, c'est provoquer chez eux le sourire un peu niais aujourd'hui de l'incrédulité. Mais si le prétendu fluide leur explique les cures (qu'ils admettent uniquement), qu'ils sachent bien que ce qu'ils rejettent est aussi vrai que ce qu'ils acceptent, et dérive de la même source.

On a vu la cause qui fait repousser l'intervention des esprits; ce sont les préjugés des matérialistes et l'horreur du spiritualisme. On ne conçoit pas que des esprits puissent opérer sans le secours des mains : — Dieu en a-t-il besoin pour soutenir les mondes? en eut-il besoin pour leur imprimer le mouvement?... Faut-il des mains à l'âme pour opérer les phénomènes variés de la vie? Les animistes peuvent-ils nier le pouvoir des esprits, eux qui en ont accordé un si exorbitant à l'âme sur les corps séparés, même à d'énormes distances? — Deleuze a demandé, si elle agit sur la matière durant la vie, pourquoi elle perdrait cette faculté après la mort?... — Ce serait une étrange contradiction de refuser aux purs esprits ce que l'on accorde à l'âme. L'homme, qui est si loin de connaître toutes les lois qui régissent le monde physique, prétendrait-il connaître celles qui régissent les substances spirituelles et leur pouvoir d'agir sur les corps?

Nous nous bornons à ces quelques réflexions, jetées sur le papier à mesure qu'elles se présentaient à l'esprit et avec trop peu d'ordre peut-être. Si elles ne répondent pas encore à toutes les objections, le lecteur intelligent et impartial saura y suppléer; mais on peut affirmer que ce n'est pas la saine doctrine qui

est impuissante à les détruire. — Que les magnétistes essayent encore s'ils peuvent d'inventer de meilleurs systèmes; en attendant, nous redirons toujours que l'Église seule a réussi à expliquer pertinemment ces faits merveilleux.

CHAPITRE IV

La plupart des fluidistes et plusieurs savants sont plus spiritualistes qu'on ne le pense; retour à la croyance aux esprits. — Suite des aveux des magnétiseurs, la magie est retrouvée.

La plupart des fluidistes et plusieurs savants sont plus spiritualistes qu'on ne le pense; retour à la croyance aux esprits.

Plusieurs fluidistes ont senti que leur système était fort imparfait et leurs objections contre l'intervention des esprits bien frivoles; de vieux préjugés, et surtout le respect humain, viennent seuls s'opposer à l'admission de la doctrine spiritualiste.

Plusieurs savants, qui par leur genre d'étude sont disposés à ne voir partout que les lois naturelles, ont pourtant entrevu et même avoué que certains effets extraordinaires ne pouvaient émaner que d'une cause surnaturelle. — Le célèbre chimiste Humphry Davy a osé dire que « nous ne sommes peut-être que les serviteurs d'êtres pensants qui nous environnent, qui nous sont inconnus; ils sont près de nous, autour de nous, quoique nous ne puissions les voir. »

Le savant Rœderer expose en d'autres termes à peu près les mêmes idées.

Nous avons vu le docteur Georget, après avoir hautement professé le matérialisme, déclarer dans son testament, ce qu'il n'avait osé avouer, « qu'ayant médité sur le somnambulisme, il ne lui a plus été permis

de douter de l'existence en nous et hors de nous d'un principe intelligent tout à fait distinct des existences matérielles. »

Le docteur Virey, dans un ouvrage où il attribue l'extase, les visions, les possessions, les inspirations, etc., à des causes pathologiques, physiologiques et psychologiques, laisse entrevoir qu'il admet aussi une intelligence étrangère. Dans plusieurs passages de son livre sur l'*Art de perfectionner l'homme,* il dit : « Qu'une force supérieure vient en aide à l'humanité, lui cause des mouvements intérieurs, des émotions secrètes ; qu'elle peut l'illuminer, etc. »

Il est plus explicite à l'article *Homme,* du *Dictionnaire des sciences médicales.* « Notre siècle, dit-il, qui se vante d'être si éclairé, en montrant autant d'horreur pour les esprits, se prive ainsi volontairement des faits les plus merveilleux, des vérités les plus hautes, les plus incomparables, pour s'attacher aux seules conséquences les plus brutes et les plus matérielles. » — A l'article *Imagination* : « Si l'empire du démon semble aujourd'hui avoir beaucoup trop perdu de son influence à cause de notre peu de foi..., qu'est-ce donc que le magnétisme et le somnambulisme, cette thaumaturgie médicale qui a succédé aux sorcelleries, aux revenants, etc... ? — Ce sont, dites-vous, des folies ; mais quelles attestations plus juridiques, quelles autorités plus sacrées ! »

Aux réflexions des savants, dont il serait facile d'extraire sans doute plusieurs aveux semblables, joignons celles des magnétiseurs.

Le docteur Chapelain, hostile à la doctrine des esprits, trouve cependant la théorie du docteur Billot fort logique. — Pourquoi cette contradiction ? — Une seule chose l'embarrasse : « Il ne peut concevoir que

des esprits puissent transporter des objets matériels. » — Est-ce donc bien une raison de les nier!

Deleuze croit d'autant mieux ce que lui rapporte Billot, que beaucoup d'autres ont affirmé de pareils faits, et qu'un savant docteur, en qui il a toute confiance, la lui atteste aussi... Il n'ose nier... — D'où vient sa perplexité? « C'est qu'il ne peut concevoir que des esprits opèrent sans organes, et qu'il ne peut renoncer à une manière de voir adoptée par lui depuis trente ans. » — On conçoit cet embarras, il s'agissait pour les magnétistes de rester matérialistes, ou de cesser d'être les disciples du dix-huitième siècle et de se convertir à la croyance aux esprits. — La *correspondance* citée ailleurs montre combien Deleuze était ébranlé; il avoue à Billot « qu'il n'est pas si loin de son système qu'il le pense. Il ne nie pas qu'un esprit puisse intervenir dans certains cas,.. »

Le lecteur sera peut-être mieux convaincu par ce qui suit. — Deleuze, dans un ouvrage bien antérieur à sa correspondance (V. *Hist. crit. du magnét.*, 1813), composé à une époque où les faits merveilleux étaient moins connus, avait consacré plus de cinquante pages à une digression sur les doctrines mystiques. — Il commence par dire qu'il ne les adopte point. — Son unique but est d'examiner si elles sont absurdes.

« La substance spirituelle agit-elle sur la matière? dit-il. — Dès qu'on admet que l'homme est composé de corps et d'esprit, la réponse est évidente. »

« Existe-t-il des esprits qui ne soient point liés à un corps? Il montre que l'affirmative peut être établie par plusieurs moyens : 1° Par les faits soumis à une critique que négligent ceux qui les admettent; 2° par l'autorité : l'existence de ces êtres a été regardée comme une vérité presque par tous les peuples. — Ces esprits

peuvent-ils communiquer avec les hommes? — Il l'ignore, mais cette croyance admise dans les religions ne contrarie aucun des principes renonnus par l'observation de la nature et par la saine métaphysique... On ne peut, sans preuve de leur erreur, traiter de visionnaires ceux qui prétendent communiquer avec les esprits. — J'avoue, continue Deleuze, que les objections faites contre ces opinions m'ont paru extrêmement faibles. Toutes annoncent l'ignorance de la théorie, etc. Deleuze ne l'admet pas, mais il ne saurait la rejeter comme absurde ni traiter d'insensés ceux qui l'adoptent. — Examinant la question du retour des âmes, il ne trouve point absurde qu'elles communiquent avec les vivants. La *possibilité* lui paraît bien établie. » (V. *Hist. crit. du magnét.*, t. Ier, p. 270-278.)

« L'âme, pendant la vie, agit sur la matière; pourquoi, après la mort, aurait-elle perdu cette faculté?... C'est une question de fait qui ne peut être résolue que par la discussion des témoignages. Il faut donc examiner s'il y a eu des inspirations, des apparitions, des révélations. Les uns prétendent en donner des preuves positives, d'autres en opposent de négatives. N'est-ce pas le cas de suspendre son jugement? Car pour l'absurdité, il n'y en a pas. » (*Ibid.*, p. 278-279.)

Après avoir dit que parmi ceux qui se moquent des esprits il y a beaucoup de gens qui en ont peur, tant ils sont peu fermes dans leur incrédulité, Deleuze est amené, après avoir déclaré la possibilité de leur existence, à reconnaître « qu'il peut en exister de trois sortes : de bons, de mauvais et d'intermédiaires... — Il répète encore qu'il n'entend point dire que cette doctrine (qu'il croit être celle des théosophes) soit vraie, mais elle est bien liée, et n'est pas absurde en

elle-même. Il en résulte, dit-il, trois sortes de magie : 1° Le commerce avec les mauvais esprits, qui, s'ils éclairent, ne le font que pour mieux tromper, et dont le but est de nuire ; 2° avec les esprits mitoyens, qui ne cherchent pour ainsi dire qu'à s'amuser ; 3° avec les bons enfin, qui ne sont point soumis à la volonté de l'homme et ne communiquent qu'avec ceux qui sont dégagés de toute passion terrestre [1]. » (*Ibid.*, p. 279-282.)

Voyons M. Chardel (*Essai de psychologie physiologique*). Cet éminent magistrat, partisan du fluide lumineux, ne prétend point se prononcer sur la réalité des initiations de l'illuminisme, mais le magnétisme spirituel lui paraît « être la base des possessions, des divinations, des communications avec les esprits, des révélations vraies ou fausses des théosophes anciens et modernes. » Les explications qu'il a données sur certaines communications de pensées, « feront, dit-il, concevoir comment elles auraient lieu avec les esprits. On y parviendrait en disposant vers eux de l'agent de la volonté, et en livrant l'affectibilité cérébrale aux caprices d'intelligences qui en useraient selon leurs fantaisies. » (V. p. 299-300.) — Il dit « que les êtres spirituels n'ayant pas d'action sur l'air, ne peuvent se faire entendre à l'homme qu'en agissant sur son cerveau. — Les communications ordinaires entre les deux mondes sont continuelles et communes à tous les hommes ; elles se confondent avec les sensations vitales et ont donné naissance à la fable du bon et du mauvais génie. — L'influence spirituelle peut, par suite d'accidents, passer à l'état de communication

1. Deleuze, qui ne peut douter des faits, dans son ignorance théologique et religieuse, ne pouvait s'exprimer différemment.

directe, et alors clairement se manifester. — Il n'entre pas dans son projet de signaler tous les dangers qui accompagnent ces communications... — Après avoir parlé des motifs propres à les faire rejeter, M. le conseiller Chardel convient que la crédulité a mêlé beaucoup d'erreurs à la vérité, ce qui ne suffit point, dit-il, pour faire rejeter une foi universelle. » (*Ibid.*, p. 388-393.)

Il ne trouve pas surprenant « que les esprits puissent arrêter nos mouvements, de même qu'un magnétiseur peut paralyser ceux d'un somnambule, etc. » (*Ibid.*, p. 393.)

Il cite différents faits, et entre autres ce qui est arrivé à plusieurs de ses amis, esprits forts et hommes savants, tels que bruits étranges, apparitions, chandelles soufflées, couvertures tirées, etc., et cela, même à Paris, quoique ces faits « soient plus rares dans les villes, où l'incrédulité y met obstacle, etc. » (*Ibid.*, p. 397.)

Le docteur Charpignon, en parlant des phénomènes magnétiques et des bûchers dressés contre les sorciers, se récuse pour décider, concernant « leurs condamnations qui parurent légitimes. — L'étude approfondie de cette partie de l'histoire du moyen âge serait, dit-il, du plus haut intérêt. Mais cette tâche difficile est au-dessus de nos forces, car nous reconnaissons qu'il faudrait pouvoir joindre à nos qualités de physiologiste et de médecin, celle de théologien. Sans cette triple concordance de sciences spéciales, il est impossible d'établir les épurations qui sont indispensables pour distinguer dans cette quantité de faits extraordinaires, ce qui appartient à la nature propre de l'homme, de ce qui tient à l'action surnaturelle du démon. » (V. *Physiol. du magnét.*, p. 147.)

Voilà un aveu loyal qui émane d'un homme aussi savant que sensé. Si l'on ne craignait la prolixité, combien d'autres savants (et pourtant libres penseurs) pourrait-on joindre aujourd'hui à ceux que l'on vient de citer! tandis que de prétendus esprits forts sans lettres, ou étrangers à toute lecture sérieuse, assurent, avec le gros rire d'une ignorance stupide, qu'il n'y a que des cerveaux faibles qui puissent croire aujourd'hui à l'existence des esprits et à leur action [1].

M. le baron Dupotet, partisan du fluide, lui qui, par ses sarcasmes, avait bafoué ceux qui prétendaient évoquer les âmes des morts et ressusciter la magie, M. Dupotet, en continuant d'expérimenter, a fait tant de découvertes, qu'il s'est écrié un jour : « Plus d'incertitude! La magie est retrouvée, le *surnaturel* se montre... » — Nous le voyons terrifié, racontant ce qu'il a vu et senti. — « Qu'un élément inconnu secoue l'homme, dit-il, et le torde comme l'ouragan le plus terrible fait d'un roseau; le frappe sans qu'il puisse l'apercevoir ni parer ses coups, sans qu'un abri puisse l'en garantir; qu'il obéisse à sa pensée, à des signes tracés, voilà ce qu'on ne peut concevoir, ce que la raison repousse...; c'est pourtant ce qu'il croit, ce qu'il adopte, ce qui est une vérité pour lui à jamais démontrée; il a senti cette puissance... un autre dirait : ce *démon* qui a agité tout son être, etc. » — Il dit ailleurs : — « Ce n'est pas ce que nous avons voulu qui se manifeste, nous sommes tout à fait étrangers à ce qui se passe, etc. »

1. Combien de savants (on est un peu honteux de le dire), qui s'expriment comme le vulgaire ignorant, et qui devraient dire avec le docteur Charpignon qu'il convient, pour parler d'un pareil sujet, d'étudier outre les sciences naturelles, une science trop peu connue de nos jours, la science théologique des Suarez, des Delrio et des Bona.

M. Dupotet raconte comment un jour, un peu de poussière ramassée dans un cimetière fit apparaître cinq squelettes à des voyants improvisés... — Il a bien vu ces choses « que des centaines de personnes attesteraient comme lui. » Et il en est si frappé, qu'il dit encore : « Un instinct secret me crie que je fais mal de toucher à ces choses... » — Et ailleurs, continuant ses aveux sous l'impression de sa terreur : « Un appel mental, mystérieux, évoque un esprit qui, pour communiquer avec les mortels, s'empare bientôt de leurs bras, de leurs mains qu'il fait mouvoir et trace des réponses, etc. [1]. » (V. entre autres les t. VIII et IX du *Journal du magnét.*)

Mais ce ne sont ici que quelques citations tronquées prises au hasard dans un narré si émouvant qu'il cause le frisson. — Aussi le patriarche du magnétisme avoue que ce qu'il pratique « est précisément ce qu'on voit être défendu à toutes les pages de la Bible. »

Dans son volume de *La magie dévoilée,* qu'il a fait paraître en usant de précautions diversement interprétées, il répète que le magnétisme est l'ancienne magie ; que les faits de celle-ci n'étaient que trop réels... — « On appelle fluide magnétique aujourd'hui ce que les anciens nommaient puissance occulte, envoûtement, etc. » Il y expose la peur qui le saisit en se livrant à ces pratiques ; il vit des choses extraordinaires, des spectacles étranges ; il sentit l'approche et le contact d'êtres invisibles encore. Pourtant il avait

1. M. Dupotet déclare que, s'il entrait dans de plus grands détails, on comprendrait qu'il peut bien exister autour de nous, comme en nous-mêmes, un être mystérieux ayant puissance et forme, entrant et sortant à volonté malgré les portes bien fermées (V. *Magie dévoilée*, p. 201), et pourtant on ne fait ici que l'analyse très-imparfaite d'un petit nombre de passages de ses livres.

toute sa raison et même son incrédulité, mais l'effroi le saisit... « Je ne crois point au diable, dit-il, mais je le dis sans réserve, mon scepticisme fut vaincu, il est bien permis d'avoir un peu le frisson lorsque la maison tremble, etc. »

Le baron Dupotet croit-il aux esprits? Il est évident qu'il admet des faits qui ne semblent explicables que par leur intervention. Serait-ce par les systèmes de Démocrite et de Lucrèce? je l'ignore. Que ces aveux pour le présent nous suffisent.

M. Ségouin, s'étant livré aux mêmes expériences avec le même succès, dit « que le baron Dupotet ne nous a rien appris de nouveau. » (V. *Myst. de la magie*, p. 103.) — Après avoir parlé avec une grande liberté du célèbre magnétiste, il avoue que son livre ne manque pas d'intérêt, et il le loue de s'être déclaré ouvertement l'ennemi du matérialisme, « chancre qui a tout dévoré, etc. » M. Ségouin rejette le mot *magie*, parce qu'il inspire la méfiance et l'incrédulité. « La magie n'est que la plus haute expression du magnétisme, dit-il, c'était la science des sages de la Perse et de l'Orient. Il nous apprend qu'il a fini par abjurer le scepticisme qu'il avait puisé dans les vaines recherches de la science. — Quoi, diront les esprits forts, les prétendus savants, vous admettez l'existence du diable et de tous ces esprits qui viennent effrayer les vivants! — Diables ou anges, répond M. Ségouin, nous reconnaissons qu'il existe des êtres indépendamment de ceux que *nos organes peuvent découvrir*... (de plus encore) il croit, ajoute-t-il, à la sagesse des anciens et à la folie des modernes. Il croit que les sages de l'antiquité, ces vieillards, ces prêtres qu'on a traités *de fourbes*, étaient inspirés de la divinité; la nature leur faisait entendre sa voix. Il le croit parce que le magné-

tisme, resté de longues années dans l'enfance, secouant aujourd'hui son maillot, vient de se montrer à la fin sous un aspect bienfaisant et terrible, etc. » (*Ibid.*, p. 91-101.)

M. Morin a retrouvé et pratiqué aussi la magie antique, et dans son journal intitulé *La magie au dix-neuvième siècle*, auquel tous ceux qui désirent reconstituer la magie sont appelés à concourir avec lui, il en dévoilera tous les mystères... Les prodiges dérivent, selon lui, de la force animique. « Plus de Satan, dit-il, l'homme puise le pouvoir magique dans l'*infinité*... »

Le docteur Roubaud, terrifié de voir les corps inorganiques percevoir la pensée de l'homme et s'agiter à sa volonté, loin d'y soupçonner une cause magnétique qui n'explique rien, se demande si ce ne serait pas, comme il l'a soutenu dans sa thèse de doctorat, l'âme universelle qui distribue ses rayons divins à tous les corps de la nature? Puis il répond : — « Je l'ignore; mais ce que je sais et ce que j'affirme, c'est que ce n'est ni une action électrique, ni une action magnétique, ni physiologique, ni psychique. Les corps obéissent à une cause dont on *ne connaît pas la nature*, etc. » (V. *La danse des tables*, p. 103.)

Il résulte déjà de ce qui vient d'être exposé (et on va le voir encore), que, bien avant que le magnétisme eût fait les progrès qu'on observe aujourd'hui, nombre de magnétiseurs ont été naturellement amenés à penser que la plupart de ses phénomènes ne pouvaient être le résultat d'une force aveugle, d'un impondérable inconnu, mais d'un être pensant. Qu'on le nomme pouvoir occulte, être invisible, fluide intelligent, démons, etc., peu nous importe; que l'on appelle son œuvre, science des anciens sages, magnétisme, magie, sorcellerie, etc., peu importe encore. Ce qui est cons-

tant, c'est que les faits avancés par les magnétistes proclament implicitement l'intervention d'une intelligence. On la nommera âme des morts avec M. Cahagnet, ange ou génie avec le docteur Billot, l'infini ou l'*infinité* (Dieu des panthéistes) avec M. Morin, êtres que nos organes ne sauraient découvrir, avec M. Ségouin, ou cause dont la nature est inconnue, laquelle n'est ni électrique, ni magnétique, ni physiologique, ni psychologique, avec le docteur Roubaud. Toujours est-il vrai qu'il se manifeste des phénomènes que le matérialisme avait niés, et qui ne peuvent émaner que d'un être intelligent. Nos magiciens modernes se montrent peu disposés à disputer sur le nom, pourvu qu'on ne ressuscite pas le Satan de la Bible et les diables cornus du moyen âge.

Suite des aveux des magnétiseurs, la magie est retrouvée.

On voit que les magnétiseurs ont fait des pas de géant depuis quelques années; continuons d'en citer les causes.

Le diable était devenu un être imaginaire, une croyance ridicule; mais si les magnétistes en rejettent toujours le nom, ils acceptent maintenant la chose. La magie était une chimère, et ceux qui l'admettaient des esprits rétrogrades ou des niais; ils reconnaissent maintenant que magnétisme et magie sont parfaitement identiques. Cette chimère, que la seconde moitié du dix-huitième siècle a niée, qui excitait chez les uns le sourire du mépris, chez d'autres l'indignation et la colère contre ceux qui avaient poursuivi les malheureux sorciers, par le progrès des sciences physiologiques et psychologiques, est devenue pour les savants de la seconde moitié du dix-neuvième, une réalité;

les possédés ne sont plus des fourbes, ni les sorciers, des idiots ou des fous. Les observations des magnétiseurs ont donc fait faire à la philosophie un pas immense ; elle laisse bien loin derrière elle les esprits forts de tous les rangs. Décidément aujourd'hui le magnétisme est l'ancienne magie.

Le baron d'Hénin disait que « cette science est destinée à reproduire sous nos yeux des phénomènes incompréhensibles jusque-là, qui se manifestent depuis que le monde existe. Il y a eu de tout temps certains faits surprenants que le fanatisme et la superstition attribuaient au démon, dont le magnétisme donne aujourd'hui la clef... Il se lie d'un côté à l'art de guérir, de l'autre à la physiologie et la psychologie, etc. — Notre époque fera disparaître une foule d'erreurs et de préjugés... » (V. *Archives du magnét. animal*, t. Ier, p. 7, 11, 12.)—Dans plusieurs endroits, il ajoute que la science du magnétisme expliquera la magie, les sortiléges, les maléfices, les obsessions, etc.

« Les prêtres, dans les temps reculés, continue-t-il ailleurs, dirigeaient les crisiaques, les pythonisses ; c'étaient des espèces de magnétiseurs ; les magiciens fascinaient et guérissaient des gens dont la plupart étaient crisiaques, etc. » (*Ibid.*, p. 219-220.)

On voit dans les *Archives* que les prodiges attribués au démon, qui se manifestaient chez certains hérétiques, et que Hecquet regardait comme naturels, actuellement que l'on est plus avancé, ne sont que du magnétisme. Mais le magnétisme est la magie. — Le baron d'Hénin dit de Marie Bucaille, dont le dix-huitième siècle attribuait les extases à la fourberie, « qu'il ne voit dans celle-ci qu'une crisiaque qui avait reçu de la nature des dons magnétiques... » (*Ibid.*, t. VI, p. 8 et 108.)

Les possédées d'Auxonne pour les magnétiseurs ont cessé d'être des fourbes qui, pour lire les pensées, etc., se seraient concertées avec leurs exorcistes. Comme les Cévenols et tant d'autres, c'étaient des crisiaques. (*Ibid.*, p. 110 et suiv.)

Le baron d'Hénin fait remarquer que ce pouvoir que l'homme exerce sur son semblable, dont les philosophes ne pouvaient soupçonner la cause, fut par eux attribué à l'ignorance ou à l'imposture... « Mais quel que soit le nom qu'on lui donne, poursuit-il, les prêtres de l'antiquité l'ont connu, etc. »

Plusieurs endroits des huit volumes des *Archives* expriment au long la même doctrine.

Les deux ouvrages du docteur Bertrand sur le magnétisme et le somnambulisme sont pleins d'arguments qui prouvent clair comme le jour, que les auteurs qui ont voulu expliquer les prodiges des jansénistes et des Cévenols se sont trompés... — « Étaient-ce des imposteurs, demande-t-il, les gens qui prétendaient connaître l'avenir, voir ce qui se passait au loin, lire dans la pensée, etc.? On ne peut supposer qu'ils fussent tous de mauvaise foi. Il y en avait parfois trois ou quatre mille. — Quel intérêt, d'ailleurs? On les massacrait, on les emprisonnait. Alors ils marchaient à l'échafaud en chantant des cantiques... — C'étaient des fanatiques, dira-t-on, etc. » — Après avoir donné la raison de croire à la réalité des phénomènes, il ajoute qu'ils s'expliquent très-bien par l'état de crise dans lequel ils tombaient. » (V. *Du somnamb.*, p. 363 et 366.)

Il retrouve dans les religieuses de Loudun, si calomniées ainsi que leurs exorcistes, des somnambules extatiques, et détruit complétement les calomnies qui ont eu cours dans le monde. « Plus on considère cette

affaire, dit Bertrand, plus il devient impossible d'y supposer la fourberie; l'état d'extase étant naturel, il a dû paraître fréquemment, etc. » (V. *Du magnét.*, p. 346 et 309.)

Ailleurs il signale encore les crisiaques chez les hérétiques, les possédés, etc., comme parfaitement semblables aux somnambules. (V. *Du somnamb.*, p. 330.)

Le docteur Charpignon en dit autant. — Le merveilleux diabolique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, vient donc se confondre avec celui du magnétisme.

M. Dupotet nous apprend comment il a retrouvé dans le magnétisme la magie antique, et comment lui-même a cru au monde des esprits, — « que le savant, dit-il, rejette comme une des plus grandes erreurs du temps passé, mais auquel l'homme profond est amené à croire par un examen sérieux des faits. » (V. *Journal du magnét.*, 1852, 1er sém.)

« Toutes les religions, continue M. Dupotet, nous font un devoir de la croyance à un monde invisible. »

« Dans les faits conservés par l'histoire, il était surtout, dit-il, frappé des phénomènes de *suspension*, d'*ascension*. Ce qui l'étonnait enfin, c'étaient les objets matériels renversés ou déplacés par une force que l'on disait venir du bon ou du malin esprit. Tous les livres des chrétiens sont d'accord sur ces faits, et des phénomènes identiques se retrouvent dans d'autres religions... Il vit que les ouvrages sur la magie contenaient de pareils récits, sans que la torture et les bûchers eussent pu contraindre à des désaveux les disciples de cette science. — M. Dupotet se disait alors : comment tant d'hommes de savoir auraient-ils pu mentir sciemment pour soutenir les plus grandes

extravagances! Cela ne se peut, cet examen, raconte-t-il, le confondait. Tous étaient magiciens; mais qu'entendaient-ils par ces mots : mauvais principe, esprit de clarté, esprit de ténèbres, démon, Dieu..., et par ce pouvoir d'opérer des prodiges? Tout rejeter lui parut l'œuvre d'un fou... Il y a là, trouvait-il, quelque chose qui échappe à la raison, mais n'en existe pas moins. — Le don de guérir s'exerçait par ses mains sans comprendre le *comment*... Il pensa que si l'un était vrai, l'autre l'était également... — La science, qui s'est trompée si grossièrement en niant ce qui était le plus facile à constater, n'a-t-elle pu se tromper sur toutes les autres questions? — Il conclut qu'il fallait chercher la vérité... Mais où? à qui s'adresser? il l'ignorait..., et pourtant l'agent puissant, force des immortels, fonctionne devant lui... Que la foudre ou d'autres agents puissants de la nature produisent des effets formidables, personne ne s'en étonne, mais qu'un élément inconnu secoue l'homme; que cet élément semble obéir à la pensée, etc., voilà ce que la raison repousse, voilà pourtant ce qui est une vérité... Car il a vu, il a senti les atteintes de cette redoutable puissance, etc. »

M. Dupotet, à propos d'apparitions qui n'étaient point, il l'avoue, de pures créations du cerveau, s'exprime de la sorte : « L'homme a vu partout des génies, était-ce illusion? — Souvent sans doute. Mais il existe des hommes qui n'étaient point abusés, qui savaient discerner la vérité de l'erreur; ils laissèrent croire au vulgaire qu'il était dans la vérité, et dérobèrent aux regards leurs profondes opérations; l'ignorant priait, traçait des caractères, parfois il en résultait une ébauche de faits qui suffisait pour qu'il se crût sorcier, magicien, etc. — Les sorciers modernes ne

pourront traduire le vrai sens caché sous les figures du grimoire... Si la clef est perdue pour eux comme pour nous, les faits restent pour servir à reconstruire la science antique. »

Les aveux du baron d'Hénin, du docteur Bertrand, et même leur science magique, n'étaient pas encore allés si loin. Une grande partie du merveilleux pour eux restait cachée; les apparitions, par exemple, les objets déplacés, les suspensions, etc. — M. Dupotet, en continuant d'opérer, est allé plus avant, l'agent a répondu à sa persévérance. — « Aussi, dit-il encore, il y a un agent dans l'espace, duquel tout nous vient, nos inspirations, notre intelligence..., etc. »

C'est M. Dupotet qui explique ce merveilleux qu'on a rejeté si longtemps, et lui-même qui le niait, s'en garde bien aujourd'hui. — « Les esprits forts ont beau jeu, écrit-il. Ils confondent dans leur mépris des faits d'un ordre particulier inexpliqué, dont la saisissante réalité les glacerait d'épouvante et d'effroi, si la science venait à leur révéler la force inconnue qui les produit. Force non moins réelle que celle qui fait trembler la terre. — Lorsqu'elle agit dans notre rayon, elle secoue notre être, horripile nos cheveux, rend nos yeux immobiles, fige le sang dans nos veines, etc... »

« Je souris, dit ailleurs M. Dupotet, à la vue de ces braves champions qui, loin du danger, parlent à voix haute et ferme, raisonnent sur ce qu'ils savent, et ne tiennent aucun compte du savoir des autres; toujours prêts à se battre contre l'inconnu, ils s'irritent de ce qu'ils ne sont point provoqués..., qu'ils gardent leurs doutes comme nous gardons notre foi vive ! »

En effet, le célèbre magnétiseur parle après avoir expérimenté. Il nous apprend comment « un jour, entouré d'un grand nombre de personnes, faisant ses

expériences dirigées par des données nouvelles et *personnelles*, cette force, un autre, ajoute-t-il, dirait ce *démon évoqué*, agita tout son être... Il lui sembla que le vide se faisait autour de lui... Il était entouré d'une vapeur légèrement colorée; bientôt ses sens redoublent d'activité, ses pieds se recourbent sous son corps, et, comme entraîné par un tourbillon, il est contraint de fléchir et d'obéir... — D'autres, pleins de force, trop près du cercle de ses opérations magiques, furent plus rudement atteints; ceux-ci, terrassés, se débattaient prêts de rendre l'âme... — Le lien, poursuit M. Dupotet, était fait, le pacte consommé, et une puissance occulte venait de me prêter son concours... C'est ainsi que j'ai découvert le chemin de la vraie magie. »

Ce n'est que le commencement de ce qui lui reste à dire, et cependant cela « explique déjà, selon M. Dupotet, les récits des sorciers et leurs terreurs. »

« Plus de doute, plus d'incertitude, s'écrie-t-il, la magie est retrouvée! »

« La magie commence, continue M. Dupotet; des phénomènes extraordinaires viennent nous frapper d'étonnement. Ce n'est point ce que nous avons voulu qui se manifeste. » — Redisons-le : de la poussière (les seuls restes de l'humanité dans ce monde) ayant été ramassée dans un cimetière et placée sous les yeux de ses lucides, ils ont vu cinq squelettes. Alors M. Dupotet ne peut retenir cet aveu : « Non, non, il y a quelque chose ici qui dépasse notre raison. Le surnaturel se montre lors même que je voudrais en nier l'existence... » (V. *Journal du magnét.*, t. VIII.)

Il ajoute que c'est en plein jour qu'il a vu tant de choses étranges, il le certifie, et des centaines de témoins le confirmeraient. Ils n'étaient point malades ni n'avaient pris d'opium; tous étaient sains de corps et

d'esprit. — Serait-ce une transmission de ses pensées? — « Il n'avait jamais pu croire aux prodiges de la magie. »

Maintenant elle l'effraye. — « Est-il sage de réveiller l'esprit de Python et d'apprendre aux hommes où il repose?... Un instinct secret lui crie qu'il fait mal. » (*Ibid.*)

Ces quelques lignes prises çà et là, qui suffiront pour montrer que M. Dupotet a reconnu notre vieille magie dans le magnétisme, ne peuvent répondre aux désirs des curieux, nous ne les engagerons pas cependant à consulter les numéros de son journal ni le livre de *La magie dévoilée*[1].

M. Ségouin dit avoir tenté avec le plus grand succès, devant de nombreux témoins, les expériences faites par M. Dupotet, et prétend même être allé plus loin que ce dernier, lequel, ajoute-t-il, engagé sur une route bordée de précipices, s'est arrêté au milieu de sa course. « Quant à nous, poursuit Ségouin, plus téméraire peut-être, mais plus calme, intrépide et désireux de savoir où conduisait cette voie inconnue, nous y sommes entré courageusement, et nous avons parcouru une étape nouvelle.— Inaccessible à la frayeur, M. Ségouin voulait poursuivre ses investigations, mais la sagesse lui a ordonné de s'arrêter au bord d'un abîme

1. Le prix de ce volume, d'environ 300 pages in-8°, est de cent francs. L'auteur veut que l'on sache, avant de l'acheter, que ce livre n'est point indispensable à qui veut faire le bien et répandre le magnétisme, il prétend qu'il ne sorte point de la possession de l'acheteur: il exige la promesse formelle que ce dernier n'en permettra ni la copie ni la reproduction, même partielle... Car il veut éviter la responsabilité des faits d'autrui. Il sera livré, relié et scellé. — Si le livre de M. Dupotet eût été accessible à toutes les intelligences, le premier venu aurait pratiqué la magie, mais l'auteur n'a voulu la révéler qu'aux personnes d'une classe qui lui inspire plus de confiance.

que, à coup sûr, aucun homme ne franchira jamais impunément. » (V. *Myst. de la magie*, p. 103-110.)

M. Ségouin reproche à M. Dupotet d'envelopper ses idées dans des phrases obscures à dessein. — « Si le magnétisme a des dangers, il faut les montrer au grand jour... C'est le moyen de les prévenir, » ajoute M. Ségouin, qui, par ses études, a été ramené à la croyance aux esprits.

Reconnaissant qu'il y a des êtres indépendamment de ceux que les organes découvrent, il rejette le mot *magie* employé par M. Dupotet. « Dans ce soi-disant siècle des lumières, il faut le laisser à l'écart, puisqu'on ne peut s'en servir sans faire naître le sourire du mépris... C'est donc une faute de l'employer, car l'ignorance et l'injustice l'ont marqué au coin de la réprobation. C'est une iniquité, mais elle est irréparable. » (*Ibid.*, p. 101-103.)

En parlant des anciens sages, auxquels la divinité communiquait ses révélations, M. Ségouin dit : — « De nos jours, plus rien de semblable, Dieu a abandonné les enfants de ces siècles prétendus savants; race caduque et dégénérée, la vérité, qu'elle a méconnue, n'a pas même été entrevue par elle ; entièrement adonnée à ses jouissances grossières, elle n'a trouvé partout que matière, et a nié avec impudence ce qu'elle ne pouvait expliquer... Le magnétisme l'a fait rire d'abord de ce rire stupide qui entr'ouvre la bouche des sots; puis, étonnée, effrayée, elle a nié encore ce qu'elle ne connaissait pas ; aujourd'hui, ne sachant plus que dire, elle tremble, elle est saisie d'épouvante, la tête lui tourne, elle attend la fin de la crise ; mais, hélas! elle sera terrible et bouleversera ses idées; dans un temps peu éloigné le magnétisme aura renouvelé la face du monde. » (*Ibid.*, p. 99-100.)

Ces dernières menaces semblent nous présager une révolution dans les croyances religieuses, depuis longtemps prédite; la restauration sans doute de la théurgie, de la religion de Maxime, de Jamblique et de Julien... Puis on pense aussi avec effroi que le magnétisme renferme la noire *goétie* qui nuit au corps.

Rappelons-nous « que la distance n'est pas un obstacle à la magnétisation, et que le consentement du sujet n'est pas non plus indispensable. Une seule volonté est nécessaire, c'est celle du magnétiseur, rien ne peut l'arrêter. » Aussi M. Ségouin ajoute-t-il : « C'est une puissance si terrible, qu'on se demande aujourd'hui où en arriverait la société si cette science et ce pouvoir que Dieu a donnés à l'homme pour faire le bien, n'étaient connus que de ceux qui peuvent en abuser? Quelles armes pour combattre un mal dont l'origine serait ignorée? comment détruire les effets provenant du magnétisme, si on ne le reconnaît pas? Et pourtant il faut qu'on le sache; oui, on peut agir sur une personne sans qu'elle s'en doute, sans être même à ses côtés; on peut lui envoyer un fluide malfaisant qu'une volonté déréglée aura pris pour conducteur de ses pensées coupables, etc. »

« C'est la foudre alors qui viendra la frapper, n'importe dans quel lieu... » (*Ibid.*, p. 34-35.)

Pour prouver l'identité précitée, il suffirait de parcourir les pages 25-29 de la *Magie magnétique* de M. Cahagnet. Ce dernier, en recommandant d'étudier « ces questions obscures » avec toutes les dispositions voulues, établit ce principe : « Disons, cela est possible, parce que cela a été fait; je l'ai fait, je pense que vous le ferez, etc... » Puis il répond ainsi aux questions qu'il pose.

D. Peut-on soustraire ou tripler les forces d'un sujet magnétique? — *R.* Oui.

D. Produire des effets d'attraction sur les êtres animés ou sur les corps inanimés? — *R.* Oui.

D. Opérer la suspension des corps matériels? — *R.* Oui.

D. Faire exécuter des mouvements opposés aux lois de l'anatomie? — *R.* Oui.

D. Faire atteindre à des hauteurs hors de proportion avec la grandeur naturelle? — *R.* Oui.

D. Le sujet peut-il marcher sur des points d'appui contrairement à sa constitution et aux lois de l'équilibre. — *R.* Oui.

D. Peut-on produire sur sa personne des inflammations? — *R.* Oui.

D. Ce sujet peut-il voir, les yeux clos, par la nuque, les plexus ou le talon, à des distances incommensurables, et entendre ce qui s'y dit? — *R.* Oui.

D. L'esprit peut-il faire des apports matériels? — *R.* Oui.

D. Le lucide peut-il parler plusieurs langues inconnues, connaître des sciences qu'il a toujours ignorées? — *R.* Oui.

D. Communiquer avec les morts, en apprendre des choses utiles? — *R.* Oui.

D. Fasciner son magnétiseur, se rendre invisible, lui ou tels objets, à sa volonté? — *R.* Oui.

D. Peut-on obséder quelqu'un par des sons qu'on fait entendre à distance, causer des apparitions, opérer des attractions à distance, contraindre quelqu'un d'agir contre son gré, etc.? — *R.* Oui.

D. Peut-on rendre idiot ou fou, tuer sans laisser de traces visibles? — *R.* Oui.

D. Peut-on donner une maladie quelconque, priver de l'usage d'un membre? — *R.* Oui.

D. Peut-on donner des coups à des distances très-grandes? — *R.* Oui.

D. Peut-on faire égarer quelqu'un dans sa route, lui faire sauter des fossés, lui créer des buttes, lui faire apparaître des voleurs, des animaux féroces? — *R.* Oui.

D. L'homme peut-il jeter des pierres dans des lieux éloignés, sans être vu, maléficier les terres, les hommes, les bestiaux? — *R.* Oui.

D. Peut-on agir sur des masses à la fois, leur faire voir, toucher, manger des productions réelles en apparence, ou idéales au fond? — *R.* Oui.

D. L'homme peut-il avoir à ses ordres des esprits dégagés de la matière, etc. — *R.* Oui.

D. Peut-il provoquer des pluies, le vent et les tempêtes, et les faire cesser? — *R.* Oui.

M. Cahagnet ajoute : « Qu'il prouvera que toutes ces choses ont été faites; qu'il est possible de les produire par le magnétisme comme principal agent... » (V. *Magie magnét.*, Ier entretien.)

« L'initiation, dit M. Morin, ne naît pas de la constatation d'un fait matériel, mais de la foi dans une idée, et il serait funeste qu'elle tombât dans de mauvaises mains. — A ceux qui sentiront pénétrer en eux la chaleur de la foi qui l'anime lui-même, il donnera les moyens de répéter ses expériences *à coup sûr*, etc. » (V. *La magie au dix-neuvième siècle*, p. 8, Introd.)

« La magie somnambulique n'a rien qui puisse surprendre, écrit l'auteur de l'*Étude raisonnée du magnétisme animal;* elle n'a même rien de nouveau que le nom sous lequel Mesmer la propagea. »

M. le conseiller Chardel, après avoir cité divers mi-

racles magnétiques dont *la réalité*, selon lui, est incontestable, fait remarquer : « Que tout ceci ressemble beaucoup aux possessions pour lesquelles on a allumé tant de bûchers, et qui ont fait accuser nos pères d'une absurde crédulité. » (V. *Essai de psychol. physiol.*, p. 272.)

On pense qu'il serait inutile d'ajouter de nouvelles autorités pour prouver l'identité du magnétisme et de la magie. Nos citations ont été si tronquées, nous le répétons souvent, que nous engageons ceux qui peuvent le faire sans danger, à recourir aux sources[1]. On verra qu'il est impossible aujourd'hui de rejeter l'ancienne magie, laquelle revit tout entière dans le magnétisme.

1. Celui qui parcourrait les journaux et Revues magnétiques ou magiques publiés pour les adeptes serait stupéfait : ce que l'on vient de lire n'en saurait donner qu'une idée bien imparfaite.

CHAPITRE V

Sentiments de quelques ecclésiastiques et de quelques laïques sur le magnétisme. — Suppliques envoyées à la cour de Rome. Réponses aux consultations des évêques.

Sentiments de quelques ecclésiastiques et de quelques laïques sur le magnétisme.

Quoique les magnétiseurs soient amenés à reconnaître la magie dans le magnétisme, on a vu que généralement ils n'accèdent pas volontiers à admettre le Satan des livres saints. C'est pour eux la magie des anciens prêtres de la gentilité, ou une sorte de néoplatonisme, dont le premier volume de cet ouvrage a donné une idée. — On croit devoir exposer ici en peu de mots les sentiments de quelques théologiens et l'opinion d'écrivains laïques, auxquels on a joint les décisions de l'Église.

Si l'obscurité qui couvre l'agent des phénomènes magnétiques a permis à quelques ecclésiastiques de n'y voir que des lois physiques, on n'en est point surpris; on a remarqué à toutes les époques que des pratiques condamnées par l'Église avaient séduit quelques membres du clergé. Mais, à côté de ces ecclésiastiques, qui se livraient avec plus d'ardeur que de prudence à ces sciences ténébreuses, on a vu aussi constamment des théologiens s'élever contre elles. Il est vrai que

peu de prêtres ont eu ce courage dans notre siècle; d'abord la théologie mystique est moins connue; puis, chacun s'étant émerveillé des progrès scientifiques, on a cru voir une science où il n'y avait que superstition; on a craint aussi de passer pour un esprit faible, d'être accusé de vouloir ressusciter des croyances méprisées. Le rationalisme enfin est (il faut le dire) aujourd'hui la maladie régnante...—Aussi, c'est en vain que plusieurs prêtres ont fait entendre leur voix pour rappeler une doctrine trop oubliée; M. l'abbé Fustier, vicaire général de Tours, en 1815; M. l'abbé Wurtz, à Lyon, en 1817; M. l'abbé Rousselot, professeur de théologie au séminaire de Grenoble; M. l'abbé Frère, chanoine de Notre-Dame de Paris; Mgr de Pons, évêque de Moulins; M. l'abbé Barran, le père Perrone, le père Debreyne, trappiste et docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc., etc., et bien antérieurement l'abbé Fiard[1], à Dijon. — On pourrait citer encore quelques professeurs de séminaires, le journal *l'Univers*, enfin des laïques qui, sur la question du magnétisme, ont suivi les traditions de l'Église et sa doctrine[2].

On s'abstiendra ici de donner un résumé complet des arguments par lesquels ils montrent tous l'absurdité des explications des magnétistes. Ce qui a été dit précédemment doit permettre, — on se croit autorisé à le penser, — de ne point revenir sur un sujet qui,

1. Pourquoi ne citerions-nous pas l'abbé Fiard, à Dijon, 1803, dont on ne se moqua que parce qu'il soutenait une doctrine alors généralement méprisée!

2. Disons ici, en passant, que le pseudonyme mystique Keleph-Ben-Nathan, le ministre protestant Dutoit Mambrini, dans sa *Philosophie divine*, regarde le somnambulisme comme une source de superstitions; les lumières que donne cet état viennent des mauvais esprits; c'est la divination défendue dans l'Écriture, etc.

s'il n'est pas jugé déjà par le lecteur, ne le serait jamais.

L'abbé Fiard, après avoir examiné le mesmérisme dans ses phénomènes, demande quel en est l'agent et défie les physiciens et les médecins les plus habiles d'en assigner un autre que le démon... Comparant les philosophes du dix-septième et du dix-huitième siècle, il nous rappelle que le père Le Brun, voulant publier un traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas, consulta plusieurs membres de l'Académie royale des sciences, MM. Fontenelle, Dodard, etc. Ceux-ci décidèrent que les faits plus frappants n'étaient point naturels, tandis que les savants du dix-huitième siècle « ont donné, dit-il, du mesmérisme des explications ridicules, burlesques, insignifiantes ; » il prouve que ces trois épithètes sont méritées et que ces explications en mériteraient de plus piquantes. Ce prêtre trouve dans le somnambulisme la preuve évidente de l'intervention diabolique. Les magnétiseurs sont des démonolâtres, et un philosophe chrétien verra dans leurs pratiques l'accomplissement des prophéties relatives aux derniers temps. (V. *La France trompée.*)

L'abbé Fustier (V. *Mystère des magnétiseurs dévoilé*) décide que tout est surnaturel et diabolique dans le magnétisme.

L'abbé Wurtz prouve par syllogisme que cette prétendue science est la continuation de la magie, que les magnétiseurs n'ont fait que changer la forme d'affiliation avec Satan. Répondant à l'objection faite par quelques-uns, que le magnétisme peut ramener la croyance aux sortiléges, il ajoute « que c'est le contraire ; on est convaincu de nos jours, en admettant le magnétisme, que les faits attribués au diable par la

superstition, sont des lois physiques, et il fait observer que c'est dire, en d'autres termes, qu'autrefois, lorsqu'on n'était pas éclairé, on attribuait au démon ce que le magnétisme prouve aujourd'hui être fort naturel. Ainsi les magnétiseurs, loin d'être considérés comme sorciers, démontrent qu'il n'y eut jamais de sorcellerie [1]. C'est un argument qu'il faut détruire; il aurait quelque valeur si, dans le mesmérisme, on ne voyait rien contre l'ordre naturel. Mais il espère prouver que les phénomènes du somnambulisme sont des œuvres *surhumaines* et *diaboliques*. » — M. l'abbé Wurtz établit « que le principe qui agit dans le magnétisme est le même que celui qui agissait dans les oracles, or ce principe était le démon, donc, etc. »

Cette conclusion, qui dérive d'une argumentation très-logiquement développée, est suivie d'une dissertation où il continue de démontrer que la plupart des faits observés sont contraires à l'ordre naturel. (V. *Superstitions et prestiges des philos. du dix-huitième siècle.*)

Le père Perrone, soit par discrétion, soit par conviction, semble vouloir se mettre dans le rang des détracteurs du magnétisme, qui le méprisent, le traitent de niaiserie ou attribuent ses effets à l'imagination, tout en reconnaissant qu'il y aurait témérité et grande folie à vouloir étendre à tous les cas une force de cette nature, puisque ce serait ôter aux miracles toute leur autorité; le père Perrone dit cependant qu'il faut remarquer, que grand nombre d'écrivains catholiques français et allemands sont loin de traiter le magnétisme d'imposture; ils admettent une puissance réelle dont

1. Le magnétisme est loin de prouver qu'il n'y a jamais eu d'hommes qui maléficiaient, guérissaient, devinaient, etc. — Mais la magie fût-elle naturelle, n'en serait guère moins condamnable.

la cause naturelle n'est pas entièrement cachée, mais ils avouent aussi que le magnétisme est sujet aux ruses du démon[1].

M. l'abbé Frère, après avoir montré que les magnétiseurs n'ont pu s'entendre sur la cause des phénomènes, démontre qu'il faut absolument les attribuer à une cause intelligente autre que l'âme, parce que le magnétisé revenu à son état naturel a tout oublié. — Si c'était l'âme, elle s'en souviendrait, donc c'est un esprit étranger. — M. Frère rappelle qu'une science est fondée sur des propriétés réelles, sur des lois constantes. Or, le magnétisme n'a rien de certain, rien de constant; tantôt il agit, tantôt il n'agit pas... Les somnambules sont passionnés, irascibles, orgueilleux, menteurs, versatiles, etc. Leur traitement thérapeutique n'a aucune valeur scientifique, etc.

Si on examine l'influence somnambulique sur les sentiments, on voit que tout se borne à inspirer au magnétisé un grand attachement pour son magnétiseur, une profonde soumission à ses ordres, enfin la volupté, les plaisirs sensibles... — Loin de perfectionner, le magnétisme est une cause d'illusions et de désordres. Au lieu d'inspirer des vertus, il fait naître des vices. « Il ne suffit pas, poursuit l'abbé Frère, d'exercer les puissances de l'âme, de faire connaître les créatures, il faut quelque chose de plus élevé : la connaissance et l'amour de Dieu, l'union de l'âme avec Dieu. — Si, d'après les aveux de ses partisans, le magnétisme n'a

1. Eusèbe, dans sa *Démonstration évangélique*, pour attaquer les prodiges de l'idolâtrie, pouvait, en faveur du christianisme, se servir contre les païens des arguments des épicuriens; « mais il n'entrait pas dans son dessein de recourir à cette méthode. » Le père Perrone pouvait suivre son exemple vis-à-vis des magnétiseurs et ne pas mépriser les phénomènes qu'ils attestent.

aucune valeur morale, d'après ces mêmes aveux c'est un puissant moyen de corruption. Le somnambule perd l'usage de sa raison, de sa liberté, il n'agit plus par lui-même ; sous l'empire d'un autre, il est soumis à ses desseins, qui peuvent être pervers. A cet état moral, se joint l'altération du physique, les convulsions, la fureur, suivies d'abattement. — Les somnambules vivent peu de temps... — Le docteur Rostan a déclaré le magnétisme dangereux pour la morale et pour la santé, et dit que le gouvernement devrait l'interdire. » Enfin, M. l'abbé Frère y voit « l'ancien artifice du démon pour détourner les hommes du culte du vrai Dieu. » (V. *Exam. du magnét. anim.*, 1837.)

Mgr l'évêque de Moulins signale dans son *Mandement* pour le jubilé de 1826, « l'immoralité des partisans du magnétisme, lequel éloigne de Dieu; ceux-ci proclament hautement que les miracles et les prophéties ne sont que des phénomènes magnétiques produits par un fluide dont on dispose à son gré... Ils confondent Dieu avec le démon, il n'y a plus d'esprit incréé bon ou mauvais... C'est le magnétisme qui a inspiré les prophètes, opéré les miracles du Sauveur et des apôtres, parlé par les oracles, agi par les magiciens, et fait des extravagances par les possédés. C'est l'agent qui produit tout. Quelles erreurs, dit-il, quelle confusion, quelle impiété ! »

« Si les guérisons magnétiques sont réelles, écrit M. l'abbé Barran, on doit les attribuer au démon... — Qu'il se développe chez le somnambule une faculté naturelle, comme la poésie, le calcul, cela peut se concevoir; mais qu'il se manifeste des facultés qui le rendent anatomiste, médecin, lui fassent parler la langue de ces sciences qu'il ignore, lui montrent l'organisme des personnes absentes au moyen d'un cheveu, lui

permettent de se transporter mentalement dans des lieux éloignés, d'y voir ce qui s'y passe... — Si c'est possible, d'où peuvent venir tant de facultés qui ont paru si prodigieuses à des magnétiseurs distingués, qu'ils ont été forcés de les attribuer aux esprits? S'ils bornent cette intervention à certains effets très-rares, c'est une appréciation arbitraire, car si l'intervention des esprits est avouée, il faut leur attribuer tous les autres phénomènes qu'il est impossible à la science d'expliquer. »

Une question grave, c'est de savoir si ce sont des esprits de vérité; les magnétiseurs le pensent, attendu que leurs extatiques n'ont reçu « que des conseils favorables au bien physique et moral. »

M. l'abbé Barran fait observer « que pour les extatiques toutes les religions sont bonnes ; » ce qui lui démontre que les influences magnétiques ne viennent ni de Dieu ni des anges, mais du démon. Les excellents conseils qu'il donne n'étonnent point lorsqu'on sait que le démon se transforme en ange de lumière; s'il manifestait brusquement ses actes et sa présence par des formes effrayantes, il agirait contre son caractère d'habileté; il ne mettra pas le blasphème dans la bouche d'une jeune fille candide; mais il familiarise peu à peu ceux qui deviennent ses instruments, et s'attire ainsi un culte indirect par des moyens qui sont propres en même temps à ôter à nos croyances toute leur autorité. Si les faits sont vrais, ils ne peuvent venir que de Satan. « Il est facile de comprendre, ajoute-t-il, que Dieu n'en saurait être l'auteur... Les miracles divins ont toujours un but utile et moral; ils sont décents, sérieux, toujours dignes, conditions qui manquent dans les prodiges magnétiques. Ceux qui les opèrent peuvent être quelquefois des hommes de

probité; mais souvent aussi sans mœurs, sans principes religieux, et pour l'ordinaire la vertu de leurs somnambules est fort suspecte. »

On le voit, les prodiges s'opèrent, la perversité de la plupart des malades devrait être un obstacle à leur guérison, elle a lieu néanmoins...; il y a donc intervention diabolique; mais comment supposer, dira-t-on, que des magnétiseurs qui ne croient pas au diable puissent l'invoquer? — « Une intervention explicite n'est pas nécessaire, il suffit de se livrer à des actes dont on attend des effets qui ne peuvent en résulter comme de leurs causes naturelles. Les magnétiseurs, s'ils n'étaient aveuglés, seraient effrayés de leur succès et en découvriraient bientôt l'agent, etc. » (V. *Expos. raison. des dogmes du christian.*)

M. M... de la Marne, rédacteur de l'*Éclair*, après avoir dit que c'est aujourd'hui parti pris par les uns de rejeter les faits inexplicables physiquement, et par d'autres de ne point vouloir s'en occuper, montre que c'est pourquoi la vérité est si généralement méconnue. Il faudrait, poursuit-il, reconnaître le surnaturalisme, et tout s'expliquerait; mais on s'y refuse. L'auteur se sert, pour combattre le magnétisme, des armes que lui fournissent les magnétiseurs; il montre que l'agent ne peut être un impondérable; s'il n'est pas physique, si les effets sont dus à des intelligences, on jugera celles-ci par leurs actes, etc. Il fait voir qu'elles mentent et qu'elles trompent; les magnétiseurs l'avouent; les somnambules que ces génies inspirent ont dit souvent le contraire de la vérité.

Il montre que le magnétisme est une école d'immoralité, car les magnétiseurs avouent qu'il corrompt les mœurs, que les somnambules ont un attachement

très-vif pour leur magnétiseur, et c'était autrefois un puissant secret pour se faire aimer des femmes.

D'après les magnétiseurs, les somnambules éprouvent non-seulement d'effrayantes convulsions, mais il y en a qui ont failli être tuées magnétiquement. Leurs guérisons mêmes sont dangereuses, fausses, la maladie sujette à retour, ce qui offre un autre point de ressemblance avec les guérisons démoniaques. Une autre marque de l'intervention de Satan, c'est que des prêtres ayant préliminairement recommandé la prière et le signe de la croix, — comme chez les premiers chrétiens, — les effets magnétiques n'ont pu se produire... La présence des incrédules, ici comme dans les mystères païens, neutralise la puissance du magnétiseur.

M. M... de la Marne puise encore ses preuves dans les apparitions des somnambules; plusieurs ont vu le démon et en furent très-effrayés.

Les magnétiseurs retrouvent enfin dans le magnétisme l'ancienne magie, les possessions, les divinations, etc. L'auteur du *Mystère des magnétiseurs dévoilé*, ajoute-t-il, cite les noms de plusieurs magnétiseurs qui ont abandonné le magnétisme et sont devenus des chrétiens fort pieux, lorsque leurs yeux ont été ainsi dessillés par les faits, « lorsqu'ils ont vu un simple désir appeler cette prodigieuse puissance..., qui paralyse les membres, fait perdre à un homme l'usage de ses sens, etc. »

La plupart des magnétiseurs, selon M. M... de la Marne, sont des impies, d'insignes magiciens livrés sciemment au démon.

L'Académie de médecine, poursuit-il, terrassée par la certitude des phénomènes du magnétisme, ose à peine en prononcer le nom, tant elle redoute le foudroyant aveu de l'intervention des génies, et ne ré-

pond que par le silence de l'embarras et de la honte; son matérialisme, sa haine contre les croyances catholiques lui ferment la bouche, et la déraison de plusieurs de ses membres va jusqu'à soutenir qu'il faut bien se garder d'examiner.

Si l'État doit servir la religion, il ne peut tolérer un art ténébreux inventé par le génie du mal pour ébranler la foi aux *miracles divins*..., miner les croyances, etc. (V. *Étude raison. du magnét.*, 1828.)

Le père Debreyne, pour attaquer le magnétisme, a eu recours à des armes bien émoussées, — *jongleries, mystifications, imagination*, *mensonges*... Tel est pour lui le magnétisme. Ce médecin, trappiste aujourd'hui, auteur de plusieurs bons ouvrages religieux, aurait pu certainement choisir de meilleurs arguments contre le mesmérisme.

M. A. d'Orient (pseudonyme), dans l'ouvrage qui a pour titre *Accomplissement des prophéties*, a fait des réflexions qui ont dû embarrasser les magnétiseurs; il examine les théories fluidistes et animistes, qu'il réfute fort pertinemment. « Le magnétisé reçoit tout du magnétiseur, et c'est précisément, dit-il, le premier qui est le savant, tandis que le maître, c'est l'ignorant, l'incapable. » (*Ibid.*, t. II, p. 262-263.)

Il regarde comme une hypothèse tout aussi gratuite et non moins ridicule, ce fluide qui traverse villes, villages, vallées et montagnes sans dévier de sa route... Quelque ténu qu'il soit, étant matériel et régi par les lois physiques, on n'expliquera jamais comment d'après ces lois, étant modifié dans le cerveau du magnétiseur, il se rend de Paris à Arcis-sur-Aube et aux Antilles, puis revient, comme l'ont prouvé des exemples nombreux. (*Ibid.*, p. 264-265.)

On compare ce fluide à l'aimant, aux odeurs qui ne

se perdent pas dans l'air, etc. — Si des odeurs peuvent se transporter de Paris à Arcis-sur-Aube, ce ne serait point pour une seule personne... Il n'y a donc pas la moindre analogie entre ce fluide, les odeurs et l'aimant, dit M. d'Orient. — Même confusion dans le reste de cette théorie. De ce que la volonté suffit pour envoyer les esprits animaux dans les doigts, s'ensuit-il qu'on puisse les envoyer *au loin*..., hors de son corps, pour modifier l'organisme d'un autre? — Existerait-il une atmosphère magnétique, rien ne prouverait que notre volonté puisse exercer une influence sur elle, hors de notre sphère d'action, etc.

« Mais l'âme, dit-on, étant faite à l'image du Créateur, c'est elle qui dirige l'électricité humaine, et la modifie à son gré, etc. » — Qui vous a révélé cette puissance? — Les mouvements volontaires, poursuit M. d'Orient, sont déjà un assez grand mystère, sans étendre, sans raison ni règle, ce pouvoir pour expliquer des faits hors de nature... Il ne suffit point de dire : « Telle action est naturelle, quoique prodigieuse, » il faudrait en donner des raisons.

Il serait trop long, inutile et même fastidieux d'analyser cette discussion, les théories magnétiques étant déjà jugées.

M. d'Orient dit qu'il est « prédit que la puissance de l'enfer sera rétablie après le règne de mille ans, et que l'idolâtrie doit renaître...; qu'à la fin des temps, Satan sera délié et la séduction si forte par la grandeur des prodiges, que les élus eux-mêmes, s'il était possible, seraient ébranlés dans leur foi... Aujourd'hui, continue-t-il, sans discuter, sans réfléchir que nous sommes environnés de mystères, on révoque hardiment en doute ce qu'on ne comprend pas, on croit faire preuve d'un esprit supérieur, tandis, au contraire,

qu'on ne montre qu'une ignorance profonde, en affectant de reléguer au rang des fables tout ce que l'histoire rapporte de plus authentique des prestiges du démon, consacrés par la croyance de quarante siècles. Comme s'il se pouvait que tous les hommes, jusqu'à notre temps, eussent perdu le sens, et qu'il fût permis aux modernes de nier des faits attestés par tant de témoignages unanimes, etc. » — Bref, selon cet auteur, le magnétisme est la réalisation des prophéties concernant la fin des temps. (*Ibid.*, p. 87 et suiv.)

C'est dans ce sens que les ecclésiastiques et les auteurs religieux ont jugé le magnétisme; on ne saurait nier, on a vu le contraire, qu'il ne se soit trouvé quelques prêtres magnétiseurs dans leurs rangs; ceux-ci ont prétendu que l'Église n'avait point condamné le magnétisme, qu'il est très-naturel et conséquemment licite, etc. C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Suppliques envoyées à la cour de Rome. Réponses aux consultations des évêques.

La première supplique adressée au Saint-Père avait pour objet de demander si le magnétisme était licite.

La congrégation générale de l'Inquisition répondit le 23 juin 1840 « que l'auteur de la supplique devait consulter les auteurs approuvés, en observant qu'en écartant toute erreur, sortilége, invocation explicite ou implicite du démon, le simple acte d'employer des moyens physiques, d'ailleurs permis, n'était point moralement défendu, pourvu qu'il ne tende point à une fin illicite ou qui soit mauvaise en quelque manière. Quant à l'application des principes et des moyens purement physiques aux choses ou effets vraiment surnaturels, ce n'est qu'une déception tout à fait illicite et digne des hérétiques. »

Avec cette réponse on crut pouvoir employer les passes pour soulager; mais que décider quand le merveilleux se présentait?... La réponse fut trouvée insuffisante, et M. Fontana, chancelier de l'évêché de Lausanne et Genève, adressa, le 19 mai 1841, à la Sacrée Pénitencerie un exposé circonstancié du magnétisme, peu connu alors dans les États pontificaux.

Il y est dit « que le magnétisé, qui est ordinairement du sexe féminin, entre dans un tel assoupissement que le plus grand bruit, la violence du fer ou du feu ne sauraient l'en tirer. Le magnétiseur qui a obtenu son consentement le fait tomber dans cet état par des gestes et des attouchements s'il est auprès de lui, ou par le simple commandement, en serait-il éloigné de plusieurs lieues. Interrogée de vive voix ou mentalement sur sa santé ou sur celle des inconnus ou des absents, cette personne ignorante est douée à l'instant d'une science supérieure à celle des médecins; elle fait des descriptions anatomiques très-exactes, indique le siége, la cause et la nature des maladies les plus difficiles à connaître, en détaille les progrès, les variations, les complications, le tout en termes propres; elle en prédit souvent la durée, prescrit les remèdes, etc. Le malade, s'il est présent, est mis en rapport par le contact; s'il est absent, une boucle de cheveux le remplace... Tous les renseignements sont donnés aussi exacts par la somnambule que si elle faisait l'autopsie du corps. Elle ne voit pas par les yeux; elle lit un livre... placé soit sur sa tête, soit sur son ventre; puis, sortie de cet état, tout est oublié, etc. L'exposant demande 1° si on peut exercer le magnétisme ainsi caractérisé; 2° si on peut consentir à être plongé dans cet état; 3° si on peut consulter pour soi ou pour d'autres des personnes magnétisées; 4° si on

peut faire enfin l'une de ces choses avec la précaution de renoncer formellement dans le cœur à tout pacte explicite ou implicite, et à toute intervention satanique, vu que, nonobstant cela, quelques personnes ont obtenu du magnétisme les mêmes effets ou quelques-uns. »

On répondit le 1er juillet que, tout bien examiné, ce qui était exposé n'était pas permis. — « *Sacra Pœnitentiaria, mature perpensis expositis, respondendum censet prout respondet : Usum magnetismi, prout in casu exponitur, non licere.* »

Son Ém. l'archevêque de Reims, en juillet 1842, consulta aussi le Saint-Siége sur la question de savoir si, tout abus mis de côté et tout pacte avec le démon rejeté, le magnétisme est permis, et annexa à sa demande toutes les pièces propres à éclairer.

Le Grand Pénitencier répondit à Son Éminence qu'il faudrait beaucoup de temps pour faire une réponse..., parce que la question n'avait pas encore été suffisamment examinée.

Le même prélat insistant, il lui fut répondu vers la fin de l'année 1843, « que la question n'est pas de nature à être décidée si tôt, si jamais elle l'est ; une décision prématurée pourrait compromettre... Tant qu'il ne s'est agi que du magnétisme et de son application à quelques cas particuliers, le Saint-Siége n'a pas hésité ; mais à présent qu'on examine si en général il peut être permis, si son usage s'accorde avec la foi et les bonnes mœurs, — l'importance de cette question, continue le cardinal Castracane, ne peut échapper à votre sagacité ni à l'étendue de vos connaissances. »

Qu'arriva-t-il ? Les uns dirent que définitivement le magnétisme était condamné ; d'autres soutinrent le contraire. « Il est condamné tel qu'il est exposé, di-

saient ces derniers, *prout exponitur;* mais, ajoutait M. Loubert, il a été mal exposé : ce ne sont pas les réponses qui sont insuffisantes, ce sont les consultations. La troisième n'est ni complète ni exacte[1]; elle contient des assertions qu'on peut nier complétement et d'autres qu'on peut restreindre. » M. Loubert, qui dans sa triple qualité de théologien, de magnétiseur et de médecin, devait être expert sur la matière, adressa au Saint-Siége une supplique, dans laquelle il voulut prouver que le magnétisme, loin de renfermer quoi que ce soit de condamnable et d'appartenir à la magie, était au contraire fort utile puisqu'il guérissait, et très-louable puisqu'il détruisait le matérialisme en prouvant l'existence et le pouvoir de l'âme humaine.

Pour revenir sur nos pas et rentrer dans l'examen du magnétisme, il faut qu'il offre un grand intérêt; en effet, si tout ce qu'il opère est naturel, c'est une nouvelle lumière qui détruira une foule d'erreurs. Ce nouveau jour dissipera bien des fantômes et fera cesser les craintes chimériques de ceux qui n'osaient ni user du magnétisme ni le permettre; en laissant subsister nos dogmes, il purgera la doctrine de plusieurs préjugés. Examinons donc quelques arguments de cette longue consultation. — C'est un complément du sujet.

1. Cette troisième consultation est celle de Mgr l'évêque de Lausanne; comme on peut le voir, c'est la deuxième parmi celles qui ont été rapportées dans ce volume.

CHAPITRE VI

Observations de M. Loubert sur l'exposé des consultations. — Appendice sur le magnétisme adressé par M. Loubert à M. l'abbé Frère, chanoine de Notre-Dame de Paris. — Plusieurs autres magnétistes réfutent les attaques livrées aux magnétiseurs par quelques ecclésiastiques.

Observations de M. Loubert sur l'exposé des consultations.

Selon M. l'abbé Loubert, le magnétisme étant un impondérable qui peut être modifié de bien des manières..., il fallait distinguer dans la consultation le magnétisme du somnambulisme. L'âme est la cause première du somnambulisme, le magnétisme en est la cause seconde. Les physiologistes, à la tête desquels il faut placer saint Thomas, reconnaissent l'existence d'un fluide nerveux, vital, au moyen duquel l'âme meut et gouverne le corps... Saint Thomas croyait lui-même à une émission d'esprits vitaux dans les fascinations, etc... — M. Loubert aborde ensuite ce qu'il y a d'inexact et d'incomplet dans l'exposé qu'il examine.

D'après la consultation, « la somnambule tombe dans l'insensibilité. »

M. Loubert fait observer que le même phénomène se produit dans les affections nerveuses.

« Le magnétiseur, après avoir obtenu le consentement du sujet, car ce consentement est nécessaire, le fait tomber en extase, par gestes, etc. »

M. Loubert fait encore observer que le consentement n'est nullement nécessaire, puisque des aliénés, des enfants éprouvent les mêmes effets; l'âme, comme puissance motrice, envoie le fluide et le modifie, le magnétisé fût-il à plusieurs lieues.

Selon la consultation, « la somnambule notoirement ignorante, interrogée de vive voix ou mentalement sur des personnes inconnues, se trouve douée d'une puissance supérieure à celle des médecins. »

On répond que cela arrive très-rarement sur des inconnus, et qu'il faut, dans ce cas, présenter un objet qu'ils aient touché; que, ordinairement, la somnambule ne répond pas à la première consultation; c'est après plusieurs jours, même plusieurs mois, avec des efforts progressivement fructueux et de plus en plus facilement.

« La somnambule est, dit-on, supérieure aux médecins... » — M. Loubert répond : Non par sa science, mais à cause de sa sensibilité nerveuse... Son âme devient l'interprète fidèle des choses qu'elle examine et qui mettent en jeu sa sensibilité, etc.

On dit « qu'elle fait des descriptions anatomiques très-exactes. »

M. Loubert fait observer que c'est après de grands efforts qui la fatiguent beaucoup..., par degrés et comme si elle se servait du fluide dirigé par l'âme.

On dit « qu'elle se sert des termes propres. »

Si elle les emploie quelquefois, c'est qu'ils sont connus de son magnétiseur et transmis par lui mentalement..., ou bien elle les a entendus avant, ne fût-ce qu'une seule fois; mais, pour l'ordinaire, elle recourt à des circonlocutions. — Si elle prédit la durée d'une maladie, elle juge d'après l'état des organes et la complexion, par l'exquise sensibilité dont elle est

douée, etc. Elle indique les remèdes, non par leur nom, mais par leurs propriétés, etc.

M. Loubert remarque en passant qu'une somnambule jouit de toute sa liberté..., surtout pour ce qui tient à l'ordre moral. Tout ce qui est reçu l'est selon la manière d'être de celui qui reçoit... Est-il bien surprenant qu'un magnétiseur vicieux puisse réveiller la dépravation habituelle d'une personne magnétisée corrompue, ou disposée déjà à se laisser corrompre?

M. Loubert défend ainsi le magnétisme de l'accusation de favoriser la dépravation.

On dit que « le rapport s'établit avec une mèche de cheveux, de la laine, etc. »

On répond qu'il faut alors plus d'efforts et que l'on obtient moins de fruits.

« Il suffit, dit-on, de l'approcher de la main de la somnambule. »

Ordinairement il faut que la somnambule la presse entre ses doigts ou l'explore par l'odorat. Les renseignements sur la maladie sont donnés avec autant d'exactitude que si elle faisait l'autopsie; ce résultat est obtenu par la *vue magnétique*... — Enfin il est certain que la laine, ou des substances analogues restent empreintes du fluide altéré du malade.

On a dit « que le sujet lit quoi que ce soit, les yeux bandés, ou si l'écrit est sur la tête ou sur le ventre. »

M. Loubert répond que c'est par la tête et par l'épigastre et non par le ventre que lit le sujet.

« Tout est oublié, ajoute-t-on, hors du somnambulisme... »

M. Loubert fait observer que le souvenir revient dans les somnambulismes subséquents..., et que ceci se retrouve d'ailleurs chez les noctambules, les épileptiques, les cataleptiques, etc.

« On y a vu des raisons pour croire que de tels effets n'étaient pas purement naturels. »

M. Loubert pense précisément le contraire; de bons catholiques le pensent aussi, dit-il, avec une très-grande probabilité, puisque l'âme du magnétiseur, médiatement par le fluide, provoque dans le système nerveux du magnétisé de profondes modifications, et que l'âme de ce dernier peut percevoir ou manifester des choses qu'une impressionnabilité moindre ne lui permettrait même point de soupçonner..., bien qu'elle en ait la puissance radicale.

La supplique de M. l'abbé Loubert contient plus de quarante pages pour réfuter l'exposé dont il s'agit, et pour essayer une élucidation complète de la question.

L'exposant supplie la Sacrée Pénitencerie de décider si un confesseur peut permettre de magnétiser, de consentir à l'être, de consulter des magnétisés, avec l'attention préalable de choisir une personne du même sexe, d'admettre la présence d'un tiers, et enfin de renoncer formellement, au préalable, à tout pacte diabolique, explicite ou implicite, etc., vu que, nonobstant cela, quelques-uns ont obtenu du magnétisme les mêmes effets sur des personnes qui fréquentaient les sacrements, etc.

M. l'abbé Loubert avait promis de publier la réponse que la cour de Rome ferait à sa consultation; il ne paraît pas qu'on y ait répondu, car il n'en est point fait mention dans le second ouvrage du même auteur : *Défense théologique du magnétisme humain*, 1846.

M. Loubert a continué dans ce dernier ouvrage de se montrer le défenseur convaincu et ardent du magnétisme, qu'il croit très-permis.

Dans le chapitre XI, il montre « que l'antiquité l'a connu, — non pas, il est vrai, sous le nom actuel et

avec la théorie moderne..., car il était caché alors au vulgaire. »

Il établit dans le chapitre XII, « que le magnétisme n'a rien de superstitieux ni de magique, les passes n'ont rien de cabalistique, sa thérapeutique est un acte de charité... »

L'action du fluide, celle de l'âme sont exposées, autant qu'il est possible de le faire; on sait ce qui a été dit sur ce sujet.

« Conçoit-on mieux le somnambulisme naturel que celui qu'on provoque, demande M. Loubert? — L'attraction magnétique, la vue à distance, la communication de pensées, etc., ont conduit les ecclésiastiques à y voir l'intervention diabolique... Cette attraction n'a rien de plus surnaturel que celle qui fait incliner la tête et lever les bras... »

Le signe de la croix, les prières, dit-on, paralysent l'action magnétique.

M. Loubert demande « pourquoi cette action est quelquefois paralysée sans signe de croix, et pourquoi des lucides ont toute leur lucidité, quoiqu'ils portent sur eux des reliques ou des médailles... »

« Si l'on ne peut répondre, ajoute-t-il, il ne faut pas faire parade d'une érudition trompeuse et superficielle, mais avouer simplement qu'on n'est pas assez instruit en psychologie physiologique pour résoudre la question. »

« Quant aux miracles de Jésus-Christ parodiés dans le magnétisme, est-ce la faute des magnétiseurs si le Sauveur, en se faisant homme, a voulu se conformer aux lois secondaires qu'il a établies, et s'il a voulu que son humanité ait pris une part réelle dans la *patration* des miracles? »

« Relativement à l'accusation d'impureté, que dire de l'attrait des sexes, si un homme magnétise un

homme et si une femme magnétise une femme..., si on admet des témoins? Où sera enfin l'impureté dans l'action magnétique à distance? Comment soutenir la théorie de la volupté du sujet quand on magnétise des idiots, des épileptiques, des cataleptiques en crise? etc. »

Des impies magnétisent. — « On ne dit pas que des personnes pieuses le font aussi avec succès. »

Le magnétisme cause des convulsions, la folie, etc. « On ne dit pas qu'il les guérit; on se plaît à parler de la *science funeste*, et à laisser ignorer la *science bienfaisante*. »

D'après plusieurs faits cités par Tardy de Montravel, par Puységur, par Deleuze, etc. (*Ibid.*, c. XVI), M. Loubert prétend prouver que les somnambules conservent leur moralité, leur conscience, leur liberté; mais, en admettant même tout ce que le magnétisme a de bon, il présente, trouve-t-on, tant d'inconvénients, qu'il convient d'étouffer cette science au lieu de la propager.

Ici M. l'abbé Loubert se montre indigné... — « Et ce sont des médecins, des prêtres savants, il est vrai, mais savants en toute autre chose qu'en magnétisme, qu'en saine philosophie, qui tiennent ce langage! un sage païen le repousserait... Le vrai est bon, le vrai est beau, le vrai est saint. Étouffer cette science! Oh! que c'est peu connaître la nature humaine! »

« Prêtres, continue M. l'abbé Loubert, si vous aimez vraiment la vérité..., prenez, prenez sans délai la clef de la science, et montrez-nous l'action de l'homme-Dieu agissant sur les hommes pour les guérir par la dispensation d'une vertu théandrique, et l'action plus merveilleuse encore de l'homme agissant sur son semblable... » (*Ibid.*, c. XII, *passim*.)

Ceux qui ont obtenu une condamnation contre le magnétisme n'ont pas, d'après M. Loubert, sérieusement étudié la question. « Le magnétisme est la science où l'on est le plus exposé à se tromper. (On le croit comme lui.) Il faut l'avoir étudié, posséder des notions de psychologie et de physiologie qu'on rencontre difficilement... Aucun de ceux qui le condamnent ne l'ont étudié ni médité [1]. »

« Le théologien, le métaphysicien qui n'ont point observé crient bien haut qu'ils n'ont pas besoin de voir de près, qu'ils prennent pour point de départ les principes; mais ils en faussent quelques-uns, contournent quelques faits, en révoquent d'autres en doute, s'appuient sur des corollaires faux, etc., puis s'applaudissant de la justesse de leurs conclusions, ils présentent leurs adversaires comme des suppôts du démon. » (*Ibid.*, c. XIX.)

Selon M. Loubert, une condamnation absolue « pourrait avoir de graves inconvénients; ceux qui ne se soumettent pas à l'Église continueront de magnétiser, et il deviendrait même difficile de défendre aux fidèles de tirer parti du somnambulisme spontané ou du magnétisme simple. »

« La première consultation renvoie aux auteurs approuvés, en rappelant qu'on doit éviter les moyens superstitieux; — donc ceux qui sont physiques sont permis, pourvu qu'on ne leur demande que ce qu'ils peuvent donner... — C'est l'ancienne doctrine théologique, que les magnétiseurs ne croient pas enfreindre, tandis que leurs adversaires soutiennent que tout y est applicable au magnétisme; car si on emploie des

1. Il est fâcheux que ceux qui étudient le magnétisme soient aussi ignorants sur sa cause que ceux qui y sont restés étrangers.

moyens physiques, on leur demande, selon ces derniers, des effets surnaturels. »

« La deuxième consultation[1] porte en substance que le magnétisme favorisant l'incrédulité et l'immoralité, on demande une réponse plus explicite. — On veut, poursuit M. Loubert, qu'il soit déclaré illicite, et il n'est déclaré tel que *prout exponitur, ainsi qu'il est exposé,* et cet exposé, il l'a montré, n'offre nulle exactitude, ce n'est qu'une affirmation pure et simple. »

« M. Loubert fait remarquer « que la troisième consultation[2] contient trente à quarante circonstances du magnétisme confondu avec le somnambulisme; mais on ne dit mot du premier, on parle longuement du second, et parmi les circonstances exposées, les unes sont fausses, les autres sont exagérées... — Les consultants cependant envisagent le magnétisme d'une manière aussi générale que possible; mais la réponse des juges, qui voient dans cet exposé général quelque chose de limité, expliqué comme surnaturel et immoral, devait-elle le déclarer illicite? Il a fallu que le cardinal Castracane répondît, pour se faire comprendre, qu'il ne s'agit pas à présent de savoir si le magnétisme, dans tel cas, est permis, mais d'examiner en général s'il peut s'accorder avec la foi et les bonnes mœurs, et, dans ces termes, la question n'est pas de nature à être sitôt décidée. »

« L'approbation générale, absolue, selon M. Loubert, aurait plus d'inconvénients qu'une condamnation définitive, car les ennemis du magnétisme étant scan-

1. On n'a pas cité cette consultation, la deuxième dans l'ouvrage de M. l'abbé Loubert. (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 535-536.) Rome répondit le 21 avril 1841.

2. La deuxième dans cet ouvrage.

dalisés, invectiveraient contre l'Église. » (*Ibid.*, c. XX, *passim.*)

Dans les chapitres XXI et XXII, M. Loubert examine le pouvoir et le devoir du confesseur et du pénitent.

Dans le chapitre XXIII, il demande « si l'on peut se refuser à reconnaître dans le magnétisme une intervention diabolico-magnétique, et dit que ce n'est point le lieu d'établir la certitude de la magie et de l'alliance de l'homme avec les malins esprits pour produire des effets surhumains dont nul bon catholique ne peut douter. Mais il croit avoir donné suffisamment ailleurs les moyens de discerner le magnétisme naturel du magnétisme diabolique, qui diffère entièrement du premier. »

« L'homme, par l'énergie de son âme unie à des organes, produit des actes humains qui se manifestent dans la lucidité somnambulique. »

« L'homme, influencé par les anges rebelles auxquels Dieu n'a pas enlevé leur liberté, produit une action surnaturelle diabolique, dont le résultat est l'obsession ou la possession. »

« Que cet homme agisse sur un autre par la parole, par le regard, en disposant du magnétisme naturel pour lui faire du mal, voilà une action naturelle mauvaise. »

« Que par un pacte implicite, un concours mauvais, il s'efforce d'obtenir des effets sans rapports avec les causes, c'est un acte plus ou moins coupable. »

« Que de propos délibéré il s'unisse à un esprit de ténèbres, et l'évoque pour produire des effets surnaturels qui flattent son orgueil et favorisent ses passions, c'est un pacte explicite qui peut se manifester par des effets magnétiques diaboliques et par une lu-

cidité somnambulique diabolique. — C'est un crime énorme, continue M. l'abbé Loubert, contre Dieu, contre l'homme et contre la société. Ces effets se trahissent par des signes nombreux qui attestent clairement des pratiques magiques, des prières criminelles, des invocations et des évocations démoniaques. »

Appendice sur le magnétisme adressé par M. l'abbé Loubert à M. l'abbé Frère, chanoine de Notre-Dame de Paris.

M. Loubert, dans un *Appendice* à la suite de son ouvrage sur le *Magnétisme et le somnambulisme*, désirait faire changer d'opinion à M. l'abbé Frère en lui faisant connaître la physiologie et la psychologie du magnétisme. Ce fut sans succès, car ce dernier se borna à lui répondre « qu'il n'avait jamais vu le magnétisme exposé sous ce point de vue, » mais il ne crut pas devoir renoncer à son sentiment.

Dans cet appendice[1], il est dit « que l'homme est un esprit uni à un corps par l'intermédiaire de la vie; celle-ci, fluide matériel subtil, peut recevoir des modifications de natures opposées, les transmettre au cerveau... et présider aux sensations, etc. — Dans l'un de ces aspects, la vie se matérialise; dans l'autre, modifiée par l'âme, elle est spiritualisée. — Elle reçoit des noms divers : *principe vital, feu-principe, fluide nerveux, magnétisme animal,* etc., etc. »

« Si les uns ont considéré la vie comme une abstraction, il est constant que d'autres, tels que Van Helmont, Paracelse, etc., la regardaient comme un principe distinct de l'âme. »

« Le corps humain ayant la vie minérale, végétale

1. De trente-cinq pages en petit texte.

et animale, il résulte de cette organisation complexe une production d'électricité animale qui se transmet à distance sans contact comme celle de la torpille. L'homme possède toutes les conditions nécessaires pour développer abondamment ce fluide. M. Loubert le démontre par la structure du cerveau. Cet organe est le réservoir de l'électricité animale, et les cordons nerveux en sont les conducteurs. — C'est par le moyen du fluide vital que l'âme agit sur le corps et meut les membres; c'est aussi par lui que les corps extérieurs agissent sur l'âme. »

« Outre la vie minérale, végétale et animale, l'homme ayant aussi la vie humaine, résultat de l'influence de l'âme sur le fluide, celle-ci, principe spirituel, agit sur l'électricité humaine, la modifie et la dirige à son gré dans les limites qu'il a plu à Dieu de fixer; ainsi, dans un grand nombre de cas, la vie spiritualisée produit des effets extraordinaires, quoique naturels, soit au dedans, soit au dehors. »

L'auteur montre « l'analogie des divers impondérables; la gravitation universelle dans le *macrocosme*, et celle qui existe dans le *microcosme;* la sympathie mutuelle des organes et la puissance *quasi* créatrice de l'âme; avec ce lien universel de l'organisme humain, on pénètre dans des questions inabordables aux médecins, qui cachent, dit-il, leur ignorance sous la moquerie. »

« Si l'homme possède de l'électricité pour les mouvements volontaires, son âme, qui la prend dans le cerveau, ne pourrait-elle, comme la torpille, la pousser au delà des membres, puisque, outre les avantages des autres règnes, l'homme, formant un règne à part, possède encore la spiritualité et l'immortalité? Pouvant étendre son atmosphère électro-nerveuse, on conçoit

alors qu'il pourra *magnétiser*... » — L'auteur aborde ensuite ce qui se passe dans les procédés du magnétisme et la lutte magnétique entre deux individus. La puissance magnétique est envisagée dans sa nature, puis comme étant soumise aux lois morales et comme modificatrice et comme modifiable, etc. — D'après M. Loubert, les médecins et les théologiens « ne peuvent juger le magnétisme *à priori*. On a plutôt fait de nier que d'étudier. L'action magnétique ayant ses lois, ne saurait produire tout ce qu'on veut... Le somnambulisme n'est ni la veille ni le sommeil, c'est la combinaison de deux états; comme il y a entre le sommeil et le somnambulisme naturel une grande analogie, il est donc nécessaire d'étudier la nature du sommeil, du rêve, etc. »

La question du fluide malfaisant est abordée. — « Les actes de l'homme ne sont bons qu'autant qu'il obéit à la loi morale. L'état moral influe sur la nature du fluide, lequel est d'autant plus bienfaisant que la pureté spirituelle est plus habituelle. — Le méchant exerce une mauvaise influence. — Le magnétiseur et le magnétisé chrétiens sont seuls dans l'ordre; quant à ceux qui vivent dans le désordre et l'impureté..., voilà pour nous, continue M. Loubert, le magnétisme diabolique naturel. Il est nécessaire de comparer les différents somnambulismes; pour apprécier le sommeil magnétique, il faut recourir aux règles ordinaires du discernement des esprits et de leur influence. Parmi les extases, il en est beaucoup de naturelles et d'autres d'un ordre plus relevé. Ainsi les divinations n'appartiennent pas toutes au magnétisme; les prophètes étaient dans l'ordre surnaturel; pourtant il y aurait de l'ignorance à dire qu'ils étaient entièrement soustraits aux lois de la nature.

« L'homme peut-il agir sur son propre esprit et s'isoler absolument de l'influence des esprits? Celui qui n'est pas en communication avec Dieu doit-il être regardé comme communiquant avec le démon? — L'âme qui choisit simplement le bien ou le mal est dans l'état naturel, il en est de même dans le somnambulisme. Il ne s'agit pas de décider si l'action magnétique est insolite, mais de décider si elle est superstitieuse et diabolique, et M. Loubert croit pouvoir affirmer le contraire; si le démon intervient, c'est suivant les mêmes lois que dans l'état naturel, et les mêmes précautions peuvent en préserver. Ceci admis, il faut dans le magnétisme agir comme dans l'état ordinaire... Ainsi il sera prudent de défendre à une personne chrétienne de se faire magnétiser par quelqu'un dont la vie n'est point chrétienne. — (Quoiqu'un magnétiseur peu chrétien puisse cependant, avec une intention virtuellement bonne, produire quelquefois de bons effets.) — Mais l'âme de ce dernier, étant rarement dans l'ordre, ne peut être en rapport naturel qu'avec le démon. Alors l'action naturelle devient naturellement mauvaise, et c'est ainsi que dans les limites d'une action naturelle il y a un bon et un mauvais magnétisme... — On ne doit pas oublier que l'âme modifie et dirige le fluide. Aussi, des personnes pieuses, des ecclésiastiques, après avoir offert le saint sacrifice, ont obtenu de très-bons effets magnétiques, etc. »

Quoique M. Loubert dise « que les guérisons miraculeuses ne peuvent être confondues avec celles du magnétisme, il pense que ce n'est pas une raison pour soutenir que le fluide n'y joue aucun rôle; ici l'agent en a eu un d'autant plus important qu'il était alors modifié par l'esprit divin, etc. »

L'auteur plus loin « reconnaît une analogie entre

l'action magnétique et l'action diabolique sur l'homme. Cependant les impies ont tort, selon lui, de vouloir expliquer les possessions par le magnétisme; le magnétiseur chrétien reconnaît que les démons existent, qu'ils peuvent agir sur les corps, que c'est au fluide nerveux qu'ils s'adressent, et qu'ils produisent des phénomènes spéciaux; mais, pour avoir certaine analogie avec ceux que l'homme peut causer, ils ne sont pourtant point identiques. Les phénomènes du somnambulisme et des possessions font assez ressortir la différence qui existe entre eux. »

On terminera ici cette analyse de l'*Appendice* adressé à M. l'abbé Frère. On a cru devoir la donner, quoiqu'elle contienne quelques répétitions, ne voulant rien omettre des arguments fournis par M. l'abbé Loubert.

En attendant les observations sur les écrits des adversaires du magnétisme, on va continuer d'exposer les moyens de défense de ses partisans.

Plusieurs autres magnétistes réfutent les attaques livrées aux magnétiseurs par quelques ecclésiastiques.

M. Ferdinand Barreau réfute le père Debreyne, « qui a entassé, dit-il, dans huit chapitres toutes les accusations et les propositions les plus contradictoires. — Que l'on fasse tomber ce cheval, cette brebis en somnambulisme, avait demandé le père Debreyne, etc. — M. Ferdinand Barreau montre que ce langage n'est pas très-spiritualiste; comment oser demander chez les animaux la lucidité qui n'appartient qu'à l'âme humaine?

Pour le père Debreyne, qui adopte le scepticisme des adversaires du magnétisme, cette science n'existe pas; tous les témoignages sont rejetés, il n'en croirait

pas même ses yeux. — M. Barreau s'étonne que le docteur Debreyne, devenu trappiste, recoure pour attaquer le magnétisme aux mêmes moyens que les incrédules emploient contre les miracles. Une telle maxime étant admise, il n'y a plus de certitude possible, plus de foi chrétienne...

Le père Debreyne a signalé des infamies, des horreurs dans le magnétisme, et a dit qu'on n'en pouvait douter... — « Eh quoi! s'écrie Ferdinand Barreau, M. Debreyne n'en croirait pas ses yeux quand il s'agit des phénomènes du magnétisme, et il croit sans preuve les crimes qu'on lui impute... Il nous défie de mettre en somnambulisme, et il recule épouvanté en attestant ce qui se passe dans cet état... Où est donc l'impartialité? »

M. Barreau montre combien les préjugés peuvent aveugler, « pour qu'un savant, un homme consacré à Dieu, se laisse aller, dans le but de combattre une science qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais étudiée, à faire de telles citations, etc. » (V. *Magnét. humain*, p. 93-103.)

L'abbé Frère a accusé les magnétiseurs d'attribuer au magnétisme les miracles de l'Écriture sainte. M. Barreau répond : « que cette opinion est désavouée par la masse des magnétiseurs. — M. Frère croit à l'intervention du démon dans les actes magnétiques. — Grave erreur, répond Ferdinand Barreau, qui cessera d'inquiéter quand les décisions de la cour de Rome seront mieux connues, et quand aussi on connaîtra mieux les faits.... On serait bien malheureux si dans un acte éminemment charitable, on ne pouvait éviter les piéges du démon, auquel on n'a jamais pensé ni voulu recourir. Comment penser que Satan favoriserait le magnétisme, qui a ramené des matérialistes au spi-

ritualisme, à la foi catholique? Si certains magnétiseurs sont immoraux, il ne faut pas en accuser le magnétisme, et il faut répondre à ses antagonistes ce que Jésus-Christ disait à ceux qui l'accusaient de chasser les démons par Béelzébuth... — Le magnétisme a fait des conversions, le magnétisme rend moral, religieux, il réfute les erreurs de la philosophie moderne; et le rationalisme sceptique de ces prétendus savants qui proclament que la croyance à une âme immortelle est une chimère, se trouve renversé par le somnambulisme, qui rend la raison à un idiot, à un insensé; le rationalisme est renversé aussi par la vue à distance, cette preuve en quelque sorte matérielle de l'existence de l'âme. Oui, ajoute M. Barreau, les phénomènes magnétiques détruisent à tout jamais l'édifice orgueilleux bâti par le matérialisme! »

Après avoir cité les conversions de MM. Billot, Loubert, etc. : « Avis, poursuit Ferdinand Barreau, à MM. Frère, Debreyne, de la Marne, qui ne voient que l'abomination de la désolation dans le magnétisme! Ses phénomènes peuvent donc, *ab inferiori*, être opposés avec succès aux négations sur la possibilité des œuvres incompréhensibles du Tout-Puissant, contre lesquelles s'élèvent les incrédules, parce que cette croyance les gêne, les écrase... » (*Ibid.*, 104-129.)

M. Barreau rapporte les décisions de la Sacrée Pénitencerie, puis il prétend établir que, loin de favoriser la licence, le magnétisme exige pureté de mœurs, dévouement, prudence, et que les décisions de l'Église enfin lui sont favorables. (*Ibid.*, c. IV.)

Selon M. Gentil, le magnétisme « est une sainte chose; beaucoup parlent en insensés, en hypocrites, de ses dangers, mais ses avantages les laissent loin derrière eux. Quelle science n'en offre point?

« Le magnétisme, dit-il plus loin, m'a révélé un Dieu qui m'était inconnu et dont je ne cesse d'admirer les merveilles... » — Dès lors il a pu croire ce qu'il rejetait comme des impostures, et il n'y a pas un de ces faits qu'il considérait autrefois comme autant de mensonges impudents, qu'il ne soit disposé à croire, à s'expliquer, à affirmer, tant ils lui paraissent possibles. (V. *Man. élément. de l'aspirant magnét.*, p. 194-196.)

CHAPITRE VII

Quelques réflexions sur les attaques livrées au magnétisme par des ecclésiastiques et de pieux laïques. Un premier tort fut d'attribuer les faits magnétiques à la jonglerie; un second, de se montrer peut-être trop mystiques.

Des hommes d'église, des laïques religieux avaient cru devoir attaquer le magnétisme, c'était un devoir; mais il me semble qu'on peut signaler comme une première faute, d'avoir ressuscité les accusations de jonglerie, d'imposture, de mensonge, d'illusion, dirigées si souvent contre les magnétiseurs, car on pourrait employer, — ce qui a été fait trop souvent, — les mêmes arguments contre la croyance aux miracles du christianisme.

La lecture des divers traités sur le magnétisme fait rejeter ces sortes d'accusations; s'il y a des magnétiseurs menteurs, imposteurs ou enthousiastes, il faut reconnaître aussi qu'il en existe un grand nombre dont la loyauté égale la science. Ceux-ci, convaincus des faits, ont inventé des systèmes qui s'entre-détruisent; on ne procède pas ainsi pour établir des faits controuvés; ils se disputent avec aigreur; —les gens qui n'ont d'autre but que de tromper agissent de concert, et ne s'attaquent point, tandis que les magnétiseurs sont divisés et quelquefois grands antagonistes, comme on l'a déjà fait voir.

M. L'abbé Loubert attaque assez vivement MM. Ri-

card, Aubin Gauthier, Mialle, Foissac, etc. M. Gauthier a riposté avec aigreur et accuse l'abbé Loubert d'ignorance. — M. Ségouin a parlé peu respectueusement du baron Dupotet, et ce dernier a décoché des flèches contre M. Cahagnet, qui lui ont fait, selon l'expression de ce dernier, « grimacer son sac de peau » et accuser à son tour le patriarche du magnétisme d'être inconséquent dans ses principes. — Lorsqu'on diffère ainsi sur les explications, on doit être sûr qu'il y a une ferme conviction sur les faits. Il est donc permis de penser que ces ecclésiastiques et de pieux laïques qui se sont montrés si sceptiques vis-à-vis des phénomènes du magnétisme connaissaient peu les ouvrages qui en traitent, et peut-être même ceux de nos démonologues.

D'autres n'en ont nullement douté, et en les comparant aux faits de magie et de sorcellerie, ils les ont de suite attribués au même agent, c'est-à-dire au démon. Leurs arguments n'ont manqué ni de logique ni de bon sens, mais dans notre société telle qu'elle est composée, il ne suffisait pas de montrer l'identité du magnétisme et de la magie, puisqu'on n'y croit plus, ni qu'il peut renverser le christianisme et rétablir le paganisme, ce qui importe peu à ceux qui vivent hors du sein de l'Église; il ne fallait pas exposer aux yeux de ceux-ci, enfin, une sorte de théologie mystique, qu'ils ne comprennent point, ni parler de la fin du monde, ni des prodiges de l'Antechrist et de ses précurseurs (les magnétistes). C'était exciter la raillerie et le mépris des gens du monde; il eût fallu montrer des prodiges analogues à ceux du magnétisme dans les religions antiques, depuis les époques fabuleuses jusqu'aux pratiques théurgistes des néoplatoniciens, de là jusqu'au moyen âge et aux siècles qui l'ont suivi, et

les comparer aux miracles du christianisme; signaler la différence qui existe entre ces mêmes prodiges et ces miracles : la sublimité de ceux-ci, le grotesque des premiers, l'excellence des uns, la pauvreté des autres. Il fallait mettre en regard la morale évangélique, d'un côté, et la corruption des religions idolâtres, de l'autre; faire remarquer la pureté des mœurs, la sainteté de la vie des thaumaturges chrétiens, et la vie coupable des magiciens; montrer enfin que la plupart des magnétiseurs, qui sont fort éloignés de la sainteté, pratiquent une prétendue science qui les effraye eux-mêmes par sa ressemblance avec la sorcellerie. Cela excédait, il est vrai, les limites d'une simple brochure; mais se borner à nier les faits magnétiques ou à les expliquer par la fourberie ou l'illusion, ou les attribuer au diable *ex abrupto*, c'était irriter les magnétiseurs, et se faire moquer des gens du monde, trop étrangers et même hostiles à la démonologie.

L'abbé Fiard et l'abbé Wurtz ayant ainsi compromis le succès de leurs œuvres, leurs noms ont été cités dans les brochures, dans les revues, dans les encyclopédies faites pour propager l'esprit philosophique, jusque dans les échoppes, comme les noms d'hommes arriérés de trois siècles.

Les *Lettres philosophiques* de l'abbé Fiard *sur la magie*, imprimées dans divers journaux depuis 1775, avaient cependant un caractère assez sérieux pour que l'éditeur s'exprimât ainsi en 1791 : « Si sa philoso-« phie (de Fiard) est de la bonne philosophie; si, « comme il y a apparence, elle ne souffre point de « réplique, ces lettres doivent opérer une étrange ré-« volution. »

On voit, en effet, qu'elles donnèrent un peu d'humeur à La Harpe, à qui (d'après l'avis inséré dans la

brochure de l'abbé Fiard) « elles portèrent une lumière peut-être incommode. » Et pourtant, tout en rendant un juste hommage aux *Lettres philosophiques*, et en reconnaissant que l'auteur est loin de mériter les sarcasmes lancés contre lui ; tout en faisant l'éloge du courage qu'il montra en 1803, en s'exprimant aussi franchement qu'il l'eût fait au quatorzième siècle, il faut avouer que sa brochure, *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres*, formant avec les *Lettres* un volume in-8°, malgré la science théologique de l'auteur et son excellente logique, devait être d'autant plus mal accueillie que l'abbé Fiard bouleversait sans précautions oratoires toutes les idées de son siècle sur la magie. Il alla jusqu'à dire qu'un nommé Saint-Gille, fameux ventriloque, était un sorcier. — Decremps avait publié sa *Magie blanche dévoilée*, qu'il expliquait par la prestidigitation.—L'abbé Fiard prouvait que ces tours appartiennent pour la plupart à la sorcellerie ; il démasquait Cagliostro et ses illuminés ; il faisait voir la continuation de la magie dans le mesmérisme[1] ; il disait que les maux étaient d'autant plus funestes, que la France était infestée sans s'en douter. Puis il montrait comme résultat l'anéantissement du gouvernement, de la religion, l'effusion du sang, la guerre intérieure et extérieure, le délire des peuples, enfin les malheurs inévitables que subit tout État qui a dans son sein des magiciens qu'il caresse et qu'il protége... « Ces monstres, ajoutait-il, sont vendus à un maître qui les meut, qui s'en sert pour tout détruire... Un Dieu irrité le permet; » la fin du monde est proche, l'abbé Fiard en voit les signes précurseurs

1. Nul ne s'imaginait qu'un jour les magnétiseurs reconnaîtraient eux-mêmes cette identité.

dans tous ces faux prophètes, et dans l'esprit de vertige du siècle.

Depuis cette époque, soixante années se sont écoulées, et ce qui s'est passé et ce qui se prépare a fait partager à des hommes graves des sentiments qui certes ne manquaient pas de raison; mais le tort de l'abbé Fiard fut de présenter sans ménagement une lumière trop vive à des yeux habitués dans les ténèbres; il manqua son but. On décida que l'abbé Fiard était un homme crédule, un monomane, à qui peut-être les malheurs de la Révolution avaient troublé le cerveau. Et cependant, longtemps avant cette catastrophe[1], Fiard signalait déjà une nouvelle magie que tout « ce qui respire est intéressé à extirper, car c'est le crime qui doit tout renverser dans un État. » La masse se moqua du prophète, et ceux même qui ont vu réaliser les événements rient encore.

L'abbé Wurtz, avant sa brochure *Des superstitions et prestiges des philosophes,* avait composé un ouvrage intitulé *Les précurseurs de l'Antechrist*, dans lequel expliquant l'Apocalypse il montre que Satan, enchaîné pendant mille ans, vient d'être déchaîné. Profondément convaincu, l'auteur sait qu'il s'expose aux sarcasmes, mais rien ne le décourage; en attendant que l'on voie qu'il ne s'est pas trompé, il va travailler avec ardeur à démasquer l'antique serpent. Après avoir prouvé la réalité de la magie, il déplore que des écrivains orthodoxes, sans doute dans de bonnes intentions, se soient joints aux incrédules pour la nier. En voulant corriger un abus, ils sont tombés dans un autre; ils ont fortifié l'incrédulité. Pour démasquer Satan, il restait à montrer son intervention de nos jours, ce

1. Avant 1776.

qu'il a fait aussi sans ménagements; il n'y a pas jusqu'aux prestidigitateurs qui, d'après l'abbé Wurtz, ne soient démonolâtres, car ils mélangent quelques effets physiques avec la magie noire. Celle-ci subsiste enfin dans le magnétisme... La venue de l'Antechrist est annoncée par divers signes: Satan se travestit tantôt en magnétiseur, tantôt en ventriloque. Le talent de Saint-Gille n'a jamais pu être physiquement expliqué; on est allé jusqu'à dire que la voix passait par la trompe d'Eustache, par les membranes perforées du tympan, par les narines, par les pores. On n'a pas craint d'avancer des choses aussi ridicules.

« Depuis la création, dit M. l'abbé Wurtz, on avait toujours cru que les yeux étaient faits pour voir, la langue pour parler, les oreilles pour entendre... Aujourd'hui on nous apprend qu'il est tout naturel d'entendre par l'estomac et de voir par les orteils, de parler par le ventre, par les oreilles, par les narines et même par les pores. Prodige qui s'explique si bien pourtant, poursuit-il, par la cause qui faisait parler les pythonisses. — Les illuminés, les devineresses, Cagliostro, les magnétiseurs, etc., sont des démonolâtres, etc. »

Aux lecteurs qui ne connaissaient Cagliostro, les illuminés et le magnétisme, que d'après les brochures répandues partout, l'abbé Wurtz parut non moins crédule que l'abbé Fiard, quoique ses preuves fussent bien déduites et sa doctrine très-orthodoxe. L'abbé Loubert s'est borné à dire « que M. Wurtz n'était pas physiologiste et qu'il n'était pas permis d'abuser d'une manière si burlesque des plus grandes vérités. » — Les gens du monde sourirent aussi avec dédain, car il ne suffit pas d'employer une savante dialectique, il faut parler un peu le langage du siècle; ce qui était

ridicule au commencement du dix-neuvième siècle ne l'eût point été au dix-septième.

Le magnétisme étant peu connu du père Perrone, il le crut peu redoutable; selon lui, les effets qu'on lui prête n'ont rien de commun avec les miracles et les prophéties, etc., etc.

Ceci admis, on peut répondre au P. Perrone que les prodiges magnétiques étant bien constatés et physiquement expliqués auraient cependant sur la foi une influence funeste. En vain dira-t-on que le magnétisme ne ressuscite point les morts et ne prédit pas les événements plusieurs siècles d'avance, ses partisans répondront : « Qu'étant une science, il peut se perfectionner, qu'on ignore au surplus ce qu'il faut croire des miracles et des prophéties, auxquels l'exagération et l'ignorance ont peut-être beaucoup prêté. » Si on démontre que les faits magnétiques sont l'œuvre d'une intelligence qu'on a vue lutter de prodiges avec Dieu depuis l'antiquité jusqu'à nous, en manifestant constamment dans ses thaumaturges son caractère bien connu d'infériorité, d'inconstance, d'erreur, de bizarrerie, d'immoralité, etc., on n'aura plus à redouter une telle méprise; mais jusque-là le magnétisme est réellement redoutable.

M. l'abbé Frère n'attaqua point le magnétisme comme MM. Fiard et Wurtz. Il le fit avec prudence et avec un certain succès. Cependant, quand il explique un fait de vision depuis Paris jusqu'à Arcis-sur-Aube, par un rêve de la personne qui aura dit ce qui se passait habituellement chez sa mère, il ne rend, ici comme ailleurs, nullement raison de la vue à distance.

M. Frère semble vouloir attribuer les cures magnétiques au hasard, et la science pharmaceutique des somnambules aux rapports fréquents qu'elles ont eus

avec les médecins. — Ces explications naturelles sont depuis longtemps aussi dédaignées que sans valeur.

« L'âme est étrangère, dit-il, à tout ce qui survient dans le somnambulisme, par la raison que le sujet oublie tout au réveil. »

Dans la fièvre, dans la folie, dans l'ivresse, tout ce qui s'y passe est hors de cet état également oublié, et nul ne conclura pourtant que l'on doive attribuer à une intelligence étrangère ce qui survient dans ces divers états.

M. Frère avait donc des objections plus sérieuses à faire. « Le magnétisme, ajoute-t-il encore, n'a aucune valeur morale. Il ne porte pas à l'amour de Dieu. »

C'est souvent le contraire; les somnambules se montrent religieux. Il est désirable qu'il en soit autrement, car on serait moins sujet à se tromper. — Mais quand cela serait, M. Frère n'en saurait encore conclure rigoureusement que le magnétisme est diabolique. — Il paraît enfin connaître assez incomplétement les traités de magnétisme, puisqu'il fait toujours intervenir la jonglerie, le charlatanisme. On en a justifié les magnétiseurs, ceci n'étant vrai que par exception.

Il est donc constant que les adversaires catholiques du mesmérisme lui auraient livré un combat plus décisif, si les uns eussent usé plus discrètement, plus sobrement, du langage mystique, les autres mieux connu la physiologie et la psychologie, mieux discuté ce qui, d'après ces sciences, est naturellement possible et, on le répète, mieux connu peut-être la démonologie; s'ils eussent enfin abandonné ces accusations banales d'imposture, dont on a fait aujourd'hui justice.

M. A. d'Orient (M. Vial) s'est servi d'armes plus puissantes et d'arguments plus difficiles à réfuter; mais le

titre de l'ouvrage, *Accomplissement des prophéties*, suffisait lorsqu'il parut pour le faire rejeter par une foule de lecteurs [1], — Croyons à cet accomplissement, mais sans avoir la témérité d'en fixer l'époque.

Le docteur Debreyne, devenu trappiste, n'a pas mieux réussi dans ses accusations.

1. Depuis quelques années on a publié plusieurs ouvrages touchant l'accomplissement des prophéties sur la fin du monde, etc., etc. L'opinion d'un *prochain accomplissement* n'est plus aussi ridicule maintenant, ou l'est infiniment moins pour les lecteurs sérieux.

CHAPITRE VIII

Le magnétisme doit-il autant nous préoccuper? quelle peut être son influence sur les croyances religieuses? — L'opinion des prêtres magnétiseurs, entre autres celle exprimée par M. Loubert, doit-elle être notre guide; n'est-elle pas pleine de dangers? — Conclusion.

Le magnétisme doit-il autant nous préoccuper? quelle peut être son influence sur les croyances religieuses?

On ne saurait se dissimuler que le magnétisme ait favorisé l'incrédulité, non en faisant nier, comme on le faisait autrefois, les miracles, les prophéties, la magie et ses prodiges, les divinations, les oracles et les possessions, mais en les expliquant d'après les lois physiologiques et physiques. Un magnétiseur ne rejette plus ce merveilleux que les esprits forts nient et méprisent; mais il dit aux Juifs : Vos prophètes étaient des somnambules; aux chrétiens, Jésus était un magnétiseur; aux hommes de toutes religions, vos thaumaturges étaient des crisiaques. Nous ne nions plus rien, car le magnétisme explique tout. Il n'y a ni surnaturel divin, ni surhumain diabolique. » — Il dit enfin à tous : « La base de vos croyances s'écroule, le monde invisible ne les sanctionne plus. »

Les magnétiseurs athées ou panthéistes et les déistes peuvent affecter de conserver le nom de Dieu, mais ce Dieu silencieux n'a jamais rien révélé aux hommes; il n'en exige rien, car il ne leur a jamais rien commandé.

Tous les magnétiseurs, à l'exception de ceux qui font intervenir les âmes et les génies, dont la doctrine est aussi pleine de dangers, s'expriment à peu près de même, et s'ils font des restrictions, c'est par discrétion, ou défaut de logique ou de bonne foi.

Le baron d'Hénin, Théodore Bouys, expliquent tout par le magnétisme et le somnambulisme : prophéties, oracles, divinations, inspirations, etc.

Le docteur Rostan assure que les faits crus surnaturels s'expliquent par le magnétisme. MM. Mialle, Foissac, Aubin Gauthier, expliquent ainsi les miracles de l'Ancien Testament. — Moïse, Aaron, Samuel, Élie, etc., étaient des magnétiseurs. — M. Mialle dit : « que les guérisons citées dans le Nouveau Testament étaient magnétiques. Jésus imposait les mains, il sortait de lui une vertu curative... » — Pour le docteur Bertrand, le magnétisme est une chimère, mais cette chimère explique les oracles païens, les prodiges des convulsionnaires, des camisards et bien d'autres. — D'après Ricard, l'âme est un *éther;* ce que les prêtres nommaient *démon* est un fluide nuisible, ils chassaient ce fluide en s'exaltant par la prière. — Selon M. Aubin Gauthier, une guérison qu'il cite, opérée dans l'église de Notre-Dame-de-Sion-Vaudémont, n'est point due à l'intercession de la sainte Vierge, mais au fluide vital des religieux qui priaient [1]. D'après ce magnétiseur, la matière, le mouvement et la vie sont éternels, le démon est une maladie aiguë;

1. Si le fluide des religieux est allé guérir à leur insu la malade dont parle M. Aubin, le fluide des médecins guérirait sans remèdes, leur présence suffirait. Il en serait de même surtout du fluide des personnes qui affectionnent un malade. Il faut que M. Gauthier ait une grande aversion pour les miracles qu'il ne peut nier, puisqu'il ose s'exprimer ainsi.

il n'y a ni démon ni magie, ni prophètes ni miracles. — Les sorciers exerçaient (tous ces magnétiseurs le déclarent) une puissance magnétique bonne ou mauvaise.

On a vu aussi combien M. Gentil a mis de franchise à avouer son panthéisme... — Il est inutile de grossir cette liste; disons seulement que des hommes qui paraissent attachés à la religion, et quelques prêtres même, professent sur le magnétisme une opinion qui logiquement diffère peu de celle des précédents.

Le docteur Charpignon, malgré ses aveux et son respect pour l'enseignement de l'Église, traite « d'ignorante et ridicule » la thèse de l'abbé Wurtz, qui voit des possessions dans le somnambulisme. (V. *Physiol. du magnét.*, p. 392.)

« Tout doit sortir de l'unité, selon M. Charpignon; l'unité est principe et essence; quelque tranchée qu'apparaisse une individualité, elle ne peut être qu'un des modes de manifestation de l'unité, de l'être, de Dieu. Vie, lumière, calorique, fluide électrique, magnétique, ne sont que des transformations d'une force première, incréée, éternelle... »

Si le docteur Charpignon s'est disculpé d'être panthéiste, on va lui voir émettre une doctrine qui le conduit directement à proclamer naturel ce que l'Église a toujours déclaré surnaturel.

En parlant des maladies que les rituels attribuaient au démon, le docteur Charpignon dit : « Lorsqu'une femme se tord dans d'affreuses convulsions, reste insensible, obéit à l'ordre mental d'un exorciste, comprend des questions faites en latin, etc., et quand tout cesse au commandement d'un prêtre, il ne s'ensuit pas absolument qu'il y ait intervention du démon. Tout cela peut être fort naturel; on a trop généralisé; en

voyant partout l'œuvre de Satan, tout phénomène est devenu *possession*, erreur funeste! » (*Ibid.*, p. 397.)

Rappelons ici quelques faits cités par lui :

Euphrosine Bonneau présentait la divination de pensées, l'annihilation de la vision, du goût, de l'odorat, la prévision de l'avenir..., l'appréciation des remèdes, le sentiment des souffrances d'autrui, la disposition au rôle de prophétesse, etc.

Un jour le médecin d'Euphrosine, le docteur Barrier, la trouva pliée en arc, ne posant sur le sol que par le sommet de la tête et les talons.

Si on touchait l'épigastre, elle s'élançait d'un bond dans un coin..... — Gestes désordonnés, cheveux épars, etc., tout retraçait l'image des anciens démoniaques ; elle criait et hurlait, si quelqu'un portait de la soie, de la cire d'Espagne, des métaux... — Une sœur lui ayant un jour posé sur l'épigastre un crucifix de fer, elle poussa des cris affreux. M. Barrier survient au milieu de ce vacarme, il essaye d'appliquer un crucifix de bois, et Euphrosine reste calme.

Le docteur Charpignon, convaincu que la maladie est naturelle, demande ce qui serait arrivé s'il se fût trouvé là un directeur « peu éclairé. »

Une autre, mademoiselle Louise, malade depuis plusieurs années, présentait tellement les caractères d'une obsession qu'on y crut un instant. — « Tous les soirs, raconte M. Charpignon, nous assistions à un spectacle que je n'oublierai jamais... Après un quart d'heure de sommeil magnétique, respiration bruyante et précipitée, ventre s'élevant et s'abaissant précipitamment, tumulte singulier dans les intestins, agitations, cri saccadé, aigu, prolongé; la malade, se dressant subitement, bondissait, puis tombait à terre, s'y roulait en hurlant, se courbait en arrière, formait

l'arc, tournait sur elle-même, n'ayant que le ventre pour point d'appui, et roulait avec elle ceux qui voulaient la protéger, etc. Un soir, après une crise de trois heures, étant tous anéantis, nous ne croyions plus à rien de naturel... Mademoiselle Louise voyait un fantôme qu'elle nous conjurait d'éloigner; puis, tout à coup, se redressant en hurlant, elle s'écria avec effroi : Éloignez donc cette affreuse bête. — Nous frissonnâmes, dit le docteur, et crûmes que le diable s'en mêlait... Pourtant le calme revint ! etc. »

Il faut avouer, surtout pour la première observation, que l'Église eût exorcisé, mais pour la seconde, elle n'eût procédé qu'aux exorcismes probatifs [1]. — Pourquoi maintenant M. Charpignon et ses confrères ont-ils pensé que ces phénomènes étaient naturels? — Parce que la malade les remercia de lui avoir procuré une crise magnétique, parce qu'elle a prédit que le magnétisme la guérirait et qu'effectivement il mit fin à cette maladie. — « Un théologien l'eût exorcisée, continue M. Charpignon, et aurait infailliblement causé sa mort, si nous eussions été moins ferme et moins sûr du magnétisme. » (*Ibid.*, p. 401.)

Rien de plus capable que ce qui vient d'être lu pour détruire toute croyance aux possessions diaboliques; car il est constant que la première malade présentait les signes certains exigés par les rituels, et la seconde quelques signes probables. — Si, dans un cas pareil, les médecins décident contre l'enseignement de l'Église qu'il n'y a pas eu possession, ils déclarent en même temps qu'elle s'est trompée pendant près de dix-neuf siècles, et qu'elle se trompe encore. Il est donc impor-

1. Celle qui les a le plus frappés est précisément celle qui présentait, d'après le récit, des signes les moins certains de possession.

tant de remarquer si les médecins eux-mêmes, ici, ne sont pas dans l'erreur : eux qui prennent pour guides trop souvent les philosophes du seizième siècle, dont l'Église a connu les systèmes, et dont le temps a fait bonne justice ; eux enfin dont les théories sont si opposées entre elles et si peu admissibles.

En examinant ces faits, on demandera si dans la première observation citée par le docteur Charpignon un exorciste ne pouvait se présenter, et s'il eût aggravé la maladie ?—Cette observation présentant tous les signes voulus par les rituels, non-seulement il pouvait, mais il *devait* employer son ministère. Tout prêtre, à moins d'être esprit fort ou hérétique, y eût reconnu ces pauvres malades que les exorcismes ne tuent point, mais qu'ils guérissent avec l'assistance divine. Car la science magnétique, il faut bien le redire, ne nous a encore rien démontré. — Le docteur Charpignon et ses confrères, qu'ont-ils avancé, en effet, pour détruire la doctrine des théologiens ? — Comme preuve irréfragable, ils ont prétendu que le mal était très-naturel, parce que les métaux et la soie faisaient hurler la malade, etc. Et pourtant d'autres magnétiseurs nous ont appris que toutes les substances sont sans vertu, à moins que le magnétiseur n'y en ait attaché ; or, ici la sœur, loin de transmettre à la malade un sentiment de répulsion pour le crucifix de fer, pensait, au contraire, qu'il la soulagerait...—On aurait cent autres réflexions à faire.

Quant à la seconde malade, on a cru aussi que sa maladie était naturelle, parce qu'elle avait prédit que le magnétisme la guérirait.—Les théologiens, franchement, peuvent-ils être de cet avis, et oublier ainsi leur science et tout ce que l'Église leur recommande pour n'être pas le jouet du démon ? Si cette science, dont

la vérité est confirmée depuis plusieurs milliers d'années, leur apprend que Satan peut non-seulement parler par la bouche de la malade, mais encore la guérir, a-t-on le droit de décider que son état est naturel parce qu'elle a prédit que le magnétisme la sauverait, et qu'en effet il l'a sauvée?

M. Charpignon moins qu'un autre ne pouvait méconnaître la science des exorcistes, ni conclure que cette étrange maladie fut naturelle, ni que le démon n'y est point intervenu, ni décider que les exorcismes sont funestes au patient; car on lui répondrait qu'une longue expérience a démontré aux exorcistes le contraire. — Les magnétiseurs l'avouent eux-mêmes, puisqu'ils pensent que les prêtres sont depuis longtemps magnétiseurs sans le savoir. — On rappellerait surtout à M. Charpignon que, discerner ce qui concerne l'intervention du diable lui a semblé être « une tâche assez difficile, puisqu'il reconnaît qu'il faudrait joindre à ses qualités de physiologiste et de médecin celle de théologien ; triple science nécessaire, selon lui, pour juger ce qui appartient à la nature de l'homme et à l'action surnaturelle du démon. »

On lui rappellerait beaucoup d'autres aveux. « Les annales de tous les peuples sont remplies, selon lui encore, de faits qui ne peuvent s'expliquer autrement que par l'action d'êtres supérieurs à l'homme. — La réalité de leur existence étant prouvée ainsi que la possibilité de leur influence sur l'espèce humaine, l'ignorance ou la mauvaise foi, ajoute-t-il, peuvent seules méconnaître les possessions. » (*Ibid.*, p. 396.)

Or donc, s'il faut que les médecins, pour juger les maladies extraordinaires, consultent les théologiens, au lieu de les éliminer, il faudrait plutôt les appeler. Nous pensons même qu'une grande science physiolo-

gique et psychologique n'est pas nécessaire ici aux théologiens; les signes exigés suffisent.

Les magnétiseurs, en décidant ainsi le naturalisme des phénomènes qu'ils observent, montrent non-seulement leur ignorance en démonologie, mais leur prétendue science est hostile à la foi. Il ne faut donc pas conclure si vite que le somnambulisme, quelque extraordinaire qu'il semble, est naturel; on doit tenir compte, dans ces faits étranges, de la science théologique qui les connaît depuis plus longtemps que les magnétiseurs.

Si une pareille erreur — on la qualifiera ainsi tant qu'ils n'auront pas trouvé de meilleurs systèmes, — peut devenir grave par ses conséquences, elle est bien autrement grave lorsqu'elle émane des prêtres magnétiseurs.

L'opinion des prêtres magnétiseurs, entre autres celle exprimée par M. Loubert, doit-elle être notre guide; n'est-elle pas pleine de dangers?

Que l'on ne soit donc pas surpris si l'on revient si souvent à l'examen des opinions de M. Loubert. Il a protesté de son attachement à la foi (ce dont on ne doute pas), il a flétri les théories impies ou hétérodoxes des magnétistes, mais les siennes semblent souvent tout aussi *malsonnantes*, et non moins funestes à la foi. — Il croit aux miracles, à la magie, aux possessions; mais ne détruit-il pas d'une main ce qu'il édifie de l'autre? — Analysons rapidement les propositions de M. Loubert. On verra que sa foi magnétique pourrait nuire à sa foi catholique.

Ne pouvant, comme la plupart des magnétiseurs, rejeter l'intervention du démon, il déclare que « les pythonisses étaient sous son action spéciale. — C'est,

dit-il, ce qu'un catholique ne saurait nier... Il ne s'agit pas d'établir la certitude de la magie, de l'alliance possible entre l'homme et les esprits mauvais pour produire des effets, etc., l'autorité de l'Église parle assez clairement. Il réfute ceux qui nient ces vérités qui sont de foi : les magnétiseurs spiritualistes, qui pensent que l'âme se sépare du corps, et ceux qui font intervenir les bons anges. Mais dans ses deux ouvrages, grand partisan, comme on l'a vu, des philosophes du seizième siècle, qui croyaient aux prodiges du fluide universel, il signale l'ignorance du moyen âge concernant le magnétisme, et dit que l'instant n'est pas *encore venu* de s'en dégager et de discuter à fond si cette magie, dont il admet la réalité, n'a pas été confondue avec les faits magnétiques. »

On a vu, d'après M. Loubert, que « l'âme modifie naturellement le fluide en bien ou en mal, et que ceux qui n'y voient que du surnaturel se trompent, car rien de plus naturel que l'action magnétique du geste, du regard, du souffle... Des auteurs très-recommandables, dit-il, sont tombés dans de graves contradictions. — Ignorent-ils les rapports à établir entre la physique, la physiologie et la psychologie? Pour quelques-uns tout est miracle ou sortilége... Si ces deux divisions sont bonnes, l'Église exceptée, on peut s'y tromper et oublier une troisième division, les cures naturelles propres à l'âme, et souvent on pourrait établir une quatrième division, celle où le surnaturel est mêlé au naturel. »

Des faits sont ensuite cités : des religieux guérissaient avec des prières; des saints, des évêques, ont ressuscité des morts, chassé des démons... — Le magnétisme (M. Loubert l'avoue) ne va pas jusque-là. « Mais ce n'est pas tant par le signe extérieur que par

la cause intérieure qu'il faut discerner ces faits. — « Hors des actes de son ministère, le prêtre a-t-il quelque influence surnaturelle? » M. Loubert ne le pense pas. — « L'âme peut-elle exercer sur le fluide nerveux une action purement naturelle? » — Il admet l'affirmative. — Il estime que les cures de ces religieux pourraient donc être rangées parmi celles du magnétisme, car « ils voulaient guérir, c'est beaucoup pour exercer le magnétisme avec succès... » Il ne prétend pas dire « que Dieu, qui a donné à l'homme la faculté magnétique, n'en ait pas reculé les limites en faveur de la piété de ces religieux, qu'il ne leur ait pas restitué la puissance magnétique originelle... S'ensuit-il que tous les magnétiseurs puissent se croire leurs égaux? — Non sans doute. — Mais c'est un puissant motif d'examen, de faire entrevoir que parmi ces cures plusieurs peut-être ne sont point au-dessus d'une puissance naturelle. »

« Une cause surnaturelle opérant par des causes naturelles élevées et ennoblies, doit se présenter, dit M. Loubert, quand il s'agit de saints canonisés... Plusieurs saints ont employé des actes extérieurs dans les guérisons. Saint Martin, par exemple, guérit une femme en la touchant. Saint Bernard en guérit une autre en lui faisant boire l'eau qui avait servi à laver ses mains. Saint Grégoire chassa le démon d'une possédée en soufflant sur un voile, et en lui en couvrant la tête, etc. » — Tout cela ressemble si fort au magnétisme, que M. l'abbé Loubert, on se le rappelle, confesse son embarras; il avoue que « sa position est tout à fait singulière, placé entre la science qui veut tout réduire et la crainte qui la fait repousser comme criminelle et hostile à Dieu. »

« Les magnétiseurs, dans ces procédés, reconnais-

sent ceux du magnétisme, et lui-même trouve plus rationnel d'attribuer, dans certains cas, cette puissance aux facultés de l'homme que d'y voir des miracles, que, en principe, il ne consentira jamais à attaquer; il renvoie même les incrédules aux traités spéciaux, et, après ces exemples, il conclut que la question du magnétisme est loin d'être jugée. »

« Si le magnétisme est aussi ancien que le monde, on doit, continue M. Loubert, le retrouver partout, dans tous les temps, sous des formes et des noms divers... La chute originelle a fait perdre des facultés merveilleuses, dont quelques hommes privilégiés nous donnent une idée. » (V. *Magnét. et somnamb.*, p. 441-442.)

« Les passages où l'Écriture parle de l'action divine communiquée à un homme doivent être entendus dans le sens donné par l'Église; mais ce pouvoir est exprimé dans des termes qui rappellent aussi comment l'homme exerce une puissance spirituelle toute naturelle... — Moïse impose les mains pour donner à Josué l'esprit de sagesse; Élie s'étend sur un enfant pour le rappeler à la vie, etc. »

« Chez les Hébreux comme chez les gentils, on imposait les mains sur la victime avant de l'immoler. Cette action n'était pas simplement figurative, quelque chose de la vie du sacrificateur se mêlait à la victime. »

« L'imposition des mains était en usage dans les temples pour guérir... Celse opposait aux miracles chrétiens les prodiges des charlatans égyptiens, qui guérissaient, chassaient les démons avec le souffle, etc. Les anciens, on n'en saurait douter, employaient le magnétisme. » Mais M. Loubert le répète : « Chez les païens, tout n'a pas été pur magnétisme; l'âme hu-

maine peut opérer des choses étonnantes en modifiant le fluide vital. Les mêmes procédés peuvent être employés par une âme en rapport avec une cause surnaturelle. » (*Ibid.*, p. 447.)

« Dans l'Inde on emploie le geste, *abeaston, ayez foi*... On y retrouve l'extase, etc. — En Égypte et ailleurs, chez les Grecs, dans Rome païenne, on remarque les passes magnétiques; par ce moyen s'expliquent les cures que Vespasien fit à son insu par une vertu magnétique abondante, l'expulsion du démon par le Juif Éléazar et celle qui fut obtenue par Apollonius de Tyane. »

Après avoir parlé des cures de ce personnage, — faits historiques fort curieux, — M. Loubert cite un fait plus prodigieux encore : c'est la résurrection de la jeune fiancée dont Apollonius fit arrêter le convoi... « Ce n'est point ici une scène concertée, dit M. l'abbé Loubert. Apollonius aura dirigé son souffle sur la tête de cette fille qui n'était qu'en léthargie ou asphyxiée. »

Après y avoir vu encore le magnétisme, il répète toujours « qu'il ne faut pas oublier la difficulté de discerner ce qui est magnétique de ce qui appartient à une autre cause... C'est à l'Église à décider si un fait doit être classé dans l'*ordre surnaturel*... Des auteurs graves expliquent surnaturellement les guérisons d'Apollonius et de Vespasien; — n'y avait-il que magnétisme naturel? S'il y a eu complication, quelle part accordera-t-on au magnétisme modifié par le surnaturel? » (*Ibid.*, p. 447-460.)

Après avoir montré le somnambulisme, l'instinct médical, la prévision dans toute l'antiquité; parlé de l'adresse des prêtres, du choix qu'ils savaient faire de ceux qui étaient naturellement doués de ces facultés,

pour devenir les organes des dieux, M. Loubert arrive aux rêves obtenus dans les temples, etc. Il signale chez les Hébreux des exemples multipliés de la faculté de prédire. Par exemple, les sept cents prophètes de Baal, les colléges où l'on recueillait ceux qui avaient des dispositions prophétiques. Les faux prophètes prophétisaient pour les dieux étrangers; c'était moins la fausseté de leurs prédictions que celle de leur doctrine qui les faisait dénommer ainsi. (*Ibid.*, c. XXI.)

M. l'abbé Loubert passe ensuite à l'oracle de Faunus, qu'on obtenait en dormant sur les peaux des victimes; il cite les témoignages qui prouvent les cures, et s'appuie de diverses autorités pour établir que l'âme peut prédire, guérir, etc.

Ce principe ainsi établi, que l'action magnétique ayant sa source dans l'âme est naturelle, et qu'elle peut contracter des rapports avec le monde surnaturel, l'auteur accorde, — comme on l'a vu, — que le démon est intervenu au milieu des prêtres corrompus du paganisme; mais il demande toujours « s'il est dans l'erreur, quand il est forcé, par les faits, d'admettre la lucidité des somnambules, de regarder plusieurs songes, plusieurs oracles comme des effets magnétiques déguisés par l'habileté des prêtres; quand il affirme qu'on peut réaliser dans les hôpitaux tout ce qui était licite dans les temples païens, dont les prêtres étaient très-favorablement placés, puisque la faculté somnambulique s'accroît par l'exercice? Il pense que ces prêtres pouvaient avoir des réservoirs magnétiques cachés, user de parfums, de vapeurs, de l'électricité qui se dégageait des peaux des victimes, etc., etc. »

Ayant ainsi exposé avec toute la réserve que lui impose son caractère sacerdotal les motifs de son sentiment, M. Loubert fait voir, dans le chapitre suivant

(XXII), les erreurs auxquelles le merveilleux païen a servi de prétexte ; il justifie les prophètes accusés d'imposture, il signale la différence entre les prophéties et les oracles, et blâme les magnétiseurs d'avoir donné aux prophètes des Juifs le titre de magnétiseurs, et d'avoir rejeté en bloc les résurrections, les expulsions des démons. — On a vu dans Jésus-Christ une sorte de magnétiseur. — « Si l'on remarque, dit M. Loubert, quelque analogie quant aux signes extérieurs, entre les miracles et les faits magnétiques, il faut repousser bien loin l'identité. »

Examinant la question *magnético-théologique* des sacrements, M. Loubert écrit « que, pour en valider l'administration, le prêtre doit laisser agir en lui la puissance que lui a communiquée l'ordination. » — Puis, après avoir discuté cette question, fort débattue par les théologiens : « Si le sacrement produit la grâce comme cause morale ou physique, » il expose dans le chapitre XXIII, comme suite du précédent, les erreurs auxquelles le magnétisme a servi de prétexte, et examine, par exemple, le panthéisme involontaire de M. Charpignon, les erreurs de M. Ricard sur la réalité des possessions, celles d'Aubin Gauthier qui nie le démon, etc., etc.

On voit, d'après ce mélange de doctrines chrétiennes et d'opinions magnétiques, que l'auteur est singulièrement ballotté et embarrassé.

Après cet exposé long et fastidieux, et dans lequel il devenait impossible d'éviter des redites, que décide-rons-nous donc sur M. Loubert ? C'est un homme qui réunit deux sciences qui semblent devoir se compléter en lui. Prêtre et médecin, il doit inspirer plus de confiance que s'il ne possédait que l'un de ces titres. Mais si l'on demandait au lecteur ce qu'il pense, après cette

longue analyse encore incomplète des traités *Du magnétisme et du somnambulisme*, et de la *Défense théologique du magnétisme*, que répondrait-il ?

« Il me semble, dirait-il, que M. Loubert, malgré son respect si souvent manifesté pour la doctrine de l'Église concernant les miracles, les prophéties, la magie, les oracles, les possessions, cache une arrière-pensée qu'il n'ose manifester. Il blâme ceux qui voient miracles et magie dans une foule de faits qui nourrissent la foi ; il exprime tout l'embarras que lui cause sa qualité de physiologiste qui le dispose à trouver au contraire le magnétisme à peu près partout, et son caractère de prêtre qui lui impose une prudence qui se conçoit. Il avoue qu'en plusieurs cas il serait plus rationnel de reconnaître le magnétisme que les miracles, qu'en principe, il n'attaquera jamais. — Je crois donc entrevoir, ajouterait le lecteur, que M. Loubert, malgré le respect qu'il proclame sur ce point pour l'Église, ne pense pas en tout comme elle. — Quoiqu'il dise que c'est à celle-ci de décider, que d'autres pourraient s'y tromper, il déclare pourtant qu'elle a peut-être vu des miracles où il n'y avait que des effets magnétiques. Il blâme ceux qui traitent Jésus-Christ de magnétiseur, mais il laisse penser que son humanité comme celle de plusieurs saints a concouru à l'opération de ses miracles. »

On est bien loin de dire que la foi de M. Loubert en recoive la moindre atteinte, mais celle de ses lecteurs qui serait moins vive pourrait en souffrir... Dès que l'on admet dans nombre de cas l'action du fluide et celle de l'âme, rien ne s'oppose à ce qu'on les voie à peu près partout. — Tantôt M. Loubert proclame l'identité entre le magnétisme et les faits crus longtemps surhumains, tantôt c'est une simple ana-

logie... Il n'accepte pas sur tous les points la doctrine orthodoxe ; le médecin n'approuve pas en tout le théologien. D'après les faits qu'il cite, on est amené enfin à penser qu'il faudrait voir le magnétisme partout peut-être, quoiqu'il dise le contraire.

Jésus-Christ et les apôtres chassaient les démons et guérissaient. — Les Gentils faisaient de même magnétiquement. — Jésus-Christ ressuscitait les morts. — Apollonius, par son souffle magnétique, ressuscita une jeune fiancée. Il est vrai que, selon M. Loubert prêtre, la résurrection faite par Jésus-Christ était réelle, tandis que chez les gentils ce n'étaient que des phénomènes magnétiques dénués d'une telle puissance... Mais alors on citera les miracles suivants qui sont de foi : le fils de la veuve de Naïm, Lazare, qui ont peut-être été ressuscités magnétiquement l'un et l'autre par le Sauveur; car, en effet, pour le fils de la veuve de Naïm qui fut ressuscité, ne pourrait-on penser, comme de la jeune fiancée, qu'il n'était qu'endormi? — Si on objecte que le corps de Lazare sentait déjà mauvais, ne répondra-t-on pas : « Qui l'a dit? C'est une femme dont le sexe est sujet à errer ou à exagérer. » Cette dernière hypothèse avec le magnétisme, qui explique naturellement tant de prodiges, aura plus de chances d'être admise qu'un miracle qu'on a tant de motifs pour repousser.

« C'est à l'Église, répondrez-vous, à décider; » mais quelle confiance peut-on accorder à l'Église qui attribue au diable des faits purement magnétiques?... Les théologiens ne connaissent que leur vieille doctrine; ils ignorent la physiologie, la psychologie et le magnétisme. M. Loubert réunit toutes ces sciences et n'est si embarrassé que parce qu'il se trouve placé entre la science qui explique naturellement, et l'Église, dont

il ne saurait, comme ministre, mépriser les décisions, laquelle explique les faits autrement.

Conclusion.

On ne conteste à M. Loubert et à nul prêtre magnétiseur ni la piété ni l'intégrité de la foi, on attaquera uniquement leur logique; séduits par le magnétisme, s'ils font des distinctions, il est à craindre, on le répète, que les laïques n'en fassent point : tous les prêtres même qui liront les traités magnétiques de M. l'abbé Loubert en feront-ils? On ne s'arrête pas aisément sur une pente aussi rapide. Si le magnétisme a fait prédire la pythie, opéré les guérisons dans les temples, etc., les miracles divins seront-ils exceptés? « C'est, dit-on toujours, *à l'Église à décider.* » — D'où vient son infaillibilité? — « Du Christ qui est Dieu. » — Qu'est-ce qui le prouve? « Ce sont ses miracles. » — Mais quoi de plus capable de jeter des doutes sur les miracles et sur les prodiges diaboliques que le magnétisme ainsi expliqué; et si l'Église, qui ne peut se tromper, s'est cependant trompée durant dix-neuf siècles sur les prodiges modernes, qu'elle n'a cessé d'attribuer au démon; si elle n'a point su découvrir l'action du fluide chez les Hébreux et dans les saints du christianisme, le doute surgit même sur les miracles divins et la foi reste ébranlée.

On conçoit l'embarras de M. l'abbé Loubert, ses contradictions, ses réticences... jusqu'à ce qu'il puisse devenir moins timide, jusqu'au moment enfin où le magnétisme étant, comme il le dit, « dégagé, on pourra le discuter à fond. »

« Les prêtres, assure-t-on, discerneront les prodiges magnétiques d'avec les miracles comme ils discernent

ceux de Satan. » — Ce discernement d'abord n'appartiendra jamais aux laïques, répondrons-nous, ni même peut-être à nombre de prêtres qui tomberont dans le péril de penser que si le magnétisme explique les prodiges attribués au diable, il pourra se faire que ses progrès dans l'avenir expliqueront également tous ceux du christianisme.

On ne l'a pas oublié, des prêtres autrefois ont cru à l'astrologie, à la chiromancie, à la baguette divinatoire, etc. Le magnétisme pouvant devenir plus funeste encore à la foi des prêtres, il importe de ne point trop se fier aux lumières de ceux d'entre eux qui le pratiqueraient, mais il serait surtout funeste aux gens du monde. L'examen des religions dans l'univers entier montre qu'elles ont toutes eu pour base le surnaturel : *divin*, pour la vraie religion; *diabolique*, pour celles qui sont fausses; que le charlatanisme ne les a point inventées, que ce sont des prodiges très-réels qui les ont établies. Mais si l'on peut soupçonner qu'ils s'expliquent par des causes physiques, la foi à toute religion, vraie ou fausse, sera partout détruite; l'homme devenu matérialiste partout en toute sécurité, il n'existera pour lui d'autre Dieu, si on peut lui donner ce nom, que la nature; en aimant ses productions, en s'aimant soi-même, on aime Dieu, qui n'a rien de plus à demander; ne s'étant révélé que par l'univers matériel, et dans nos besoins physiques, en jouissant de l'un, en satisfaisant les autres, nos devoirs envers la Divinité seront remplis[1].

Tel serait le résultat du magnétisme sur les masses. M. l'abbé Loubert s'indigne de ce qu'on veuille étouf-

1. Un pareil avenir est d'autant plus à craindre que plusieurs philosophes du dix-neuvième siècle professent à peu près ces sentiments. Que peut-on en attendre? Qu'espèrent-ils eux-mêmes?

fer cette science : « le vrai est bon, le vrai est beau, le vrai est saint, dit-il ; prêtres, si vous aimez la vérité, prenez sans délai la clef de la science... » — Ah ! disons-le, jusqu'ici, en ouvrant avec cette clef ce coffret mystérieux, on n'y a trouvé que des théories plus ou moins absurdes, plus ou moins insoutenables.

D'après M. Loubert lui-même, les actes de l'homme ne sont magnétiquement bons qu'autant qu'il obéit à la loi morale. Pour lui le magnétisme de ceux qui vivent dans le désordre et l'impiété est un magnétisme naturel diabolique, et il avoue que tout homme qui est influencé par les anges rebelles produit une action surnaturelle diabolique. — Puisqu'il en est ainsi, tout homme étant exposé aux tentations de Satan, s'il succombe, son magnétisme naturel sera détestable; et quand il obéit aux suggestions de Satan, — si nous avons bien compris, — ce magnétisme sera de la magie toute pure. S'il en est ainsi, de l'aveu même d'un admirateur du magnétisme, cette prétendue découverte est fort redoutable : tremblons donc en la voyant se propager; car si le magnétisme est pratiqué par quelques hommes de bien, il l'est souvent, il est triste de le dire, par des gens irréligieux, par des impies. Ces hommes vicieux, étant chargés de nombreux péchés mortels, produiront (M. Loubert ne le contestera pas) un magnétisme naturel très-mauvais; leur âme corrompue modifiera leur fluide, qui deviendra un poison; et s'ils opèrent des cures, ce magnétisme naturel étant diabolique, et ces cures faites sous l'empire de Satan, il est à craindre que ce dernier ne se serve de ce moyen pour tuer l'âme en guérissant le corps. Ce sera pis encore si le magnétiseur est dirigé par le diable : ce serait la magie noire avec tous ses terribles méfaits.

Nous savons combien les magnétiseurs laïques, moins instruits cependant que M. l'abbé Loubert, trouvent déjà le magnétisme redoutable. Convenons donc qu'il faudrait, lors même qu'il serait naturel, le rejeter; terminons et concluons.—M. Loubert en supposant un acte magnétique dans certaines guérisons miraculeuses où les gestes et l'insufflation ont été employés, il n'y a pas de motifs pour le rejeter dans les miracles des saints, où il ne s'agit ni de gestes ni de souffle, puisque le magnétisme opère aussi, dit-on, par un simple acte de la volonté.

M. Loubert, en admettant que l'âme modifie le fluide en bien ou en mal, devient le disciple de ces naturalistes qui expliquaient les maléfices ou les cures des sorciers par l'envoi d'effluves sains ou morbifiques, système dont on croit avoir démontré ailleurs toute la fausseté.

M. Loubert enfin a prétendu « que les réponses venues de Rome, présentées comme des condamnations absolues, générales et définitives, ne sont que particulières et appliquées à un exposé spécial où la prévention n'a pas voulu voir les choses telles qu'elles sont en réalité. Les esprits droits, ajoute-t-il, mais faibles et superficiels, ont continué de flotter dans le doute; quant à ceux qui ont fait une étude plus approfondie du magnétisme, il ne leur est pas *une seule fois* venu à l'esprit qu'ils aient été condamnés; en bonne logique, ils n'ont point dû le croire... Les consultations étaient incomplètes, malveillantes, erronées. » (V. *Défense théol. du magnét.*, p. 235.)

On ne saurait partager cette opinion. Si l'exposé présente des phénomènes qui ne sont point admis par M. Loubert, ils le sont par une foule d'autres, et différeraient-ils en quelques points de la réalité, cela

ne changerait rien encore au fond; plusieurs magnétiseurs en admettent de plus prodigieux encore dont l'exposé ne parle pas. Quand la Sacrée Pénitencerie a répondu « que, tout bien examiné, l'usage du magnétisme, selon qu'il était exposé, n'était pas permis, » — elle *tolérait* simplement les passes, dans lesquelles elle a bien voulu supposer une vertu curative; mais elle condamnait le magnétisme qui se présente avec son cortége ordinaire, la prévision, la vue à distance, etc. — On avait dit auparavant : « Le simple acte d'employer des moyens physiques n'est point défendu, pourvu qu'on ne l'applique pas à produire des effets surnaturels. Ainsi il faut écarter toute erreur, sortilége, etc. » — La consultation attaquée par M. Loubert exposait des faits qu'on peut lire dans tous les traités de magnétisme; et comme il y fut répondu que le magnétisme n'était point permis, « *prout exponitur,* » M. Loubert, avec l'aide des fluides et de la puissance de l'âme, n'étant point parvenu à expliquer ces phénomènes extraordinaires et tant d'autres plus merveilleux encore, le magnétisme qui les produit est donc tout à fait illicite.

Mais ce qui prouve mieux enfin que tous les raisonnements que M. l'abbé Loubert s'est fourvoyé, c'est que postérieurement à ses deux ouvrages, dont le dernier a paru en 1846, Rome a donné, le 30 juillet 1856, une décision qui doit éteindre, comme on va le voir dans le chapitre suivant, l'ardeur magnétique de quelques prêtres.

CHAPITRE IX

Encyclique du Saint Office, adressée à tous les évêques contre les abus du magnétisme. — La nouvelle découverte de l'hypnotisme substituée au magnétisme.

Encyclique du Saint Office, adressée à tous les évêques contre les abus du magnétisme.

Le 30 juillet 1856, la Congrégation du Saint Office réunie en assemblée générale, « ayant mûrement examiné ce que des hommes dignes de foi ont rapporté de toutes parts concernant les expériences magnétiques, décida que des lettres encycliques seraient envoyées à tous les évêques pour réprimer les abus du magnétisme. Il est constant, continue-t-on, qu'un nouveau genre de superstition, *novum quoddam superstitionis genus,* apporté par les phénomènes magnétiques, est aujourd'hui mis en usage pour tromper et séduire les hommes, par des gens convaincus qu'ils peuvent, par l'art ou par le prestige du magnétisme, connaître les choses secrètes, voir les choses éloignées, découvrir l'avenir, *rati posse occulta, remota, ac futura detegi magnetismi arte, vel præstigio.* — On rappelle que le Saint-Siége a donné (entre autres le 21 avril 1841) plusieurs réponses par lesquelles on a rejeté comme illicites ces opérations qui sont faites par des moyens indus pour obtenir un résultat qui n'est point naturel ni honnête, *ad finem non naturalem, non honestum.* »

« La Sacrée Congrégation a défendu certains livres

qui répandaient, avec un zèle trop ardent, les erreurs de ce genre. Mais quoique, outre les cas particuliers concernant l'usage du magnétisme, il ait été statué d'une manière générale, le 28 juillet 1847, qu'il fallait écarter toute erreur, sortilége, invocation explicite ou implicite du démon, en se bornant à des moyens physiques, licites d'ailleurs, sans chercher à en obtenir des effets surnaturels, et bien que cette règle générale expliquât assez ce qu'il y avait de licite ou d'illicite dans le magnétisme; cependant la malice humaine s'est accrue à ce point, *adeo crevit,* que, négligeant l'étude licite de la science pour des recherches curieuses, au détriment de la société civile, et pour la perte des âmes, on s'est glorifié d'avoir trouvé un moyen de deviner et de prédire. Les somnambules débitent qu'elles voient ce qui est invisible, dissertent sur la religion, évoquent les âmes des morts, en reçoivent des réponses, découvrent les choses cachées, se livrent témérairement à beaucoup d'autres superstitions, font en devinant un grand gain pour elles et leurs maîtres. Comme on emploie en tout cela des moyens physiques pour opérer des effets qui ne sont point naturels, c'est une erreur tout à fait illicite et hérétique, etc. — Pour réprimer efficacement un tel forfait, *tantum nefas*, très-préjudiciable à la religion et à la société, lequel doit exciter au plus haut point, *quam maxime*, la sollicitude pastorale, le zèle et la vigilance de tous les évêques; ceux-ci devront, tant par les avis paternels que par de sévères réprimandes, et en usant enfin de tous les moyens de droit qu'ils jugeront convenables selon les lieux, les personnes et les temps, réprimer et extirper ces abus. » (*Datum Romæ in Cancellaria S. Officii apud Vaticanum, die 4 augusti* 1856. — V. Card. MACCHI.)

Si l'on distrait du magnétisme tout ce qui est ci-dessus défendu, que restera-t-il? — L'emploi des moyens physiques, pourvu qu'il ne tende pas à des effets surnaturels. (V. *Rép.* du 23 juin 1840.) C'est-à-dire les passes [1]; — ne sont-elles pas elles-mêmes superstitieuses? C'est ce qu'on n'a pas encore décidé. Quoi qu'il en soit, la bonne foi les justifie, le doute

1. M. le docteur Brownson, dans l'excellent livre (*L'esprit frappeur*) où il admet pleinement l'action des malins esprits, suppose avec Gorres un double développement dans l'homme; « l'un normal..., l'autre anormal, où il descend à l'esclavage spirituel par l'union avec la nature créée, et suit les lois de la nature servile. — Notre âme abandonne son empire, et notre corps tombant sous celui de la nature servile entre dans la série de ses lois. » A ce développement anormal appartiendrait le mesmérisme, qui ne se manifeste que dans les sujets naturellement ou artificiellement malades. « Nous ignorons, continue le docteur Brownson, les limites de la puissance de ce développement anormal, et il ne faut pas être, par conséquent, trop prompt à supposer l'invasion directe du diable pour expliquer tel ou tel phénomène. L'auteur dit plus loin qu'un des dangers du magnétisme c'est de favoriser l'invasion satanique; Satan n'a pas de puissance créatrice, et ne peut opérer que sur une nature créée, à son usage, et suivant des conditions dont il n'a pas le contrôle souverain. » (V. c. XXV.)

Nous pensons, avec le savant docteur, que le démon choisit de préférence certains tempéraments, les individus, par exemple, nerveux, chlorotiques; les démonologues disaient déjà que certains tempéraments étaient le bain du diable, *balneum diaboli*. Mais ne pourrait-on pas dire aussi que Satan, voulant cacher son action sous les lois naturelles ou sous les affections pathologiques, fait choix des personnes maladives pour que l'on attribue à la maladie ce qui n'est que l'effet de son action? — Quant à ce développement anormal, où l'âme abandonnant son empire, notre corps tombe sous celui de la nature servile, nous ne voyons rien dans cet état qui explique les phénomènes même les plus vulgaires du magnétisme. Qu'il déplace dans un sujet son fluide nerveux, que le magnétiseur puisse aussi lui communiquer du sien, est-ce possible? — C'est ce que l'Église veut bien supposer pour tolérer les passes, mais tout le surplus est plus qu'hypothétique. — Il ne suffit pas toujours de dire « que nous ignorons les limites de la puissance du développement anormal. »

seul peut les condamner. Néanmoins on les tolère, dût-on reconnaître un jour qu'elles ne sont point naturelles. L'Église, comme on l'a vu dans saint Augustin, a constamment professé la même doctrine dans les cas douteux.

La nouvelle découverte de l'hypnotisme substituée au magnétisme.

L'hypnotisme, ou sommeil nerveux, découvert en 1843, par le docteur Braid de Manchester[1], et obtenu par lui en plaçant un objet lumineux ou brillant à trente centimètres environ de distance des yeux de celui que l'on veut hypnotiser, est identique avec le magnétisme quant à ses effets, et renverse ainsi les systèmes des fluidistes, des imaginativistes et des spiritualistes.

M. le docteur Gigot-Suard, en 1860, a fait paraître

1. Braid n'est pas plus l'inventeur de l'hypnotisme que Mesmer le fut du magnétisme. Sous la Restauration M. de V*** hypnotisa avec sa montre, chez madame la duchesse de Duras, un jeune gentilhomme fort sceptique à l'endroit des sciences occultes. Il fut si bien endormi qu'on put lui enlever habit, gilet, cravate et jusqu'à ses bottes.

Quand on connut la découverte de Braid, M. de V*** aurait donc pu en revendiquer l'honneur, si déjà l'influence des objets brillants et d'un miroir n'eût été connue avant lui. « M. le comte de Gestas (dit M. de V***) passait pour avoir appris ce secret de Cagliostro. Le comte de Gestas s'étant associé avec un jeune Anglais, étudiant en médecine, nommé Asdile, cherchait à produire ainsi des extases lucides, et à étudier le phénomène. La révolution de 1830 sépara les deux expérimentateurs. Asdile s'embarqua pour Calcutta; arrivé aux grandes Indes, il prit à son service un jeune homme de la côte de Malabar, d'un noir mat splendide. On amenait des malades, Asdile les faisait coucher sur une chaise longue. Le serviteur noir se mettait à la tête du patient, qui devait fixer ses regards sur les yeux et sur les dents du noir. Leur vif éclat hypnotisait ou magnétisait le malade. Asdile opérait alors comme les magnétiseurs praticiens. » (V. Georges Bell, *Le miroir de Cagliostro*, p. 42 et suiv.)

une brochure sur l'hypnotisme, où il prétend démontrer que les phénomènes qu'il produit sont purement physiques et naturels.— « Le voile qui fermait le temple mystérieux des Mesmer et des Cagliostro se déchire, dit-il. Les phénomènes, attribués par les magnétiseurs à un fluide ou au rayonnement de leur volonté immatérielle sur le système nerveux de leurs patients, ont pour point de départ le trouble de la vue comme dans l'hypnotisme. Cette modification de l'organe visuel s'obtient par la seule fixité du regard sur un objet quelconque sans passes. Quelle puissance s'est donc appesantie sur tant de personnes qui se sont endormies, celle-ci en regardant son nez, celle-là le plafond, une autre son pouce... Les adorateurs des esprits s'indignent de ce qu'on rejette les puissances spirituelles, poursuit M. Gigot, il leur répond que les esprits ne dédaigneront pas de se percher sur le bout de leur nez et derrière leur pouce. Les moines du mont Athos, qui tombaient en extase en regardant leur nombril, avaient aussi le pouvoir d'attirer un bon ange sur l'ombilic quand ils voulaient. »

C'est assez dire que M. Gigot-Suard se moque de tous les magnétiseurs et du magnétisme. « Ce mot, sous lequel se sont abritées tant d'erreurs et d'extravagances, doit être, selon lui, rayé désormais de notre vocabulaire. »

Donc l'hypnotisme le remplace, il produit les mêmes effets, il en explique tous les prodiges ; un magnétiseur maintenant est fort inutile. En regardant le bout de son nez, son pouce, un objet quelconque, terne ou brillant, on se magnétise soi-même, et on tombe dans un état analogue à la catalepsie qui, bien que fort étrange, n'en est pas moins très-naturel.

« La science, dit le docteur Gigot, vient de poser

le pied dans ce dédale de superstitions et de fourberies; les expérimentateurs ont un devoir à remplir, c'est d'initier le public à leurs investigations. »

« Des personnes ont craint que la découverte de l'hypnotisme ne porte atteinte à la religion en provoquant l'explication des miracles. Ceux-ci, ajoute-il, sont au-dessus de toute explication. » (V. *Mystères du magnét. et de la magie dévoilés par l'hypnotisme.*)

Nous le pensons comme M. Gigot; il n'en est pas moins vrai que si on expliquait par l'hypnotisme comme par le magnétisme, ainsi qu'on le prétend, la sorcellerie ancienne et moderne, tous les magiciens de la Bible seraient des jongleurs, les prêtres des faux dieux seraient tous fourbes et menteurs, les hypnotisés des hallucinés. C'est toujours porter atteinte aux décisions de l'Église, qui a constamment, avec raison, pensé le contraire. — Quoi qu'il en soit, inclinons-nous devant ce progrès incessant des lumières! lequel, après avoir donné le magnétisme et ses prodiges, nous apporte une découverte dont les procédés sont aussi simples que ses effets sont puissants. L'hypnotisme dispensant de recourir au magnétisme et renversant ses théories, désormais on pourra se magnétiser tout seul. — Rien toutefois n'est entièrement neuf dans ces deux sciences, on voit qu'elles existaient depuis longtemps.

« L'hypnotisé, dit M. Alfred Maury, tombe dans un état plus ou moins prononcé d'anesthésie; il a souvent des visions, des songes comme l'extatique. Par l'affaiblissement de sa volonté et de son attention sa pensée est conduite par la personne qui lui parle ou le touche. — On provoque en lui toutes les idées, toutes les sensations qu'on veut lui rappeler et qui apparaissent à son esprit comme les images du rêve, sans qu'il

puisse distinguer entre la réalité et l'apparence subjective. »

« L'hypnotisé, selon M. Maury, est le jouet d'une volonté étrangère, de la même façon que l'extatique et le rêveur. » (V. *Le sommeil et les rêves*, c. XI.)

On examinera plus tard, en nous occupant des opinions des philosophes, si l'hypnotisme étudié par M. Maury explique mieux que les autres systèmes le merveilleux que l'on avait attribué au démon.

On ne fera pas d'autre observation, quant à présent, sur cette prétendue découverte, à laquelle on croit pouvoir appliquer ce qui a été écrit concernant le magnétisme. On sait que Tertullien disait que le diable, pour tromper, change selon les temps ses batteries. — Il a beau les changer; quand on ne veut pas se laisser aveugler on le reconnaît toujours à la bizarrerie de ses actes et à leur but, qui est de détruire la foi chrétienne.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME

CHAPITRE I

Aveux des aliénistes, des physiologistes; ils abandonnent en partie leur système de négation; ils repoussent les vieilles accusations banales d'imposture et de fourberie relativement aux faits merveilleux. — Exposé des opinions de M. le docteur Calmeil, et réflexions.

Aveux des aliénistes, des physiologistes; ils abandonnent en partie leur système de négation; ils repoussent les vieilles accusations banales d'imposture et de fourberie relativement aux faits merveilleux.

Malgré l'hostilité du siècle contre le *merveilleux* en général, et contre les phénomènes magnétiques en particulier; malgré tout ce qu'il en coûte aux savants de se déjuger, on en voit plusieurs dans cette première moitié du dix-neuvième siècle, et surtout dans les premières années de la seconde moitié, reconnaître qu'ils s'étaient trompés. — Nul doute que le magnétisme ne soit la principale cause de ce changement, qui constitue un vrai progrès dans la science. — Devant cette multitude de prodiges de plus en plus étonnants qui s'accumulaient, il était difficile que les savants, ceux même qui étaient demeurés étrangers au magnétisme, ne vinssent rectifier l'arrêt rendu par eux ou leurs devanciers contre le merveilleux.

Les aliénistes, les physiologistes vont donc abandonner leur système de négation *absolue* et rejeter les vieilles accusations de fourberie, d'escroquerie pour expliquer les sortiléges, et d'imposture pour expliquer les faits de possession. Les accusations de crédulité répandues contre nos ancêtres se modifient; les yeux se dessillent, une révolution va s'opérer peu à peu dans le monde savant. On reconnaît déjà que le dix-huitième siècle avait fait un pas rétrograde en retranchant certaines affections extraordinaires des cadres nosologiques, et l'on admet ainsi ce qu'on niait ou ce qu'on attribuait à une sorte de jonglerie. — Alors l'extase, les hallucinations, les catalepsies, les phénomènes produits par le magnétisme vont expliquer les prédictions des pythonisses de l'antiquité, les aveux des sorciers, les possessions des derniers siècles, le fanatisme des Cévennes, les convulsions des jansénistes, etc., etc.

Pourtant lorsque les faits qui ont été exposés dans cet ouvrage ont semblé aux savants ne pouvoir s'expliquer par l'extase, par les crises, par les hallucinations, les monomanies, etc., il leur restait la ressource ordinaire : c'était de rejeter tous les témoignages, ou de glisser légèrement sur les faits qui forceraient de reconnaître l'intervention des esprits.

On a cru devoir exposer ici, d'après ce progrès, que nous venons de constater, les arguments des physiologistes et des aliénistes. Le dix-huitième siècle n'a dit que des inepties dignes de lui. Les magnétiseurs, au dix-neuvième siècle, n'ont rien donné de sérieux, rien qui puisse satisfaire la raison; il reste donc à consulter nos savants aliénistes. Nous allons être nécessairement amenés quelquefois à examiner de nouveau les faits prodigieux déjà discutés et à faire quel-

ques répétitions. Comment l'éviter? Il ne faut pas que l'on puisse nous reprocher d'avoir omis les arguments les plus *terribles* contre notre thèse, — ceux des aliénistes. — Il nous importait donc de consulter plusieurs chapitres des ouvrages les plus importants qui ont été publiés dans notre siècle sur la mélancolie ou lypémanie, la démonomanie et la folie.

Exposé des opinions de M. le docteur Calmeil, et réflexions.

Après avoir examiné d'abord la folie proprement dite, M. Calmeil arrive aux hallucinations, qui occupent, dit-il, une grande place parmi les phénomènes dignes d'attention dans l'étude de la folie. — L'imagination prêtant un corps aux idées, l'halluciné les convertit en sensations. Ainsi, tout ce qu'on a raconté des apparitions dans l'antiquité vient des hallucinations. L'Apôtre entend les concerts célestes, Brutus voit son mauvais génie, etc.

Les visions extatiques des saints, celles des hérétiques, des possédées de Louviers, de Loudun, sont donc des illusions des sens. Les monomaniaques, qui se croient emportés par l'air, les incubes, etc., ne sont pas oubliés. — L'halluciné est un fou dès l'instant où il base son raisonnement sur ses hallucinations. Celui qui les apprécie n'est encore que malade. — La folie est ordinairement précédée de crainte. On reconnaît l'aliéné à l'expression de ses traits, à son maintien, à ses cris, etc. La manie s'annonce par la perversion de l'entendement, par les scènes de violence, le rire, les pleurs, par la force musculaire doublée, triplée, etc.; les exorcismes, suivant M. Calmeil, faisaient éclater la fureur chez les démoniaques. La monomanie se caractérise par l'association d'idées

fausses basées sur un faux principe, mais régulièrement déduites; le monomane peut raisonner juste sur tout le reste.

Les théomanes se croient divinement inspirés pour réformer les religions; ils pensent être invulnérables, voient Dieu, prétendent ressusciter les morts, etc.

Les démonolâtres adorent les dieux infernaux, se font emporter par les démons, se souillent de tous les crimes, se sentent brûlés, pincés, se suicident, etc.

Les filles cloîtrées se disent possédées, elles crient, hurlent, entendent des voix, sentent le diable dans leurs entrailles. Cet état se complique de catalepsie, et est éminemment contagieux.

Le premier livre du *Traité de la folie* passe ainsi en revue tous les faits merveilleux attribués autrefois au diable. — Continuons à suivre l'auteur, et entrons dans quelques détails.

Le docteur Calmeil, « après avoir examiné la prétendue possession de Louviers dans tous les livres qu'il a pu consulter, ne peut s'expliquer la conduite du Parlement de Rouen à l'égard de Picard et de Boullé. » (V. *De la folie*, t. II, p. 130.)

Conçoit-on mieux, répondrons-nous, que l'évêque d'Évreux ait été conduit à faire exhumer le cadavre d'un prêtre pour faire cesser l'étrange maladie des Hospitalières de Louviers? — Pour en venir contre un cadavre à un acte si opposé aux intérêts du clergé, il faut qu'il y ait eu des raisons puissantes qui échappent à la sagacité de M. Calmeil; ces mêmes raisons déterminèrent le Parlement de Normandie. Il eût agi bien autrement, dit le savant aliéniste, s'il eût pu se persuader et comprendre « que la folie et les convulsions des religieuses provenaient d'un dérangement encéphalique. » (*Ibid.*, p. 131.)

On demande à M. Calmeil comment il explique chez ces Hospitalières les faits d'obsession, les objets déplacés, les coups reçus, les blessures réelles. — Ces phénomènes observés encore de nos jours, et magnétiquement attestés, s'expliquent-ils par un dérangement encéphalique? — Ceux que présentaient les religieuses, non moins bien constatés, ne peuvent de même s'expliquer par cette cause. Les exorcistes, les évêques, étaient-ils hallucinés, quand ils remarquaient les signes voulus par le rituel? Les explications des magnétiseurs n'ont abouti qu'à confirmer la réalité des faits.

M. Piérart dit « que ces phénomènes si contestés sont on ne peut mieux attestés, et on ne peut plus clairement prouvés. Mais, d'après lui, les religieuses de Louviers étaient des *voyantes*, des *somnambules*, des *cataleptiques*, et Madeleine Bavan dans un état permanent d'*électro-biologie*, etc. » (V. *Le magnét. dans l'histoire*, 1858, p. 34-35.)

Le *magnétisme*, l'*électro-biologie* rendront-ils raison des faits? Nous le verrons un jour. Quoi qu'il en soit, le Parlement de Rouen ne connaissant ni le *magnétisme* ni la *biologie*, on ne doit pas être *étonné* qu'il ait agi comme on le faisait alors; un temps viendra peut-être où magnétiseurs et biologistes causeront à leur tour de l'étonnement avec leurs théories. — Ces mêmes théories expliquent-elles ces *pactes* trouvés jusqu'à douze pieds de profondeur, et sous le pilier d'un bâtiment? — Est-ce imposture, haine de l'évêque contre le cadavre du curé Picard? Tout est venu démontrer le contraire. — Avec les progrès de la science et la réapparition des faits, déclarons-le : — *Oui*, les faits sont très-*réels*, et si les savants de nos jours ne comprennent pas les motifs du Parlement de Rouen

et la conduite de l'évêque d'Évreux, nous ne concevons pas mieux que les aliénistes puissent voir ici un dérangement encéphalique, et que les magnétiseurs puissent se contenter des mots de *voyantes*, de *médiums*, de *biologisées*, etc. Ceux-ci transforment les exorcistes en magnétiseurs agissant à *leur insu* sur l'esprit de ces femmes. Cette théorie, fût-elle admise, n'expliquerait pas encore tous les faits dont pourtant les magnétiseurs spiritualistes ne peuvent plus douter.

M. Calmeil, dans le deuxième livre, veut bien accorder que l'ignorance du moyen âge n'avait pu reconnaître les phénomènes qui constituent la folie, il ne pouvait, dit-il, deviner l'origine ni donner l'interprétation d'une foule de lésions psychiques que l'expérience a indiquées. La science a eu à vaincre mille difficultés; la pathologie mentale ne pouvait se débarrasser des entraves dont la métaphysique l'avait surchargée. On est surpris, poursuit M. Calmeil, du rôle que la théologie et la philosophie attribuaient aux êtres surnaturels; les hallucinations des monomanes les faisaient classer parmi les disciples de Satan.

Il avoue pourtant qu'il eût été difficile aux théologiens d'éviter ces erreurs, qu'ils puisaient dans l'antiquité profane et sacrée, dans les sentiments des philosophes et dans les croyances populaires. — Les patriarches, les apôtres avaient conversé avec Dieu et les anges; comment de pieux moines auraient-ils pu suspecter ce qui était écrit dans les livres saints? quand d'ailleurs les historiens les plus graves rapportaient des faits identiques. Aussi, ajoute M. Calmeil : « L'on a cru faire preuve d'une haute supériorité d'esprit en affirmant que toutes les visions et apparitions avaient été inventées à plaisir et ne

méritaient que le mépris et la pitié des vrais philosophes; il est positif que les pathologistes voient journellement des faits tout à fait analogues, et qu'il n'y a pas de convictions et de bonne foi plus franches que celles des visionnaires. » (*Ibid.*, t. Ier, p. 95.)

L'auteur cite ainsi mille faits curieux extraits de l'histoire profane et des auteurs ecclésiastiques. Ces faits avaient presque la même autorité que ceux des livres saints et « sont rejetés cependant aujourd'hui par la portion sage du clergé [1]. » — M. Calmeil s'étonnerait que l'absence de l'esprit de critique eût été autrefois poussée à ce point et eût duré si longtemps, s'il ne savait, dit-il, que les théologiens n'avaient alors rien à objecter contre l'action des êtres surnaturels, que l'on explique aujourd'hui par la folie sensoriale et le délire partiel. Tous les juges ecclésiastiques savaient que l'antiquité était en rapport avec les mauvais génies, qui s'accouplaient avec les femmes et s'insinuaient dans le corps des possédés, d'où Jésus et ses apôtres les chassaient. Une fois maîtres des organes, les malins esprits agissaient sur les viscères, y causaient des sensations étranges (et enfin tous les genres de désordre que l'on connaît). — Si l'homme avec la vapeur peut lancer de lourds projectiles, pourrait-on s'étonner, fait observer M. Calmeil, que des êtres spirituels pleins d'intelligence, assez puissants pour soulever les mondes, pussent soulever des fardeaux ordinaires? — L'antiquité citait aussi les récits de transport des corps. Si on les prend au sérieux, « il faut bien avouer, poursuit cet aliéniste, qu'ayant une fois admis ces êtres spirituels, toutes ces suppositions

1. Nous ne partageons pas l'opinion du savant docteur.

ne sont pas aussi absurdes qu'on est porté à se le figurer. » (*Ibid.*, p. 109.)

On sait que Bayle lui-même le pensait... — Mais le plus grand tort des théologiens, selon M. Calmeil, serait d'avoir outré cette doctrine. « Finalement, dit-il, on est forcé de confesser qu'une théorie basée sur l'Écriture sainte, appuyée sur une foule de témoignages, qui semblait expliquer parfaitement les événements extraordinaires et ceux qui avaient établi l'ancien polythéisme, devait être très-séduisante pour des spiritualistes *renforcés*. Cependant, on en a vu les conséquences... Les théologiens et les métaphysiciens du quinzième siècle nous prendraient pour des extravagants, continue M. Calmeil, en nous voyant attribuer certaines hallucinations à des lésions des appareils fonctionnels... Car il n'était pas permis à des personnages de leur caractère de révoquer en doute que les patriarches, les apôtres eussent vu des esprits, etc. — En santé, nos sensations paraissent provenir de l'action des objets extérieurs, et elles ont réellement leur point de départ hors du cerveau. Mais il n'est pas toujours nécessaire d'être impressionné par ces objets ou par les démons pour éprouver des sensations. — Comme le dernier temps de chaque sensation se rapporte à un état moléculaire spécial de l'encéphale; à la rigueur, on peut voir, toucher, entendre, sans aucune cause extérieure. Il suffit pour cela, dans les profondeurs des centres encéphaliques, de combinaisons semblables à celles qu'y ferait naître l'action ordinaire des objets extérieurs sur les surfaces nerveuses. » (*Ibid.*, p. 110-113.)

Après cet exposé scientifique, l'auteur examine les causes physiques des aberrations sensoriales, où les sujets se croient entourés de flammes, de serpents, etc.,

tandis qu'il n'y a cependant rien au dehors... — C'est que « les filets nerveux peuvent, selon plusieurs logiciens, être remués, ou par le bout qui est hors du cerveau, ou par l'extrémité qui plonge dans sa massé. » (*Ibid.*, p. 114.)

Les apparitions des hallucinés, ainsi que les explications qu'on en donnait, ont dû varier selon les temps; les gentils voyaient les dieux. Plus tard, les démons prirent leur place. — M. Calmeil avoue pourtant que les théologiens n'étaient pas complétement étrangers à la physiologie. « On voit dans leurs discussions qu'ils possédaient passablement les principes de la théorie physiologique qui explique aujourd'hui la manifestation des sensations morbides... Mais, tout en concédant ces principes, ils avaient soin de ne pas trop engager leurs réserves... » (*Ibid.*, p. 116.)

Les spiritualistes aujourd'hui, qui admettent les apparitions, supposent rarement, continue notre auteur, qu'un halluciné soit visité par les esprits; mais les anciens suivaient la marche opposée. Outre les ébranlements directs qui ont lieu dans le cerveau, comme il s'en forme d'autres qui ont leur point de départ dans les nerfs qui communiquent de la périphérie du corps à l'encéphale, les théologiens supposaient que les diables, en manœuvrant sur ces nerfs, causaient des perceptions fausses qui se transmettaient ainsi au cerveau. — Il était fort commode, poursuit M. Calmeil, de faire intervenir des légions de diables, quand il y avait des épidémies d'hallucinations... Il trouve plus de bons sens à admettre que ces aberrations sensoriales se présentent sur plusieurs individus à la fois, sans prétendre cependant pénétrer complétement leurs causes secrètes. L'auteur avoue enfin que les divers faits qu'il cite, recueillis à la fin

du quatorzième siècle, démontrent « que les théologiens admettaient la possibilité d'une aliénation mentale non provoquée par les esprits...; mais ils oubliaient, un instant après, leurs propres leçons. » (*Ibid.*, p. 119 et 122.)

Depuis un demi-siècle, d'après M. Calmeil, on a constaté que la folie est sujette à prendre la teinte des croyances du temps; les arts, les sciences, la politique, etc., influent sur les idées, qui varient ainsi suivant les découvertes... Les hallucinés aujourd'hui se croient *électrisés, magnétisés*, poursuivis par les gendarmes. On conçoit alors comment, « au quinzième siècle, la folie reçut l'empreinte des superstitions de l'époque. »

M. Calmeil expose avec détail les prétendus faits de théomanie, de démonolâtrie, de démonopathie, etc., rapportés dans cet ouvrage. Il examine (livre III) la folie au seizième siècle, et essaye de prouver que les inquisiteurs n'ont fait brûler que de malheureux monomanes. Il exhume tout ce qui a été dit à cette époque par les défenseurs des sorciers.

Nicolas Lepois, médecin de Charles III de Lorraine, avait, avec beaucoup de talent, attribué les maladies mentales au dérangement de l'encéphale; toutes les espèces de convulsions, selon M. Calmeil, ont été étudiées par lui avec le plus grand soin. Notre auteur avoue même que sa pathologie du système nerveux est du plus grand intérêt, qu'il a fait preuve d'autant d'instruction que de sagesse, et pourtant « Nicolas Lepois, ajoute le docteur Calmeil, ne croit pas qu'il soit permis aux médecins de nier l'existence de l'intervention démoniaque. » (*Ibid.*, p. 211.)

Ne pouvant suivre plus loin M. Calmeil, voyons brièvement avec lui comment le dix-septième siècle

(livre IV) envisagea la folie. — Il cite les noms des philosophes qui ont sapé les erreurs qui retenaient la raison captive : Bacon, Descartes, Hobbes, Malebranche, etc. — « Les Sennert, les Willis, Plater, etc., on peut le dire avec orgueil, écrit M. Calmeil, ont contribué à asseoir la physiologie et la pathologie intellectuelles sur leurs véritables bases... La vérité est sûre désormais de son triomphe, et pourtant de Lancre, Bodin, deux hommes d'un rare mérite, pâlissaient sur les livres pour pénétrer et démontrer les mystères de la sorcellerie. » Que résulte-t-il des travaux de tant de savants? — Torreblanca, criminaliste hors ligne, a composé un livre qui annonce des connaissances presque uniques en physique, en théologie, en jurisprudence ; mais il admet toujours les faits démoniaques et expose les peines réservées aux sorciers.

Plater, qui a pénétré dans les prisons, dans les cabanons infects et dans les cloîtres, dont les ouvrages prouvent la science profonde sur les diverses maladies mentales; Plater, dont on ne saurait se lasser d'admirer la justesse des réflexions sur le siége des diverses lésions dans les maladies de l'intellect, dont la classification dénote des connaissances très-positives et très-avancées sur la physiologie du système nerveux, Plater, poursuit M. Calmeil, « pense que les esprits déchus peuvent porter le désordre dans l'organisme, et, d'après ses longues observations, la folie démoniaque peut être distinguée de la manie par des signes à peu près certains. » (*Ibid.*, p. 375.)

Puis M. Calmeil avoue que si on pouvait retrancher certains passages (ceux relatifs au démon) de l'ouvrage de Plater, « il paraîtrait avoir été tout récemment composé. »

Sennert a lu tout ce que les plus célèbres médecins avaient écrit sur la mélancolie; il est assez sage pour ne pas voir des causes surnaturelles produire habituellement la folie; mais M. Calmeil trouve « qu'il accorde beaucoup trop à la puissance des démons. » (*Ibid.*, p. 382.)

Willis excella dans l'exposition des troubles fonctionnels. Au jugement de M. Calmeil, il y a beaucoup à apprendre avec cet auteur; il a une connaissance fort étendue des maladies mentales; il s'est en quelque sorte surpassé lui-même dans son traité des maladies convulsives, etc.

Après une revue rapide en vingt pages, M. Calmeil termine en déclarant qu'on peut s'assurer, d'après les principaux travaux de Willis, « que ce savant avait déjà, il y a près de deux siècles, la plupart des connaissances que nous sommes si fiers de posséder; et cependant Willis avait adopté, sans restriction, l'avis des théologiens. Il ne répugne nullement à la raison de ce logicien sévère que les démons puissent agir, dans certaines limites, sur le système nerveux; il consacre le principe qui suppose que le corps humain peut être envahi par les esprits. » (*Ibid.*, p. 406-407.)

Après avoir continué et terminé cet exposé de faits, mal interprétés, selon M. Calmeil, par tant de médecins fameux dont il a proclamé les connaissances profondes, il aborde (livre V) le dix-huitième siècle : — « La raison, dit-il, est alors en pleine voie de progrès, les décisions des théologiens sont loin d'avoir force de loi, et les agents incorporels ont été bannis de l'organisme. » (*Ibid.*, t. II, p. 189-190.)

Parmi les savants qui sont l'orgueil de ce siècle, il cite Hume et Diderot; il analyse les travaux des manigraphes de cette époque, loue les théories de Stahl,

de Vieussens, d'Hoffmann, etc., en faisant remarquer les points où ils se trompent dans leurs explications. — Exposé fort intéressant qu'il nous est interdit d'aborder ici, ainsi que les théories de Flemyng, de Gorter, etc., etc.

M. Calmeil loue beaucoup l'œuvre de Boissier de Sauvages (quoiqu'il y signale de nombreuses imperfections); « elle montre, dit-il, la pénétration de son esprit. »

D'après ce médecin, « dans l'état de folie, le dérangement des agents de l'innervation ne permet plus à l'âme de recevoir convenablement les ébranlements matériels nécessaires pour former ses sensations, rappeler ses souvenirs et former des jugements sains. » — M. Calmeil, continuant ses observations sur les divers genres de folie traités par Boissier de Sauvages, ajoute que « ce dernier a *rangé à tort* parmi les épilepsies simulées les attaques convulsives des prophètes des Cévennes, et les accidents nerveux des possédées de Loudun parmi les maladies feintes, mais qu'il a démontré très à propos qu'une religieuse, laquelle dans le délire parlait grec et latin, avait appris autrefois ces deux langues; enfin il n'a pas craint de s'élever contre l'opinion d'Hoffmann, qui a soutenu qu'il existe des sorciers, etc. » (*Ibid.*, p. 234.)

D'après cette esquisse par trop incomplète du livre intéressant de M. Calmeil, on voit que cet aliéniste est loin de traiter de crédulité niaise l'opinion de tant de savants sur la croyance aux esprits, et qu'elle est loin de mériter le mépris des hommes sérieux; les théologiens *devaient*, dit-il, la professer. Les plus célèbres médecins, aussi instruits que ceux de nos jours sur les maladies mentales, *croyaient* à une intervention spirituelle, et les faits qui les y portaient se présentent de

nos jours; on a donc tort de soupçonner l'imposture chez les possédés, leur conviction était sincère, etc.

Il fallait bien effectivement que cette croyance fût moins absurde qu'on ne l'a pensé depuis, pour qu'un philosophe comme Bayle avouât que nul système n'était plus convenable, — que l'on se rappelle ses expressions. — « Je ne sais ce qui en arrivera, disait Bayle, mais il me semble que tôt ou tard on sera forcé d'abandonner les principes mécaniques, si on ne leur associe les volontés de quelques intelligences; franchement, nulle hypothèse n'est plus capable de donner raison des événements... »

M. Calmeil, après tous ces aveux forcés, a classé les inspirés, les illuminés, les possédés, les sorciers parmi les hallucinés et les insensés. Les théomanes, qui se croient invulnérables et prétendent ressusciter les morts, sont aussi fous, selon lui, que les pensionnaires de la Salpêtrière ou de Charenton. — Peut-on assimiler pourtant à ces derniers ce camisard qui demeura un quart d'heure au milieu d'un bûcher? ces convulsionnaires dont nous avons précédemment exposé les secours des épées, des bûches, des cailloux, des brasiers, des crucifiements? — Peut-on considérer comme des fous théomanes tant de saints personnages qui depuis Jésus-Christ ont ressuscité des morts? Tous ces miracles consignés dans les procédures de canonisation, quel nom faut-il donc leur donner? Comment l'Église s'est-elle donc si lourdement trompée [1]?

1. On lit dans la bulle de canonisation de saint François de Sales, sous Alexandre VII (Louis XIV régnant), entre autres miracles de ce saint évêque, deux résurrections de morts. — L'évêque de Genève étant mort, ce n'est pas lui qui est *théomane*, ce sont donc ici ceux qui ont vu les morts ressuscités qui en font un *théomane*. Ce sont alors ceux-ci qui sont fous. — Mais on demande comment les témoignages

Les pauvres aliénés qui se croient persécutés par les diables ressemblent-ils aux sorciers et aux possédés d'autrefois? Les signes exigés pour permettre d'exorciser n'établissent-ils pas une immense différence? Les théologiens (M. Calmeil l'accorde) possédaient *passablement* les théories physiologiques de nos jours sur les affections mentales; ajoutons qu'ils connaissaient surtout les possessions à certains signes qui ne pouvaient les tromper; aussi les médecins de cette époque — et M. Calmeil avoue, qu'ayant fait une étude approfondie des maladies mentales, ils ont laissé à peine à glaner dans le champ de la science à des disciples généralement moins laborieux, — étaient forcés de reconnaître l'action de puissances intelligentes et malfaisantes. Que l'on parcoure leurs observations, on verra combien les fous de Charenton diffèrent de ces malades que les médecins adressaient aux exorcistes.

La zoanthropie affecte encore aujourd'hui certains aliénés. « Les zoanthropes, dit M. Calmeil, se croyaient changés en chats, en loups, etc. »

Que l'on se rappelle les transformations depuis la femme changée en jument, ou mieux crue *telle* par ceux même qui l'amenèrent à saint Macaire qui la guérit, jusqu'aux faits consignés dans les procès de sorcellerie, et même jusqu'aux récits naïfs du foyer

de tels fous ont pu être écoutés, et admis par trente-huit cardinaux, signataires de la bulle? — On sait quelles preuves sont exigées pour les canonisations; ainsi les pièces du procès de la sainte Mère Jeanne-Françoise de Chantal forment six volumes in-folio. — Il faut (ce qui est vrai), qu'il y ait eu précédemment plusieurs résurrections de morts des plus certaines, et qu'il fut constant que les prétendus théomanes, loin d'être fous étaient de pieux thaumaturges, — Ceci ne s'oppose nullement à ce que les aliénistes n'aient eu des théomanes à traiter.

(qu'on ne doit peut-être pas mépriser tous); on remarquera une immense différence entre ces transformés et les fous *zoanthropes* de nos hôpitaux; on verra surtout combien la doctrine théologique l'emporte sur les théories des aliénistes de nos jours. — On signalait aussi, il est vrai, une altération encéphalique, mais causée par un agent autre que celui qui cause les hallucinations ordinaires.

On peut remercier avec M. Calmeil les pathologistes qui ont fait faire des progrès réels à la science, mais on ne peut les louer d'avoir exhumé certaines explications matérialistes que n'ignoraient ni Sennert, ni Willis, ni Plater et tant d'autres célébrités, qui les méprisaient comme elles devaient l'être.

M. Calmeil n'accuse plus les possédées de fourberie; il attribue ce qu'elles éprouvaient à l'hystérie, à la catalepsie, aux hallucinations. — Que le lecteur se souvienne des faits que nous avons exposés, qu'il attribue les convulsions à des névroses, les apparitions à des hallucinations, il est libre de le faire; mais le surplus, comment l'expliquera-t-il? L'intelligence des langues, la connaissance des pensées secrètes, les discours sur des sujets inconnus de ces malades, les dissertations scientifiques, les stigmates qui imprimaient en caractères sanglants les noms des saints qui les délivraient, les suspensions, les sauts de ces prétendus fous à plusieurs mètres de hauteur, etc.?

« Le magnétisme, dira-t-on, explique une partie de ces prodiges; le surplus doit être nié comme une impossibilité, ou rejeté comme une fourberie. » — C'est une réponse trop facile, pour être sérieuse, et qui ne saurait satisfaire.

On a vu que les magnétistes, en voulant expliquer magnétiquement ces faits, ont échoué. — On pense

que M. Calmeil les connaît assez, ainsi que ceux qui les attestent dans notre époque, pour n'oser répéter les accusations aussi puériles que banales de jongleries magnétiques. — S'il persiste à regarder les possédés comme des monomanes, qu'il veuille donc se rappeler ce qui s'est passé à Loudun, à Louviers, etc., le comparer aux observations faites dans les hospices de la Salpêtrière et de Charenton : qu'il explique, on le veut bien, par sa théorie, ce qu'il y a de commun entre les premiers et ces derniers, mais que fera-t-il du surplus?

Admettons qu'une grande surexcitation nerveuse ait fait élancer de fort loin en l'air une des religieuses de Louviers pour arracher l'ostensoir des mains de l'évêque, admettons que toutes les apparitions de celle-ci fussent des hallucinations; — que M. Calmeil veuille bien expliquer comment une des possédées contrainte de s'élancer sur la patène du célébrant et d'allonger sa langue pour la lécher, cet organe en resta brûlé durant plusieurs jours; qu'il veuille nous expliquer comment de chutes horribles, d'une hauteur de dix pieds, le dos en arrière sur des caillous, il ne résultait pour les possédées ni blessures ni contusions? Comment, jetées au milieu de brasiers ardents, il n'y avait trace de brûlure, etc.? — Nous savons que les épileptiques, les aliénés ne sentent pas leurs blessures, en sont-ils moins grièvement blessés? — Comment expliquer ce transport d'une boîte d'hosties rapportée invisiblement et tombant au milieu des possédées et de ceux qui les entouraient, comme le thym de Crète du docteur Billot, comme la couronne du lucide Ferdinand, et la cassette dont a parlé M. Borde, etc.? Ceux-ci l'expliquent par l'intervention des esprits; M. Calmeil le pourrait-il par les halluci-

nations? Celles-ci laissent-elles entre les mains des objets qu'on voit, que l'on touche, que l'on conserve? Comment expliquer ces charmes révélés dans les exorcismes et trouvés à huit, neuf et douze pieds, sous le pilier même de l'édifice?... Ces soufflets donnés par une main invisible, ces objets lancés au loin sans qu'on les touchât? Comment expliquer ces choses et tant d'autres? Voit-on des faits semblables dans les hospices d'aliénés, ou seraient-ce des contes inventés par des gens y ayant intérêt? — Les témoins étaient accourus en foule, et parmi eux nous voyons des protestants, hommes éclairés, qui se sont convertis. On a vu enfin et surtout on verra des faits analogues de nos jours se multiplier en présence de nombreux témoins. Laissons donc nier, et contentons-nous aujourd'hui des aveux de M. Calmeil : c'est déjà un grand pas fait en arrière; on en fera tant d'autres dans le même sens, que nos savants se retrouveront bientôt au point même que leurs devanciers avaient quitté.

CHAPITRE II

Le docteur Bertrand, d'après les progrès de la science sur les aliénations mentales. On examine ici ses opinions comme physiologiste sur le somnambulisme essentiel, sur les possessions, les prodiges des camisards, les miracles des convulsionnaires, etc. Réflexions.

On a vu le docteur Bertrand comme magnétiste, voyons-le comme physiologiste. Il avoue que l'on ne peut plus considérer comme des fourbes les pythonisses des anciens idolâtres, les sorciers, les possédés, les crisiaques des Cévennes, les convulsionnaires ; c'était un état extatique qui n'est ni la veille ni le sommeil, que l'on attribuait à tort à une cause surnaturelle, mais qui n'en était pas moins réelle et digne de l'attention des savants.

Ceux-ci, pour soutenir leur sentiment, sont forcés de dépouiller les phénomènes du merveilleux que leur théorie n'explique pas ; mais, selon les physiologistes, ceux qui croyaient au surnaturel se trompaient aussi trop évidemment pour être des hommes éclairés. Le docteur Bertrand déclare que si, par l'amour de la science, on exhumait les faits perdus dans les annales de la superstition, on ne tarderait pas à trouver de grands secours... A son avis, on serait frappé de la répétition de phénomènes que les fanatiques n'ont placés qu'en seconde ligne, quoique mieux constatés que les faits absurdes qui les touchent davantage.

Ainsi, nous savons que ce qui deviendra le sujet d'examen des physiologistes dans les possessions, ce seront surtout certains signes considérés par les exorcistes comme étant fort probables; mais ceux qu'ils considéraient comme signes *certains* seront assez mal reçus par ces physiologistes. On voit pourtant que les premiers leur ont eux-mêmes causé beaucoup d'embarras.

Le docteur Bertrand a parlé ailleurs du somnambulisme magnétique, il va examiner ici le somnambulisme essentiel, symptomatique et extatique. — « On a considéré le premier, dit-il, comme un sommeil incomplet. » Il est forcé d'y voir une nouvelle vie.

On se rappelle le séminariste de Bordeaux, les somnambules Negretti et Castelli, celui dont a parlé Gassendi. — « Le somnambule, avait dit Malouin dans l'*Encyclopédie*, ne voit que les objets présents à son imagination; ce séminariste voyait ce dont il avait besoin, et rien de plus, à moins que son imagination ne se tournât de ce côté-là. — Comment, se demandait Malouin, percevoir les objets sans le secours des sens? — Tout prouve que ce somnambule voyait parfaitement, puisque, en copiant de la musique, il faisait d'abord ses notes blanches, noircissant ensuite celles qu'il fallait. »

« Comment se fait-il qu'en dormant, continue le même auteur, n'étant sous l'action d'aucune cause extérieure, ce somnambule soit affecté aussi gravement que s'il était exposé à leurs impressions? etc. On ne saurait pénétrer tous ces mystères. C'est en vain qu'on veut les expliquer, il n'en résulte que des absurdités... Les objets parviennent-ils à l'entendement sans le secours des sens? La preuve de l'existence des

corps, fondée sur l'impression qu'ils font sur nos sens, perdrait alors toute sa force, etc. »

Bertrand croit pouvoir résoudre plusieurs de ces questions dans la suite de son *Traité du somnambulisme;* il s'occupe d'abord du mode de vision des somnambules : — « L'antiquité, dit-il, a peu parlé du somnambulisme, mais les faits sont constants; l'esprit, selon Lucrèce, outre les sens, aurait en réserve d'autres voies pour percevoir les images des objets. » Bertrand objecte qu'une telle faculté n'est admissible par la raison, qu'autant qu'on y serait forcé par des faits incontestables. Il cite cet homme dont parle Gassendi, qui, dans l'obscurité, tirait du vin, étant endormi; ce qu'il n'aurait pu faire étant éveillé. « Son mode de vision, poursuit Bertrand, n'avait pas besoin de lumière; cependant il lui arriva d'allumer une chandelle pour s'éclairer... Mais on n'en doit pas conclure qu'elle lui fût nécessaire, son imagination avait un tel pouvoir, qu'il lui suffisait d'être persuadé qu'une chandelle allumée lui permettrait de mieux voir. — Negretti, trouvant qu'il n'y voit pas assez, prend une bouteille croyant prendre un chandelier et s'éclaire ainsi... Castelli se sert d'une lumière pour feuilleter un dictionnaire; on l'éteint, il en cherche une autre à tâtons et la rallume; mais tandis qu'il se croyait dans l'obscurité, d'autres chandelles l'éclairaient. — Bertrand a vu une somnambule qui écrivait dans les ténèbres, et la simple lueur d'un tison eût empêché la vision. — On ne peut rien conclure, selon Bertrand, de l'observation de Gassendi; son somnambule allumait une chandelle pour y voir, tandis que Negretti s'éclairait avec une bouteille, et Castelli ne voyait qu'avec les chandelles qu'il avait allumées. « Ici la conviction seule est donc nécessaire. »

Negretti s'imagine qu'il doit éclairer le carrosse de son maître : il prend une torche éteinte, il s'arrête à chaque carrefour... — Tout prouve qu'il y voit; pourtant ses yeux étaient fermés, sa torche éteinte, et le carrosse tout à fait imaginaire. Mais Reghellini pense que le somnambulisme est un rêve avec faculté de se mouvoir, et pendant lequel le somnambule est en réalité dans les lieux qu'il imagine. Quand Negretti mettait le couvert, il ne voyait pas réellement ce qu'il touchait, mais ce que son rêve lui représentait, tel qu'il l'avait vu dans l'état de veille, et à sa véritable place..., il le rêvait à l'instant même où il était dans sa main, etc., dit Rhegellini.

Cette hypothèse est inadmissible, remarque Bertrand, et démentie par l'histoire de Negretti et autres; celui-ci, les yeux fermés, prenait du tabac dans la boîte qu'on lui présentait; Castelli trouvait les mots qu'il cherchait dans un dictionnaire; le séminariste relisait à travers l'épaisseur d'un carton. Est-ce par hasard que tout cela coïncidait avec ce qu'ils avaient dans l'esprit? — On peut en dire autant de plusieurs autres somnambules, lesquels évitaient des obstacles qu'ils n'avaient pu prévoir.

Comment expliquer, poursuit Bertrand, les phénomènes de vision cités par Petetin, par le baron de Strombeck, etc. Une somnambule lit un papier enfermé dans un secrétaire, indique plusieurs objets dont on avait dérangé la position; elle voit l'arrivée des médecins, désigne la couleur de leurs habits, etc., et tant d'autres faits que la qualité des témoignages ne permet pas de rejeter... « S'il y a des cas où l'illusion est impossible, certainement c'est ici. »

Après avoir examiné la question de certitude d'après les témoignages, Bertrand cite de ces faits de seconde

vue à d'énormes distances, et dit que les témoins dignes de foi sont si nombreux que, malgré tout ce *merveilleux*, on ne peut nier les faits qu'ils rapportent... Si on est forcé de reconnaître ce nouveau mode de vision, poursuit-il, l'expérience n'a pas suffisamment éclairé sur ses limites. On a dit qu'il ne fallait pas conclure de ce qu'un corps opaque empêchait la vision étant éveillé, qu'il en fût de même en somnambulisme, l'on doit dire de même de la distance. Si on voit, au moyen de la lumière qui traverse l'espace, les étoiles qui sont à des millions de lieues, un somnambule, au moyen d'un fluide particulier qui traverse la terre, pourra voir ce qui se passe aux antipodes.

Avec des fluides imaginaires, répond Bertrand, on peut tout expliquer : on pourrait supposer que l'âme, indépendamment du corps, doit connaître immédiatement les objets extérieurs et tout ce qu'on voudra; « mais une hypothèse qui peut rendre raison de ce qui est comme de ce qui n'est pas, qui n'a nul rapport nécessaire avec les observations dont elle ne devrait être que le résultat, ne peut inspirer aucune confiance, c'est une supposition gratuite. »

Jusqu'ici nous ne voyons pas que le docteur Bertrand ait rien expliqué. — En continuant son exposé il déclare « que les somnambules ne peuvent recevoir d'autres impressions que celles qui sont en rapport avec la série des idées dont ils s'occupent, qu'il en est ainsi pour tous leurs sens. »

Des exemples cités et des raisonnements faits par Bertrand, qu'il est impossible d'analyser ici, que conclure? Les somnambules, comme il le dit, s'exposent à de graves dangers sans motifs, leur volonté les dirige vers une chose, leur *intelligence* reste *passive*, etc.

On convient de tout cela; sait-on mieux comment un somnambule, dans une nuit obscure, les yeux fermés, fait avec beaucoup d'adresse et d'intelligence ce que ne saurait faire l'homme expert, doué de bons yeux et jouissant de toute sa raison?

Le docteur Bertrand aborde le somnambulisme symptomatique que l'on observe dans la catalepsie. Ici le lecteur se rappellera les faits cités ailleurs; l'auteur signale le développement de la mémoire qui sert aux physiologistes à expliquer la faculté de parler des langues étrangères : ainsi, Moreau de la Sarthe a traité un enfant de douze ans connaissant à peine les premiers éléments du latin, qui, devenu malade, le parlait avec élégance et pureté. — Virey cite une extatique illettrée parlant latin. — Guyon a vu une Limousine en une fièvre ardente parler un bon et disert français dont elle ne savait mot, etc.

Bertrand suppose ici « un développement de la mémoire, autrement le fait serait miraculeux. »

Il ajoute « que la vision à distance peut aussi avoir été souvent produite par la vivacité avec laquelle les somnambules se peignent dans l'esprit les images des lieux qu'ils n'ont vus qu'une seule fois... »

On explique ainsi, selon Bertrand, les principaux phénomènes de la possession de Loudun, etc.

Nous nous arrêtons ici pour faire observer qu'il est bien évident que les prodiges que l'on vient de citer restent tous inexpliqués. — La mémoire, l'exaltation des facultés intellectuelles n'en rendront jamais raison. Les observations citent des individus *illettrés* qui parlent une langue qui leur est complétement étrangère; c'est une hypothèse gratuite de dire qu'ils s'en sont souvenus, en admettant même, contrairement à l'exposé des observations, que ces personnes en eussent

su quelques mots; car cela n'explique pas qu'ils aient parlé ces langues avec élégance, quelle que soit l'exaltation et de quelque source qu'elle provienne, à moins d'être surhumaine : un enfant qui ne sait pas le latin, une femme qui ne connaît pas le français ne pourront s'exprimer en ces langues élégamment, ni même en faisant des solécismes.

Qu'un malade se représente à l'esprit les lieux qu'il n'a vus qu'une fois, on l'admet; mais ceux qu'il n'a jamais vus, c'est impossible. Si, en outre, il dit, comme les possédés, ce qui s'y passe, et que tout se vérifie, peut-on l'attribuer au souvenir, à une surexcitation? Bertrand n'explique donc rien ici physiologiquement, et les magnétiseurs n'ayant avancé que des absurdités, pour expliquer le prodige, ce prodige subsiste.

Il est constant que l'on aurait plus souvent recours aux exorcismes aujourd'hui si sur la foi des médecins on était moins porté à penser que les maladies les plus extraordinaires sont naturelles. Mais les médecins rejettent ce qui les gêne dans leur système. Le malade lui-même et ceux qui l'entourent, pour plusieurs raisons que le lecteur devine, sont portés à cacher tout ce qui sent un peu trop le merveilleux. S'ils sont moins discrets, les médecins interviennent, ils s'étonnent d'une crédulité qui provoque leurs plaisanteries, et cette arme est si puissante qu'on n'y résiste pas, on se tait; on tient secrets les plus étranges symptômes du mal, et l'on se garde bien surtout de parler de ce qui l'a précédé. L'un et l'autre, pourtant, préoccupaient encore vivement les hommes sérieux de la première moitié du dix-huitième siècle. Le *malum secutum* en faisait rechercher la cause. Dans la seconde moitié du siècle on nia tout, et les magnétiseurs

virent le fait sans s'occuper des actes qui l'avaient précédé.

On se rappelle cette enfant de douze ans que ses parents crurent d'autant mieux possédée que, outre certains signes de possession, on avait de fortes raisons d'y voir la sorcellerie. Les bruits de chaînes, les meubles renversés, la vaisselle qui se brisait, etc., etc. — Le tout était survenu à la suite de menaces faites à l'enfant qui avait refusé l'aumône à un mendiant. Les magnétiseurs guérirent, dit-on, la malade. Les symptômes étranges qui s'étaient manifestés chez celle-ci ne les étonnèrent pas. Quant aux faits attribués à la sorcellerie, on n'en tint compte que pour en rire. — Bertrand se borne à dire : « Qu'il y a dans les vieilles histoires de possession un fond de vérité mêlé à des fables ridicules. »

On a donc fait un pas immense en acceptant une grande partie des faits que les esprits forts niaient il y a peu de temps encore, et on est en voie d'en faire un autre, c'est de se bien convaincre que les théories magnétiques et physiologiques n'expliquent absolument rien; il en reste enfin un troisième à faire, c'est celui résultant de la grande manifestation des prodiges qui ont forcé certains magnétiseurs à revenir à la croyance de l'intervention des esprits; puis un dernier pas, ce serait d'éclairer ces nouveaux convertis sur la nature des esprits. — Ce dernier *cran*, qui rétablirait la vieille doctrine, est-il possible? Le magnétisme guérit, les physiologistes n'en doutent pas; si c'est par le ministère des esprits, on nous demande si l'on peut douter de la bonté de leur nature? — Il faudrait aux physiologistes certaines notions de théologie que la plupart d'entre eux dédaigneront sans doute.

Laissons là les digressions et redisons-le : rien n'est

expliqué. Les prodiges subsistent et nous attendons de la science un dernier effort qui nous prouvera qu'ils sont naturels.

Revenons au docteur Bertrand. On voit dans son examen du somnambulisme extatique combien il est convaincu de la réalité de ces faits de possession, de divination, etc., etc., dont on s'était tant moqué, et qu'il n'attribue pas au diable.

« La croyance aux possessions, dit-il, jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, était généralement répandue; dès qu'un malade présentait des symptômes extraordinaires, on procédait aux exorcismes. Les maladies convulsives, l'hystérie prêtaient par leur étrangeté à la supposition d'une cause surnaturelle. — La majorité était des femmes... Qu'on se figure, continue Bertrand, une femme nerveuse qui se croit sous la puissance de Satan ; on l'exorcise et elle répond comme si elle était le diable. — Il ne s'agissait pas simplement de quelques singularités ; ce savant rappelle les signes voulus, c'était de prédire l'avenir, de voir ce qui se passe au loin, de lire les pensées, d'avoir l'intelligence des langues, de les parler, d'être suspendu en l'air, etc., tout cela était exigé par le rituel. — On voit, poursuit Bertrand, qu'on ne demandait pas peu de choses pour prononcer que le démon avait part aux symptômes d'une maladie, et qu'on ne se décidait pas aussi légèrement à procéder à l'exorcisme qu'on le croit aujourd'hui. » (V. *Du somnamb.*, c. IV.)

Maintenant voyait-on tous ces phénomènes? Si on ne les observait pas, comment tant d'hommes ont-ils pu les constater, comment expliquer la croyance générale durant tant de siècles, et les jugements des tribunaux?... — Aussi, le docteur Bertrand trouve cette question « digne de toute l'attention des hommes ins-

truits. » — Il reconnaît que tous ces signes se présentent dans le somnambulisme, excepté la suspension en l'air qu'il pense n'avoir consisté que dans des sauts extraordinaires; aussi, il ne veut raconter que ce qui est constaté « par des témoins oculaires, ce qui a donné lieu à des recherches juridiques, à des condamnations capitales, etc. »

Ici donc Bertrand va renoncer à se prévaloir de ce pyrrhonisme insensé qui rejetait les témoignages les plus certains.

Notre auteur commence par l'examen du procès de Grandier, dont on va parler encore; il en fait l'exposé historique... — « On a dit que les religieuses répétaient une comédie. Il résulte pour lui de l'ensemble des considérations auxquelles il se livre et que l'on ne citera pas ici), une preuve si forte du contraire, que son esprit se refuse tout à fait à aller contre ce qu'elle établit; plus on considère les faits, plus on reconnaît l'impossibilité de supposer la fourberie. » Bertrand emploie près de vingt pages à donner ses raisons qu'il exprime avec autant d'énergie que de logique.

L'hystérie, l'imagination surexcitée, etc., peuvent-elles rendre raison de tous les faits que l'on a précédemment analysés? Évidemment non. — Mais, selon Bertrand, si on ne doit pas attribuer à la fraude ce qui s'est passé avant la mort de Grandier, « ce ne peut être que par imposture qu'on a fait apporter après par les diables les prétendus pactes et tracer les noms que les diables gravaient sur les mains des religieuses, etc. »

On répond à Bertrand que si on en impose sur une chose, on peut l'avoir fait aussi sur d'autres; et il l'a senti.

« Les religieuses ont été entraînées par les circons-

tances à recourir à la fraude, dit-il. Presque tous les faits, qu'on ne peut expliquer, n'eurent lieu qu'après la mort de Grandier, ce qui ne suppose plus toute la scélératesse qu'il faudrait admettre s'ils avaient été concertés contre lui. Les exorcistes, d'abord irréprochables, ont pu y mettre de la fraude; les esprits étaient montés... On les accusait d'avoir fait périr Grandier. La moindre circonstance défavorable eût suffi pour les rendre un objet d'exécration... Alors, quand dans leur délire les possédées avaient annoncé tel ou tel phénomène, pour n'avoir pas la confusion de les voir manquer, il fallait les feindre ou passer pour des scélérats. Les religieuses étaient ainsi entraînées dans le complot. »

Pour discuter ici avec le docteur Bertrand, il faudrait entrer dans une longue polémique. — On pense avec lui qu'exorcistes et religieuses étaient de très-bonne foi avant la mort de Grandier, et que plusieurs phénomènes n'étaient que trop réels. Bertrand, qui sait que les physiologistes ont été témoins de faits analogues, et que les magnétiseurs les expliquent, les accepte; mais puisque ces faits étaient de vrais signes voulus par le rituel, pourquoi donc les contrefaire, après la mort de Grandier, pourquoi donc en simuler ensuite de faux? — « C'est, dira-t-on, parce qu'ils étaient annoncés et qu'ils manquaient. » — Si les signes vrais n'ont pas touché les incrédules, devait-on essayer d'en feindre dont on pouvait découvrir la fausseté?

Avant la mort de Grandier comme après, des signes promis ont fait parfois défaut. Trois mois avant son supplice, le protestant Aubin nous apprend que l'un des démons avait promis de tenir la supérieure suspendue à deux pieds de haut, deux autres diables en

avaient promis autant pour deux autres religieuses, et *Beherit* devait tenir la calotte de Laubardemont suspendue en l'air, et on n'en obtint rien; c'était pourtant le moment ou jamais de recourir à la fraude. Peu de jours après, ces démons déclarèrent qu'ils feraient trois plaies sur le corps de la supérieure (ce qui eut lieu), et trois trous dans ses vêtements. — Donc, avant la mort de Grandier comme après, tantôt les phénomènes survenaient, tantôt ils faisaient défaut. Si ce dernier fait, qui ne peut s'expliquer par l'hystérie, est vrai, il faut donc lui trouver une autre explication; mais laquelle? Si c'est une fourberie, Bertrand a tort d'innocenter les religieuses et leurs exorcistes. — Il dit « que c'est après la mort de Grandier qu'on fit apporter les prétendus pactes, » mais le samedi 17 juin, on en présenta deux à ce dernier qui avaient été rendus au milieu des exorcismes... Il s'est donc produit, avant comme après, de ces faits qui, ne pouvant être expliqués pathologiquement, sont attribués aux *artifices*. Mais avant, comme après, on avait peu de confiance aux promesses des diables. On sait que le bon père Surin disait naïvement « qu'on ne voyait que ce qu'il plaît à Sa Majesté divine d'ordonner, et qu'on tire ce qu'on peut des esprits de ténèbres, car Dieu ne les force pas toujours d'obéir. »

Remarquons ici que ces signes n'étaient pas faciles à simuler. Une suspension est promise, l'exorciste, pour l'obtenir, fait ses adjurations. Cependant il pouvait ne pas tenir compte de cette promesse, pourquoi tant d'adjurations, est-ce pour avoir un tel échec et faire rire les réformés? — « Les possédées faisaient leurs promesses dans le délire, » dit Bertrand. — On répond que c'est aussi dans le délire qu'elles les exécutaient. C'est au moment où la mère tombait dans les

plus affreuses convulsions que le signe promis à l'évêque de Poitiers lui fut donné. C'est dans des agitations capables de faire fuir les plus hardis que sur la main de la mère apparut ce nom de *Joseph* qui convertit Milord Montagu, lequel tenait cette main par les doigts. — L'hystérie explique-t-elle ces faits et tant d'autres? Nous renvoyons le lecteur à notre précédente réfutation (tome III, p. 586 et suiv.).

Bertrand a donc admis ce qu'il croyait pouvoir physiologiquement venir à bout d'expliquer, mais il suppose des impostures quand il ne voit plus possibilité de recourir à sa théorie de l'imagination, de l'hystérie, de la catalepsie, etc., etc.

« On remarque chez les Cévenols, continue-t-il, la prétention de connaître l'avenir, de lire les pensées, de voir ce qui se passait dans les lieux éloignés, de parler des langues qu'ils n'avaient pas apprises, etc. Le nombre des prétendus prophètes monta quelquefois à plus de quatre mille; étaient-ce des imposteurs? » demande Bertrand. — Il consacre un assez grand nombre de pages à rapporter les faits qui ont été exposés dans cet ouvrage, démontre qu'ils sont très-réels et ressemblent à ceux qu'on a observés chez les possédés; — ce ne sont donc point des impostures. — « On a dit que c'étaient des fous. On ne peut traiter, poursuit Bertrand, aussi légèrement tout ce que des témoins de sang-froid en ont raconté. »

Il examine tous les prodiges qui se sont manifestés chez ces *fanatiques*. En parlant des enfants qui prophétisaient, il trouve « qu'il serait curieux de constater à partir de quel âge l'état d'extase peut devenir contagieux ; » ils prêchaient en français, citaient des passages des Écritures... Selon lui, c'est un développement de la mémoire. — On a observé l'insensibilité. — « Il ne faut

pas en être surpris, puisqu'on la remarquait, dit-il, chez les convulsionnaires. » Comme Bertrand sent très-bien que l'insensibilité ne paralyse pas la puissance d'un agent destructeur, il ajoute alors « qu'il faudrait avoir des détails *positifs*... » Ainsi, par exemple, il faudrait connaître à quelle distance Claris de Quissac se trouvait des flammes du bûcher, savoir ce que c'était que les chutes, etc., des inspirés. (V. *Du magnétisme*, p. 358 et suiv.)

On répondra de suite à Bertrand : Si ce qui s'est passé chez les Cévenols ressemblait à ce qu'on voit chez les convulsionnaires, quel avantage pour votre thèse? — Explique-t-on mieux ce qui se passait chez ces derniers? — Relativement aux autres détails *positifs* qu'il désire, les témoins ont rapporté que Claris se mit au milieu d'un tas de bois. Tout prouve en effet qu'il était bien près des flammes, puisque toute l'assistance agenouillée criait grâce en fondant en larmes; on a rapporté aussi que les flammes qui l'enveloppaient s'élevaient beaucoup au-dessus de sa tête, etc. Quant aux chutes, on a déclaré qu'elles étaient quelquefois de douze pieds de hauteur. — Que pouvait-on dire de plus positif?

Un autre se donne dans son extase de grands coups de couteau dans le ventre et dans la poitrine. C'est, il est vrai, la même invulnérabilité que l'on observe chez les convulsionnaires, et que nul ne peut nier; mais encore une fois l'insensibilité de ceux-ci en extase n'explique pas leur invulnérabilité. Le docteur Bertrand n'explique donc rien, pas même ce phénomène d'enfants qui prêchaient, parce que leur cerveau surexcité aurait développé leur mémoire.

Des enfants ont prêché en bon français dans un pays où l'on ne parle que le patois. — La mémoire la plus

excellente ne leur fera jamais prononcer de beaux sermons, ni citer des passages des saintes Écritures, ni composer de belle prières, etc. N'oublions pas d'ailleurs qu'un grand nombre n'avaient que trois ou quatre ans et que quelques-uns même étaient au berceau. On ne saurait rappeler ici tous ces prodiges que Bertrand se garde de nier, mais qu'il n'explique pas.

Arrivons aux convulsionnaires de Saint-Médard; Bertrand attribue cette épidémie, comme celle des Cévennes, « à une très-grande exaltation religieuse. » (*Ibid.*, p. 365.) On ne le suivra pas dans l'exposé qu'il fait d'après Montgeron. Le lecteur n'a pas oublié ces coups de bûches, de chenets, d'épées appliqués par centaines; l'intelligence des langues, le don de prophétie, etc., etc. « Si on les rappelle quelquefois aujourd'hui, c'est, ajoute Bertrand, pour montrer qu'il y a certaines choses qui seront toujours fort au-dessus des efforts de l'esprit. » (V. *Du somnamb.*, p. 381 et suiv.) Il croit que le phénomène de l'invulnérabilité s'est étroitement lié avec l'insensibilité des crisiaques, et d'ailleurs ne s'est pas présenté uniquement à Saint-Médard. Il cite, par exemple, un enfant de douze ans, à Genève, qui prédisait et se disait inspiré de Dieu. Comme on délibérait sur la nature de l'esprit qui l'inspirait, l'enfant voulant prouver qu'il était divin, s'enfonça un couteau dans la poitrine sans se blesser. Bertrand a eu une somnambule qui se faisait rendre les secours des convulsionnaires, et s'en trouvait fort bien. Ce médecin examinant les prodiges les plus habituels des convulsionnaires, c'est-à-dire la faculté de connaître le secret des cœurs, la prévision, le don des langues, le développement de l'intelligence, etc., dit : « C'est ce que nous observons tous les jours

dans les somnambules artificiels; ressemblance qui se présente surtout dans leurs traitements. » Ayant cité l'exemple de Madeleine Durand, « il suffit de cet exposé, poursuit-il, pour reconnaître pleinement le somnambulisme. » — C'est très-bien; mais le somnambulisme est-il expliqué?

On remarque effectivement une grande analogie entre les somnambules et les convulsionnaires; les réflexions que font naître ceux-ci ne pourraient-ils nous venir en aide pour expliquer les premiers? Toutes les théories magnétiques ont échoué; on n'a vu réellement d'admissible qu'une seule explication, celle qui fait intervenir un agent surhumain. Et en effet, on est d'autant plus convaincu de cette intervention, que dans des phénomènes plus rares (les grands secours), tous les efforts de l'esprit échouent pour les expliquer.

« Nous ne cherchons pas à proposer une explication, dit Bertrand; nul doute cependant, selon lui, que l'insensibilité des extatiques ne diminuât beaucoup le danger des contusions qui devaient résulter des chocs... »

Mais nous répondrons qu'il ne s'agit pas ici de contusions, car tout le corps devait être broyé, percé.

Bertrand fait observer, il est vrai, que non-seulement les systèmes nerveux et musculaire devaient être dans un état *tout particulier*, mais que la poitrine, par le mode d'inspiration de l'air, pouvait opposer une grande résistance; que par l'effet de l'état convulsif, les choses devaient se passer autrement que dans un corps inerte ou même vivant et en repos. — Relativement enfin au procédé pour redresser les os à coups de bûche et de maillet, ce phénomène présente, selon Bertrand, moins de difficultés; il suppose que le corps privé de sensibilité est à peu près comme un

arbre qu'on peut comprimer, presser, courber, redresser sans altérer ses fonctions vitales. — Quant aux crucifiements, aux épées enfoncées, etc., il pense qu'on les eût retrouvés chez les extatiques des sectes religieuses, si on leur eût persuadé que c'était un signe manifeste de l'opération divine. Les possédées d'Auxonne se heurtaient aussi la tête avec une telle violence contre les pavés, que leur crâne aurait dû être fracturé, et pourtant, il n'y avait pas même une seule meurtrissure.

Les somnambules *artificiels* étant insensibles, continue Bertrand, nul doute qu'on ne puisse en dresser quelques-uns à recevoir des secours analogues à ceux de Saint-Médard. (V. *Du magnétisme*, p. 392 et suiv.)

On a vu un peu plus haut que Bertrand avait une preuve de fait, c'est sa convulsionnaire, « qui s'en trouvait fort bien. » Il en résulte qu'il y aurait donc entre les phénomènes magnétiques, les prodiges des Cévennes et ceux des convulsionnaires et autres, une complète identité.

Bertrand a dit que « les systèmes nerveux et musculaire devaient être dans un *état tout particulier*. » Mais nul ne pensera qu'il fut naturel; quelle que soit la résistance de l'air dans la cavité pectorale, elle n'empêcherait ni les écorchures ni les contusions. Quant aux os redressés par des centaines de coups de bûche, les assimilerait-on aux végétaux, que l'on n'expliquerait rien ; si un jardinier comprime, courbe et redresse les branches d'un jeune arbre, il n'opère pas avec d'énormes coups de bûche ; ceci ne mérite pas d'être discuté plus longuement.

Bertrand pense que la fourberie seule explique les noms inscrits sur la peau des possédées de Loudun; pourtant il trouve absurde de décider « que, dans un

état où les imaginations produisent un effet si marqué (comme chez les convulsionnaires), une partie n'ait pu devenir rouge, car pareil fait s'est vu dans le magnétisme, etc. » (*Ibid.*, p. 377.)

On pensait déjà au seizième siècle, comme on l'a dit ailleurs, que les stigmates pouvaient s'expliquer par la force de l'imagination : on rendrait ainsi raison, sans recourir à la fourberie, des noms inscrits sur le front ou sur la main des possédés, et d'une foule de merveilles de ce genre : mais tout cela est-il bien sérieux? Suffit-il de craindre vivement d'être mordu pour présenter les apparences d'une morsure? Suffit-il à un fou de croire qu'il est battu pour présenter sur son corps des contusions? Les folles qui prétendent brûler des feux de l'enfer, présentent-elles des brûlures?

L'insensibilité de la Sonnet dans le feu n'a pas surpris Bertrand, parce que le drap ni le tabouret ne s'enflammaient pas. (*Ibid.*, p. 378.)

Le fait cesse-t-il d'être prodigieux parce qu'il s'étend non-seulement à la personne, mais encore aux objets qu'elle touche... — C'en est trop, et redisons avec Bertrand : « Ces faits sont étranges, inconcevables; ils sont cependant si bien attestés, il était si impossible aux observateurs de s'y tromper, qu'il faut décidément renoncer à regarder le témoignage comme moyen de certitude, si on prétend les nier. » (*Ibid.*, p. 385.) — Maintenant, quant à les expliquer naturellement, sans doute il faudra, nous le pensons, attendre encore longtemps, sans doute toujours.

Selon Bertrand, les exorcismes de Gassner produisaient le somnambulisme extatique en exaltant l'imagination. Il examine l'exorcisme de mademoiselle Émilie, et ne voit dans Gassner ni un charlatan ni un

thaumaturge; mais il ne trouve pas surprenant « qu'une personne nerveuse fût assez dominée par son imagination pour éprouver ce qu'on lui ordonnait de ressentir. » — Voici pourtant ce qui étonne Bertrand : cette jeune personne arrivée de cinquante lieues se croyait guérie depuis quinze mois. Gassner, qu'elle ne voit depuis deux jours qu'aux exorcismes, dans une entrevue lui assure qu'elle n'est pas guérie et qu'elle est même possédée... — Il l'exorcise en latin dont elle ne savait pas un mot, et tous les symptômes surviennent ou cessent à la voix de Gassner. D'après les ordres de celui-ci faits en latin, les douleurs survenaient dans les membres ou dans les organes désignés... Plusieurs fois il demandait aux assistants en latin, quel ordre il fallait donner, et de suite la jeune personne, qui ignorait cette langue, ressentait ce qui avait été demandé... Il arrivait souvent des changements organiques qu'elle n'aurait pas été maîtresse de produire, quand même elle l'aurait su. — Il lui donna ensuite le pouvoir de faire cesser les mouvements qu'il excitait en elle. — Preuve, selon Bertrand, de l'influence de la conviction des somnambules sur les effets qui se produisent sur eux. (V. *Du somnamb.*, p. 403 et suiv.)

Était-ce la volonté de Gassner qui agissait sur la malade? On serait tenté de le croire, puisqu'elle ne comprenait pas le latin; mais cela ne prouve rien pour Bertrand, puisqu'on a vu, dit-il, les crisiaques avoir l'intelligence des langues, lire les pensées. On le signale dans toutes les sectes : chez les montanistes, par exemple, chez l'abbesse de Cordoue qui voyait aussi ce qui se passait au loin, prédisait, était transportée dans plusieurs lieux, etc. « On ne peut, ajoute Bertrand, s'empêcher de reconnaître l'hystérie et des accès de somnambulisme durant lesquels l'imagination

de celle-ci lui peignait toutes sortes de scènes. » — Bertrand n'explique pas les *suspensions* qui la faisaient passer pour une sainte, ni le don de seconde vue qui doit ici remplacer le transport réel. — Il cite aussi Torralba, et conclut « qu'il y a identité réelle entre les somnambulismes extatique, artificiel et essentiel... » Réfléchissant sur les faits, il pense que tout ce que disent les crisiaques est le résultat des idées dont ils sont dominés dans l'état de veille, et ne saurait inspirer de confiance. « A-t-on jamais vu, demande-t-il, un homme exorcisé comme possédé, déclarer que le démon n'entrait pour rien dans ce qui se passait en lui, ou bien un prophète des Cévennes l'attribuer à une autre cause qu'à l'influence du Saint-Esprit?... On peut dire de même de tous les crisiaques, possédés, inspirés, somnambules artificiels... Chez tous, tout vient des idées qui leur ont été transmises... »

« Il est vrai, ajoute-t-il plus loin, qu'on s'est moqué des possédés, des inspirés, des convulsionnaires... Reconnaissant l'absurdité des causes, on s'est cru autorisé à rejeter les faits sans examen. On n'a pas réfléchi qu'il fallait que des faits réels eussent donné lieu à toutes ces prétentions singulières. D'un autre côté les partisans du merveilleux se font une idée trop rétrécie du pouvoir de l'*imagination*. Qu'entend-on par l'effet de l'imagination sur un individu? — Qu'il *était persuadé d'avance*... — Mais on a vu, dira-t-on, tomber en somnambulisme des hommes qui n'y croyaient pas... — Aussi, répond Bertrand, voit-on tous les jours chez les hypocondriaques l'imagination produire des effets auxquels ils n'ont jamais pensé. Elle les produit quelquefois contre notre propre conviction. Des personnes qui ne croyaient pas aux revenants en ont aperçu parce qu'elles avaient lu de ces histoires. —

Dans la Société exégétique de Stockholm il y avait des hommes qui, n'ayant jamais lu Swédenborg, discutaient avec ceux qui avaient médité ses ouvrages; et on sait que des convulsionnaires ignorantes discutaient comme les docteurs sur la Bulle. » (*Ibid.*, p. 431 et suiv.)

On sent qu'il faudrait entrer dans trop de détails pour réfuter au long le docteur Bertrand; au lecteur qui a lu d'ailleurs et se rappelle les précédents volumes, ce travail doit être assez inutile. Néanmoins on répondra brièvement à quelques propositions.

La demoiselle Émilie, tourmentée durant deux ans et demi de convulsions, en fut guérie par un médecin. Les prodiges de Gassner se répandent au loin et la curiosité engage Émilie et sa famille à se transporter à Ellwangen, distant de cinquante lieues. Sa haute position sociale et tout ce qui s'est passé dans ses rapports avec l'exorciste, ne permettent pas de supposer l'imposture; des médecins instruits, des personnages importants ont certifié le procès-verbal où sont consignés des faits dont il est impossible ici de donner une idée suffisante. — Venons au but : mademoiselle Émilie, dans un entretien avec Gassner, lui raconte son étrange maladie d'autrefois, dont elle se croit guérie. Celui-ci, qui ne la connaît pas, lui assure qu'elle ne l'est point. Le démon a feint de céder aux remèdes, et il est si vrai qu'elle est possédée que ses exorcismes le feront paraître.

On regrette ici d'être si succinct, mais voyons si l'*imagination* et la *conviction* ont pu causer les phénomènes suivants. — Gassner ordonne à Satan, en latin, langue dont Émilie ne sait mot, de manifester la maladie dans tel organe, dans tel muscle, etc. Tout se passe comme il est ordonné... Jusqu'au moment

où l'exorciste prononce le mot *cesset*, il agit sur le pouls dont il dispose à sa volonté... Il veut que le cou enfle subitement, l'enflure survient... Il ordonne à la maladie de se manifester dans les yeux, dans la bouche, dont les mouvements convulsifs deviennent effrayants; d'agir sur le nez : cet organe se remue, se retrousse, les narines se tournent de tous côtés. — *Sit quasi mortua*, dit Gassner, alors survient la pâleur du trépas, les yeux sont éteints, tournés, et le nez s'allonge. — Le docteur Humberthy demande que le muscle masséter s'enfle... Gassner, qui ne connaît point ce muscle, prononce mal ce terme; le gonflement pourtant survient; on demande le gonflement des deux muscles, et tous deux sont gonflés. Gassner obtient tout ce qu'il commande : apoplexie, convulsions, colère, joie, douleur dans tel organe. Il rend le sujet muet, aveugle, triste, gai, insensé, etc.

La conviction, l'imagination, suffisent-elles pour expliquer ces effets dans tel organe, dont la malade n'a nulle connaissance? Son imagination a-t-elle une action sur les mouvements du pouls, sur des muscles dont elle ignore jusqu'à l'existence? Obéit-elle à des ordres donnés dans une langue inconnue? Gassner agit-il ici par sa volonté sur des organes, que parfois il ne connaît même pas?... — Émilie ignore le latin, ce qui ne prouve rien, selon Bertrand, parce qu'on a vu des crisiaques avoir l'intelligence des langues. — Alors, expliquez-nous ce phénomène, expliquez aussi comment l'imagination peut agir sur les organes qui sont indépendants de notre volonté, et comment Gassner fait gonfler des muscles dont il ignore la position. Émilie était-elle persuadée d'avance de tout ce qui serait ordonné par Gassner, et tout survenait-il à point nommé et coïncidait-il avec les ordres de ce dernier?

Bertrand a-t-il expliqué comment les illuminés, les inspirés sont doués sans cause d'une science qu'ils n'ont jamais apprise, et aptes à discuter comme les savants?

Selon Bertrand, l'abbesse de Cordoue, Torralba, les possédés, les Cévenols, etc., sont des hystériques, des hypocondriaques, des somnambules, des crisiaques enfin, qui ont le don de seconde vue, celui de guérir, de prédire, etc.

Voyons l'abbesse de Cordoue : celle-ci, d'une haute intelligence, passe durant quarante ans, pour une sainte; ses prodiges trompent les grands d'Espagne, le souverain, les cardinaux, les théologiens les plus habiles. — N'était-elle qu'une crisiaque? Elle prédit, elle connaît les choses cachées; on l'a vue plusieurs fois suspendue en l'air à plus de trois coudées, etc. — Elle laisse croire à sa sainteté, elle cache avec grand soin le secret qu'une circonstance dévoilera et qui la forcera de révéler les turpitudes dont on a fait ailleurs un bref exposé; n'était-ce qu'une hystérique? L'imagination explique-t-elle tant de faits surnaturels? Les mots ne suffisent pas, expliquez-nous le *comment*.

Admettons que Torralba ne fût qu'un crisiaque, et que le démon, avec lequel frère Pierre l'avait mis en relation fût imaginaire; admettons que le don de guérir, qu'il lui avait conféré, fût l'instinct des remèdes; que ses prédictions fussent des prévisions magnétiques, que le sac de Rome, qu'il avait prédit, auquel il dit avoir assisté en s'y transportant sur un bâton noueux, fût une vue à distance, ici tout resterait à expliquer, car l'imagination selon les uns, le fluide selon d'autres, ne dévoilent pas le mystère. Quoi qu'il en soit, Torralba incarcéré, instruit, se convertit, et devient le médecin de l'amiral de Castille. Il ne fut plus ni cri-

siaque, ni fou après sa conversion ; ses rapports avec l'esprit ayant cessé, il ne lui resta plus que le souvenir de ces faits. Il ne suffisait donc pas à Bertrand, pour supposer la puissance de l'imagination et de la conviction, de citer comme exemples les illuminés, les convulsionnaires, etc. Ce cercle vicieux ne séduira que les sophistes. C'est répondre par la question.

CHAPITRE III

Le docteur Esquirol, ses observations sur la folie. — Le savant aliéniste s'est fourvoyé en traitant de la démonomanie.

Le docteur Esquirol, ses observations sur la folie.

En exposant les opinions des manigraphes sur le sujet dont s'agit, il ne faut pas omettre Esquirol. Le savant médecin des aliénés de Charenton a composé sur les maladies mentales deux gros volumes qui sont le résultat de quarante années d'observations. La folie y est examinée dans toutes ses variétés, hallucinations, fureur, démence, lypémanie, démonomanie, etc.

Esquirol dit qu'il y a des aliénés qui se croient encore les suppôts ou les victimes du diable; il compare ce qu'ils éprouvent avec les observations des démonographes, et prétend y trouver les mêmes signes. — L'exposé historique de cette vieille croyance, où il considère les sorciers et les possédés comme des fous, est entremêlé de quelques vérités et d'erreurs nombreuses, favorables d'ailleurs à l'opinion générale du siècle; il montre la croyance dans l'antiquité païenne et arrive à l'établissement du christianisme, qui, exagérant encore, dit-il, le pouvoir des esprits sur les démonomaniaques ne fit que multiplier ces derniers; les exorcismes s'établirent, l'imagination guérit quelques possédés, puis on dressa pour eux des échafauds, on alluma des bûchers, etc. — Esquirol démontrera que

les possessions sont de vraies monomanies; le démon n'a cessé de lutiner les hommes que depuis que l'on n'y croit plus. Depuis que l'on ne brûle plus de sorciers l'imagination est en repos, mais la peur de la police a remplacé celle des diables, etc. L'Église et le souverain ayant fait des lois contre la sorcellerie, les mélancoliques se crurent sorciers, possédés. On a cru à ces extravagances qu'une meilleure éducation a insensiblement détruites. — Nous sommes obligés d'analyser quelques-uns des faits qu'il a cités pour prouver sa thèse.

A. D..., n'ayant pu épouser un jeune homme qu'elle aimait, fait vœu de chasteté ; y ayant manqué, elle souffre tous les feux de l'enfer et se croit damnée. Au bout de six ans, ayant recouvré sa raison, elle fut délaissée par un autre amant, et fit un nouveau vœu. Un jeune homme s'introduit dans sa chambre, se fait passer pour Jésus-Christ, et elle succombe. Se croyant obsédée, elle est envoyée à la Salpêtrière, où elle fait à tout venant le récit de ses malheurs. Le diable la serre au moyen d'une corde, la brûle, la pince, lui déchire les entrailles. Esquirol donne jour par jour l'exposé pathologique de la maladie de cette infortunée, jusqu'au moment où il en a fait l'autopsie.

M... avait souvent entendu faire des contes de sorciers; trompée par son prétendu, elle en épouse un autre, mais le premier l'ayant menacée et envoyée à tous les diables, ses menstrues cessent, elle se croit ensorcelée, se sent enlevée de terre, le diable a emporté son corps, elle n'est plus qu'une vision qui subsistera des millions d'années... Le malin esprit est dans son utérus sous la forme d'un serpent ; elle est insensible à la douleur, et quoique très-irritable, elle est assez raisonnable sur tout autre objet.

H..., marchande foraine, à l'âge de trente-six ans lisait des livres de sorciers et de revenants, ce qui l'effrayait. Sa dernière couche, très-laborieuse, fut suivie de plusieurs syncopes; elle croyait voir des flammes... A trente-sept ans, poursuivie par un créancier, elle vit dans son jardin le diable qui lui proposa de signer un papier, de renoncer à Dieu, etc., lui promettant de l'argent pour se libérer... La terre tremble, un tourbillon ébranle sa maison, et Satan disparaît, mais en emportant son corps dont il n'a laissé que le simulacre; excitée par le diable à commettre plusieurs crimes, dévorée par les feux infernaux, elle se jette dans une mare et n'en brûle que mieux... Elle est insensible, elle n'a pas de sang, elle sera là perpétuellement jusqu'à ce que quelqu'un ait trouvé le moyen de forcer le diable à lui rendre son corps... Elle se promène en tricotant, gémit sur son sort, mais ne se croit point malade; durant onze années elle a travaillé et rempli ses devoirs, elle n'était que depuis un an à la Salpêtrière.

L..., blanchisseuse, âgée de cinquante-sept ans, très-dévote, mariée à dix-sept ans, a éprouvé depuis la mort de son mari des anomalies dans la menstruation, accompagnées de scrupules et de terreurs religieuses; elle se croit possédée; tout le corps agité d'un balancement continuel, elle cherche à faire du mal, car le diable lui dit de tuer, de voler... Il y a un million d'années qu'elle est la femme du grand diable et couche avec lui... Son corps est un sac fait avec la peau du diable, plein de crapauds et de serpents; elle a demandé au diable de tuer Dieu et la Vierge. Voyant le diable partout, ils se disputent ensemble. Cette monomanie est compliquée de démence et de fureur.

S..., âgée de quarante-huit ans, est dévorée par deux

démons qui se sont établis dans ses deux hanches, et ressortent par ses deux oreilles. Ils lui ont fait plusieurs marques et lui ont dit d'aller se noyer... Elle marche nu-pieds à la pluie et au grand soleil, ramasse tout ce qu'elle trouve, mange beaucoup; ses déjections sont involontaires, nulle suite dans les idées; elle articule très-difficilement, etc. (V. *Des maladies mentales*, t. Ier, p. 490-500.)

Esquirol dit que la folie démonomaniaque est parfois épidémique; pour preuve il cite les possessions analysées précédemment dans cet ouvrage. Toutes démontrent le pouvoir de l'imagination; les traditions de sorcellerie dans les familles sont, selon lui, une preuve de l'hérédité de l'aliénation mentale. Il examine les constitutions, l'âge, le sexe qui y sont le plus exposés; les causes morales qui prédisposent, tels que : histoires de sorciers, fanatisme religieux, vie ascétique, etc., etc. La démonomanie se termine par la démence, le marasme, le scorbut, la phthisie. Les femmes démonomaniaques éprouvent mille accidents hystériques, se croient transportées au sabbat, ont des hallucinations; elles sont très-entêtées dans leurs croyances, etc. Les convulsions compliquent toutes les aliénations, etc.

Esquirol conclut que la démonomanie est une variété de la mélancolie religieuse due à l'ignorance, aux préjugés, à l'inquiétude, au délire. L'intervention religieuse, selon lui, a eu rarement du succès; on peut cependant employer ce moyen comme propre à faire naître l'espérance.

Il n'oublie pas les mélancoliques qui se croient changés en chien ou en chat; autrefois on les punissait [1], comme on est plus éclairé aujourd'hui on

1. Paul d'Égine répétait au septième siècle ce qu'Esquirol et

les envoie dans un hôpital de fous. (*Ibid.*, p. 501 et 502.)

Le savant aliéniste Esquirol s'est pourvoyé en traitant de la démonomanie.

Tout ce qui concerne notre sujet dans le volumineux traité d'Esquirol peut se réduire à cette question : Ou bien ce savant n'a point lu les ouvrages de démonologie, ou il ne l'a fait qu'en y recherchant les signes qui sont communs avec la folie, et en ayant le soin d'écarter tous les phénomènes naturellement inexplicables? Il devient presque inutile de signaler les erreurs qui fourmillent dans le chapitre qu'il a consacré à la démonomanie : 1° Esquirol confond les sorciers, les fous, les possédés et les maléficiés; 2° il veut prouver que la démonomanie est épidémique et contagieuse. Mais on ne voit rien d'épidémique ni de contagieux dans les possessions de Loudun, de Louviers, dans celles d'Allemagne et d'Italie. La folie des aliénés de nos jours n'est pas elle-même contagieuse. — La vue d'un fou, quelque pénible qu'elle soit, ne communique point la folie. Il y avait donc autre fois une autre cause pour multiplier les possessions. — 3° Les gens d'église les plus enclins au merveilleux auraient eu beau voir des insensés leur assurer qu'ils avaient le diable au corps, ils n'en auraient rien cru, tant que les signes marqués dans les rituels eussent fait défaut. 4° Croire que l'intervention religieuse avait rarement

autres répètent aussi aujourd'hui : — « Des mélancoliques se croient changés en bêtes. » Qu'est-ce que cela prouve? Qu'il y a des insensés. Ce qui n'empêche pas de dire qu'il faut de *forts* témoignages pour démentir tous les peuples, les philosophes, les médecins sur ce sujet. — Sommes-nous réellement plus *éclairés?*

du succès, ce serait être contraire à tous les médecins les plus fameux de l'époque, qui, au lieu de traiter les possédés et les maléficiés, les adressaient aux suffrages de l'Église.

Dans les observations des manigraphes on voit des fous, des gens en démence et des mélancoliques; les uns sont furieux, d'autres seulement déraisonnent; ils rient, pleurent ou soupirent sans cause... Mais nulle analogie entre eux et ces sorciers rusés, discrets, niant d'ordinaire jusqu'à ce que leur culpabilité fût par trop évidente. Nulle analogie avec les gens aptes à guérir comme à maléficier; nulle analogie entre les insensés et les victimes des maléfices des sorciers. Crimes d'ailleurs dont le magnétisme aujourd'hui ne permet plus de douter. Que survenait-il aux maléficiés? — Si quelques-uns perdaient la raison subitement, c'était à la suite de pratiques occultes qui, niées d'abord, étaient ensuite avouées. Le maléfice se manifestait par un état morbide sans rapport avec les maladies mentales. — Le patient devenait sourd, aveugle, lépreux, muet, enflé, perclus, etc. Nulle analogie enfin entre les démonomanes et les possédés; on exigeait chez ceux-ci des signes qui ne se manifestent jamais chez les premiers.

L'analogie entre les deux états qu'on veut confondre consistait surtout dans les convulsions et les hallucinations. Mais tout le côté extraordinaire, inexplicable, observé autrefois, manque chez les aliénés de nos jours. L'aliénation ordinairement suit sa marche progressive : mélancolie, déraison, folie, démence, marasme et une mort prématurée. Rien de tout cela chez le sorcier. — Judicieux, adroit, prudent, accusé de crimes qu'il nie, il poursuit une longue carrière, si ses crimes étant connus ne s'y opposent. — Rien, chez l'ensorcelé dont la raison reste souvent intacte, qui

éprouve des maladies étranges résultant de pratiques opérées souvent à son insu.

Rien, on le répète, dans le possédé, dont on n'a pu oublier les signes qui manifestaient un état que l'on guérissait sans douches et sans médecin [1].

1. Dans les observations que vient de citer Esquirol on voit effectivement des aliénés qui croient éprouver ce qu'on a lu dans les traités de démonologie. — Le diable serre les uns avec des cordes, les fustige, leur fait des plaies, entoure les autres de flammes, les tient suspendus en l'air, etc. Mais ces pauvres fous sont seuls à le dire, seuls pour le croire. Ceux qui les entourent, qui les voient, n'ont jamais aperçu ni cordes, ni blessures, ni flammes, ni suspensions en l'air sans soutien. Ils n'ont vu que leur folie. — Il en était autrement pour les possédés et les obsédés véritables; parents, amis, spectateurs, exorcistes attestaient eux-mêmes les faits. On montrait les blessures; l'obsédé était-il lié subitement par un agent invisible, la corde restait comme pièce de conviction; la suspension en l'air était bien réelle, puisque les rituels la mentionnaient parmi les signes exigés. — Le lecteur a senti la différence, on croirait lui faire injure si on insistait.

CHAPITRE IV

M. Brierre de Boismont, des hallucinations.—L'hallucination n'est pas toujours un symptôme de folie ; faits divers. — Réflexions sur ces faits, etc. — Hallucinations dans le cauchemar, les rêves, le somnambulisme, etc. ; réflexions. — Causes morales et causes physiques des hallucinations ; réflexions.

M. Brierre de Boismont, des hallucinations.

Le but de l'auteur est de faire connaître les hallucinations, un des phénomènes les plus curieux de la psychologie. « Ce sujet touche à ce qu'il y a de plus élevé, dogmes religieux, morale, philosophie, histoire, etc. »

« L'hallucination, dit M. Brierre de Boismont, est la perception des signes sensibles de l'idée, et l'illusion, l'appréciation fausse de sensations réelles. » — Donc l'halluciné est loin d'être toujours un fou. — D'après M. Brierre de Boismont, tout ce qui cause une vive impression sur l'esprit peut produire une image, un son, etc. Aux époques où l'on croyait aux apparitions d'esprits, les hommes célèbres partageaient l'erreur commune sans que leur raison en reçût nulle atteinte... Chez le profond penseur l'hallucination peut causer l'extase.

L'auteur déclare qu'il croit aux apparitions des livres saints et à l'intervention divine dans l'établissement de la religion, mais il distingue les prophètes

et les apôtres des hommes religieux [1] venus après eux. Il dit et répète souvent que certaines hallucinations sont très-compatibles avec la raison, parce qu'elles résultent des croyances générales; il les distingue de celles des aliénés, de celles compliquées d'illusion, de celles de la monomanie, de la démence, etc., de celles des maladies nerveuses, de celles qui existent avec le cauchemar, l'extase, le somnambulisme, le magnétisme et certaines maladies aiguës, etc. (V. *Des hallucinations*, *Introd.* et c. Ier.)

L'hallucination n'est pas toujours un symptôme de folie; faits divers.

Mille faits démontrent que l'hallucination, loin d'être constamment un symptôme de folie, subsiste très-bien avec la raison. L'auteur en cite qu'on serait tenté de regarder comme des apparitions réelles, s'il ne nous assurait que ce sont des hallucinations. Telle est celle d'un étudiant en médecine dont il raconte l'aventure, d'après M. le conseiller Chardel : — En faisant, en 1832, des fouilles dans l'emplacement d'un couvent, rue de la Harpe, on trouvait des squelettes. Ce jeune homme emporta une assez grande quantité d'ossements qu'il disposa autour de sa chambre. Deux jours se passent au milieu de ces lugubres ornements sans qu'il s'en préoccupe; un soir un de ses amis étant venu le voir, ces restes devinrent entre eux un sujet de plaisanteries. Ayant éprouvé, après le départ de son ami, un mouvement d'effroi, il se couche et s'endort; mais bientôt réveillé par une douleur au poignet, il entend un bruit confus de paroles, des gémissements, et voit

1. Rome, qui use de si grandes précautions dans les canonisations, se serait alors bien trompée et persisterait volontairement dans son erreur.

au clair de la lune deux files d'hommes vêtus de robes grises; leurs figures avaient l'éclat de l'argent, et leurs yeux fixés sur lui avaient un aspect sinistre... Il crut d'abord, dit-il, à un cauchemar. Cependant il était bien éveillé, car il entendit passer les voitures et sonner l'heure. Il veut s'élancer de son lit, mais un ecclésiastique de haute stature, dont la figure était pleine de dignité, le retient par le poignet. Il veut lui parler et ne le peut. — Ces spectres s'entretenant à voix basse, il ne put distinguer que ces mots : *Curiosité*, *infâme*, *sacrilége*, *clémence*, *jeunesse*... Son bras étant libre, il accourt effrayé à sa fenêtre qu'il ouvre avec le dessein de se précipiter d'un quatrième étage dans la cour.— Pourtant, tournant les yeux vers son lit qu'entourent les apparitions, il put les contempler sans trop de frayeur pendant une heure; assez rassuré pour revenir se coucher, le même abbé lui serre le bras avec bienveillance, puis cette masse confuse s'agite; il entend les portes s'ouvrir et se fermer. Il s'endort enfin, mais à son réveil il souffrait au poignet, et sa fenêtre était encore ouverte.

Le second fait a été rapporté par Walter Scott, et concerne un personnage anglais. Ce dernier, comme l'étudiant, ne croyait qu'aux hallucinations et nullement aux apparitions; il dépérissait, parce que depuis deux ou trois ans il voyait sans cesse devant lui un gros chat qui fut remplacé par un huissier de la Chambre, qui l'accompagnait partout, lequel fut remplacé lui-même par un horrible squelette qui ne le quittait jamais. Ce squelette, qui devait n'exister que dans son cerveau, avait ceci de particulier, qu'il était susceptible comme tous les corps d'être caché par un autre corps. Ce personnage, qui ne croyait pas à la réalité de l'apparition, mourut.

Lord Castlereagh, marquis de Londonderry, est le troisième exemple que l'on cite ici. Étant allé visiter un de ses amis qui habitait un vieux château en Irlande, dès qu'il fut couché et que sa bougie fut éteinte, il a perçut un rayon lumineux qui éclairait le ciel de son lit. Il examine, et à son grand étonnement il voit la figure d'un bel enfant entourée d'un nimbe. Il se lève, l'apparition recule; il avance, elle s'abîme dans le sol... Rien ne révélant ici une mystification, il se décide à en parler; on l'écoute, on fait des commentaires, mais le maître du château les interrompant, leur dit : — « Ceci n'est extraordinaire que pour ceux qui ignorent la légende de ce château. Vous avez vu l'enfant brillant..., soyez satisfait, c'est le présage d'une grande fortune. Mais j'aurais préféré qu'il n'eût point été question de cette apparition. » —Lord Castlereagh vit encore l'enfant brillant à la Chambre des communes, et il eut, dit-on, la même apparition le 12 août 1822, jour de son suicide... On pourrait citer une foule d'autres apparitions qui, selon les physiologistes, sont de pures hallucinations.

Réflexions sur les faits cités par M. Brierre de Boismont, etc.

Si on admet des hallucinations en pleine santé de corps et d'esprit, de l'aveu de l'auteur elles seraient fort rares. — La première observation a de nombreux analogues dans l'histoire des esprits. L'apparition ne se bornait pas à presser le poignet, il y avait parfois véritable obsession laissant des traces visibles. — « Croyances aux revenants, imaginations, » dira-t-on. — Ici le sujet n'y croit pas, il n'a été halluciné qu'une seule fois, dans une circonstance qui ne pouvait guère halluciner un esprit fort comme lui. Les deux pre-

mières nuits, il ne s'occupe pas de ces os de morts; c'est la troisième nuit, à la suite de propos joyeux avec un de ses amis sur ces ossements que des religieux viennent le réprimander; y a-t-il là une cause capable d'halluciner un élève en médecine habitué à vivre au milieu des cadavres? On en est surpris surtout chez un individu qui n'eut jamais d'hallucinations.

La deuxième apparition rentre dans les signes nombreux qui présagent une mort prochaine et souvent accidentelle. Elle a pu être ici l'effet d'une santé qui s'altérait à l'insu du malade. Mais on n'est pas moins étonné de la remarque faite par ce dernier, que la vue du squelette se trouvait, comme un objet matériel, obstruée par un corps placé devant lui... Admettons l'hallucination; que décider quand l'halluciné, avec une santé parfaite, a une hallucination telle qu'elle devient l'annonce, non-seulement de la mort, mais du genre de mort de l'halluciné? Les faits ne manquent ni chez les anciens (Brutus, etc.), ni de nos jours.

La troisième apparition trouve ses analogues dans celle du génie de Julien, etc. Lord Castlereagh, qui ignorait la légende du château irlandais, a-t-il pu avoir une apparition conforme à cette légende? Faut-il supposer que l'air vicié du vieux manoir a pu causer par une sorte de contagion la même hallucination à tous ceux qui y entraient? Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet. L'assertion qui classe ces phénomènes parmi les hallucinations ne saurait opérer une entière conviction.

L'hallucination des aliénés, dont il est parlé dans le chapitre III, est bien plus manifeste; il est certain que dans la plupart des aliénations le sujet est halluciné de la vue, de l'ouïe, etc., parfois même de tous les

sens, ce qui cependant est plus rare. — La conviction des malades est si profonde que rien ne saurait les détromper. Les uns se croient battus, cloués dans une bière, d'autres emportés comme les sorciers qui allaient au sabbat. — M. Brierre de Boismont cite comme atteinte d'hallucinations générales une demoiselle qui avait des apparitions, entendait des voix qui lui « annonçaient ses règles pour tel jour, et lui donnaient des indications très-précises sur le caractère et les penchants des personnes. Elle aurait pu révéler des particularités fort curieuses; ces voix s'entretenaient de sujets d'un ordre élevé... Elles la reprenaient et lui firent un jour accroire qu'elle était possédée. — Elles la trompaient, se moquaient d'elle, la poussaient à se noyer, etc. — Impossible de rapporter ici tout ce qui se passait chez cette demoiselle, qui disait elle-même : « Je sais que c'est une véritable monomanie, mais les voix sont plus fortes que ma volonté... Tout cela finira mal. » (*Ibid.*, p. 89-93.)

L'état de cette malade, qui jouissait d'ailleurs de toute sa raison, ressemblerait donc assez aux obsessions d'une autre époque. La science qui les repousse a-t-elle bien le droit de soutenir que cet état soit une monomanie? Il se présente dans cette observation des faits qui manquent d'explication, à moins qu'on ne recoure à celles du magnétisme qui, on le sait, n'expliquent rien.

Le chapitre IV traite des hallucinations compliquées d'illusions. — Il faut à celles-ci un objet sensible que l'esprit transforme... — C'est une illusion qui montrait aux croisés saint Georges combattant avec eux; c'est une illusion qui effraya les Gaulois lorsqu'ils attaquaient le temple de Delphes. — C'est une autre illusion qui transformait en apparition le géant du *Broc-*

ken. Ce prodige durait depuis très-longtemps lorsque M. Haue le reconnut, et tout fut expliqué.

Une influence contagieuse peut, dans une bataille, faire imaginer qu'on a vu les dieux ou les saints ; l'illusion est liée aux idées, aux préoccupations, et subsiste avec la raison.

On devine que, pour exposer les observations du savant manigraphe et les réflexions qu'elles font naître, l'espace nous manque. Il y aurait tant de choses à dire sur ces illusions de l'antiquité grecque et romaine, des Gaulois et des croisés! — On se demandera seulement comment des réunions si considérables d'hommes ont pu être dupes d'une même illusion? Comment il se fait que la même illusion contagieuse ne se rencontre pas dans d'autres rassemblements et pour d'autres causes? M. Brierre de Boismont met au nombre des illusions les cris qu'on entendait chaque nuit dans l'emplacement de la bataille de Marathon. « Les curieux, dit-il, n'entendaient rien; ceux qui passaient sans dessein prémédité entendaient parfaitement. » — Il semble que ce devait être le contraire; les curieux étaient dans une disposition d'esprit fort convenable pour l'illusion. Il en devait être autrement pour ceux qui ignoraient ce phénomène ou qui n'y pensaient pas.

Castor et Pollux furent vus combattant contre Tarquin, et portèrent en un instant la nouvelle de la victoire à Rome. — S'il est naturel que toute une armée ait été hallucinée, l'est-il donc que la nouvelle ait été sue à Rome à l'instant même de la victoire?

On ne niera pas que la peur, la fixité de l'idée d'une personne puisse transformer un objet. Cela se voit souvent, mais il est difficile d'expliquer par une illusion générale les apparitions soit dans le ciel, soit sur terre,

dont l'antiquité profane et sacrée, ainsi que l'histoire moderne ont parlé. Ceci admis, on expliquerait sans doute une foule de prodiges... Les étoiles lumineuses, les chants célestes qui guidaient les Camisards, etc. Mais si c'étaient des illusions, comment pouvaient-elles si bien guider ceux-ci jusque dans leurs assemblées, dans des lieux inconnus, au milieu des forêts ?

Un seul mot de l'illusion du géant du Brocken : M. Haue l'a expliqué par l'ombre du spectateur réfléchie sur un nuage... — Avant M. Haue, de nombreux visiteurs ayant vérifié ce phénomène, ils ont dû remarquer que, non-seulement on voyait un géant, mais autant de géants que de spectateurs, dont l'image se réfléchissait sur le nuage... Tous pourtant n'ont vu, quand il a voulu se montrer, qu'un seul géant. De tant d'observateurs, lesquels se sont trompés ou ont voulu tromper ? Si ce fait est naturel, il y aurait mirage plutôt qu'illusion ; mais comment expliquer un mirage qui ne représente qu'un spectateur quand il y en a plusieurs ?

On ne suivra pas M. Brierre de Boismont dans son exposé des hallucinations dans la monomanie, dans la nostalgie, dans le *delirium tremens*, etc. On est loin de les nier ; il les signale aussi dans la démonomanie et l'érotomanie. — Les démonomanes, dit-il, se disent transportés par l'air ; ils croient faire des pactes, copuler avec les diables, etc. Il cite la dame de Nantes qui cohabitait avec un incube. — On sait que celle-ci cacha son commerce diabolique durant six ans, et si bien, que le mari lui-même l'ignorait, mais qu'étant bourrelée de remords la septième année, elle s'adressa aux prêtres... Ni leurs prières, ni ses pèlerinages, ni ses aumônes ne purent la délivrer de Satan, qui lui

prédit la venue de saint Bernard, en la menaçant, si elle s'adressait à lui, des persécutions les plus cruelles; pourtant elle le fit et fut guérie. — Peut-on la comparer aux folles des hospices?... Ici c'est une prétendue folle dont nul ne soupçonnait la folie, les prêtres n'ont pu guérir son imagination blessée. Les menaces terribles de son démon devaient aggraver son aliénation. Il n'en est rien, au contraire; outre le prodige de prédiction, il y a celui d'une guérison complète.

M. Brierre de Boismont, parmi les sorcières succubes, a cité Jeanne Harvillier, qu'il compare à Marguerite G... (*Obs.* 49); vieille dévote qui, à son retour d'âge, a perdu la tête. — En bonne foi, peut-on comparer aux sorciers les hallucinés incubes ou succubes des maisons d'aliénés? Celles-ci, à leurs hallucinations joignent d'autres folies; la plupart crient, se désespèrent, déraisonnent plus ou moins au su de tout le monde, tandis que les sorcières succubes maléficiaient, *magnétiquement* si l'on veut, mais très-réellement, guérissaient, prédisaient et n'avouaient qu'à la dernière extrémité. — M. Brierre de Boismont reconnaît cependant lui-même « que les hallucinations pures, sans aucune complication de folie, sont très-rares, et dit n'avoir jamais rencontré d'hallucinés dont l'erreur fût tellement circonscrite qu'en leur accordant leur idée on les trouvât raisonnables sur le reste... Tous les cas, vus ou lus par lui, présentaient des signes qui dénotaient le trouble dans les idées. » (*Ibid.*, p. 433.)

Non, certainement, on ne saurait établir une identité entre l'état des pauvres folles de Charenton et celui de la dame de Nantes, qui dura six ans sans qu'on le sût, ni enfin entre celui de Jeanne Harvillier, sorcière de-

puis trente années. Encore ici l'espace nous manque plutôt que les arguments.

Hallucinations dans le cauchemar, les rêves, le somnambulisme, etc. Réflexions.

M. Brierre de Boismont expose les hallucinations dans le cauchemar, les rêves, les pressentiments, l'extase, le somnambulisme, etc. — L'apothicaire d'Auvergne et beaucoup d'autres qu'il cite ont pu éprouver d'affreux cauchemars très-naturels et très-explicables. Mais on ne saurait penser de même de celui qui attaqua un bataillon entier à Tropéa, dans une vieille abbaye; en vain le docteur Laurent (V. *Dict. des sc. médic.*, v° Incube) l'attribue à la fatigue, à la chaleur, il n'en est pas moins prodigieux de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés, à l'aspect d'un gros chien noir qui s'est élancé sur chacun d'eux; la chaleur, la fatigue ont-elles fait éprouver ailleurs aux soldats les mêmes effets?... Ceux qu'on y avait logés précédemment, ainsi que le déclarèrent les habitants de l'endroit, avaient eu tous la même apparition, le même cauchemar (si l'on veut); on ne saurait dire cependant que tous, à toutes les époques, eussent souffert de l'ardeur du soleil et de la fatigue.

L'auteur place les hallucinations dans les rêves mêmes, et les regarde comme résultant parfois d'une association d'idées anciennes. — M. R. de Bowland était poursuivi pour une dette de son père défunt; ni recherches, ni enquêtes n'aboutirent à rien, et il n'avait pas de quittance; le terme fatal pourtant expirait le lendemain : son père, dans un rêve, lui révèle que ses papiers sont entre les mains d'un vieil avoué retiré à Inveresk, qui a oublié cette affaire, à qui il dira, pour

la lui rappeler, qu'il s'élevait entre lui et son père une difficulté relativement à une pièce de Portugal, et qu'il fut convenu qu'on boirait la différence à la taverne; il va trouver l'avoué et lui rappelle ce fait oublié depuis longtemps. — Bref, on feuillette de vieux papiers, et la quittance est retrouvée. M. Brierre de Boismont suppose que le fils aura entendu conter cette affaire à son père, et que son rêve la lui a rappelée. » (*Ibid.*, p. 216 et suiv.)

Conçoit-on l'incurie de ce père, qui raconte tout ceci à ses enfants, et qui néglige de retirer la quittance d'une somme très-importante payée depuis fort longtemps à un avoué, qui n'avait jamais été chargé de ses affaires... Conçoit-on mieux l'insouciance de l'héritier? Si les circonstances de cette affaire étaient mieux connues, il est probable que l'explication de M. Brierre de Boismont[1] serait inadmissible pour ce rêve, comme elle le serait pour une foule d'autres rêves qui lui ressemblent.

Des rêves font connaître ce qui se passe à l'instant même des événements; ce sont, dit-on, des coïncidences. — Un ministre protestant, couché dans une auberge, songe que sa maison brûle, et qu'un de ses enfants a été oublié au milieu des flammes; il se lève à la hâte et arrive à temps pour le sauver, etc. — Rien là de merveilleux, selon M. Brierre de Boismont, l'imagination du ministre lui a fait craindre que son domestique ne mît le feu dans sa maison, de là le songe.

C'est bientôt dit : ces coïncidences n'en sont pas

1. Il est vraisemblable ici que ce père mourut peu de temps après ce payement, et que ses héritiers ignoraient comment tout s'était passé.

moins très-étranges. — Quel effroi pour un songe! quelle défiance subite conçue à l'égard de ce domestique!

L'auteur, après avoir rapporté plusieurs songes anciens et modernes qu'il explique ou n'explique pas, arrive aux *pressentiments*. — « Ne peut-on pas dire, poursuit M. Brierre, qu'il y a des événements qui semblent sortir des lois communes, ou qui, du moins, dépendent des rapports encore inconnus du moral et du physique? » (*Ibid.*, p. 224.)

Mademoiselle C... rêve que sa mère, alors en province, se meurt; elle la voit, ainsi que mille particularités qui ont accompagné sa mort. — M. Brierre de Boismont avoue franchement « que ce sujet n'est pas toujours d'une solution facile. » (*Ibid.*, p. 225.) — On le pensera comme lui.

Les hallucinations dans l'extase, dans le magnétisme et le somnambulisme sont rapportées dans diverses observations fort curieuses; l'auteur ne pense pas que les premières soient des phénomènes naturels à l'homme. « Nous ne saurions, dit-il, partager l'avis du docteur Bertrand; — l'extase étant un phénomène de surexcitabilité nerveuse a dû se manifester à toutes les époques de fanatisme... Il la signale chez les pythonisses, chez les initiés aux mystères, les sectes du moyen âge, les possédés, les convulsionnaires, les crisiaques, etc. L'extase peut n'avoir aucune influence sur la raison, comme elle peut déterminer des actes bizarres, etc. Aussi, continue-t-il, on peut ranger les extatiques en deux classes, les prophètes, les saints, les philosophes, dans l'une, et dans l'autre, les religieuses de Loudun, les Camisards, les convulsionnaires, les illuminés, etc. La faculté de prédire, de parler les langues étrangères, lui paraît

être des réminiscences rendues plus vives par l'excitation cérébrale. » (*Ibid.*, p. 237-243.)

On n'a rien à ajouter à ce qui a été dit ailleurs; la surexcitation du cerveau n'expliquera jamais tout ce qui se manifeste dans ces deux classes d'extatiques.

« L'extase peut se montrer aussi dans la catalepsie, » ajoute M. Brierre de Boismont. — C'est possible, mais il serait difficile d'expliquer naturellement ce qui a lieu dans certaines catalepsies.—En parlant des phénomènes de seconde vue, de prévision, dans l'extase somnambulique, il cite des faits fort étranges, soit anciens, soit modernes, depuis Jésus, fils d'Ananus, jusqu'à Cazotte. — Il pense que la seconde vue se rattache à la prévision. Entre autres faits, il rapporte celui-ci : Un gentilhomme écossais dit qu'il voit une femme sans tête. « Allez dans tel château, ordonne-t-il à son valet, vous verrez que madame N... vient d'expirer subitement. » — Elle venait, en effet, de mourir d'une attaque d'apoplexie.

« Les faits, dit notre auteur, qui s'écartent des lois communes, doivent être examinés sévèrement, et rejetés quand ils n'offrent pas les caractères de la vérité. Quand ils ont pour garants des hommes instruits, dignes de foi, moraux, le scepticisme n'est plus possible, la divergence est dans l'explication. » (*Ibid.*, p. 265.)

Il abandonne ainsi le scepticisme outré de l'école de Hume. Après une tentative d'explication par les hallucinations de l'extase morbide, et par une surexcitation d'activité de la faculté de perception qui se développerait dans certaines circonstances, etc., M. Brierre de Boismont avoue « qu'il se passe dans les profondeurs de la pensée une multitude de phénomènes, qui seront probablement toujours pour nous l'x de l'équation algébrique. » (*Ibid.*, p. 266.)

Rien de plus concluant dans ses explications du somnambulisme naturel. Il semble adopter l'opinion des philosophes, qui attribuaient à la force de l'imagination ce qu'on voit de prodigieux dans le somnambulisme: elle présente les objets aux somnambules avec autant de clarté que dans les songes; leur configuration s'est imprimée dans le cerveau; cet état favorise les hallucinations; il en cite des exemples singuliers, et remarque enfin que les phénomènes du somnambulisme artificiel sont analogues. La clairvoyance, la seconde vue, la prévision, à son avis, rentrent dans les hallucinations; mais il n'accepte pas les explications des fluidistes, qui supposent la clairvoyance répandue dans tout le corps... « Ces facultés, continue l'auteur, dépendent d'une illumination soudaine du cerveau... Comme dans le somnambulisme naturel, sous l'influence d'une *cause inconnue*, la personne voit distinctement dans son cerveau les escaliers, les appartements, les lieux qu'elle parcourt; y lit les caractères des livres qu'elle tient, etc.; c'est un miroir interne où viennent se réfléchir ses impressions, et qui lui sert de guide; ce sont des réminiscences, des souvenirs... Comment cela a-t-il lieu? nous n'en savons rien; il faut l'admettre. Mais le mode de production nous échappera probablement toujours. » (*Ibid.*, p. 266 et suiv.)

Le savant auteur se résume. — « L'extase est le résultat de l'exaltation de l'esprit... On la trouve chez les contemplatifs; elle peut se manifester avec la raison et se montrer dans les diverses monomanies, etc. Certains états nerveux, rejetés parce qu'on ne pouvait les expliquer, se rattachent à l'extase. Comme on ne peut rendre compte de tous les faits de prévision par l'extase morbide, il avoue qu'il en est qui paraissent tenir à une

intuition surnaturelle, etc. — » Aveu précieux, honorable pour l'auteur. Mode d'explication qu'il pourrait, sans en abuser, appliquer plus souvent aux faits qu'il expose. Les réminiscences, les surexcitations du cerveau n'expliquent ni la seconde vue, ni les prévisions, ni la clairvoyance; l'image des lieux peinte dans le cerveau, celle des lignes d'un livre, ne sauraient expliquer la libre démarche d'un somnambule, ni sa faculté de lire dans un livre. Un aveugle parvient, en tâtonnant, à marcher dans les lieux qu'il a l'habitude de parcourir; mais conçoit-on qu'un somnambule puisse, sans hésitation, se promener, aller, venir, sans trébucher? La moindre déviation l'éloignera du but, quoique la configuration des lieux soit peinte dans son cerveau; comment pourra-t-il, surtout par ce moyen, lire, copier, etc? Évidemment c'est l'x de l'équation.

L'imagination serait-elle guidée par l'âme? Celle-ci, toute spirituelle, saurait se passer des yeux; nombre de physiologistes ne le penseront pas, et d'autant moins que l'on ne conçoit pas, si l'âme guide le corps, qu'elle lui permette de faire la folie de gravir sur les toits, pour s'exposer à se briser. — « Dès qu'on l'éveille, dit l'abbé Richard (*Théorie des songes*), elle éprouve une subite horreur qui ne lui permet plus de prendre de précautions, elle voit le danger que son corps court en ce moment. »

Pourquoi ne le prévoyait-elle pas avant? Quelle contradiction! elle a la prévision, elle est maîtresse de ses sens, pourquoi n'use-t-elle pas de son empire pour prévenir les accidents qui suivront le réveil de son corps?

M. Brierre de Boismont traite des hallucinations dans [illegible] maladies inflammatoires, aiguës et chroniques, et

cite des faits surprenants qu'il leur attribue et qui expliqueraient ces présages de maladie ou de mort, dont l'histoire offre tant d'exemples. — Une dame, en revenant un soir d'une visite, étant entrée dans une chambre non éclairée pour y déposer un vêtement, vit distinctement un squelette qui, tenant un poignard à la main, le lui enfonça dans le côté gauche. La nuit suivante, vive douleur dans ce côté, fièvre inflammatoire, et sa maladie fut si grave qu'elle faillit succomber.

Ici l'apparition est attribuée à l'état des organes digestifs qui ont réagi sur le cerveau. M. Brierre, d'après Plutarque, rappelle pareille hallucination chez Sylla. Celui-ci étant averti par un fantôme, qui l'appela par son nom, de l'accès fébrile qui le saisit à l'improviste, y vit le présage de sa mort, laquelle survint en effet la nuit suivante.

D'autres hallucinations, que des hommes du plus grand mérite et non crédules eussent prises pour des réalités, sont encore citées par l'auteur.

Un fermier, revenant du marché, fut ébloui par une lumière extraordinaire et très-brillante qu'il aperçut sur la route, et au milieu de laquelle apparaissait Jésus-Christ; effrayé, il éperonna son cheval, mais, de retour, la fièvre typhoïde qui régnait dans le voisinage se déclara, et il mourut au bout de dix jours.

On est loin de vouloir prétendre que les nombreuses apparitions citées par ce savant aliéniste fussent des présages de maladie ou de mort, envoyés d'en haut; on pense, au contraire, qu'elles viennent ordinairement d'une maladie latente, ou bien que l'épouvante qui a suivi l'hallucination de la personne a pu lui occasionner une maladie; mais il n'en faudrait pas conclure que toutes les apparitions qui précèdent la mort

fussent toujours de simples hallucinations : ainsi, lorsque le présage a été vu, non-seulement par celui qui en est menacé, mais encore par ceux qui lui portent intérêt; quand cette annonce, quoique souvent symbolique, a été si claire que tous se sont écriés: « Il est manifeste qu'un grand malheur menace l'un d'entre nous ! » — quand enfin celui qu'il concerne est parfois le seul qui l'ignore, dans ce cas il serait difficile, ce semble, de l'attribuer à une hallucination, à une maladie latente ou à l'imagination frappée, surtout quand l'événement est contingent..., — tel que chute, assassinat, etc.

Selon M. de Boismont, ce que certaines personnes disent aux approches d'une attaque d'apoplexie est surprenant et semble avoir un caractère prophétique.

Sans rejeter ce qu'il pourrait y avoir de naturel chez ceux qui, bien qu'en pleine santé, auraient ainsi prédit leur mort à époque fixe, serait-il ridicule de dire, avec certaines personnes, que Dieu a pu quelquefois révéler l'attaque d'apoplexie, qui va bientôt foudroyer celui qui ne s'y attendait pas?—Il est constant que dans l'antiquité, comme de nos jours, on remarque des présages qui ne s'expliqueront jamais par les hallucinations.

Causes morales et causes physiques des hallucinations; réflexions.

M. Brierre de Boismont distingue, dans les hallucinations, les causes morales et physiques. L'extase, les visions dans les temps de peste, le vampirisme, ces diverses hallucinations se transmettent par l'influence de l'éducation, par une vraie contagion morale, etc. Les exemples pris chez les fondateurs des religions, selon lui, sont décisifs... « Quand on songe, dit-il, à la longue suite de siècles qui ont vu dominer la sor-

cellerie, les divinations, les possessions, etc., on gémit sur la facilité avec laquelle l'homme se laisse tromper. » L'auteur attribue ces croyances à l'influence du platonisme, lequel a causé l'erreur d'une foule de célébrités et même de quelques Pères de l'Église... « Les hommes les plus fameux ont payé leur tribut, mais leurs hallucinations n'ont eu aucune influence sur leur raison; il n'y a point là de folie... » — Les premiers réformateurs partagèrent eux-mêmes ces croyances; des hallucinations contagieuses sévirent dans les couvents, et les juges ecclésiastiques crurent aux *sabbats*, que l'on n'a jamais pu trouver; les descriptions à peu près identiques qu'on en a données prouvent l'emploi des narcotiques... On voit encore des lycanthropes, poursuit M. Brierre de Boismont, et il cite un maçon qui s'échappait à travers champs, en 1804, en poussant de longs hurlements, lequel fut guéri, le dix-huitième jour de sa maladie, par un accès de fièvre. — « Il n'y a point d'idées bizarres, ajoute l'auteur, qui ne puissent devenir des réalités pour les superstitieux. » (*Ibid.*, p. 307-338.)

Les causes physiques des hallucinations sont, d'après M. Brierre de Boismont, l'hérédité, l'influence des sexes, des âges, le climat, etc.; c'est à ces causes qu'étaient dues celles des sorciers, celles des femmes vouées au culte de la mère des dieux, celles des initiés aux mystères, etc. (*Ibid.*, p. 352 et suiv.)

Il devenait tout à fait impossible de nous arrêter ici longuement; les faits exposés précédemment dans cet ouvrage, et les preuves à l'appui, rendent, on l'espère, cet examen inutile. Les narcotiques, l'éducation, les traditions du foyer, n'expliquent nullement les maléfices ni les divinations, ni les signes de possession, ni les lycanthropies, etc.

L'auteur (c. XV) considère les hallucinations sous le point de vue psychologique, moral, religieux, etc. — Ce chapitre, certainement très-savant, fort bien déduit, est utile à consulter pour l'étude des maladies mentales; on ne nie pas que les pensées ne puissent en quelque sorte prendre un corps, sous l'influence d'une forte émotion, que les croyances populaires, l'imagination, etc., n'ajoutent beaucoup à cette influence; que certaines époques n'aient favorisé les hallucinations; que les hommes les plus sensés n'aient pu quelquefois en subir ou éprouver des illusions. Mais on doit reconnaître, et l'auteur lui-même l'avoue, que dans les hallucinés de nos jours, on voit constamment un mélange de folie, et qu'ils sont ainsi rarement pourvus de fonctions importantes... — Certains hallucinés, tels que l'étudiant en médecine cité plus haut, lord Castlereagh et autres, ont subi une hallucination, mais fort courte, et cela ne leur est arrivé qu'une seule fois. — Chez d'autres, elles ont duré, il est vrai, plus longtemps, mais dans toutes ces hallucinations (dont l'explication laisse encore beaucoup à désirer), les sujets en avaient conscience; elles différaient d'ailleurs complétement de ces hallucinations d'une autre époque, qui étaient infiniment plus complexes et se manifestaient d'une manière contagieuse.

Pythagore, Numa, Socrate, Julien, Jamblique, Maxime, Loyola, Jeanne d'Arc, Gaufridi, Luther, les possédés, les obsédés, etc., selon l'auteur, étaient hallucinés de tous les sens, et sans s'en rendre compte. Cet état, qui ressemble à la folie, a pourtant existé parmi les hommes les plus sensés et les plus illustres, depuis la haute antiquité jusqu'aux successeurs immédiats des apôtres, et depuis ceux-ci jusqu'aux

exorcistes du dix-huitième siècle on l'a cru surhumain, sans excepter les plus fameux médecins de cette longue période. Cet état se retrouve dans de nombreux témoins qui ont pris aussi ces hallucinations pour des réalités.

Est-ce bien compatible avec la raison? — On nous l'affirme, parce que ces croyances, dit-on, venaient de l'amour du merveilleux, de l'ignorance et du sentiment religieux..., etc. — Est-il possible que de telles croyances aient pu produire de tels effets sans que la raison fût bouleversée? autrement ce serait bien étrange. Cependant cela est; comment alors expliquer ce phénomène? — Ce serait en niant qu'il y ait eu ici hallucinations, et en acceptant ces faits prodigieux. — Si nous voyons dans notre siècle des hommes instruits, sensés, hostiles au merveilleux et aux vieilles croyances, accepter les mêmes faits, nous y serons forcés, car l'explication par l'hallucination, déjà inadmissible, tombera ainsi faute de bases. — En effet, que voyons-nous de nos jours? des esprits forts, des académiciens, des hommes qui ne croiront pas au diable et peut-être même fort peu à Dieu, faire de longs rapports sur de pareils phénomènes qui les ont vivement frappés. On ne peut dire que ce sont des fous, ni qu'ils soient hallucinés par le merveilleux, auquel on ne croit plus, comme dans les époques d'ignorance et de crédulité. Si une telle hallucination était possible, ce serait fort extraordinaire, et nos savants manigraphes pourraient bien devenir eux-mêmes victimes à leur tour de la contagion.

Il faut absolument distinguer 1° de vrais fous qui croient à des faits qui n'existent que dans leur cerveau troublé, et 2° des hommes disposés à nier les faits les plus certains, mais contraints parfois, comme notre

auteur, d'avouer qu'ils ne sauraient les expliquer, car c'est l'x de l'équation.

Reconnaissons donc avec M. Brierre de Boismont divers genres de folie et diverses causes d'hallucination. Mais reconnaissons aussi des phénomènes inexpliqués et inexplicables par les sciences naturelles. Gardons-nous de dire que les fondateurs de religion, les hérétiques, les sorciers (autre espèce d'hérétique), les illuminés, etc., formaient une classe à part d'hallucinés, quoique très-sensés, parce que ce serait à la fois une grande erreur et même une impiété ou un fait propre à la favoriser. — Il est vrai que M. Brierre de Boismont a dit qu'il faut établir une démarcation bien tranchée entre les apparitions citées dans l'Écriture et les hallucinations de l'histoire profane; mais le lecteur fera-t-il cette distinction? Il accusera d'hypocrisie et de défaut de logique ceux qui veulent l'établir. Il attribuera le merveilleux des saintes Écritures à la même cause que celle des religions fausses et des croyances superstitieuses, il traitera d'hallucinés les prophètes, les possédés et les saints personnages qui ont cru les délivrer du diable, et d'ignorants et d'hommes crédules ceux qui croient à l'intervention du démon. Sa puissante action étant consignée cependant dans les saintes Écritures et dans tous les ouvrages de théologie, l'Église, en regardant comme signes certains de cette action des phénomènes que l'on nie ou qu'on interprète naturellement, se serait donc trompée pendant dix-huit siècles? Ce serait un fait grave qui exigerait une meilleure démonstration que toutes celles qu'on a prétendu nous donner jusqu'ici.

Si M. de Boismont a cité des observations fort curieuses sur les hallucinations, et écrit d'excellentes choses, tout encore pourtant reste à expliquer con-

cernant le merveilleux, qui fait le sujet du présent ouvrage. Mais le savant auteur a constaté une fois de plus une foule de faits que le scepticisme avait rejetés faute de pouvoir les expliquer, et il a fait aussi des aveux précieux qui, n'en doutons pas, conduiront un jour à la vérité.

CHAPITRE V

M. Michéa ; ses observations sur les visions et les apparitions. — Réflexions sur les systèmes de ce médecin.

M. Michéa ; ses observations sur les visions et les apparitions.

« Celui de tous les éléments qu'il importe le plus d'étudier, dit l'auteur, c'est cette perception sensoriale que les théologiens appelaient *vision*, *apparition*, et que les psychologistes nomment *délire sensorial*... Cette étude est intéressante... Elle revendique au profit du naturalisme une foule de phénomènes dont l'origine passait pour merveilleuse; elle explique d'une manière facile et simple tout un monde de vérités incontestables qui embarrassaient singulièrement les philosophes du dix-huitième siècle, monde fantastique que la plupart d'entre eux niaient faute de pouvoir le comprendre, et qu'ils croyaient trop souvent anéantir à l'aide de leur argument sacramentel, le mot *imposture*. » (V. *Du délire des sensations*, éd. 1846 et 1851.)

M. Michéa montre que le système des physiologistes de l'école de Paris (d'après lequel la vie et la pensée ne sont que l'organisation plus ou moins perfectionnée) est une opinion qui prouve peu de logique. Il examine la doctrine de Montpellier, qui envisage l'homme comme pourvu d'un système d'organes régi par deux forces distinctes, le principe vital et le sens

intime. Ils sont doués l'un et l'autre de la puissance d'opérer dans l'organisme des mouvements passagers à la suite de l'impression exercée par un agent extérieur, ou d'exécuter des actes propres, en vertu des causes internes, sans provocation de l'agent externe; puissance aveugle dans le principe vital, qui est éclairée dans le sens intime.

Après une longue dissertation qu'on n'expose point ici, M. Michéa dit que l'on peut être spiritualiste de diverses manières, mais qu'il faut éviter un écueil; celui d'agrandir trop, comme Stahl, le domaine de l'âme pensante, et de dire avec M. Lordat que l'imagination est une faculté du sens intime, etc.

L'ouvrage de M. Michéa, dont il n'est pas possible de faire ici l'analyse, blâme l'interprétation que les matérialistes ont faite des saintes Écritures. — « Ils s'abusent, dit l'auteur, aussi bien que ceux qui ramènent tout à la foi. La raison seule conduit à la négation, à la barbarie..., et la croyance, seule, dépasserait les plus extrêmes limites de l'idéal. Il se gardera de faire de la *psychiatrie* à l'égard des livres saints, la foi nous les impose, la science doit expirer devant eux. Mais l'orthodoxie permet d'accepter ou de rejeter les circonstances plus ou moins merveilleuses de la vie d'une foule de saints personnages. »

« En assimilant aux hallucinations ou aux illusions les visions de saint François d'Assise, de saint Thomas d'Aquin, de sainte Thérèse, etc., M. Michéa se garde de dire, comme M. Leuret, que le délire sensorial implique nécessairement la folie. L'hallucination est un phénomène morbide, selon lui, qui n'est pas l'aliénation; l'erreur d'une époque n'est jamais une folie... »

L'ouvrage de M. Michéa contient une foule de faits anciens et modernes, puisés dans les vies des saints,

dans les observations faites sur les aliénés, ou dans les procès de sortilége, dont on peut lui reprocher d'avoir fait un exposé incomplet et tronqué; on peut lui reprocher aussi, en citant les faits qui présentent des caractères propres à les faire placer dans telle catégorie naturelle, d'avoir tenu peu de compte d'autres phénomènes que l'on devrait classer parmi les faits inexplicables, ou parmi ceux que l'Église tient pour miraculeux; enfin de les identifier tous.

Dans les exemples d'hallucination de la vue, il cite une folle qui croit son mari et ses locataires ligués contre elle, et voit entrer dans sa chambre des individus vêtus d'une longue robe noire. — Il en cite une autre qui voit la sainte Vierge et Jésus-Christ se balancer dans les nuages et lui sourire. — Il cite l'illustre savant, M. Chevreul, qui un soir, en rentrant, vit à côté de lui, en se déshabillant, une personne de sa connaissance qu'il savait être absente, il lui adressa la parole, tant l'hallucination était complète; mais ce qui est non moins singulier, M. Michéa nous apprend qu'à l'instant où l'hallucination eut lieu, cette même personne venait d'expirer.

Dans les hallucinations de l'ouïe, c'est madame F... qui craint de mourir sur l'échafaud, et entend des personnes invisibles l'en menacer sans cesse.

M. Michéa cite un autre fou qui entend dans la cheminée la voix du docteur Pinel, qui cherchait à s'introduire avec sa *troupe* dans son appartement; ceux-ci lui parlent, l'injurient, le menacent; — puis, à côté de ce fou, il cite saint Venant, qui entendait la voix des anges; la sœur de la Nativité, qui, regrettant son directeur, entend sa voix répondre à sa pensée, etc. Suivent d'autres exemples d'hallucination du tact et de tous les sens chez d'autres aliénés. — C'est une folle

de la Salpêtrière qui entend des voix, qui sent des odeurs infectes, que l'on pince, à laquelle on jette des poudres, etc. C'est Martin de Gallardon, qui voit l'ange Raphaël, et fait à Louis XVIII certaines révélations. — C'est Jérôme Savonarole, halluciné de tous les sens; c'est Nicole Aubry, la possédée de Vervins, c'est Antoinette Bourignon, etc.

C'est l'hallucination de Catherine de Médicis, qui voit le cardinal de Lorraine après sa mort.

C'est celle de madame de Chantal, attribuée par l'auteur aux hallucinations de l'imagination... — Son mari étant mort, elle demandait à Dieu la grâce d'avoir un bon directeur. En se promenant un jour dans les champs, elle vit tout à coup auprès d'elle un prêtre en soutane et en rochet, tandis qu'elle le considérait, une voix lui dit : « Voilà l'homme aimé de Dieu, à qui tu dois remettre le soin de ta conscience... »

Après avoir cité deux hallucinations de saint Thomas appartenant à la mémoire et à l'imagination, l'auteur cite celle de Gleditsch, professeur de philosophie naturelle à Berlin, lequel vit Maupertuis, qui venait de mourir à Bâle. — Ce sont les hallucinations de Swédenborg, celles que cite Saint-Simon, d'un maréchal de Salon, en Provence, qui demanda à être présenté à Louis XIV, pour lui dire ce que lui avait confié la reine défunte, etc.

M. Michéa continue son curieux exposé des hallucinations, en confondant celles des sorciers, de sainte Thérèse, de Jeanne d'Arc, des inspirés et des aliénés de tout genre. Il n'oublie ni les hallucinations dans les rêves, ni la vision du *labarum* par Constantin. Dans le chapitre des illusions relatives à la pesanteur, sainte Thérèse, saint Philippe de Néri et tant d'autres qui se sentaient enlevés de terre..., sont classés parmi ces

mélancoliques auxquels il semble que le vent les emporte comme une plume, etc.

Réflexions sur les systèmes de ce médecin.

Terminons ici cet exposé : les discussions théoriques de M. Michéa peuvent être satisfaisantes pour les cas de manie, mais elles laissent infiniment à désirer concernant l'état des personnes qui n'ont été hallucinées qu'une seule fois et dans des circonstances qui rendent l'hallucination très-problématique ; telles sont les hallucinations de MM. de Maupertuis, Chevreul, etc., et celles enfin de quelques saints personnages ou de gens que l'on croyait soumis à l'influence diabolique. Quoique les théologiens, comme le fait observer M. Michéa, n'attribuent pas toutes les visions des saints personnages à une cause surnaturelle, il serait difficile de les regarder toutes aussi comme étant le résultat de leurs jeûnes, de la *fixité* d'une idée, etc.; il est inutile de répéter, d'après tout ce qu'on a vu, qu'il faut en dire autant des possédés ou des démonolâtres. Il est impossible de nier les miracles des saints, surtout (nous le redirons sans cesse) lorsqu'on connaît toutes les précautions que prend l'Église dans les canonisations. Or, outre les miracles de guérisons opérées par les saints, il se présente à notre examen une foule d'autres prodiges, non moins bien attestés, — tels que prédictions, suspensions, etc. — Si des mélancoliques se croient soulevés de terre, d'après des témoignages authentiques, plusieurs saints canonisés ont été vus réellement élevés en l'air, sans soutien ; les faits sont nombreux. — Nicole rappelle l'histoire de ce carme, qui fut vu par le roi, la reine d'Espagne et toute sa cour, vaciller en l'air comme une bulle de savon. Dans

l'histoire de l'abbesse de Cordoue, qui certes n'était pas une sainte, on en dit autant. Görres s'étend longuement sur les *suspensions;* on sait que c'était aussi un des signes de la possession exigés par les rituels. Ce serait donc dénaturer ces sortes de prodiges que de les expliquer par les illusions de la manie.

L'auteur a cité comme exemple d'hallucination chez la sainte mère de Chantal, sa vision de saint François de Sales. Ce saint étant venu, en 1604, prêcher le carême à Dijon, elle reconnut, dans cet évêque qu'elle n'avait jamais vu, la figure, la taille et le costume du personnage de sa vision; ceci la distingue complétement, ce semble, des hallucinations ordinaires. — On ne dira rien des prétendues hallucinations de Savonarole et de Swédenborg; ce qui en a été dit ailleurs nous sert de réponse.

Quant au maréchal ferrant de Salon, présenté à Louis XIV, et enfin quant à Martin de Gallardon, introduit auprès de Louis XVIII, on renvoie pour le premier aux mémoires de Saint-Simon, et pour celui-ci aux diverses brochures de l'époque [1]; mais on remarque qu'il serait difficile de voir des aliénés dans ces deux individus, qui ont révélé l'un et l'autre des secrets qui prouvaient la réalité de leur mission.

Le délire des sensations existe chez les insensés, il peut exister parfois chez les gens sains de corps et d'esprit; mais quand cet état permanent ou passager est associé à des prodiges incontestables, il mérite certainement un autre nom.

1. Les docteurs Pinel et Royer-Collard interrogèrent souvent Thomas Martin. Dans leur rapport très-circonstancié ils attestent l'intégrité de sa raison, et l'absence de toute altération mentale et physique; déclarent *qu'ils sont arrêtés par des considérations très-importantes...*, que Martin n'est pas un imposteur, etc.

CHAPITRE VI

M. Leuret, fragments psychologiques sur la folie; son opinion sur les idées folles. — Divers genres d'hallucinations, de la vue, de l'ouïe, du toucher, etc. — Ce que les anciens attribuaient aux esprits n'était que pures visions et folies. — Réflexions sur les opinions de ce savant; leurs conséquences.

M. Leuret, fragments psychologiques sur la folie; son opinion sur les idées folles.

L'auteur déclare avoir cherché dans les asiles d'aliénés « l'idée qui lui paraîtrait la plus folle. L'ayant comparée à bon nombre de celles qui ont cours dans le monde, il a été aussi honteux que surpris de n'y pas trouver de différence. »

Il en est ainsi des théories des savants, dont les idées, dit-il, sont parfois non moins folles que celles des aliénés, et n'en diffèrent qu'en ce qu'ils savent arranger leurs preuves... Nous avons des traditions reçues qui, examinées sans préjugés, devraient être placées parmi les idées les plus délirantes. Il n'y a de certain que les mathématiques. — On accepte des théories qui ne sont point démontrées mais que leurs auteurs ont su coordonner.

« Les fous arrangeurs diffèrent des savants en ce qu'ils se trompent sur des sujets où le simple bon sens suffit pour en montrer l'erreur... Chez les premiers c'est une idée fixe, que ces derniers rejettent quand elle leur semble trop déraisonnable. »

L'auteur montre que certains raisonnements d'aliénés embarrassent fort leurs interlocuteurs, tant ils sont spécieux et bien enchaînés... Ils ne passeraient point pour fous, on dirait seulement qu'ils se trompent.

La folie n'est parfois, continue M. Leuret, qu'une exagération de l'erreur... Un halluciné entend une voix; comment lui prouver qu'il n'entend rien, puisqu'il entend?... On en a guéri en leur démontrant que c'était une erreur, laquelle devient pour eux la source de mille illusions. — Un ancien militaire, fort instruit et très-sensé sur tout le reste, passait son temps à dessiner ce qu'il voyait dans le ciel, et expliquait ainsi l'Apocalypse. Une vive passion ôte la liberté de juger les sensations..., de sorte qu'un nain semble être un géant; l'idée qui préoccupe fortement est la seule qui soit distincte... — Bessus dans le cri des hirondelles entendait des voix accusatrices... — Les prestiges de Bosco ne trompent aujourd'hui personne; mais transportez-vous au siècle de Bodin, où Trois-Échelles changea en jeu de cartes le bréviaire d'un curé..., — et vous verrez que l'idée régnante décide « si l'on est sage ou insensé. »

Un jeune homme voulant rester chaste, et prenant pour des tentations du diable celles de sa jeunesse, se fracasse le crâne; devenu fou furieux, il fut conduit à l'hospice et guérit. — « Sa folie, dit M. Leuret, consistait à croire au diable avec les plus graves autorités; si, au lieu de se briser la tête, il s'était fait exorciser, on ne l'eût pas tenu pour fou. »

« L'antiquité devinait l'avenir dans les entrailles des animaux; le boucher aujourd'hui qui voudrait en faire autant, au lieu d'être écouté, serait un fou; ce serait cependant un augure en retard de vingt siècles!...

C'était un acte de fou pratiqué par des gens qui ne l'étaient pas... »

On redoutait autrefois les lycanthropes; à l'homme — aujourd'hui que cette croyance est détruite — qui aurait une disposition aux dérangements instinctifs, il ne manquerait « que d'avoir vécu plusieurs siècles plus tôt pour être regardé comme un vrai lycanthrope. »

M. Leuret, en traitant des hallucinations, admire combien il faut de force d'esprit à l'halluciné pour ne pas croire aux apparitions d'esprit, admises encore par beaucoup de gens sensés... « Le principe du délire n'est pas dans la foi donnée à l'hallucination, mais dans l'hallucination elle-même. » (V. *Fragm. psychol. sur la folie*, p. 41-140.)

Divers genres d'hallucinations, de la vue, de l'ouïe, du toucher, etc.

Une femme de la Salpêtrière voyait des personnes se donner des coups de couteau; elle a vu la Vierge, des anges et beaucoup d'autres choses. Cette folle attribuait ses hallucinations à des pilules qu'on lui avait données.

Une autre, qui avait des hallucinations de l'ouïe, délirait sur d'autres sujets et prétendait entendre la pensée de son médecin par la physique, etc.

Un préfet entendait distinctement des voix l'accusant, et était persuadé que ses ennemis, par des moyens mécaniques, pouvaient pénétrer ses pensées les plus intimes. Ces voix menaçantes le suivaient partout.

M. Leuret, en parlant de Martin de Gallardon, que les médecins qui l'ont observé ne trouvèrent point fou, avoue « qu'il est rare de ne voir avec l'hallucination aucun autre élément de folie; car d'ordinaire il

s'y joint l'exaltation, l'incohérence ou l'hébétude [1]. » (*Ibid.*, p. 152-175.)

La dispute de Luther avec le diable est, selon M. Leuret, une hallucination de tous les sens. Il suppose que l'on a en réserve une foule d'idées dont on n'a pas conscience; c'est pourquoi les aliénés croient à une *dualité*. Ce phénomène est accompagné d'un autre, c'est le bruit, qui en fait une pensée parlée. Ce phénomène perd son merveilleux, car quand nous méditons, nous nous faisons des objections, nous y répondons vivement, c'est comme dans le sommeil; — « deux principes de pensées et d'action sont en nous, etc. » (*Ibid.*, p. 181-186.)

M. Leuret cite aussi une hallucination du toucher. « Un jeune homme, en sortant d'un sermon de Saint-Sulpice, fut saisi par une main invisible et conduit par le bras à la butte Montmartre; y ayant passé la nuit, il raconta des choses merveilleuses, et depuis cette époque on le crut inspiré; plusieurs le consultèrent [2]. Il était très-sain de corps et d'esprit. »

Madame Louise, outre les hallucinations organiques, entend des voix, etc. Les bonnes femmes, dit-elle, appelaient cela du sortilége; elle sait que c'est de la physique et rien autre chose. — « Ses douleurs sont réelles, ajoute M. Leuret, elle en donne une explication fausse. »

G... voit et entend des personnes; elles le pous-

1. Ceci devrait rendre fort circonspect quand il s'agit d'examiner s'il y a hallucination réelle, et décider la négative quand il se présente de ces faits inexplicables que l'on a cités.

2. M. Leuret aurait pu trouver dans les aliénés ce genre d'hallucination; celui-ci laisse trop à désirer : qu'est-ce donc que cet halluciné qui, depuis son aliénation, est consulté comme un inspiré? — Ceux qui s'adressaient à lui étaient donc aussi fous que lui.

sent, et même le frappent, leur haleine sent mauvais, etc. — Intelligence ordinaire, appétit, bonne vue; il ne se plaint que de ses persécuteurs. — D'après lui, ces personnes sont très-légères, comme faites de carton et remplies de vent; quelquefois elles s'affublent des habillements des malades de la salle et viennent le trouver... Le grand maître de ces diablotins l'a fait transporter chez lui par ceux-ci, qui le tourmentent. Il a vu, dans le trajet, des forêts et des vallées; il a été sollicité de s'enrôler dans leur bande, mais il a opiniâtrément refusé. — Cet homme sur tout le reste paraît avoir l'esprit sain, et il croit qu'on peut le délivrer de cet état.

A la même époque, un jeune homme, grand, bien constitué, consulta M. Leuret; il était également halluciné de tous les sens. On lui avait conseillé des prières propres à chasser le diable, ce qui ne produisit rien. Son état survint à la suite d'une querelle conjugale, querelle qui fut suivie d'une demande en séparation. Il se décida à aller prier sa femme de rentrer, et se crut suivi par des hommes qui disaient : *Il réussira! il ne réussira pas!* Ils entrèrent avec lui dans une auberge... — Bref, sa femme retourna chez lui, et il fut huit jours sans être halluciné. Au bout de ce temps, entendant, dit-il, *du train* autour de sa maison toutes les nuits, il demanda à sa femme si c'était elle qui ramassait ainsi des coquins pour le fâcher et pour faire croire qu'ils étaient mal ensemble. Il se rendit alors à Cherbourg, et pendant la route il entendit des murmures. Étant entré dans une auberge, il crut ouïr des personnes parler de son affaire; puis durant la nuit on répétait toujours : *Il réussira! il ne réussira pas!* A son retour, sa femme voulant coucher à part, il entendait parler dans son cabinet; il y entrait et ne voyait

rien. — Enfin on appela un nommé Renouf, qui employa des remèdes superstitieux pour le guérir, mais le mal s'aggrava. Le malade récita pendant huit jours des prières d'exorcismes et s'en trouva plus mal; seulement il ne sentait plus rien *couler* dans ses membres... — Il se crut possédé, et les voix lui dirent qu'il ne se trompait pas... Elles disaient ensemble : Il est à moitié imbécile, je *réussirons,* etc.

« Tantôt, poursuit M. Leuret, il parle avec pureté, tantôt en homme qui n'a pas reçu d'instruction. » (*Ibid.*, p. 200-212.)

Cette observation et la précédente ressemblent beaucoup à ce qu'on a rapporté dans l'exposé de certaines démonopathies : ce sont de ces faits dont on ne peut tirer aucune conséquence soit pour, soit contre la croyance : un exorciste n'y aurait point trouvé les signes certains qui permettent d'exorciser. Quoi qu'il en soit, l'état de cet homme, sain de corps et d'esprit et pourtant halluciné de tous ses sens, n'en est pas moins étrange et fort intéressant à étudier, puisque l'hallucination constante d'un seul sens, dit-on, est d'ordinaire accompagnée des éléments de la folie.

Ce que les anciens attribuaient aux esprits n'était que pures visions et folies.

M. Leuret traite de visions les faits que les anciens attribuaient aux esprits et aux dieux : « Les visions de Moïse ont été regardées comme des impostures. Moïse pouvait, déclare notre auteur, être très-persuadé de ce qu'il disait; ses pensées ne peuvent être classées parmi les aliénations, mais la forme de ses pensées devenait un élément de conviction..., qui était propre à renverser la religion, puisqu'elle don-

nait à Dieu la forme humaine... Celui que l'on voit, que l'on entend, continue M. Leuret, il faut bien qu'il ait un corps... Les théologiens ont voulu l'expliquer; la seule manière, c'est de dire que Moïse était halluciné; c'est très-évident, selon M. Leuret, qui ajoute: les visions conduisent aujourd'hui à Charenton. » (*Ibid.*, p. 221-238.)

Arrivant aux visions des sorciers, M. Leuret dit ici que la raison avait fait justice depuis longtemps de ces erreurs. Hippocrate avait prouvé que les dieux ne causent pas de possessions... — La conformité des récits des sorciers concernant le sabbat tient à la manière dont on les interrogeait.... Les observations faites dans les hospices d'aliénés expliquent l'état de ces visionnaires qui disent des folies quoiqu'ils paraissent sains d'esprit. — Un monomane croyait qu'on le conduisait toutes les nuits dans les souterrains de l'Opéra, où on lui enfonçait des couteaux dans la poitrine, puis on lui coupait la tête; il en accusait les magnétiseurs, etc. — Les visions des saints étaient identiques. « Ceux qui en avaient de telles, poursuit l'auteur, étaient des fous, bien que l'esprit du siècle concourût à les produire; quoique dépendante d'une cause générale, une maladie ne cesse pas d'être maladie. » (*Ibid.*, p. 240-255.)

M. Leuret distingue les inspirations passives de celles qui sont actives, de celles du *moi;* les premières semblent venir d'un être qui domine l'individu et parle en lui... C'est un genre d'aliénation. — « Chez l'halluciné, une pensée se produit et se formule par une impression, il entend des paroles qu'il répète volontairement; chez l'inspiré passif, il n'y a pas d'impression, il ignore ce qu'il va dire, ses paroles naissent à mesure qu'il les prononce, il croit qu'on

parle en lui, il y a fractionnement des facultés intellectuelles. L'inspiration active appartient à l'homme de génie. »

Jamblique, dit M. Leuret, parle aussi de l'inspiration et de ses signes; les uns sont agités, d'autres entendent des voix, etc. (*Ibid.*, p. 269-272.)

Réflexions sur les opinions du docteur Leuret; leurs conséquences.

D'après la distinction qu'on vient de lire, les anciens inspirés n'étaient pas seulement inspirés passivement, mais encore hallucinés. — Les prophètes juifs, selon M. Leuret, « étaient jugés fous par leurs contemporains, et tout prouve, à son avis, que ceux-ci ne se trompaient pas. » Il montre qu'Isaïe, Ézéchiel étaient des fous, par les extraits de la Bible, et par la comparaison qu'il fait de ces prophètes avec les fous.

Fous, soit; répondra-t-on à M. Leuret; regardés comme des maniaques par quelques contemporains, c'est encore possible; mais quelles folies que l'on a jugées dignes de figurer dans les livres sacrés d'un peuple et que l'on conserve précieusement depuis deux ou trois mille ans! et quels fous enfin dont les prédictions se sont vérifiées!

M. Leuret les justifie de l'accusation faite souvent par des personnes étrangères à la psychologie des aliénés, qui prétendent que les prophètes racontaient ce qu'ils inventaient, puis le donnaient comme des inspirations divines. — « Je ne crains pas d'avancer le contraire, écrit M. Leuret, et je regarde comme certain qu'ils croyaient, et entraînaient la conviction, etc. » — Donc la masse des contemporains ne les a pas regardés comme des fous, ni la postérité non plus.

M. Leuret prévoit l'objection. — « Dédaignant les règles vulgaires du bon sens, on a demandé aux aliénés des règles de conduite; cela tient en grande partie à ce qu'il survient chez ces maniaques une activité et un développement extrêmes de l'intelligence, etc. »

Soit encore; mais, on le répète, comment expliquer ces prophéties réalisées?... Il faut donc les nier ou les attribuer au hasard. — Pourtant M. Leuret a dit: « Puissé-je dans mes paroles ou dans mes écrits ne jamais donner lieu à aucune interprétation contraire à la croyance en Dieu, si vraie, si nécessaire aux malheureux! »

Juifs et chrétiens cependant n'ont-ils pas le droit de lui répondre qu'il détruit leurs croyances les plus chères, sans lesquelles leur culte manquerait de bases, puisque ces bases seraient de pures extravagances d'hallucinés et de maniaques. — Que de gens alors, manquant aux règles les plus vulgaires du bon sens, qui y ont cru et y croient encore, et quels gens cependant!

Quant au don des langues, — selon M. Leuret, ce n'étaient que de vains sons. « Si la langue que vous parlez n'est intelligible, disait saint Paul, comment pourra-t-on savoir ce que vous dites? etc. » Si M. Leuret n'eût pas entendu des aliénés parler aussi des langues inconnues, il n'aurait pu, dit-il, comprendre saint Paul; mais « il s'agit de langues qui ne consistent qu'en des sons insignifiants... » (*Ibid.*, p. 300.)

On pense, au contraire, puisque l'apôtre veut qu'elles soient interprétées, qu'il croyait qu'elles exprimaient des pensées. L'opinion de l'auteur est donc opposée au texte sacré; il est évident que ces sons étaient significatifs, puisqu'on devait les interpréter à ceux qui ne les comprenaient point. — « S'il n'y a point d'inter-

prète, saint Paul veut que celui qui a ce don se taise ; pour son compte, il remercie Dieu d'avoir reçu le don des langues. » (1 *Corinth.*, XIV.)

D'autre part, l'Église, en indiquant parmi les signes de possession celui de parler des langues inconnues, montre qu'elle ne l'assimilait point aux sons insignifiants qui sortent de la bouche des folles de la Salpêtrière... Ce phénomène, enfin, est d'ailleurs si constant, que les savants ont voulu l'expliquer, les uns par une communication de pensées, d'autres par le prétendu souvenir d'avoir entendu parler autrefois une langue inconnue, etc.

L'auteur, en citant des hallucinations chez les fous, et en leur assimilant les prophètes et les saints, omet les signes qui distinguent ces derniers : le don des miracles, dont il est impossible de ne pas tenir compte, les prédictions réalisées, etc. — En assimilant les sorciers et les possédés aux insensés, il se trompe, car les maléfices, les guérisons, les divinations des sorciers, et les signes extraordinaires des possédés, observés par les spectateurs croyants ou incrédules, creusent ici un abîme qu'il ne saurait combler.

Le lecteur qui aura lu cet ouvrage avec quelque attention nous dispensera de réfuter plus amplement M. Leuret. Ce lecteur sait très-bien que le jeune homme qui se brisa la tête parce qu'il ne pouvait résister aux tentations d'impureté, et qu'on envoya à l'hôpital des fous, n'eût pas été exorcisé autrefois comme possédé, puisqu'il ne présentait pas les signes de la possession. — Le boucher qui consulterait aujourd'hui les entrailles des animaux de sa boucherie, ne passerait pas longtemps pour un insensé, si ces mêmes entrailles se trouvaient tout à coup doubles ou disparaissaient aux yeux des spectateurs, et si ses

M. Leuret prévoit l'objection. — ...refois celles des règles vulgaires du bon sens, on
nés des règles de conduite; cel... Leuret sur certains à ce qu'il survient chez ce... un temps une preuve, ni et un développement extr... es. Si le mot hallucination

Soit encore; mais, on ...s, l'affection l'était parfaite- ces prophéties réalis...isions des saints n'eussent pas les attribuer au has... ces faits prodigieux si longue- « Puissé-je dans ...sement examinés dans leurs cano- jamais donner ...it permis à M. Leuret de les prendre la croyance e...tes de folie. Mais au lieu de chercher heureux ! » ...et leurs extases dans les observations des

Juifs ...M. Leuret devait consulter les actes de de lui ..., il aurait remarqué une différence qui plus ...rait pas permis de faire une méprise aussi bar...

g...

CHAPITRE VII

M. Lélut; son sentiment sur l'hallucination, la folie. — Certains grands hommes des temps passés n'étaient que des hallucinés. — Réflexions surabondantes sur ces divers sujets.

M. Lélut; son sentiment sur l'hallucination, la folie.

Excepté les épicuriens et les saducéens, toute l'antiquité (de l'aveu des savants) croyait à l'intervention des dieux ou des mauvais esprits; de là le merveilleux païen, le mysticisme chrétien et les croyances des sorciers; toutes ces doctrines cependant, selon M. Lélut, n'étaient « que l'expression hallucinée de la psychologie des peuples. » — Qu'est-ce qu'une hallucination? — Ce mot, suivant l'opinion « la plus raisonnable, peut dériver de deux verbes grecs, qui expriment une véritable déraison. Ce n'est, poursuit M. Lélut, que depuis deux ou trois siècles qu'il a passé dans les écrits des médecins, pour désigner le trouble d'imagination qui revêt sous plusieurs formes le caractère de sensations presque exclusivement externes. »

M. Lélut, membre de l'Institut, médecin en chef de l'une des sections des aliénés de Bicêtre, a composé deux ouvrages intéressants sur l'hallucination : l'*Amulette de Pascal* et le *Démon de Socrate*. Dans le premier, il considère l'idée humaine sous différents aspects : ainsi (par exemple), l'idée *image* que le *moi* ne prend

que pour ce qu'elle est; l'idée s'objectivant et devenant sensation, que le *moi* attribue souvent à l'action du monde extérieur; l'idée dans les rêves et l'idée dans le somnambulisme. — Le *moi* dans les rêves est le même que dans la veille, etc. (V. *L'amulette de Pascal*, p. 41-56.) Dans le somnambulisme, le dormeur agit, perçoit un peu par les yeux, surtout par le toucher, ce qui lui permet de se promener sur les toits, sur les bords des fleuves sans accident, s'il connaît les lieux, car sa mémoire le dirige... C'est ce qui lui donne les moyens d'exécuter des actes plus merveilleux encore, d'écrire (par exemple), de choisir les objets les plus ténus, etc... (*Ibid.*, p. 65-68.)

Il est prouvé, dit M. Lélut, que les sensations fausses sont aussi fortes que celles qui sont vraies. La raison de l'halluciné les repousse d'abord; elles peuvent affecter ensuite tous les sens, être passagères ou continuelles et toujours jugées fausses; mais, faisant un pas de plus, l'halluciné s'y trompe, il les prend pour de véritables perceptions; ce phénomène, qui est compatible avec la raison, finit par la troubler. Ces sensations peuvent aussi être internes; par exemple, l'halluciné entendra des voix parler dans son estomac; les cas où il s'abuse plus fréquemment, c'est quand ses perceptions se rattachent aux croyances du temps; la peur du diable, par exemple, enflammant son cerveau, il le voit, il l'entend dans l'épigastre. — Surviennent ensuite l'extase, les rêveries mystiques, où l'intelligence est entière; des hommes supérieurs les ont subies et y ont cru. Les symboles étranges de la foi des peuples anciens n'ont guère eu d'autre origine que les hallucinations (*Ibid.*, p. 71-112); tel est le *Démon de Socrate* dans l'antiquité, et, chez les modernes, l'*Amulette de Pascal*, etc. — Entre autres opinions émises

par les savants sur Socrate, on a dit que c'était un visionnaire, et pour dire le mot, « un fou, » et « cette opinion, de l'avis de M. Lélut, est la seule vraie. » (*Du démon de Socrate*, p. 13.)

On sera surpris de voir traîner dans les cabanons de la folie un des plus grands personnages de l'antiquité ; mais si nous passons à la page 324 et suivantes du même ouvrage, cette proposition y est démontrée. — « La folie n'est point une chose à part, dit l'au-« teur, tous les fous ne sont point sous la tutelle « des asiles ; de la raison complète au délire maniaque « il y a d'innombrables degrés... A son point de dé-« part, continue M. Lélut, la folie est encore de la « raison, comme la raison est déjà de la folie. »

Des dispositions l'annoncent, et dans le nombre il signale l'irritabilité, les distractions, la sensibilité, qui causent les illusions, l'insensibilité aux impressions du dehors, etc. — Le tout convient à Socrate, de sorte que celui que l'antiquité nomme le plus sage des hommes aurait pu devenir complétement fou.

D'après M. Lélut, la mélancolie des anciens est plutôt un degré qu'une forme de l'aliénation mentale... — Si cet état ne fait pas de progrès, le mélancolique n'est qu'un homme bizarre ; mais qu'une cause excite ou pervertisse le système nerveux, le mal s'aggrave, et « les sentiments, les idées se transforment en véritables sensations externes aussi distinctes que les objets eux-mêmes ; la pensée semble se matérialiser, devenir image, son, odeur, sensation tactile, etc. »

M. Lélut cite plusieurs observations d'hallucinations de la vue, de l'ouïe, du tact, au début de la manie, qu'il est fort inutile de rapporter.

Chez ceux qui sont jeunes, d'un tempérament san-

guin, l'auteur fait observer « que la folie éclate comme un coup de foudre; chez les nerveux, les hallucinations n'arrivent qu'à la longue et comme couronnement de la manie. » (*Ibid.*, p. 235-254.)

Dans le cas où les idées deviennent sensations, M. Lélut pense que les illusions seules peuvent, à la rigueur, être regardées comme de fausses sensations; car l'hallucination n'est pas une erreur de sensation; ici rien n'agit sur les sens; ce sont des perceptions internes; c'est le *délire sensorial*. Il cite ainsi plusieurs observations, desquelles résulte que les malades se sont aperçus quelquefois de la fausseté de leurs sensations, et peu à peu ont fini par y croire; puis ils les ont prises opiniâtrément pour des réalités, avec une apparence souvent de raison, quoique le sujet ait des idées fausses, des convictions folles et se livre à des pratiques singulières et bizarres.

M. Lélut, après avoir parlé des hallucinations momentanées constituant un état de manie aiguë, ajoute : « Y aurait-il des hallucinations chroniques plus ou moins continues regardées comme sensations vraies, avec un état de raison en apparence complet, qui permette de continuer de vivre avec ses semblables et de gérer ses intérêts avec toute la justesse d'esprit désirable? »

Selon M. Lélut, « on est porté à répondre négativement, quoique l'observation prouve que ce serait à tort... — L'halluciné croit que ses fausses perceptions sont vraies; dans une sorte de doute sur leurs causes, il en fait un ordre de perceptions à part, qu'il attribue à des causes dont il ne se rend pas bien compte, et d'ordinaire elles n'ont pas une influence marquée sur ses déterminations. —Voilà pour les temps modernes, où, sous peine d'être pris pour un fou halluciné, on

ne peut plus se prétendre en communication avec des agents surnaturels quels qu'ils soient. » (*Ibid.*, p. 345-346.)

Certains grands hommes des temps passés n'étaient que des hallucinés.

« Il y a quelque mille ans, poursuit M. Lélut, quoique ces communications avec des êtres surnaturels n'eussent pas plus lieu que maintenant, on pensait autrement; et si on voulait s'expliquer les inspirés des âges anciens, l'ignorance et la crédulité de ces temps en donneraient les moyens... Si Pythagore, Numa, Mahomet, etc., croyaient à la réalité de leurs révélations, ce qui paraît hors de doute, c'étaient tout simplement des hommes de génie ayant des hallucinations partielles, isolées. L'esprit de l'époque, ne comprenant pas cette folie, forçait l'halluciné et ses témoins à croire à la réalité de ces fausses perceptions... — Les faits de Jeanne d'Arc, de Loyola, de Luther ont pu n'être que l'œuvre de véritables visionnaires. La fraude n'a jamais eu et n'aura jamais une telle puissance pour agir sur les masses. — Sans cette explication, l'auteur l'avoue, les faits les plus féconds de l'histoire lui paraissent inintelligibles. » (*Ibid.*, p. 346-348.)

Quelque étrange que cela soit pour nous, ce qui ferait, d'après M. Lélut, « enfermer aujourd'hui un homme dans l'asile des fous, en faisait autrefois un inspiré, un prophète, un réformateur... » Cet aliéniste suppose « qu'une imagination ardente les poussait vers un but nécessité par les croyances qu'ils partageaient, et que leurs idées se changeaient en images; ce n'étaient point, si l'on veut, des fous, mais des hallucinés comme on n'en voit plus, comme il ne peut plus en

exister [1]. Il y a donc des analogies, dit-il, entre la raison et la folie. On voit des bizarreries, des singularités, des manies chroniques, compatibles avec une raison puissante, dans l'antiquité, que l'on retrouve chez des poëtes et des musiciens célèbres de nos jours. »

« Diogène, qui passait pour fou, n'était que bizarre; Socrate était bien autrement fou. » (*Ibid.*, p. 349-351.) — Que gagnera-t-on à le savoir? demande M. Lélut. — « Si on ne l'expliquait ainsi, il faudrait le regarder comme un fourbe et ses contemporains comme des imbéciles, ce qui serait déraisonnable. Cette explication donne donc la clef de cette vérité, c'est que l'homme qui creuse trop une idée est *un animal dépravé;* elle apprend à se mettre en garde contre les dangers d'une pensée trop exclusive et trop prolongée. M. Lélut ne voit pas que la dignité humaine en souffre d'atteinte, car il y a de grands hommes, depuis Pythagore jusqu'à Pascal, à Swédenborg, dont la psychologie est celle de Socrate. — La pensée chez ces glorieuses intelligences a pris une forme, elle est devenue un son, une sensation tactile. Ainsi, l'art et la science ont des représentants nombreux dans les asiles d'aliénés. » (*Ibid.*, p. 15-18.)

Réflexions surabondantes sur ces divers sujets.

Quelles réflexions peut-on faire sur ces opinions des savants, qui se ressemblent toutes au fond? On ne peut ici que se répéter, ce qui est inutile, et dès lors

1. M. Lélut ne prévoyait ni Joseph Smith, ni les mormons, ni Vintras; il ne prévoyait pas le spiritisme, ni le spiritualisme américain, et il ignorait sans doute tout ce qui se passait chez les magnétiseurs spiritualistes.

fastidieux. — On ne comprendra jamais que les souvenirs permettent à un somnambule d'écrire sans voir, de se diriger sans péril sur les bords d'un fleuve, et surtout sur un toit où il n'a jamais mis le pied. S'il y voit, il en serait autrement; mais à quoi lui servirait alors la mémoire? S'il n'y voit pas, et souvent les faits le prouvent, cela semble naturellement impossible.

On est loin de nier les hallucinations, si rarement compatibles avec l'intégrité de la raison, ainsi que les illusions. Préoccupé vivement d'une idée fixe, don Quichotte a pu prendre un troupeau de moutons pour une armée; et quoique très-intelligent sur plusieurs sujets, le héros de la Manche n'était pas moins un maniaque sur d'autres. Nous en conclurons qu'au seizième siècle Michel Cervantes connaissait parfaitement les hallucinations et les illusions, et que M. Lélut ne lui aurait rien appris. On sait pourtant combien les savants et les théologiens croyaient, à cette époque, à l'apparition des esprits, aux possessions et à la magie. — Outre les hallucinations des sens, il y avait un merveilleux inexplicable qui saisissait tous les témoins; peut-on supposer que l'hallucination par contagion s'emparât spontanément du premier venu? Il faudrait supposer de même que dans les temps où on craint l'invasion des ennemis, un pauvre halluciné, qui croit les voir à ses trousses, communiquera son hallucination à tous ceux qui les redoutent comme lui, — ce qui n'est pas.

Si on accordait que Socrate, Jeanne d'Arc, Swédenborg, etc., etc., étaient tous hallucinés par une idée fixe, cet état expliquerait-il — encore une fois — le merveilleux qu'on a signalé chez ceux-ci et chez beaucoup d'autres? la seconde vue, les prédictions, etc.

Les deux savants ouvrages de M. Lélut, dont on ne prétend pas ici vouloir donner l'analyse, laissent donc toujours inexpliqués les faits extraordinaires attribués à une cause surnaturelle ou surhumaine.

On ajoutera aux traités qu'on vient d'analyser la relation toute récente de M. Constans.

CHAPITRE VIII

Hystéro-démonopathie, par le docteur Constans, inspecteur général du service des aliénés ; ses observations. — Réflexions sur l'exposé de l'auteur.

Hystéro-démonopathie, par le docteur Constans, inspecteur général du service des aliénés; ses observations.

Il ne s'agit point ici, dit l'auteur, d'une attaque contre le principe des possessions, « qui n'est pas en cause, » mais d'une discussion pathologique sur des phénomènes extraordinaires qui ont mis en émoi les habitants de Morzine.

Il devient difficile en quelques pages d'analyser une relation qui en contient cent six. On abordera seulement les points les plus saillants.

Morzine, dont il a été parlé précédemment, est une commune divisée en huit ou dix hameaux; ses deux mille habitants, mal logés, mal nourris, sont généralement pauvres; leur constitution est lymphatico-nerveuse; l'enfance est maladive; peu d'adultes sont exempts de gastralgie, d'entéralgie; l'air y est froid, l'aliénation fréquente. M. le docteur Constans y signale des fous et des idiots; les habitants sont très-pieux, intelligents, « s'ils n'étaient entraînés vers la croyance au merveilleux, dont on n'a pu les guérir. » Quatre cents environ émigrent pendant sept à huit mois de l'année, et rapportent de leurs voyages des

livres de sorcellerie; il en est peu qui sachent lire. Le pays est isolé et a peu de rapports avec les étrangers.

La première malade fut la petite Perronne T... Elle venait de se confesser et se réjouissait de faire sa première communion, quand, le 14 mars 1857, la vue d'une petite fille qui avait failli se noyer parut l'impressionner; peu après, elle tomba plusieurs fois comme morte.

Marie, fille de G... P..., qui devait aussi faire sa première communion et gardait des chèvres avec Perronne T..., éprouva au mois de mai suivant les mêmes accidents. Elles avaient des visions, etc. Mais les crises changèrent; elles gesticulaient et tournaient rapidement leurs mains. L'une prétendait qu'une vieille femme l'avait touchée; Perronne T... accusa Chauplanaz (un des habitants) de lui avoir donné son mal; puis elles firent des prédictions. Perronne prédit que les deux autres filles de G... P... auraient la même maladie. Marie prédit à son tour que le père de Perronne l'aurait aussi et qu'il en mourrait. Ces prédictions se réalisèrent. — Mais tant de détails nous sont interdits.

Le diable parlait par leur bouche. Julienne, fille de G... P..., âgée de quinze ans, sentit un jour une grande douleur à la cuisse et y vit une plaie énorme. — Crise violente, durant laquelle sept diables l'étranglaient; sa bouche proférait leurs noms. Elle prêchait dans ses crises et annonçait *qu'on en verrait bien d'autres*, que toute la commune y passerait.—Un diable déclara qu'il lui avait fait cette blessure. On fit inutilement plusieurs remèdes pendant douze jours; ce diable dit de les cesser, « que dans quarante-huit heures la malade serait guérie. » Au bout de ce temps, on n'en voyait trace. — Les trois filles de G... P... devinrent muettes,

ni les remèdes ni les exorcismes n'opérèrent rien... — Bref, elles furent guéries après qu'on eut cessé de faire quoi que ce soit.

On omet plusieurs autres malades. — Joseph T..., âgé de douze ans, d'une bonne santé, très-intelligent, élevé dans un séminaire, tomba malade en juin; il devint tout à coup égaré, et battait l'eau dans un ruisseau, etc... — Plus tard il monte sur un très-haut sapin, en casse la flèche, s'y place la tête en bas, chantant et gesticulant. A l'ordre de descendre, il semble se réveiller; éperdu de frayeur, il appelle à son secours. Son frère enjoint au diable de le ramener. La crise revient, et Joseph T... descend la tête en bas aussi vite qu'un écureuil. — Claude T..., son père, avait reçu de Perronne un coup de coude violent dans l'estomac; la maladie le prend; le diable l'empêche de manger. La petite P... prédit avec d'autres enfants qu'il ne mangera plus, et, au bout de trois mois, il meurt en effet à l'état de squelette.

Il n'y avait alors que vingt-sept malades, le nombre augmente. — Malaises prodromiques, inappétence, etc., répugnance pour la prière et l'église; hallucinations, convulsions, corps qui remonte à la gorge; c'est toujours le diable qui les étrangle. — Quelques-unes assurent qu'elles croyaient peu à la possession, mais elles ont été obligées d'y croire. Elles l'attribuent en général à un regard, à un attouchement, au maléfice de tel ou tel.

La femme B... voit subitement un inconnu dont elle a peur; — Jeanne B... entend une voix dans son estomac qui lui crie que Chauplanaz l'a maléficiée; qu'elle ne pourra plus prier ni manger; elle ne peut ni l'un ni l'autre. Plusieurs assurent qu'elles jouissaient avant d'une parfaite santé. — Cinq ou six individus

sont accusés de ces méfaits. C'est surtout Jean Berger, l'adjoint, et Chauplanaz. Toute la commune croit à la possession, et réclame hautement les exorcismes. Monseigneur Rendu, alors évêque d'Annecy, refusa, dit-on, car pour lui ce n'étaient « que de pauvres malades. » Cependant on exorcisa. D'après le procès-verbal du 5 octobre 1857, dix malades furent guéris par les exorcismes. — Les animaux eux-mêmes furent reconnus possédés et exorcisés.

L'autorité ecclésiastique interdit les exorcismes, que la maladie de l'évêque d'Annecy permit de reprendre. Tous ces possédés, réunis à l'église, faisaient un tintamarre épouvantable. L'autorité civile fit à son tour défense d'exorciser. La maladie s'aggrave alors, le nombre des malades augmente énormément, et nul ne cherche, dit M. Constans, la cause *naturelle* du phénomène; pour tous c'est une possession.

Parmi les avis opposés, poursuit M. Constans, étaient l'évêque et tous les ecclésiastiques des environs. Quant aux deux médecins de Morzine, l'un semble d'avis de la possession, mais sans doute pour ne pas contrarier M. le curé. Le docteur Tavernier, de Thonon, prescrit l'isolement des malades; on n'en tient nul compte : plusieurs recourent au magnétisme; on les en dissuade. — Un prêtre né à Morzine veut détruire l'erreur de ses compatriotes. On le traite d'*incrédule*. — A la fin de 1860, le nombre des malades avait été d'environ cent dix; il en restait alors une quarantaine dont les crises étaient moins violentes et moins fréquentes.

En 1861, survint un magnétiseur qui produisit un résultat opposé à celui qu'on attendait de sa science.

Un vieux prêtre interdit est accusé de faire partie des *ensorceleurs*. On fait dans une chapelle déserte l'épouvantable cérémonie d'un *envoûtement*, qui fut sans

succès. Les esprits sont surexcités, de nouveaux cas se déclarent, des rechutes surviennent. — De cent dix, le nombre des convulsionnaires fut porté à cent vingt.

Le conseil municipal presque entier et la commune déclarèrent à M. Constans, arrivé le 26 avril 1861, que ses peines sont inutiles, que le seul moyen serait *de couper le cou aux sorciers;* ce moyen était dicté par les crisiaques, « qui ne se doutaient pas, ajoute le docteur Constans, qu'à une autre époque, elles eussent été elles-mêmes brûlées[1]. » (V. *Relat. sur une épidém. d'hystéro-démonopath.*, p. 38.) Il cherche les causes dans l'hystérie, dans les prédispositions à cette affection, etc. — « A la première vue, dit-il, rien ne distingue les malades; leur œil brille cependant d'un éclat tout particulier; elles sont très-impressionnables, ne peuvent se fixer à rien, etc. » (*Ibid.*, p. 41.)

Leur maladie n'a plus la même nature du commencement de l'épidémie, c'est-à-dire l'extase, la catalepsie, le somnambulisme. M. Constans n'a guère remarqué que des accidents convulsifs. Dans les crises, c'est toujours le diable qui, parlant par leur bouche, dit à M. Constans : « Tes s... médecines[2] ne nous guériront

1. Le savant aliéniste est ici dans l'erreur; de pauvres maléficiés, possédés ou malades, n'étaient pas brûlés. C'eût été aussi injuste qu'atroce. L'Église essayait de les guérir, et il est rare qu'elle n'ait point réussi.

2. Ceux qui seront curieux de connaître le langage de ces possédés pourront lire cette note :

« Une jeune fille se précipite sur sa mère pour la frapper en l'appelant vieille *charog*... On lui demande : — Comment, vous si douce, si charmante tout à l'heure, traitez-vous ainsi votre mère? — Eh! s... n... de D..., ce n'est pas ma mère *à moi*, c'est la mère de cette fille. — Qui es-tu donc toi qui nous parles, si tu n'es pas la fille? — S... n..., un démon. — Depuis quand es-tu en enfer? — Depuis dix ans, s... n... — Comment t'appelles-tu? — Joseph, s... n... — D'où es-tu? — De Tanninge, s... n... — Pourquoi es-tu en enfer? — Pour avoir

pas, nous nous en f... bien de tes médecines; fais-les prendre à *la fille*, elles la feront souffrir, la tourmenteront; à nous elles ne nous feront rien, car nous sommes des diables. Ce sont de saints prêtres, des évêques qu'il faut, etc. »

Ces malades crient, se roulent par terre, se tournent et retournent d'un bond, se relèvent comme par l'effet d'un ressort, se renversent en arrière, la tête contre les talons..., ce qui dure de dix à trente minutes; le pouls n'est pas accéléré, malgré ces violentes agitations, et les mains restent glacées malgré les coups frappés rudement de tous côtés. — Rien de contraire à la pudeur; dans ces mouvements, elles ne se découvrent jamais. — A la demande: *Qu'est-ce qui tient la malade?* — Les réponses sont celles-ci : C'est moi, le curé, le Français, le Suisse; « il y en a de toutes les professions et de tous les pays, mais jamais des professions ni des pays dont les malades n'ont pas entendu parler. » (*Ibid.*, p. 47.) — Qui t'a mis là? — C'est B... ou C... — Quand quitteras-tu? — En tel temps, etc.

assassiné, s... n... — Combien de temps dois-tu y rester? — Toujours, s... n... — Mais tu m'as dit tout à l'heure que tu étais un *démon*, maintenant tu te dis un *damné*, c'est un mensonge. — Eh! s... n..., ne sais-tu pas, imbécile, que tous les damnés sont des démons? — Comment oses-tu entrer dans le corps de cette enfant si innocente et si pure? — S... n..., cela ne te regarde pas... — Sur les instances de l'interrogateur, il promit de laisser l'enfant tranquille pendant quatre heures seulement. On consulta les montres; ici commencent des contorsions affreuses, mais au bout de trois minutes, comme une personne qui *dépouille un vêtement*, la petite fille est devant nous douce, timide, et nous regarde d'un air affectueux et candide. — Es-tu fatiguée, chère enfant? — Oh non, messieurs, dit-elle d'un air étonné. En effet, son pouls n'annonçait pas la moindre émotion. — Sais-tu que tu nous a dit des choses affreuses? — Oh! messieurs, vous vous trompez, ce n'est pas moi. — Il est impossible d'éveiller en elle un souvenir. » — (Cité par M. de Mirville, *Des esprits et de leurs manifest.*, t. II, p. 218-219.)

Jeanne G..., sentant venir sa crise, va s'asseoir; sa tête se balance d'arrière en avant, les mouvements s'accélèrent et font parcourir à sa tête un arc de cercle, avec une rapidité incroyable; elle vient alternativement frapper le dos et la poitrine. Le mouvement s'arrête-t-il, on ne peut la redresser ou la fléchir.

Une autre, Victoire V..., âgée de vingt ans, ne fut point guérie par les exorcismes, mais par le magnétisme (aussi le mal revint); celle-ci ne pouvait rester dans un lit, à peine y était-elle qu'elle était renversée par terre; elle était donc forcée de se coucher sur des bancs. Ne pouvant se tenir sur ses jambes, ni remuer ses bras, on la soutint entre deux pour la conduire de nouveau chez un magnétiseur. « Quand je serai, dit-elle, sur la commune de Montriond, je marcherai bien. » — Dès qu'elle fut, en effet, de l'autre côté du pont, elle marcha toute seule. — Arrivée devant l'oratoire de Saint-Guérin, elle ne put plus avancer; on la soutint; passé ce lieu, elle marcha aussi bien que son père; magnétisée par M. Lafontaine, elle fut guérie en deux séances.

Une force irrésistible contraint Marie B..., au contraire, de marcher avec vitesse tout le temps de la crise.

On observe aussi l'insensibilité; on peut leur enfoncer, pendant la crise, des épingles sous les ongles, sans apparence de douleur. — Les lotions d'eau froide sur le dos, à une autre, étaient très-désagréables; mais ses diables la précipitaient dans une auge pleine d'eau très-froide, en disant « qu'ils se moquent bien de l'eau. » (*Ibid.*, p. 55.)

Les hommes ne sont point épargnés et éprouvent aussi un sentiment de strangulation, etc... — Sur deux mille habitants il n'y en a que cent vingt, en

plus de quatre ans, qui aient eu des convulsions ; d'autres ont éprouvé des malaises plus ou moins sérieux. Quand MM. Arthaud et Constans arrivèrent à Morzine, les phénomènes réputés surnaturels ne se produisaient plus.

Réflexions sur l'exposé de M. Constans.

Il est bien entendu que M. le docteur Constans ne voit pas ici de possession. — « Les faits qui ont servi de point d'appui à ses partisans sont, dit-il, les uns, très-probablement faux ; et ceux qui sont vrais au fond ont été exagérés ou expliqués pour les besoins de la thèse. » (*Ibid.*, p. 73.)

On conduit M. Constans auprès d'une fille qui, disait-on, parlait arabe. — Refus de répondre ; le diable lui dit « *qu'il est trop curieux.* »

La femme T... se rend à une foire, à plusieurs lieues de là, et éprouve quelque chose qui la convainc qu'on vient de lui donner le mal ; elle croit à son retour qu'elle va subir une crise, mais en donnant le sein à son enfant, elle sent pendant qu'il tette que son démon la quitte pour entrer dans l'enfant. Celui-ci s'agite, alors il éprouve des convulsions comme les possédés, et, dans cet état, cet enfant, âgé de six mois, s'écrie : « *Papa, maman! ah mon Dieu, que je souffre!* — M. le curé constate la possession, il exorcise, mais l'état convulsif continue, puis l'enfant meurt et devient tout noir. Sa mère, son grand-père et des voisins affirment que l'enfant a parlé. — M. Constans interroge l'aïeul, l'interpelle plusieurs fois : « Je jure, dit celui-ci, que l'enfant a dit : *papa* et *maman*. Le reste *est vrai* aussi, mais je n'en ferais pas le serment. »

Donc, selon M. Constans, il n'en faut rien croire. —

Un grand-père peut avoir l'ouïe dure; M. Constans a-t-il interrogé ceux qui avaient de bonnes oreilles, il ne le dit point. Il le fallait, cependant; car si l'aïeul craint d'avoir mal entendu, cela ne saurait détruire l'affirmation de ceux qui ont bien entendu, ni l'opinion du curé qui a reconnu la possession.

« Ces possédés qui parlent diverses langues, interpellés, dit-on, par ceux auxquels ces langues sont familières, ont refusé de répondre. » — Admettons un instant ici le diable comme cause : d'après tout ce qui a été dit dans cet ouvrage, doit-on être surpris de son refus? — « L'incrédulité comme chez les lucides, demande M. Constans, paralyse-t-elle leurs moyens? » — On a prouvé ailleurs que ces moyens n'existent pas.

« Elles parlent facilement italien, allemand, dit-on. Une possédée prononça quelques mots que nul ne comprit, excepté un enfant étranger qui, conduit là par son précepteur, reconnut que c'était de l'allemand... — Doit-on accorder tant d'importance, dit M. Constans, à ce témoignage? »

Pourquoi pas, s'il est joint à d'autres dont on ne dit mot.

« Le curé exorcisait en latin et la malade répondait en français : faut-il une puissance surnaturelle pour traduire les paroles des exorcismes? »

Si en présence de M. le docteur Constans on exorcisait en chinois, en supposant qu'il ignore cette langue, serait-il tout simple qu'il en traduisît les expressions?

« Si cela est, dit-il, les magnétiseurs l'expliqueraient par la *suggestion*. »

Mais on a vu et on verra encore qu'elle n'explique rien.

« Le vicaire adresse cette question : *Quæ sunt sacramenta?* — *Numero septem sunt*, répond la possédée.— On s'extasie, car le texte porte : *Septem sunt numero.* Ce dernier mot est répété le premier, selon M. Constans, parce qu'il était resté dans la mémoire comme un son mnémonique. »

Que cette réponse soit faite conforme au texte ou non, elle n'en est pas moins étonnante, à moins (ce qui n'est pas probable), que la malade n'eût appris son catéchisme en latin.

« Elles parlent français avec une étonnante facilité, celles même qui n'en savent que quelques mots... Faut-il en être surpris, les écoles sont très-fréquentées, on y parle communément le français. »

Ceux qui le savent, c'est possible, mais ceux qui n'en savent que quelques mots, c'est plus étonnant; qui donc aurait été émerveillé d'entendre parler couramment le français à un écolier qui eût su parfaitement cette langue?

« Elles ont révélé *des pensées*... à M. Constans lui-même, car elles lui disaient : « *Tu crois que nous sommes folles ou malades...* »

A moins que la commune entière ne soit idiote depuis son curé jusqu'au pâtre, comment chacun, dans une pareille réponse, aurait-il pu voir une révélation de pensées? Nous pensons qu'on avait d'autres raisons de le croire, dont M. Constans ne parle pas.

« Elles rapportent des événements accomplis qu'elles ignorent. — Elles ont raconté à un vieux soldat d'Austerlitz les faits de cette bataille... On devine *qu'il n'en avait jamais parlé.* »

Il fallait ici nous faire connaître ce récit; faisait-il partie des exploits que le vieux soldat aimait à conter? S'il l'a répété souvent, comment a-t-on pu le considérer

comme une preuve de révélation des faits passés ? — Est-ce un fait unique? etc.

« Il y a eu des prédictions annonçant que telle personne deviendrait malade tel jour, etc... Toutes ces prédictions ont été loin de se réaliser. »

C'est possible; mais celles même qui figurent dans la relation, n'y en aurait-il point eu d'autres, sont fort extraordinaires.

Ne pouvant ni ne voulant rejeter tout le côté merveilleux, le savant auteur de la relation l'attribue, comme ses devanciers du dix-septième siècle, à des réminiscences, à une surexcitation de l'activité intellectuelle, etc., etc.; il dit « que l'énumération de ce merveilleux serait trop longue, qu'il serait puéril de la continuer. » (*Ibid.*, p. 81.) — Par exemple, la fille Barbe étant à Genève, c'est-à-dire à quinze lieues environ de Morzine, en entend sonner les cloches et ajoute qu'elles annoncent le baptême de l'enfant du docteur Bué... « Si le fait est vrai, dit M. Constans, on pourrait peut-être l'expliquer par un état somnambulique. C'est aussi peut-être une historiette [1], etc. » (*Ibid.*, p. 82.)

De cette manière on répond à tout, mais on n'éclaire pas.

M. Constans dit avoir vu le sapin du haut duquel Joseph T... descendit avec l'agilité d'un écureuil la

1. On attribue très-sérieusement ce phénomène à une surexcitation de l'organe auditif qui permet d'entendre les sons les plus lointains et les plus faibles. S'il en est ainsi, cet organe a dû en entendre une foule d'autres.

« C'est peut-être, dira-t-on, que la pensée de Barbe était dirigée là. » — Mais cette pensée a dû se diriger pendant cette surexcitation sur nombre d'autres idées. Comment se fait-il qu'on ne signale que ce fait-ci? Quelle coïncidence singulière entre cette pensée et l'événement!

tête en bas. « Le moindre clown, ajoute-t-il, en ferait autant. » (*Ibid.*, p. 84.)

Cependant l'enfant voit le danger et s'effraye.

« Joseph T... était sans doute en somnambulisme. »

Cet état, d'ailleurs inexpliqué, qui cesse puis revient dès qu'on enjoint à son diable de le ramener, n'en est pas moins fort extraordinaire.

« Le mot de possession était dans toutes les bouches. C'était, poursuit M. Constans, une idée dominante, que rien ne put ébranler; on n'y devait voir qu'une maladie... Des causes physiques et morales prédisposent à cette affection que MM. Esquirol et Calmeil ont considérée comme une aliénation. C'est à Morzine comme c'était à Loudun, etc. »

En effet, c'est comme à Loudun et ailleurs, et on se demande pourquoi une croyance si vivace aujourd'hui à Morzine arrive spontanément sans y avoir manifesté durant des siècles ces phénomènes, et trouve tant de partisans si opiniâtres que M. Constans a complétement échoué.

« On n'a pas voulu user de ses remèdes, » dit-il.

C'est un peu l'excuse de tous les médecins; ces remèdes auraient-ils guéri ces étranges maladies? — Il est permis d'en douter. Est-il vrai même qu'on n'en ait pas usé? — Les exorcismes pourtant avaient produit d'heureux résultats.

M. Constans attachait aussi un grand succès à l'éloignement des malades, il en est comme de ses cures. Il prévoit maintenant que les crises se reproduiront à leur retour. — On séquestrait, on éloignait aussi les religieuses possédées, et qu'en obtenait-on? — « Précisément, voilà, dit-on, l'effet de la croyance au diable. »

Poursuivons l'examen : Morzine est composée de hameaux épars au milieu d'autres hameaux formant

aussi des communes; l'esprit y doit être le même, car ils sont soumis aux mêmes causes physiques et morales; comment ce fléau n'a-t-il donc atteint que ceux de Morzine? Leur impressionnabilité qui les disposait si bien à la contagion, devait propager la maladie. Il n'en a cependant rien été. Dans le passé on ne voit qu'un seul cas, non à Morzine, mais à Essert-Roman, en 1852 ou 1853. Ici la malade fut conduite à Besançon, on reconnut la possession, elle fut exorcisée et guérie. La vue de cette possession devait, comme l'incendie dans des matières inflammables, se propager partout. Morzine, cependant, ne s'en préoccupa point; il faut que la mère de cette enfant de dix ans dise aux habitants de Morzine que ce qu'ils éprouvent aujourd'hui est bien ce qu'éprouva son enfant.

Que l'on croie au diable dans toutes ces localités, c'est possible; mais on ne saurait attribuer à ce préjugé le mal qui y sévit. Remarquons qu'il atteint même les bestiaux de Morzine; que plusieurs habitants, à leur grand regret, se sont vus obligés de les vendre. Le zèle du curé d'abord s'étendit jusqu'aux bestiaux, mais il ne put bientôt suffire à tout; les chevaux, les vaches et les chèvres avaient aussi tous la peur du diable. Qu'éprouvaient-ils? on ne le dit point [1]... Au lieu de les vendre, n'avait-on pas la ressource du vétérinaire? Ici les détails manquent, et cependant nous aurions à faire mille questions. — Il faut bien terminer.

Si la doctrine des possessions trouve encore quelques partisans, les adversaires sont aujourd'hui plus nombreux que jamais, et répètent des arguments bien vieux,

1. On sait que la possession n'épargne pas même les animaux, elle se manifeste entre autres par des convulsions, une sorte de rage, etc. Il paraît que l'état de ceux de Morzine cessait en changeant de maître, autrement on n'aurait pu les vendre.

bien usés, qu'autrefois des médecins célèbres ont connus, mais méprisés : — *Crédulité*, *imagination*, *imposture*. — Aujourd'hui on ne traite plus d'imposture des phénomènes que le magnétisme constate et que les aliénistes n'oseraient nier. Le magnétisme admettant les mêmes faits, M. Constans a-t-il bien le droit de dire que ceux de Morzine sont faux ou exagérés? Et s'ils sont réels, les théories magnétiques en découvrent-elles mieux la cause que le rituel?

Quoi qu'il en soit, M. Constans soutient la névropathie, d'après les faits qu'il a observés; mais il déclare que « les phénomènes prétendus surnaturels qui s'expliquent par l'extase, par le somnambulisme et la catalepsie, ne se présentaient plus quand il arriva à Morzine... » — N'est-il pas téméraire de mépriser les témoignages de toute la commune et des personnes éclairées accourues de fort loin pour examiner ces malades? Peut-on blâmer la crédulité du curé et de ses vicaires, qui, voyant ces faits étranges, ont préféré les exorcismes de l'Église aux passes magnétiques?

En effet, que voit-on? Une affection, vrai Protée, que l'on observe dans les états où l'on est forcément conduit à reconnaître un agent étranger. Les névropathies les plus terribles ne ressemblent point à celles-ci; elles ont leurs diagnostics qui les classent dans tel ou tel ordre de névrose; celle-ci n'en a pas ou plutôt présente une foule de signes des plus extraordinaires et des plus variés qui sont décrits dans les traités des démonographes et qu'on retrouve précisément à Morzine chez des enfants, chez des jeunes gens, des adultes des deux sexes. Est-il supposable que ces malades et ceux qui les visitent se trouvent instruits des mille bizarreries qui se manifestaient autrefois dans les possessions, pour forger ensuite des fables ou exagérer

des récits qui ressemblent en tout point à ceux qui ont été consignés dans de vieux traités inconnus, même de la plupart de nos savants? Pourquoi cette affection protéiforme ne se présente-t-elle qu'avec la croyance au diable? — Si la science change le nom de l'agent, pourquoi sur celui-ci tant de systèmes contradictoires, dont nul ne satisfait un esprit raisonnable?—Avouons-le, le paysan le plus grossier qui conserve un peu de foi se montre ici plus éclairé que les savants qui n'ont que des systèmes. Si le nom de Satan a disparu, les faits sont restés. La doctrine de l'Église seule les explique. Les rationalistes diront vainement qu'on veut préparer à la religion un triomphe dont elle n'a pas besoin; nous répondrons qu'elle en a le plus grand besoin, mais c'est à quoi les exorcistes ici avaient le moins songé.

Au milieu de ce fléau qui frappe les hommes et les animaux, une population atterrée qui conserve la foi de ses ancêtres vient implorer le ministère de son pasteur; celui-ci reconnaît les signes que lui indique la science théologique, il sait qu'elle lui impose un devoir; peut-il repousser ceux qui le supplient de s'en acquitter?

« Mais, dit-on, l'évêque et nombre d'ecclésiastiques l'ont blâmé; ils n'y ont vu que fables, crédulités, etc. »

Ceux-ci ont pu ignorer les faits ou penser que la science moderne les explique; le curé, au contraire, les a vus et a ignoré ou méprisé les prétendues explications de la science. Osera-t-on le blâmer?

« Oserez-vous donc blâmer, répliquera-t-on, l'évêque d'Annecy, qui a défendu d'exorciser? » — Nous n'avons garde de le faire; mais ce vénérable prélat a pu croire que certaines catalepsies offraient les signes certains des possessions, sans les nier en principe.

Cette opinion, selon nous, serait une erreur, qui laisse entiers notre respect et notre estime. — Cependant est-il bien vrai que monseigneur d'Annecy ait réellement de suite défendu d'exorciser? Nous pensons le contraire jusqu'à plus ample informé. Nous ne saurions croire qu'il puisse se trouver un prêtre assez bon théologien pour reconnaître la nécessité d'exorciser, et assez ignorant en même temps pour se charger d'un ministère aussi redoutable sans la permission de son évêque. Quel titre lui donner s'il l'eût fait malgré sa défense? — Si le prélat, après avoir permis, ensuite a retiré ce pouvoir, il a dû céder à des raisons puissantes qui ne sont pas dans les rituels. Quant à l'opinion de plusieurs membres du clergé, défavorable aux possessions, rapportée par M. Constans, elle peut contrister, mais ne surprend point.

L'autorité civile, avec une sollicitude qu'on sait apprécier, s'oppose enfin elle-même aux exorcismes; elle croit le sujet assez grave pour demander à la cité qui renferme l'élite des savants de l'Europe, un éminent aliéniste. Il arrive avec un pouvoir illimité. — Il est escorté de gendarmes, de fantassins à ses ordres, il obtient le déplacement du curé et des vicaires, il disperse les malades dans des pays éloignés, fait publier dans la même chaire où on avait conjuré les démons « qu'il n'y a pas ombre de possessions. » Tout s'incline devant ses ordres suprêmes. — Voilà comment, en résumé, les choses ont dû se passer. — A-t-on examiné la valeur des certificats, s'est-on bien assuré que le curé et ses paroissiens se trompaient ou mentaient? — Les bonnes intentions ne sont pas mises en suspicion. Mais si les dévots ont leurs préjugés, les savants ont aussi les leurs.

On n'a nul droit de vouloir ici donner des leçons, ni

l'intention de blâmer; mais voilà ce qui a été fait dans un événement qu'on a trouvé assez important pour procéder aussi énergiquement qu'on vient de le voir.

Voici peut-être ce qu'il eût été bon de faire. — « La religion, dit-on, n'a nul besoin pour triompher de chasser les diables. » — Ceux qui croient à l'existence de Satan et qui pensent que Dieu ne permet jamais sans dessein ses manifestations, estiment que c'était le cas de frapper un coup qui devait fermer la bouche aux niais qui croient aux possessions, ou bien éclairer ceux qui les rejettent. Pour obtenir ce résultat, il ne fallait pas que les deux camps pussent, chacun de leur côté, crier victoire : les uns en soutenant la réalité des faits diaboliques par une masse de témoignages, les autres en imposant, par les moyens dont dispose la puissance, une décision qui n'a pas des bases assez solides pour en faire une doctrine certaine.

Dans cet événement qui, sous le rapport du nombre des affligés, l'emporte sur les grandes contagions des couvents dans les seizième et dix-septième siècles, M. Constans, muni d'un plein pouvoir, pouvait convoquer un jury composé d'aliénistes, de théologiens et de magnétistes, tous profondément instruits chacun dans leur science, tous amis de la vérité, sans parti pris d'avance, et prêts à abjurer leurs erreurs. Ce savant aréopage eût fait comparaître les exorcistes, autant que possible les crisiaques, et enfin les témoins les plus consciencieux et les plus intelligents de Morzine, sans oublier, bien entendu, les savants accourus de loin pour voir ces phénomènes. On aurait discuté longuement, mûrement, sans passion, la valeur des témoignages, on eût confronté les témoins, examiné ce qui pouvait appartenir à l'exagération, ce qui était l'effet de la crédulité; on eût discuté les doctrines des

théologiens, des aliénistes et même les théories des magnétistes. Il aurait pu sortir, de ce congrès d'un nouveau genre, une solution qui, si elle n'était un arrêt en dernier ressort, aurait jeté une vive lumière sur un sujet si peu connu des gens du monde; on ne l'a point fait. Si Dieu a voulu nous éclairer, c'est en pure perte, et si les savants et les philosophes ont cru obtenir un triomphe sur la *crédulité*, ils se sont vivement trompés.

On pourrait faire des observations sur la manière naturelle dont la maladie a commencé, et sur diverses propositions insérées dans la relation, mais il faudrait deux cents pages au moins, au lieu de dix-neuf. Nous renvoyons le lecteur à un excellent et long article rédigé par M. de Mirville. (V. *Des esprits et de leurs manifest.*, t. II, p. 213 et suiv.) Il deviendra difficile, après la lecture de ces curieux détails, de nier la réalité de la possession de Morzine. — D'après ce qui précède, les aliénés de Morzine (qui ont toute leur raison) ressemblent en tout aux possédés [1], et on ne voit pas que MM. les aliénistes aient réussi à expliquer pathologiquement l'état de ces derniers; nous ne sommes pas seul à le penser [2].

1. On n'entend pas dire ici, bien entendu, que tel ou tel, accusé d'avoir causé la possession, soit coupable de ce fait; elle peut très-bien avoir eu lieu sans l'intervention d'un sorcier.

2. Dans la *Revue spiritualiste* de M. Piérart, 1864, Ve livraison, il est longuement parlé des possédées de Morzine. « Les six précédents volumes, dit M. Piérart, renferment de nombreux articles à ce sujet... L'antiquité, le moyen âge ont offert de fréquents exemples de possessions; il en a eu des exemples sous ses yeux, il pourrait parler des cures magnétiques qu'il a faites et citer des faits récents qui montreraient qu'il connaît parfaitement cette maladie... Il préfère parler des autres, et dit aux sceptiques, aux matérialistes que la réalité de la possession dite démoniaque est une vérité aussi ancienne que le monde, trop souvent méconnue de nos Esculapes modernes. Quand

ils étudieront les faits, la médecine aliéniste aura fait un grand pas, on emploiera moins de douches, moins de saignées, etc.» Après l'indication de remèdes moraux, M. Piérart arrive aux faits de possession de Josselin en Bretagne, et de Morzine en Savoie, et dit que ce qui a été fait par les aliénistes pour ces derniers n'a pas empêché la maladie.

M. Piérart cite l'article récent du journal *Le magnétiseur de Genève*, signé Ch. Lafontaine.

D'après M. Lafontaine, la possession de Morzine continue ses ravages; les traitements des aliénistes n'ont rien produit, les malades, qui avaient été disséminées dans divers lieux, sont retombées dans les mêmes souffrances. M. Lafontaine en a guéri *magnétiquement* plusieurs qui étaient loin de la contagion; mais à Morzine le mal a été horrible, et croît loin de diminuer. Monseigneur l'évêque d'Annecy s'est rendu à Morzine pour la confirmation ; on en espérait merveille. Elle eut lieu le samedi 30 avril et dimanche 1er mai dernier. Le samedi, dès que l'évêque eut *mis le pied* sur les terres de Morzine, les possédées *sentirent* qu'il approchait et furent saisies des convulsions les plus violentes. On en avait contraint quelques-unes de se rendre à l'église pour être confirmées, elles poussèrent des cris et des hurlements qui n'avaient rien d'humain... L'évêque en pâlit et avança dans l'église avec dignité, malgré les hurlements et les vociférations de quelques possédées qui avaient échappé à leurs gardiens ; mais ce fut alors une scène infernale.—Soixante-dix possédées juraient, rugissaient, bondissaient... La fureur redoubla quand le prélat voulut confirmer; il fallut sept à huit hommes pour entraîner ces possédées au pied de l'autel, et les gendarmes durent prêter main-forte. L'évêque devait repartir à quatre heures, à sept heures il était encore à l'église. On ne pouvait venir à bout de lui amener trois possédées. Deux furent amenées haletantes, blasphémant, l'écume à la bouche ; une troisième résista. Le prélat, brisé de fatigue, sortit de l'église, bouleversé, tremblant et contusionné, montrant sa profonde stupeur pour la vue d'un mal dont il n'avait pu se faire une idée ; il avoua, continue M. Lafontaine, qu'il n'était pas assez fort, et promit de revenir bientôt muni d'un pouvoir plus étendu.

M. Piérart croit, comme M. Lafontaine, « que le magnétisme est le meilleur remède, mais il n'est pas le seul ; il faut une âme pure, dit-il, armée d'une volonté forte et bienveillante, et non les vaines prières du rituel ; il manque au sacerdoce moderne ce qui faisait autrefois la force des purs croyants. — On a fait à Morzine des exorcismes publics, c'est peu réfléchi et regrettable. Entre autres moyens, M. Piérart signale avec le docteur Chiara, qui a vu ces possédées, le mariage, *les rapports des sexes*, comme un remède salutaire. L'épidémie de Loudun et celle des *nonnains* d'Allemagne est rappelée ; on eut re-

cours, pour ces dernières, au mariage. Celles-ci avaient commencé elles-mêmes *les rapports des sexes*, dit le docteur, en faisant passer des jeunes gens sur les murs du couvent.—« Morzine, écrit le docteur, est un pays très-moral, la débauche y est presque inconnue, les filles ne s'y marient qu'à vingt-cinq ou trente ans. Les femmes sont séparées une grande partie de l'année de leurs maris... Je livre, ajoute-t-il, ces faits sans commentaires. »

Je pourrais faire également des commentaires que je ne ferai pas; je dirai seulement que la plupart des possédés sont des enfants des deux sexes, ou des personnes même d'un âge déjà avancé. On ne pense pas que leur tempérament exige le remède cité par MM. Piérart et Chiara. Mais il serait possible que celui qui a causé cette singulière maladie consentît à la faire cesser en recourant, même sans mariage, au remède précité, *les rapports des sexes*.—Quoi qu'il en soit, on devait ici, pour n'y plus revenir, donner la substance de l'article de M. Piérart. — On y prouve la possession et l'insuccès des aliénistes essayant de la guérir par les moyens physiques.

CHAPITRE IX

M. J. Moreau (de Tours), la psychologie morbide. — Réflexions.

Selon ce savant médecin de l'hospice de Bicêtre, « les dispositions d'esprit qui font qu'un homme se distingue des autres par l'originalité de ses pensées et de ses conceptions, par l'énergie ou l'*excentricité* de ses facultés affectives, par la transcendance de ses facultés intellectuelles, prennent leur source dans les mêmes conditions organiques que les divers troubles moraux dont la folie et l'idiotie sont l'expression la plus complète. » (V. *La psychologie morbide*, *Argument*.)

« Il fut un temps, écrit M. Moreau, où la *démonomanie* n'était pas moins commune parmi les hommes d'intelligence, les savants, que parmi les simples et les ignorants. Tous avaient une égale conviction dans la possession des esprits infernaux... »

« De nos jours, continue-t-il, ce genre de délire ne se rencontre plus guère que parmi les gens illettrés. Généralement on ne délire que dans le cercle de ses idées et de ses croyances... Autrefois il se rencontrait, sous l'empire des idées superstitieuses régnant sans contrôle, des hommes sérieux, instruits, qui se croyaient en rapport avec la Divinité, les anges bons et mauvais, et en recevaient des inspirations. On ne voit aujourd'hui ces aberrations que chez de pauvres

diables qui sont nés et ont vécu dans un dénûment physique et moral complet... Les possédés, les illuminés, les mystiques ne se voient plus guère que parmi les *pauvres d'esprit*. Les mêmes conceptions délirantes, que le génie avait élevées à la hauteur de théories ou de systèmes philosophiques, ne sont plus aujourd'hui que des signes d'une maladie du cerveau dont la médecine seule doit connaître. » (*Ibid., note* de la page 221.)

« Qu'est-ce que la théosophie? demande plus loin M. Moreau.—Suivant l'idée de Gerson, de Bœhme, etc., c'est une théologie, une métaphysique, une cosmologie, la science des sciences révélée à l'humanité. Théosophe signifie plus que philosophe, plus que théologien; c'est un savant de la science de Dieu même. Les Écritures révèlent d'elles-mêmes au théosophe leur sens mystérieux; la nature ses plus secrets symboles; l'âme ses mystères, etc. Il sait tout sans avoir rien appris.—Ce genre de mysticisme, selon l'auteur, est du ressort de la psychologie morbide; il est impossible de méconnaître les nombreuses analogies qui existent entre l'état mental d'un grand nombre d'aliénés et celui des mystiques et des théosophes les plus en renom. »

« Sur quoi se fonde la théosophie? poursuit M. Moreau. Sur l'inspiration, les rapports, la communication réelle, etc., avec la Divinité. Les mystiques croient entendre Dieu, en recevoir des instructions; c'est un véritable état hallucinatoire, lequel consiste, chez les fous vulgaires, à se croire en rapport (mentalement, mais d'une manière aussi réelle que si la communication s'effectuait par les sens), avec tels individus présents ou absents, morts ou vivants, le plus souvent avec Dieu. Leur pensée ne semble plus leur appar-

tenir; ce qu'ils pensent, ce qu'ils écrivent, etc., tout est rapporté à l'être dont ils subissent l'influence et qui s'est identifié avec eux. Telle est la manière dont certains illuminés communiquent avec les puissances surnaturelles, etc. » (*Ibid.*, p. 227-228.)

M. J. Moreau (de Tours), admet cependant « une grande différence entre les illuminés des asiles d'aliénés, et les illuminés dont l'histoire a conservé le nom et glorifié les travaux. Source de vulgaires extravagances pour les premiers, chez ces derniers ces mêmes impressions ont été l'origine d'œuvres étranges, parfois sublimes, de conceptions originales et hardies, etc. Mais, selon l'auteur, cela ne change rien au fait morbide psychique, toujours le même... Cela dépend du degré d'intelligence, des facultés innées ou développées par l'éducation. Il ne parle pas, ajoute-t-il, des illuminés pour lesquels la manifestation des puissances surnaturelles est externe, sensible, objective, ils rentrent dans la catégorie des hallucinés ordinaires. »

« C'est parce que les biographes des principaux illuminés ne connaissaient pas la psychologie morbide qu'ils se sont trouvés si embarrassés pour expliquer ces prodigieux contrastes de lumière et d'obscurité. La ténacité de conviction et le ton autocratique des mystiques de toute secte parlant à l'univers, leur mépris pour la science officielle, pour toute science qui n'émane pas d'eux (c'est-à-dire de Dieu), la férocité de leur intolérance; tous ces mystères de l'intelligence, la psychologie morbide a seule le pouvoir de les pénétrer. » (*Ibid.*, p. 228-230.) — M. Moreau cite M. Caro qui avait dit en parlant des mystiques, que leurs impressions, quoique vagues, passagères, etc., n'en sont pas moins réelles, et qu'il est contraire à une saine

philosophie de les nier ou de les railler ; que celle-ci doit au moins les constater, si elle ne les explique pas. L'auteur répond à M. Caro « qu'il ne nie ni qu'il ne raille, mais pour les expliquer il lui suffit de comparer les phénomènes des mystiques à ceux de la psychologie morbide inconnus de quiconque n'a pas étudié cette science. La ressemblance (c'est trop peu dire), l'identité avec ceux observés chez les mystiques peuvent être constatées, vérifiées par tous. » (*Ibid.*, p. 230-231.)

Les illuminés du second genre (ceux que M. Moreau met dans la catégorie des hallucinés ordinaires) présentent, dit-il, « de nombreuses analogies avec ceux dont il vient de parler; leur état y conduit inévitablement. A force de se rapprocher de Dieu, on se plonge dans l'extase; l'esprit peut s'aliéner complétement, et l'extatique se trouver face à face avec celui vers qui il tend si ardemment, l'entendre alors et converser avec lui. La preuve que cela est souvent ainsi, c'est que l'on range parmi les mystiques de cette espèce des personnages dont la sainteté n'est pas amoindrie par leurs visions, qui ont été hallucinés : sainte Thérèse, saint François de Sales entre autres. » (*Ibid.*, p. 231-232.)

Réflexions.

L'argument qu'on lit en tête du livre de M. Moreau est peu flatteur pour les hommes d'un esprit distingué et même peu rassurant. L'idiot paraît si voisin de l'homme de génie, que la moindre modification survenue dans le cerveau de celui-ci peut en faire un idiot ou un fou complet. Il semblerait par la même raison que l'idiot pourrait aussi devenir tout à coup un homme d'un génie transcendant, ce qui n'est pas.—S'il y a du

vrai dans cette pensée, il me semble, s'il était permis de la discuter, qu'on la trouverait fausse sur plusieurs points.

« Il fut un temps, dit l'auteur, où des hommes intelligents et savants croyaient aux esprits infernaux, comme les ignorants. Maintenant il n'y a que des gens illettrés, de pauvres diables (sorte d'imbéciles), qui soient illuminés, mystiques : les idées délirantes des philosophes des siècles passés sont aujourd'hui des signes que le cerveau est bien malade. »

Il en faudrait donc conclure, d'après M. Moreau, que dans notre siècle une foule d'hommes sans instruction, sans moyens, l'emportent sur les savants d'autrefois, parce qu'ils ont les idées matérialistes du siècle. Nous ferions observer que dans les siècles spiritualistes il y avait nombre de gens voués au culte de leurs sens, qui avaient déjà sur les esprits infernaux les mêmes sentiments d'incrédulité que les savants de nos jours. Ils n'étaient pas enhardis par une philosophie impie à en faire parade comme on le fait maintenant ; mais ces hommes illettrés, matériels, n'en étaient pas moins déjà des esprits forts. Ces ignorants, ordinairement très-immoraux, étaient-ils dans le vrai, tandis que les vrais savants déliraient? il répugne au bon sens de le penser. — Ce que l'on peut dire d'abord, c'est que les opinions varient selon les siècles ; tantôt règne le spiritualisme, tantôt c'est le matérialisme qui domine. Où donc est la vérité? — M. Moreau traite d'imbéciles, en 1859, des hommes d'une haute capacité, qui, en 1650, l'auraient regardé lui-même non-seulement comme un insensé, mais comme dangereux par ses principes ; dans cinquante ans, qui le sait? les mêmes principes matérialistes qui ont aujourd'hui une foule de partisans seront peut-être tellement honnis qu'on

s'étonnera qu'il ait pu se trouver quelqu'un pour les écrire. — On n'entend pas ici déprécier l'ouvrage intéressant de M. Moreau, mais on veut rappeler à ce savant auteur que l'esprit humain est très-versatile; il encense aujourd'hui ce qu'il brûlait hier, et demain peut-être il brûlera ce qu'il encense maintenant. Disons donc que tout homme sensé ne doit jamais se hâter de trop louer les opinions de son siècle, quand elles sont en opposition si marquée avec les autres siècles, et qu'il ne doit pas les regarder comme les efforts suprêmes du progrès. Loin de s'engouer pour un système en faveur et de mépriser celui qui est tombé, un homme sérieux doit commencer par étudier les doctrines des différents temps, et examiner scrupuleusement les faits qui leur ont servi de base. Nous ne pensons pas que M. Moreau ait pu étudier à Bicêtre les phénomènes qui ont servi à fonder les religions, ainsi que ceux qui ont déterminé de grands génies à accepter des croyances que l'on méprise aujourd'hui souvent sans les connaître. Il y a beaucoup de légèreté, pour ne rien dire de plus, à penser que les idées qui dominent dans le siècle où l'on vit doivent l'emporter sur les convictions raisonnées des hommes les plus éminents d'une autre époque.

Nous n'admettrons jamais que le mosaïsme et le christianisme soient l'œuvre de quelques hallucinés; nous ne le pensons même pas pour les religions fausses.

Il y a peu de temps l'impiété supposait l'imposture, maintenant elle a recours à la psychologie morbide; tout lui est bon pour attaquer la religion, mais dans son aveuglement elle ne voit pas qu'elle se contredit.

M. Moreau pense que les biographes des mystiques ne connaissaient pas la psychologie morbide; nous admettons qu'en manigraphie MM. les aliénistes soient

plus instruits que le vulgaire des théologiens, mais il faut aussi qu'ils reconnaissent que relativement aux faits de mysticisme les théologiens instruits ont une science inconnue des médecins, et que, pour apprécier le merveilleux qui s'y manifeste, ils n'ont nul besoin de connaître les traités sur l'aliénation. Dans l'impossibilité où l'on est ici d'aborder un sujet aussi grave, approfondi par les théologiens, disons que ceux-ci font des distinctions, tandis que les médecins matérialistes n'en font pas. Nous citerons en substance un passage de l'excellent ouvrage du cardinal Bona sur le discernement des esprits. — « On doit éviter deux extrêmes, dit-il. Les uns, sans examen et sans critique, croient tout ce qu'on raconte concernant les visions des fous, des femmelettes et des imposteurs. Mais le sage dit : *Qui credit cito, levis corde est*. Les autres, au contraire, mesurant les choses divines sur les choses humaines, bornent tellement la puissance de Dieu, qu'ils nient qu'il puisse faire ce qu'ils ne sauraient comprendre. Ne croyant que ce qu'ils ont l'habitude de voir, ceux-ci disent, quand quelqu'un affirme qu'il a eu une vision, qu'il a rêvé, ou bien ils l'envoient comme fou au médecin. J'avoue, ajoute-t-il, que pour juger les apparitions il faut procéder avec lenteur et précaution, car il y a de faux prophètes, comme il y a aussi des gens qui feignent d'avoir eu des apparitions et des révélations ; pourtant à cause de quelques-unes qui sont fausses, les véritables ne doivent pas être rejetées, etc.[1]. »

1. « Secundo loco, duo extrema vitanda sunt : unum illorum est, qui sine delectu et examine, quamcumque audiunt vel legunt muliercularum, vel insipientium, sive impostorum, visionem, protinus credunt ; et hos perstringit Sapiens, dicens, *Qui credit cito, levis corde est*. (*Eccli.*, XIX, 4.) Alterum e contrario quorumdam est, qui res divinas eadem mensura, qua humanas metientes, adeo angustos om-

Lesquels, en bonne foi, sont les plus raisonnables? sont-ce les auteurs du discernement des visions, des apparitions, ou ceux qui, sans examen, se hâtent de dire : « Amenez-nous tous les gens à visions et à révélations, ils sont instruits, ils ont des facultés intellectuelles qui leur font opérer de grandes choses, mais ce sont des fous, nos cabanons les attendent. » En matérialisme comme en spiritualisme *Qui credit cito, levis corde est.*

On n'engagera pas MM. les aliénistes à lire les savants traités des théologiens sur ce sujet; ils sont trop convaincus que ceux-ci se trompent, et beaucoup trop infatués surtout de leur propre science. Quelque grande qu'elle soit, elle n'aborde pas ce qui est hors de son domaine.

Voici donc à quoi nous les invitons, puisqu'ils assimilent à leurs malades les mystiques et les illuminés, qu'ils nous fassent voir dans leurs observations, non pas simplement des hommes qui se croient légers comme une plume, mais des fous suspendus en l'air sans soutien; non des hommes qui ne sentent pas la douleur, mais qui soient invulnérables; non des fous croassant des sons inarticulés, mais qui parlent des langues qu'ils n'ont jamais apprises; non des fous qui croient prédire, mais qui fassent des prédictions qui

nipotenti Deo terminos ponunt, ut id ab eo fieri negent, quod ipsi non capiunt. His nimirum, ut ait Augustinus (*Serm.* 147 *de Tempore*), *Tota regula credendi est consuetudo cernendi :* et si quis asserat se spiritum vel spectrum vidisse, eum somniasse dicunt, vel tanquam insanum ad medicos ablegant. Fateor quidem, in approbandis apparitionibus caute et lente procedendum esse, cum multi sint et fuerint pseudoprophetæ, multi qui falsas visiones et revelationes fingunt; sed non ideo ob quasdam falsas damnandæ quæ veræ sunt: perinde enim esset, ac si quis diceret nullas esse veras gemmas, quia multæ sunt falsæ, etc. » (V. Bona, *De discret. spirit.*, c. XV.)

se sont réalisées en tout point; non des hommes qui se croient des dieux ou des saints, mais qui guérissent subitement des maladies incurables et ressuscitent des morts. — Quand nous verrons de tels prodiges opérés par ces fous, nous demanderons qu'on les fasse sortir de leurs cabanons; peut-être alors serait-il bon d'y faire entrer leurs médecins.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VINGT-QUATRIÈME

CHAPITRE I. — Multiplication de phénomènes propres à détruire l'incrédulité concernant le merveilleux dans le dix-neuvième siècle. — Magnétisme au dix-neuvième siècle. — Qu'est-ce que le magnétisme, divers procédés magnétiques. — Puissance de l'agent magnétique. — Sommeil magnétique. — Sommeil somnambulique. — Extase magnétique, effets du magnétisme. — Insensibilité. — Puissance du magnétiseur sur son sujet. Le magnétisme s'attache aux diverses substances. — Cures magnétiques, instinct des remèdes. — Le magnétisme guérit des maux incurables. — Guérison d'une maladie fort extraordinaire. — De simples gestes opèrent des cures merveilleuses. — Les somnambules ressentent les mêmes douleurs que les malades pour lesquels on les consulte ; la maladie peut quitter ceux-ci et se transporter chez les somnambules. — Remèdes fort bizarres. — Vue intérieure, vue de maladies. — Le rapport entre le somnambule et le malade s'établit aussi par des objets que ce dernier a touchés..... 1

CHAP. II. — Vision à distance. — Vision à travers les corps opaques. — Transposition des sens. — Vision d'un fluide lumineux. — Identification du somnambule avec le magnétiseur, connaissance des pensées, pouvoir du magnétisme. — Prévision, divination, prédictions. — Développement de l'intelligence. — Appréciation du temps, intelligence et don des langues..... 39

CHAP. III. — Maléfices produits par le magnétisme. — Auxiliaires magnétiques, amulettes, anneaux. — Le rond magnétique, les miroirs de M. Dupotet. — Sympathie, antipathie, courants magnétiques, etc. — Apparitions, invisibilité, prestiges. — Attractions, suspensions, transport par l'air, folie causée par le magnétisme..... 77

CHAP. IV. — Magnétisme transcendant, magnétiseurs spiritualistes ; exposé de faits dignes d'être médités. — Évocations des morts, révélations sur le magnétisme, sur les esprits et leur puissance ; preuves du dédoublement, etc. — Suite des révélations faites par les âmes des morts sur différents sujets, sur l'autre vie, sur ce qu'on y fait. — Dédoublement, apparitions de personnes vivantes sur plusieurs lieux à la fois, etc..... 99

CHAP. V. — Possessions. — Obsessions du docteur Roy et de N., architecte. — Obsession du capitaine L... — Obsession de M. Binet. — Actions des esprits sur la matière, transports d'objets, apparitions, cris, rires, sifflements. — Maléfices, envoûtements. — Les pactes exprès..... 146

CHAP. VI. — Continuation de l'exposé des opérations magnétiques identiques avec la sorcellerie. — Correspondance sympathique. — Pouvoir de l'homme sur les éléments. — Moyens de détruire un maléfice..... 181

CHAP. VII. — Opinion du monde sur les magnétiseurs et leurs prodiges. Sont-ce des jongleurs, des imposteurs?..... 189

CHAP. VIII. — Les magnétiseurs sont-ils des enthousiastes; eux et leurs somnambules sont-ils hallucinés?..... 203

CHAP. IX. — Suite du même sujet; l'examen du magnétisme au dix-neuvième siècle par les savants a-t-il démontré, comme on le croit, que c'était une chimère? Il est authentiquement constaté aujourd'hui. — Expériences Pigeaire, etc..... 220

LIVRE VINGT-CINQUIÈME

CHAPITRE I. — Maladies singulières observées par des médecins étrangers au magnétisme, lesquelles ont présenté les mêmes phénomènes que le somnambulisme magnétique, avec d'autres phénomènes prodigieux. — D'après les observations suivantes, les malades voient et entendent par l'épigastre, par l'extrémité des orteils, par le bout des doigts; lucidité magnétique, prédictions, dissertations métaphysiques, seconde vue, vision intérieure à travers les corps opaques, etc., etc. Première observation par le docteur Petetin, à Lyon. — Autre observation par le même médecin sur une jeune demoiselle de quatorze ans. — Autre observation sur une dame de vingt-quatre ans, par Petetin et les docteurs Eynard, Prost, etc. — Autre observation sur une jeune personne qui avait été traitée à Lausanne par Tissot; Petetin reconnaît les mêmes phénomènes extraordinaires et la guérit. — Autre observation sur mademoiselle B... de la Bresse, et sur une jeune Marseillaise. — Observation de phénomènes semblables par le docteur Despine, médecin en chef des eaux d'Aix. — Autres observations par le docteur Delpit et par Dumas. — Mémoire de M. Guéritaut sur la maladie extraordinaire d'Adélaïde Lef***. — Autre observation sur madame Schmitz rapportée par le docteur Charpignon, d'après le docteur Despine. — Maladie de madame Comet observée par le docteur Comet et autres médecins. — Maladie d'une jeune personne crue ensorcelée et possédée, devenue somnambule par l'emploi du magnétisme. — Maladie non moins étrange d'Élisa Durand, à la suite d'un sommeil de cinquante-six heures..... 233

CHAP. II. — Les mêmes maladies ont été observées en Allemagne, en Pologne, etc.; relation présentée par M. le baron de Strombeck à la Société royale des sciences de Gœttingue, sur mademoiselle Julie ***.

— Frédérica Hauffe, ou la voyante de Prevorst; réflexions. — Autre cas analogue au précédent, quoique moins frappant. — Étrange catalepsie observée à Wilna par les docteurs Frank, Sniadecki, Niszkowski et autres médecins. — Faits de seconde vue : M. Zschokke; mademoiselle W..., état permanent de lucidité. — Divers faits de somnambulisme dit essentiel..... 257

CHAP. III. — Les discussions concernant les faits somnambuliques continuent. Quoique leur possibilité doive être admise, on trompe si adroitement, dit-on, qu'il est presque impossible de discerner l'erreur de la vérité. Disputes sur les expériences de la vision avec un masque ou des bandeaux..... 279

LIVRE VINGT-SIXIÈME

CHAPITRE I. — Explications des phénomènes exposés précédemment, données par les magnétiseurs fluidistes. Qu'est-ce que le fluide? — Preuves physiques de l'existence du fluide. — Les théories fluidistes expliquent les phénomènes magnétiques.—Théorie de Tardy de Montravel sur l'effet du fluide. — Théorie de Galart de Montjoye. — Théorie de M. Lafontaine. — Théorie de Deleuze sur la puissance du fluide, sur les facultés des somnambules, sur leurs prévisions, leurs discours, sur le pouvoir du magnétiseur. — Théorie du docteur Charpignon sur le fluide, sur le somnambulisme, l'extase, le don des langues, la prévision, les apparitions des morts ou des vivants (dédoublement) aux somnambules, sur les prestiges magnétiques, l'invisibilité. — MM. Rogers et Delaage, théorie sur l'apparition des morts, le dédoublement des vivants; comment une mèche de cheveux, etc., remplace le consultant auprès d'un somnambule. — Théorie de M. l'abbé Loubert sur l'action du fluide à distance, sur l'attraction, les médications, la vue intérieure; sur la prévision, la communication de pensées, le don des langues, la vue à distance à travers les corps opaques..... 285

CHAP. II. — Théorie explicative de M. Chardel sur le fluide vital. — La veille, le sommeil, songes, etc. — Influence du magnétisme vital. — Oubli, mémoire, déplacement des sensations. — Clairvoyance. — Vue à distance. — Endormir ou éveiller à distance, etc. Exaltation magnétique. — Sentiment de M. Lafontaine sur la cause des phénomènes magnétiques, sur la faculté de rendre invisible. — Théorie de M. Gentil sur le fluide magnétique, sur le somnambulisme, l'intelligence des langues.—Limites de perception des somnambules, etc. — La vision à distance..... 322

CHAP. III. — Supplément à la théorie des cures magnétiques. — Instinct des somnambules pour deviner les remèdes, etc. — Comment les somnambules ressentent les douleurs des malades. — Comment les somnambules soutirent le principe morbide. — Avenir du magnétisme comme moyen curatif..... 338

LIVRE VINGT-SEPTIÈME

CHAPITRE I. — Magnétistes qui expliquent les phénomènes par l'imagination. — Selon le général baron d'Hénin de Cuvillers, secrétaire de la Société du magnétisme animal, le bon sens repousse le fluide : ces phénomènes sont dus à l'imagination..... 347

CHAP. II. — Le docteur Bertrand attribue la plupart des faits magnétiques à l'imagination. — La vue du fluide est due à l'imagination. — Expériences sur le somnambulisme. — Vue intérieure, etc. — Prévision. — Communication sympathique des symptômes des maladies. — Communication de pensées. Influence de la volonté. — Influence des somnambules sur leur organisation; leur mémoire. — Développement de l'intelligence. — Appréciation du temps par les somnambules. — Somnambulisme extatique. — Instinct des remèdes. 358

CHAP. III. — Suite de l'explication des phénomènes magnétiques par Bertrand. — Exaltation de la vie intérieure. — Surexcitation du cerveau. — Communication des symptômes des maladies, etc. — Transport des organes, etc..... 379

LIVRE VINGT-HUITIÈME

CHAPITRE I. — Théorie des spiritualistes. Ceux-ci expliquent les phénomènes du magnétisme par l'intervention des âmes des morts, des anges et des démons. Ils montrent que les faits observés ne peuvent être expliqués ni par un fluide, ni par l'imagination. Une preuve à la portée de tout le monde, c'est que la matière est mue, transportée par un agent intelligent invisible, qui se rend quelquefois visible.. 389

CHAP. II. — Résumé des théories des magnétiseurs ; tous se réfutent mutuellement. Leurs théories ne présentent que d'épaisses ténèbres. — Les imaginativistes prouvent que le fluide est une absurdité. — Les fluidistes prouvent que le fluide existe et que la théorie de l'imagination est une extravagance. — Les spiritualistes attaquent victorieusement les deux théories précédentes, et démontrent que le spiritualisme seul explique les faits. — On réfute également les autres théories. — Les spiritualistes qui admettent comme cause des phénomènes les anges et les âmes des morts sont à leur tour réfutés.... 410

CHAP. III. — Réflexions sur les théories des magnétiseurs et sur les opinions individuelles qu'ils ont émises sur quelques phénomènes. — Sur leurs divergences concernant le fluide. — Réflexions sur le système du docteur Bertrand relativement à la prévision. — Réflexions sur la prévision d'après Deleuze. — Réflexions sur la prévision d'après le docteur Charpignon. — Réflexions sur la prévision d'après M. l'abbé Loubert. — Réflexions sur le système du même auteur concernant les guérisons magnétiques, l'instinct des remèdes. — Réflexions sur le transport des maladies de l'homme malade à l'homme sain, d'après le docteur Charpignon. — Réflexions sur la vue à travers les corps opaques et sur la vue à distance, d'après M. Loubert.

— Même sujet d'après plusieurs magnétistes. — Réflexions sur l'action à distance, la suspension, l'attraction magnétique, d'après M. Loubert. — Réflexions sur la communication de pensées, de sensations, d'après plusieurs magnétistes. — Réflexions sur la transposition, le déplacement des sens. — Réflexions sur la cause des objets mus, déplacés, transportés. — Réflexions sur les théories des spiritualistes qui font intervenir les âmes des défunts, ou de bons anges..... 423

CHAP. IV. — La plupart des fluidistes et plusieurs savants sont plus spiritualistes qu'on ne le pense; retour à la croyance aux esprits. — Suite des aveux des magnétiseurs, la magie est retrouvée..... 481

CHAP. V. — Sentiments de quelques ecclésiastiques et de quelques laïques sur le magnétisme. — Suppliques envoyées à la cour de Rome. Réponses aux consultations des évêques..... 501

CHAP. VI. — Observations de M. Loubert sur l'exposé des consultations. — Appendice sur le magnétisme adressé par M. Loubert à M. l'abbé Frère, chanoine de Notre-Dame de Paris. — Plusieurs autres magnétistes réfutent les attaques livrées aux magnétiseurs par quelques ecclésiastiques..... 519

CHAP. VII. — Quelques réflexions sur les attaques livrées au magnétisme par des ecclésiastiques et de pieux laïques. Un premier tort fut d'attribuer les faits magnétiques à la jonglerie; un second, de se montrer peut-être trop mystiques..... 536

CHAP. VIII. — Le magnétisme doit-il autant nous préoccuper? quelle peut être son influence sur les croyances religieuses? — L'opinion des prêtres magnétiseurs, entre autres celle exprimée par M. Loubert, doit-elle être notre guide; n'est-elle pas pleine de dangers? — Conclusion..... 545

CHAP. IX. — Encyclique du Saint Office, adressée à tous les évêques contre les abus du magnétisme. — La nouvelle découverte de l'hypnotisme substituée au magnétisme..... 566

LIVRE VINGT-NEUVIÈME

CHAPITRE I. — Aveux des aliénistes, des physiologistes; ils abandonnent en partie leur système de négation; ils repoussent les vieilles accusations banales d'imposture et de fourberie relativement aux faits merveilleux. — Exposé des opinions de M. le docteur Calmeil, et réflexions..... 573

CHAP. II. — Le docteur Bertrand, d'après les progrès de la science sur les aliénations mentales. On examine ici ses opinions comme physiologiste sur le somnambulisme essentiel, sur les possessions, les prodiges des camisards, les miracles des convulsionnaires, etc. Réflexions..... 591

CHAP. III. — Le docteur Esquirol, ses observations sur la folie. — Le savant aliéniste s'est fourvoyé en traitant de la démonomanie..... 615

CHAP. IV. — M. Brierre de Boismont, des hallucinations. — L'hallucination n'est pas toujours un symptôme de folie ; faits divers. — Réflexions sur ces faits, etc. — Hallucinations dans le cauchemar, les rêves, le somnambulisme, etc.; réflexions. — Causes morales et causes physiques des hallucinations; réflexions..... 622

CHAP. V. — M. Michéa, ses observations sur les visions et les apparitions. — Réflexions sur les systèmes de ce médecin..... 644

CHAP. VI. — M. Leuret, fragments psychologiques sur la folie; son opinion sur les idées folles. — Divers genres d'hallucination, de la vue, de l'ouïe, du toucher, etc. — Ce que les anciens attribuaient aux esprits n'était que pures visions et folies. — Réflexions sur les opinions de ce savant; leurs conséquences..... 650

CHAP. VII. — M. Lélut ; son sentiment sur l'hallucination, la folie. — Certains grands hommes des temps passés n'étaient que des hallucinés. — Réflexions surabondantes sur ces divers sujets..... 661

CHAP. VIII. — Hystéro-démonopathie, par le docteur Constans, inspecteur général du service des aliénés ; ses observations. — Réflexions sur l'exposé de l'auteur..... 669

CHAP. IX. — M. Moreau (de Tours). — Réflexions..... 689

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

Paris. — Imp. de P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine, 30.